PHILOSOPHIE RURALE,

OU

ÉCONOMIE

GÉNÉRALE ET POLITIQUE

DE L'AGRICULTURE.

PHILOSOPHIE RURALE,

O U

ÉCONOMIE

GÉNÉRALE ET POLITIQUE

DE L'AGRICULTURE,

Réduite à l'ordre immuable des Loix physiques & morales, qui assurent la prospérité des Empires.



A AMSTERDAM,

Chez LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXIII.



PRÉFACE.

Hoc opus, hoc ſtudium parvi properemus & ampli
Si patriæ volumus, ſi nobis vivere cari.
HORACE, Epit. 3, Liv. 1.

UN homme a imaginé & expliqué le Tableau qui peint aux yeux la ſource, la marche & les effets de *la circulation*, & en a fait le précis & la baſe de la Science économique, & la bouſſole du Gouvernement des Etats. Un autre a développé le fruit de l'arbre de vie, & l'a préſenté aux humains. Ce dernier les a invités en ces termes à le ſeconder dans ſon travail : *qu'ils faſſent une épreuve, qu'ils tentent de faire une explication à leur maniere.* C'eſt en effet ce qu'un troiſiéme oſe tenter ; il s'eſt échafaudé du travail de ſes Devanciers, il s'eſt approprié leurs Ouvrages, il y a joint ſes propres études, & du tout enſemble il a fait une nouvelle explication, non par un effort de l'amour propre qui tireroit ici ſes armes de bien loin, mais par reſpect pour cet immortel & recommandable Ouvrage, & par devoir pour ſes Contemporains.

Il n'y a certainement rien à ajouter à la premiere explication du côté de l'étendue des réſultats, & du lumineux des vûes qui embraſſent tout le Régime économique & toute la Science politique. Mais on peut, je crois, développer les uns & corroborer les autres, ſi propres à embraſſer en un même faiſceau toutes les notices qui nous ſont ſurvenues depuis. La vérité une fois ſaiſie a cela d'avantageux, que chaque nouveau

développement lui prête plus de clarté & plus de lustre. Chaque rejet est une nouvelle branche qui décore la tige & qui facilite la récolte de ses fruits.

Dirai-je plus, un trait de lumiere présenté d'abord confusément à mon ame, nourri ensuite & développé par l'étude & l'application à ne point perdre de vûe ce fanal universel, m'a fait concevoir la possibilité de résoudre, par le moyen de cette regle constante, toutes les incertitudes des opinions dont l'esprit humain est combattu, d'arriver au port de la Vérité morale par le développement des Vérités Physiques, de découvrir enfin l'excellence entiere & démontrée des loix de l'Eternel, par l'inspection seule du cannevas de ses œuvres matérielles. Et pourquoi un tel espoir seroit-il téméraire; puisque le terme en est d'être plus soumis & plus reconnoissant?

Cette idée seule m'a donné des aîles, la fidélité à cette impulsion premiere m'a valu, je l'ose dire, la vûe du Sphinx. J'ai vérifié que notre bon Maître, notre Instituteur ne nous ordonnoit que la fidélité, le consentement & l'accession aux loix physiques de la nature, aux loix de la jouissance, de la renaissance & de la prospérité. Ainsi le grain de bled, miroir aussi parlant de la sagesse, de la grandeur & de la bonté divine, que les astres & les mondes à l'infini, peut ouvrir à qui le considére humblement, avec sagacité & constance, la carriere des merveilles de la nature & de son auteur, tandis que l'esprit humain, livré à ses propres forces & perdant de vûe son seul & digne guide, la nature, n'enfante que des idées abstraites & générales, & se perd dans la foule des phantômes de son imagination.

Tel fut le principe des erreurs de l'esprit humain, source

féconde de tous les malheurs de l'humanité. Au milieu d'une nuée de prestiges sans cesse renaissans, l'homme toujours avide de bonheur, s'en écarte d'autant plus qu'il prend un essor plus imaginaire; il croit chercher la vérité, il n'enfante, il ne suit que des mensonges; incertain & vacillant dans sa route, il s'épuise, il se lasse, & quand le découragement l'arrête, son orgueil le flatte encore d'avoir présidé au choix de son enfer. Il s'enveloppe & se noye dans la mer ténébreuse & inconstante du Pirrhonisme, il renonce à l'usage de ses sens, il veut s'épargner les recherches de détail, & son imagination l'entraîne dans le vuide immense des visions métaphysiques.

Au milieu de cet océan de prestiges qui ont plus défiguré le culte spirituel, que tous les mensonges du Paganisme ne défigurerent autrefois le culte positif, il a paru de grands & lumineux météores extraits de la lumiere naturelle & inextinguible que l'Etre Suprême versa & entretient dans nos cœurs. Les hommes ont toujours senti par leurs vertus & par leurs crimes, par leurs affections & par leurs remors, que le bien & le mal moral existoient & étoient étroitement liés avec le bien & le mal physique. De grands & forts génies ont analysé ce sentiment, en ont développé les principes & les régles; mais en instruisant les hommes, ils n'ont guidé qu'un petit nombre de Sectateurs. Pourquoi cela? C'est qu'ils ont peu étudié eux-mêmes d'après nature, ils ont raisonné *à parte mentis & non à parte rei;* ils n'ont cavé, conçu, instruit que selon la marche de leur esprit, & non selon les objets réels; ils n'ont parlé qu'à l'ame & à ses desirs, & non à l'homme & à ses besoins réels. Non-seulement ils ne pouvoient attacher à demeure les hommes à la fiction du désintéressement & de l'apathie, mais encore ils ne pouvoient être assurés de tenir la

base inébranlable de leurs ſpéculations ; car le bon ſens & l'expérience leur prouvent ſans ceſſe, que le fanatiſme du détachement & de l'inſenſibilité mal conçus eſt très-répréhenſible.

Vous penſez & vous ſentez ainſi que vous dites, peut-on repliquer à un Philoſophe moral, à Socrate lui-même ; mais je ſens & je penſe autrement : la force, la prudence, la généroſité, la gratitude, vous ſemblent des vertus ; & moi, je ne vois dans la force qu'une exubérance des eſprits vitaux, qui doit échouer d'autant plus ſûrement contre ce qu'elle ne connoît pas, qu'elle ſe croit plus ſupérieure à toute oppoſition habituelle ; dans la prudence, qu'un contrepoids tiſſu d'aſpects d'inconvéniens, & un empêchement à la déciſion, qui eſt ce qui agit ici bas ; dans la généroſité, qu'enflure & bravade ; dans la gratitude faſtueuſe, que duperie qui oublie ſon intérêt préſent pour ſe ſouvenir de ſon intérêt paſſé. Ainſi tout homme peu délicat au mentir à ſoi & aux autres, peut embrouiller & obſcurcir les matieres les plus décidées au ſentiment d'un cœur pur, au réſultat d'un entendement ſain. Quel parti prendre donc avec l'humanité pour l'enrôler & la retenir ſous les étendarts de la raiſon : c'eſt de l'arrêter par des liens puiſſans à la découverte de la vérité phyſique. Ou je me trompe fort, ou c'eſt-là le moyen de l'empêcher de s'échaper.

L'ordre a été long-tems conſidéré par tous les vrais Philoſophes comme le point central & de ralliement de la vraye ſageſſe. Je n'ai pû lire ſans émotion & admiration, ce qu'un de nos plus beaux génies, le P. Malebranche, a penſé & écrit ſur cette matiere ; & quelque déſavantageuſe que puiſſe être la comparaiſon de la beauté de ſon ſtyle avec la négligence du

mien, le motif qui me fait agir est trop au-dessus de ces petites affections, pour que je me refuse à l'opportunité de mettre sous les yeux de mes Lecteurs, l'exposition des connoissances sublimes de ce grand homme. Ecoutons-le parler lui-même. *Traité de Morale, premiere Partie, Chapitre II.*

« L'amour de l'ordre n'est pas seulement la principale des
» Vertus Morales, c'est l'unique Vertu : c'est la Vertu mere,
» fondamentale, universelle. Vertu qui seule rend vertueuses
» les habitudes, ou les dispositions des esprits. Celui qui donne
» son bien aux pauvres, ou par vanité, ou par une compas-
» sion naturelle, n'est point libéral, parce que ce n'est point
» la raison qui le conduit, ni l'ordre qui le régle ; ce n'est
» qu'orgueil, ou que disposition de machine. Les Officiers
» qui s'exposent volontairement aux dangers, ne sont point
» généreux, si c'est l'ambition qui les anime ; ni les soldats,
» si c'est l'abondance des esprits & la fermentation du sang.
» Cette prétendue noble ardeur n'est que vanité ou jeu de
» machine : il ne faut souvent qu'un peu de vin pour en pro-
» duire beaucoup. Celui qui souffre les outrages qu'on lui fait,
» n'est souvent ni modéré ni patient. C'est sa paresse qui le rend
» immobile, & sa fierté ridicule & stoïcienne qui le console,
» & qui le met en idée au-dessus de ses ennemis : ce n'est en-
» core que disposition de machine, disette d'esprits, froideur
» de sang, mélancolie. Il en est de même de toutes les Vertus.
» Si l'amour de l'ordre n'en est le principe, elles sont fausses
» & vaines, indignes en toutes manieres d'une nature raison-
» nable, qui porte l'image de Dieu même, & qui par la Rai-
» son a société avec lui. Elles tirent leur origine de la dispo-
» sition du corps ; l'Esprit Saint ne les forme point : & qui-
» conque en fait l'objet de ses desirs & le sujet de sa gloire

» a l'ame baſſe, l'eſprit petit, le cœur corrompu. Mais quoi-» qu'en penſe une imagination révoltée, ce n'eſt ni baſſeſſe, » ni ſervitude que de ſe ſoumettre à la Loi de Dieu même. » Rien n'eſt plus juſte que de ſe conformer à l'ordre. Rien » n'eſt plus grand que d'obéir à Dieu. Rien n'eſt plus géné-» reux que de ſuivre conſtamment, fidélement, inviolable-» ment le parti de la raiſon; non-ſeulement lorſqu'on le peut » ſuivre avec honneur, mais principalement lorſque les cir-» conſtances des tems & des lieux ſont telles, qu'on ne le peut » ſuivre que couvert de confuſion & de honte. Car celui qui » paſſe pour foû, en ſuivant la raiſon, l'aime véritablement. » Mais celui qui ne ſuit l'ordre que lorſqu'il brille aux yeux du » monde, ne cherche que la gloire; & quoiqu'alors il paroiſſe » lui-méme tout éclatant aux yeux des hommes, il eſt en abo-» mination devant Dieu.

» II. Je ne ſçai ſi je me trompe, mais il me ſemble qu'il y » a bien des gens qui ne connoiſſent gueres la véritable Vertu; » & que ceux-mêmes qui ont écrit ſur la Morale, n'ont pas » toujours parlé fort clairement & fort juſte. Certainement » tous ces grands noms, qu'on donne aux Vertus & aux Vices, » reveillent plutôt dans l'eſprit des ſentimens confus que des » idées claires. Mais comme ces ſentimens touchent l'ame, » & que les idées abſtraites, quoique claires en elles-mêmes, » ne répandent la lumiere que dans les eſprits attentifs; les » hommes demeurent preſque toujours très-contens de ces » mots qui flattent les ſens & les paſſions, & qui laiſſent l'eſ-» prit dans les ténébres. Ils s'imaginent qu'un diſcours eſt » d'autant plus ſolide, qu'il frappe plus vivement l'imagination; » & ils regardent comme des ſpectres & des illuſions ces rai-» ſonnemens exacts, qui diſparoiſſent dès que l'attention nous

» manque : femblables aux enfans, qui jugeant des objets par » l'impreffion qu'ils font fur leurs fens, s'imaginent qu'il y a » plus de matiere dans la glace que dans l'eau ; & dans l'or » & les métaux pefans & durs, que dans l'air qui les envi- » ronne fans fe faire prefque fentir.

» III. D'ailleurs tout ce qui eft familier ne furprend point, » on ne s'en défie point, on ne l'examine point. On croit » toujours bien concevoir ce qu'on a dit, ou ce qu'on a oui » dire plufieurs fois, quoiqu'on ne l'ait jamais examiné. Mais » les vérités les plus folides & les plus claires donnent tou- » jours de la défiance lorfqu'elles font nouvelles. Auffi un » mot obfcur & confus paroît clair, quelque équivoque qu'il » foit, pourvu que l'ufagel'aut orife ; & un terme qui ne ren- » ferme aucune équivoque, paroît obfcur & dangereux, lorf- » qu'on ne l'a pas oui dire à des perfonnes pour lefquelles on » a de l'amitié ou de l'eftime. Cela eft caufe que les termes » de Morale font les plus obfcurs & les plus confus ; & ceux- » là principalement qu'on regarde comme les plus clairs, à » caufe qu'ils font les plus communs. Tout le monde, par » exemple, s'imagine entendre bien la fignification de ces » termes, *aimer*, *craindre*, *honorer*, *charité*, *humilité*, *géné-* » *rofité*, *orgueil*, *envie*, *amour propre*. Et fi on vouloit même » attacher des idées claires à ces termes, & à tous les noms » qu'on donne aux Vertus & aux Vices, outre que cela fup- » pofe plus de connoiffance qu'on ne croit, on prendroit affu- » rément la voie la plus confufe & la plus embarraffée de » traiter la Morale. Car on verra dans la fuite que pour bien » définir ces termes, il faut déja comprendre clairement les » principes de cette Science, & même être Sçavant dans la » connoiffance de l'homme.

» IV. Un des plus grands défauts qui ſe remarque dans les » Livres de Morale de certains Philoſophes, c'eſt qu'ils con- » fondent les devoirs avec les Vertus, ou qu'ils donnent des » noms des Vertus aux ſimples devoirs : de ſorte que, quoi- » qu'il n'y ait proprement qu'une Vertu, l'amour de l'ordre, » ils en produiſent une infinité. Cela met la confuſion par-tout, » & embaraſſe tellement cette Science, qu'il eſt aſſez difficile » de bien comprendre ce qu'il faut faire pour être parfaitement » homme de bien.

» V. Il eſt viſible que la Vertu doit rendre vertueux celui » qui la poſſede; & cependant un homme peut s'acquitter de » ſes devoirs, faire avec facilité des actions d'humilité, de » généroſité, de libéralité, ſans avoir aucune de ces Vertus. » La diſpoſition à s'acquitter de tel de ſes devoirs, n'eſt donc » pas proprement Vertu, ſans l'amour de l'ordre. Lorſqu'on » s'acquitte de ſes devoirs, on eſt vertueux aux yeux des » hommes : lorſqu'on fait part de ſon bien à ſon ami, on pa- » roît libéral & généreux; mais on n'eſt pas toujours tel qu'on » paroît; & celui qui ne manque jamais aux devoirs extérieurs » de l'amitié, que l'ordre, qui ſeul eſt notre loi inviolable, » ne l'empêche, quoiqu'il paroiſſe quelquefois ami infidèle, » il eſt plus véritable & plus fidèle ami, ou du moins il eſt » plus vertueux & plus aimable que ces amis emportés qui » ſacrifient aux paſſions de leurs amis, leurs parens, leur vie, » leur ſalut éternel.

» VI. Il ne faut pas confondre la vertu avec les devoirs, » par la conformité des noms. Cela trompe les hommes. Il y » en a qui s'imaginent ſuivre la vertu, quoiqu'ils ne ſuivent » que le penchant naturel qu'ils ont à remplir certains devoirs;

» &

» & comme ce n'eſt nullement la raiſon qui les conduit, ils » ſont effectivement vicieux dans l'excès, lorſqu'ils penſent » être des heros en vertu. Mais la plûpart trompés par cette » même confuſion de termes, & par la magnificence des » noms, ſe confient en eux-mêmes, s'eſtiment ſans ſujet, & » jugent ſouvent très-mal des perſonnes les plus vertueuſes : » parce qu'il ne ſe peut pas faire que les gens de bien ſuivent » long-tems ce que l'ordre leur preſcrit, ſans manquer, ſelon » les apparences, à quelque devoir eſſentiel. Car enfin pour » être prudent, honnête, charitable aux yeux des hommes, » il faut quelquefois louer le vice, ou preſque toujours ſe taire » lorſqu'on l'entend louer. Pour être eſtimé libéral, il faut être » prodigue. Si l'on n'eſt téméraire, on ne paſſe guères pour » vaillant homme ; & celui qui n'eſt point ſuperſtitieux, ou » crédule, quelque piété qu'il ait, paſſera ſans doute pour » un libertin dans les eſprits ſuperſtitieux, ou trop crédules.

» VII. Certainement la raiſon univerſelle eſt toujours la » même : l'Ordre eſt immuable ; & cependant la morale » change ſelon les pays & ſelon les tems. C'eſt vertu chez les » Allemans que de ſçavoir boire : on ne peut avoir de com- » merce avec eux ſi l'on ne s'enyvre. Ce n'eſt point la raiſon, » c'eſt le vin qui lie les Sociétés, qui termine les accommo- » demens, qui fait les contrats. C'eſt généroſité parmi la » Nobleſſe que de répandre le ſang de celui qui leur a fait » quelqu'injure. Le Duel a été long-tems une action permiſe, » & comme ſi la raiſon n'étoit pas digne de régler nos diffé- » rens, on les terminoit par la force : on préféroit à la loi de » Dieu même, la loi des brutes, ou le ſort. Et il ne faut pas » s'imaginer que cette coutume ne fût en uſage que parmi des » gens de guerre, elle étoit preſque générale ; & ſi les Eccle-

» siastiques ne se battoient pas par respect pour leur caractere,
» ils avoient de braves champions qui les représentoient, &
» qui soutenoient leur bon droit en versant le sang des Parties.
» Ils s'imaginoient même que Dieu approuvoit leur conduite ;
» & soit qu'on terminât les différens par le duel, ou par sort,
» ils ne doutoient point que Dieu ne présidât au Jugement,
» & qu'il ne donnât gain de cause à celui qui avoit raison.
» Car, supposé que Dieu agisse par des volontés particulieres,
» ce que croit le commun du monde, quelle impiété que de
» craindre, ou qu'il favorise l'injustice, ou que sa Providence
» ne s'étende pas à toute chose.

» VIII. Mais sans aller chercher des coutumes damnables
» dans les Siècles passés, que chacun juge à la lumiere de la
» raison, des coutumes qui s'observent maintenant parmi nous,
» ou plutôt qu'on fasse seulement attention à la conduite de
» ceux mêmes qui sont établis pour conduire les autres. Sans
» doute on trouvera souvent que chacun a sa morale particu-
» liere, sa dévotion propre, sa vertu favorite. Que tel ne
» parle que de pénitence & de mortification : tel n'estime
» que les devoirs de charité : tel autre enfin que l'étude & la
» priere. Mais d'où peut venir cette diversité, si la raison de
» l'homme est toujours la même ? c'est sans doute qu'on cesse
» de la consulter ; c'est qu'on se laisse conduire à l'imagina-
» tion, son ennemie; c'est qu'au lieu de regarder l'Ordre immua-
» ble comme sa loi inviolable & naturelle, on se forme des
» idées de vertu conformes du moins en quelque chose à ses
» inclinations. Car il y a des vertus, ou plutôt des devoirs
» qui ont rapport à nos humeurs ; des vertus éclatantes, pro-
» pres aux ames fieres & hautaines ; des vertus basses & hu-
» miliantes, propres à des esprits timides & craintifs ; des

» vertus molles, pour ainsi dire, & qui s'accommodent bien
» avec la paresse & l'inaction.

» IX. Il est vrai qu'on demeure assez d'accord que l'Ordre
» est la loi inviolable des esprits, & que rien n'est reglé s'il
» n'y est conforme. Mais on soutient un peu trop que les es-
» prits sont incapables de consulter cette Loi; & quoiqu'elle
» soit gravée dans le cœur de l'homme, & qu'il ne faille que
» rentrer en soi-même pour s'en instruire, on pense comme
» les Juifs grossiers & charnels, qu'il est aussi difficile de la
» découvrir que de monter dans les cieux, ou descendre dans
» les enfers, comme parle l'Ecriture.

» X. J'avoue néanmoins que l'Ordre immuable n'est pas
» de facile accès : il habite en nous, mais nous sommes tou-
» jours répandus au-dehors. Nos sens répandent notre ame
» dans toutes les parties de notre corps; & notre imagination
» & nos passions la répandent dans tous les objets qui nous
» environnent; & souvent même dans un monde qui n'a pas
» plus de réalité que les espaces imaginaires : cela est incon-
» testable. Mais il faut tâcher de faire taire ses sens, son ima-
» gination & ses passions, & ne pas s'imaginer qu'on puisse
» être raisonnable sans consulter la raison de l'Ordre, qui doit
» nous réformer. C'est une forme trop abstraite pour servir de
» modèle aux esprits grossiers : Je le veux. Qu'on lui donne
» donc du corps, qu'on le rende sensible, qu'on le revête en
» plusieurs manieres pour le rende aimable à des hommes
» charnels : qu'on l'incarne, pour ainsi dire; mais qu'il soit
» toujours reconnoissable. Qu'on accoutume les hommes à
» discerner la vraye vertu du vice, des vertus apparentes,
» des simples devoirs, dont on peut souvent s'acquitter sans

» vertu ; & qu'on ne leur propose pas des phantômes & des
» idoles, qui attirent leur admiration & leurs respects par
» l'éclat sensible & majestueux qui les environne. Car enfin
» si la raison ne nous conduit pas, si l'amour de l'Ordre ne
» nous aime pas, quelque fidèles que nous soyons dans nos
» devoirs, nous ne serons jamais vertueux.

» XI. Mais, dit-on, la raison est corrompue ; elle est su-
» jette à l'erreur : il faut qu'elle soit soumise à la Foi. La Phi-
» losophie n'est que la servante, il faut se défier de ses lu-
» mieres. Perpétuelles équivoques ; l'homme n'est point à lui-
» même, sa raison & sa lumiere. La Religion, c'est la vraye
» philosophie : ce n'est pas, je l'avoue, la philosophie des
» Payens, ni celle des discoureurs, qui disent ce qu'ils ne
» conçoivent pas ; qui parlent aux autres avant que la vérité
» leur ait parlé à eux-mêmes. La raison dont je parle est in-
» faillible, immuable, incorruptible. Elle doit toujours être
» la maîtresse : Dieu même la suit. En un mot, il ne faut jamais
» fermer les yeux à la lumiere ; mais il faut s'accoutumer à la
» discerner des ténébres, ou des fausses lueurs, des sentimens
» confus, des idées sensibles, qui paroissent lumieres vives &
» éclatantes à ceux qui ne sont pas accoutumés à discerner le
» vrai du vraisemblable, l'évidence de l'instinct, la raison de
» l'imagination, son ennemie. L'évidence, l'intelligence est *
» préférable à la foi. Car la foi passera, mais l'intelligence
» subsistera éternellement. La foi est véritablement un grand
» bien, mais c'est qu'elle conduit à l'intelligence de certaines
» vérités nécessaires, essentielles, sans lesquelles on ne peut
» acquérir ni la solide vertu, ni la félicité éternelle. Néanmoins
» la foi sans l'intelligence, je ne parle pas ici des Mysteres,
» dont on ne peut avoir d'idée claire ; la foi, dis-je, sans aucune

* *Aug. de Lib. arb. l. 2, c. 2.*

» lumiere, si cela est possible, ne peut rendre solidement ver-
» tueux. C'est la lumiere qui perfectionne l'esprit & qui régle
» le cœur : & si la foi n'éclairoit l'homme, & ne le conduisoit
» à quelqu'intelligence de la vérité, & à la connoissance de
» ses devoirs, assurément elle n'auroit pas les effets qu'on lui
» attribue. Mais la foi est un terme aussi équivoque que celui
» de raison, de philosophie, de science humaine.

» XII. Je demeure donc d'accord que ceux qui n'ont point
» assez de lumiere pour se conduire, peuvent acquérir la
» vertu aussi-bien que ceux qui sçavent le mieux rentrer en
» eux-mêmes pour consulter la raison & contempler la beauté
» de l'ordre ; parce que la grace de sentiment, ou la délecta-
» tion prévenante peut suppléer à la lumiere, & les tenir for-
» tement attachés à leur devoir. Mais je soutiens, premiere-
» ment, que toutes choses égales, celui qui rentre le plus en
» lui-même, & qui écoute la vérité intérieure dans un plus
» grand silence de ses sens, de son imagination & de ses pas-
» sions, est le plus solidement vertueux. En second lieu, je
» soutiens que l'amour de l'Ordre qui a pour principe plus de
» raison que de foi, je veux dire, plus de lumiere que de sen-
» timent, est plus solide, plus méritoire, plus estimable, qu'un
» autre amour que je lui suppose égal. Car, dans le fond, le
» vrai bien, le bien de l'esprit devroit s'aimer par raison, &
» nullement par l'instinct du plaisir. Mais l'état où le péché
» nous a réduits, rend la grace de la délectation nécessaire
» pour contrebalancer l'effort continuel de notre concupis-
» cence. Enfin, je soutiens que celui qui ne rentreroit jamais
» en lui-même, je dis jamais, sa foi prétendue lui seroit en-
» tierement inutile. Car * le Verbe ne s'est rendu sensible &
» visible que pour rendre la vérité intelligible. La raison ne

* *Aug. Conf. l. 11, ch. 8.*

» s'eſt incarnée que pour conduire par les ſens les hommes » à la raiſon ; & celui qui feroit & ſouffriroit ce qu'a fait & » ſouffert Jeſus-Chriſt, ne feroit ni raiſonnable ni chrétien, » s'il ne le faiſoit dans l'eſprit de Jeſus-Chriſt ; Eſprit d'ordre » & de raiſon. Mais cela n'eſt nullement à craindre : car c'eſt » une choſe abſolument impoſſible, que l'homme ſoit telle- » ment ſéparé de la raiſon, qu'il ne rentre jamais en lui-même » pour la conſulter. Car, quoique bien des gens ne ſçachent » peut-être point ce que c'eſt que de rentrer en eux-mêmes, » il n'eſt pas poſſible qu'ils n'y rentrent, ou qu'ils n'écoutent » quelquefois la voye de la vérité malgré le bruit continuel » de leurs ſens & de leurs paſſions. Il n'eſt pas poſſible qu'ils » n'ayent quelque idée, & quelque amour de l'Ordre, ce que » certainement ils ne peuvent avoir que de celui qui habite » en eux, & qui les rend en cela juſtes & raiſonnables. Car » nul homme n'eſt à lui-même ni le principe de ſon amour, » ni l'eſprit qui l'inſpire, qui l'anime & qui le conduit.

» XIII. Tout le monde ſe pique de raiſon, & tout le monde » y renonce : cela paroît ſe contredire, mais rien n'eſt plus » vrai. Tout le monde ſe pique de raiſon, parce que tout » homme porte écrit dans le fond de ſon être, que d'avoir » part à la raiſon, c'eſt un droit eſſentiel à notre nature. Mais » tout le monde y renonce, parce qu'on ne peut s'unir à la » raiſon, & recevoir d'elle la lumiere & l'intelligence, ſans » une eſpèce de travail fort déſolant, à cauſe qu'il n'y a rien » qui flatte les ſens. Ainſi les hommes voulant invinciblement » être heureux, ils laiſſent là le travail de l'attention, qui les » rend actuellement malheureux. Mais s'ils le laiſſent, ils pré- » tendent ordinairement que c'eſt par raiſon. Le voluptueux » croit devoir préférer les plaiſirs actuels à une vue ſéche &

» abſtraite de la vérité, qui coûte néanmoins beaucoup de » peine. L'ambitieux prétend que l'objet de ſa paſſion eſt » quelque choſe de réel, & que les biens intelligibles ne ſont » qu'illuſions & que phantômes; car d'ordinaire on juge de la » ſolidité des biens par l'impreſſion qu'ils font ſur l'imagination, » ſur les ſens. Il y a même des perſonnes de piété, qui prou- » vent par raiſon qu'il faut renoncer à la raiſon, que ce n'eſt » point la lumiere, mais la foi ſeule qui doit nous conduire, » & que l'obéiſſance aveugle eſt la principale vertu des chré- » tiens. La pareſſe des inférieurs, & leur eſprit flatteur s'ac- » commodent ſouvent de cette vertu prétendue, & l'orgueil de » ceux qui commandent en eſt toujours très-content. De ſorte » qu'il ſe trouvera peut-être des gens qui ſeront ſcandaliſés, » que je faſſe cet honneur à la raiſon, de l'élever au-deſſus » de toutes les puiſſances; & qui s'imagineront que je me » révolte contre les autorités légitimes, à cauſe que je prens » ſon parti, & que je ſoutiens que c'eſt à elle à décider & à » regner. Mais que les voluptueux ſuivent leurs ſens : que les » ambitieux ſe laiſſent emporter à leurs paſſions : que le com- » mun des hommes vive d'opinion, ou ſe laiſſe aller où ſa » propre imagination le conduit. Pour nous, tâchons de faire » ceſſer ce bruit confus qu'excitent en nous les objets ſenſi- » bles. Rentrons en nous-mêmes, conſultons la vérité inté- » rieure; mais prenons bien garde à ne pas confondre ſes ré- » ponſes avec les inſpections ſecretes de notre imagination » corrompue. Car il vaut beaucoup mieux, il vaut infiniment » mieux obéir aux paſſions de ceux qui ont droit de comman- » der ou de conduire, que d'être uniquement ſon maître, » ſuivre ſes propres paſſions, s'aveugler volontairement en » prenant dans l'erreur un air de confiance pareil à celui que

» la vue ſeule de la vérité doit donner. J'ai expliqué ailleurs » les regles qu'il faut obſerver pour ne pas tomber dans ce » défaut; mais j'en parlerai encore dans la ſuite, car ſans cela » on ne peut être vertueux ſolidement & par raiſon «.

L'excellent homme dont nous venons de tirer ce fragment, a ſenti & préſenté les avantages & la ſuprématie de l'ordre ſuprême avec une force de gënié & une aſſurance de ſentiment à laquelle il eſt difficile de ſe refuſer de bonne foi. Je ſuppoſe néanmoins qu'un de ces hommes inſidieux, ou ſeulement un eſprit gauche, entreprît de lui échapper. Vous placez, lui diroit-il, la vraie & l'unique vertu dans l'ordre, & vous nous donnez la raiſon comme le guide infaillible dans la recherche & la découverte du point où réſide cet ordre; & par conſéquent, comme la bouſſole dans la route des devoirs. Mais cette raiſon dit ici une choſe, & une autre ailleurs; elle dit blanc à Numa, & noir à Tarquin. Chacun croit communément ſuivre la raiſon, & avoir ſa raiſon pour agir dans toutes ſes démarches. Où donc eſt la raiſon univerſelle? N'allez pas m'égarer dans le pays des intelligences; c'eſt la région des viſions, & je cherche un guide ſur la carte des réalités. L'Auteur, comme on l'a vu, a prévenu cette objection.

J'entreprends, moi, de répondre à cet homme la bêche à la main. Je lui demande d'abord s'il croit l'exiſtence d'un ordre naturel. S'il me la nie, je n'ai plus qu'à lui répondre, *tête d'étoupe, fais donc une bêche avec des aîles de papillon.* Mais il héſite, il connoît la *matiere*, & il ne la connoît que trop; le voilà donc aſſujetti à la réalité, à la vérité, à la raiſon, à la ſincerité. Un grain de bled jetté dans le ſein de la terre &

& toujours renaiſſant & ſe multipliant au même période, le force à reconnoître & à avouer le *mouvement*. Que, rétif déſormais & ſe bornant à convenir de ce qu'il ne peut nier ſans ſe nier lui-même, il refuſe d'aller plus loin, & méconnoiſſe dans le mouvement reglé, multiplié, périodique & fructueux, l'intelligence qui donne à la matiere de telles propriétés : peu m'importe alors ; c'eſt un aveugle, mais c'eſt mon frere, je dois le laiſſer tâtonner. C'eſt un ſourd, je dois lui permettre de crier. Il me ſuffit qu'il ſe rende à ce qu'il touche pour qu'il ſe range de lui-même à l'obéiſſance, à l'ordre naturel, à la coopération de l'accompliſſement de ſes Loix. Je lui montre ſon bonheur phyſique dans les regles conſtantes du mouvement imprimé à la matiere. Non-ſeulement je lui accorde qu'il en eſt une portion, mais je lui prouve qu'embraſſé lui-même dans le cercle de cette grande loi, il ne peut ſe refuſer à faire ſa partie dans le concert univerſel, ſans entraîner ſon individu & ſon eſpece, autant qu'il eſt en lui, dans la révolte, la miſere, la mort & le cahos. Je le guide ainſi pas à pas de vérités palpables en vérités conſéquentes & uſuelles, & de faits viſibles en faits répetés, meſurés & calculés. Peut-être étant une fois bien engagé dans cette route, lui arrivera-t-il, ainſi qu'à moi, d'être ſurpris, émerveillé, que ces Loix de culte, ces préceptes d'obligation qui lui furent donnés, comme à une créature libre, & digne de mériter devant ſon Auteur, ne ſoient au fond que les Rites néceſſaires & expreſſifs du mouvement ordonné à ſa portion de matiere, afin qu'elle concoure avec le tout à l'exiſtence & à la perpétuité. Peut-être ſe trouvera-t-il plus diſpoſé à reconnoître cette intelligence ſuprême, ſi parlante, ſi viſible, que ſon front armé refuſoit d'admettre comme gênante, ordonnatrice, redoutable

& vangereſſe, & qu'il ne verra déſormais que comme motrice, bienfaiſante, réchauffant tout dans le ſein de la nature, & ne réprouvant que ce qui veut s'écarter de la voye immenſe de ſes bienfaits. Peut-être enfin ſon eſprit vaincu par l'évidence, ſon cœur rechauffé par la gratitude, le rendront-ils moins indigne du culte d'amour; mais c'eſt à Dieu même à éclairer les vrais adorateurs, il nous ſuffit de conduire les hommes par la connoiſſance & la conſidération de leur propre intérêt, à concourir au bien univerſel, à l'ordre naturel, principe & baſe de l'ordre moral ici bas, principe & baſe du Droit naturel & de la Loi naturelle. Mais dans un Gouvernement, nous dira-t-on, où l'ordre eſt perverti, eſt-il poſſible de ſuivre l'ordre? Les mauvais Gouvernemens, rigoureuſement parlant, ne pervertiſſent point l'ordre; l'ordre eſt immuable; les Souverains & les Sujets ne peuvent s'en écarter qu'à leur déſavantage. Le déſordre, il eſt vrai, eſt l'œuvre des hommes ignorans ou pervers; mais l'ordre eſt l'œuvre de la ſageſſe ſuprême & le vrai gouvernement des Sociétés. Le gouvernement parfait n'eſt pas d'inſtitution humaine, les hommes ne peuvent rien ajouter ni rien retrancher à cette THÉOCRATIE, leur bonheur conſiſte à s'y conformer. Le Gouvernement du Prince n'eſt pas, comme on le croit vulgairement, l'art de conduire les hommes; c'eſt l'art de pourvoir à leur ſûreté & à leur ſubſiſtance par l'obſervation de l'ordre naturel des Loix phyſiques qui conſtituent le droit naturel & l'ordre économique par leſquels l'exiſtence & la ſubſiſtance doivent être aſſurées aux Nations & à chaque homme en particulier; cet objet rempli, la conduite des hommes eſt fixée, & chaque homme ſe conduit lui-même. Ceux qui s'écartent de la regle ſont des membres malades ou corrompus qu'il faut guérir, ou

amputer. Mais le corps ſain aſſujetti au régime preſcrit par la nature & conduit par le Médecin, ſatisfait par ſa conſtitution même, aux fonctions néceſſaires à ſa conſervation. Or cette conſtitution n'eſt pas l'ouvrage du Médecin ; c'eſt une organiſation phyſique, qu'il doit étudier pour en maintenir la régularité. Nous oſons donc entreprendre & démontrer, que le mal particulier eſt incompatible avec l'ordre, hors duquel il ne peut exiſter de bien pour aucune parcelle des choſes créées. Cette tâche eſt grande, lumineuſe, utile ; elle eſt bien grande pour nous, en effet, mais je ne déſeſpere pas de la remplir ſous la ſauve-garde & les drapeaux de l'éternelle Providence & de l'immuable Vérité, toujours ſuſceptible de démonſtration.

Le Tableau économique eſt la premiere régle d'Arithmétique que l'on ait inventée pour réduire au calcul exact, précis, la ſcience élémentaire & l'exécution perpétuelle de ce decret de l'Eternel : *vous mangerez votre pain à la ſueur de votre front.* L'homme fraternel, à qui nous en devons l'idée, a ouvert la carriere, & l'a franchie juſqu'au bout ; honneur qui ne fut accordé qu'à lui comme au plus digne bienfaiteur de l'humanité, avantage réſultant auſſi de la nature de ſon travail ; car imaginer & exécuter une telle choſe, c'eſt être parvenu aux colonnes d'Hercule par la vivacité & l'entendement ; c'eſt avoir ouvert aux humains les portes du jardin des Heſperides par les forces du cœur. La politique économique eſt donc déſormais aſſujettie au calcul ; car on ne ſçauroit appeller trop de témoins à l'épreuve de la vérité, trop d'adeptes à l'inſtruction, aux ſciences de démonſtrations.

Les calculs ſont à la ſcience économique ce que les os ſont

au corps humain. Les nerfs, les vaiſſeaux, les muſcles le vivifient & lui donnent le mouvement. Les os le défendent & le ſoutiennent. Sans les os des jambes il ne pourroit ſe lever ſur ſes pieds, ni marcher; ſans les os de ſes bras il ne pourroit lever de fardeaux, ni travailler pour ſatisfaire à ſes beſoins; la ſcience économique eſt approfondie & développée par l'examen & par le raiſonnement; mais ſans les calculs, elle ſeroit toujours une ſcience indéterminée, confuſe & livrée partout à l'erreur & au préjugé. Plus les calculs ſont inébranlables dans leur baſe, leur ſerie & leur terme, plus ceux qui ſe croyent intéreſſés à empêcher l'exploſion de la lumiere, comptant ſur l'inapplication du plus grand nombre des Lecteurs à pénétrer ces hyérogliphes invincibles, que nous appellons chiffres, ſe hâtent d'affirmer hautement que les calculs ſont faux. Le grand nombre plus enclin à répéter qu'à apprendre, devient l'écho de cette imputation, mépriſable ſitôt qu'elle eſt dénuée de preuves. Les calculs ne peuvent être attaqués que par des calculs, comme les Jugemens ne peuvent être réformés ou confirmés que par les Jugemens; & quoique les mépriſes y ſoient fréquentes, il n'y a qu'eux cependant qui puiſſent nous conduire & nous fixer à la certitude. Pour ſçavoir ſon compte, on a toujours calculé & on calculera toujours, & toujours le calcul décidera ſouverainement. Tout Calculateur peut ſe tromper; mais il faut qu'un autre le redreſſe, ſans cela toute imputation de faux contre des calculs ne ſont que bruits de trompettes. Les ſages s'arrêtent en attendant que la queſtion ſoit jugée, & juſques-là ils préſument toujours que celui qui a calculé eſt plus inſtruit que celui qui a prononcé ſans calculer. Les hommes de génie enfin contens d'envahir d'un coup d'œil ce qui leur eſt propre, dans un bloc de grandes

vérités, négligent de s'appéſantir ſur la baſe hériſſée de contregardes, qui effrayent leur rapidité, & dont ils ſuppoſent volontiers la ſolidité. Ils ne retirent d'autre avantage de cette lecture que celui d'être plus affermis dans leurs principes, & plus dédaigneux de voguer dans les mers de l'ignorance & de la contradiction ; & le tout enſemble livré à la diſpute des hommes, perd ainſi l'éclat invincible de la vérité. L'Egide de Minerve eſt obſcurcie, & ne daignera rompre le voile & pétrifier ſes ennemis, qu'aux yeux des races futures & impartiales.

Nous devons aux hommes tous les ſoins d'un véritable amour ; & c'eſt ſur-tout comme enfans chéris de nos contemporains que nous les leur devons. Notre devoir eſt donc de hâter de toutes nos forces les progrès de cette régénération. Tel eſt l'objet de mon travail, & voici la route que j'ai ſuivie.

Je n'ai rien, ou preſque rien à ajouter au développement des calculs, mais j'ai cru devoir en raiſonner la ſubſtance. Le Tableau dans ſon frontiſpice m'a tout naturellement préſenté la table & la déſignation des objets que je pouvois traiter. Mon plan général eſt de raiſonner le Tableau bien plus que de le préſenter, comme auſſi de le décompoſer par de petits Tableaux en Précis, quand les matieres l'exigeront ; de maniere que ce hyérogliphe, qui a effrayé bien des Lecteurs, devienne enfin familier à la vûe & à l'entendement. Mon plan de détail eſt de ſuivre pour cela les douze articles d'*objets à conſidérer* qui ſont à la tête du Tableau lui-même. Ce développement exigera un peu d'étendue ; mais aujourd'hui que l'agriculture, le commerce & l'induſtrie font l'objet particulier de pluſieurs Sociétés établies dans le Royaume, où toutes ces branches de la ſcience économique doivent être examinées

dans tous leurs rapports essentiels & réciproques, des vûes si sages & si importantes ont excité mon zèle à concourir avec mes compatriotes à l'étude d'une science qui décide de la prospérité des Etats & du bonheur des Peuples.

Usant des matériaux que m'ont fourni les dignes Auteurs, comme de mon bien propre, je transporte dans mes douze chapitres toutes celles de leurs idées que j'ai pu m'approprier dans les différentes sections de l'explication. Le vol n'étoit honteux à Lacédemone que quand il étoit découvert. Le Plagiat n'est tel, au contraire, que quand il est caché. Je confesse que je dois à mes devanciers tout cet ensemble exposé dans l'ordre sur lequel il est présenté dans le Tableau, qui n'est qu'une formule de calculs inventée pour combiner & décider tous les cas les plus compliqués de la science économique. Je ne risquerai pas de m'égarer dans de nouvelles routes. Je change seulement les quotités du Tableau que je présente sur le pied de deux milliards. Des Ouvrages modernes ont fixé à ce point le revenu possible & naturel d'un grand Etat, & plus on peut se rapprocher d'un principe connu & intéressant, dans une démonstration comme celle-ci, plus on se sent de courage & de force pour le travail. On verra, d'ailleurs, que je n'ai pas eu besoin d'une grande érudition pour composer cet Ouvrage, qui n'est, au fond, qu'une rédaction des Traités économiques de l'*Ami des Hommes ;* mais ces Traités qui ont paru successivement, n'ont point été assujettis à un plan général de Doctrine. J'y ai trouvé tous les principes & toutes les notions nécessaires pour former une théorie exacte & complette ; j'ai tâché de les placer dans un ordre qui pût faciliter la liaison & le développement des connoissances essentielles & évidentes de la science économique. Je ne suis pas Auteur, mais si je

puis réussir dans mon entreprise, mon travail sera utile; car la matiere qui en est l'objet est très-importante & très-peu connue. Que d'autres fassent comme moi, il n'est point d'esprits qui ne puissent être rangés dans une sorte de classe, comme les âges. Que chacun fasse entendre à sa classe le Tableau économique, il aura cooperé à l'œuvre la plus sainte & la plus indispensable ici bas, qui est d'attirer sans cesse le foyer de la fabuleuse Vesta, & de la charité toujours présente, toujours inspirée aux hommes par la lumiere divine.



AVERTISSEMENT.

CET Ouvrage a été imprimé ſur la copie d'un Manuſcrit. Il s'eſt gliſſé dans l'impreſſion des fautes qui cauſent quelques contre-ſens, contre leſquels le Lecteur doit être en garde, & qu'il peut éviter facilement en corrigeant ces fautes.

Page 2, *ligne* 30, ſecond, *liſez* ſecond.
Page 4, *lig.* 6, ſeps, *liſez* ceps.
Idem, *lig.* 24, réunion, *ôtez* la virgule.
Idem, *lig. derniere*, l'enſemble, *liſ.* l'exemple.
Pag. 6, *lig. premiere*, préliminaire, *liſez* préliminaires.
Pag. 9, *lig.* 43, agrais, *liſez* agrèts.
Pag. 10, *lig.* 38, richeſſes fermieres, *liſez* riches Fermiers.
Pag. 12, *lig.* 3, dominent, *liſez* diminuent.
Pag. 18, *lig.* 21, de change, *liſez* d'échange.
Pag. 19, *lig.* 16, ſans altération de, *ôtez* de, *&* *mettez* une virgule.
Idem, *lig.* 26, *ôtez* la virgule *qui eſt entre* politiques, dérivées, *& remettez-la après* étude.
Pag. 20, *lig.* 26, meandre, *liſez* Méandre.
Idem, *lig.* 30, auprès l'une de l'autre, *liſez* l'une auprès de l'autre.
Pag. 21, *lig.* 13, équivalent, *liſez* l'équivalent.
Idem, *lig.* 25, prend le cercle, *liſez* prend la place du cercle.
Pag. 23, *lig.* 24, reflect, *liſez* reflet.
Pag. 27, *lig.* 9, quelqu'atération, *liſez* quelque altération.
Pag. 28, *lig.* 8, ci-deſſus, *liſez* ci-deſſous.
Idem, *lig.* 28, de l'Aix, *liſez* de Foix.
Idem, *lig.* 39, ſuite, *liſez* fuite.
Pag. 29, *lig.* 35, entretient, *liſez* entretien.
Pag. 34, *lig.* 3, contaire, *liſez* contraire.
Pag. 36, *lig.* 13, cours, *liſez* court.
Pag. 41, *lig.* 3, reniſſantes, *liſez* renaiſſantes.
Idem, *lig.* 13, la leſine, *liſez* ſa leſine.
Pag. 42, *lig.* 34, approfodis, *liſez* approfondis.
Pag. 43, *lig.* 15, un calcul, *liſez* en calcul.
Idem, *lig.* 30, en cela, *liſez* & cela.
Idem, *ligne* 31, *mettez* une virgule *après* opération.
Pag. 47, *ligne premiere*, nul, *liſez* nulle.
Idem, *lig.* 28, communication, *liſez* conſommation.
Pag. 53, *lig.* 16, par l'état, *liſez* par l'éclat.
Pag. 55, *lig.* 12 fenéans, *liſez* fainéans.
Pag. 58, *lig.* 42, *effacez* de l'homme, *& au lieu de* verſez dans ſon ame, *liſez* verſez dans l'ame de l'homme.
Pag. 60, *lig.* 39, ſemle, *liſez* ſemble.
Idem, *lig.* 40, conſeqbuent, *liſez* conſéquent.
Pag. 61, *lig.* 31, en ce que, *liſez* en raiſon de ce que.
Pag. 63, *lig.* 20, tourne & court, *liſez* tourne court.
Idem, *lig.* 35, de ce qu'il, *liſez* de ce qui.
Idem, *lig.* 36, lieux, *liſez* lieues.
Pag. 70, *lig.* 20, ſtérilee, *liſez* ſtérile.
Pag. 73, *lig.* 41, contradictoirement, *liſez* contradiction.
Pag. 74, *lig.* 7, ne change, *liſez* ne ſe change.
Idem, *lig.* 21, & lui procurer, *liſez* & à qui on veut procurer.
Idem, *lig.* 22, on lui procurer, *liſez* on lui procure.
Pag. 76, *lig.* 5, ma langue ne ſoit, *liſez* ma langue ſoit.
Idem, *lig.* 15, tenoit, *liſez* tournoit.
Pag. 85, *lig.* 43, y concourent, *liſez* y courent.
Pag. 87, *lig.* 14, décidés, *liſez* décides.
Pag. 88, *lig.* 39, cutliver, *liſez* cultiver.
Pag. 90, *lig.* 4, qui la, *liſez* qui le.
Idem, *ligne* 23, qui ſurcharge, *liſez* qui la ſurcharge.
Pag. 92, *premier ſommaire marginal*, ne gagne du terrein & qu'il ne, *effacez ces deux* ne.
Idem, *deuxieme ſommaire*, ſi verſés, *liſez* ſi divers.
Pag. 94, *lig.* 6, Commerçans continuellement, *liſez* Commerçans ſont continuellement.
Pag. 95, *lig.* 4, n'en impoſe, *liſez* & n'en impoſe.
Pag. 96, *lig.* 28, point un propriétaire qui puiſſe jouir réellement de l'or, *liſez* point propriétaire de l'or.
Pag. 99, *lig.* 3, de s'y, *liſez* & de s'y.
Pag. 101, *lig.* 7, faciliter, *liſez* ſur ce qu'elle facilite.
Pag. 102, *lig.* 6, ces révolutions, *liſez* les révolutions.
Pag. 103, *lig.* 35, menace, *liſez* & menace.
Pag. 105, *lig.* 21, *après* domine, *mettez* virgule.
Idem, *lig.* 23, *après* gouvernement, *mettez* point & virgule, *& ôtez* le point & virgule *après* bouleverſéas.
Pag. 112, *lig.* 25, d'Iris, *liſez* d'Iſis.
Pag. 120, *lig.* 38, n'auroit, *liſez* n'auroient.
Pag. 122, *lig.* 19, réduit, *liſez* réduits.
Pag. 131, *lig.* 6, de 600 livres, *ajoutez* par charrue.
Idem, *lig.* 8, feront, *liſez* fera.
Pag. 140, *lig.* 27, 30 arpens, *liſez* 30 millions d'arpens.
Pag. 149, *lig.* 9, *premiere colonne*, claſſe ſtérile, *liſez* claſſe productive.
Pag. 152, *lig.* 8, de déréglement, *liſez* de réglement.
Pag. 153, *lig.* 7, genre *liſez* génie.
Idem, *lig.* 39, établi, *liſez* établie.
Pag. 161 *lig.* 16, ſes, *liſez* ces.
Pag. 168, *lig.* 14, plutôt que de, *liſez* plutôt de.
Pag. 179, *lig.* 17, les grands, *effacez* grands.
Pag. 181, *lig.* 13 *&* 14, enſaigner, *liſez* engeigner.
Idem, *lig.* 32, celle là n'eſt, *liſez* celle-là qui n'eſt.
Idem, *lig.* 33, traités. Qui, *liſez* traités, qui.
Pag. 185, *lig.* 3, la fortune, *liſez* ſa fortune.
Pag. 189, *lig.* 17, la route, *liſez* la roue.

Pag.

Page 195, *lig.* 40, souffroient, *lisez* souffriroient.
Pag. 198, *lig.* 44, de déréglement, *lisez* de réglement.
Pag. 205, *lig.* 15, privilégies les, *lisez* privilégier d'entre ces enchérisseurs les.
Pag. 207, *lig.* 16, malheureux, *lisez* malheurs.
Pag. 211, *lig.* 3, à la recette, *lisez* à la moitié de la recette.
Pag. 229, *lig.* 28, qui doivent, *lisez* qui doit.
Idem, *lig.* 35, de même profit, *lisez* de menu profit.
Pag. 231, *lig.* 15, la mauvaise qualité de la terre & le défaut d'amélioration, *en italique.*
Pag. 232, *lig.* 21, ces avantages, *lisez* ces avances.
Pag. 233, *lig.* 3, n'oseroit en faire, *lisez* n'oseroit faire.
Idem, *lig.* 39, dans cet état, *lisez* dans son état.
Pag. 234, *lig.* 29, & que le, *lisez* & où le.
Pag. 236, *lig.* 17, de foncer, *lisez* défoncer.
Pag. 237, *lig.* 1, se porte, *lisez* le porte.
Pag. 241, *à côté de la seconde accolade*, 440, *lisez* 240.
Idem, *lig.* 29, 16 liv. 1 sol, *lisez*. 16 s. 1 d.
Idem, *lig.* 30, 8 livres, *lisez* 8 s.
Pag. 242, *lig.* 2, à 27 livres, *lisez* à 30 liv.
Idem, *lig.* 32, 4 s. 9 deniers, *lisez* 9 sols pour le propriétaire.
Pag. 246, *lig.* 23, s'ils recevoient, *lisez* s'ils ne recevoient.
Pag. 247, *ligne pénultieme*, *effacez* aux dépenses.
Pag. 299, *lig.* 21, Médecine, *ajoutez* ou l'art de guérir en général,

TABLE
DES CHAPITRES.

CHAPITRE I. *Trois ſortes de dépenſes dans l'Odre Économique indiquées dans le Tableau.* Page 1
CHAPITRE II. *La ſource des Dépenſes.* 7
CHAPITRE III. *Des avances des Dépenſes.* 23
CHAPITRE IV. *La diſtribution des Dépenſes.* 36
CHAPITRE V. *Les effets des Dépenſes.* 46
CHAPITRE VI. *De la reproduction des Dépenſes.* 72
CHAPITRE VII. *Les rapports des Dépenſes entr'elles.* 118
CHAPITRE VIII. *Rapports des Dépenſes avec la Population.* 153
CHAPITRE IX. *Rapports des Dépenſes avec l'Agriculture.* 187
CHAPITRE X. *Rapports des Dépenſes avec l'Induſtrie.* 295
CHAPITRE XI. *Rapports des Dépenſes avec le Commerce.* 338
CHAPITRE XII. *Rapports des Dépenſes avec les Richeſſes d'une Nation.* 386

Fin de la Table des Chapitres.

ÉCONOMIE



ÉCONOMIE
GÉNÉRALE ET POLITIQUE
DE L'AGRICULTURE.

CHAPITRE PREMIER.

Trois sortes de Dépenses dans l'Ordre Économique, indiquées dans le Tableau.



ANS l'ordre primitif institué par le Créateur en faveur de sa créature chérie, les moyens prévenoient les besoins. Dans l'ordre successif, décerné par la Justice suprême, les besoins ont dû chercher les moyens; ceux-ci procurer la subsistance, qui n'est autre chose que l'attente de nouveaux besoins.

Les Dépenses précédent tout dans l'ordre économique.

Tel est l'ordre sur lequel a roulé d'abord la vie humaine. Le besoin est l'ame de tout notre travail; la Société n'est qu'un moyen, & son objet est la subsistance. L'enfant commence par dépenser aussi-tôt qu'il est né, & avant qu'il puisse travailler à se procurer lui-même sa subsistance. Des hommes dénués de tout, qui arrivent dans un desert, qui s'y fixent, y vivent d'abord des productions spontanées qu'ils y trouvent, avant qu'ils puissent eux-mêmes en faire naître par leurs travaux. Il faut donc que les dépenses précédent par-tout la reproduc-

tion des dépenses que les hommes font renaître & perpétuent par le travail. Car préalablement à tout, il faut que l'homme dépense journellement pour subsister, & travailler à accroître & perpétuer sa subsistance. Ainsi la dépense est le premier objet à considérer dans le développement de l'ordre économique; &, en suivant le fil, on retrouve toujours la même suite de dépense, parce que la subsistance de l'homme est une dépense ou consommation continuelle & indispensable.

Origine des Sociétés. C'est donc la faim & le besoin continuel de la subsistance, qui réduit l'homme au travail par lequel il obtient la reproduction de sa subsistance. Mais sa subsistance s'étend à plusieurs besoins ensemble; il ne peut vaquer qu'à un seul travail à la fois. Il s'est uni avec d'autres hommes, pour que la communauté de travaux pourvût à la multiplicité de besoins. Tel est l'objet de la Société, tel est son ébranlement & sa marche.

Pour réduire au simple nos propositions par des exemples, examinons la Société dans sa naissance, & considérons une famille isolée. Le pere & la mere usés de travaux, n'ont désormais que la surveillance & la direction des objets auxquels ils s'employerent autrefois. Tout le travail roule sur les enfans. D'entre ceux-ci, les uns travaillent à la terre & à la garde des troupeaux, & en tirent les provisions nécessaires pour la subsistance de toute la famille. Les autres déterminés par leur sexe, leur foiblesse, leur industrie ou leur choix, vaquent aux soins dont ils soulagent les agens du gros travail, ont attention à conserver les provisions, à préparer les alimens, à filer la laine, & à couper les cuirs destinés à la chaussure & aux vêtemens, &c.

Voilà donc déja trois classes dans cette famille. L'une, ordonnatrice ou dépositaire de la récolte, veille, soit à la garde, soit au bon ordre & à l'économie de la dépense des productions obtenues par le travail, &c. L'autre, productive, puisque c'est par son travail que tous les biens usuels naissent sur le domaine de sa Société. La troisieme, industrieuse, dont le travail fécond ne produit rien, mais conserve, façonne & approprie les biens aux besoins de la Société commune.

De ces trois classes, la premiere est nécessaire aux autres pour maintenir entr'eux l'ordre & l'union. La seconde est la plus indispensable, puisqu'elle fournit l'aliment à toutes les trois, ce qui est le premier & le plus pressant besoin; elle seule même pourroit en quelque sorte se passer des autres en se réduisant au nécessaire absolu. La troisieme est très-utile encore en procurant les commodités, & en apprêtant les biens pour les divers usages de la vie. Elle coopere aux travaux de premier besoin, en épargnant aux Ouvriers de la classe productive le tems qu'ils eussent employé à pourvoir aux nécessités de second besoin. Elle complette, en un mot, la vie humaine, & perfectionne la Société.

Dans le détail primitif de cette ébauche de Société, il est aisé de voir, 1°. que la premiere classe a besoin d'une subsistance libre & indépendante, puisqu'elle est destinée à consommer sans rien produire, & sans contribuer en rien à la subsistance ni aux commodités, que par le coup d'œil & l'enseignement : 2°. Que la seconde classe a besoin d'une

subsistance forte, d'une aide continuelle & d'une grande attention à la conservation des facultés & des moyens nécessaires pour l'exécution de la culture du patrimoine, puisqu'elle est destinée à fournir à la subsistance de toutes les trois : 3°. Que la troisieme classe qui pourvoit à tous les soins ci-dessus, à la réserve de ceux de la subsistance, est très-utile par cela même, & doit pareillement être attachée à la Société par une subsistance aisée, & par toutes sortes d'encouragemens dans son travail économique & précieux.

On voit clairement encore que toutes ces parties roulent l'une dans l'autre, & l'une par l'autre ; que plus la premiere classe a de vigilance & d'attention, plus le travail est continu, bien ordonné & fructueux. On voit que plus la seconde classe a de moyens & de forces tendues au labeur, plus la subsistance est abondante, le superflu consolant contre les cas fortuits qui pourroient nuire à la production courante, & plus aussi la troisieme classe trouve d'objets de travail, de service, d'arrangement, de préparation & fabrication. On voit enfin que plus la troisieme classe est laborieuse & pleine d'industrie, plus les deux autres jouissent des commodités de la vie, & ont en ce genre d'utiles serviteurs.

Dans ce rouage si bien assemblé, on découvre néanmoins clairement d'où part le mouvement. La terre est la source de la production ; mais elle ne produit au gré de nos besoins, que par le moyen du travail & des facultés de ceux qui la cultivent. C'est à bon droit que nous appellons la classe des Cultivateurs, Classe *productive*. Les productions sont ensuite ouvrées & appropriées à nos besoins par la classe *industrieuse* ; mais quelque nécessaire qu'elle soit, nous ne pouvons la nommer ainsi, 1°. parce que l'industrie ne lui est point exclusivement attribuée, puisqu'il faut de l'industrie aussi aux Cultivateurs ; 2°. parce qu'il s'agit ici de distinguer la propriété fonciere des choses, & que l'état des ouvrages de l'industrie manufacturiere ayant tellement fasciné les yeux dans ces tems modernes, qu'elle a fait négliger & opprimer même la classe cultivatrice, il importe principalement de redresser les faux calculs à cet égard. Nous la nommons donc Classe *stérile*, parce qu'effectivement elle l'est. On a beau dire qu'elle produit la forme ; produire la forme, c'est produire rien, dans le vrai sens qu'on doit donner ici à ce mot, & dans la réalité de la chose. Mais tout ceci s'expliquera mieux encore dans la suite. Nous n'en sommes encore ici qu'à la distinction des classes, & c'est celle qui fournit aux dépenses, que nous devons considérer. Pour en revenir-là, reprenons en bref la formation de la Société.

Une autre famille vient se placer à côté de cette premiere, & trace le plan de sa subsistance sur le territoire voisin. Les limites respectives sont circonscrites & convenues. La même loi de penchant, & qui plus est, de nécessité, qui établit la paix & le secours mutuel entre les deux premiers hommes, décide le même arrangement entre les deux premieres familles. L'une occupe la plaine, l'autre les côteaux ; l'une possède les champs & les pâturages, l'autre les vignobles & les vergers. L'échange vient s'offrir de lui-même comme le truchement des besoins & le sceau de la confraternité.

Origine du Commerce.

En effet, il convient bien mieux au possesseur d'un champ fertile, de donner son bled au Vigneron son voisin, en échange de sa denrée naturelle, que de couvrir son champ, qui lui eût donné d'abondantes récoltes, de ceps qui ne rapportent que des raisins de peu de valeur. De même, le Vigneron placé sous un aspect favorable, verroit brûler ses moissons par les mêmes rayons qui mûrissent ses raisins : mais certain désormais qu'il aura sa part à la récolte de son voisin, pourvu qu'il recueille assez pour pouvoir lui faire part de la sienne, il se livre avec ardeur au travail que son terrein demande. C'est ainsi que la classe productive a tout naturellement aussi les avantages de l'autre classe, relativement à ses voisins; car le Laboureur aide au Vigneron en lui préparant, sans le sçavoir, la provision la plus nécessaire.

Il s'ensuit de ceci, que l'échange rend le superflu nécessaire. Car si je n'ai que mon nécessaire de bled, je n'en sçaurois échanger; & si je n'échange, je manquerai de tout le reste. Or n'avoir qu'une seule chose au milieu de tant de besoins, c'est presque manquer de tout. Ainsi le commerce des dépenses devient nécessaire entre les hommes même d'une même classe.

Formation des Etats ou Nations.

D'un certain nombre de familles adjacentes les unes aux autres, se forment les sociétés; d'un nombre de sociétés, les Etats.

Les Etats ne sont autre chose qu'une multitude de familles liées par les mêmes Loix politiques, qui ont un point commun de réunion, d'obéissance dans le droit public. Cette réunion peut être opérée de force; mais elle ne se soutient régulierement que de gré. La société reçoit de nouveaux avantages politiques & économiques en s'étendant, jusqu'au point du moins que les bornes de la nature permettent, c'est-à-dire, tant que les différens membres d'un même corps peuvent s'entre-aider mutuellement, tant que les différentes portions du territoire de l'Etat peuvent, ou par leurs productions en tout genre, ou par leur industrie, ou par leurs débouchés, donner & rendre des secours respectifs aux autres portions.

C'est dans cet état de grande société & sous la forme d'Etat, que nous considérons le bon ordre du gouvernement économique d'une Nation agricole. En effet, dans les parties de l'Univers qui sont peuplées, tout est Etat, ou par sa propre force, ou par ses rapports avec ses voisins, & leurs différentes combinaisons politiques entr'eux.

Adoption des monnoyes pour la facilité du Commerce.

Les nécessités des rapports ont rapproché les familles, lié les sociétés, & formé les Etats. Ces rapports ont un jeu continuel par le moyen des échanges. Tout ce qui facilite les échanges, facilite les rapports & remplit l'objet de la société. Les hommes sont convenus de regarder certains métaux comme une matiere commune qui rend cette facilité prompte & rapide. Le signe est lui-même une richesse qui vaut la la chose, & l'exprime en équivalent.

Nous allons donc traiter des choses selon leur état actuel; mais qu'on ne perde point de vue leur véritable racine mise à découvert dans l'ensemble ci-dessus & d'une simple famille.

Tout ici roule sur la *dépense*, c'est-à-dire sur la consommation. Car on ne sçauroit trop tôt prévenir ici, pour écarter l'idée dominante de l'argent monnoyé, que nous n'entendons pas, comme le vulgaire, par le nom de dépense, l'emploi de l'argent pour les achats, mais l'emploi même des biens usuels, que les hommes consomment, & dont ils usent pour leurs besoins & leur satisfaction. Ainsi dépense & consommation sont ici à peu-près synonymes : je dis à peu-près, parce qu'il y a des choses dont on use sans les consommer & les détruire, & dont par conséquent l'usage ne se rapporte pas exactement au mot *consommation*. Mais ce mot pris dans un sens plus générique, peut servir à déterminer ce qu'on doit entendre par *dépenses*, & à écarter l'idée dominante de l'emploi de l'argent même, qui sert à racheter les biens usuels, lesquels, rigoureusement parlant, sont toujours l'objet des dépenses. Les Colonies Angloises & Françoises de l'Amérique, qui ne commercent pas avec de l'argent, n'en sont pas moins opulentes, & ne dépensent pas moins en jouissance des biens usuels ; & ces biens n'ont pas moins une valeur vénale qui en aprécie la dépense, par le prix que les biens usuels qu'ils dépensent, vaudroit en échange avec l'argent monnoyé. Après cette explication, il est à présumer qu'on ne confondra pas ici les dénominations de cet argent, ni cet argent même, qui désigne les prix des biens usuels, avec les dépenses mêmes de ces biens, sur-tout quand il ne s'agira point de leur achat, ou de leur échange actuel en argent.

Produit de la récolte.

Il faut que le Cultivateur recueille non seulement pour sa subsistance, mais encore pour rendre à la terre de quoi reproduire l'année d'après, ce que nous appellons *semaille*, & pour faire vivre toutes les classes de la Société qui ne cultivent pas. Dans la Société formée, les *Propriétaires*, c'est-à-dire, les maîtres du champ représentent la partie surveillante, ordonnatrice, ou si l'on veut, oisive, que nous avons dit ci-dessus. Les besoins se sont tellement multipliés par l'émulation, la peuplade, la recherche, &c. qu'ils ont étendu & perfectionné l'art de la Cultivation. Celui-ci a trouvé la terre féconde en raison des soins & des travaux qu'il lui a attribués. La possession même du champ a été mise à prix, & le droit de la cultiver, à l'enchere.

Possession, vénalité, fermage des biens-fonds.

C'est le prix de cette enchere qu'on appelle *revenu*. Le revenu est en effet l'excédent du produit de la terre par-delà ce qui doit en être consommé en frais d'exploitation pour procurer la récolte suivante. Ce revenu est en apparence libre & disponible dans les mains de celui qui le reçoit. Cependant nous verrons tout-à-l'heure que ce n'est que son reversement qui fait aller toute la machine économique, & qui opere la circulation, aussi nécessaire au maintien d'un Etat, que celle du sang l'est à la vie de l'homme. Nous verrons de plus que ce reversement a des regles fixes dont le moindre dérangement ébranle la machine, altere le revenu, empêche la reproduction.

Trois sortes de dépenses relati-

Maintenant il suffit de dire, après cette courte exposition des notions

ves aux trois classes de la Société, sçavoir, la classe productive, la classe des propriétaires, & la classe stérile.

préliminaire d'après lesquelles nous partons, que les dépenses d'une nation se réduisent à trois classes.

1°. A la rétribution des hommes employés aux travaux productifs, c'est-à-dire, à l'exploitation annuelle des biens-fonds, qui eux-mêmes produisent la rétribution des hommes employés à cette exploitation, & restituent toutes les autres sortes de dépenses qu'elle exige annuellement, & qui produisent de plus un revenu aux propriétaires à qui les biens fonds appartiennent.

2°. Aux dépenses annuelles du revenu, par lesquelles les Propriétaires jouissent de ce revenu, en achetant les denrées & les marchandises dont ils ont besoin, & en payant par ces achats les services & les travaux des hommes employés à faire naître & à apprêter ces richesses, qui fournissent elles-mêmes la rétribution & le revenu.

3°. Aux dépenses stériles faites par les hommes occupés aux services & aux travaux, qui non-seulement ne produisent pas de revenu, mais qui ne produisent pas même la rétribution qui est due aux hommes qui s'y emploient. Leur rétribution, en effet, ne peut être payée que par les richesses que les travaux des hommes de la classe productive font naître annuellement du sein de la terre.

Les Artisans qui fabriquent les étoffes, les Marchands qui les trafiquent, les Voituriers qui les transportent, les Tailleurs qui en forment des habits, un Avocat qui plaide une cause, le Domestique qui le sert, tous ces hommes ne peuvent dépenser qu'à raison de la rétribution qui leur est payée par ceux qui les emploient ou qui achetent leurs ouvrages. Car leurs travaux & leurs ouvrages ne leur procurent rien au-delà de cette rétribution, qui est elle-même une dépense pour ceux qui la payent. Qu'on remonte à la source de ce payement, en suivant la marche de la circulation des espèces représentatives de la richesse dans les différentes mains par où elles ont passé, l'on trouvera qu'il provient uniquement de la terre, qui produit seule tous les biens de notre usage.

Cette vérité si simple, & qui néanmoins semble avoir souvent échappé à l'entendement humain, doit être remise sous les yeux par tous les détails, pour en démontrer l'évidence.

Voilà donc les trois sortes de dépenses énoncées : appliquons maintenant au tableau qu'on vient de représenter, & dont l'explication sommaire est l'objet de notre travail, le résultat de ce commencement de déblai. Sur la premiere ligne & à la tête de tout, paroissent les trois sortes de dépenses. A la droite sont les *dépenses productives relatives à l'Agriculture;* au centre, les *dépenses du revenu;* à la gauche enfin, les *dépenses stériles relatives à l'Industrie.* On verra dans la suite le partage & l'emploi de ces diverses dépenses : on verra comment leur quotité est égale ; c'est-à-dire comment il se fait que, pour que la classe propriétaire puisse dépenser annuellement deux mille livres, (qui doivent être sous-entendues deux milliards), il faut que la classe productive



dépenſe pareille ſomme, & que la claſſe ſtérile la dépenſe auſſi. On ne doit point prématurer ici l'explication & la preuve de ces vérités; nous marchons pied à pied; il ſuffit d'avoir, en paſſant, fixé l'attention ſur les baſes préliminaires; rentrons dans l'ordre de notre explication des douze objets expoſés à la tête du tableau.

Nous venons d'énoncer ce que c'eſt que les trois ſortes de dépenſes d'une Nation, nous avons expliqué comment elles ſe rapportent toutes à une ſeule & unique ſource. Examinons maintenant quelle eſt cette ſource.

CHAPITRE II.

La ſource des Dépenſes.

NOUS cherchons quelle eſt la ſource des dépenſes: ce ſont les dépenſes elles-mêmes, & nous l'allons voir.

Des hommes, comme on l'a déjà obſervé, arrivent dans un deſert, aſſujettis à des beſoins de ſubſiſtance dès leur réveil, & ſemblables à l'enfant qui ſort du ventre de la mere, qui demande à tetter, avant tout: il faut qu'ils vivent avant d'agir: & lorſqu'ils agiſſent, la terre leur offre quelques fruits ſauvages, des racines, du gibier, des poiſſons, &c. Ils dépenſent ce revenu primordial, avant que d'être en état de s'en procurer d'autres par de nouveaux moyens. Leurs beſoins augmentent avec leur nombre. Il faut une plus grande ſubſiſtance; il faut uſer d'adreſſe & d'engins pour attraper le poiſſon & le gibier, &c. Un Triptoleme, un Mango-Capac leur apprennent qu'en ſillonnant la terre, en inſinuant dans ſon ſein les grains des plantes propres à leur nourriture, ils peuvent en accroître le nombre & la production. Les pierres tranchantes, le bois dur affilé par le moyen du feu, ſont les outils par leſquels leur induſtrie, en ſon enfance, ſeconde leur néceſſité & leur travail. Ils voyent renaître la ſubſiſtance, la ſéchent, la ſerrent pour les beſoins courans & pour la réſerve, & ne perdent pas un inſtant pour recommencer leurs utiles travaux. Les ſecours ſont plus fructueux en raiſon de ce que plus de mains, plus expérimentées, y ont coopéré. La conſommation de la récolte, c'eſt-à-dire la dépenſe, précéde ainſi la récolte future; & de dépenſe en dépenſe, de récolte en récolte, la production s'étend, la ſociété ſe forme, l'abondance s'établit, l'induſtrie proſpere à ſon niveau, & tout prend le branle de la circulation portée à force de temps & de labeur à ſon point de proſpérité.

Les dépenſes naiſſent par les dépenſes.

C'eſt ainſi que la dépenſe a précédé le revenu, qui devient ſeul néanmoins le cannevas & l'objet de la dépenſe. La ſource de la dépenſe actuelle eſt la dépenſe précédente, qui ſeule peut établir la poſſibilité du travail, toujours inſéparable de la dépenſe. De l'excédent du fruit

du travail, au-delà du premier besoin, est provenu la richesse première; c'est-à-dire, un produit qui n'est pas indispensablement nécessaire à la consommation prochaine. Ces richesses peuvent seules accroître la reproduction en facilitant le travail, à qui elles doivent leur existence.

Dépenses primitives des secours d'exploitation.

En effet, quoique les richesses naissent & renaissent continuellement de la terre, & ne puissent naître que de là, cependant la terre est nulle sans les travaux des hommes. Un homme, avec ses facultés naturelles, ne peut ouvrir le sein de la terre. Il a d'abord fallu qu'il se procurât l'aide d'un outil tranchant. L'acquisition de cet outil est d'abord une premiere richesse sans laquelle la terre ne produit rien. Cet homme travaillant à bras, avec son outil, peut à peine se procurer sa subsistance & celle de sa famille; & le voilà privé de tous les besoins accessoires. Il a trouvé le moyen de s'aider d'animaux plus forts que lui, pour traîner son outil tranchant & ouvrir plus rapidement la terre; autre richesse que ces animaux. La terre s'épuise, & il lui faut rendre continuellement en engrais ce qu'elle a versé de graisse & de sels dans le sein de la production. Ces engrais sont du fumier en masse qu'on a eu soin de ramasser, de fomenter, de mêlanger, de réduire; de la marne qu'on a tirée des entrailles de la terre; des cendres, des mélanges, &c. autres richesses à amasser. Il a fallu les voiturer, & pour cela se procurer les mêmes secours que pour le labour. Toutes ces choses sont richesses réelles extraites de la terre, puisque tout en vient.

Revenu.

Toutes ces richesses sont le fruit du travail opiniâtre de l'homme, qui fait amas des choses nécessaires. Le travail est donc la source des richesses, & de l'accroît des dépenses qui les ont fait naître; ces richesses d'accroît n'ont de véritable objet & d'emploi, que celui de se renouveller, d'étendre, & de perpétuer la dépense.

Je dis, de se renouveller, parce que tout est périssable ici bas. Il faut donc que tout soit remplacé. Le besoin journalier de ma subsistance m'annonce le besoin des provisions; ce dernier, celui des richesses coadjutrices de mon travail; & celles-ci l'attente de ma coopération, c'est-à-dire de la récompense de mon travail.

C'est de là que vient le mot de *Revenu;* c'est-à-dire, le retour annuel des richesses d'accroît ou des provisions qui doivent fournir à la subsistance journaliere. La portion conventuelle d'un Chartreux est son revenu, comme la rente du plus grand propriétaire est le sien, comme le fisc du plus grand Souverain est aussi le sien.

Il y a certainement une différence, en ce que l'un n'est que consommateur, & que les autres sont ordonnateurs & distributeurs. Mais nous en traiterons dans les Sections suivantes. Il suffit d'établir dans celle-ci, 1°. Que la dépense commence tout ici bas, qu'elle est la source du travail, celui-ci la source des richesses; les richesses, celle du revenu, qui fournit à la continuation des dépenses. C'est ce que nous avons désigné dans ce peu de mots. 2°. Comment doit couler cette source, & comment elle doit être dirigée, pour ne jamais tarir ni s'engorger. Les différens

différens développemens que nous nous sommes prescrits, ameneront par degrés la pleine & entière démonstration de cette dernière proposition. Mais il faut en tracer ici les principes préliminaires.

Traitons d'abord du premier de ces deux points, sçavoir, des moyens nécessaires pour empêcher la source des dépenses de tarir. Nous avons dit que le revenu étoit l'excédent disponible des biens provenans de la production par-delà ce que la cultivation en consommoit. Nous avons montré que cet excédent ne pouvoit être retiré de la terre que par l'emploi des richesses & la coopération du travail. Il faut donc considérer la fertilité comme une étoffe précieuse dont la terre fournit la trame, dont les richesses d'exploitation sont le tissu, & dont le Cultivateur est le Fabricant indispensable.

Autorité tutélaire.

On sçait que la propriété du fonds de la terre est la base de toute société. La souveraineté n'est physiquement fondée que sur cela, & la subdivision du territoire de l'Etat en propriété, irrévocablement assûrée par les Loix aux différentes familles, est une branche nécessaire de cette tige. Vainement objecteroit-on que quelques Sociétés vivent en commun; ce ne sont que des brigands qui n'ont ni territoire ni patrie, ou des Nations sauvages, qui vivent encore dans l'état de misère où nous avons peint les premiers hommes arrivés dans un désert. Les Spartiates, qui subsistoient en commun des fruits d'un territoire qu'ils faisoient cultiver par des esclaves, ne peuvent en ce sens être regardés dans la Grèce, que comme le seroit dans un Royaume, une Communauté de Religieux, jouissans de toute immunité chez eux, & vivants sur le patrimoine commun de l'Abbaye. En ce sens chaque famille jouit ainsi de son patrimoine; les fruits en sont partagés, & communs aux peres & aux enfans, aux maîtres, aux valets, à tout ce qui compose la famille. Si elle ne se fait pas ses loix générales, elle jouit du bénéfice de celles qui maintiennent la société dont elle fait partie. Si elle ne jouit pas d'une pleine immunité, ce dont elle contribue en faveur de la Commune, est le rachat de sa propre sûreté. En un mot, sans propriété du fonds, plus de société; sans le territoire de Lacédémone, plus de Spartiates.

Propriété.

La propriété du fonds de la terre est, des trois parties que nous avons déduites ci-dessus, & qui sont indispensablement liées les unes aux autres, la seule immuable, & celle qui doit répondre à l'état de tout le reste. Voilà la trame, venons au tissu; c'est-à-dire, aux richesses d'exploitation.

C'est ici la partie la plus importante, & celle néanmoins des trois, à laquelle on a fait le moins d'attention jusqu'à présent, & dont on a le moins connu l'immunité sacrée. Comme nous détaillons tout ici dans le simple, il faut définir ce que nous entendons par *Richesses d'exploitation*. Nous appellons ainsi le fonds d'avances & d'agrais de cultivation qui viennent solliciter, fomenter, & remuer la terre à l'aide du travail du Cultivateur, & qui sont inséparables de sa dépense de subsistance.

B

Nous en détaillerons la nature, & l'évaluation dans le Chapitre suivant. Il suffit maintenant de les désigner. Ces richesses, sans lesquelles la terre est stérile à notre égard, ne sont point annexées à la propriété du fonds. Au contraire, l'ordre compliqué d'une société formée demande que le propriétaire jouissant d'un revenu fixe & disponible, ne soit chargé que des dépenses d'entretien du fonds, & du soin de servir le public, & de sa personne, & d'une portion de son revenu. Les richesses de l'exploitation périssables, & qui demandent un soin & une attention continuelle, tant pour leur conservation que pour leur emploi journalier & momentané, doivent appartenir au Cultivateur lui-même, qui prend à entreprise l'exploitation du fonds, & que nous appellons *Fermier*. Le Fermier alors est, dans l'ordre économique, égal au Propriétaire du fonds. Ils font ensemble un traité mutuel d'association aux produits de la cultivation; l'un fournit son champ, l'autre ses richesses, qui seules peuvent le féconder; & ils conviennent ensemble des articles de l'association, dans lesquels le propriétaire, qui veut disposer de sa personne & de son temps, céde, pour un revenu fixe & prescrit, la totalité de la production au Fermier, qui prend, à ses risques & fortunes, les hasards, soit en bien soit en mal. Heureuse & solidement puissante la Nation, où le Fermier aborde poliment le Propriétaire, regle le compte; & la quittance reçue, dit: *Monsieur, maintenant je ne vous dois plus rien, faites apporter à déjeuner pour que nous buvions ensemble*! Quoi qu'il en soit, voilà ce que c'est que les richesses d'exploitation, dont l'importance première n'est que trop souvent méconnue.

Le Fermier est, par ses richesses d'exploitation, co-propriétaire avec le possesseur du bien-fond.

L'état de Fermier n'est pas mercenaire ou dépendant du commandement & de la rétribution d'autrui, il est copropriétaire de revenu.

Immunité des richesses d'exploitation.

En effet, l'enlévement forcé des richesses d'exploitation par les ravages de la guerre, ou du brigandage, peut avoir été regardé comme un fléau & une injustice, que les loix mêmes de la guerre préviennent autant qu'il est possible; mais la spoliation ou la diminution de ces richesses privilégiées, par les voies légales ou habituelles, telles que l'assiette des impôts sur ces objets, ou sur la personne de ceux qui en ont la propriété ou le maniement; les loix qui limitent les termes des conditions, qui statuent la sûreté de leur emploi; l'avilissement de l'ordre précieux qui s'occupe de cet emploi; la fausse politique qui détourne les Propriétaires de la résidence avec ces Entrepreneurs respectables, qui éloigne le Citoyen riche de l'état de Laboureur, & qui forçant le versement de leurs dépenses vers des objets stériles, les oblige, pour ainsi dire, à abandonner, faute de richesses fermieres, l'exploitation de leurs terres à de simples Paysans, dénués des facultés nécessaires pour obtenir de riches récoltes & de gros revenus, & à regarder même avec mépris les créateurs des richesses de la Nation, parce qu'on se méprend sur le choix des agens à qui doit être confié un emploi si supérieur & si important: tous ces désordres, dis-je, & tant d'autres qu'il n'est pas temps d'énumérer ici, sont autant d'attentats non-seulement tolérés, mais autorisés, qui mériteroient l'interdiction du feu & de l'eau, si l'on en connoissoit la conséquence.

En effet, que la possession de la terre, isolée des deux autres classes ci-dessus, ne soit rien, c'est chose assez démontrée par l'étendue immense des terres désertes, & cependant fertiles par nature, où le plus pauvre & le plus dénué des humains seroit Roi, & où il mourroit de frayeur & de misère s'il s'y trouvoit tout à coup transporté : Que d'autre part, les hommes sans terre & sans richesses ne soient rien, tant de malheureux dévorés par la famine dans des Villes assiégées, ne l'ont que trop prouvé. Les richesses d'exploitation, au contraire, non-seulement épargnent la terre, en faisant rapporter à un seul arpent plus que ne rapporteroient des milliers de lieues sans elles, & épargnent les hommes aussi, puisque quatre chevaux labourent plus de terrain en une semaine, que quatre hommes n'en laboureroient en un mois avec beaucoup plus de dépenses ; mais encore elles peuvent, comme transportables, aller chercher leur véritable emploi, quand on le leur refuse aux lieux de leur destination naturelle.

Les revenus du Souverain doivent être pris sur le produit net des biens-fonds.

Cette qualité qu'elles ont commune avec les hommes, fait que de ces trois classes d'Habitans, la terre & son propriétaire, qui paroissent, au premier coup-d'œil, les maîtres, sont vraiment les plus assujettis. Aussi les charges doivent-elles toutes porter sur cette partie-là ; 1°. Parce qu'elle ne sçauroit s'y soustraire. 2°. Parce que tout ce qui porte sur les autres, prend sur son fonds au lieu de prendre sur ses fruits. Mais cet objet sera considéré ailleurs.

Toute imposition établie sur quelque genre d'exploitation que ce soit, cause un grand dépérissement progressif, dans les revenus d'une nation.

Cette liberté de déplacement dans la partie si essentielle des richesses d'exploitation, est précisément ce qui rend son immunité plus indispensable ; car entre la force dominante & la nécessité dominée, il ne sçauroit y avoir de truchement. Tant que la force reçoit, & que la nécessité solde, tout paroît en regle. Cependant si ce paiement, au lieu de provenir d'une portion de cette partie disponible des fruits, appellés *revenu*, est pris sur une parcelle de richesses foncieres d'exploitation, en vertu de la faculté qu'elles ont d'être séparées & amovibles, c'est une jugulation des hommes, une dévastation du territoire, & une opération tendante à dissoudre la Société & réduire le Pays en desert. La propriété du terrein devient nulle pour le Possesseur & pour le Souverain. La propriété productive, la propriété qui doit être le plus inviolablement assurée par les Loix dans un Royaume agricole, est donc la propriété du fonds de richesses d'exploitation. Car l'extinction de cette propriété mobiliaire active, est l'anéantissement de toute propriété fonciere passive. Ainsi l'assurance de la propriété des biens fonds, qui a fixé le plus l'attention des Citoyens, deviendra infructueuse à l'Etat & aux Possesseurs, lorsque les Exploitans ne jouiront pas, avec la même sûreté, de la propriété des richesses qui fertilisent les terres. L'état inculte des terres tombées en friche, devient même un titre valable pour en déposséder les Propriétaires. Ceux-ci ne doivent donc jamais perdre de vue l'assurance de la propriété des richesses d'exploitation à ceux qui cultivent leurs biens.

L'enlévement de ces richesses est d'autant plus à craindre, qu'il s'opere presque aussi insensiblement d'abord pour celui qui donne, que pour celui qui reçoit. Les bestiaux dominent en nombre, en croît & en qualité. Toutes les richesses résultantes de leur séjour, de leur travail, &c. décroissent & disparoissent; & quand le dommage vient à se faire sentir de manière à n'en plus douter, on en ignore, on veut s'en déguiser à soi-même la raison. On interpose des êtres fictifs à la place du principe réel, on transporte les effets, & on les présente comme cause. Le célibat, la paresse, l'ignorance de la bonne exécution de l'Agriculture, & autres effets imaginés par spéculations bourgeoises, sont les fantômes ausquels ont veut appliquer des remédes aussi fructueux, que le fut un emplâtre de poix à un malheureux, qui périssoit d'une diarrhée opiniâtre & invétérée.

Les richesses de l'exploitation de tous genres doivent donc être immunes & sacrées; 1°. Parce qu'elles n'ont qu'un seul & unique emploi, hors duquel elles ne sont bonnes à rien: 2°. Parce qu'elles sont partie du fonds, & nullement du revenu, & que, qui vit de son fonds, peut calculer l'instant de sa ruine: 3°. Parce qu'en même temps qu'elles sont la partie la plus précieuse du fonds, elles sont aussi celle qu'il est le plus aisé d'altérer par méprise, & sans qu'on soit averti du tort irréparable qu'on se fait.

Il ne suffit pas d'éviter, comme un crime contre la Société, d'envahir les richesses de l'exploitation, il faut encore avoir une attention toute particuliere à les attirer de toutes parts vers le foyer de la reproduction, & à concourir à l'assûrance de la propriété, de l'immunité, & de la perpétuité de ces richesses; il faut sur-tout assûrer la liberté de leur emploi, pour la cultivation la plus profitable, selon l'ordre naturel des choses, au propriétaire de ces richesses, procurer aux riches Entrepreneurs d'Agriculture la considération dûe à l'état de riche Citoyen, & à leur emploi libre & recommandable. Il faut enfin ne jamais perdre de vue que leurs richesses n'ont la qualité de richesses, & ne peuvent se la conserver, qu'au moyen du débit, & de la valeur venale des productions qu'elles font naître, & qui les réparent annuellement. L'air est le premier des biens, cependant il n'est point richesse; l'eau ne l'est qu'aux lieux où il faut l'acheter.

Il s'ensuit de cette grande & simple vérité, que le premier attentat contre les richesses d'exploitation, est d'empêcher leur Propriétaire de diriger tout l'usage qu'il en fait vers l'acquisition de l'argent, qui est la mesure, & le substitut intermédiaire de ces richesses, qui s'obtient par les ventes des productions, & qui paye les achats du fermier, les salaires de ses Ouvriers, les revenus des Propriétaires & de l'Etat, & donne ainsi le branle facile, égal & constant à la circulation. C'est-là la source de toute l'opulence, & le soutien de la population d'un Etat, qui consistent à la fois dans l'abondance des productions, & dans le plus haut prix possible de ces productions.

C'eſt à ces deux avantages réunis, que doivent tendre toutes les vues d'un ſage gouvernement. La ſûreté du pain qui paroît tant occuper la police vivandiere, que les Anglois appellent Miniſtre *Jackpuddin* ou *Jean-farine*, ſe trouvera compriſe dans cet état d'opulence. La terre qui produit toutes les richeſſes néceſſaires pour ſatisfaire aux beſoins des peuples & de l'Etat, ne doit pas être réduite à ne donner que du pain; la terre, dis-je, doit enfanter des forces militaires de terre & de mer, pourvoir à toutes les dépenſes du Gouvernement & de la Nation, & ſatisfaire à tous les differens beſoins des hommes par les richeſſes qui naiſſent d'elle. Or ces productions ne peuvent produire leur qualité de richeſſes en perdant leur valeur vénale. Celui qui a de l'argent s'effraye peu de la cherté du pain; & le miſérable manque de pain au milieu de l'abondance, dans les pays où les richeſſes manquent. *L'homme ne vit pas ſeulement de pain*, dit l'Ecriture, & ce n'eſt pas ainſi qu'on multipliera les hommes: c'eſt en leur donnant de l'emploi & bon ſalaire, qui ne leur peut être donné que par la richeſſe.

Le peuple manque de pain au milieu de l'abondance du bled, dans les pays où manquent les richeſſes, & les richeſſes où les productions du pays ſont en non-valeur.

Il eſt ridicule de n'enviſager que le régime du pain dans la conſtitution des Sociétés; il eſt abſurde d'attendre l'abondance du pain d'autre part, que de l'abondance du travail, & de l'emploi des hommes; le travail, que de la richeſſe; & celle-ci, que de la valeur vénale des productions. Il eſt deſtructif d'aſſujettir à des vues dignes des pauvres villageois iſolés & abrutis par la miſere, la conduite & le commerce de l'agriculture d'un Etat. C'eſt anéantir les richeſſes, le travail, l'induſtrie, le commerce & le revenu de la Nation, & bien-tôt la Nation elle-même.

La population manque où manquent les richeſſes.

Qu'on ne perde donc point de vue, que le premier des ſoins d'un Gouvernement ſage & proſpere, eſt d'établir, avant tout & par-deſſus tout, l'immunité, l'accroiſſement & la perpétuité des richeſſes d'exploitation, & de maintenir avec la plus ſévere attention, la liberté pleine & entiere de l'emploi de ces richeſſes pour la cultivation la plus profitable à leurs Propriétaires.

L'objet le plus important du gouvernement, eſt la conſervation & l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation.

L'immunité abſolue des richeſſes d'exploitation cohérente à leur nature & à l'objet de leur deſtination une fois démontrée, celle du travail, c'eſt-à-dire, du Cultivateur le doit être encore; & nous trouverons dans ces deux objets le véritable moyen d'empêcher la ſource des dépenſes de tarir: ce qui remplit notre tâche actuelle.

La terre eſt d'elle-même immobile & inactive, du moins quant à nos beſoins. Sa fertilité volontaire eſt relative à un ordre des choſes auxquelles il ne nous eſt permis de prendre part, qu'au moyen de notre travail, & d'un travail plein & aſſidu. Il en eſt de même de ce que nous appellons richeſſes d'exploitation. Leur dénomination dérivée démontre que pour être richeſſes, elles attendent l'intervention de l'exploitant. Elles ſont, par elles-mêmes, productions éparſes de la Nature, & ne deviennent richeſſes, qu'autant qu'elles ſont ſous la main qui va leur offrir leur emploi. La viande & le couteau ſeroient tou-

L'Exploitant ne doit à l'Etat, que le bon emploi du travail & de ſes richeſſes.

jours vainement en présence, sans l'intervention de la main qui fait usage de l'un & de l'autre.

Le Cultivateur est donc indispensablement nécessaire à la production; on sçait cela. Mais ce qu'on semble ignorer, c'est qu'on ne peut lui demander d'autre tribut, d'autre service, que l'emploi auquel il est lié, sans attaquer la production dans sa racine. En effet, il ne produit rien par lui-même, & tout ce que par son travail il ajoute à la production d'excédant au-delà de ce qui est nécessaire à sa propre consommation, il le rend au Propriétaire. Il est donc non-seulement injuste de lui demander, mais encore impossible à lui d'accorder, & ruineux pour vous d'obtenir.

Ce dernier point paroît contradictoire au précédent. Car s'il lui est impossible d'accorder, sûrement vous n'obtiendrez pas. Mais en tout, au moral & au physique, c'est la réunion des contradictoires qui détruit tout. En effet il lui est sans contredit impossible d'accorder selon les regles d'une balance juste & profitable. Il n'est pas impossible au pouvoir d'intervertir & d'arrêter la source des dépenses, en enlevant à son attelier celui qui doit y fournir. Il n'est pas impossible au Propriétaire de forcer la main au Cultivateur, tant que la crainte naturelle de l'expatriation aura quelque pouvoir sur lui; de le remplacer ensuite par un autre ordre d'exploitation, qui se propose d'épuiser & d'effruiter la terre dans six ans : on ne le voit que trop, & on en connoît trop peu la cause. On arrive enfin à la ruine totale, & à l'impossibilité du rétablissement. Il faut périr ou revenir aux mêmes travaux, aux mêmes souffrances, avec la même disette qu'éprouverent les premiers fondateurs de la cultivation, avant d'avoir amassé ce fond indispensable & pesant d'avances dont nous parlerons tout-à-l'heure, & dont résulte la ramification immense de biens, qui fournit à toutes les branches de l'industrie, par elle à la multitude de nos besoins réels & factices, & à tout cet assemblage merveilleux qui dote aujourd'hui la Société, dont nous jouissons sans en connoître le prix ni la source, & que nous croyons sans doute s'être fait tout seul.

Ce que je viens de dire suffit pour prouver, qu'il est ruineux pour vous, d'obtenir du Cultivateur ce qu'il ne peut donner; mais je veux un moment qu'il le puisse. Je suppose qu'il retienne une part considérable de ses profits, qu'il cache au Propriétaire, & que vous ne pouvez par conséquent aller chercher qu'où ils sont. Helas! ce tissu d'opinions fondées sur l'erreur & la défiance, véritable fléau dérivé de celui de la dispersion des langues, ne provient que de l'ignorance & du mur de séparation, que la corruption de la Société & l'oisiveté superbe ont élevé entre les nourriciers & leurs éleves. Mais en supposant la chose vraie : que font-ils de leurs profits? Quel est l'emploi qui se présente à leurs desirs & à leur portée? Que peuvent-ils amasser enfin? Rien autre chose que ces mêmes richesses d'exploitation, que nous venons de démontrer si nécessaires, si fructueuses & immenses.

Qui de nous peut leur prefcrire le point par-delà lequel cet amas deviendroit fuperflu, & feulement embarraffant ? Ils n'ont en ce genre, de maîtres, que la terre & leur propre expérience : la terre eft bien loin d'avoir déployé tous les tréfors qu'elle réferve au travail & au plus grand travail. L'expérience n'a jamais eu encore toute l'étendue du pouvoir des facultés & de la liberté expéditive, qui peuvent l'inftruire & la guider vraiment dans fes tentatives.

En un mot, le Fermier qui s'enrichit, améliore la terre par les dépenfes qu'il peut faire pour en tirer un plus grand produit, & paffe d'une moindre entreprife à une plus grande. D'ailleurs un riche Fermier peut tirer de fon entreprife plus de profit, que ne feroit un Fermier moins aifé, & cela fans augmenter fes richeffes aux dépens du revenu du Propriétaire. Tout eft en gain au contraire pour celui-ci ; puifque l'amélioration de la terre en eft une fuite, & attire pour lui bient-tôt un plus grand revenu. L'intérêt du Propriétaire englobe celui de l'Etat, & l'un & l'autre vont contre leurs plus chers intérêts, en enviant ou détournant les profits du Fermier. Cette raifon embraffe tout Cultivateur quelconque, foit entrepreneur, foit manœuvre de la cultivation.

Il eft donc ruineux d'envier au Cultivateur fon fuperflu, & de lui rien demander autrement que par le truchement des Propriétaires. Mais il eft plus défaftreux encore, en vertu de fon amovibilité, fi les richeffes de l'exploitation ont pu fe dépayfer, fe dérober à la culture, fuir du territoire & échapper même à la Nation. L'homme ingénieux & mécontent a plus encore cette facilité.

La providence a rendu l'homme vagabond par penchant, & ftable par néceffité. Mais cette mere bienfaifante ne nous impofa aucune néceffité qui n'ait fon attrait à côté. L'homme s'attache à la terre qu'il a cultivée, & femblable au cerf, il revient toujours à fon fort, s'il n'eft pouffé avec trop de vivacité. C'eft-là le principe du *dulcis amor patriæ* pour l'homme éclairé, qui aime à raifonner fon propre fentiment, & *de la maladie du pays* pour le vulgaire, Mais fi-tôt qu'on a rompu ce lien naturel qui, femblable au nerf, eft d'autant plus impoffible à renouer, qu'il eft difficile à rompre ; l'homme a mille moyens de fubfiftance, mille reffources d'emploi, qui l'attachent aux lieux de fon refuge, & le font renoncer à fa patrie, qui ne lui préfente que l'image des malheurs qui l'ont forcé à l'abandonner. Il a encore l'appas de l'efpérance, l'horreur du défefpoir ; l'un repouffe, l'autre l'attire : il court & périt en chemin. Il périt hélas ! & ce n'eft qu'à cette perte que nous devons être vraiment fenfibles, non-feulement comme freres, comme humains, mais comme êtres qui ne peuvent fe paffer du fecours de leurs femblables. Et qui peut ignorer d'ailleurs que le concours des hommes eft effentiel à la profpérité générale : car tant qu'un Etat peut, par fon territoire, accroître en richeffes, il a befoin que la population fe multiplie pour la production & la confommation,

qui forment ensemble le cercle concentrique de l'opulence & de la puissance. Ainsi la dépopulation est le symptôme le plus décisif de la décadence d'une nation; & en comparant l'état de la population d'un Royaume en différens siécles, on peut juger de son état relatif de dégradation ou de prospérité dans les différens tems, & des lumieres ou de l'impéritie de son Gouvernement.

Ce n'est pas seulement dans l'expatriation absolue, dans l'apostasie forcée de tous liens nationaux, qu'il faut considérer l'émigration des Cultivateurs. Si-tôt que dans un État on offre un emploi moins pénible, & en apparence aussi rapportant aux richesses d'un Etat particulier, l'homme abandonne la cultivation, court à cet emploi, & y transporte son petit avoir. Mais ces objets qui présentent tant de branches ruineuses, établies & protégées même dans les Sociétés caduques, nous meneroient trop loin.

Il suffit d'avoir démontré ici, en esquisse, que pour maintenir la source des dépenses, il faut sur-tout établir solidement & inviolablement la sûreté & l'immunité des richesses d'exploitation. Ce sont ici les préliminaires indispensables: mais il est un autre article aussi essentiel à l'entretien de la source des dépenses. Cet article est d'en empêcher l'engorgement.

La vente du superflu fournit le nécessaire, accroit la richesse, excite la production & la dépense, & augmente la population.

C'est ici ce qui va démontrer que la source des dépenses, est la dépense elle-même. Il faut pour cela reprendre l'hypothèse des familles isolées, qui m'ont servi de programe dans la précédente section. Voilà trois familles dont l'une possede les champs, l'autre les pâturages, la troisieme les vergers. Si chacune d'elles s'en tient à ses propres productions, l'une ne consomme que des grains, la seconde des laitages, la troisieme des fruits; & toutes les trois manquent de presque toutes les nécessités de la vie. Je dis plus, leur travail ne sçauroit être fructueux que par un concours mutuel. Les champs ont besoin de l'engrais des bestiaux, & de leur secours pour la culture. Les bestiaux ont besoin pendant l'hiver de fourages secs que la culture peut seule leur offrir. Le Vigneron, ses ouvrages faits, doit trouver sa subsistance dans la portion des récoltes qui lui sert de rétribution pour l'aide qu'il donne à la moisson, sans quoi il manqueroit de ressource dans le tems des dépenses de la vendange de sa vigne; & bornant la consommation de son vin à lui-même, il manqueroit de pain, de viande, de laitage, de vêtemens, &c. voilà nécessité de secours, nécessité de communauté de biens.

Arrêtons-nous un instant, & voyons si ce n'est pas la dépense qui devient ici la source de la dépense. Si le Laboureur ne consomme des laitages, des vins & des fruits, si le pâtre ne consomme du bled & des boissons, si le Vigneron ne mange du pain, de la viande & des fromages; il est inutile que chacun de ces trois Propriétaires excite la production de sa denrée au-delà de ce qu'il lui en faut pour sa propre consommation. Qu'en feroit-il? il auroit perdu ses frais & sa peine. Comme néanmoins

c'est

c'est son superflu qui doit fournir à son nécessaire & étendre sa jouissance, il faut que ce soit la dépense, c'est-à-dire, la jouissance même qui sollicite la production de ce superflu, qui presque toujours est le vrai nécessaire; celui qui engraisse des poulets est ordinairement celui qui en mange le moins. Il importe donc de vendre à son voisin, on sçait cela: mais pourquoi importe-t-il de lui vendre? C'est pour pouvoir acheter; si vous ne vouliez que vendre & ne pas acheter, vous arrêteriez chez vous & chez lui la source des dépenses; car sitôt qu'il ne dépensera plus, il ne vous achetera plus; & dès que vous ne lui vendrez plus, vous n'aurez plus d'emploi de votre superflu: voilà la source des dépenses tarie par-tout, & voilà l'indigence. Tout dans la nature économique nous ramene forcément à la communauté absolue de biens avec ceux qui nous sont les plus étrangers de climat, d'opinions, de goûts, de systêmes, de préjugés, & même de sympatie.

Toute l'action économique & vivifiante, tout le nœud physique de la Société consiste en un seul point: *La transmutation du superflu en nécessaire*. C'est-là le grand nœud de la Société, c'est la définition de ce mot tant usité & si peu défini, *le commerce*; c'est non-seulement l'effet, mais le principe de toute action humaine.

La source des dépenses sont les dépenses, & ce sont les dépenses qui constituent & perpétuent les richesses.

Le superflu de Pierre en vin devient par le moyen de l'échange son nécessaire en bled, &c. Cet échange est proprement le commerce dont nous analyserons ailleurs la nature & les propriétés. Mais comme nous traitons ici de la source des dépenses, & que nous avons prouvé que cette source étoit la dépense elle-même qui excite la production destinée à fournir à de nouvelles dépenses; il est indispensable, en traitant des moyens d'éviter l'engorgement de cette source, de dire un mot de ce qui facilite son écoulement.

L'échange, autrement dit le commerce, est ce qui fournit aux besoins mutuels, les dépenses & la production. Les agens du commerce sont les ouvriers pénibles qui se sont chargés de ce rapprochement continuel au moyen d'une rétribution qui les fait subsister, & qui épargne aux vendeurs & aux acheteurs le déplacement & la perte de tems. L'intérêt de ces agens, & celui par contre-coup de toute la Société, est de faciliter & d'accélérer par tous moyens leur opération. Le plus fructueux de ces moyens, & qui pour cela même a été appuyé de la convention la plus générale, c'est le choix d'une matiere commune qu'une rareté mesurée & d'autres qualités propres à faciliter l'échange, ont revêtu du consentement universel, & d'un prix à-peu-près convenu. Cette matiere divisible, & qui comprend plusieurs métaux, est ce que nous entendons par ce nom générique l'*argent*.

L'argent donc est devenu par le consentement universel, & par la facilité de le transporter & de le faire circuler, & par sa valeur reçuise, le représentatif de tous les besoins de la Société, & le Courtier de toutes les demandes; il a la propriété de multiplier les besoins, par conséquent d'accroître les dépenses, ce qui est dire, de grossir la source & de la diriger. Voici comment.

Je n'ai que du bled, mes voisins n'ont que du lait, des boissons & des fruits. Je ne sçaurois échanger des matieres périssables que dans mon voisinage, les autres se gâteroient en chemin. Voilà donc ma dépense bornée aux matieres de premier besoin, de besoin absolu; & ma propre production bornée, quant au superflu, à ce qu'il m'en faut pour fournir au nécessaire de mes voisins. Les Nations plus éloignées, les contrées fertiles en productions qui ajouteroient à ma consommation la commodité, la superfluité, mille aisances qui complettent la vie & ornent la Société, peuvent, il est vrai, préparer leurs denrées de maniere qu'elles arrivent jusqu'à moi; elles peuvent m'apporter de l'indigo, du sucre, du cacao, des parfums, du caffé, &c. Mais dequoi payerai-je leurs denrées? Je n'ai que du bled, tandis qu'il leur faut de mille autres choses; & mon bled leur dût-il suffire, les Colporteurs de cette sorte de bien, plus nécessaires dans les échanges lointains qu'entre voisins, où il n'est pas besoin d'un grand déplacement, consentiront-ils à ne tirer leur rétribution que sur la denrée, à vivre comme les Rouliers d'Orléans, qui boivent à même le tonneau qu'ils sont chargés de voiturer? Cela ne se peut. Ce seroit bien pis si ces échanges se soldoient en matieres ouvrées, puisqu'ils seroient obligés de donner de leur pacotille pour payer leur écot en chemin. En un mot, sans argent plus de change en tout genre, plus de communication entre les Nations séparées; dès-là, refus absolu aux besoins, supression de consommation, & par conséquent de productions & de travaux, l'homme se fixeroit au nécessaire rigoureux & uniquement pour lui-même; dès-lors tous les travaux qui étendent la population par la communication & l'échange réciproques des productions, d'ouvrages & de services, seroient anéantis; les hommes seroient réduits à un si petit nombre & à un état si isolé & si brute, qu'il ne resteroit plus sur la terre que quelques débris informes de l'espece humaine. La dépopulation est donc dans les Etats une suite nécessaire de l'interception du Commerce: donc toute prohibition de commerce intérieur & extérieur des productions d'un Pays, toute imposition grave sur les denrées ou marchandises, attaquent mortellement la Population.

L'argent qui n'est rien ou presque rien, quant au besoin, par sa nature, est tout, quant à l'usage. Par convention il solde toutes les ventes, & rentre continuellement dans la circulation par les achats. Les denrées & les ouvrages des Indes Orientales & Occidentales, toutes les productions utiles ou agréables de l'un & l'autre hémisphère, se présentent à ma portée, pourvû que j'aie de l'argent. J'en aurai, si j'ai du superflu de productions à vendre; & plus j'aurai de ce superflu, plus j'aurai d'argent. Me voilà donc initié à la jouissance de toutes sortes de biens. Voilà ma dépense grossie, voilà mes besoins multipliés; premier aiguillon que l'argent a donné à mon travail. Voyons comment il en facilite l'exploitation.

J'ai besoin d'hommes pour m'aider à la cultivation, & ces hommes

n'avoient pas besoin de mon bled, qui étoit la seule chose que je leur pusse offrir. L'argent dénoue notre embarras mutuel, devient dans les mains de mes coopérateurs la caution de ce qu'ils ont besoin & qu'ils ne trouvent pas chez moi, & me procure aussi en petit volume mes besoins, en m'en évitant le fardeau & le transport. L'Argent, ou tout autre signe transportable & convenu, est donc nécessaire dans la Société, en ce qu'il représente, facilite & accélere l'échange, qui en est le véritable lien. Il grossit la source des dépenses, il la fait couler rapidement vers sa direction nécessaire, à sçavoir, la production dont les fruits fournissent aux nouvelles dépenses.

Principaux expédiens qui facilitent & reglent les actes de communication de la Société.

C'est donc à bon droit que le Tableau économique ne considère & ne représente la circulation que par l'argent. Trois grandes inventions principales ont fondé stablement les sociétés, indépendamment de tant d'autres qui les ont ensuite dotées & décorées. Ces trois sont, 1°. L'invention de l'Ecriture, qui seule donne à l'humanité le pouvoir de transmettre, sans altération de ses loix, ses pactes, ses annales & ses découvertes. 2°. Celle de la Monnoie, qui lie tous les rapports entre les Sociétés policées. La troisième enfin, qui est dûe à notre âge, & dont nos neveux profiteront, est un dérivé des deux autres, & les complette également en perfectionnant leur objet : C'est la découverte du Tableau économique, qui devenant désormais le truchement universel, embrasse & accorde toutes les portions ou quotités corrélatives, qui doivent entrer dans tous les calculs généraux de l'ordre économique. Que n'ai-je assez de génie pour déduire, que dis-je ! pour désigner seulement & mettre en ordre toutes les vérités politiques, dérivées de cette étude qui s'offre à moi! La suite de ceci en présentera quelques-unes ; mais plus on l'approfondira, plus l'on sera surpris de trouver des certitudes où l'on a craint des paradoxes, & de voir la plus haute politique devenir simple, infaillible, conforme aux regles de l'Evangile, de la Morale, & toucher sans effort à son véritable but, qui est le bonheur de l'humanité.

Un des plus utiles effets de cette admirable invention, est de fixer l'argent à ses véritables propriétés. Comme Idole des Nations, il est devenu le principe de tous les crimes & de tous les maux ; comme agent & le mobile de la circulation, il est l'ame de la Société & l'auteur de tous les biens. Il est donc de la plus grande importance de le fixer à ce dernier emploi, qui est le seul qui lui convienne ; & l'on peut dire que c'est-là l'objet capital du Tableau économique. Il s'en empare, l'éclaire, & le suit ; il éclaircit toutes ses routes ; il frappe du grand jour de la vérité tous ceux qui veulent l'intercepter dans sa course & le ravir à la circulation, c'est-à-dire à la Société ; il évalue tous les objets de dépenses, les dépenses mêmes & l'emploi des dépenses : il met, en un mot, les enfans en état de crier *haro* sur le voleur, le cupide, l'avare, le sycophante, l'aveugle, qui croient profiter en le détournant. Voilà son objet, voilà sa tâche dignement remplie. Le suivre, l'aider dans ses

vues, développer leur importance, rapprocher leur étendue, voilà notre devoir, continuons.

L'argent monnoyé n'est qu'une richesse permutable, équivalente à tout dans la communication réciproque des biens usuels.

L'argent donc ne doit jamais être dépouillé des propriétés de ce qu'il représente. D'après cette vérité, il est certain qu'il est superflu dans la main qui le donne, nécessaire dans celle qui le reçoit. Je m'explique. Pierre a besoin du travail de Paul; Pierre a du bled à vendre, Paul n'en a pas besoin; n'importe, un autre en voudra & le paiera; & l'argent que Pierre donnera à Paul à la place, ne représente pas moins une portion du bled qui est superflue à sa consommation, & qui est la seule chose dont il puisse se défaire. De son côté, Paul reçoit comme nécessaire cet argent, qui représente le vin dont il a besoin, & qui le lui procurera en échange. Mais quand Paul le donnera, cet argent, il le donnera comme superflu; car s'il avoit un besoin plus pressant que celui auquel il le consacre, il le garderoit pour ce besoin. L'argent suit donc la même marche que les choses qu'il représente. Nous avons prouvé que la dépense étoit la source de la production, & par-là même, du renouvellement des dépenses. L'argent de même commence par être superflu, tend à devenir nécessaire, pour redevenir promptement superflu; car il ne vaut qu'autant qu'il rend richesse pour richesse.

Il s'ensuit de ceci que tout l'art & le grand œuvre de la Société, est la transmutation du superflu en nécessaire; nous l'avons dit. L'échange est le foyer, & l'argent est l'amalgame qui lie les matieres premieres, mises en fusion dans le creuset de la société. Plus le foyer a d'activité, plus le grand œuvre s'accélère. Il ne sçauroit être attisé que par la demande qui doit pourvoir à la dépense. Tel est le rouage qui fait de notre source un méandre, se repliant sans cesse sur lui-même. Tout, soit au moral, soit au physique, ne marche que par la communauté de biens.

Nécessité de la permutation des biens usuels entre les différentes Nations, pour étendre les dépenses, les richesses & la population.

Je suppose maintenant que des cinq premières familles qui s'établissent auprès l'une de l'autre, dans l'exemple donné, l'une se fût appellée France, la seconde Allemagne, la troisième Angleterre, la quatrième Espagne la cinquième Italie: que la première eût eu des grains, des vins, des lins & des fils; la seconde des bois & des minéraux; la troisième des bestiaux & des laines; la quatrième des vignes & de la soie; la cinquième des fruits, des huiles, des vergers, des poissons, des épices, des métaux; si chacune d'elles, possédée tout-à-coup d'un démon exclusif, eût dit à par soi: ceux-là sont étrangers, notre unique objet doit être de nous passer d'eux, & de leur être nécessaire. Cet objet absurde & impossible en soi, impie même, puisqu'il n'y a que Dieu seul dans la nature qui donne gratuitement, auroit tout-à-coup intercepté la Société entre ces différentes familles, & devoré quatre cinquième du superflu de chacune d'elles. J'appelle dévorer le superflu, empêcher de naître; car si je me passe de mes voisins, ils se passeront de moi, & tout l'excédent de mes provisions, auquel leur demande eût donné un prix, doit être supprimé.

Il eſt une nation marchande, qui, attentive par tous moyens à ſe conſerver, autant qu'elle peut, le privilège excluſif de la navigation mercantille, eſt parvenue, par des travaux diſpendieux, à faire ſeule la traite en Europe d'une ſorte d'épicerie, dont la conſommation eſt beaucoup au-deſſous de ce que le Pays où elle croît en produiroit naturellement. Il a fallu, pour arrêter cette fertilité, que la Compagnie qui fait ce commerce, fît arracher cette plante dans toutes les contrées voiſines d'une ſeule, qui eſt plus particulièrement à ſa diſpoſition. Malgré cette précaution cruelle & dénaturée, comme elle eſt obligée de faire l'enlévement de toute la production qu'elle permet en ce genre, de crainte que le reſtant ne pénétrât par ailleurs, elle brûle elle-même en Europe le reſte de ſes magaſins, quand la conſommation y devient moindre qu'elle n'avoit prévu. Telle, ou equivalent, eſt la conduite d'un gouvernement qui veut vendre à ſes voiſins, & qui ne leur veut rien acheter; il faut qu'il arrache les productions chez les voiſins, ſans quoi ils ſe paſſeront d'elle; & ſi l'on n'y prend garde, non-ſeulement nos précautions pour cacher le ſecret de nos Manufactures, mais encore tous nos Tarifs, nos Traités & nos Guerres ne ſont autre choſe que des démarches vers ce monopole ruineux. Mais je veux qu'on y parvienne, alors nos voiſins acheteront peu; car ils ſeront pauvres. Nous ne ſçaurions produire beaucoup dès lors, ou comme il faut néceſſairement une valeur vénale à nos produits, nous ſerions nous-mêmes obligés de brûler nos moiſſons, de peur qu'elles ne vinſſent à trop bas prix; cela ſe fait de ſoi-même. Moins de productions, moins de dépenſes; ainſi le cercle de miſère prend le cercle de proſpérité.

Au milieu de ce cercle de miſere, la proviſion alimentaire de l'intérieur de la famille devient chaque jour moins aſſûrée. Car, comme on a diminué des quatre cinquièmes le nombre des acquereurs, les Laboureurs non avertis des précautions de la politique enchêvetrée qui leur coupe les vivres, n'ayant point diminué leurs dépenſes d'exploitation au *prorata*, ont vu tout à coup tomber la valeur vénale de leurs productions, n'ont pu recouvrer leurs frais, rétablir leurs avances, payer les revenus, & ont reçu un échec ruineux, qui leur fait une leçon d'autant plus aiſée à ſuivre, qu'ils n'ont pas la force de tenter de nouveau la même infortune. La Cultivation & la Population déchoient ainſi d'année en année, & enfin la diſette vient. Alors, ſous prétexte de pourvoir à la ſubſiſtance, une police, de l'ordre de celle ſur laquelle furent prononcés ces mots divins, *pardonnez-leur, Seigneur, ils ne ſçavent ce qu'ils ſont*, arrête le débit, c'eſt-à-dire, borne les échanges: on s'appauvrit, on éteint la Population, pour éviter, dit-on, la diſette & la famine.

Les dépenſes d'exploitation ne peuvent ſubſiſter qu'à raiſon de la liberté du Commerce & du débit.

Ce déſaſtre, principe & fin de tous les autres, que nous déſignerons en leur lieu, porte ſur tout à la fois. Dès lors les barrieres ſont poſées, comme en temps de peſte; chaque province ſe cantonne; chaque Canton ſe révolte contre les acheteurs; chaque Ville s'appro-

visionne de force & d'autorité, & la cultivation recevant la loi & l'anathême de ceux qui lui devoient déférence & support, languit, desséche, périt, & entraîne avec elle le dépérissement progressif & proportionnel de toutes les classes, & la ruine de la Nation.

Tous ces maux sont une suite inévitable de l'erreur de chercher à prévaloir par un avantage des ventes sur les voisins : nous développerons mieux encore cette vérité en son temps. C'en est assez maintenant pour inférer de ceci, 1°. Que les Nations, étrangères entr'elles par les Loix & les Gouvernemens, ne le sçauroient être par les consommations; parce que la nature assujettit tous les hommes aux mêmes besoins : 2°. Que plus les hommes entrent en communauté de besoins, plus les besoins s'étendent : 3°. Que plus les besoins se multiplient, plus les dépenses, les richesses & la population s'accroissent : 4°. Qu'extension de dépenses est multiplication d'achats : 5°. Que plus il y a d'acheteurs, plus on fait renaître de productions : 6°. Que plus il y a de productions, plus celles-ci fournissent aux dépenses. Il résulte de là que gêner, en quelque sorte que ce puisse être, les consommations étrangères & nos propres consommations de denrée ou de matières étrangères, c'est se couper la gorge à soi-même, attendu que, qui attaque les ventes attaque les achats ; qui charge les consommations étrangères, se coupe les quatre veines; qui charge les siennes propres, se perce le cœur.

Telles sont à peu près les principales voies par lesquelles l'engorgement peut tarir la source des dépenses : Immunité des dépenses, d'où suit celle des achats & des ventes, immunité des richesses d'exploitation, immunité enfin de la personne & de l'état des Cultivateurs, sont trois conditions indispensables non-seulement de la prospérité, mais de la conservation de la Société, & des revenus du Souverain.

Le tableau ne nous présente d'autre désignation marquée des sources, que l'ordre même des dépenses entre les classes. On voit que le revenu y est mis à la tête de tout le branle de la circulation; ce qui peint à l'œil cette vérité, que tout commence par la dépense; & on retrouve au bas la même quotité de revenu reproduite par la dépense, sans laquelle il n'y auroit ni reproduction de revenu pour les Propriétaires, ni reproduction de subsistance pour les hommes. Mais avant que d'en donner la démonstration par le Tableau même, il faut en développer entierement la marche. Le revenu qu'on y expose est de deux mille livres, représentant deux milliards, pour éviter la multiplication de chiffres & trop d'étendue de subdivisions.

Nous n'avons fait jusqu'ici qu'ouvrir la voie à l'intelligence de ce Tableau. Nous allons commencer à entrer dans les détails de sa composition, en traitant des avances des dépenses; & nous tâcherons de percer la totalité dans la suite de cette Explication.

*CHAPITRE III.

Des avances des Dépenses.

QUOIQU'IL ne soit pas encore ici question de la véritable explication du Tableau, qui ne sera pleinement développée que dans la totalité des douze Chapitres indiqués, j'ai cru devoir le représenter ici à l'œil pour épargner le soin de l'aller chercher, ce qui détourne l'attention. Il présente ici trois colomnes. 1°. Celle du revenu provenant de la production, qui par son reversement donne la vie à la main d'œuvre, ou classe stérile, & le branle à la reproduction, ou classe productive: ce qui fait en soi toute l'opération économique de la Société. 2°. Celle de la classe productive, qui représente les sommes des quotités de toutes les pulsations du balancier économique contre les parois de la reproduction, & cela jusques dans les dernières subdivisions qui paroissent ici graduelles & successives, mais qui ne forment ensemble que la distribution d'une année. Cette distribution s'y fait d'abord en masse, & se continue par subdivisions particulieres jusqu'au dernier denier, quoique dans la réalité elle soit beaucoup plus détaillée & diversifiée; mais il est impossible & inutile de suivre & de représenter cette diversité innombrable de détails. Il a fallu se fixer à un ordre fictif qui réduise cette distribution à une marche plus simple, plus courte & plus facile à représenter. 3°. Celle de la classe stérile qui consomme une partie & repousse l'autre partie, ainsi que la classe précédente, & qui par-là paroît faire un effet pareil dans la Société à celui de la classe productive. Mais la différence est grande, & se voit à l'œil, en ce que cette dernière reproduit tout, & que l'autre ne sert à la reproduction que par reflect & de la seconde main, & seulement par le reflux mutuel, & par l'accélération qu'elle donne à la circulation. Elle est aussi représentée & suivie jusques dans ses moindres subdivisions & dans ses moindres vaisseaux Capillaires. C'est ainsi qu'on représente l'anatomie entière de la Société, & qu'on suit idéalement toute la marche effective de la circulation. Mais nous ne commencerons à entrer dans le détail de cette marche que dans le chapitre suivant. Il suffit seulement ici d'apercevoir le fil de la premiere distribution de la dépense de l'argent du revenu, qui se porte en parties égales à la classe productive & à la classe stérile, & qui passe par reversemens d'une classe à l'autre, par le commerce réciproque des achats & des ventes entre ces deux classes.

Aspect du tableau économique.

Ainsi outre l'argent du revenu qui a été payé aux Propriétaires par la classe productive, & qui est remis ici dans la circulation par les Pro-

priétaires, il faut de plus supposer les richesses usuelles qui s'achetent dans les deux classes avec l'argent qui va y circuler. Car si on ne pensoit qu'à l'argent & à sa marche, on n'auroit pas d'idée de la masse totale des richesses comprises dans le jeu du tableau, où chaque revirement de l'argent vers l'une ou l'autre classe, y suppose un achat de denrées ou de marchandises égal à la somme d'argent qui y est apportée. Ainsi la totalité des achats est égale à la totalité des sommes que la circulation fait passer & repasser par les deux classes actives; & on voit que, par cette circulation, la totalité de ces sommes est double de la totalité de l'argent qui circule; que par conséquent la totalité des achats est double aussi de la totalité de cet argent, lequel par tous les reviremens, est enfin recueilli en entier par la classe productive qui le rapporte de nouveau aux Propriétaires, pour le payement de leur revenu, & pour recommencer de nouveau par sa circulation les achats des nouvelles productions que la classe productive a fait renaître.

Il faut bien observer ici qu'il en est de cette circulation de l'argent du revenu, comme de celle du sang. Il faut que tout circule sans relâche: le moindre arrêt feroit dépôt. Il ne faut donc point calculer les sommes ici présentées, comme étant en station dans les différens points qui nous les représentent, ce sont de simples *pulsations* d'où le frappement doit être également rapide & réglé, sans quoi la machine se démonteroit, & elle est ici représentée dans l'état d'activité & de pleine prospérité, & du jeu libre & constant de toute la machine.

Des sommes qui frappent à chaque station des deux classes actives, celles-ci paroissent en repousser la moitié seulement & réserver l'autre; mais cette portion de réserve apparente ne doit pas séjourner davantage que l'autre, elle s'écoule dans l'exploitation de la culture même, & pour le payement successif du revenu, par des canaux qu'on n'auroit pu représenter sans compliquer à l'œil le tableau de maniere à embrouiller le Lecteur. Il faut donc ici que l'entendement supplée à l'organe, & suppose le retour de cette portion qui semble absorbée. Sur cette partie, la moitié passe, quant à la classe productive, en consommation sur soi-même, ou renouvellement des avances annuelles & des autres reprises du Cultivateur. De même, quant à la classe stérile, la moitié qui paroît y rester pour sa dépense de consommation sur soi-même, & pour y renouveller continuellement les achats des matieres premieres des ouvrages qui s'y fabriquent; cette moitié, dis-je, y entretient le fond des avances annuelles toujours employées à cet amas de matieres premieres prises dans la masse des productions de la nation ou de celles de l'Etranger; & par les achats continuels de ces matieres, cette même moitié qui paroît retenue, ne cesse point non plus de circuler & de repasser à la classe productive, qui est la source de toutes les richesses.

Tel est le premier coup d'œil qu'il faut jetter sur le tableau pour s'en faire une idée sommaire, & désigner ainsi la place des matériaux

matériaux sans nombre, qui se présentent à mesure qu'on avance dans l'explication. La vérité, compagne si rare des sciences humaines, porte avec elle par cette exposition artificielle, un caractere si lumineux & si abondant, que tout se change en principes pour qui se trouve une fois sur sa route. Là les figures sont des tableaux animés; là les causes & les effets alternent entr'eux, & se présentent tour à tour les mêmes attributs; là les résultats & les conséquences deviennent des décisions & des principes. Tout est simple, tout est frappant, tout a une liaison évidente, tout marche de front, tout fait corps, & corps lumineux. Tout le travail consiste donc non à chercher, mais à choisir, à ranger les matériaux. Tel est l'objet de mon travail actuel. Nous en sommes au développement des *avances* des dépenses, objet si essentiel, si préalable, & jusqu'à présent si méconnu. Nous avons dit un mot de leur importance, il faut analyser leur nature.

Les premieres portions de richesses que nous avons remarquées à la tête du tableau, indiquent les avances annuelles, d'exploitations de tous genres, & le revenu de l'année précédente dépensé dans l'année courante. L'exploitation précede les ventes des produits: ainsi il faut que les exploitans fournissent eux-mêmes les avances annuelles, qui leur sont restituées par la vente de leurs produits: c'est par ces ventes que nous avons commencé à envisager le jeu du tableau; cela étoit nécessaire pour montrer que les dépenses procurent les ventes, & celles-ci la reproduction; il s'agit à présent de considérer les premiers ressorts de la machine, les avances annuelles, leur quotité est marquée dans le tableau à la tête de chacune des classes actives, dans la proportion qu'elles devoient avoir avec les produits. Mais il y a encore un autre genre d'avances dont nous parlerons; qui n'est pas indiqué dans le tableau, parce qu'il est hors de l'ordre de la circulation qui est tracée, & qu'il suffit de le faire connoître pour en voir l'usage & la nécessité.

Ce que c'est que les avances des dépenses d'exploitation.

Le travail est inséparable des dépenses; pour dépenser il faut avoir des richesses à dépenser; & pour perpétuer ces dépenses, il faut que les richesses renaissent perpétuellement. Elles renaissent ou spontanément, ou à l'aide du travail des hommes. La reproduction spontanée des richesses ne suffit pas au besoin des hommes dans les pays où les hommes se multiplient; mais ils peuvent par leurs travaux multiplier aussi les richesses, pourvu qu'ils aient, d'avance, des richesses pour subsister, en attendant celles qu'ils font renaître par leurs travaux. Les richesses sont donc elles-mêmes la source des richesses qui renaissent par le travail des hommes.

Trois sortes de propriétés.

Lorsque quelques hommes, dépourvus de richesses, arrivent dans des terres désertes & qu'ils s'y fixent, ils vivent d'abord, comme on le sçait, des productions qui y naissent naturellement, & qui leur sont nécessaires pour subsister; mais, à mesure qu'ils se multiplient, & que ces productions ne peuvent plus suffire à leurs besoins, ils les multiplient, eux-mêmes, par la culture de la terre, & ils parviennent aussi à

D

s'instruire des différentes manieres de les préparer pour en jouir plus utilement, plus commodément & plus agréablement ; alors une partie de ces hommes se livrent à l'industrie, tandis que les autres se fixent à l'agriculture. Ceux-ci sont, de droit naturel & de convention nécessaire, les possesseurs & les maîtres des terres qu'ils ont défrichées, & qu'ils ont continué de cultiver. De-là s'établissent les trois sortes de propriétés. La propriété de la terre, la propriété des richesses d'exploitation & de reproduction, & la propriété des richesses de rétribution, ou des ouvrages de l'industrie.

Les hommes peuvent encore se partager la propriété de la terre & la propriété des richesses d'exploitation de la culture, en se conservant, de part & d'autre, leur droit sur la reproduction. De-là s'est fait la repartition en propriétaire de la terre & du revenu, ou de la part qu'il retire de la reproduction, & en fermier propriétaire des avances ou des richesses d'exploitation, & de la part qu'il a sur la reproduction.

Les avances nécessaires pour la culture de la terre, sont les richesses que le Fermier ou Cultivateur dépense pour exécuter les travaux nécessaires pour faire renaître les richesses. Ces avances sont de deux sortes, les unes annuelles, les autres primitives.

Nous venons de voir en quoi consistent ces trois propriétés, & nous avons à traiter des avances qui leur sont nécessaires pour entrer en jouissance, avec assurance de ne voir jamais tarir la source de cette jouissance, qui, passagere, ainsi que tout doit l'être ici bas, ne peut durer qu'en se répétant, & se répéter qu'en se reproduisant. Cette reproduction tient à des avances de deux especes ; les unes primitives, les autres annuelles.

Avances primitives & annuelles. Les avances primitives sont le premier fond de richesses amassées pour mettre en branle le travail. Les avances annuelles sont les frais annuels du travail, & les réserves destinées à remplacer ce que le tems rongeur détruit chaque année du fond des avances primitives ; examinons & détaillons sous ces deux faces, les avances des trois classes ci-dessus, l'une après l'autre.

Nous partons d'après un point donné. C'est la valeur possible & naturelle de la France que nous prenons pour exemple. De tous les arrangemens de sociétés & d'états que la fortune a combinés depuis le monde connu, aucun n'a eu à beaucoup près tous les avantages d'ensemble, de proportion, de fertilité, de température, de débouchés, de réunion, enfin de tous les dons physiques & moraux, comme celui-ci. D'autre part son état, ses ressources & son étendue, ont été singulierement développés dans un ouvrage moderne, trop vrai pour avoir passé sans contradiction, trop peu démenti pour ne pas fixer tous les doutes, & qui sera à jamais un singulier monument de vérité. C'est sur le rapport & le produit que cet ouvrage a démontré possible dans ce beau Royaume, que nous faisons porter nos calculs. Peu importe au fond le plus ou le moins d'une telle hypothèse, mais on trouve tou-

jours une forte de fatisfaction en ce genre, à partir d'un point connu & avoué.

Dans l'hypothèfe reçue, on a fuppofé un Royaume qui pourroit, en pleine production excitée par le libre, plein & rapide jeu de toutes les parties de la machine économique, rapporter deux milliards de revenu. Il faut toujours confidérer le tableau dans cette hypothèfe. Il eft impoffible que, dans le cours ordinaire des chofes, les principes moraux, qui feuls font capables de nuire à l'agriculture d'une maniere permanente, ne reçoivent quelqu'atération qui dérange la marche du tableau, qui eft établie fur l'ordre naturel, abftraction faite des défordres moraux, fur lefquels on ne peut rien établir de régulier & de certain. Il faut donc s'appuyer fur une bafe inconteftable pour offrir aux yeux & à l'entendement fixés, la perfpective de la profpérité d'une nation, qui peut entretenir fon territoire en bonne valeur, afin que dans tout Etat qui décline, on puiffe afpirer au rétabliffement & en connoître le point & les moyens, comme auffi de découvrir & de dénoncer les vices, qui peuvent en opérer la deftruction, pour qu'on puiffe les éviter.

Avances de la claffe propriétaire des biens fonds.

Des trois propriétés ci-deffus, celle de la terre ne préfuppofe pas néceffité de fortes avances primitives, moins encore celles d'avances annuelles, parce qu'il fuffit qu'elles foient une fois connues & partout fous-entendues dans les détails de la régénération, de la diftribution & de la confommation perpétuelle des richeffes; & c'eft pour cela qu'on n'en a fait mention aucune dans le tableau, qui n'eft au fond qu'une expofition fommaire de la communication & de la régénération des richeffes, quoiqu'il renferme l'ame entiere de la plus profonde, de la plus néceffaire, & jufqu'ici de la plus inconnue des Sciences. Il eft pourtant vrai qu'on peut regarder comme avances primitives de la propriété des terres, les bâtimens qui font une annexe néceffaire du fond productif, même bien plus couteux que le fond même, aux lieux fur-tout où l'on en a laiffé dépérir la culture. Leur entretien peut auffi tenir lieu dans cette claffe, des avances annuelles pour ceux qui en font chargés. Mais de ces deux objets, on a regardé le premier comme le fruit accumulé des travaux & de l'économie de nos peres, & le fecond comme un objet trop immobile pour être repréfenté dans le tableau mouvant de l'organifation économique.

C'eft néanmoins un objet de la plus grande conféquence dans un Etat que les bâtimens. Je ne parle point ici des temples, des lieux publics, des logemens des Grands, & des Propriétaires des magafins & fortereffes militaires, ni même des habitations attribuées à toute l'immenfe partie de la claffe ftérile. Tous ces objets, qui forment enfemble un amas prodigieux de richeffes accumulées; mais inactives, à la réferve de la portion qu'elles demandent chaque année à la claffe productive pour leur entretien; tous ces objets, dis-je, ne fervent guères qu'à attacher l'homme à fon féjour, à le lui rendre plus commode, plus agréable, plus fûr, & n'entrent point dans notre objet, qui fe

borne à calculer le produit. Je parle donc feulement des logemens néceffaires à l'exploitation des fonds de terre.

En ceci, comme dans tout autre point, la néceffité de la réunion & de l'alliage des différens objets de culture fe montre aifément à l'œil attentif. Sans contredit les grands & forts atteliers de labourage font la bafe d'une forte agriculture & de la profpérité d'un Etat, comme donnant le plus grand produit net, ainfi que nous le démontrerons ci-deffus. Il faut pour en établir de tels, attribuer à chaque bâtiment une affez grande portion de terre, pour occuper, entretenir une forte exploitation. Cependant fi les pays fufceptibles de ce genre de culture, n'ont à leurportée des cantons, ou un plus grand nombre d'habitations qui ferve d'abri à une plus forte population, les Fermiers ne pourroient moiffonner dans le tems faute de fecours, & deviendroient dépendans de peuplades attirées de fort loin. Heureux le pays où la nature variant les climats, le fol, les afpects & le genre des befoins, répand, pour ainfi dire, de fa main les genres de culture diverfes & deftinés à s'entre-prêter la main. Les vignobles, par exemple, qui ne peuvent être cultivés qu'à bras, demandent un plus grand nombre d'habitations, attendu que plus le Vigneron embrafferoit de culture, moins la vigne rapporteroit, & cet excédent de peuple prête une main peu difpendieufe à la grande culture dans les tems de la récolte, où le Cultivateur à bras, tel que le Vigneron, n'a rien à faire.

En tout la multitude d'habitations champêtres démontre un peuple heureux, & un Etat profpere. Il ne faut pas même les regarder comme les Cafemates de fimples Cultivateurs refferrés, & retrécis dans leurs moyens, & qui par conféquent abforbent tout produit net & difponible dans la portion à laquelle ils ont coopéré. Car outre que les Savoyards, Auvergnacs, Limoufins, gens du pays de l'Aix, &c. trouvent par le moyen de leurs tranfmigrations lucratives, à étendre leur entreprife de culture, bien au-delà de leur petite propriété; outre cela, dis-je, les Payfans tant foit peu aifés & leurs femmes, font par leur travail fédentaire dans les mauvaifes faifons & les longues nuits d'hiver, ainfi qu'on le voit en plufieurs régions, une partie des ouvrages les plus nombreux & préparatoires des fecondes façons de la claffe ftérile, les Filatures de tout genre & d'autres fortes d'ouvrages de tricot, de groffe dentelle, de menue quincaillerie, &c.

Il eft donc d'utilité, ainfi que d'humanité, que les maifons fe multiplient fur un territoire; mais cela vient de foi-même, comme une fuite de la profpérité & de la libre circulation en tout genre, d'où fuit qu'il eft inutile de traiter en détail de cet objet.

Avances primitives de la claffe productive.

Ce font les avances de la claffe productive qu'il faut attentivement confidérer, attendu que c'eft l'ame & la racine de tout. Commençons d'abord par les avances primitives, en ne calculant que la charrue qui eft l'outil créateur du produit net, du revenu, & de prefque toute richeffe des nations agricoles.

Pour arrêter les calculs sur un point donné, il a fallu prendre un taux de numéraire. On sent que cette valeur n'est jamais que de proportion convenue; qu'on a donné au marc d'argent, par exemple, tantôt une valeur, tantôt une autre, puisque sous Louis XII il valoit 11 liv. 8 s. Sous Louis XIII 23 liv. 5 s. & sous Louis XV 54 liv. pourvu que le prix des denrées & des marchandises se rapporte à cette valeur, ou se soutienne à son taux de proportion, tout cela est égal. Ce n'est que l'intermittence des prix qui fait la perte & l'usure, & qui détruit tout, alors sur-tout qu'elle porte sur les denrées de premier besoin, qui donnent les revenus, & qui assurent la conservation des richesses qui les font naître elles-mêmes. On s'est donc rapporté quant aux estimations, à-peu-près au prix actuel qui a cours entre les Nations commerçantes, & qui comme de droit, suppose la liberté du commerce extérieur des productions du crû, qui assure une valeur vénale à ces productions, dont une partie doit être nécessairement échangée avec l'étranger pour d'autres richesses qui complettent celles de la nation. C'est au moyen de cette condition qui donne au bled un prix constant de 16 à 20 liv. ou environ, le tiers du marc d'argent, pour la valeur du septier de Paris pesant 240 livres, qu'on a évalué le produit d'une charrue en grande culture opulente. C'est sur les différens rapports de ce prix que nous calculons le montant des avances.

Les avances primitives de l'établissement d'une charrue attelée de quatre forts chevaux & ses dépendances, consistant en bestiaux, outils, engrais, fourrages secs & autres amas indispensables, nourriture & salaires anticipés de domestiques & d'ouvriers, & les dépenses d'entretien & de subsistance du Fermier & de sa famille, pour entreprendre & exécuter la premiere cultivation antérieure aux produits, sont ici évaluées 10000 liv. Bien des gens entendus ont trouvé cette évaluation trop forte, & ont prétendu que dans les pays même les mieux montés à cet égard, on avoit pour environ 5000 liv. tout l'attirail nécessaire à l'exploitation d'une charrue; ce qui peut avoir lieu dans des pays malheureux, où le trop bas prix des denrées permet de faire à bon marché de mauvais établissemens d'une culture languissante, & non dans les Provinces où le débit entretient le bon prix des denrées, & où une forte culture se soutient à plus grands frais & à plus grands profits. Il faut encore remarquer que lorsque l'on fait de semblables estimations, ce n'est pas quand il s'agit de continuer le labourage d'une ferme que l'on occupe déjà, ou de transporter l'atelier sur une autre, puisque, dans notre hypothèse, nous supposons dans le début de travail, les achats de quatre forts chevaux, d'un troupeau & autres bestiaux, des semences, (ces premiers achats seuls, sont de 5000 liv.) de l'ameublement, des harnois, & instrumens de labourages & de charois; de la nourriture des animaux, nourriture & gages des domestiques, de la nourriture & entretient du maître & de sa famille, pendant dix-huit mois, avant d'en tirer aucun rapport, toutes ces dépen-

ses faites complettement, par un entrepreneur aisé, étant bien calculées, on trouveroit que nous ne nous écartons pas de la vérité dans les pays où la culture est en vigueur par le bon prix des denrées. En tout, plus les avances primitives sont fortes, plus elles rapportent, ainsi qu'on va le voir; c'est dans cet état que nous les considérons ici, parce que c'est l'état où elles doivent être; car l'épargne sur ces avances retombe en perte sur l'entreprise. Cette économie forcée n'a lieu effectivement, que parce que l'Entrepreneur n'a pas assez d'aisance pour subvenir aux dépenses d'une riche culture, & que difficilement il pourra y parvenir complettement.

Ces avances primitives sujettes à bien des accidens ruineux, & à un dépérissement continuel, doivent rapporter 9 ou 10 pour cent d'intérêts de leur fond, à reprendre sur la production annuelle qu'elles font naître. Elles rapportent ensuite, conjointement avec les avances annuelles, dont nous allons traiter tout à l'heure, tout le montant du revenu payé au Propriétaire, au Souverain & au Décimateur, & le restant entier de la production, pour les reprises du Cultivateur. Passons aux avances annuelles, mais non sans nous bien souvenir de l'importance des avances primitives, qui sont la base des avances annuelles, c'est-à-dire de la cultivation, & par elle de tous les biens de subsistance & d'usage, de nécessité & de commodité dont l'humanité peut jouir.

Avances annuelles de la classe productive, & leur produit.

Les avances annuelles d'une charrue consistant dans les fonds employés chaque année à se préparer un produit, sont évaluées relativement aux estimations ci-dessus à 2100 livres. Ces fonds d'emploi & de restauration, des avances primitives, ainsi que des frais de travail employés à l'exécution des travaux annuels d'une charrue, doivent concurremment, avec le fond des avances primitives, rapporter, par le moyen d'une bonne culture, qui présuppose toujours une circulation égale & des débouchés libres & faciles, un revenu net d'environ cent pour cent, distribué aux trois Propriétaires dont nous avons parlé, c'est-à-dire, un produit net de 2100 liv. De plus, la restitution de ces mêmes avances, qui doivent recommencer indispensablement chaque année, c'est-à-dire, d'autres 2100 liv. Plus, leur intérêt à 9 ou 10 pour 100, ainsi que nous l'avons attribué aux avances primitives, attendu qu'indépendamment du profit du rouage, il faut que celui qui avance son argent, en retire un revenant-bon, même proportionné aux risques. Ce troisiéme article comporte 210, ajoutez-y les 1000 d'intérêts, attribués ci-devant aux 10000 liv. d'avances primitives. Ces quatre sommes jointes ensemble, font, que le produit annuel d'une charrue, doit être dans l'hypothèse donnée, d'environ 5500 liv. dont il y a 2200 liv. pour le revenu, & environ 3300 liv. pour les reprises du Cultivateur. Tout cela ne doit s'entendre que de la culture avec les chevaux.

Il l'est en effet, & ceci n'est point un calcul idéal. C'est-là, en supposant le prix des grains sur le pied qu'il est établi, le produit de la grande & bonne culture; & si le moindre de ces points venoit à man-

quer, certainement le revenu déchoiroit, ou le Fermier se ruineroit & disparoîtroit de dessus la terre; ce qui est le pis de tout, & qui annonce la décadence d'un Etat, sa ruine irrémédiable, & sa marche graduelle vers la petite culture, les Métayers, les productions usuelles de vil prix, les friches, la désertion, & enfin l'invasion des peuples voisins ou le désert.

Ceci ne peut être qu'abrégé, il seroit inutile & peut-être nuisible d'anticiper les détails lumineux & circonstanciés qui paroîtront dans leur ordre, ainsi que les vastes résultats & les conséquences qui en dérivent. Passons au détail des avances de la classe stérile.

Nous avons énoncé ci-dessus, ce que c'est que la classe stérile, & nous venons de lui attribuer la propriété des richesses de rétribution. Il s'agit de traiter des avances nécessaires à ce genre de propriété. Il est nécessaire de revenir ici sur la démonstration des principes qui nous ont fait appeller *stérile* cette classe, & la réduire à la propriété des richesses de rétribution. Avances de la classe stérile.

Sans le secours des hommes compris dans la classe stérile, on ne pourroit presque pas jouir des biens, que les hommes de la classe productive, font naître, & les derniers ne pourroient pas suivre leurs travaux, si les premiers ne les dispensoient pas de s'occuper à d'autres travaux & à d'autres services nécessaires pour satisfaire à leurs besoins. Cependant il ne faut pas moins envisager l'emploi de ceux-ci, comme purement dispendieux & stérile, & l'emploi de ceux-là, comme non dispendieux & productif, afin de reconnoître dans l'ordre économique, & l'usage utile & l'usage abusif qu'on peut faire de l'emploi des hommes, par la bonne ou la mauvaise distribution qui se fait de la dépense des revenus, objet que nous traiterons dans le Chapitre suivant. Pourquoi cette classe est-elle nommée stérile.

Un homme à qui je paye 20 livres, pour la culture d'un champ de fraises, dont je tire 40 livres, ne m'enleve point les 20 livres de rétribution que je lui ai avancées, & qui me sont rendues par le produit de son travail, lequel me rapporte plus de 20 autres livres de produit net; cet homme ne m'est donc pas dispendieux, puisque le fruit de son travail me décharge du payement de sa rétribution, & qu'il me fait naître en pur profit, un revenu de 20 livres; il est donc productif, puisqu'il produit lui-même sa rétribution, & que de plus, il me produit aussi un revenu: mais un Artisan qui me fabrique une étoffe pour me vêtir, me fait payer la matiere premiere de son ouvrage, & la rétribution due à son travail, toujours inséparable de la dépense. J'acquiere l'étoffe, il est vrai, mais je lui en paye toute la valeur. Il m'a donc enlevé autant de richesses, qu'il m'en a livré. Cet homme n'a donc ni fait naître pour lui sa rétribution, ni un produit net pour moi. L'emploi de ce même homme, quoique nécessaire, est donc dispendieux & stérile; je dis qu'il est nécessaire, quand son travail est borné à nos besoins; mais, s'il s'étendoit à la fabrication d'étoffes de faste à un dégré désordonné, son emploi seroit préjudiciable à la prospérité de la Nation, ce que nous démontrerons ailleurs.

Si je considere encore ces deux hommes, relativement à leurs dépenses pour leur consommation, qui les rend utiles l'un & l'autre, comme acheteurs, en remettant dans la circulation les richesses de leur rétribution & celle du prix des matieres premieres que l'un d'eux a employées dans ses ouvrages; j'apperçois que l'ouvrier ne fait que rendre ce qui lui a été payé pour sa marchandise & pour sa rétribution, & que le Cultivateur a apporté ce qu'il a fait naître lui-même pour sa rétribution; que la dépense de celui-ci est en augmentation ou régénération actuelle dans la circulation, & que la dépense de celui-là, n'y est qu'en restitution. Le premier porte plus loin encore l'avantage de la dépense, car il me fait naître de plus un revenu, par lequel je suis acheteur aussi, & ma dépense, ainsi que la sienne, n'est payée par personne, car l'une & l'autre naissent en entier de son travail, au lieu que le Fabriquant ne pourroit pas dépenser, si sa dépense même n'étoit pas payée par d'autres, qui l'obtiennent par la production. Si la récolte de mon champ de fraises manque, la rétribution que j'ai payée au Jardinier, ne me seroit pas plus rendue, que celle que j'ai payée au Jardinier qui ratisse les allées de mon parterre. C'est alors, de part & d'autre, ce que le vulgaire appelle *de l'argent perdu*, c'est-à-dire, de l'argent qui n'a pas été employé à profit. On peut même avouer que c'est véritablement *de l'argent perdu*; car si l'usage de telles dépenses devenoit général dans un Royaume, toutes les richesses de la Nation s'anéantiroient. Il s'ensuit nécessairement, que, si le produit des rétributions des Agens de la classe productive, diminuoit par la diminution des achats à cette classe même, il en résulteroit un déchet de richesses, qu'une augmentation de rétribution, payée à la classe stérile, ne pourroit réparer. C'est ce qu'il faudra démontrer dans la suite. Parlons maintenant des avances de cette classe.

Il n'est point question pour elle, d'avances primitives, à moins qu'on ne veuille considérer ici les maisons bâties pour le fond de l'établissement des grandes manufactures, & les engins couteux pratiqués à demeure pour faciliter leur exploitation. Le dernier de ces deux points, est utile en tant qu'il épargne de plus grands frais annuels; mais c'est un très-petit objet dans un Etat, comme ne pouvant être utile qu'aux Manufactures de grand prix, qui sont les moins rapportantes, & très-nuisibles souvent à une Nation, qu'elles précipitent vers le luxe de décoration. A l'égard du premier point, c'est-à-dire, des bâtimens, il est presque toujours infructueux, lorsqu'il ne se borne pas au nécessaire, & qu'il va contre son objet, en ce que cet éclat visible avertit les autres Nations, qu'on veut se passer d'elles & leur devenir nécessaire, & qu'on y tend par un point que chacun peut s'approprier au moyen d'un peu d'attention. Il ne faut donc aucunement calculer ici sur les avances primitives des dépenses stériles, parce que les Entrepreneurs des ouvrages de cette classe, sçavent s'en dédommager dans les ventes de ces ouvrages, & que ces ventes sont calculées dans le tableau.

Les

Les avances annuelles pour les dépenses des ouvrages de la classe stérile, ou pour mieux dire, ce que nous devons considérer ainsi, sont ces amas de denrées de toute espece prêtes à être fabriquées ou réduites en marchandises pour fournir à la demande continuelle de la Nation & de l'humanité entiere. Le Fabriquant a dans son magasin des laines, des soyes & des matieres d'or pour fournir à sa fabrication. Le Tanneur a des peaux dans ses fosses, de même que le Marchand a des étoffes en piéces & le Cordonnier des cuirs tous coupés. Cet amas doit se renouveller sans cesse pour ne point dépérir, parce que la demande se présente toujours, & ce renouvellement completé dans le courant de l'année, fait le montant des avances annuelles. Elles sont inactives quant au fond, puisqu'elles ne gagnent rien, si ce n'est peut-être, quelque propriété de durée attribuée à la garde de certaines denrées, quand on les destine à certains emplois, mais bien compensée par le dépérissement de la plûpart des autres pendant leur séjour; elles ne reçoivent d'activité que par la forme, & dès-lors elles sortent du bloc des avances, à mesure qu'elles sont employées dans la fabrication & enlevées par le débit.

Cette remarque semble d'abord inutile; elle ne l'est pas cependant, puisqu'elle constate une disproportion très-forte encore entre les avances d'exploitation & celles de rétribution. En effet, il est convenu que l'activité est tout ce qui fait aller la machine économique. Or les avances d'exploitation sont tirées, pour la plus grande partie, des bestiaux dont l'influence n'est jamais inactive, puisqu'ils consômment & engraissent chaque jour au tems même du repos, ce qui ne peut être dit d'un balot de soye ou de laine dans les magasins. Les bestiaux de travail ont en eux, indépendamment de la direction que leur donne la main qui les emploie, une force motrice qui les fait aller & qui décuple notre impulsion.

Les ouvrages de l'art au contraire sont morts, & n'ont d'autre action que celle que nous leur prêtons. En un mot, dans la partie productive, tant au courant que pour les avances, le travail dirige, & c'est la nature qui produit. C'est de cette alliance & de ce traité fait avec la nature, que provient la qualité exclusive de productive. Cette différence n'est pas susceptible d'un calcul de fait: quant à l'objet dont nous traitons il entre dans le calcul des prodigieux avantages de la bonne cultivation; mais il ne doit pas échapper au calcul de réflexion, si nécessaire pour apprécier les choses, & si peu mis en usage néanmoins.

Les avances annuelles de la classe de rétribution, sont égales au quart des sommes des avances productives & du revenu prises ensemble. Tel est le fond d'avances annuelles pour les achats des matieres premieres des ouvrages ou marchandises de main d'œuvre qui se fabriquent dans cette classe. Ces avances proportionnées au revenu & aux avances annuelles de la classe productive, ne sont pas dans le même cas que ces avances annuelles dépensées à la classe productive, qui renaissent per-

pétuellement, & qui doivent être consommées tous les ans par les hommes employés à la reproduction, attendu qu'elles sont restituées tous les ans par la terre. Celles-ci au contaire, doivent être conservées, ou pour mieux dire, reprises à mesure qu'elles s'écoulent, sur le prix des marchandises de main-d'œuvre qui se vendent à la classe stérile. En un mot, cette classe doit toujours conserver en masse ses avances annuelles, parce qu'elle ne les fait point renaître par ses travaux. Ainsi à mesure qu'elle vend ses ouvrages, elle doit réserver la valeur du prix des matieres premieres pour remplacer celles qui ont été employées dans ces ouvrages. Les hommes de cette classe ne doivent dépenser que la rétribution qui est payée pour la main-d'œuvre. Cette rétribution est du fort au foible, environ la moitié des sommes qui reviennent à cette même classe, & l'autre moitié est réservée pour la restitution du fond des avances, comme nous le verrons tout à l'heure dans l'article de la distribution.

Observations générales sur les avances.

Résumons celui-ci en disant que les avances primitives, productives dans un Etat, peuvent être évaluées en général à cinq fois la valeur du revenu des Propriétaires, & les avances annuelles productives, à une somme à-peu-près égale à la valeur du même revenu. Ce seroit une vérité de calcul, si le prix des grains soutenoit cette proportion, & si tout le revenu d'un Royaume ou d'une Province provenoit de la charrue, ou grande culture; car nous ne considérons que celles-là. Il y a sur cela des variétés, attendu que les vignes, le jardinage, &c. exigent beaucoup moins d'avances primitives, & beaucoup plus d'avances annuelles que la grande culture; mais les bois, les prés, les étangs, &c. qui contribuent aussi au produit du revenu total d'un Royaume, exigent beaucoup moins d'avances annuelles. Ainsi en les englobant les unes dans les autres, elles peuvent ensemble être estimées du fort au foible pour ces différentes parties prises ensemble, à-peu-près, sur le pied de celles de la grande culture.

Les avances annuelles de la classe stérile ou de rétribution, peuvent être dans la proportion marquée ci-dessus; parce que c'est la dépense du revenu, & des avances productives qui décide des achats, qui se font à la classe stérile dans un Royaume agricole, & par conséquent de la quantité de marchandises qui y sont fabriquées. Passons maintenant à considérer la marche & la route de toutes ces valeurs usuelles.

Il est fort difficile d'isoler entierement les différentes matieres que nous traitons, & même de les ranger dans un ordre successif qui facilite l'intelligence par un arrangement exactement méthodique. Elles jouent toutes ensemble, elles n'existent & n'ont d'effet que les unes par les autres, & leurs corrélations sont si variées & si confondues avec elles-mêmes, qu'il est impossible de les séparer, de maniere à pouvoir les ranger distinctement dans un ordre successif. Les plus abstraites, ou du moins celles qui sont le plus hérissées de calculs, sont la base des autres. Or tout édifice doit être commencé par les fon-

demens. D'autre part, pour le faire entendre plus facilement, il faudroit engager par la déduction & le raisonnement, & finir par la démonstration & les calculs de détail, c'est ce que j'ai entrepris pour chaque Chapitre, où les calculs qui y ont rapport, seront, pour ainsi dire, exposés à part, pour ne pas partager & surcharger l'attention du Lecteur, & pour les retrouver plus facilement dans le besoin. Je me trouve ainsi engagé à faire une voûte, dont la derniere pierre fasse, par le moyen de l'ensemble, l'inébranlable solidité, au lieu d'une colonne simplement assujettie à la ligne de pondération. Les dimensions de cette derniere peuvent être seulement conformes à sa direction; la voûte au contraire en a de relatives à l'effort, & aux diverses tendances de toutes ses parties. Je dois en conséquence m'y assujettir pour parvenir au détail de toutes les parties & à l'entier & plein développement.

Reposons-nous sur le tableau où tout est fixé & en ordre, cherchons-y la place de nos avances. On la trouve au-dessous de la ligne qui représente les dépenses. Les avances primitives de la classe productive n'y sont point détaillées; nous l'avons déja dit, parce qu'il eût fallu une colonne à part pour cette partie, ce qui auroit compliqué sans nécessité le tableau qu'on a voulu rendre le plus simple qu'il étoit possible. On y trouve les avances annuelles productives à droite sur la même ligne que le revenu, qui tient le centre, & les avances annuelles stériles à gauche. Qu'on se rappelle toujours que ceci peint la Société formée, complette & dans son vrai point de pleine prospérité. Des points tracés qui partent des avances annuelles & vont aboutir au revenu, montrent que ce sont elles qui produisent le revenu. Elles sont égales au revenu, parce que des avances annuelles completes, & appliquées à une bonne & forte culture, doivent rendre cent pour cent de produit net ou de revenu, outre leur propre restitution, & l'intérêt des avances du Fermier. De l'autre part les avances annuelles stériles, quoique sur le même niveau, n'ont aucun trait apparent de liaison avec les avances productives, ni avec le revenu; cependant on doit les appeller annuelles, parce qu'elles doivent annuellement être employées, débitées & remplacées; mais leur amas primitif s'est peu-à-peu formé & completé, à raison de ce que la Société s'est vivifiée. Ainsi elles tiennent de la nature des avances primitives, quant à leur assemblage & de celles des avances annuelles, quant au courant de leur emploi, & de leur remplacement. Mais ce dernier objet se fait par des doubles reflets, & des circuits de détail, que le tableau n'a pas dû comprendre; il suffit de poser ses avances en vue sur le pied d'estimation que nous avons démontré véritable dans l'ordre actuel du tableau, c'est-à-dire, montant à une somme égale au quart des sommes des avances productives & du revenu prises ensemble. Cette regle est générale, parce qu'elle est fondée sur les dépenses annuelles des avances productives & du revenu, d'où dépend l'existence & la mesure de la classe stérile.

CHAPITRE IV.

La Distribution des Dépenses.

(Le Tableau doit être encore répété ici.)

Loix physiques auxquelles les hommes doivent se conformer dans l'ordre de Société pour la communication des biens.

LA vertu d'imprimer le mouvement est une faculté divine, & que l'Etre créateur s'est exclusivement réservé. L'homme imite tout presque jusqu'à la perfection; il ne lui manque que le prétendu vol de Promethée, que le talent de faire mouvoir ses ouvrages pour accomplir les souhaits du Démon, pour égaler en puissance celui qui est par sa propre essence.

L'acte du mouvement porte sur deux balanciers égaux en force & en actions, à sçavoir, la destruction & la régénération. Telle est toute la machine de la Nature: son Auteur seul renferme en son sein la permanence & l'éternité; & la cessation de l'action est à son gré le terme de l'existance pour les portioncules de ses ouvrages. Placé comme un point au milieu de ce cercle continu, l'homme ne peut se dérober à la loi universelle; & pendant le cours espace qui lui fut donné, il doit se conformer, dans son petit empire, à la regle générale qui l'envelope de toutes parts, qui s'exécute au-dedans de lui, pour & contre lui; qui le replacera, quant à la matiere, où elle l'a trouvé, & qui lui marque la route qu'il doit suivre pour marcher ici bas, selon les regles de la nature, & les ordres de son Créateur.

C'est sur-tout aux recteurs d'humains, vicaires temporels ici bas du Dieu moteur & provident; c'est aux Gouverneurs assis au-dessus des sociétés particulieres, comme le grand Estre l'est au-dessus de la Nature entiere, à se conformer aux regles invariables qu'il a établies, à chercher, dans l'accomplissement de cette Loi, le fruit réel de leurs travaux, & le succès de leur administration.

C'est dans l'emploi & la régénération, c'est-à-dire, dans la consommation & la reproduction, que consiste le mouvement qui condense la Société, & qui perpétue sa durée. C'est par-là que les dépenses donnent la vie à la production, & que la production répare les dépenses. Cette circulation a, comme toutes les autres, des regles exactes de flux & de reflux, qui empêchent également & l'épuisement des canaux, & leur engorgement. Ce sont ces regles si importantes à connoître, non pour porter l'intervention d'une main téméraire dans des conduits dont le jeu naturel dépend uniquement de l'impulsion qui leur est propre, & qui ne souffrent aucuns secours étrangers, mais pour éviter ce qui peut leur nuire: ce sont, dis-je, ces regles si importantes, & néanmoins si peu connues, que nous allons anatomiser.

Nous avons discerné les divers genres de dépenses, nous avons reconnu leurs sources, nous avons établi leurs avances; considérons maintenant leur distribution.

On commence ici par l'emploi du revenu, quoiqu'il ne soit en effet qu'un rejetton de la production. Mais ce n'est qu'au revenu, & par le revenu, obtenu par le travail des hommes, que commence, dans l'état complet des Sociétés, le battement du balancier économique. Ainsi donc le revenu, quoique provenant de la reproduction, précéde dans l'ordre de régénération, cette reproduction. Tout a commencé par les biens que la nature a accordés d'abord gratuitement aux hommes; ce fut-là la production gratuite ou le revenu primordial. Tandis que les hommes consommoient ce foible revenu, ils travailloient à l'accroître, & à avoir plus de biens consommables par la récolte suivante. Ce surplus facilita un surcroît de travail; le nombre des hommes s'accrut en raison de la subsistance. Ainsi d'année en année, & de progrès en progrès, on a obtenu une production gratuite ou de surcroît, un produit net, qui forme un revenu disponible. Or c'est par les dépenses des avances & du revenu que tout commence à agir, & c'est par elles que tout est reproduit par le travail des hommes. C'est la distribution de ces dépenses que nous considérons ici. Le Chapitre suivant renfermera le développement de ses effets, & désignera dans quel ordre il importe que le revenu soit dépensé.

On a supposé une Nation dont les biens fonds produiroient annuellement deux milliards de revenu, partagés à la dixme, aux propriétaires & à l'impôt. Le Tableau, comme nous l'avons déja dit ci-dessus, représente le point fixe de la pleine prospérité. On y voit que la classe propriétaire, assise au centre de la circulation & en un gradin plus élevé, reverse la moitié du revenu sur la classe productive, & l'autre moitié sur la classe stérile. Ainsi, dans cet ordre de dépense de deux milliards de revenu, un milliard passe à la classe productive, & l'autre milliard à la classe stérile. Voilà la source. Voilà d'où part la circulation. Laissons un moment cette colomne, dont la direction & l'emploi sont visibles, & notés dans le tableau; & passons à chacune des autres classes; on y verra que les Agens de ces classes suivent, dans la répartition de leurs dépenses, le même ordre que les Propriétaires. L'examen de l'influence de ces dépenses, nous démontrera que le reversement réel ci-dessus, est doublé, quant aux effets, par le moyen du reflet & des versemens réciproques, car *tout achat ou échange suppose double richesse.*

La classe productive, considérée maintenant comme un nouveau centre, suit la même rotation que la grande machine. Elle distribue aussi des deux mains le milliard qu'elle reçoit. La classe propriétaire distribue la moitié du revenu à la classe productive, pour acheter pour sa consommation les productions qui se tirent de cette classe, & moitié à la classe stérile, pour en obtenir les marchandises qu'elle fournit; ainsi fait la classe productive. Elle distribue d'une main la moitié de son milliard à la classe stérile, pour y acheter les ouvrages ou marchandises de main

d'œuvre qu'elle tire de cette classe. Les autres 500 millions sont employés, par ses Agens mêmes, à s'entr'acheter réciproquement, pour leur subsistance, les productions particulières que chacun d'eux fait naître.

Trois ordres de commerce qui s'exercent entre les trois classes marquées dans le tableau.

D'autre part, la classe stérile, considérée maintenant comme un nouveau centre de reflet & de distribution, reçoit son milliard, & en reverse à l'instant la moitié sur la classe productive pour acheter les denrées, le pain, le vin, la viande que ses Agens consomment journellement. L'autre moitié est employée, par les hommes de cette classe, à s'entr'acheter réciproquement aussi, pour leur usage, les marchandises de main-d'œuvre, le drap, le linge, les souliers, &c. que chacun d'eux fabrique, & par conséquent à s'entre-payer mutuellement la rétribution dûe à leur travail, & qui doit fournir à leurs besoins, comme aussi à remplacer les matieres premieres, absorbées par la consommation journaliere, c'est-à-dire, à rétablir continuellement leurs avances. Voilà donc trois ordres de commerce par lesquels s'explique toute l'énigme du Tableau; commerce de la classe propriétaire avec les deux autres classes; commerce mutuel entre celles-ci; commerce entre les Agens mêmes de chacune de ces deux dernieres classes. La circulation, l'ordre & les proportions de ces trois sortes de commerce sont tracées & évaluées dans le Tableau; & c'est de-là que dépend toute l'intelligence de la marche, composée de l'ordre économique.

On y voit que c'est par le reversement réciproque d'une classe à l'autre, présenté dans ce tableau, que toute la dépense des deux milliards d'argent de revenu, passe en détail & tour à tour d'une classe à l'autre, en sorte que la classe productive reçoit réellement les deux milliards, & que la classe stérile les reçoit aussi. Toute la différence consiste en ce que la premiere reproduit tout ce qu'elle reçoit, & que l'autre ne reproduit rien. Mais l'examen & la démonstration de cet article sont réservés pour le chapitre de la reproduction. Il ne s'agit dans celui-ci que des sortes de commerce dont on vient de parler; & nous avertissons que l'explication du Tableau dépend principalement de ces trois ordres de commerce. J'en avertis, parce que j'ai apperçu que c'est la partie du Tableau que l'on a trouvé la plus difficile à entendre.

Cependant, lorsqu'on s'est seulement formé une idée générale de ces trois ordres de commerce, il est facile, au simple aspect du Tableau, d'appercevoir que *chacune des deux classes reçoit réellement la totalité des deux milliards*. Cet apperçu me paroît, soit dit sans me défier de l'intelligence d'autrui, avoir besoin encore d'être développé pour être bien nettement présenté à l'entendement de tous. En effet, le Tableau fût devenu un hyérogliphe indéchiffrable, pénible à l'œil, & ridiculement hypothétique à l'entendement, si l'on eût voulu y faire entrer toutes les branches de la circulation. Ce tissu de lignes entrelassées & répétées, n'auroit néanmoins rien eu de fictif dans le fait. Mais c'est à bon droit que l'inventeur s'est abstenu de compliquer de la sorte son tableau, & s'est contenté de présenter uniquement la source du fleuve, & la direction

& l'entrelaſſement de ſes grandes branches. C'eſt à ceux, qui viendront après, à ſuivre les rameaux de détail, à les peindre, ſi ce Tableau leur en eſt néceſſaire, à en tirer les différens canaux propres à fertiliſer leur canton particulier. Les cataractes de ce grand fleuve une fois connues, la direction & le retour de ſes eaux au réſervoir commun une fois ſaiſis, il ſera aiſé de ſe déſaltérer dans ſon courant, plus haut ou plus bas, ſelon ſa portée.

Mais ſi la vue a ſur l'énonciation, l'avantage de fixer & de convaincre avec moins de réſiſtance, le raiſonnement a de ſon côté, celui d'approfondir, de détailler & de développer. En conſéquence, il faut entrer ici dans les détails que le tableau ne pouvoit repréſenter. *Je ne vous entends pas*, me dit-on par exemple ici, *vous venez de verſer un milliard ſur chacune des deux claſſes; chacune d'elles en rend la moitié à l'autre, & reçoit d'elle pareillement une moitié de ce qu'elle reçoit, cela s'appelle vulgairement troc pour troc, & je ne comprends pas comment il réſulte de là qu'au bout du compte chacune des deux claſſes a reçu le double de ce qui lui fut donné d'abord, je vois bien que vos chiffres me l'attribuent en addition au bas de la page, mais vous additionnez également, & les ſommes que chaque claſſe donne à ſa voiſine, & celles qu'elle reçoit; ſi cela ne s'appelle pas faire un double emploi, je ne ſçais où l'on en trouvera déſormais.* Examinons cette objection, car elle m'a été faite. Je veux même la défendre ſur la partie la plus déſavantageuſe. En effet, elle paroît plus aiſée à répondre en ſe rangeant du côté de la claſſe productive dont tout vient; mais comment prouver que la claſſe ſtérile, dépendante pour la matiere premiere, & pour tous ſes beſoins de la claſſe productive, qui n'a rien à prendre ſur tout ce qui ſe conſomme de la premiere main, touche néanmoins les deux milliards, c'eſt-à-dire la totalité du revenu, dont l'emploi le plus preſſant & le plus indiſpenſable eſt en productions qu'elle ne recueille point.

Tout l'embarras qu'on ſe fait ſur cet article, ne provient que d'une ſeule erreur bien groſſe, mais ſi habituelle, qu'elle fait maintenant comme portion innée de nos idées. Cette erreur conſiſte à prendre le ſigne pour la choſe, l'argent pour la richeſſe. Si je diſois que la claſſe ſtérile reçoit tout le foin que doivent conſommer les beſtiaux, tout le bled qui ſert aux Propriétaires & aux Cultivateurs, certainement on ne m'en croiroit pas; mais je dis que tout l'argent qui repréſente la valeur commerçable de ces choſes, & qui eſt en circulation dans la nation, a paſſé également dans les mains des trois claſſes ci-deſſus, & par conſéquent dans celles de la claſſe ſtérile.

Il eſt vrai que la claſſe propriétaire ne lui attribue d'abord que la moitié de cette ſomme; mais que fait-elle de l'autre moitié? Elle la verſe à la claſſe productive. Celle-ci porte d'abord moitié à la claſſe ſtérile; c'eſt choſe convenue. Voilà donc, comme on le voit dès le ſecond échelon du tableau, déja les trois quarts de la ſomme totale que la claſſe ſtérile a touchés. Suivons maintenant le reſte: par la continuation de leur commerce réciproque, il en paſſe encore un quart de chaque côté, parce

qu'à chaque achat qui se fait de part & d'autre, l'argent y change de maître, & passe & repasse dans les deux classes par sous-divisions graduelles, qui se terminent au dernier denier, comme cela se voit dans le tableau ; ainsi ce quart de l'argent passe en effet par double emploi dans chacune des deux classes : Par ce commerce mutuel & successif, toute la totalité de l'argent passe donc de part & d'autre. Mais pendant ce commerce réciproque entre les deux classes, il s'en exerce, comme nous l'avons déja remarqué, un autre avec le même argent, entre les Agens de chacune de ces deux classes, où il se multiplie jusques dans le plus menu détail; & au fond il en est de même du commerce réciproque entre les deux classes, qui, pour ainsi dire, n'est représenté que par masse dans le tableau, quoi qu'effectivement la somme totale d'argent, qui circule dans ces différens ordres de commerce, y soit toujours extrêmement divisée. Il en échoit, par exemple, une parcelle à George qui a vendu du vin; il en a acheté du bled à Jacques; Jacques a acheté un cheval; Pierre qui a vendu le cheval, a acheté du bois; Laurent qui a vendu le bois, a payé ses Bucherons; ceux-ci partagent pour différens achats leur petit pécule, comme le trésor de l'Etat l'a été ci-dessus, moitié sert à acheter du pain, l'autre à acheter des vêtemens, des outils à la classe stérile; ceux qui les ont vendus payent leurs ouvriers; ces ouvriers achetent du pain, du vin, des souliers, des bas, des chapeaux; les Marchands qui ont vendu achetent du drap, de la toile, des épices, du sucre, du vin, du bled. Ainsi les différens ordres de commerce de chaque classe, & des classes entr'elles, se trouvent tellement entremêlées, & la somme totale d'argent circulant, tellement divisée, que l'imagination même n'en peut pas suivre le détail; mais toujours peut-on s'en former une idée générale, par laquelle on comprend assez que l'emploi de l'argent y est extrêmement multiplié; par conséquent le double passage de la totalité de l'argent dans la classe productive & dans la classe stérile, n'est pas un mystère incompréhensible, si on n'oublie pas qu'ici tout est ventes & achats, & qu'il ne s'agitpas seulement de la distribution de l'argent, mais aussi de la distribution des richesses achetées avec l'argent, & dont le prix indiqué en argent, forme des sommes doubles ou triples de la quantité de l'argent qui circule dans le tableau, forme, dis-je, des sommes qui ne sont pas des sommes d'argent, mais la valeur des marchandises comptée & exprimée en argent; alors on trouvera que les sommes distribuées à chaque classe, ne surpasse pas la réalité des richesses qui satisfont au commerce représenté dans le tableau.

Quand un Laboureur évalue sa récolte en livres tournois, il n'oublie pas que ce sont des grains & non de l'argent, qu'il calcule; quand un Marchand évalue son fond de boutique en argent, il ne perd pas l'idée des marchandises qui le compose; mais un propriétaire, dont le revenu est toujours payé en argent, peut bien perdre de vue les productions de sa terre, & n'être attentif qu'à l'argent qu'il débourse dans

ses

ses dépenses ; ce n'est pas avec cette idée dominante de l'argent qu'il pourra comprendre & calculer la dépense des richesses annuelles & renissantes d'une Nation.

Perpétuité des la distribution de dépenses.

La vie & par conséquent la circulation, ne dureroient qu'une année, si les biens consommables n'étoient reproduits pendant le cours de l'année. Tandis que la classe productive reçoit le prix des denrées qu'elle a tirées de la terre par son travail, elle continue sans relâche les mêmes travaux, & se prépare ainsi de nouvelles richesses. Elle rapporte à la classe propriétaire l'argent qui est enfin revenu dans ses mains; elle le reporte, dis-je, en tribut, en payement de son fermage, en représentation du revenu ou portion disponible du produit; & le branle recommence, ou, pour mieux dire, est sans cesse continué.

Telle est la marche de la circulation, qui multiplie à l'infini l'effet visible de la monnoie & sa quotité trompeuse, en ce qu'elle paroît par-tout où il y a des besoins, & de quoi y pourvoir, & qu'on attribue à sa quantité ce qui ne provient que de sa rapidité. Si les consommations diminuent, l'argent deviendra plus rare, & l'on s'en prendra à la rareté de l'argent, avec quelque raison sans doute ; car dans ce cas la diminution de l'apparition de l'argent, est le symptôme d'une diminution réelle de richesses ; mais le vulgaire, qui prend le symptôme pour la maladie, ne se plaint que de la langueur de la *circulation*, & croit que le remede ne consiste qu'à rétablir son activité. Si d'entre les différens part-prenans de l'une des trois classes, il s'en trouve quelques-uns qui forcent les rentrées, & qui exigent des autres classes au-delà de ce que lui doit apporter naturellement la marche de la circulation ; alors l'argent est intercepté dans sa course, & la circulation est ralentie d'autant. Si ce dérangement ne provient que de l'avarice de quelque petit propriétaire, qui n'a pas la force en main, & qui se contente de guetter l'argent au passage pour en cacher quelques portions que la lésine refuse de remettre en circulation par la depense ; ce désordre, en quelque sorte imperceptible, se répare par le commerce extérieur qui entretient par-tout, dans la même égalité, le cours des ventes & des achats. Mais si les grands propriétaires, comme l'Etat, &c. fondoient sur la circulation & en enlevoient l'argent dans toutes les mains, pour fournir à des besoins politiques, &c. alors l'argent disparoîtroit de fait par le dépérissement de la reproduction des revenus, & par la méfiance, qui, dans l'attente que l'orage fût passé, ralentiroit les dépenses de l'exploitation ; en un mot, l'argent seroit enlevé & cesseroit de contribuer comme richesse intermédiaire à la vivification de toutes les Parties. Ce seroit à bon droit qu'on se plaindroit de la rareté de l'argent. Mais qui voudroit examiner l'effet de cette rareté sur les richesses réelles, verroit que la même rareté s'étend sur toutes les espéces de richesses, sur les matieres premieres, sur les marchandises ouvrées, sur tout enfin ; que l'épuisement est au niveau de la léthargie, & qu'on court à grands pas à l'extinction du mouvement, qui est la mort.

F

Nous avons dit souvent, & nous ne sçaurions trop répéter, que le tableau représente l'ordre des choses, des dépenses, & des revenus dans son point de prospérité. Ci-dessus donc est tracée la balance que doit avoir observé la distribution des dépenses pour porter l'Etat à ce point de fertilité, & la société à ce point d'abondance. Tel est l'ordre qui doit s'y maintenir pour que cet Etat dure, & ne souffre aucun dépérissement. Le moindre dérangement y est dangereux, & entraîne, par une liaison inévitable, les plus fatales conséquences. C'est ce que nous tâcherons de démontrer par les suites de cet examen.

Mais cette science toute assujettie aux principes, demande à être fixée par les calculs. Tout est ici démonstration, & l'importance de la chose vaut bien la peine qu'on s'asservisse à la gêne de l'étude de ces calculs, qui n'ont rien que de bien simple. Rien n'est hypothétique dans ses évaluations que la somme premiere mise en fait; mais la regle est la même pour un million comme pour un milliard, si ce n'est qu'un grand fleuve fait plus d'effort qu'un foible ruisseau. A cela près, les regles de distributions sont également fixes & constantes: le tableau les peint à l'œil dans leurs premieres subdivisions : il s'agit uniquement ici de jetter des bases, & l'on ne sçauroit les rendre trop solides & trop inébranlables; mais pour en démontrer la solidité dans tous les points, il faudroit entrer dans d'autres détails, qui ne peuvent être approfondis & discutés que par la supputation : les calculs sont les os de la science économique, qui seuls décident de sa force & de sa stabilité. Je l'ai dit, il est impossible de parler économie sans calculs. *Qui dit ménage, dit calculs.* Chaque Maison a son livre de compte; chaque Régisseur parle à son maître par calculs. Montagne dit en la langue naïve de son temps, que les plus grands Souverains ne peuvent néanmoins s'asséoir que comme les autres hommes. A bon droit pouvons-nous dire que les dépenses & les revenus d'un grand Etat doivent se calculer comme ceux d'une famille. Les chiffres en un mot sont les noms & la langue des quotités. Le raisonnement les développe, mais seuls ils fixent & arrêtent le raisonnement. Sans eux on ne peut dans les sciences de fait se retrouver quelquefois soi-même au bout de six mois sur les points qu'on a le plus appronfondis & calculés, & dont la trace nous échappe faute d'avoir en main les calculs tous faits ; & les vérités les plus incontestables sont exposées à être embrouillées par un raisonnement d'un esprit fallacieux.

C'est ce qu'a senti l'Auteur du Tableau ; en conséquence, il a voulu calculer le fond d'un Etat, ses dépenses, retrouver leur source, poser les bases de ces dépenses, & suivre leur distribution pour développer le cercle de leur marche jusqu'à leur reproduction. Il a fait ainsi sur le monde économique ce que les Physiciens ont en vain tenté de faire sur le monde physique. Ils ont voulu fouiller les entrailles de la terre pour découvrir la marche des eaux qui sortent sans cesse de son sein pour se rendre dans le vaste océan. Les uns ont prétendu que cet amas d'eau

repoussoit par d'autres canaux son superflu, qui venoit reparoître sur la terre; d'autres ont attribué la régénération continuelle des fontaines aux eaux condensées, après l'évaporation, & restituées par les pluyes & les rosées. Cette incertitude est l'appanage de la foiblesse humaine dans tout ce qui n'est point nécessaire à la conduite morale & Physique ici bas, & dans ce qui ne peut être ni compté ni mesuré. Mais la physique économique, toute sublime qu'elle est, a été cherchée, apperçue & démontrée par un seul homme. Pourquoi? C'est que cette science, qui nous est indispensablement nécessaire, est par-tout susceptible de démonstrations décisives, & que par ce moyen cet homme a pu réunir en profondeur & en travail la tâche de plusieurs hommes laborieux & de plusieurs générations de ces hommes, & que tout ce qui nous est nécessaire a été promis au travail opiniâtre de l'homme, & lui a été accordé.

L'article de la distribution comprend sur le Tableau, & met un calcul facile sous les yeux, tout le labyrinthe de la circulation. On voit à la tête la classe propriétaire jouissant d'un revenu de 2000 livres, qui figurent ici pour les deux milliards convenus, afin d'éviter la multitude des chiffres, & la trop grande étendue du Tableau. Cette classe verse 1000 livres sur la classe productive, & 1000 livres sur la classe stérile. Chacune de ces deux classes fait passer à l'instant à l'autre la moitié de ce qu'elle a reçu; & cet ordre de subdivisions se continue de la sorte jusqu'au dernier denier où se termine la dépense annuelle. Résultat de ce chapitre.

On ne doit pas oublier, & nous l'avons déja dit plusieurs fois, que ce qui paroît ici graduel & marcher par échelons, n'est qu'un ordre fictif & de débrouillement, qui étoit nécessaire pour présenter, sous un aspect régulier & fixe les résultats décisifs de l'ordre réel, libre & confus. J'ai répété cet avertissement, parce que j'ai vu des Lecteurs, & même studieux, qui avoient supposé que chaque ligne formoit une année, en cela fondé sur ce que chacune d'elles porte la reproduction. En ce cas la reproduction, de l'aveu du Tableau, diminueroit chaque année de moitié, ce qui ne feroit pas notre compte.

C'est ici la Table de subdivision des sommes reversées & distribuées, pour ainsi dire par une même impulsion, dans les canaux innombrables de la circulation. On n'a pu présenter ces subdivisions que dans un ordre simple & uniforme. Toutes les parties du numéraire, qui frappent à la classe productive, donnent la vie & l'action à la multitude des coopérations animent cette partie; & cette multitude de travaux réunis, est ce qui fait renaître le total de la reproduction pour l'année d'après.

C'est ce que nous considérerons quand nous penserons à cet article. Maintenant il suffit d'avoir vu la marche de la distribution des dépenses, & les régles utiles de cette distribution. Ce développement se trouvera enrichi par l'inspection des effets des dépenses. Mais il paroît utile de résumer ce Chapitre de la distribution, par les résultats exposés sous un

seul point de vue plus simple & plus réuni dans un Tableau, abregé, & sommairement expliqué.

PRÉCIS DES RÉSULTATS
DE LA DISTRIBUTION REPRÉSENTÉE DANS LE TABLEAU.

	AVANCES de la classe productive.	REVENU.	AVANCES de la classe stérile.	
	2000	2000	1000	
Moitié de la dépense du revenu.	1000 qui reprod. net.	1000	1000	Moitié de la dépense du revenu.
Total des reversemens de la classe stérile à la classe productive.	1000 qui reprod. net.	1000	1000	Total des reversemens de la classe productive à la classe stérile.
	TOTAL... 2000	TOTAL...2000	TOTAL...2000	

La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive,

SÇAVOIR:

Les avances de la classe productive	2000
La portion du revenu qui passe immédiatement à la classe productive	1000
Total des reversemens de la classe stérile à la classe productive	1000
Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive	1000
TOTAL.	5000

Ainsi la reproduction totale est 5000, dont le Cultivateur retire pour ses avances & les intérêts de ses avances primitives & annuelles	3000
Reste pour le revenu	2000
TOTAL.	5000

MASSE TOTALE des richesses comprises dans le Tableau.

La reproduction totale	5000
L'argent du revenu	2000
Les avances de la classe stérile, toujours conservées par les Agens de cette classe	1000
TOTAL.	8000

OBSERVATIONS.

Le produit net qui renaît annuellement des dépenses de la classe productive est ici égal aux avances de cette même classe. C'est ce qu'on appelle alors rendre *cent pour cent.*

La somme des avances de la classe stérile, est égale au quart du total des deux sommes des avances de la classe productive & du produit net ou revenu, prises ensemble.

Le total des reversemens de la classe productive à la classe stérile, est égal à la moitié des avances de la classe productive.

Le total des reversemens de la classe stérile à la classe productive, est égal à la moitié de la recette de la classe stérile.

La classe stérile reçoit 2000 liv. dont 1000 restent pour remplacer ses avances, & 1000 sont employées pour la subsistance des ses agens.

Les Agens de la classe stérile sont environ moitié moins en nombre que ceux de la classe productive, dont la dépense est 2000 liv.

La classe productive dépense toutes ses avances de 2000 liv. lesquelles lui sont restituées en entier par la reproduction, & de plus 1000 liv. pour ses intérêts, & elle paye 2000 liv. de revenu qui se partage au propriétaire, au Souverain & à la dixme : ce qui fait ensemble l'emploi des 5000 liv. de la reproduction totale annuelle.

La dépense annuelle est de 6000 liv. la reproduction totale n'est que de 5000 liv. ainsi la dépense surpasse la reproduction, parce qu'une partie de la dépense qui se porte à la classe stérile, n'est pas en achats de production.

1°. Les matieres des ouvrages que l'on paye à la classe stérile, ne sont que des rachats des mêmes productions que la classe productive lui a vendues.

2°. Les dépenses de rétribution pour la main d'œuvre payée à la classe stérile, ne sont pas des achats de production ; c'est un payement de salaire pour le travail des agens de cette classe.

3°. C'est pourquoi les dépenses annuelles surpassent la totalité de la reproduction annuelle ; mais cet excédent de dépenses n'est au fond qu'un double emploi successif de l'argent qui circule dans la nation.



CHAPITRE V.

Les effets des Dépenses.

Les différentes déductions qui se tirent des principes, doivent faire reparoître les principes sous différens points de vue.

Ordre naturel de la coopération des hommes au bien général de la Société.

QU'ON ne soit point étonné de voir souvent les mêmes principes reparoître dans les différentes parties de cette analyse, ils sont la base de toute cette science. A mesure qu'un édifice s'élève, il faut revenir à en mesurer l'aplomb.

C'est par les dépenses que tout commence à agir. Le corps humain même a besoin d'abord, & dès sa naissance, de trouver son aliment. Nous avons, en expliquant ce principe, établi pourquoi tout le jeu du Tableau commence par les dépenses.

Les choses à notre usage sont des biens par leur nature, mais ce ne sont que les dépenses qui leur donnent une valeur vénale, & la qualité de richesses, soit alimentaires, soit d'usage extérieur; car sans besoin & sans l'emploi desiré des choses dont les hommes font usage, elles ne seroient ni recherchées, ni achetées, ni reproduites, ni préparées par le travail des hommes. Les effets généraux des dépenses sont donc la valeur vénale, la reproduction & la préparation des reproductions.

Les dépenses ont des effets différens dans l'ordre économique selon l'ordre même de ces dépenses, tant dans l'emploi du revenu, que dans la classe productive & que dans la classe stérile. C'est l'ordre de ces différens effets que nous devons maintenant considérer.

Ordre économique de la dépense du revenu.

Il faut d'abord, pour bien asseoir ses principes, avant d'entrer dans le détail de l'examen de l'ordre des dépenses dans les trois classes, relativement aux effets de ces dépenses, prendre pour base le droit naturel surlequel est fondée la société, & qui renferme toutes les mesures du droit positif. La propriété acquise médiatement ou immédiatement par le travail, doit être assûrée pour assurer, exciter & perpétuer le travail. Les hommes doivent s'entr'aider mutuellement, & contribuer réciproquement aux besoins de la Société. C'est dans l'accomplissement journalier de ces deux devoirs que se rencontrent l'avantage public & l'avantage particulier. Passons à la preuve physique de cette vérité & à l'analyse de la maniere dont elles s'exécutent.

Nous avons reconnu trois sortes de propriétés, celle des biens fonds, celle des richesses d'exploitation, celle de rétribution.

La propriété du bien fond vient originairement du travail & de la dépense de ceux qui mettent des terres délaissées & inutiles en valeur; c'est ce qu'on remarque en tout tems dans les colonies désertes; chaque Colonisté est assûré, par le Souverain ou la communauté, de la concession du terrein, avant que de lui consacrer son travail & ses dépenses. Voilà le droit primordial d'acquisition, il est fondé sur le droit naturel, & ce droit naturel est fondé sur l'ordre physique même. Le terrein n'a-

voit nul prix, nul valeur : il en a acquis par le travail & les dépenses de celui qui l'a défriché & cultivé : voilà l'ordre naturel. Sans la sûreté de la possession, le Cultivateur n'auroit pas sacrifié à la terre son travail & ses dépenses, elle feroit restée en non valeur pour lui & pour la Société. La sûreté morale de la propriété est donc une condition requise & nécessaire à l'établissement de la valeur des biens fonds. Voilà le droit naturel. La propriété peut être cédée par aliénation & dédommagement, alors celui qui acquiert, fait par l'achat, la dépense de la valeur du bien fond qui lui est vendu. La propriété peut aussi être cédée par donation : dans ce cas, celui qui donne, a des motifs suffisans pour le déterminer à donner, & ces motifs satisfaits lui tiennent lieu de dédommagement. Enfin la propriété passe par héritage aux parens du possesseur, & devient patrimoniale, s'il n'y a quelques loix qui s'y opposent par raison d'un plus grand avantage pour la Société. Je dis d'un plus grand avantage, car le droit d'héritage est lui-même avantageux à la Société, parce que le possesseur attaché à sa famille, est excité par cette prérogative au travail & à la dépense, pour l'entretien, l'amélioration & l'accroissement de son bien. Or le travail & la dépense sont les sources de la richesse & de la prospérité des nations. Il est donc évident que tout membre de la Société, occupé équitablement de son intérêt particulier, coopere au bien général. Examinons donc sous ce point de vue, les travaux & les dépenses des hommes réunis en Société.

Nous commençons par l'emploi du revenu, attendu que la marche du tableau commence par-là, comme on l'a déja dit. Le revenu est la seule portion disponible de la production, & c'est de la maniere dont on en dispose, que dépend tout le branle de la Société. Il faut d'abord que le revenu soit dépensé, car il n'y a que cela qui, en un sens, soit dépense ; tout le reste est communication seulement & non dépense. Je m'explique. Que Pierre consomme, lui & sa famille, le bled qu'il a recueilli, que ses chevaux consomment ses fourrages, qu'il se vêtisse de la peau de ses moutons & se nourrisse de leur chair ; tout cela est consommation, tout cela se peut sans donner aucune valeur vénale à ses denrées, sans l'obliger à aucuns rapports avec le reste de la Société. Le revenu au contraire suppose la valeur vénale du produit, car sans cela il n'y auroit point d'excédent commerçable, & chacun seroit obligé de travailler de ses mains pour vivre, ou de vivre pauvrement de cette portion de fruits réservée dans chaque famille aux caduques & aux impotens. Le revenu suppose la Société formée, les rapports établis, les achats & les ventes en usage, & le numéraire convenu. Un plus grand revenu suppose de grands Etats, les chemins ouverts, les rivieres navigables, les mers libres, les besoins multipliés, les arts perfectionnés, & la terre fertilisée par une bonne & forte culture. En un mot, le revenu est le thermometre moral & physique de la santé, puissance & prospérité d'un Etat. Par le revenu, l'on peut connoître & juger la solidité des principes constitutifs d'un Etat, l'honnêteté des mœurs d'une nation, la

force & l'intégrité de ses loix, la sagesse de son gouvernement, l'utilité de son commerce, le florissant de son agriculture, l'étendue de sa population, la masse de ses richesses, la quotité du numéraire circulant chez elle, & à peu de chose près la valeur de ses trésors. Ce que j'avance ici à cet égard, se démontrera dans la suite de cet essai.

Le revenu est donc le cannevas de la dépense, proprement dite. Il importe que le revenu soit dépensé, car toute épargne sur le revenu est diminution de dépense, & par une suite directe, de production & de revenu. Celui qui épargne sur sa consommation, peut bien augmenter ses propres fonds aux dépens d'autrui, mais son épargne est autant de pris sur la rentrée générale. De-là la malédiction qu'on voit suivre d'ordinaire les biens amassés par l'avarice sordide, bien différente de la sage économie qui prévoit les accidens qui l'obligeroient à des dépenses forcées, ruineuses si elles n'étoient prévenues. Nous ne confondons pas ici avec l'épargne sordide, l'aisance des particuliers qui s'accroît par l'emploi de ses richesses, car alors celui-là même qui ne croiroit agir que pour lui, ne contribue pas moins au bien général, que s'il s'en occupoit expressément. Mais l'avare fait nécessairement tort au public & à la Société, autant que son vice peut s'étendre.

Il importe donc que le revenu soit dépensé, mais il faut qu'il le soit dans la direction marquée par le tableau, dont le dérangement, comme nous le prouverons par les changemens mêmes du tableau, entraîne les plus fatales conséquences. Le produit net ou portion disponible du produit total, qui excede les reprises annuelles du Cultivateur, est ici considéré, selon l'usage des Nations modernes, comme divisé en trois parts. 1°. La dixme portion du produit total prélevé selon les usages locaux, pour être employée au culte ou service des Autels, c'est-à-dire, à la consommation de leurs desservans. 2°. Le revenu des Propriétaires, qui ont aussi leurs devoirs d'action de surveillance ou de gouvernement des biens fonds, de la dépense des revenus & de leur coopération au bien général par leurs services, selon leurs différens emplois dans l'état. 3°. L'impôt ou portion du produit net, donné en contribution pour fournir aux frais de la police & de la défense de l'Etat. L'objet moral de l'application du revenu, est de faire subsister les différens Agens de toutes ces parties nécessaires à la Société, de maniere qu'ils soient dispensés de trouver la fourniture de leurs besoins dans un travail méchanique qui les détourneroit de leur tâche publique, qui ne doit souffrir aucune interruption. La distribution physique de leur dépense doit se conformer à son objet moral, c'est-à-dire, qu'elle doit pourvoir à leur subsistance, & leur procurer les différens secours nécessaires à leur état qui implique leurs devoirs.

Tel est l'ordre naturel prescrit à la dépense, ordre simple & qui va de lui-même dans sa direction naturelle, mais l'ordre de contrainte qui cause un dérangement contre nature & raison porte invinciblement sur le moral, & sur la constitution fondamentale de la Société.

On

On regarde à bon droit les mœurs comme l'Egide d'une nation, mais c'est la culture, cette corne d'abondance, qui gouverne les mœurs. Quand les spéculations politiques d'une nation la dérangent, elles alterent son fond; les mœurs deviennent frivoles, les besoins forcent alors les hommes de recourir aux expédiens les plus désordonnés; car le désordre politique déconcerte les hommes. La pauvreté succede, l'âpreté & la rapine s'emparent des mœurs; pourquoi? C'est qu'où tous ont besoin, & où peu travaillent, là sont les voleurs, la misere enfin. Alors tout est artifice, déréglement, iniquité, querelle, animosité, parti. Si les produits de la propriété & la rétribution dûe au travail, se rétablissent & sont assurés, les hommes se replacent d'eux-mêmes dans l'ordre moral. Voilà les vrais fondemens de la loi naturelle & de l'ordre civil. Si les Moralistes & les Politiques ne fondent pas leurs sciences sur l'ordre économique, sur la charrue; leurs spéculations seront vaines & chimériques, ce sont des Médecins qui n'apperçoivent que les symptômes, & qui ignorent la maladie. Ceux qui nous peignent les mœurs de leur siécle sans remonter aux causes, ne sont que des Spéculateurs & non des Philosophes. Les Réformateurs & les Censeurs qui veulent s'opposer à un courant sans en changer la pente, s'exposent eux-mêmes à la dérision publique. Les mœurs sont des effets naturels des causes. Les causes destructives du fond détruisent les mœurs, les font dégénérer en ignorance, en intérêts particuliers, qui deviennent à leur tour la sauve-garde & l'appui des dérangemens & de la perversion. En considérant, avec des yeux instruits, l'état des Nations, on trouvera toujours que les désordres moraux sont en proportion des dérangemens politiques, & suivent la même progression.

Les dérangemens de l'ordre moral, sont une suite des dérangemens de l'ordre physique & économique.

Vaines spéculations des Moralistes qui se bornent aux régles morales, au droit naturel, séparément de l'ordre naturel & économique.

Quelles sont donc les conditions annexées au revenu? c'est, 1°. qu'il soit dépensé, 2°. qu'il le soit selon l'ordre naturel quant au moral; 3°. qu'il le soit au physique selon l'ordre de prospérité prescrit dans le tableau. Considérons maintenant les effets des dépenses dans chacune des deux classes actives en commençant par la classe productive.

Cette classe travaille d'abord pour elle-même, malgré les plus grands Rois de la terre, le dernier boisseau de bled sera consommé par le dernier Cultivateur. Il ne s'agit donc pas de lui ravir sa subsistance, mais de l'engager à travailler pour celle d'autrui. La barbarie antique avoit pour cela imaginé les esclaves, expédient dénaturé, dont l'expérience a montré l'invalidité pour le succès des grandes exploitations d'agriculture. La perte sur les produits d'un grand territoire cultivé par le travail des bras, la multitude de précautions atroces, que les loix anciennes établissoient pour la sauve-garde des maîtres, leur assujetissement & l'intercadence de leur bien-être aux lieux où cet usage tient encore, même dans des petites peuplades privilégiées pour des denrées de choix, & qui ne donnent néanmoins presqu'aucune fortune solide pour trois générations; toutes ces choses, dis-je, démontrent combien vains sont les efforts humains quand la nature résiste. Il est en effet

Ordre économique des dépenses de la classe productive.

L'esclavage est une perversion de l'ordre naturel.

contre nature de poser & de constituer en ennemis deux êtres semblables, à qui leur secours mutuel & réciproque est nécessaire. C'est un ordre d'agriculture pervers & forcé, qui ne peut subsister dans un grand Royaume, qu'au désavantage de la Nation & à la ruine de l'Etat.

Le commerce libre qui favorise les dépenses, & rapporte leur effet aux lieux où il doit fructifier, a trouvé le seul moyen facile & prospere. Il dirige & excite les travaux par l'appas du profit, par l'effet de la volonté. Chacun est, ou se croit libre dans sa sphere, & chacun est entraîné par la vue de son propre bien à concourir au bien universel.

Toute la Magie de la Société bien ordonnée est que chacun travaille pour autrui, en croyant travailler pour soi. Cette Magie, dont l'ensemble & les effets se développent par l'étude dont nous traitons, nous démontre que le grand Etre nous donna, en pere, des principes économiques & de concorde, quand il daigna nous les annoncer & nous les prescrire en Dieu, comme loix religieuses.

Il faut que le Cultivateur tire par son travail de quoi nourrir toutes les classes de la Société. Pour cela il faut qu'il soit porté à tirer de sa terre le plus de produit possible. Il faut en outre qu'il soit aidé à la cultiver avec le moins de frais possibles d'exploitation. Car le plus grand produit total n'est pas l'objet le plus avantageux à la Société, si ce plus grand produit est consommé par de plus grands frais de culture. A la vérité il pourroit y avoir plus d'hommes sur les campagnes, mais il y auroit moins de revenu, & ces hommes ne seroient aucunement disponibles, & jamais cette grande population ne formeroit une Nation riche & puissante: car la puissance d'une Nation exige d'autres moyens que la simple force des hommes, & ces moyens ne peuvent s'obtenir que par les richesses. Le tems & la sueur de ce grand nombre d'hommes seroient dévolus & nécessaires à leur travail. Si-tôt qu'on en déplaceroit une partie, sa portion de travail manqueroit, & conséquemment le produit qui en résulte pour sa subsistance, cesseroit, & l'Etat privé du revenu ne pourroit lui assurer sa rétribution. Or une telle Société, quelque fertile que fût son territoire, n'auroit nul jeu de rapports avec ses voisins, nulles dépenses, nul superflu, & seroit exposée à tous les périls & vouée à toutes les privations qui résultent d'une association imparfaite & infructueuse. L'objet des dépenses de la classe productive doit donc être le plus grand produit net, les frais prélevés; & leur effet, le plus grand revenu ou la plus grande richesse annuelle disponible. Passons aux dépenses de la classe stérile.

Ordre économique des dépenses de la classe stérile.

Ordre économique des dépenses de la partie commerçante de la classe stérile.

La classe stérile ne doit son être & son influence dans la Société qu'au commerce. Avant donc d'examiner les effets des dépenses de cette classe, je crois nécessaire de traiter ici sommairement de ce qui la fait exister & mouvoir. On trouvera ci-dessous un Chapitre exprès qui traitera du rapport des dépenses avec le commerce. Mais ce grand mobile doit être défini & statué relativement à ses principaux attributs & à ses conditions primordiales, pour examiner lumineusement

d'autres objets, avant que l'on traite de celui-là dans les détails.

Le commerce, proprement dit, est *un service public, qui consiste à acheter des denrées ou marchandises aux lieux de leur production, à les transporter & les vendre aux lieux de leur consommation.* Le Commerçant ou Marchand est acheteur & vendeur de chaque main des mêmes marchandises; ce qui le distingue du colon & de l'artiste, qui ne sont que vendeurs de leurs denrées ou ouvrages, & du consommateur, qui n'est qu'acheteur pour son usage. Les uns & les autres de ces derniers peuvent porter, vendre ou aller acheter, sans être réputés Marchands. Idée précise du commerce.

Ainsi une Nation ne doit regarder l'exercice du commerce que comme un service public, dont elle paye la rétribution à ceux qui l'exécutent, & dont elle ne tire aucun produit net en accroît de biens, puisqu'elle paye au Commerçant les marchandises qu'elle lui achete, & qu'elle lui paye de plus sa rétribution. Cette rétribution est ce que le commerce dépense, & l'effet de cette dépense est de soutenir la valeur vénale des productions, & d'étendre la jouissance des richesses.

Le Commerçant ou Marchand, quoiqu'occupé à un service si utile & si nécessaire, n'est donc qu'un Agent mercenaire & stérile, qui peut même n'être pas Citoyen, sans être moins profitable à la Nation. L'Etranger même peut être plus profitable, s'il fait payer son service moins cher, que ne le feroit le Commerçant Regnicole.

Cependant le Commerce, distingué du service mercenaire ou de la rétribution du Commerçant, & considéré comme échange ou permutation de richesses, & comme moyen d'accroissement de richesses par le produit des ventes des denrées du pays, n'est pas moins fertile que la terre. Sans le commerce, les productions ne seroient que des biens & non des richesses, & sans les productions de la terre, le commerce ne procureroit ni biens ni richesses.

C'est par nos ventes que le commerce peut accroître nos richesses; & c'est par nos achats qu'il nous en procure la jouissance. Mais préalablement à toute jouissance procurée par le commerce, il faut vendre pour pouvoir acheter. La police, qui s'oppose à la vente des productions de premier besoin, pour assurer la subsistance de la Nation, au préjudice des frais & des charges du Cultivateur, jette la Nation dans la décadence & dans la misere. Sans la liberté du commerce, le nécessaire même tombe en non-valeur par la non-valeur du superflu. Les productions en non-valeur ne sont plus des richesses pour la Nation. Les Colons abandonnent la culture, les Propriétaires des terres, & l'Etat perdent leur revenu; les professions lucratives languissent, l'Ouvrier manque d'emploi & de salaire; toute la Nation tombe dans l'indigence, la population & la consommation s'anéantissent, les richesses d'exploitation périssent, & le territoire reste inculte. Si le commerce se ranime, tout se régénere successivement dans une Nation, en proportion des richesses d'exploitation avec lesquelles elle y pourra contribuer, & à proportion des denrées qu'elle pourra vendre.

Plus les Nations limitrophes se peuplent & s'enrichissent par la consommation & le commerce, plus le commerce s'étend, plus il provoque l'abondance, plus il releve la valeur vénale des productions, & plus il augmente la richesse & multiplie la jouissance des richesses.

Plus la politique d'une Nation favorise le commerce de ses voisins, plus aussi leurs dépenses augmentent, plus les acheteurs se multiplient, & plus elle profite de leurs richesses & s'enrichit elle-même. Plus au contraire on se refuse à ce concours d'opulence, dans le dessein d'appauvrir l'Etranger, plus on se détruit soi-même, plus on s'éloigne des vues de la providence, qui voulut établir la prospérité générale des Nations par le commerce loyal & réciproque des Nations. Ce sont différentes portions d'un même tout, qui s'entrevivifient par les sucs différens qu'elles produisent & qu'elles s'entrecommuniquent.

Plus les Nations se disputent l'exercice du commerce, & confondent *la rétribution du Commerçant avec le profit national du commerce*, plus, en conséquence, elles gênent & diminuent le commerce & ses autres avantages, plus elles s'opposent à la concurrence des acheteurs, & plus elles préjudicient à la vente qui est le principe actif des richesses, comme la culture est celui des productions, quand elle est animée par la sûreté & par le succès de la vente.

Le commerce d'exploitation de marchandises de main d'œuvre, ne rapporte rien à la Nation au-delà du prix des matieres premieres, si ce n'est le payement de la rétribution de l'Ouvrier, de l'Entrepreneur & du Commerçant; & la Nation ne profite de ce commerce mercantile, que par la vente des denrées que ces Ouvriers achetent dans le pays, pour leur consommation & pour la fabrication de leurs ouvrages. Ce profit pourroit, à leur défaut, être remplacé par la vente de premiere main des productions du crû, achetées & exportées par tous les Marchands qui font le commerce de ces mêmes productions. Ainsi le commerce d'exploitation de marchandise de main-d'œuvre, n'assure pas plus le débit des denrées, & ne profite pas plus à la Nation, que le simple commerce d'exportation des productions naturelles du pays, quand ce commerce y est libre & facile.

Il est vrai que, quand les débouchés sont difficiles, l'exportation des marchandises de main-d'œuvre fabriquées dans le pays, peut être préférable par la consommation des subsistances, que les Fabriquans y achetent, & par l'emploi des matieres qu'ils réduisent à un moindre volume, qui les rend plus faciles à transporter. Ce commerce réunit alors, dans la vente à l'Etranger, le prix de la rétribution du travail du Fabriquant, au prix de la matiere premiere; mais cette ressource précaire, qui peut être enlevée à chaque instant à une Nation, par l'industrie ou par les loix somptuaires de ses voisins, ne doit être considérée que comme un accessoire très-subordonné à l'avantage d'un prompt & facile débouché, qui procure tout-à-coup un prix avantageux à la vente des productions; & ce seroit une politique aveugle & ab-

furde, que celle qui tiendroit à bas prix les productions du crû, pour faciliter la fubfiftance des Fabriquans & des Ouvriers.

L'avantage ci-deffus eft le feul qui fe montre dans le commerce mercantile, qui eft peu intéreffant pour une Nation qui a les débouchés libres & faciles pour l'exportation de fes productions. Elle ne doit pas même s'attacher à ce commerce ; car il provoque le luxe de décoration, & bientôt il la rendroit elle-même tributaire de fes propres agens. D'ailleurs, tous les effets de ce commerce, où les dépenfes onéreufes éteignent les dépenfes reproductives, comme on le prouvera dans la fuite, tournent alors contre la Nation fabriquante, parce que ce commerce diminue la vente des productions naturelles, lorfqu'il augmente les dépenfes onéreufes. Il préjudicie à l'agriculture, lorfqu'il paroît même l'accroître par la multitude d'Ouvriers qu'il occupe aux dépens des autres claffes des Citoyens. Tous ces effets fe montrent vifiblement chez les Nations agricoles, éblouies dans ces tems modernes par l'état des manufactures. La difcuffion & l'analyfe s'en trouveront ci-deffous.

Le commerce mercantile enfin, en le confidérant fimplement comme commerce extérieur, ne peut fuppléer par le débit qu'il procure dans l'intérieur, aux avantages du libre commerce d'exportation des productions naturelles, qui peut feul leur affurer conftamment & régulierement le prix courant entre les Nations commerçantes. C'eft-là tout l'avantage auquel il faille tendre pour fes denrées. Seul, il perpétue les richeffes de l'agriculture, & les foutient toujours dans une proportion réglée avec celles que ce même commerce procure à l'Etranger. C'eft-là ce qu'on ne peut obtenir par le commerce d'exportation de marchandifes de main-d'œuvre, qui n'eft qu'un petit commerce précaire, variable & fugitif, qui peut & doit même s'établir de préférence chez les Nations qui manquent de territoire, tandis qu'il eft toujours ébranlé & incertain dans un Royaume, où l'intercadence du prix des denrées dérange fans ceffe l'état & l'ordre des dépenfes de ce frêle commerce d'exploitation.

L'augmentation du prix des denrées procurée par la liberté du commerce extérieur, n'a rien de femblable à la cherté caufée par la difette inopinée des productions. Cette derniere eft une calamité, la premiere eft un avantage. En effet, une Nation ne peut que profiter de l'augmentation du prix de fes denrées, procurée par le commerce extérieur réciproque, parce que ce prix étant celui qui a cours entre les Nations, la dépenfe que nous faifons, par exemple, en valeur vénale de nos propres denrées que nous confommons nous-mêmes, ne peut être à plus haut prix que celle que font les Anglois des leurs. On ne fçauroit jamais alors payer le pain à Paris plus cher qu'à Lyon, à Nantes, à Londres & à Amfterdam ; car les Nations, qui font actuellement dans l'abondance, trouvent à vendre leur fuperflu à celles qui manquent. Les unes ou les autres profitent tour à tour des mêmes avantages, & les den-

rées se tiennent toujours ainsi à leur niveau. Ces effets réciproques & alternatifs du commerce général, assurent, ainsi que le fait le démontre, l'égalité constante du prix des denrées, sur-tout des denrées de premiere nécessité, dont la consommation, bornée au besoin, est la même en tout tems, ensorte que l'abondance de productions assure toujours dans tous les pays où elle se trouve, une richesse réelle au Cultivateur, pour la vente de son superflu aux Nations qui en auront besoin. C'est une assurance que ne sçauroit donner la dépense en superfluités ; car elle est sans mesure. Les marchandises de second besoin n'ont point de superflu assuré. La consommation en est sans regle ni mesure, parce que ce superflu n'est pas nécessaire. La providence a livré ces dépenses à la prodigalité des Nations opulentes qui les achetent ; mais souvent elles se trouvent abandonnées aux fantaisies du petit nombre d'hommes de fortune qui gaspillent le peu de richesses, reliquat de l'ancienne richesse des Nations ruinées.

On voit cependant, que pour ce dernier point, comme pour l'autre, la liberté du commerce extérieur est, dans tous les cas, à l'avantage des vendeurs, & toujours favorable aux acheteurs.

Par la liberté du commerce extérieur réciproque, la valeur vénale des denrées, sur-tout celle des denrées de premier besoin, est assurée & compensée dans les ventes & dans les achats, de maniere que chaque Nation ne perd ni sur le prix des denrées qu'elle vend, ni sur le prix de celles qu'elle achette; c'est-à-dire, qu'en ne faisant pas tomber chez elle, par les entraves des Douanes & des prohibitions, le prix de ses denrées, elle en tire toute la valeur pour les achats qu'elle fait chez l'Etranger ; car jamais une Nation ne souffre de la cherté du superflu de ses denrées qu'elle vend, quoique celles qu'elle consomme vaillent le même prix, sur lequel il n'y a ni perte ni profit, puisqu'elle les consomme elle-même, & qu'elle ne compte que sur le prix de celles qu'elle vend. Il en est de même, dans le détail, des intérêts particuliers. Chaque Cultivateur ne compte pareillement que sur le prix de ce qu'il vend, & c'est ce prix, qui forme le prix des productions de la Nation. Il est donc de l'intérêt de la Nation, de vendre constamment ses denrées le plus cher qu'il est possible. Il est ridicule de former, à cet égard, des objections fondées sur la division de la Nation, en vendeurs & en acheteurs. Les acheteurs, qui ne sont ni Cultivateurs ni propriétaires, sont vendeurs de leur travail & de leurs services, à raison du prix des productions qu'ils achettent; & la conformité du prix constant de ces ventes & de ces achats de différente nature, est infaillible. Ainsi la richesse générale d'une Nation consiste toujours dans le plus haut prix de ses productions, parce que dans une bonne culture, la totalité des productions surpasse de beaucoup les frais de l'exploitation, & que la cherté constante des productions provoque & soutient toujours la bonne culture. Le surcroît des productions au-delà des frais, & la cherté constante de ces productions, assurent donc toujours à une Nation agricole, une amplitude de

revenu, ou de richesses disponibles, qui se distribuent à tous les sujets, & qui font la force de l'Etat.

Ordre œconomique des dépenses de la partie industrieuse de la classe stérile.

Après cette sorte d'*index* de la nature & des effets du commerce, que nous détaillerons & prouverons au onzieme Chapitre, passons à l'examen sommaire des effets des dépenses stériles, ausquelles le commerce donne l'être, la vie & le mouvement.

La classe stérile, envisagée dans un ordre général, doit être divisée en deux genres, sçavoir, la classe stérile industrieuse, & la classe stérile soudoyée. On pourroit même y ajouter la classe oisive, si les employés inutiles & ruineux, les rentiers ou faux propriétaires inutiles & à charge à l'Etat, les Joueurs, les Farceurs, les Filles de joie & les Mendians fénéans, considérés comme oisifs, méritoient droit d'existence & de cité dans l'ordre naturel des choses, & n'étoient regardés comme excrémens d'une société dégénérée & extravasée. Considérons les effets des dépenses dans les deux portions de cette classe.

La classe stérile, industrieuse & laborieuse qui est la portion considérée dans le tableau pour la fabrication des marchandises; c'est celle qui achete, de la classe productive, la matiere premiere de ses ouvrages, qui entretient par ces achats un fonds d'avances annuelles, égal en valeur à la moitié du revenu; qui ajoute par son travail à la valeur de la matiere premiere, le prix que le besoin ou la fantaisie donnent à ses ouvrages, & qui vit de cet excédent de prix, qui lui sert de rétribution pour son travail

Cette classe ne vit & n'existe que par le commerce, puisqu'elle n'a nul droit primitif à la production, nulle clef des premiers besoins, & qu'elle ne pourvoit qu'aux besoins seconds, enfans du commerce & de la jouissance. Son intérêt plus prochain encore, s'il est possible, que celui des autres classes, est donc la vivification d'une branche de commerce; & comme le commerce le plus nécessaire, est certainement le plus constant, le plus vif & le plus assûré, son intérêt est, de fournir au nécessaire plutôt qu'au superflu.

Il s'ensuit de-là que l'industrie communément la plus estimée pour la décoration, est celle qui devroit l'être le moins, comme étant la plus dépendante du superflu, & la plus précaire. Il est un point important qu'on néglige de démêler dans l'accroît de la valeur vénale, effet de la dépense; c'est la valeur fonciere de la chose, d'avec la valeur de la rétribution du travail: deux valeurs très-distinctes, qui se confondent l'une & l'autre dans le prix des marchandises de main-d'œuvre, & qu'on a confondues pareillement dans l'opinion. C'est ce qui a fait croire que, parce qu'avec 15 sols de fil une femme fait une dentelle de cent écus, ce fil même est devenu une richesse de cent écus. Tout est ainsi embrouillé dans la tête des hommes, & les a entraînés dans les plus grandes erreurs sur l'intérêt commun dans l'administration de l'économie politique. Ajoutez à ces 15 sols de fil, la valeur de la subsistance & de l'entretien de l'Ouvriere pendant son travail, & vous verrez alors ce qu'il y a de

produit réel pour la Nation, dans l'échange de ce fil contre cent écus.

Il est vrai que la dépense de l'ouvrier accroît la valeur vénale de vos productions par l'achat des choses qu'il consomme; & qu'ainsi, quoique le gain du travail ne soit pas un produit, un accroît de substance, un accroît de biens, c'est cependant un effet de génération de richesses, un accroît de qualité en valeur vénale, un accroît de jouissance enfin. Aussi n'ai-je jamais prétendu nier la nécessité de l'intervention de la classe stérile dans la Société, puisqu'elle est un des bras du Commerce, par qui tout se tient: cependant cet accroît de valeur vénale est l'effet de la dépense de l'ouvrier, & non pas celui de son travail. Car l'homme oisif, qui dépense sans travailler, produit à cet égard le même effet. Mais, direz-vous, s'il ne travaille pas il n'aura pas de rétribution; faute de rétribution il ne sera point en état de faire de la dépense; au lieu que l'Ouvrier ci-dessus tire de son travail sa rétribution aux dépens de celui qui achette & porte sa dentelle; & elle assure ainsi sa dépense & les bons effets qui en résultent. Entendons nous.

Il est certain que, si l'homme oisif n'a ni revenu comme propriétaire, ni gages comme soudoyé, il ne sçauroit subsister que par le vol ou la mendicité, qui sont, à le bien prendre, des portions de revenu ou de rétributions, ravies ou escroquées; sinon, il ne peut faire de dépense, & il périt. Que fait autre chose l'Ouvrier ci-dessus? Il travaille, reçoit, en échange de son ouvrage, une portion du revenu que le curieux lui céde en rétribution de son travail; il consomme enfin cette rétribution, qui est le fonds qui pourvoit à sa dépense. Ainsi, il n'y a de différence entre lui & le voleur & le mendiant, à cet égard, que la différence morale & la satisfaction de l'acheteur, qui se trouve entre la cession volontaire & convenue, & la rapine, & l'escroquerie. Mais quant à ce qui est de calcul & de produit, c'est tout un.

Cela pourroit être, direz-vous, si nous achetions & consommions toute la dentelle que peuvent faire vos ouvriers; mais ils en vendent à l'Etranger, & tirent ainsi de lui leur rétribution, qui se consommant chez nous, hausse la valeur vénale de nos productions, & cause tous les bons effets déduits ci-dessus. Oh! nous voilà donc revenus au plan de nous avantager sur l'Etranger. Faudra-t-il revenir sans cesse sur le principe incontestable, que la masse des achats de l'Etranger chez nous doit être balancée avec égalité par celle de nos achats chez lui, sans quoi nous ruinerions l'Etranger, s'il n'étoit pas aussi clairvoyant que nous; & dans cette hypothese chimérique, nous nécessiterions par contrecoup notre ruine réciproque & subséquente. Le Gouvernement qui auroit pour objet de prévaloir par le commerce sur l'Etranger, & qui y parviendroit, feroit précisément la même opération que le particulier, qui, en mettant son bien à fonds perdu, trouve le moyen de doubler son faste & sa dépense. Je l'ai trop dit, je le répéterai sans cesse; je voudrois pouvoir le graver en lettres d'or pour le livrer à la dispute des faux monnoyeurs du commerce, & à la pratique des hommes éclairés & vertueux,

tueux ; *la prospérité générale & particuliere des Nations, ne peut s'établir que par le commerce loyal & réciproque des Nations.*

Voilà donc notre Ouvriere rentrée dans l'ordre commun de la classe stérile en général, c'est-à-dire, vivant sur le public, & d'une portion du revenu public. Il faut ensuite la ramener à sa subdivision particuliere dans cette classe, qui est la partie industrieuse. Il s'agit maintenant de voir & de statuer quel est le rang qu'elle y tient.

Nous avons prouvé que toute la classe stérile en général profite également à la société en un sens principal, qui est sa consommation & sa dépense, qui procure la valeur vénale, & sollicite ainsi la production, seul principe d'accroissement de richesse publique. Il est pourtant vrai aussi qu'il ne peut y avoir d'artisan dans un Etat agricole qu'à raison du revenu de la Nation : ainsi, malgré les avantages que j'accorde à leurs dépenses, je ne m'y tromperai pas jusqu'à croire que ces avantages puissent par eux-mêmes étendre leur subsistance au-delà du revenu. Les Artisans contribuent, il est vrai, à l'augmentation du revenu, mais ce n'est qu'autant que leur nombre est de mesure avec le revenu même. La partie industrieuse, contenue dans l'état de proportion qu'elle doit avoir avec le revenu, ou si l'on veut avec son commerce, a cependant un privilége naturel correspondant à une utilité décidée, qui lui est particuliere. Cette utilité consiste en ce qu'elle fournit des matériaux au commerce, & qu'elle multiplie les besoins & les dépenses, hausse la valeur vénale, accroît les jouissances, & excite de plus en plus les productions. Il est donc juste, en rangeant chaque tribut particulier du travail dans la classe industrieuse, de lui donner le rang en raison de ce qu'elle s'approche d'avantage de l'objet constitutif du privilege général de la classe entiere, c'est-à-dire, d'estimer chaque Artisan en raison de ce qu'il fournit plus aux achats & aux ventes, & de ce qu'il emploie plus de matiere premiere.

Si l'on me nie ce principe, il faut revenir sur tout, & retomber dans le pirrhonisme de l'égoïste, qui doute de l'existence de son corps & de celle de toutes les autres créatures, & qui cependant boit, mange, s'habille, se fait servir, compte son argent, &c. Mais étant au moins attaché sérieusement à cette conduite, nos résultats encore ne lui seront-ils pas tout-à-fait étrangers ? S'il ne les accorde, il trouvera tout naturellement que l'idée que nous devons avoir, & l'estime qu'on doit faire des différens genres d'industrie manufacturiere, est diamétralement contraire à l'opinion vulgaire. En effet, il y a plus de pieds qui ayent besoin de porter des souliers, que de poignets qui ayent besoin, j'entends un véritable besoin, de porter des dentelles ; & de surfaces de corps couvertes de laine, qu'il n'y en a qui ayent besoin d'être couvertes de drap d'or. Il y aura plus d'achats & de ventes de souliers, que de dentelles & de riches étoffes d'un grand travail. Il y aura pareillement plus de cuirs employés que de fil de lin & de matieres de soye & d'or, & nos terres nous rapporteront plus de profit à nourrir des bestiaux qu'on en retirera de l'usage des toiles de coton, & des étoffes de soye H

Mais, reprend-on, le profit de la main-d'œuvre est de 300 pour un sur la dentelle, & n'est pas de cent pour cent sur les souliers. Toujours du profit en frais? Et sur qui prenez-vous cette sorte de profit? Nous venons de tout réduire invinciblement à une masse commune & générale, & de démontrer que nous sommes indispensablement de moitié de perte & de gain avec l'étranger. Nous avons prouvé qu'il n'y a que deux choses dans le prix des ouvrages, *matiere premiere*, & *rétribution*. Il entre dans 100 écus de souliers pour 50 écus de matiere premiere, & il n'en entre que pour 15 sols dans les 300 livres de dentelle, différence grande pour les achats, la consommation, la valeur vénale, la dépense & la production. A l'égard de la rétribution, il faut que le Cordonnier vive, sans quoi il n'existeroit pas. Il vit & consomme au moins autant que la faiseuse de dentelle. Ainsi, à cet égard tout seroit égal s'il y avoit autant d'Ouvrieres en dentelle que de Cordonniers. Mais c'est chose impossible, attendu l'immense différence de besoins, de consommation & de demandes entre ces deux marchandises. Je ne voudrois autre chose pour faire tomber en risée toutes les subtiles inventions & précautions des peuples pour se cacher & dérober réciproquement leur industrie, sinon qu'il me fût permis de faire à tous une proposition de commerce au futur traité. Je leur céderois volontiers toute l'industrie somptueuse françoise, les porcelaines, les glaces, les gobelins, toutes les fabriques de Lyon, toute la fine quinquaillerie & l'instabilité des modes de Paris, toutes les manufactures de faste en fin, pourvû qu'ils me cédassent en échange le privilége exclusif de fournir de souliers, de bottes, de selles & gros harnois de chevaux, l'Europe entiere. Si le marché étoit observé de bonne foi, ils m'en demanderoient bien-tôt le résiliement, & je le leur accorderois, parce qu'il seroit contre mes principes de les ruiner, & que je veux qu'ils nous enrichissent, qu'ils puissent acheter nos vins, nos huiles, notre sel, nos grains, nos chevaux, &c. & que nous ayons de toutes ces choses en abondance.

Tel est donc le plan vers lequel il faut diriger le travail de la partie industrieuse dans la classe stérile d'une Nation, c'est-à-dire, vers le plus commun besoin qui nécessite le plus prompt débit, la plus forte demande des matieres premieres, la plus ponctuelle & égale rétribution, la plus nombreuse dépense, & par conséquent la plus complete production. Tel est aussi le point vers lequel il importe que la dépense du revenu soit déterminée par les mœurs, si l'on veut que cette dépense tourne utilement vers son véritable objet, qui est de reproduire le revenu. C'est à ce point continuellement médité, qu'il faut ramener la décision de tout ce qui fut dit vaguement pour & contre la recherche dans les dépenses appellées le *Luxe*. Le sens droit & naturel de l'homme qui fait portion de cette lumiere versée dans son ame par le Créateur, & qui compose la loi naturelle, ne se trompe point. De tout tems l'austérité & la vertu ont déclamé contre le luxe, & les hommes en général n'ont regardé les discours de ses Apologistes, que

comme le jeu d'un esprit voluptueux, ou les vapeurs d'un cœur corrompu. Mais dans ces derniers tems, la fausse science enveloppée dans les halliers de ces fallacieuses inductions, a tellement embrouillé la matiere de l'intérêt commun, que cette opinion absurde étoit redevenue question, & la source même de guerres désastreuses & inhumaines. Le flambeau du tableau économique la démêle, & son ordre la soumet au calcul. Le luxe est la dépense tournée du côté du travail le plus recherché, c'est-à-dire, vers le moindre besoin, vers la consommation la plus rare, vers la demande la plus incertaine, la rétribution la plus inégale & qui est l'unique fruit de ce travail, vers le moindre emploi de matieres premieres, & d'ouvriers agens & coadjuteurs, & conséquemment vers la moindre dépense réelle & la production la plus retrecie. Cela dit, le débat est jugé pour ceux qui ne sont pas aveuglés par les préjugés vulgaires que nous avons encore à combattre.

Finissons l'article de la partie industrieuse dans la classe stérile, en rappellant le principe fondamental, sçavoir, qu'il ne faut pas attribuer au travail stérile, l'effet utile d'accroît des valeurs vénales, qui ne doit être attribué qu'à la dépense des ouvriers. Le travail productif même n'a pas cet avantage, quoiqu'il soit en effet le pere de tout. Je m'explique. Nous avons dit ailleurs qu'un homme à qui je payois 20 livres pour la culture d'un champ d'artichaux qui me rendoit 40 liv. ne retiroit point la rétribution de moi, mais du champ dont le produit total me rendoit d'abord la rétribution du travailleur, & ensuite autant en produit net. Cette rétribution est certainement un accroît de biens, fruit du travail de cet homme; mais ce qu'il consomme de la production même qu'il fait naître, n'est point un accroît de richesses, en ce que cette consommation qui n'est pas achetée, n'influe aucunement sur la valeur vénale. C'est la dépense en total de cet homme qui fait son effet en génération de valeur vénale. Il dépense & verse de droit & de gauche le fond de sa rétribution pour se procurer ses besoins divers. Il donne ainsi dans sa sphere le branle à la machine; mais ce branle, cette action provient de sa dépense & non de son travail. Car si la production qui naît de son travail, fournissoit à ses besoins & à lui seul, à l'exclusion de toute vente & de tout achat de sa part, ce seroit à la vérité un homme de plus & une production, mais une production isolée qui n'auroit aucune influence communicative dans la Société. Ceci nous conduit tout naturellement à la partie soudoïée de la classe stérile, dont l'existence n'a aucun objet, ni de production, ni de main-d'œuvre, & dont le service & la dépense a néanmoins la même influence sur l'ordre des choses & sur la reproduction.

Il est impossible de parler ici à l'inapplication, je le sens quelquefois avec chagrin; car si jamais il fut nécessaire de se faire tout à tous, c'est sans doute au démonstrateur de cette science si importante pour tous. Les élémens néanmoins en sont d'autant plus épineux, que ce fut

jusqu'à ce jour une terre en friche; mais elle est forte, solide & féconde: encore un peu d'attention & tout s'applanira. Posons maintenant en principe, que la valeur vénale est la base de toute richesse, que son accroissement est accroissement de richesses, que ce dernier point est un effet de la concurrence des acheteurs des productions, & non de celle des vendeurs de denrées ou de travail, qui même a souvent l'effet contraire & fait baisser les prix; & qu'il résulte de tout cela que l'effet de l'accroît de la richesse par la dépense, ne doit être envisagé que comme provenant de la part de l'acheteur des productions, c'est-à-dire, que les hommes, quelqu'industrie qu'ils aient, ne profitent, économiquement parlant, à la Société, relativement à l'accroit des richesses, que comme acheteurs de subsistance, pain, vin, viande, & de toutes autres especes de productions.

Qu'on me relise, on verra si j'hypothèse rien en ceci. Je le répete, qu'on me lise, il est impossible de m'échaper. Une fois réduit à convenir de ces principes, il en résultera nécessairement que plus les hommes sont en état de consommer, plus ils sont utiles; que plus la rétribution du travail est forte, plus ils sont en état de consommer, & tout cela se retrouve dans la reproduction qui rend de plus forts revenus, qui procure même plus de rétributions que l'industrie, & qui les paye elle-même. A la vérité, il faut que ces revenus se dépensent, ce qui est également nécessaire dans la pauvreté, sans quoi tout finiroit. Mais quand on reçoit gros & dépense gros, tout va bien. Et n'est-ce rien que d'augmenter le nombre des hommes, selon l'ordre de la providence divine? N'est-ce pas tout en politique? N'est-ce pas l'aisance, la joie, la bonne foi, la vertu, le bonheur, l'assistance des pauvres, si recommandée dans la Religion chrétienne où ces préceptes de charité peuvent s'accomplir dignement par les secours de la grace de son divin Instituteur? Ceux qui cherchent à recevoir beaucoup, & dépenser peu, sont de l'ordre de ces avares maudits de la Providence, dont leur aveugle cupidité attaque les plus immuables arrangemens. Dieu leur permet, comme à Satan, de changer en desert le Paradis terrestre: mais les effets de leur rage ne font qu'augmenter leur soif & leurs tourmens.

Considérons maintenant l'effet des dépenses dans la partie soudoyée de la classe stérile. La terre nourrit toute la société; le Cultivateur sur le produit total, & tout le reste sur le produit net. La dixme destinée à l'entretien des Autels & de leurs Déffervans, est encore prélevée, quant à la quotité, sur le produit total, attendu qu'elle n'a, ce semle, aucun égard à la différence des frais de culture, ni par conséqbuentà la rentrée des avances. Cependant, les usages locaux ont eu égard, dans l'établissement premier en chaque canton, aux charges foncieres des terres, & aux différences de fertilité. A mesure que la culture tombe, ou qu'elle consomme plus en frais, certainement la dixme prise sur la récolte en nature, devient plus onéreuse. Qui prendroit une paire de bas sur douze, à une Tricoteuse, lui en

prendroit plus qu'en en prenant deux à celui qui les fait au métier.

Le produit net ou gratuit, qui constitue le revenu, entretient tout le reste de la société. Il est remis d'abord aux propriétaires particuliers des fonds de terre & au propriétaire universel du territoire, qui est l'Etat. Ces deux parties du revenu, distinctes dans leur destination en apparence, n'ont néanmoins, dans l'ordre économique, ainsi que dans l'ordre moral, qu'un seul & même but, qui est de lier, d'unir, de défendre & de servir la société. Le Tableau économique nous démontre que, qui ne rend rien à la société, ne doit en rien attendre, & que celui même qui croit son existence la plus indifférente & indépendante, influe néanmoins de tout son poids physique sur la rotation politique, par l'effet de sa dépense, dans le cercle économique.

Nous avons traité d'abord de la dépense du revenu en général, en considérant les effets des dépenses dans la classe propriétaire. Nous avons dit alors, & prouvé simplement, qu'il falloit que le revenu fût dépensé, & qu'il le fût dans l'ordre présenté dans le Tableau. Nous semblons à présent revenir sur la dépense du revenu, puisque nous embrassons presque tout ce qui paroît, au premier coup d'œil, dépense; mais ce n'est en effet que la partie soudoyée de la classe stérile que nous allons examiner.

Tout ce qui est payé par l'Etat ou par les propriétaires est en solde, honoraires, appointemens, gages, &c. ce qu'est la rétribution ou récompense du travail, dans la partie industrieuse. Ces premiers articles sont ce qui compose la partie soudoyée. La partie soudoyée doit nécessairement grossir dans la Société en raison de ce que la Société s'étend, s'orne & se complique. Mais c'est ici un objet très-délicat à démêler, en ce qu'il peut nous servir de regle pour juger de l'état de santé ou de maladie de la Société.

Pour expliquer cette vérité, il est nécessaire de subdiviser encore la partie soudoyée en deux portions, l'une libre, l'autre dépendante. En ce que la portion libre gagne, tout va bien. En raison de ce que la portion dépendante s'accroît, tout va de mal en pis. Expliquons maintenant ce que nous entendons par cette subdivision, & nous démontrerons après ce que nous venons d'avancer touchant la marche de ce thermometre.

J'appelle portion libre tout ce qui travaille à choix & volonté sans rétribution fixe, soit journaliere ou d'entreprise. Cette portion comprend tout ce qui travaille au commerce intérieur & extérieur, depuis le porteur d'eau, jusqu'à la plus haute place du commerce; comme aussi tout ce qui est employé aux travaux publics & particuliers hors de la classe productive. J'appelle portion dépendante tout ce qui vit à gages, & appointemens, depuis le Ministre & Général d'armée, jusqu'aux tambours & aux valets. Voilà leur définition. Venons maintenant à la preuve de ce que nous avons avancé.

Nous avons démontré ci-dessus de quelle utilité étoient les agens du

commerce, comme truchemens des besoins, moteurs des dépenses, véhicules des ventes & des achats, héraults de la valeur vénale, & auteurs par conséquent de la production & des revenus. Si la consommation & les dépenses se jettent vers les superfluités & le luxe, sans contredit le nombre déchoit, puisque la demande est moins forte, & de même qu'un seul vaisseau porteroit de la dentelle pour un siecle de consommation de l'Europe entiere, de même un seul commettant en fourniroit les quatre parties du monde. Je crois cette simple lueur ajoutée à tout ce qui a été dit ci-dessus, suffisante en un précis aussi sommaire que le doit être celui-ci, pour faire sentir la vérité de ce que j'ai avancé à cet égard. On voit dans les tems de décadence des Nations agricoles, le nombre des Marchands de détail grossir dans les Villes principales, & ces Marchands n'être que des étaleurs de fantaisies; mais l'œil de l'entendement devroit voir en même-tems, que quand les campagnes sont opprimées & dévastées, tout le monde s'enfuit dans les Villes, comme devant l'ennemi, parce que c'est le seul abri & le magasin du peu de provisions qui restent. L'homme réfugié sur un stérile pavé, s'il n'y porte sa provision, n'a plus d'autre ressource, pour y subsister, que de vendre son tems & sa peau à celui qui fut plus heureux que lui. Voilà d'où viennent tant de boutiques où l'on varie les modes & les desseins, comme les filles au spectacle & aux promenades varient leurs grimaces & leurs afféteries. Chacun cherche des pratiques, voilà le mot. Mais combien d'honnêtes mariages ces misérables font avorter; combien de fructueux & abondans commerces, ces pompons remplacent-ils dans la Société? C'est ce que l'esprit instruit des principes, démêle & calculeroit même aisément. En raison donc de ce que la dépense tourne plus vers le colifichet & les superfluités, les agens du commerce seront moins en nombre, en genre, en qualités; & tous les avantages provenant de leur influence diminueront.

La seconde subdivision de la portion libre dans la partie soudoyée de la classe stérile, sont les ouvriers & entrepreneurs des travaux publics & particuliers, non ceux qui vendent leurs ouvrages, produit continuel de leur travail voué à la générosité des besoins: car ceux-là sont dans la classe industrieuse; ce sont ceux qui se louent à la journée, ou prennent à la toise les ouvrages à l'entreprise. On ne sçauroit croire de quelle importance, est la direction de leur travail, & conséquemment de leur distribution vers les objets d'utilité, plutôt que vers les objets de fantaisie. On ne sçauroit croire, dis-je, combien cela importe à la prospérité publique & par la forme & par le fond. Expliquons ce que nous entendons ici par fond & forme, & nous trouverons dans cette énonciation, la preuve de ce que nous avons avancé, qu'en raison de ce que cette portion décroît, la Société souffre.

J'appelle en ceci *fond*, l'objet du travail du manœuvre, & *forme* l'espece de son travail. Considérons le premier de ces objets, il nous mettra sur la voie de l'autre. Si l'objet du travail est d'améliorer le fond

productif, il concourt à la prospérité publique. Si au contraire c'est un objet de pure fantaisie, la forme sert, mais le fond manque : Qu'un propriétaire emploie des pionniers à des remuemens de terre, c'est un emploi utile de son superflu, comme dirigé vers la plus prochaine consommation, ainsi que nous le verrons ci-dessous. Mais il est bien différent néanmoins pour le fond, que ces Pionniers construisent une terrasse d'embelissement ou une chaussée d'étang ; qu'ils creusent la terre pour faire une piéce d'eau, ou un fossé de dessechement. On voit tout d'un coup à cette esquisse, quel tort on fait par les mœurs au fond productif, quand on tourne les goûts des propriétaires en ce genre de dépense vers l'ostentation & la frivolité. Quand au lieu de promouvoir les travaux d'améliorissement & d'agriculture, toujours continus, intéressans & fructueux, on excite les goûts de décoration, les parcs, les jardins d'arbustes, les fontaines, &c. dépense employée à profit par la forme, mais argent perdu pour le fond. Voilà ce que nous avions à dire pour le fond dans l'objet du travail du manœuvre ; considérons-le maintenant par la forme.

J'appelle forme, ai-je dit, l'espece de son travail. En effet, il suit des regles incontestablement établies ci-dessus, que plus la dépense tourne & court vers la consommation, plus elle tend directement à son objet véritable & fructueux.

J'entrois un jour à l'Opera avec un de mes amis, & payant les deux places à l'amphitéatre, je songeai que j'avois actuellement des hommes qui travailloient à dix sols par jour. Ils en auroient eu vingt dans l'état de prospérité où nous envisageons les choses, & j'en aurois été bien plus riche. Voilà, dis-je, de quoi faire travailler trente hommes pendant une journée. Si j'avois poussé mon calcul sur l'objet qui m'occupe aujourd'hui, j'aurois dit, il faut ici mille écus pour faire une bonne chambrée ; ces mille écus nourrissent environ quatre-vingt Saltinbanques ou Manœuvres employés au jeu de cette machine, & puis font consommer le suif, la bougie, le rouge, la poudre & les gands de ce tripot ; au lieu de cela ils feroient vivre 6000 hommes dont la rétribution va sur le champ, droit au pain, à la viande, au sel, à la boisson & à la laine la plus grossiere pour leurs vêtemens. Donc toutes choses étant égales pour l'utilité de ce qu'il résulte de leur rétribution, au lieu de trois lieux que je pourrois faire faire à mon argent pour arriver à son but, qui est la reproduction, je lui en fais parcourir 300 d'un pays qu'il dévaste sur la route. Qu'on juge d'après cette induction simple, si les mœurs n'importent pas autant au physique qu'au moral ; s'il est égal que pour l'amusement de notre jeunesse & de notre radotage, on multiplie désordonnément les spectacles, les Acteurs & Actrices, dont le luxe & les dépenses de recherche font les agrémens & le gagne-pain, ou que l'on se pique d'avoir de beaux chevaux & de les bien monter, de belles armes & de s'en servir avec adresse, d'exceller dans les exercices du corps, d'être instruit chacun

Ordre économique des mœurs dans les dépenses.

en ſon genre, d'entretenir dans ſa compagnie de braves ſoldats, ou des ſçavans célebres, ou d'habiles agriculteurs ; s'il eſt égal qu'on faſſe peindre ſes voitures comme des mignatures, qu'on charge ſes plafonds de ſculpture, ſes murs de trois ors, ſes cheminées de magots, ſes planchers de tapis, faits pour meubler les chambres des Rois ; ou que dans de vaſtes & de ſolides maiſons placées ſelon le dogme des anciens qui diſoient, *point de maiſon ſans terre, point de terre ſans maiſon*, meublées d'une maniere durable, on reçoive ſes voiſins, ſes parens, ſes amis, qu'on les traite ſimplement, abondamment & avec joie réciproque, que la nourriture des hommes employés au ſervice & aux travaux du domaine, ſoit bonne & ample pour entretenir leur vigueur, leur activité, & animer leur affection, leur vigilance, leurs ſoins, leurs travaux ; qu'on découvre, qu'on touche au doigt, pourquoi le luxe eſt ſi promptement ſuivi de la miſere ; pourquoi celui de Rome qui avoit à épuiſer toute la terre, ne put durer 200 ans, & qu'on décide enfin ſi la forme dans l'objet du travail de l'ouvrier n'eſt pas de la plus grande importance. Il eſt prouvé, je crois, que plus la dépenſe tourne vers la recherche & la vanité, moins elle occupe d'ouvriers, ce qui revient à la démonſtration que j'ai promiſe, qu'en raiſon de ce que la portion libre dans la partie ſoudoyée de la claſſe ſtérile décroît, la Société ſouffre.

En parlant ici des mœurs relativement aux principes, on ſentira aiſément que nous traitons ce chapitre, le plus important de tous, quant aux effets extérieurs, mais auſſi aſſujetti que tout autre quant au for intérieur ; que nous le traitons, dis-je, en Calculateurs, qui offrent ſeulement les principes, & qui laiſſent aux Moraliſtes le digne & important emploi d'appuyer ſur les conſéquences ſalutaires de la loi ; mais quant aux beſoins auxquels les hommes ſont aſſujettis ſur la terre, notre morale eſt la même que celle de l'Evangile, qui ordonne, ſous peine d'anathême, de vêtir ceux qui ſont nuds, de donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont ſoif, &c. parce que cette morale eſt la loi même de la providence divine qui ſe manifeſte partout dans l'ordre immuable des decrets de l'auteur de la nature, qui a attaché notre bonheur éternel à cette loi ſuprême. » Venez, dit » notre Sauveur, venez, vous qui avez été bénis par mon Pere, poſ- » ſéder le Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du » monde ; car j'ai eu faim & vous m'avez donné à manger ; j'ai eu » ſoif & vous m'avez donné à boire ; j'ai eu beſoin de logement & » vous m'avez logé ; j'ai été nud & vous m'avez revêtu ; j'ai été ma- » lade & vous m'avez viſité ; j'ai été priſonnier & vous m'êtes venu » voir.... Je vous dis & vous aſſure qu'autant de fois que vous » l'avez fait (ces œuvres de miſéricorde) à l'égard de l'un des plus » petits de mes freres, c'eſt à moi-même que vous l'avez fait.

La foi ſe réunit donc eſſentiellement dans la morale à l'évidence de l'ordre naturel, où tout eſt inſtitué pour notre bonheur, où tout acte d'humanité

d'humanité & de justice est concours mutuel, alliance & récompense.

Qu'on se rappelle combien étoit nécessaire ci-dessus la distinction du fond & de la forme : le fond est l'objet du travail ; la forme est son espece, disons-nous. Eh bien ! la même distinction subsiste dans la spéculation des mœurs, & sur l'utilité de cette forme : mais nous aurions cru sortir de notre sujet en traitant de l'importance dont elles sont à la Société quant au fond. Dieu lui-même a daigné dicter le résumé de cet article. Il a bien voulu nous prescrire comme culte volontaire, & nous demander comme obéissance méritoire, des détails de conduite qu'il sçavoit être une dépendance de ces loix physiques, dont l'exécution est forcée sous peine de mort & d'extinction de la Société & de l'espece humaine. Il ne nous appartient pas de nous ériger ici en Commentateurs de ses loix. Il nous donne assez de lumieres pour en découvrir la liaison indissoluble avec les loix physiques de l'Univers. Toutes les conséquences du tableau aboutissent à des résultats compris, chacun en peu de mots concis, & décisifs. J'ose le dire, les hommes équitables conduits par leurs intérêts mêmes trouveront dans le tableau économique de quoi fixer les incertitudes & redresser les fauxfuyans, où l'esprit d'opinion & de dispute les a souvent égarés de la vérité sur l'intérêt général de la Société & du Souverain : car plus on approfondira cette vérité, plus on reconnoîtra que l'on ne peut profiter au préjudice de l'autre, & que de-là dépend la prospérité ou la ruine des Etats.

Les sciences qui exposent & démontrent cette suprême & importante Loi, n'attendent pas de notre suffrage un apothéose que les esprits faux ou barbares peuvent seuls leur refuser. On sçait que l'opinion est la maîtresse des Souverains & des Tyrans mêmes du monde. On sçait que ceux qui pensent gouverner, & se croyent les arbitres du sort des foibles humains, ne tiennent qu'un poste, plus assujettissant encore que tout autre, à la tête d'une colomne qui les pousse plus qu'elle n'en est guidée, qui les entraîne dans la voie désignée par ceux qui les ont précédés, dévoyée par les erreurs de leurs prédécesseurs & par les leurs propres, & bouleversée par le torrent rapide de l'opinion. Que les dépositaires de tout sçavoir & du plein pouvoir tentent un instant de vouloir faire refluer le torrent, ils connoîtront alors ce que c'est que leur puissance. Le Sultan peut dans son sérail faire tomber devant lui toutes les têtes de ses esclaves : qu'il ordonne tout-à-coup d'aller profaner la mosquée, & prier à l'Eglise des Grecs ; qu'il tente de prendre une Epouse, que dis-je, un habit à l'Européenne, & ces mêmes esclaves qui tendent le col sous le fer extravagant, le lieront à l'instant comme insensé. Tel est l'empire des opinions. Mais les *accoucheurs des pensées*, disoit Socrate, sont les véritables pasteurs des humains, le bras droit de la puissance *ostensoire*, les précurseurs indispensables de la vérité, les conservateurs de ses fastes, les garans de la stabilité du bonheur public. C'est à eux à verser la sagesse

dans le cœur des Princes, la modération dans l'ame des Puissans, la résignation, la lumiere & le repos dans les esprits des foibles. L'importance de leur digne & constante coopération au bon ordre & au bien de la Société, est un texte au-dessus de mes talens. Qu'ai-je à dire? Qu'y a-t-il au-dessus des paroles de la sagesse sublime que nous venons d'entendre?

Mais les sciences réelles moins sujettes à tout embrouiller que l'opinion, rentrent dans mon sujet, en ce qu'elles prêtent à l'industrie un secours favorable & qui peut être calculé. Toutes les parties de la Physique, toutes celles des Mathématiques, &c. ont donné & donneront chaque jour des aîles à l'industrie, tandis que l'industrie prête sans cesse des secours au progrès des sciences. Les plus illustres sçavans avouent qu'elles sont encore à leur aurore. La bienfaisance de Dieu est sans bornes comme ses autres attributs, & les fruits qu'elle a promis à notre sueur, participent à son immensité. La sueur du sçavant est son étude. Le fruit général qu'il en retire, est le bien public, mais son avantage particulier, la rétribution qui ne peut lui être refusée sans injustice, c'est de l'honorer comme le bienfaiteur de l'humanité. Ce n'est que dans les Sociétés corrompues & devenues insensibles à l'intérêt public, que chacun se cantonne & se fait du dédain de ce qu'il n'entend pas, un palliatif contre le mal poignant du sentiment de sa propre indignité. La l'Histrion & le Chanteur auront des succès éphemeres qui lui assureront une vie tissue d'applaudissemens, au moyen de la précaution de changer sans cesse d'auditeurs; & le sçavant utile étranger à la Société dominante, ne voit rien qui lui fasse espérer de vivre, même parmi les morts. Ce n'est point de la morale spéculative qu'on peut attendre le redressement de ces erreurs destructives; c'est du rétablissement de l'ordre général, c'est du calcul, c'est de la renaissance des richesses & des besoins. Chacun retournant à son affaire, estimera l'homme utile, & dédaignera l'agréable balladin. Après ce peu de mots sur un point si important, suivons la marche de nos inductions.

Ordre économique des dépenses du ministere public.

Les travaux publics, plus considérables, plus forts & plus réunis que les travaux particuliers, se rapportent aux mêmes regles, & avec d'autant plus d'influence sur le tout, que les particuliers ne peuvent rien que sur la même trace, & selon la direction du Public. Le proverbe *Regis ad exemplum*, &c. est non-seulement un axiome d'expérience, mais encore de nécessité. Que produiront mes efforts & ceux de mes voisins pour faire venir du bled, sinon une accélération de ruine pour nous, si le ministere public ne nous ouvre les débouchés, qui peuvent seuls donner une valeur à ma denrée? Ce seroit donc par la faute du ministere public, si tous les travaux d'amélioration étoient interdits. Or en prenant l'espece pour le tout, on verra que les mœurs en tout genre sont forcées & entraînées par le malheureux concours de l'indolence, de l'indécence, ou de la fausse science

publique. Si au contraire le gouvernement tourne ses vues dans l'emploi de sa puissance & de sa dépense à entretenir le plus grand nombre d'ouvriers de la portion libre dans la partie soudoyée de la classe stérile, à diriger l'objet de leur travail vers l'utilité du fond, tout prospérera à la fois, on ouvrira par-tout des débouchés, on applanira les chemins, on percera les montagnes, on rigolera le territoire d'utiles canaux qui formeront des communications entre les rivieres, on rendra navigables les petites qui conduisent aux grandes; on doublera & triplera le revenu des bois sans les vendre plus chers aux consommateurs; on diminuera les dépenses du commerce qui pesent sur la classe productive, & la population s'accroîtra à raison de l'accroissement des revenus par la facilité des transports, & sur-tout des transports par eau, qui sont peu dispendieux, & qui ménagent le territoire en évitant la multiplication des grands chemins. Ces travaux qui appellent le commerce & qui diminuent les frais, sont les plus utiles de tous à la production, & leur effet direct est d'accroître le produit net & le revenu. En effet, les frais du commerce sont, ainsi que ceux de la cultivation, indispensablement prélevés sur le produit total, avant qu'on en puisse tirer un produit net. Une corde de bois à Paris, par exemple, coûtera également 34 livres à l'acheteur, soit que le bois vienne de près ou de loin, avec facilité ou à grands frais. Cependant s'il n'y a que 4 liv. de frais de voiture & 2 liv. de frais d'exploitation, Ce bois donne 28 livres de revenu au propriétaire. Si au contraire il en coûte 30 liv. pour le faire venir, il ne donnera plus que 2 livres de revenu; mais, dit-on, ces 30 livres qui se mangent par les chemins, consomment le foin, l'avoine, &c. des propriétaires sur la route, & font portion du revenu de ces propriétaires, ce qui fait le même pour l'Etat. Oh! nous voilà à l'embroglio qui fit qu'on s'opposa jadis aux moulins à eau & aux métiers de bas, parce que les moulins à bras & le tricot faisoient vivre plus de gens, & qui a depuis fait mettre en question, si le canal d'Orléans n'étoit pas nuisible en ce qu'il supprimoit des Rouliers, comme la petite poste des Commissionnaires. L'esprit humain s'égare & se replie sans cesse dans toute recherche, si le flambeau des principes, le fil des conséquences & la sûreté des calculs ne l'éclairent, ne le guident & ne le soutiennent. C'est cette nécessité qui rend le tableau économique bien conçu, la plus digne offrande qu'on ait pu faire à l'humanité. Suivons donc le tableau à la main, la question qui se présente qui n'est pas aisée à débrouiller, si l'on n'a présens les principes & les conséquences ci-dessus.

Nous avons dit que l'effet des dépenses étoit la valeur vénale, la production & le revenu. Nous avons dit aussi que les dépenses les plus voisines de la consommation étoient les plus fructueuses. En ce sens les frais de commerce, de voiture &c. qui certainement sont des dépenses en forme. & des dépenses de consommation, ont les bons effets déduits dans cette induction. Mais nous avons dit aussi & établi,

comme la grande loi économique, que tout ne marchoit librement & à l'avantage de l'Etat, de sa force & de sa puissance, que par la dépense du revenu, ou produit net & disponible; que par conséquent tout devoit tendre au plus grand produit net ou revenu, dont l'Etat qui est le propriétaire universel, tire une part proportionnelle à la totalité. Pour ne pas s'égarer d'abord dans notre grande spéculation, il faut marquer les rangs entre le consommateur, l'argent, & le propriétaire selon les regles du tableau. Ce n'est donc point le Propriétaire ni l'Etat qui emploie l'argent, & qui donne du bois au consommateur; d'abord c'est le consommateur qui emploie l'argent; c'est lui qui va l'offrir au propriétaire en échange d'une matiere combustible. Sans cela, rien n'ira. Là où le commerce ne va pas, chacun coupe du bois pour son usage, & tout est dit. C'est donc l'intérêt du consommateur qu'il faut regarder premierement, parce que de celui-là dérivent tous les autres. C'est lui qui fait agir le Commerçant, c'est lui qui constitue le Propriétaire; car on n'est Propriétaire que de ce dont on peut disposer, & il n'y a de disponible dans la production que le revenu. Toute l'œuvre économique de la prospérité politique est de rapprocher le consommateur & la production. C'est ce que fait le commerce, & c'est en quoi nous l'avons prouvé si nécessaire. Mais cette coopération il faut la payer avec épargne; car ces frais ne sont qu'une rétribution forcée en suppression de revenu. Ils sont en perte de tems, en dégat de productions. Plus donc on peut les diminuer, plus on rapproche les profits des achats & des ventes; & plus on augmente ces profits, plus il y a d'achats & de ventes, ce qui est la vraie prospérité. Quand le monde entier seroit peuplé, policé & uni d'intérêts, on ne s'aviseroit pas d'aller chercher en Asie du thé pour la France à dos de mulets, de chevaux & de chameaux, par le Danemarck, la Russie, la Perse, &c. On iroit certainement toujours avec des vaisseaux, & personne ne demanderoit pourquoi. Cependant cette caravane feroit en chemin bien des provisions, des consommations & des vivifications; mais au bout, la charge fût-elle de diamans, elle ne vaudroit pas la voiture. Eh bien! la même regle existe de Paris à Orléans. Si l'on peut abréger les frais en ouvrant les passages & les communications, les denrées que les Rouliers consommoient en chemin & à vil prix, parce qu'elles n'avoient d'autre débouché, & qu'ils épargnoient le plus qu'il leur étoit possible, les frais prélevables sur leur rétribution; ces denrées, dis-je, deviendroient d'autant plus voisines de la consommation, de la demande, &c. La valeur vénale haussera d'abord de la moitié du montant des frais supprimés en faveur du Propriétaire, & baissera de l'autre moitié en faveur du consommateur. Comme ce dernier ne veut que consommer, il grossira sa consommation & sa demande: il les grossira, dis-je, de tout ce dont il aura profité sur le prix de son premier achat, dès-lors accroît de consommation de dépenses, de valeur vénale & de production, c'est-à-dire, prospérité & population. En un mot, les

frais de commerce font comme ceux de cultivation, autant de pris fur le produit net, & fur le revenu, feule richeffe difponible qui fait aller d'elle-même toute la machine. Partant tout ce qui tend à diminuer ces frais, tend directement à la profpérité & à la force de la Nation.

Tel doit être l'objet des travaux publics, telle eft l'importance de leur direction. On n'a jamais peut-être tenté dans l'Univers, fi ce n'eft en Egypte autrefois, & en Hollande de nos jours, ce que pourroient donner de faveur à la circulation & à fes effets, les travaux publics dirigés par un fage gouvernement, ce qui fuppofe un peuple actif, animé par la rétribution due à fon travail & à qui rien n'eft impoffible. Si cette étape a trouvé le moyen de fe faire un territoire arraché au domaine des élémens contraires, que ne feroit pas une grande nation agricole, jouiffant d'un vafte & fertile territoire, & dont la puiffance feroit auffi folide que celle-là eft précaire, qui vivroit & imposeroit fur le produit gratuit ou revenu des biens, au lieu de vivre & impofer fur la rétribution des fujets. Cette déduction un peu longue, quoiqu'abrégée, fur la partie des richeffes annuelles diftribuée à la portion d'agens libres de la claffe ftérile étoit néceffaire. Paffons maintenant à ce que nous avons appellé la portion dépendante.

J'ai dit que j'appellois portion dépendante tout ce qui vit à gages, folde fixe & appointement. En ceci nous ne confidérons que l'effence des chofes. Les perfonnes, les dignités, la fupériorité, l'infériorité n'y font rien. Le mélange des qualités qui conftituent les différentes claffes économiques du tableau ramenées à des idées génériques, eft un effet indifpenfable de l'annclure de la Société. Mais encore un coup, c'eft l'effence phyfique des chofes que nous confidérons uniquement.

Plus cette portion dépendante groffit ou excede en nombre & en émolumens, plus s'accroît la détérioration de la Société. Ce principe fe fent par la réflexion & fe prouve par la démonftration. Il fe fent par la réflexion ; il fuffit pour cela de dire, la nature de l'homme le porte vers la liberté, c'eft une fuite de fon libre arbitre, carriere que la bienfaifance du Pere univerfel voulut accorder à l'homme pour lui laiffer le mérite de faire fon propre bonheur, en même tems qu'il l'enveloppa en effet & invinciblement dans la chaîne flottante en apparence de fes grandes & immuables loix. L'homme, en un mot, veut d'abord la liberté, mais il eft contraint par la néceffité de fa fubfiftance. Il peut naturellement fe la procurer par fon travail. Quand il préfere à ce fecours naturel le lien de la dépendance, quelque chofe force la nature, & rend l'efclavage préférable à la générofité ou à la répugnance d'un travail commandé. Le principe ci-deffus fe prouve encore par la démonftration. En effet, celui qui eft foudoyé ne peut l'être que pour fatisfaire à ce qui eft en foi du devoir de chaque Citoyen, à ce que l'ordre naturel dans les mœurs rendroit d'une exécution volontaire & de choix ; mais voici d'autres frais de Société

sujets à la même regle que les frais de cultivation & de commerce, nécessaires comme eux, prélevables comme eux sur le produit & le revenu, & qu'il est de la plus grande importance de restreindre.

La même opération qui se faisoit tout-à-l'heure par le commerce, entre les consommateurs & le propriétaire, se fait en ceci par le bon ordre entre la souveraineté & la propriété. Il s'agit qu'elle se fasse à moins de frais. Si les mœurs sont simples, douces, sages, les rangs & les droits respectifs, prescrits & posés sur de bons fondemens, voilà ce qu'on peut comparer aux débouchés ouverts, aux communications établies; un rien fait aller la machine, & la maintient. Si au contraire l'orgueil, la rapine, l'avarice, l'indécence & les prétentions de toute espèce s'établissent dans la Société, ce sont autant de halliers, de marais, de montagnes & de précipices qui interceptent les communications. L'Empire ne se soutient alors que par de grands frais de commerce politique, de justice, de police, de défense; autant de prises sur le produit net & disponible, autant de corrosion & de détérioration du fonds.

Cette détérioration chasse nécessairement les hommes de la portion productive, & la pousse vers celle de la dépendance. Voilà donc l'intérêt particulier de la partie gagiste & stérilee, qui prédomine. Quelle est aussi la tournure à laquelle nous avons dit tout-à-l'heure que la détérioration du fonds dégradoit le commerce? C'est, soit dit en peu de mots, se jetter vers la recherche des objets futiles, multiplier les colifichets, exciter les fantaisies, & corrompre les mœurs. Eh bien! le même cercle entraîne les mêmes viciations dans le commerce politique. La Police se complique d'une multitude d'Ordonnances arbitraires & de Réglemens, spécieux dans les détails. La Justice se confond & se perd dans un dédale de formalités. Les Charges & les Emplois, multipliés sans bornes, absorbent des millions d'hommes. Ces hommes veulent tous des rangs & du faste, & ces rangs & ce faste, des graces & des émolumens, des survivances, des privileges, des immunités. Le service de l'Etat & celui des Particuliers, sont livrés à la rapine & à l'astuce: chacun cherche à vivre dans la mollesse, & à rejetter le travail sur autrui, jusqu'à ce que le cercle rapide de misére, provenant de ce régime d'abandon général, enveloppe le tout ensemble, & fasse périr cette nuée d'insectes usufruitiers sur les ossemens, déja desséchés, des propriétaires.

Arrivés à ce point, les Propriétaires réclament l'Agriculture sans en connoître l'enchaînement & la dépendance; alors le même principe les égare dans les recherches, produit les mémoires sur les Reigrats, les Turnipes & la Garance, en un Pays où la culture des denrées du premier besoin sera toujours privilégiée par la nature du sol, du climat & des débouchés; parce que chacun cherche à se sauver par quelque spéculation, quand le fonds manque, c'est-à-dire, quand les richesses d'exploitation sont anéanties: nous croyons que nous pouvons y sup-

pléer par quelques expédiens industrieux ; c'est la ressource des enfans qui se mettent à cheval sur des bâtons. Mais qui sont ceux qui nous proposent des expédiens ou nouvelles pratiques d'agriculture ? Des habitans des Villes. Sans la connoissance des qualités des terres, qui ne s'acquiert que par une longue expérience, & qu'on ne peut point étudier dans des Livres ; toutes les spéculations de ces génies fertiles ne sont regardées par les Experts, que comme des Romans propres à amuser d'autres Bourgeois, de ces gens qui croient encore qu'il ne faut que des bras pour cultiver, qui ne sçavent pas quel est le produit des terres cultivées sçavamment dans les Pays peuplés de riches Laboureurs, vis-à-vis lesquels tout ce qu'on imagineroit dans le cabinet, ne seroit que des inventions puériles. Croyez-vous, dans nos Villes, parce que vous ignorez l'Agriculture, qu'il s'agit de l'inventer pour la réparer dans les Pays où elle est dégradée ? Non. Mais tâchez de parvenir, par vos recherches, à découvrir les causes de cette dégradation. Si vous vous occupez de la pratique de cet Art, dont on ne peut découvrir les secrets que dans la nature même, que ce soit pour le connoître en lui-même, pour en connoître les dépenses & les profits ; pour en connoître les rapports avec l'Etat & avec toutes les différentes classes d'hommes d'une Nation : en un mot, que ce soit pour nous délivrer des préjugés qui nous ont aveuglés. Ne sont-ce pas ces mêmes préjugés qui ont produit d'ailleurs les pompons, les jolies quincailleries, les modes, les frivolités, qui produisent de même les multitudes d'Arrêts de réglemens, de Brevets, de priviléges exclusifs, des prohibitions, des prévoyances contre la disette, qui causent la disette de subsistance, de richesses, d'exploitation, de revenus, de salaire, & la dépopulation.

Les richesses & la population se tiennent dans la marche politique ; tout est nécessité & forcé par la rotation de la machine économique. Facilitez le commerce, les dépenses & les consommations, vous accélererez les achats & les ventes, exciterez le travail, accroîtrez les productions, & assurerez les revenus. C'est la puissance, c'est le bonheur & la tranquillité, prise dans son vrai principe, dans le travail continuel ; travail toujours inséparable de la dépense ; & de-là les mœurs : c'est, comme nous devons le rappeller, la loi dictée par la nature & par l'Evangile ; car la reconnoissance & l'amour pour l'Auteur de tous les biens, est l'objet & la plénitude de la Loi, & une suite de la jouissance de ces biens. L'homme foible & pressé par des besoins rigoureux, a difficilement la force d'élever d'un plein vol les élans de pur amour jusqu'aux pieds du Trône du Pere de l'Eternité. Mais quand il aime son voisin, son pere, son Magistrat, son Roi, ce sont autant de gradins qui s'offrent à sa foiblesse. L'Être suprême, dont l'immensité embrasse tout, reçoit l'hommage du bon ordre ; & tout me dit qu'il recevra celui de mon travail pour le bonheur de l'humanité.

Mais il est temps de passer à d'autres objets : celui des effets des dépenses m'a mené un peu loin ; mais il est si essentiel, que je n'ai cru

faire encore qu'en prendre la fleur. Passons maintenant à l'article de la reproduction.

CHAPITRE VI.

De la Reproduction des Dépenses.

Nous voici parvenus à traiter de la reproduction des dépenses; c'est-à-dire, du complement de l'œuvre économique, représentée, décrite & gouvernée dans le Tableau.

Tout n'est qu'un cercle ici bas. Continuer & recommencer sans cesse le cercle seroit l'Eternité. Elle est seulement le partage du grand Auteur de tout, qui modifie & perpétue à son gré les parcelles de ses ouvrages. Toutes passageres, elles ont toutes une portion de ce souffle, de cette essence de perpétuité, germe de régénération. L'homme, créature favorite, fut non-seulement privilégié de ce don, quant à sa propre espece, mais encore relativement à la plus grande partie de ce qui peut, entre les choses créées, servir à ses besoins. Loin d'user de ce don selon les vues de son bienfaiteur, abandonnant son domaine naturel, pour usurper un domaine factice, le résultat de sa désobéissance est de tout ravager & de tout détruire, croyant tout ravir, & de tout s'approprier. C'est cette barbare illusion, c'est ce désordre impie sur lequel le Tableau économique a entrepris de nous ouvrir les yeux, de combattre les préjugés, de détruire la barbarie étudiée, de rétablir le regne d'Astrée, ou, pour mieux dire, le culte actif de l'Être suprême, l'obéissance & la coopération aux loix immuables qu'il donna à la nature, la jouissance de leurs biens, & l'amour pour leur Auteur & pour nos freres & nos coadjuteurs.

Nous touchons aux bornes de son explication. Nous avons vu tout partir des dépenses, & nous avons discerné ce que c'étoit, & quelles elles étoient. Nous avons découvert leur source, établi & apprécié leurs avances, suivi leur distribution, considéré leurs effets; nous allons trouver & reconnoître leur reproduction. Cet objet nous mene au bout du Tableau, le grand accord sera complet; il ne s'agira plus que de revenir sur les détails principaux pour polir l'ouvrage, rendre l'expérience complette, & le thermometre certain. Reprenons maintenant nos principes, dont le flambeau doit nous conduire jusqu'à la fin. Il faut, non-seulement les parcourir, les saisir, en convenir, mais encore se les rendre propres & habituels, s'en nourrir, & en faire sa propre chair.

Premier principe. *Tout est produit, dans l'ordre économique, par les dépenses & pour les dépenses.* La culture du grain, du raisin, &c. la plantation des arbres, la nourriture des troupeaux, &c. ne fournissent des

des richesses que par les dépenses ; & ces richesses ne sont des richesses pour les hommes, que parce qu'ils les dépensent. C'est par la dépense de leurs richesses qu'ils font renaître de nouvelles richesses ; tout cela a été prouvé. Il a été démontré, dis-je, que ce n'est pas parce qu'on seme & recueille du bled, que nous mangeons du pain ; mais parce que nous mangeons & deman dons tous du pain, qu'on seme du bled ; que plus il y aura de gens qui demandent du pain à nos Cultivateurs, plus nos terres produiront du bled ; que plus, au contraire, on retrécira notre demande en fermant la porte du grenier, pour conserver du pain aux gens de la maison, plus on retrécira la production, ce qui enfin l'amenera à néant. On a, dis-je, invinciblement prouvé cela.

Deuxiéme principe. *La reproduction des biens s'obtient par les dépenses, & les dépenses doivent être restituées avec surabondance par la reproduction.* C'est-à-dire, qu'il faut que la reproduction totale annuelle, provenante de la cultivation, restitue le fonds des trois sortes de dépenses ; celles du revenu, celles de la cultivation, & celles de l'industrie. Je vis, par exemple, sur ma ferme, il faut que la récolte que je fais sur mon bien fasse rentrer dans mes greniers les frais de la culture & de la moisson, ceux de ma propre consommation, l'entretien de mes valets, & le payement de tous les ouvriers qui fournissent à nos besoins à tous. Il faut que je retrouve tout cela, & même avec surabondance, pour pouvoir fournir aux cas fortuits & imprévus, & à quelques frais d'éducation, d'établissement, &c. pour ma famille. On sçait cela. Il faut de plus que ma cultivation produise un revenu qui assure la subsistance des autres classes d'hommes de la Nation & la défense de nos possessions.

Troisieme principe. *Les biens produits par les dépenses, dans un Etat agricole, deviennent richesses par les dépenses facilitées par le commerce & par l'industrie.* Les biens sont ce que la terre produit, ou spontanément, ou par notre travail, & qui sert à notre usage ; mais ils ne deviennent richesses, que quand le superflu peut, par le moyen de l'échange, nous procurer nos autres besoins. Mais pour que tout le monde trouve son compte ou son avantage dans l'échange, il faut que les productions ou les marchandises aient entr'elles une valeur de compensation réguliere, sur laquelle les richesses superflues des uns leur procurent en retour le superflu des autres, devenu richesses pour leur usage, & *vice versa*, à raison de cette valeur de compensation réciproque des richesses. Cet échange est facilité par l'entremise d'une richesse intermédiaire, appellée *argent* ou *monnoye*. Le cours continuel des dépenses est ce qu'on appelle *circulation*. L'avare croit que la circulation a pour effet de favoriser la thésaurisation de l'argent, & pour objet l'épargne ; ce qui implique contradictoirement dans la marche économique ; car toute épargne sur la dépense est diminution sur la circulation. Ainsi, vouloir prendre sur la circulation, & épargner sur la dépense, c'est dessécher la source du ruisseau qui doit arroser le terrein. Le vulgaire, de son côté, n'envisage dans la circulation que l'argent, & sans sçavoir ni

examiner si la terre produit des richesses, il espére toujours que la circulation se ranimera par le retour de l'argent dans le tems même où la Nation est & sera forcée à l'épargne par l'indigence. La notice des vrais principes, établie, divulguée & reçue dans toutes les têtes, peut seule faire disparoître tant & de si fatales erreurs. Quand l'argent devient rare, c'est qu'on n'a pas de denrées à vendre, c'est que la séve ne change pas en or, que le revenu s'anéantit par la non-valeur ou la diminution des productions de la terre. Quand il y a peu d'achats & de ventes, c'est qu'il y a peu de dépenses fructueuses. Par la diminution des dépenses les richesses s'anéantissent, & bien-tôt tous les biens. Pour ranimer le tout, pour faire reproduire les biens, transformer leur superflu en richesses, rétablir les achats & les ventes, ce qui est la marche graduelle & fixe pour rappeller l'argent, ou pour y suppléer, il feroit inutile de compter sur l'épargne volontaire, puisque c'est l'épargne forcée qui a tout perdu, & que, de quelque genre que soit l'épargne sur les dépenses des productions, elle a toujours les mêmes effets sur les dépenses productives, & sur tout ce qui en résulte : il faut au contraire pour multiplier les productions en rétablir la consommation. Comme le corps épuisé ne peut fournir à ce rétablissement, il faut appeller à son secours les dépenses de l'Etranger par toutes les facilités du commerce. On ne s'avise pas de resserrer quelqu'un qu'on veut faire respirer, ou lui procurer le grand air.

Si nous étions encore à l'alphabet, on pourroit m'opposer ici que c'est présentement dans le temps où les Nations sont les plus grandes dépenses qu'elles tombent dans l'épuisement ; ce qui contredit par le fait mes principes. Je réponds à cette frivole. objection, qui paroîtra aux Lecteurs attentifs & instruits indigne de trouver place dans un Ouvrage aussi sommaire que celui-ci ; je réponds, dis-je, parce qu'il faut infiniment plus de ménagement & de patience pour ramener au vrai les esprits gâtés par les préjugés, qu'il n'en faudroit pour ne pas effaroucher les simples, pour faire raisonner les imbéciles, & parler les sourds & muets.

C'est toujours par la cessation des dépenses, que les nations se ruinent.

Je répondrai donc que quand les Nations paroissent s'épuiser par les dépenses, c'est au contraire par la cessation des dépenses qu'elles s'épuisent, je veux dire, par la cessation des dépenses fructueuses. Les Nations ne s'épuisent en dépenses que par la guerre ou par l'excès du luxe, ou par les exactions. Ces vérités ont besoin d'une prompte & précise analyse pour éviter qu'elles ne papillotent aux yeux de nos adeptes, accoutumés à prendre pour vraie lumiere toutes les fausses lueurs. On ne doit pas être surpris que dans un ouvrage de la nature de celui-ci, le luxe revienne souvent dans nos discussions.

Ce que c'est que le luxe.

La nature ne se trompe point dans ses voies, mais l'esprit est sujet à l'erreur dans ses sentimens, & à s'égarer dans ses définitions. De-là vient que le luxe a toujours été l'objet de l'anathême public jusqu'à ce qu'on ait voulu le définir. Sans entrer dans des spéculations morales, étrange-

res à mon objet présent, je n'admets ici qu'un luxe, c'est celui qui est nuisible à la reproduction; & je le définis, pour le distinguer de la prodigalité, qui est un désordre de ménage particulier, que l'on confond souvent avec le Luxe, & qui cependant n'est pas nuisible à une Nation, quoiqu'elle le soit souvent au prodigue. Je définis donc le luxe, terme de tout temps trop équivoque, *un superflu de dépense préjudiciable à la reproduction des richesses d'une Nation.* Je dis, *superflu*, pour le distinguer des autres dépenses infructueuses, qui peuvent être nécessaires & indispensables; par exemple, la guerre & les dépenses stériles de besoin. Je dis, *préjudiciable à la reproduction*, pour la distinguer de la prodigalité des petits, & de la profusion des grands, qui peuvent n'être pas des dépenses infructueuses, & pour la distinguer généralement des dépenses de subsistance, qui ne nuisent pas à la reproduction, & qui au contraire la favorisent. Cette explication peut avoir sa place ici pour déterminer une bonne fois ce que c'est que le luxe. On dira peut être encore qu'il faut distinguer le luxe relatif, mais il n'est que pour des Particuliers, & non pour une Nation, où toute dépense superflue & déréglée, qui nuit à la reproduction de ses richesses, est luxe; & quand il passe l'équilibre du tableau, il est excès de luxe. Mais c'est dans l'hypothèse d'un Royaume agricole, qui est au faîte de la prospérité, dans un Royaume où la culture est si complete dans toute l'étendue de son territoire, qu'il ne peut étendre plus loin ses richesses par les travaux de la classe productive. C'est dans cet Etat, dis-je, que le Tableau partage également les dépenses du revenu entre la classe productive & la classe stérile; parce que cet ordre économique de dépense assure perpétuellement le même revenu. Mais dans un Royaume où la culture est dégradée, faute de richesses d'exploitation, il y auroit excès de luxe aussi dans cette distribution égale de dépense. Car dans ce cas, il faudroit, pour réparer l'Agriculture, porter la dépense plus du côté de la classe productive que du côté de la classe stérile, jusqu'à ce que la Nation fût parvenue à son plus haut point de prospérité. Nous donnerons dans la suite la démonstration de ce principe d'économie; l'esprit appercevant dans ses recherches sur cette matiere le pour & le contre, ne peut se décider exactement qu'après avoir mesuré & calculé, & le Tableau nous présentera clairement les élémens de ce calcul.

Les mauvais effets du luxe d'une Nation s'étendent jusqu'à ses voisins. Ainsi, l'excès du luxe pourroit s'appeller *luxe étranger;* mais cette dénomination le confondroit peut-être avec la consommation des denrées ou des marchandises étrangeres. J'ai démontré au contraire, qu'au moyen de la liberté qui établit le commerce loyal & réciproque entre les Nations, nos achats chez l'Etranger font la balance de nos ventes, grossissent les revenus de l'Etranger, qui font la balance de nos revenus, accroissent les dépenses de l'Etranger, qui font la balance de nos dépenses, excitent la reproduction de l'Etranger, qui fait la balance constante & stable de notre reproduction. En conséquence, plus nous achetons

de l'Etranger, plus nous lui vendons, & chaque branche de la famille d'Adam ne peut constamment profiter qu'en raison de ce que les autres branches de la famille entiere profitent. Tout est donc dit sur ce que nos faux Monnoyeurs du commerce entendroient d'abord par le mot de *luxe étranger*. Mais il est impossible que ma langue ne soit aussi éloignée de la leur, que mes idées le sont de leurs idées; & cette impossibilité me force à entrer dans bien des détails. Pour parvenir donc à me suivre, il faut s'attacher beaucoup plus à mes principes qu'à mes expressions; & pour m'entendre maintenant, il faut ne point perdre de vue la communauté d'intérêts que j'ai démontré établie par la nature entre les différentes branches de la famille d'Adam. Puisque les bons effets sont communs entr'elles, les mauvais le doivent être aussi. J'ai prouvé dans le précédent Chapitre, que le luxe national ruinoit un peuple, parce qu'il tenoit les dépenses vers la moindre consommation, & la moindre dépense reproductive. Cet effet devient sensible chez l'Etranger par le contre-coup indispensable que nous venons de démontrer. Nous lui demandons de plus belles choses au gré de notre goût gâté, mais dans le fait devenant moins riches, nous lui demandons moins; alors, suivant la marche proportionnelle du commerce réciproque, il nous demande moins aussi: & le luxe, & le dépérissement que ce luxe entraîne, s'établissent aussi dans toute la famille.

Il est singulier de voir en combien de manieres stupides la fausse politique marche & opere, sans le vouloir ni le sçavoir, contradictoirement à ses propres calculs. Deux habiles Ministres du siécle passé, se disputoient avec acharnement la faveur d'un grand Roi, & l'on disoit d'eux qu'ils se poignardoient sans cesse, *l'Etat entre deux;* l'un étoit chargé de la guerre, & travailloit sans cesse à entraîner son maître de ce côté-là; l'autre, de l'économique, du commerce, & des arts de la paix, ausquels le Maître étoit sensible en grand Prince. Eh bien! de ces deux hommes si constans dans leurs desseins contradictoires, & si habiles à les faire succéder, le premier établit les Postes & relais, invention de paix s'il en fut jamais, & qui même, en ce dont elle aide la guerre, par la facilité des ordres de correspondance, &c. la rend de nécessité, très-passagere par l'excessive explosion qu'elle donne à ses préparatifs & à ses dépenses: l'autre mit en vogue les tarifs & les prohibitions, vexa les Marchands étrangers, & fit des ennemis éternels à son Maître. Ainsi l'un & l'autre alla contre son propre objet. Ainsi tournent nécessairement chaque jour contre nous-mêmes nos propres précautions. Un gouvernement qui tourne son étude & son travail vers l'établissement & la perfection des manufactures de luxe, est tout surpris de voir ses voisins suivre le même plan & y réussir. Loin de voir qu'à cet égard la propension d'une des branches nécessite celle des autres, que sitôt que nous tournons vers la recherche dans les dépenses & la moindre consommation, nous déterminons nos voisins à se conformer à nos goûts, ou à renoncer à faire désormais aucun commerce avec

nous; loin de voir, dis-je, la chaîne indispensable de ces rapports, on ne cherche qu'à en arrêter le concours; on charge l'industrie étrangere pour apprendre à l'étranger à charger la nôtre; on emprisonne le secret de nos manufactures; on tend en un mot par tous moyens à se priver de la seule ressource qu'on se soit réservée. Tous ces moyens haussent les frais du commerce & des rapports, & diminuent encore les consommations des denrées, & le revenu; & l'on travaille ainsi sans relâche à se procurer la misere avec un soin & un travail double & centuple de celui qu'il faudroit pour atteindre le plus haut degré d'abondance & de prospérité, en suivant la route tracée par la Nature.

Le commerce repoussé des pays voisins devenus sçavans dans l'art de se détruire par le plus court chemin, va chercher au loin le moyen de faire son métier; & comme le propre des fantaisies est de varier sans cesse, il est en cela secondé par le cours du petit nombre de fantaisies qui composent désormais tous les achats. Moins une marchandise est connue, plus elle a de vogue & de prix auprès des goûts gâtés, qui président aux demandes. Cependant plus une marchandise vient de loin, plus elle coûte de frais, de transport & de commerce, moins elle offre de profit aux vendeurs & de bon marché aux acheteurs. De loin en loin néanmoins, de recherches en recherches, le commerce est repoussé jusqu'à la Chine, aux Indes, &c. & voilà la circulation languissante, & nulle au centre, rejettée aux extrémités, & semblable à la sorte de vie qui subsiste dans les cadavres à qui la barbe & les cheveux poussent encore pendant quelques jours, tandis que le cœur & les arteres n'ont plus de vie ni de mouvement. C'est-là ce que j'appelle *luxe étranger*, voilà comment il ruine les Nations. Il est aisé de comprendre que c'est par la cessation des vraies dépenses qu'il opere ce désastre.

Comment la guerre est ruineuse par la cessation des dépenses.

Venons maintenant à la guerre que nous avons dit être le second principe de ruine. La guerre nécessite des préparatifs, des achats, des dépenses enfin qui épuisent le gouvernement, & l'on induit de-là que c'est par l'accroissement des dépenses qu'elle est ruineuse. Mais un instant de retour sur les principes dissipera cette erreur. Ce n'est point par les dépenses, c'est par la cessation des dépenses que la guerre est ruineuse. 1°. La guerre, sur-tout celle que l'on fait à ses frais chez l'Etranger & qui épuise les richesses, réduit doublement à l'épargne sur les dépenses qui font renaître les richesses; car la guerre prive la Nation de la jouissance de ses richesses au préjudice de la reproduction. Elle détourne & interrompt le commerce & par conséquent les ventes & les achats, la valeur vénale & la reproduction. Elle concentre chaque branche chez elle, & intercepte les rapports avec les Etrangers. Ce que nous avons dit & répété ci-dessus, démontre assez, je crois, que le tableau économique embrasse dans ses infaillibles regles, l'Europe & l'humanité entiere; que la prospérité générale est astreinte aux mêmes loix que celle d'une nation particuliere. Plus on étendra l'em-

pire du tableau, plus la prospérité sera générale, plus aussi la prospérité particuliere aura de force & de stabilité. La guerre ravit à cette influence prospere & respective, les Nations ennemies; le tableau devient domestique & particulier. Voyons maintenant s'il peut subsister en cet état.

2°. Voilà donc le tableau économique resserré, & la Nation réduite à vivre sur ses propres chairs, & à subsister dans la diette. Heureuse, si en retranchant de son exercice, elle peut soutenir ce régime jusqu'au tems où le rétablissement du bon ordre & de la correspondance avec ses voisins lui rendra la subsistance & la vie. Il faudroit pour cela serrer la voile & tenir le vent au plus près, observer, comme je l'ai dit, une exacte modération, s'astreindre dans l'intérieur à la plus précise observation des regles du tableau, faire ensorte que les dépenses gardassent au moins un continuel équilibre entre les deux classes, non dans l'espoir de voir renaître les revenus dégradés, sans doute, de toute l'augmentation de valeur vénale, que les demandes étrangeres apportoient aux productions, mais afin d'en conserver une partie avec certitude, & de les voir déchoir du moins avec quelque régularité. Mais cette précaution si nécessaire est par la nature même de la guerre une chose impossible. La guerre est le pays des hazards. Les dispositions requises dans les pays du hazard, sont d'espérer beaucoup, de craindre & de prévoir de même. Il faut donc que les apprêts, les conseils, la conduite participent de la nature de la chose. Dès-lors il faut donner beaucoup au hazard, pratique entierement opposée aux loix du tableau économique, où l'on voit que tout est calculé, tout est astreint à des regles fixes de prospérité ou de dépérissement. La guerre force l'emploi des revenus, le déplacement des hommes disponibles & de ceux qui ne le sont pas. Tout s'y consomme en frais de cette portion du commerce civil qui constitue l'attaque & la défense; rien ne retourne vers la reproduction.

Comment la défense est moins ruineuse que l'attaque.

Quand je différencie ici *l'attaque* & la *défense*, ce n'est pas sans une grande raison, dont le développement démontrera la fausseté des opinions du vulgaire sur les objets mêmes qui l'intéressent de plus près. La guerre que le peuple croit la moins désastreuse, est celle qui en effet l'est le plus. Peu de mots suffiront pour cette démonstration. Les hommes accoutumés à penser par écho, ont cru d'après l'opinion des tems où les guerres n'étoient que des invasions, & leurs opérations que des brûlemens & des pillages, ont cru, dis-je, qu'il étoit avantageux de porter la guerre chez son ennemi, dans des pays éloignés, & ont appellé cela vivre aux dépens d'autrui. Mais on voit qu'ordinairement le pays qui est le théatre de la guerre, j'entends la guerre entre les Souverains, où le droit des Nations n'est pas violé, profite plus de la dépense de la guerre du Conquérant actuel, que celui-ci, après avoir épuisé ses forces hors de ses Etats, ne retire à la paix de dédommagement de ses conquêtes passageres, quand il ne veut

pas s'expoſer, en ſortant des regles, à de funeſtes repréſailles, & à faire dégénérer des guerres politiques en guerres barbares. Le tableau économique leur apprend que la guerre qui conſomme chez ſoi, reproduit chez ſoi, & conſéquemment que la défenſe eſt préférable à l'attaque. Il leur apprend ce que l'expérience eût dû, ſans lui, leur démontrer, pourquoi les armées formidables de Xercès tranſportées dans la Grece n'eurent d'autres ſuccès que d'épuiſer la vaſte & plantureuſe Aſie, & de laiſſer leurs richeſſes & la force en tout genre, ſur les ſtériles rocs de la Grece; pourquoi un grand Roi du ſiécle paſſé ſe ſoutint avec éclat contre les attaques de l'Europe entiere, & ſuccomba dans ſa derniere guerre, où ſes alliances lui livrerent l'Italie, l'Allemagne & l'Eſpagne; pourquoi au commencement de ce ſiécle un guerrier redoutable qui ébloui de ſes victoires, voulut étendre ſes conquêtes juſques dans les deſerts de la Tartarie, ruina ſon Royaume, & termina ſa gloire par un déſaſtre irréparable. Tout, & le hazard même, les reſſources, la valeur, la capacité & la fortune des héros, tout, dis-je, eſt ſoumis aux regles du Tableau œconomique, qui ne ſont autres que celles de la nature. Si les prodiges de quelques conquérans ont fourni des exemples à l'imprudence d'une multitude de Souverains qui ont voulu les imiter, les revers de ceux-ci ont inſtruit tous les autres des funeſtes ſuccès de la témérité de ces entrepriſes.

C'eſt donc auſſi par la ceſſation des dépenſes productives, & non par l'accroiſſement de ces dépenſes, que la guerre ruine les Nations. Après ces éclairciſſemens néceſſaires pour développer & confirmer nos inductions, rentrons dans l'ordre de nos preuves, & reprenons l'analyſe des loix de la reproduction.

Quatriéme principe. *La ſurabondance de la reproduction au-delà des frais, eſt ce qu'on appelle revenu.* Il faut bien entendre ceci dans les détails; car le revenu n'eſt pas ce que donne la récolte par-delà ce qu'en doivent conſommer les Cultivateurs. Cela ſeroit ainſi en apparence, ſi la culture des terres étoit bornée à la petite exploitation, qui pourroit être exécutée par le travail même des eſclaves ou des valets à gages; car, après avoir prélevé le grain que ces eſclaves ou valets doivent conſommer effectivement pendant le cours de l'année, & juſqu'à la récolte future, tout le reſte paroîtroit être le revenu du Maître. Cependant le montant des frais néceſſaires pour fournir encore aux autres beſoins de ces eſclaves ou valets pour leur chauſſure, vêtement, &c. n'entreroit pas moins dans les frais prélevables, & ne feroit aucunement diſponible, puiſque faute de fourniture, ces ouvriers ſouffriroient, périroient & ne travailleroient plus. Il faudroit encore prélever la nourriture des chevaux de charrois pour les tranſports, l'entretien & réparation des outils, &c. toutes choſes que nous avons déſignées ſous la dénomination d'avances annuelles de la culture & du commerce des denrées, comme auſſi l'entretien du fond & des avances primitives: ce n'eſt donc qu'après les repriſes de toutes

ces avances, & les intérêts de ces avances pour les réparations casuelles qu'elles exigent, que le restant est en produit net ou revenu. Ainsi donc, ce n'est point tout le superflu destiné à la vente, qui constitue le revenu, puisqu'une partie de ce que vend le Propriétaire, Laboureur, Vigneron, Pâtre, &c. est dévolu à lui procurer son nécessaire indispensable, qui fait partie de sa consommation, & n'est aucunement disponible. Il en est de même dans l'ordre de la société fraternelle, où chacun conserve sa propriété, le propriétaire celle du fond; le Cultivateur, celle de ses richesses d'exploitation; & le fabricant, celle de ses avances & de son travail toujours inséparable de la dépense. En cet état, ce n'est point d'après l'estimation des frais de la cultivation & du produit total de la récolte, qu'on peut fixer le montant du produit gratuit ou revenu. Cette enquête, variable à l'infini, seroit entierement fautive & insuffisante. Il entre de droit dans les reprises du cultivateur, non-seulement tous les articles indéfinis que nous avons déduits ci-dessus, mais encore le montant de ses précautions contre les cas fortuits; celui de l'entretien de la portion de sa famille qui est invalide, comme enfans, vieillards, & lui-même quand il est malade, &c. lui seul est juge de tous ces besoins, & l'on peut s'en fier à la concurrence du grand nombre de ses semblables qui cherchent de l'emploi, pour satisfaire aux mêmes besoins. Il faut donc une regle pour statuer sur le montant des revenus, & cette regle ne peut se trouver que dans les baux ou actes qui constatent les conditions du fermage. L'intérêt du propriétaire y balance avec connoissance de cause l'intérêt du Fermier. Plus les denrées sont à haut prix, plus le Fermier peut hausser le bail. Que les productions soient à bon prix ou non, il faut que les Fermiers retirent annuellement leurs frais, leur rétribution & l'intérêt de leurs avances; & c'est à ces reprises déterminées & convenables à leur état qu'ils bornent dans tous les cas leurs prétentions. Ainsi les avantages ou les désavantages du haut ou du bas prix des denrées décident du prix du fermage & sont entierement pour le compte des propriétaires.

Tous les états dans la société doivent être considérés comme vendeurs & non comme acheteurs.

Il résulte de tout ceci, 1°. que l'état des revenus d'une nation ne peut être constaté que par le prix du fermage; 2°. que le haut prix des denrées hausse nécessairement les baux; 3°. que ce haut prix qui est à l'avantage des revenus, n'est au désavantage de personne; car tous les états dans la société doivent être considérés, dans le point de vue actuel, comme vendeurs & non comme acheteurs. Le propriétaire vend la fertilité de son fond à tel prix annuel qui constate le revenu. Le Cultivateur vend son travail & l'emploi de son attelier que le propriétaire lui paye par déduction du restant de la production. Le fabricant, l'artisan, &c. vendent leur tems & leur industrie au *prorata* du tarif où se trouvent les denrées pour leur subsistance, & les marchandises pour leur entretien. Les soudoyés & gens à gages vendent leur liberté, leurs talens, leurs travaux sur le même taux. Tout le monde est vendeur; c'est dans ce sens qu'il faut considérer tous les individus qui

qui composent la société. Or comme les vendeurs ont tous un intérêt commun au bon prix des productions, qui non-seulement rehausse les salaires, le prix des ventes de toutes especes, mais qui les multiplie aussi à l'avantage de tous les vendeurs, il s'ensuit que le haut prix des denrées est l'intérêt général & particulier de la société.

J'espere qu'on ne m'opposera pas ici, 1°. que tout ce cercle prétendu de haut prix, où tout renchérit à proportion de l'état constant d'un plus grand revenu, ne consiste au fond qu'en dénominations, puisqu'aussi-tôt qu'il faut dans un pays un louis d'or pour avoir ce qu'on avoit ci-devant pour un écu, & qu'il faut également se défaire de l'argent qu'on reçoit pour se procurer ses nécessités, tout cet accroissement de richesses ne consiste qu'en surcharge de poids de métaux; que cette surcharge a plusieurs inconvéniens, en ce que, 2°. elle met une nation hors de mésure quant au commerce réciproque avec ses voisins moins opulens; 3°. qu'elle écarte les étrangers quant à l'habitation & aux voyages, puisqu'ayant leurs revenus fondés en un pays de non valeur relative, ils ne peuvent vivre dans le pays de haute valeur, sans s'épuiser par une dépense fort ordinaire quant au fond; 4°. que l'abondance des métaux donnant une valeur vénale à toutes choses, la charité de fait, l'hospitalité, l'abondance des consommations réciproques & autres vertus sociales d'usage dans les cantons de non-valeur, sont bannies promptement, attendu que personne ne s'avise de faire litiere de ce dont on lui propose tout à l'heure de l'argent; 5° que l'argent étant une richesse mobile, circulante & transportable, la facilité d'en avoir, fait que personne ne se tient plus à sa tâche constante ; que les propriétaires cherchent les Villes, les Cultivateurs des atteliers plus étendus, le Commerçant à étendre son état & à en sortir, l'industrieux à chercher la perfection de sa profession, ce qui est un ralentissement de son travail & de son influence ; le soudoyé & le gagiste à changer d'emploi & de maître, & se donner au plus offrant. Il seroit aisé de répondre à toutes ces objections, & de montrer que la plûpart d'elles viennent de la rechute dans la confusion des valeurs avec l'argent, & que les autres dérivent de l'erreur d'attribuer à la richesse des désordres résultans de la pauvreté. Mais avant que de déroger & de descendre à la portée de telles objections qui se contredisent, présentons ici de nouveau les principes pour épagner du moins aux esprits sevrés les détails dans lesquels la charité fraternelle pour les autres nous engage.

Les ventes & les achats ne sont que des échanges de marchandises qui se font par l'entremise de l'argent. Le vendeur ne fait l'échange de marchandises en argent que pour échanger cet argent en d'autres marchandises. Ce double échange revient au fond à un simple échange, à une simple permutation de marchandises pour d'autres marchandises que l'on veut acheter. Or se procurer ainsi plus de marchandises, c'est se procurer plus de richesses & plus de jouissance. Si avec un septier de bled qu'un François vend 20 liv. il achete d'un Hollandois 20 liv. de

poivre, il a une fois plus de poivre pour un septier de son bled, que s'il ne vendoit ce septier de bled que 10 liv. Cet exemple suffit pour démontrer qu'une nation qui tiendroit volontairement ses marchandises à bas prix, se ruineroit par son commerce réciproque avec l'Etranger. Dira-t-on qu'une Nation qui tire de son sol toutes les productions qui lui sont nécessaires pour sa subsistance, n'a pas besoin de commercer avec les Etrangers? Entend-on bien ce qu'on veut dire par le *nécessaire pour la subsistance d'une Nation*, qui ne peut se défendre contre les entreprises de ses voisins qu'à l'aide de ses richesses? Comment une Nation peut-elle parvenir à ce point de puissance, sinon par la vente de son superflu à l'Etranger? Comment ce superflu sera-t-il richesse & se perpétuera-t-il, s'il n'acquiert cette qualité de richesse par la vente à l'Etranger? Comment l'état relatif de son revenu & de sa puissance sera-t-il dans la proportion qu'il peut avoir avec l'état du revenu & de la puissance de ses voisins, si elle tient le prix de ses productions au-dessous du prix courant entre les Nations commerçantes? Et comment entretiendroit-elle cette puissance, sinon par la jouissance même des richesses, qu'elle peut se procurer en vendant son superflu aux autres Nations; par cette jouissance, dis-je, qui fait renaître les richesses? Toutes ces bévues sont trop grossieres & trop absurdes pour occuper ici nos Lecteurs de discussions ridicules.

Rentrons dans l'intérieur du Royaume. Il est composé de plusieurs Provinces qui commercent entr'elles, comme différens Royaumes commercent entre eux. Les unes produisent des huiles, les autres du bois, les autres du vin, les autres du bled, les autres des chevaux, les autres des bœufs, &c. Toutes ces productions doivent avoir une valeur de compensation proportionnelle aux dépenses de la culture & au revenu que doivent rapporter les terres qui les produisent. Or il faut que chacune de ces Provinces se procure les productions qui lui manquent, par la vente du superflu de celle qu'elle produit. Il faut donc que cette vente restitue au Cultivateur ses frais, sa rétribution, & l'intérêt de ses avances. Il faut donc aussi qu'elle fournisse des revenus aux propriétaires, dont la dépense assure la rétribution aux autres classes d'hommes qui ne sont ni Cultivateurs, ni propriétaires. Il faut encore qu'elle fournisse le contingent de l'impôt nécessaire pour les dépenses du gouvernement & de la défense du Royaume. Il faut donc, je le répete, pour subvenir à tout cela, que les diverses productions des différentes Provinces ayent entr'elles une valeur de compensation proportionnelle à tous ces besoins. Réduisez-en le prix au niveau des reprises du Cultivateur, puisque vous croyez trouver votre avantage dans le bas prix des productions de la terre; car je vous avertis que vous ne pouvez pas les avoir à plus bas prix, parce qu'autrement le Cultivateur ne pourroit pas soutenir les dépenses de leur production. Mais alors si vous n'êtes pas Cultivateur vous-même, comment pourrez-vous subsister dans un Royaume, où la Nation, ni l'Etat n'auroient

point de revenus, dans un Royaume, dis-je, où le prix des productions ne fourniroit rien au-delà des reprises du Cultivateur. Ce qu'il y a de plus surprenant dans la these du bas prix des productions, c'est qu'il n'y auroit que des citadins qui pussent tenir à des opinions aussi absurdes que celles que nous avons rassemblées dans les objections que nous venons d'exposer ; mais ils n'apperçoivent donc pas que dans leur systême, il n'y auroit ni citadins, ni propriétaires, ni rentiers, ni gagistes, ni agioteurs, ni artistes, ni sçavans, ni soldats, ni marine militaire, & qu'il n'y auroit plus que des Cultivateurs & leurs agens, s'il étoit à supposer qu'on pût cultiver les terres avec sûreté, dans un Royaume qui seroit sans défense. Apprenez donc, Messieurs les Citadins, qui voulez tant abaisser le colon, que vous ne pouvez pas exister sans revenu; que les terres ne peuvent donner de revenu, qu'autant que le prix des productions s'étend au-delà des reprises des Cultivateurs, & qu'il doit être le plus haut prix qui a cours entre les Nations commerçantes; c'est ce prix qui donne le plus de revenu, qui fournit le plus de rétribution aux autres classes d'hommes qui ne cultivent pas la terre ; le prix enfin qui regle les richesses relatives des Empires. Vous ne pouvez donc prétendre au bon marché que vous souhaitez, qu'en renonçant à vivre : ou si vous voulez vivre, & vivre dans l'aisance, renoncez à ce bon marché qui vous séduit si grossierement. Direz-vous encore, que vous ne comprenez pas comment il y a à gagner à avoir plus de revenu ou plus de rétribution, & payer plus cher ce que l'on achete? Si vous sçavez calculer, vous pénétrerez facilement ce mystere ; si votre science ne s'étend pas jusques-là, livrez-vous à la foi, & n'attaquez pas des vérités qui vous intéressent si essentiellement. Je pourrois me dispenser de répondre à des objections qui ne sont qu'une suite de l'erreur dont on vient de reconnoître l'absurdité. Mais pour éviter au moins les répétitions, je me rabattrois à les combattre par des raisonnemens aussi vulgaires que ces objections sont triviales & ridicules ; & comme elles ne sont pas toutes dictées par l'ignorance, & qu'il y en a d'un genre plus spécieux, imaginées par des intérêts particuliers, bien décidés à ne pas entendre raison. Nous les exposerons en plein jour avec tout leur appareil séduisant dans la suite de cet ouvrage, afin qu'on soit en garde contre un brigandage plus funeste à une Nation, que les Renards de Samson ne le furent aux moissons des Philistins. Bornons-nous ici à dissiper des erreurs, ou à éclaircir des difficultés. On croit qu'un plus grand revenu seroit absorbé par le renchérissement des dépenses, qu'ainsi il est égal d'avoir un moindre revenu qui par la diminution des dépenses assure la même jouissance, ou le même fond de richesses usuelles.

Je répondrois à ce raisonnement superficiel, qu'il est tiré des registres des avares dont nous parlions ci-dessus, qui croyent que la circulation a pour objet de favoriser la thésaurisation de l'argent, & pour effet l'épargne. Certainement leur espérance sera déçue en un

pays riche, autant qu'en un pays pauvre, & plus encore ; mais j'ai démontré que cette espérance implique contradiction, & opere destruction. Ce n'est pas que je sois attaché à la plus forte quantité de la masse d'argent circulante, & moins encore à la plus haute dénomination de sa valeur, qui d'ordinaire est une plate ruse de la disette.

Qu'il y ait dans un canton deux cens millions de marcs d'argent monnoyé, ou qu'il ny en ait que cinquante millions de marcs, assurément cela est parfaitement égal, pourvû que la balance des dépenses soit tournée de maniere que l'argent désigne régulierement & par-tout les valeurs dans l'échange, & passe au besoin dans toutes les mains, ne séjourne & ne manque dans aucune, ou que l'on y supplée par des arrangemens par écrit. A plus forte raison est-il indifférent que ce marc s'appelle 27 liv. ou 54 liv. pourvû que les conditions foncieres de leur distribution soient observées selon les regles du Tableau. On ne m'entendra jamais bien tant qu'on en voudra revenir à cette malheureuse idole de Molok, *l'argent*. Fondez l'idole, faites-en des vases pour le service du Temple du Dieu vivant, qui est l'humanité & la fraternité, elle sera dès-lors fort utile. Vous m'entendrez alors, vous sçaurez, vous me promettrez de ne plus oublier que je n'entends, par circulation, que la communication des biens usuels ; que l'argent est nécessaire à cette communication; mais, attendu que peu m'importe d'avoir dans ma garderobe cent paires de souliers pour 12 ans, puisque je sçais fort bien que les Cordonniers ne manqueront pas ; de même je ne me soucierai point d'avoir en réserve l'argent qui les représente, sitôt que je sçaurai que l'argent reviendra toujours en raison de mon revenu ou de mes émolumens ; que je n'ai besoin que d'ordre & non de réserve, pour assurer journellement ma jouissance, & même pour l'accroître par l'emploi actuel & fructueux de mon argent. L'avarice détruit tout certainement : Mais ce sont les mauvais arrangemens anti-économiques qui font les avares. Dès que les rentrées sont incertaines, les magasins sont de droit & de prudence. Tous les maux d'une Société décadente qui se montrent à nous sous tant de faces, ne sont autre chose que l'avarice ; & celle-ci, que la prévoyance dictée par le tems qui court. Quand au contraire on est assuré du retour perpétuel de ses revenus ou émolumens en raison du bon & continuel emploi des dépenses, tout est ordre, tout est repos. L'économie populaire n'est point privation. Tel qui porte par goût ses souliers ressemelés, quoiqu'il sçache où en avoir de neufs, est désolé d'user de cette ressource, s'il est dans l'incertitude du retour. C'est cette assurance que donne la circulation, c'est l'effet utile de l'argent ; car toutes les ventes partent de-là, & toutes les reproductions, tout le travail, & tout ce qui fait aller la circulation. Le bon prix constant des denrées fait le bon travail constant du Cultivateur, & la bonne & constante production des revenus. Tenez seulement la main à cela, & laissez aller le reste. Je ne réponds pas ici directement à l'objection du renchérissement des dépenses qui annulle, dit-on,

l'accroît du revenu qui résulte de la cherté des productions ; cette idée s'effacera d'elle-même par la suite des détails que nous avons encore à parcourir ; elle a été anéantie dans d'autres ouvrages par des démonstrations décisives, & particulierement dans un Mémoire sur l'agriculture adressé à la Société d'Agriculture de Berne, inséré dans la cinquiéme partie du livre *de l'ami des hommes* ; mais à mesure que nous suivrons l'ordre des dépenses & de leurs rapports avec le revenu, le Tableau assûrera par-tout, & dans tous les cas, par compte & mesure la certitude de ces rapports.

La richesse augmente le commerce loin de le bannir.

Je répondrois à la seconde objection, qu'il n'est pas vrai que la richesse mette une Nation hors de mesure, quant au commerce réciproque avec ses voisins moins opulens. La preuve en est que ce sont les Nations les plus riches qui sont les plus commerçantes. On me dira, peut-être, que je transporte l'effet & la cause, & que c'est parce qu'elles sont commerçantes qu'elles sont riches. Je pourrois démontrer, qu'en fait de distinction entre les racines & les branches, je ne suis pas plus apprentif qu'un autre. Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette discussion. En accordant cet article, cela revient toujours au même quant au point actuel, puisqu'elles sont riches & commerçantes en même temps, quand elles vendent leurs productions à haut prix. D'ailleurs, dans mon plan de prospérité constante & réelle, que je fais porter sur la balance loyale & réciproque entre les Nations, l'argent est compris dans cette balance ; il suit même les richesses, & il deviendra commun par le commerce réciproque. Dès-lors il n'y aura plus de disparité qu'en dénominations. Or qu'une livre signifie un louis en Angleterre & vingt sols en France, peu importe puisque l'on s'entend.

Le haut prix des denrées en attirant le richesse, attire les Etrangers.

La troisieme objection se jette dans les infinimens petits, caractères favoris des paralogismes de la fausse science. L'envie d'avoir les Etrangers, selon l'idiome de cette finesse, étoit celle de fouiller dans leur poche pour en tirer la rognure des ongles du Dieu Molok. Oh j'avoue que l'argent d'autrui ne m'a jamais fait envie, & que je ne suis pas homme d'Etat par ce bout-là ; que n'étant pas Antropophage non plus, la distinction physique des Nations m'échappe, & que je ne me suis jamais senti moins parent d'un Allemand & d'un Anglois, que d'un François à moi inconnu. Mais raisonnons sur le désavantage ci-dessus : il est pareillement de Regnicole à Regnicole. Quelque liberté qu'on donne au commerce, quelque facilité qu'on procure aux débouchés, la nature a déterminé à cet égard des disparités, & jamais les montagnes ne feront des plaines & des ports de mer. En conséquence, le propriétaire d'un Pays reculé vendra toujours moins cher ses denrées que celui qui est à la porte ; & si je veux les aller consommer sur les lieux, je profiterai de tout ce qu'auroient emporté les frais de commerce. Au lieu de cela je vis à Paris où tout est cher, & tous y concourent comme moi. Mais, dira-t-on, ce sont les affaires, la société, les plaisirs, &c. Eh bien, il y aura plus d'affaires, de société, de plaisirs dans les Pays riches, & par conséquent plus de concours.

L'abondance excite les vertus, & la misere les chasse.

La quatrieme objection feroit très-importante si elle étoit réelle, mais elle est de toute fausseté. Le proverbe qui dit, *quand la pauvreté frappe à la porte d'une maison, vertu s'en va par la fenêtre*, n'est que trop juste, n'est que trop vrai. Qu'on ne m'oppose pas le retranchement des secours dûs à la pauvreté réelle, & à la charité vigilante en même temps. La pauvreté volontaire n'est point pauvreté; elle est richesse au contraire, puisqu'elle ne sçauroit être renoncement au nécessaire, mais seulement à une dépense frivole, à un superflu d'opinion en échange d'une plus grande richesse d'opinion & de desirs suscités & dominans. L'homme n'est point une engeance perverse. Nous sommes une race d'honneur & de sentiment. La loi intérieure nous pousse au bien même sans le secours de la réflexion. Nous nous intéressons au sort des autres sitôt que nous sommes tranquilles sur notre propre sort. La charité & l'hospitalité, je dis plus, la noblesse & la générosité n'ont d'asile que chez les Nations opulentes; car les asiles des fortunes des gagne-petits, quelque riches qu'ils puissent paroître, dans un pays dont les habitans ne sont plus que des squelettes décharnés, peuvent bien ne nous montrer que les temples du gain sordide ou de l'idole de l'avarice suggérée par la prévoyance & l'inquietude; mais si cela est, considérez le fond, & vous verrez que ce ne sont que des monumens de la sollicitude & de la pénurie. On pourra nous opposer encore les mœurs généreuses des anciens Germains & celles de nos peres, comme aussi la dureté de nos riches actuels. La réponse à cela est aisée. Les anciens Germains ne connoissoient d'autres richesses que leurs tentes, leurs armes & leurs troupeaux. Ils avoient abondamment de tout cela; & ils étoient hospitaliers, parce qu'ils étoient solidement riches. Nos peres participoient de ces avantages d'une part, & de l'autre aussi de ceux de la valeur venale. Ce n'est point ici le lieu de démontrer que ce n'est que depuis deux siécles que les valeurs des denrées, & avec elles celles de toutes les rétributions, soldes, appointemens, gages, &c. sont tombés; mais c'est une chose prouvée par les anciens tarifs rapportés au taux des monnoyes d'aujourd'hui; il faut seulement faire une remarque essentielle relativement aux richesses, c'est qu'il n'y en a point d'assurées chez les nations agricoles, où la valeur vénale des productions est en désordre. Nous avons, nous dira-t-on, enflé les dénominations, & diminué d'autant l'essence des choses. Hélas! de nos jours mêmes, M. de Vauban écrit que, pour que le Laboureur se sauve dans nos Provinces méridionales, & que pour que tout le monde soit bien, il faut que le bled vaille 20 livres la charge; on le dit encore. Le marc d'argent étoit cependant de son temps à 37 livres. Il est aujourd'hui à 54 livres; mais, en reprenant cette mesure, pour vérifier ce qu'étoit la paye de l'homme d'armes du temps de Saint Louis, celle du Fantassin du temps de François Premier, on seroit effrayé de notre misère. A l'égard de la dureté de nos Riches, qu'on prenne garde que c'est de l'inconstance dans leur revenu, de leurs principes, & des moyens de leur fortune, qu'on leur rapporte ce que

je viens de dire des asiles des gagne-petits; rien de solide dans le fond, rien d'honnête dans la forme; inquiétude par-tout dans l'incertitude des redevances & des émolumens. Que peut-on tirer de-là? Et puis encore, s'il paroît quelque phénomene de générosité, le verrez-vous sortir de-là? En un mot, qu'on nous laisse devenir riches, mais riches de vraies richesses, de richesses permanentes, ainsi que nous le dirons ci-dessous, & les vertus naîtront parmi nous; car par-tout où l'ordre manque, les hommes sont réduits aux expédiens irréguliers. La morale pure est l'ordre, & ne peut subsister que dans l'ordre.

Le moyen de retenir & de tranquilliser les hommes, c'est de leu faire trouver leur bien-être.

La cinquieme objection n'est qu'un prestige & un faux raisonnement, qui revient à la barbare politique de ceux qui veulent que le Peuple soit abruti pour qu'il ne plaide pas, qu'il soit surchargé pour qu'il travaille, qu'il soit assujetti à la corvée pour le rendre obéissant, & autres principes décidés, qui seroient punis de la foudre, si Dieu ne différoit sa vengeance. Ce n'est point par la misère qu'il faut retenir les hommes sur leur fond, à leur tâche, à leur emploi. C'est par le bien être actuel, par la sûreté de leur propriété & du fruit de leur travail, par l'espérance d'un accroissement de profit & de bien être. C'est alors que les hommes trouveront dans leur devoir, leurs affaires; dans l'avantage de bien faire leurs affaires, leurs plaisirs; & dans la réunion avec les coopérans à leur tâche, leur société. C'est ainsi que tout rentre dans lordre naturel, dont la recherche & les fausses notions avoient tout écarté. C'est ainsi que chacun travaille & vit pour le public, en croyant vivre & travailler pour soi; ce qui est le vrai point de la prospérité: & tout cela se rencontre dans le haut & constant prix des productions, qui forme les gros & assurés revenus, les fortes & assûrées rétributions, la forte & exacte solde, &c. toutes les autres conditions de la distribution des revenus par les dépenses étant d'ailleurs observées selon les regles du Tableau.

Cinquieme Principe. *Le revenu fait subsister diverses classes d'hommes, & particulierement les hommes disponibles d'une Nation, & fournit les richesses nécessaires pour les dépenses de l'Etat.* Quand le Gouvernement s'avise de penser aux productions, quand les Magistrats s'en occupent, quand les Municipaux s'en inquiétent, ils feignent de ne penser qu'au bled, à la Boulangerie, à la crainte de manquer de pain. Ils semblent ignorer que ce froment, semé dans mon champ, doit germer en munitions de guerre, en artillerie, en vaisseaux, &c. Que fera l'Etat, sans toutes ces choses, & d'où sortiront-elles si mon champ ne les produit? Au lieu de cela l'on ne s'occupe que du bled nommément, & qu'à en diriger le prix selon leurs vues particulieres; ce qui est précisément la voie de n'en avoir bientôt plus, pas même pour la subsistance. Je leur demanderois volontiers, Messieurs, pourquoi voulez-vous tenir irrégulierement le bled en non-valeur dans la plûpart des Provinces, & à un prix excessif dans d'autres? Ils me répondroient: c'est pour que le Peuple vive. *Dem.* Voulez-vous donc en différens lieux le nourrir dans l'oisi-

Les précautions contre le monopole des bleds, sont précisément ce qui l'établit.

veté ? *Rép.* Non, mais ce qu'il gagne ne suffiroit pas pour le nourrir si le pain étoit plus cher. *D.* Et d'où vient l'argent qu'il gagne ? *R.* De ceux qui le font travailler. *D.* Et d'où vient l'argent à ceux qui le font travailler ? *R.* De leur revenu, sans doute. *D.* Et d'où viennent les revenus ? *R.* Du prix des denrées. Eh bien donc, laissez hausser le prix des denrées pour qu'ils accroissent les revenus; ceux-ci, les rétributions qui mettent le Peuple en état d'acheter le pain le prix nécessaire pour faire renaître annuellement les revenus par leur retour dans les mains du Laboureur. Ne craignez pas que ce dernier fasse l'usure sur sa marchandise. L'usure ne vient, ne peut venir que de la rareté de la chose demandée, en proportion de l'abondance de la demande. Cette rareté ne sçauroit exister avec le bon prix, parce que toutes les terres cultivables sont propres à porter du bled, que tous les bleds du monde sont propres au transport & à faire du pain, & que le concours universel des Laboureurs garantit du monopole les consommateurs. Au contraire, vous l'établissez, ce monopole, par vos aveugles & criantes mesures, en procurant la rareté; car vous appréciez le pain au taux de votre police insidieuse, en arrêtant le transport du bled, de crainte qu'il n'aille chercher ailleurs, où le peuple est dans la disette, son prix naturel. Je vous observe ici; or me soutiendrez-vous encore, que vos menées ont pour objet d'assurer au peuple sa subsistance à bas prix ? Si on faisoit baisser le prix du bled dans les Provinces qui avoisinent une grande Ville, qui consommeroit près de cent mille muids de bled, qui seroit acheté dans ces Provinces si bien policées 12 liv. ou 13 liv. le septier pour l'approvisionnement de cette Ville; & qu'on trouvât, par comparaison du prix du bled, & du prix du pain dans cette même Ville, une erreur de 6 ou 7 millions: le zèle de cette régie si occupée du bien public, paroîtroit-il bien édifiant? Voilà un des Contes des mille & une nuits qui pourroit avoir son application à la police des vivres. Ainsi, en ne paroissant envisager que le pain & le bas prix du bled, on n'ignore pas que le bled n'est pas simplement du pain, mais une marchandise dont on peut appercevoir qu'il y en a qui connoissent très-bien le commerce. D'ailleurs, peut-on supposer que la police se borne à faire baisser dans la plûpart des Provinces, au préjudice des autres, le prix du bled, afin de faire baisser le salaire que l'on paye au manouvrier? Mais elle anéantiroit les revenus de la Nation & ceux de l'Etat, & les besoins indispensables de l'Etat achevent de dépouiller la Nation. Personne ne peut travailler à perte; chacun cesse de cutliver, par impuissance, par mécontentement, & par prudence. Les grains deviennent donc rares, la demande est toujours la même; car les grains sont de premier besoin. De-là s'ensuivroit le monopole & l'usure, par les singulieres précautions de la police, si la population ne diminuoit pas avec les moissons & avec les revenus; car non-seulement les bonnes choses, mais encore les plus funestes, les boureaux, les faux témoins, les usuriers, se font payer cher en raison de leur rareté.

Mais

Mais ici ce n'est pas même la cherté que nous avons à craindre ; car la cherté ranimeroit la culture : c'est le dépérissement total des biens & des hommes; c'est cette maladie langoureuse de l'Etat qui le fait passer par tous les degrés de marasme & d'extinction.

Parvient-on par cette voie à détruire le monopole, on détruitoit aussi les revenus & l'Etat.

Livrons-nous volontiers à votre faux coloris, & supposons donc que vous parveniez à tenir les denrées à bas prix, & cependant à en avoir. Mais alors les revenus, je le répete encore, déchoiront en proportion du baissement des prix des denrées, les rétributions suivront cette dégradation, & vous serez obligé de faire baisser encore le prix du pain. De dechéance en déchéance, les revenus enfin deviendront à rien. Alors la population sera nécessairement bornée aux hommes occupés à la reproduction & aux artisans employés à la fabrication des ouvrages dont les Cultivateurs ont besoin. Tout manquera d'ailleurs pour le service de la Nation & de l'Etat, ou pour mieux dire, il n'y aura plus ni Nation ni Etat. Adieu les Villes, la Magistrature, les armées de terre & de mer, les Cultivateurs eux-mêmes & leurs Agens, & enfin le gouvernement & les Rois. Tout cela ne subsiste que sur les revenus. Tendez donc uniquement au plus grand revenu, qui ne peut provenir que du plus haut prix constant des denrées, ou avouez que vous vouliez démolir l'Etat, sous prétexte de le policer ; comme vous avez été forcé de convenir tout à l'heure que vous affamiez le Peuple & lui liiez les mains, sous prétexte de le nourrir du fruit de son travail.

Sixieme Principe, qui résulte de ceci, c'est que le principal objet de la reproduction dans une Nation agricole, est le revenu. Le gouvernement économique ne doit donc pas tendre simplement à la plus grande reproduction, mais au plus grand revenu possible. Quoique ce soit nous remettre à l'alphabet que de discuter la nature des revenus, les fausses idées à cet égard sont tellement établies de fait & d'habitude, qu'un ouvrage rigoureux en ce genre, tel que l'est celui-ci, ne doit point supposer que tout soit sçu sur cet article, quoique tout soit dit, que tout soit démontré. Au reste, qui peut douter qu'il est de la plus simple vérité que le revenu n'a d'autre source que les terres, puisqu'elles seules ont un produit, dont la valeur vénale forme le revenu.

On oppose à cette vérité, en confondant des comptoirs avec des Empires, les exemples des Pays qui, n'ayant qu'un très-petit territoire, ont néanmoins des revenus publics & annuels plus forts que ne le feroit la valeur fonciere des terres, en les estimant au plus haut prix. Ces revenus publics se levent sur les consommations ; & comme les affaires du commerce & d'autres avantages de refuge & de liberté attirent un très-grand concours d'hommes dans ces étapes, leur consommation soutient, avec regle, ces revenus publics. Si dans un ouvrage sérieux il étoit permis de jouer sur le mot, on pourroit appeller cela des surcharges & non pas des revenus; car ce ne sont que des revenus précaires, des revenus postiches, qui ne sont appuyés que sur une base fautive &

paſſagere, qui peut à chaque inſtant être ébranlée par l'activité & la vigilance des autres Nations négociantes; car le ſiége de ce commerce eſt ambulatoire, & fugitif. La nature même de ſon revenu eſt telle, que ſon accroiſſement deſſéche le fond qui la produit. L'impôt ſur les conſommations eſt autant de pris ſur le commerce, en diminuant le profit; & cet impôt ou revenu ſi prodigieux dans un comptoir, ou petit Etat maritime de Commerçans, ſeroit imperceptible dans un grand Royaume, où il faut à l'État des revenus bien plus conſidérables, bien moins préjudiciables, & bien plus aſſurés que ces revenus bornés, qui rongent le fond, & qui ſe détruiſent eux-mêmes à proportion qu'on voudroit les accroître: au contraire, l'accroiſſement des revenus publics des Empires, provenant de la production des terres, eſt, ainſi que celui des revenus particuliers, une ſuite de l'accroiſſement des productions, & par conſéquent en profit conſtant & aſſuré pour tout le monde. En un mot, il n'eſt de vrai revenu que des terres, & il n'y a que ceux-là qui aient une baſe fixe, & qui ſoient viſibles & aſſurés à l'État. En rejoignant la Hollande au reſtant de la famille entiere de l'Europe, on verra que les impôts de ce Pays-là ſont pris ſur le produit des terres, comme les entrées de Paris, & que nous avons le plus réel intérêt à ne pas forcer ces Commerçans à groſſir leurs revenus publics, & à ſe ruiner, en accablant leur commerce qui nous eſt avantageux, comme ils en ont eux-mêmes un autre preſſant à ménager cette reſſource forcée, qui engloutit les profits de leur induſtrie, & qui ſurcharge d'autant, vis-à-vis les concurrens avec leſquels ils doivent diſputer le prix de la courſe, au profit des Nations dont ils commercent les productions. Le commerce précaire eſt, par ſa nature, un Etat républicain, qui a ſes richeſſes diſperſées chez les Nations étrangeres, où elles ſont indépendantes de l'autorité qui le gouverne. L'impôt régulier ne peut y être qu'une eſpéce de don gratuit accordé par les contribuables, qui ſeuls connoiſſent leurs facultés & l'état de leur commerce. Ainſi plus une Monarchie néglige l'exploitation de ſes terres, & plus elle ſe livre au commerce précaire, plus elle corrompt ſa conſtitution, plus elle s'affoiblit à meſure que ce genre de commerce s'étend au préjudice de l'Agriculture, & que l'impôt dégénere & ſe perd en impoſitions confuſes.

Origine des rentes & des rentiers.

L'exiſtence précaire & deſtructive des revenus fictifs a tout dénaturé dans l'ordre économique. L'oubli & le renverſement des principes ont forcé les dépenſes des Etats & des particuliers. De-là ſont venus les emprunts, & cet abus contre nature (puiſqu'emprunter n'eſt autre choſe que répondre du futur ſi incertain pour nous) a engendré l'ordre rongeur des rentiers. Cet ordre, fondé ſur l'argent devenu cauſe, d'effet qu'il étoit de ſa nature, devenu principal, d'acceſſoire qu'il étoit; cet ordre, dis-je, a établi le regne de l'argent, & jetté toutes les vues troubles du côté de l'argent. On entend traiter, ſans hauſſer les épaules, des moyens d'empêcher l'argent de ſortir des Royaumes, des moyens d'attirer l'argent & autres puſillanimités qu'on dit & répete ſans ſçavoir

que c'est un vain son, qu'on étudie & qu'on pratique sans se douter que chaque pas qu'on fait en faveur de ce système de délire, va précisément contre son objet. On a été, à cet égard, jusqu'à voir des pays où tout manquoit, & production & main-d'œuvre, & qui avoient des mines en leur possession, établir les Loix les plus séveres pour empêcher la sortie de l'or de chez eux, enceindre à cet effet leurs ports de gardes, &c. Qu'on juge quelle pouvoit être l'obéissance à telles Loix. L'avidité du fisc convoitant toujours l'argent de la Nation, n'a pas même fait attention, dans l'établissement de ces Loix ridicules, que l'argent est une richesse facile à cacher, par conséquent immune ou exempte d'impôt en elle-même, qu'elle ne se donne pas à l'Etranger pour rien, qu'on l'échange pour d'autres richesses plus usuelles & plus visibles, & par-là plus exposées à la visite & à la rançon des douanes, & à la saisie dans la perception de l'impôt qui ne feroit pas payé ponctuellement.

Le culte de l'argent une fois reçu, la police d'état a fait sur cela les mêmes bévues que nous avons démontrées ci-dessus, pratiquées par la police civile sur les bleds. On établit le monopole sur les bleds, en les emprisonnant sous le prétexte de les garder pour soi. Il en est de même de l'argent. En arrêtant l'argent, vous arrêtez les dépenses qu'il représente, le commerce qu'il facilite, & par conséquent les seuls vrais moyens d'attirer l'argent, par les retours de circulation & de permutation réciproques dans le commerce extérieur. L'attachement que la détention forcée inspire pour ce métail dans les Nations, le fait paroître plus pécieux que sa valeur de compensation avec les autres richesses, & provoque le goût de l'avarice, l'ennemie secrete du fisc. Il devient rare en conséquence, & dès-lors, au lieu de l'avoir en échange, pour le donner de même, ce qui est sa vraie fonction, il faut l'acheter pour s'en procurer l'usage. Cet achat ne peut être qu'onéreux, puisqu'il apprécie & paye dans cette marchandise une qualité qu'elle n'a pas, & qu'elle a seulement droit de représenter par convention : dès-lors il s'établit un genre de commerce & de marché, où le profit d'une des parties contractantes est fondé sur le détriment de l'autre, monstruosité contre la nature du commere & de l'échange, dont la base est le profit respectif, réciproque ou mutuel. Dès-lors fondation & établissement, dans la Société, de l'avarice sordide, dont nous avons dit que l'objet étoit d'intercepter la circulation pour en accroître la thésaurisation, & les prêts à intérêt.

Voilà donc toute la partie riche de la Société, ou qui veut le devenir, tendant à la thésaurisation & à l'épargne. L'autre, il est vrai, tend à la dépense & à remettre en circulation. En conséquence l'intérêt de la Société désormais divisée & mi-partie, feroit que le second de ces deux partis, c'est-à-dire, celui qui tend à remettre en circulation, l'emportât sur l'autre. Voyons maintenant si la chose est possible.

L'on n'emprunte l'argent que pour l'employer. Pour que l'emprunt

Il est impossible de faire que l'em-

prunteur ne gagne du terrein sur le prêteur, & qu'il ne parvienne à se passer de lui.

fût favorable à celui qui veut l'employer, il faudroit qu'il y eût plus d'argent que d'emploi à lui donner, auquel cas l'argent se présenteroit de lui-même à l'emploi, loin de se faire acheter. En supposant que la masse du numéraire, existant dans l'Etat, fût telle que cette condition pût être remplie, les avares mettroient bon ordre à l'empêcher; car sitôt que l'argent est devenu non-seulement marchandise de prédilection, mais encore principe de revenu, ceux qui ont occasion & moyen de l'intercepter dans sa source, assurés de s'établir des revenus sans autres frais, sans autre soin, sans autre travail que celui de vendre l'argent, & de charger la Société de dettes tributaires, qui mettent tous les travaux d'autrui à contribution, n'ont désormais plus d'autre objet que ce perfide commerce; cette contribution pese sur le prix des marchandises, retombe sur toute la Nation, & cet abus devient une gangrene active & rapide, dont rien ne peut désormais empêcher les progrès.

Il est impossible de maintenir l'équilibre entre ces deux genres si versés en propriétés.

La fausse spéculation du juste équilibre entre l'ordre rentier & les autres classes d'hommes dans un Etat, égara jadis un grand & éclairé Ministre du siécle passé. Il croyoit l'ordre rentier nécessaire, jusqu'à un certain point, pour le maintien & le lustre de la Capitale, qu'il regardoit comme l'aliment de ses cheres quincailleries. Il appelloit les rentes sur l'Hôtel de Ville, *le pot au feu de Paris*. Il n'ignoroit pas le ravage que l'accroissement de cet ordre devoit faire dans l'Etat. Il ne pouvoit pas ignorer non plus que le payement de ces rentes se leve sur les revenus des biens fonds & sur l'exploitation de ces biens qui payent tout; que l'attrait de ces mêmes rentes devoit prévaloir sur la propriété même des biens & sur la culture chargées de les payer, & exposées à des pertes, & que par conséquent il boulversoit l'ordre économique; mais il croyoit ce désordre utile, en le contenant, selon son hypothése chimérique, dans de justes bornes, & il imaginoit l'assujettir à une balance possible à maintenir. La suite a fait voir le péril de sa spéculation. Nous en allons démontrer la fausseté & les désordres, en montrant que cet équilibre est impossible, & absurde.

Pour établir un juste équilibre entre l'achat de l'argent, appellé emprunt à intérêt, & son emploi, il faudroit partir d'après une juste mesure du profit que peut procurer cet emploi. Tout emploi d'argent doit porter sur quelqu'objet d'industrie, de commerce ou de cultivation. En ramenant chacune de ces choses à son principe, selon les regles incontestables que nous avons mises sous les yeux de nos lecteurs, il se trouve que c'est sur la production que tout profit doit être prélevé. Quand je dis sur le produit, ce n'est point sur le produit total, mais sur le produit net, non celui que nous avons considéré comme faisant le revenu simple, mais le produit net commun à tout genre de rétribution, la consommation premiere du Cultivateur prélevée. Pour établir donc le juste équilibre que nous cherchons, il faudroit non-seulement sçavoir quels sont les frais de la cultivation, quel est son produit, quels sont les arrangemens du gouvernement en faveur de la

liberté du commerce, de la sûreté de l'emploi, de l'immunité des avances; quelle est la tournure des mœurs, la célérité des dépenses plus ou moins astraintes aux regles du tableau. Il faudroit, dis-je, non-seulement connoître parfaitement tout cela au présent, mais le deviner, le calculer, le prédire au futur, avoir le secret de la guerre & de la paix, le cœur des favoris, des Ministres & des Princes dans sa main, avoir en un mot le don de Prophétie, ou, pour mieux dire, la prescience de Dieu. A moins de cela, la balance d'aujourd'hui ne pouvant être celle de demain, une pluie, un orage, une grêle, une mortalité changeant le tableau des calculs par hypothèse, la balance incline de néceffité du côté de celui qui est à l'abri des cas fortuits, & tout le détriment demeure à l'autre. Vainement allégueroit-on que le futur peut amener des avantages ainsi que des désavantages. Cette supposition est contraire à la nature des cas fortuits. Qu'on demande au plus borné des contractans, si jamais on a entendu, par ce mot, les *profits*, au lieu des pertes. Il n'est point, de profits fortuits, si ce n'est à la loterie; tout profit possible dans l'agriculture est à peu près tout prévu & entre en prix commun dans le bail convenu entre le propriétaire & le fermier. Or tout vient ici bas de la cultivation dont les profits sont amenés par des causes préparatoires, laborieuses, dispendieuses & calculées. Mais les dérangemens ou les pertes inopinées dépendent d'une infinité de causes qui surpassent la prévoyance humaine. Il est donc impossible de trouver l'équilibre ci-dessus; il est impossible d'en faire la base du marché d'argent à intérêt, qui est entierement étranger à celui du propriétaire & du fermier, & qui dévore le revenu du propriétaire; ainsi toute l'incertitude qui demeure dans ce marché, ne peut être qu'au détriment de l'acheteur d'argent. En un mot, il est impossible qu'il y ait équilibre entre les choses qui n'admettent point de contrepoids, tels sont le revenu & la soustraction du revenu.

Si l'on veut maintenant réunir toutes les causes & toutes les inductions que nous venons de présenter, on verra que sitôt que le marché ci-dessus est en pleine liberté dans une nation, il est impossible d'empêcher que la partie avare & oisive n'empiete à chaque instant sur la partie laborieuse, & que toute l'activité d'une Nation, tous les arrangemens & les soins du gouvernement, pour exciter son industrie, ne tournent au profit du rentier stérile. On m'opposera l'exemple de Nations, où l'abondance du travail & des profits opere le bas prix de l'intérêt de l'argent, & d'autres où le baissement de cet intérêt a été ordonné par les rentiers eux-mêmes, comme loi économique. Je répondrai à cela, que le premier de ces exemples ne signifie pas que le bas prix de l'intérêt soit le fruit de l'abondance, mais seulement qu'un petit intérêt de l'argent prêté est moins nuisible à l'abondance qu'un gros intérêt, & que ce pays qu'on veut appeller Nation, est un comptoir libre, où les engagemens de l'argent ne sont que momentanés & pour un emploi passager, dont la marche est connue, où tous les habitans sont

voués au travail & éloignés par goût & par habitude, des revenus oisifs. Nulle part les marchands ne sont grands faiseurs de contrats; ils sont tous occupés de leur commerce & de son extension, l'argent qui entre par emprunt dans leur commerce, n'est qu'un trafic rapide & commun avec celui des marchandises: trafic facile à évaluer par les gens du métier. Ces commerçans continuellement vendeurs & acheteurs, il leur arrive souvent que leurs achats précedent leurs ventes, c'est-à-dire, la rentrée de l'argent pour les achats, & qu'ils ont besoin de suppléer, par des emprunts momentanés, à cet ordre renversé, & qui n'est pas moins un ordre d'arrangement dans leur commerce; ces mêmes circonstances se trouvent souvent, encore, par rapport aux termes de l'échéance des payemens des lettres de change & autres engagemens qu'il faut remplir exactement. Ce trafic de l'argent est donc inévitable dans ces comptoirs de commerce, où il se fait en lieu public, comme celui des marchandises dans une foire, & la concurrence des acheteurs & des vendeurs y décide du prix: mais cela ne conclut rien pour les Nations agricoles. Les commerçans empruntent, pour leurs achats, de l'argent qui leur revient peu de tems après par leurs ventes, & qu'ils peuvent rendre. Il n'en est pas de même des emprunts à intérêt perpétuel, pour des emplois où le capital est absorbé. Un Laboureur qui emprunteroit de l'argent à intérêt pour former son établissement, ne retireroit de cet argent que le profit annuel de sa culture qui lui seroit enlevé par le rentier. Il ne peut gagner pour acquitter le capital, l'intérêt le privant du fruit de son travail: ainsi il resteroit chargé d'une redevance perpétuelle. Il n'y a donc pas de comparaison à faire entre les emprunts à intérêt des Nations agricoles, & ceux des comptoirs marchands. Cependant l'intérêt, dit-on, est établi dans ces pays commerçans & à un taux qui ne paroît bas qu'en raison de celui qu'on offre chez leurs voisins ruinés. Les riches placent leur argent chez ces voisins, & le canton où ces riches établissent le luxe, voit déchoir ses moeurs & son commerce. Je réponds encore, que le second de ces exemples, où l'intérêt diminue, est le fruit de la réflexion des rentiers dans un pays où souvent la masse d'argent excede l'emploi profitable de l'argent, dans un pays où tout le monde réfléchit, qui se voyant exposé au remboursement du capital, a consenti à diminuer l'intérêt pour le conserver; que cette opération est celle de se couper un bras pour sauver le corps; elle est une suite de l'irrégularité naturelle de la marche du commerce de revendeur, où l'accumulation de l'argent est embarrassante pour les possesseurs de l'argent oisif.

S'il est un pays encore, mais qui n'est pas simplement marchand, où l'agriculture fleurit, quoique l'ordre rentier y soit aussi riche & abondant au moins que par-tout ailleurs, il faut considérer ce pays comme un commerçant qui soutient son état sur son crédit par les revenus réels de son territoire. Sa table est universellement bien servie, ses maisons de ville & de campagne sont bien tenues, tout roule dans

l'abondance, tant que les revenus réels ne déchoiront pas & pourront soutenir la dette nationale. Ainsi ce pays renommé qui remue & engraisse si bien ses terres, les vivifie par son commerce de débouché, n'en impose donc aux autres Nations qu'en empruntant sur lui-même à toutes mains pour exercer sa puissance. Mais si la dette publique étoit portée à un excès, où l'état de rentier fut l'état de choix & de préférence, adieu la dépense, les rentiers, le commerce, les terres, tout sera aliéné, tout sera dérouté, tout tombera en ruine.

Preuve, par le fait, que les rentes sont au profit de qui les reçoit & au détriment de qui les paye.

Quelle est l'honnête maison, où l'on ne regarde comme le premier objet, en fait d'affaires, celui de rembourser les contrats dont la maison est chargée. Quel est le pere de famille, desireux d'une fortune indépendante quant à la dépense, & d'une vie oisive quant au séjour, à qui l'on n'ait oui dire, depuis l'extension de ce malheureux usage, que pour être à son aise, il faut avoir au moins le tiers de son bien en contrats. Preuve donc que chacun voudroit avoir des rentes, & que personne n'en voudroit payer, preuve que les rentes sont au profit de qui les reçoit & au détriment de qui les paye; preuve donc que l'argent prêté à intérêt est désavantageux à ceux qui l'empruntent. Ce qui choque l'intérêt d'une famille, choque l'intérêt de toutes les familles. Un état n'est autre chose qu'une grande famille, composée de plusieurs familles ruinées. Ce qui ruine les familles, ruine l'Etat & la Nation. L'Univers n'est qu'un Etat composé de plusieurs de ces grandes familles qu'on appelle Nations. Ce qui ruine une Nation, ruine l'Univers & l'humanité entiere.

C'est d'après ce principe simple que le pere universel des humains proscrit comme usure, dans sa loi révélée, tout intérêt du prêt d'argent. Nous sommes tous liés les uns aux autres par le devoir de la charité, c'est-à-dire, du secours gratuit. Il ne le peut être long-tems. Dieu seul, l'essence & la source de tous biens, peut donner gratuitement. Quant à nous, foibles mortels, & placés de niveau des mains de la nature, nous avons tous besoin de secours, & la charité qui peut être épurée par une volonté désintéressée, n'est autre chose, quant au fait, entre nous, que ce secours mutuel. Toute communication entre nous se fait à titre d'échange, ou à titre de restitution. Ce qui est à titre d'échange, est censé soldé du moment de la conclusion du marché, & ne laisse point de queue après soi. Ce qui se prête à titre de restitution, suppose n'être prêté que jusqu'au tems où nous pourrons nous en passer; & ce n'est plus prêter, c'est louer, que de tirer, par le reflet de l'utilité générale du prêt, qui devroit être gratuit, un produit de ce qu'on prête.

Titres légitimes qui autorisent la location.

Voyons donc maintenant quels sont les titres légitimes qui autorisent la location, pour juger s'ils sont applicables au prêt de l'argent. Les titres de la location sont, je crois, 1°. Que ce que l'on prête ait un usage de jouissance réelle ou de produit; 2°. La nécessité de vivre du produit de la chose que l'on prête; 3°. la nécessité de l'entretien de cette propriété qui s'use par le tems & par l'usage. Examinons si ces conditions sont applicables à l'argent.

L'argent ne peut être propriété.

L'argent peut-il être une propriété? Il faut ici s'attacher à la nature des choses. La propriété ne peut s'asseoir au physique que sur ce qui est bien usuel, c'est-à-dire, propre à fournir aux besoins naturels de la vie. Quand les Souverains, les Communes, les Seigneurs, &c. prétendent la propriété d'une riviere, c'est, ou la navigation, ou la pêche, ou l'eau pour la dériver, ou le lit pour le dessécher, qu'ils entendent par-là. Personne n'en prétend les brouillards, l'écume, l'humidité & la perspective. Quand je possede une maison, elle couvre des injures de l'air; un cheval, il tire ou porte; un chalit, il sert de meuble; une montre, elle regle mon tems. Mais l'argent monnoyé n'a aucunes propriétés. Il les a toutes par représentation; mais la propriété est fondée sur la nature & non sur une condition putative qui n'a été adoptée que pour l'usage public, comme celui des poteaux placés pour marquer les routes; chaque passant a droit à l'usage, & personne n'en a la propriété absolue & exclusive. Par leur nature, l'or & l'argent sont des métaux comme les autres. Si vous les réduisez en meubles & outils, ils sont à vous, & vous les pouvez prêter comme tous autres. Nous traiterons tout-à-l'heure de la rétribution permise à ces sortes de prêts. Mais tirer rétribution de leur essence de représentation, c'est chercher dans un miroir la figure qu'il représente. Ce n'est point ainsi que se fonde la propriété. Vous avez emprisonné un certain nombre de ces pieces qui ont toutes leur valeur dans la circulation, qui n'en ont aucune dans votre cassette. Portez cette cassette chez des peuples où la convention sur la représentation de la monnoye n'ait point passé, & vous verrez si vous êtes vraiment propriétaire. Portez-y quelqu'autre chose usuelle que ce puisse être, elle aura son prix sitôt que l'usage sera reconnu; & la nature indique cet usage: au lieu qu'elle ne dit rien sur l'usage de l'or. On n'est donc point un propriétaire qui puisse jouir réellement de l'or considéré comme monnoie, on n'en sçauroit donc être vraiment possesseur à ce titre: premiere condition refusée.

La nécessité de vivre n'autorise point l'intérêt de de l'argent.

La seconde condition, qui est la nécessité de vivre, paroîtra d'abord plus rapprochée de la prétention des prêteurs; elle ne l'est cependant pas davantage. Je reçois, me direz-vous, une somme d'argent de mes parens, c'est tout mon bien: je n'ai ni talens, ni industrie, ni santé, il faut bien que je vive, & je vis de la rente que me fait de mon argent, celui qui a de toutes ces choses, qu'il fera profiter par le moyen de mes fonds. A l'égard des deux premieres privations dont vous vous douez ici, cette étrange prétention est une suite de l'introduction du désordre que je combats dans la Société. Je n'ai, quant à cet article, qu'à vous demander ce que vous auriez fait dans le monde avant que cet abus fût introduit. Comme vous n'êtes pas seul né de votre espece, il doit y avoir bien plus de malheureux dans les pays où l'intérêt est bas, que dans ceux où il est haut, car leur unique ressource y est des deux cinquiémes moins forte. L'expérience démontre néanmoins le contraire, & les misérables n'y sont point semés sous les pas pour

effrayer

effrayer les yeux & endurcir les cœurs comme dans les pays emprunteurs, ce qui répond à l'article de votre santé. Mais tandis que vous vous aheurtez ici à me démontrer que vous n'avez d'autre ressource que celle de nuire à vos freres, en nourrissant votre oisiveté du fruit de leur travail, il me semble que je vous en trouve une toute simple, votre argent devenu monnoie, représente tous les biens usuels. La location de ces biens entraîne une rétribution permise. Réalisez, devenez propriétaire, & vous vivrez du produit de vos locations.

L'intérêt ne peut avoir lieu à titre de dépérissement de la chose.

La troisiéme condition qui est celle de l'entretien des choses propres qui s'usent par le tems & l'usage, est celle qui va fixer le vrai point de l'usure, & se trouve tout aussi contraire à ce malheureux commerce que les deux autres. Le droit naturel parle à cet égard dans nos cœurs, si la corruption des mœurs & de l'usage ne le fait taire. Le mot *usage* semble déterminer sa signification. Mon cheval s'use par le tems & le travail; ma maison par le tems & les services. Je tire une rétribution par ce prêt, correspondante au prix foncier des avances primitives d'achat ou de construction, & aux avances annuelles de dépérissement ou d'entretien; mon droit est évident. Mais ma tasse que je prête après avoir bû, passe dans dix mains où elle rend son utile service sans s'user ni décroître. Je lui suppose néanmoins un déchet si j'en tire rétibution, je crée l'usure, je suis usurier.

Qu'on ramene à ce peu de principes toutes les questions & les subterfuges sans nombre dont je suppose que l'esprit d'intérêt a embrouillé cette matiere. Je n'ai jamais étudié sur les bans de l'école, ni nulle autre part, & peut-être n'en suis-je que plus sensible aux lumieres de la droite raison qui eût été offusquée de subtilités dès mon enfance. Mais j'ose dire que les Théologiens eussent rendu un grand service à l'humanité en tenant ferme au sens précis des paroles de leur divin maître. On eût également emprunté? Aussi va-t-on chez les filles de joie; mais on s'en cache si l'on n'est absolument effronté; & l'on ne s'en cacheroit pas si le concubinage étoit toléré par la loi du Prince, & avoit ses effets civils. Les Théologiens ont cru devoir obtemperer aux emprunts à titre d'engagement absolu de l'argent, sans terme pour le remboursement de cet argent qu'à la volonté du débiteur, & tolérer à ce prix les intérêts au taux marqué par la loi du Prince. Il est certain qu'un titre connu, avoué & consigné dans les registres publics, perd au moins le caractere de fraude faite à la Société; que quoique les mariages d'intérêt soient un désordre qui prive la Société des fruits réels de la plus fructueuse des unions, quand elle est formée selon les loix de la nature, néanmoins ces mariages en détériorant l'espece humaine, fournissent pourtant une sorte de contingent à la Société: au lieu que les liaisons clandestines lui nuisent sans rien produire. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il est indispensable de s'en tenir au principe des choses quand il est aussi clairement dicté. Les Théologiens ont cru leur accession nécessaire à la loi du Prince, tandis que la loi du Prince n'eût jamais existé sans

leur accession. Tant & tant d'exemples de révolutions arrivées dans tous les tems & chez toutes les Nations, par la nécessité sourde ou manifeste de secouer l'insupportable fardeau des dettes, ou pour mieux dire, le dérangement des débiteurs, aisé à démontrer comme le principe le plus réel de toutes les révolutions : cet objet, présenté à l'appui des principes, & du texte précis de la loi de l'Evangile, eût sauvé les Nations qui ont eu le bonheur de le recevoir. De cette premiere condescendance il a fallu passer à un autre relâchement bien plus voisin de l'usure sordide & prescrite par le droit naturel. C'est de se prêter à la sûreté des dettes à jour d'échéance, qu'on a regardé comme aussi indispensable que celui des dettes contractées dans le commerce. Le plus simple examen d'après les principes eût démontré combien cet arrangement passager de commerce si peu analogue aux prêts à intérêt perpétuel, méritoit peu d'être mis en parallele ; mais ç'a été toujours à l'ombre du commerce que l'usure a fait tant de progrès.

L'intérêt de l'argent à constitution loin d'être nécessaire au commerce, lui est nuisible.

Il est certain qu'il faut de l'argent au commerce, ne fût-ce que pour pouvoir acheter à tems, sans être forcé de vendre à contre-tems. Mais cet argent est ce qui constitue les avances du commerçant, qui fait lui-même partie de la classe industrieuse à laquelle le tableau a accordé des avances. Ces avances doivent porter un intérêt, & le tableau l'a précompté. Mais cet intérêt n'est pas l'intérêt de l'argent, car l'argent échangé en marchandises, en instrumens, en matieres premieres d'ouvrages de main-d'œuvre, n'est plus de l'argent. Tout genre d'exploitation fait sortir continuellement l'argent de l'attelier de l'exploitant. Cet intérêt se trouve dans la rétribution dûe au travail, au risque, à l'utilité du commerce : & comme le commerçant est promptement averti par la concurrence, qu'il ne peut profiter dans sa profession, qu'en mettant son travail au rabais le plus qu'il peut, il se contente de profiter peu pour vendre souvent : car plus la vente est prompte, plus l'emploi de l'argent se répete, & plus le profit que lui rapporte l'emploi de son argent se répete aussi. Le profit que rapporte l'emploi de l'argent, n'est donc pas ici comme dans l'agriculture, réglé en produit annuel ; il est consécutif & continuel à raison de la rapidité successive du débit. Ainsi il y aura plus de profit dans un même espace de tems, si les ventes & les achats ont été plus prompts & plus multipliés. Le profit que rapporte l'emploi de l'argent dans le commerce, ne suit donc point l'ordre du loyer annuel de l'argent prêté à intérêt : c'est pourquoi on n'attribue pas dans le tableau d'intérêt annuel aux avances de la classe stérile ; le gain sur l'emploi de l'argent des agens de cette classe se réunit à leur rétribution consécutive & continuelle, & quand je dis l'argent, il ne faut pas oublier cependant que le commerce roule plus sur le pur crédit, sur les lettres de change, que sur l'argent, & qu'au fond il ne s'agit que de rétribution dans le commerce de débit. En effet ce n'est qu'une rétribution obtenue à l'aide de leurs avances & du simple crédit, & par leur travail dans l'exercice stérile de leur

profeſſion ; c'eſt leur profeſſion même qu'ils regardent directement comme la ſource de leur gain, & ils n'enviſagent l'argent & le crédit que comme des moyens de l'exercer, de s'y ſoutenir avec ſûreté, tranquillité & indépendance; ainſi que fera chez un particulier quelque petite ſomme qu'il a devant lui pour la dépenſe courante, & qui ne lui profite que de la tranquillité d'eſprit, en ce qu'il eſt moins en peine du retardement des échéances de ſon revenu. Si au contraire cet argent que le commerçant emploie, doit d'abord 5 pour cent à l'oiſif qui le lui a prêté, ſon commerce eſt ſurchargé d'autant; il n'eſt plus libre, il eſt dépendant de ce tribut fixe, impoſé & prélevable avant tout, ſur les ventes & ſur les achats, & par conſéquent ſur tous les avantages de la Société qui réſultent tous des ventes & des achats. Mais je ne conſidere ici que le commerce. En un mot, n'eſt-il pas vrai qu'il eſt plus utile pour le commerçant de trouver l'argent à 3 pour cent qu'à 5? Il le ſera donc plus de le trouver à un qu'à 3, & par conſéquent que l'intérêt ſoit nul tout-à-fait; en ce cas la ſituation du commerçant ſera dans ſon état naturel, ſur-tout relativement à la privation de l'intérêt de l'emprunt à conſtitution de rente annuelle.

Mais, dit-on, c'eſt une hypothèſe fictive ; c'eſt choſe impoſſible, on ne prêtera point, & l'induſtrie qui naît communément dénuée, ſe trouvera pour jamais bannie de toutes les voies du profit, & dans l'impoſſibilité de rien entreprendre pour ſon compte, faute de pouvoir ſe procurer des fonds. A l'égard de l'impoſſibilité, autant en auroient dit les raiſonneurs des ſiécles où l'intérêt étoit à 12 pour cent, ſi l'on eût voulu ſuppoſer le tems où on l'auroit eu à 3. Ils auroient traité la choſe d'hypothèſe fictive; car dans l'ordre des calculs, il y a plus loin de 12 à 3 que de 3 à zero. Point du tout, reprend-on, car la diſtance de 3 à zero eſt de quelque choſe à rien, & celle du plus au moins, quelque grande qu'elle ſoit, ne lui peut être comparée. Ah! C'eſt où je vous attendois. Si l'intérêt de l'argent eſt néceſſaire au commerce, certainement il n'y aura plus de commerce quand il n'y aura plus d'intérêt d'argent. En conſéquence, le commerce renaît à meſure que l'intérêt s'établit. Il accroît quand l'intérêt accroît, & ſe trouve des $\frac{1}{6}$ plus fort quand l'intérêt eſt à 18, que quand il eſt à 3. Conſidérez maintenant les annales de l'humanité, & voyez où en étoit le commerce, en le ſuppoſant établi ſur l'emprunt à intérêt, chez les Nations accablées par cette énorme uſure. Voyez quel il eſt dans les lieux où l'intérêt eſt tombé.

Mais, dira t-on, ſi l'intérêt, il y a quelques ſiécles, étoit à 12 pour cent, & qu'il ſoit, pour ainſi dire, à zero à préſent; pourquoi donc vous plaignez-vous aujourd'hui du prêt à intérêt, lorſque l'abus en eſt diminué au degré où il eſt actuellement ?

Il eſt vrai que le taux de l'intérêt a beaucoup baiſſé, mais les prêts à intérêt ſe ſont infiniment plus multipliés, & ce déſordre eſt à ſon comble aujourd'hui. L'emprunteur redoutoit autrefois une redevance

Le profit ſur l'emploi de l'argent doit ſe borner à la rétribu-

tion, ou à la production.

à 12 pour cent, & le commerce ne s'exerçoit pas par l'entremise de semblables emprunts ; le pur crédit entre Marchands, comme nous l'expliquerons dans la suite, est la ressource naturelle du commerce. Autrefois les prêteurs eux-mêmes se portoient vers des biens plus solides que ce genre de revenu d'intérêt d'argent; ils n'aspiroient qu'à l'acquisition des biens-fonds qui étoient précieux alors, parce que l'ordre naturel économique n'étoit pas bouleversé comme aujourd'hui. La propriété du fond, de l'exploitation & du revenu étoit assurée. L'ambition étoit d'être propriétaire & non usurier, c'est pourquoi on prêtoit si peu ou si cherement à intérêt. Le numéraire de l'argent toujours si incertain, jettoit une grande défiance sur les rentes pécuniaires, qui tomboient à raison de ce que le numéraire haussoit; ce qui faisoit même préférer les redevances en fruits de la terre à celles en argent : l'expérience du passé avoit instruit les Citoyens riches, qui alors habitoient les campagnes, de l'expédient dont usoient les Souverains pour faire tomber les rentes pécuniaires par l'augmentation du numéraire de l'argent. *Etre propriétaire du domaine & du revenu*, étoit la maxime de nos peres ; mais les événemens changent les maximes. Aujourd'hui les campagnes sont dévastées, le reste des richesses est absorbé par la capitale, & les revenus sont dégénérés en intérêts ou rentes pécuniaires. La conduite des sujets est toujours conséquente à l'ordre ou au désordre de l'administration économique. Les extrêmes se touchent. Un intérêt excessif d'argent suppose des prêts usuraires dont l'existence ne sçauroit durer. Tout intérêt licite de l'argent fût-il anéanti par les loix, il y auroit toujours des prêts sur gages pour les dissipateurs, & des emprunts à la petite semaine par les bas entrepreneurs du menu troc. La république de Platon n'est point du tout la base de nos spéculations. Il suffit de bannir les maux autorisés & de ne pas tomber dans l'erreur grossiere de prendre pour marque de santé les simptômes les plus certains d'une dangereuse maladie. En un mot, comment va le commerce dans ces cantons où l'on emprunte si peu ? Les riches agissent de concert, soudoyent les actifs & industrieux en raison de leur vigilance & de leurs talens. Par là même ces derniers participent aux profits du commerce en raison de leur industrie, & les riches en raison de leurs fonds. Ainsi chacun tire une juste rétribution de sa mise dans le commerce, le pur crédit entre les achats & les reventes s'établit sur la marchandise même qui est en débit, & y tient lieu d'argent : Voilà l'expédient le plus naturel & le plus ordinaire de de ce service public. Par ce moyen convenable aux vendeurs & aux revendeurs, le commerce marche, s'étend, s'éveille, redouble de forces, anime la circulation, & vivifie la société. Où donc est la nécessité qu'en jettant de la poudre aux yeux à quelques dupes, chaque avanturier puisse au moyen d'engagemens sourds & couverts, paroître dans la carriere revêtu d'un manteau d'opulence empruntée, qui cache ses haillons naturels, y vienne déshonorer le commerce par mille frau-

des résultantes de la fausseté de son état primitif, & finisse par noyer ses dupes, & ébranler les fortunes les mieux assises, & cela sous les auspices de la confiance qui regne dans un Etat, où l'honneur & le succès de la fortune exigent l'exactitude, la sûreté des engagemens. Est-ce là ce qu'on appelle, ce qu'on doit appeller le commerce? Vouloir justifier l'intérêt par la nécessité du passage de ces feux follets trompeurs, c'est justifier la plus criante usure, faciliter la dissipation des jeunes gens qui fait rouler les spectacles & les tavernes.

L'intérêt de l'argent ruine la société.

Somme totale, l'intérêt de l'argent ruine la Société, en transportant les revenus dans les mains de gens qui ne sont ni propriétaires, ni producteurs, ni industrieux, & qui, bannis par leur essence, des trois classes comprises dans le tableau économique qui composent vraiment la Société, ne peuvent être tenus que pour frelons qui vivent du pillage de la ruche politique. Les rentiers engloutissent non-seulement les revenus, mais encore les fonds; car attendu que la partie prêteuse force les conditions du prêt en raison de ce que la partie emprunteuse devient plus nécessiteuse, il est impossible que le taux n'excede la mesure des vrais revenus, & les rentes engloutissent ainsi les fonds & les avances de tous les genres. Le rentier jette les mœurs vers le luxe ruineux de décoration, attendu que n'ayant pas de biens-fonds visibles, & pouvant dépenser, il est tout simple qu'il cherche à acheter ce qui reluit le plus, & ce qu'il y a de plus rare. Il déplace & entasse les dépenses, attendu que sa rente allant le chercher par-tout, il est tout simple qu'il choisisse le séjour le plus commode; & le séjour le plus commode des abus est toujours la foule. Le rentier ruine l'industrie en l'assujettissant à ses fantaisies, à sa consommation moindre & plus recherchée, & en l'éloignant des matieres premieres pour l'entraîner à sa suite. Il ruine enfin le commerce, en imposant un tribut onéreux & constant sur les profits légers & fortuits, en infestant toutes ses voies d'avanturiers qui détruisent la confiance & la bonne foi; il enleve les secours de toutes les bourses au concours des associations, des entreprises, des ressources du commerce même. Ce sont enfin les emprunts, c'est ce monstre appellé *Crédit* (j'entends le crédit d'emprunt à intérêt ou le crédit politique) qui a tout perdu dans l'humanité, qui a inventé & établi les fausses richesses, qui a banni les notions simples, de calcul, & de la science économique, qui a corrompu les mœurs & mis les Citoyens dans l'état d'oppression entr'eux-mêmes. A peine Néhémias relevoit les murs de Jerusalem, que son ouvrage fut interrompu par les justes clameurs des débiteurs au désespoir. On ne peut lire sans attendrissement ses reproches aux riches qu'il avoit amenés de Suze, *Nos ut scitis redimemus fratres nostros Judæos qui venditi fuerant gentibus, secundùm possibilitatem nostram: & vos igitur vendetis fratres vestros, ut redimamus eos?* Quel est l'homme de bien, le Citoyen, qui ne peut faire le même reproche au crédit? Nous défendons nos freres dans les armées, nous les jugeons au tribunal, nous

les aidons en santé, nous les soignons en maladie, nous les rachetons, autant que nous pouvons, de toutes les entraves étrangeres; & vous cherchez, vous tendez, vous parvenez à les ruiner & à les obliger à se vendre de nouveau. A peine Rome fut solidement établie, que le poids des dettes obligea le peuple à se retirer à la montagne sacrée. Qu'on suive la marche de toutes ces révolutions, depuis les époques reculées jusqu'au dix-huitiéme siécle, si fameux en désastres de ruine dès ses commencemens, on trouvera toujours le même principe au moyen des redevances. Dieu connoissoit bien le penchant de la cupidité humaine vers cet écueil destructif de la société, quand il ordonna dans la loi de Moyse le Jubilé tout les 50 ans, que les dettes alors fussent biffées & annullées, & que chacun rentrât dans ses droits & dans ses champs. Cette loi si digne d'une société fraternelle, si propre à tourner la cupidité de vigilans en secours gratuits & de charité, ne pouvant avoir lieu parmi nous, du moins faut-il tendre au même but par tous les moyens économiques; & le plus instant est de voir l'ordre rentier si étranger au commerce & tel qu'il est, de tendre par tous moyens permis à son extinction. Le crédit enfin est ce qui a fait perdre la mesure des vrais revenus, rendu le fisc onéreux à l'Etat, & qui cantonnant chaque individu dans son intérêt particulier, lui fait non-seulement renier la patrie, mais encore l'attaquer de tout son pouvoir.

Mais quels sont les moyens légitimes d'éteindre ces rentes qui absorbent les revenus de l'État? Car les prêteurs doivent être censés ne connoître d'autres regles morales sur la légitimité du prêt à intérêt & à rente de constitution, que la loi du Prince. Or les emprunts qui se font pour les besoins d'un Etat, prouvent dès-lors l'insuffisance des revenus de cet Etat. Quels sont, dis-je, les moyens légitimes par lesquels cet Etat peut s'acquitter? le rentier croira-t-il que pour être du moins payé de son revenu annuel, le Souverain peut augmenter les impôts ou les emprunts? Mais ce désordre n'est pas le moyen légitime que je cherche. Il ne peut qu'accélérer la ruine de la Nation, celle de l'Etat & de ses créanciers. Le rentier ne peut pas même se dissimuler qu'il vaudroit mieux éviter ce mal général, par un mal particulier inévitable. *Salus populi, supremà lex esto.* Par quelle voie l'Etat peut-il donc parvenir à se libérer légitimement? Il n'en est aucune autre que celle d'accroître ses revenus par l'accroissement de ceux de la Nation. Cette voie est bien connue, elle n'exige pas même des vues supérieures: elle est toute tracée & manifestement indiquée par la nature, par la loi invariable de l'intelligence suprême.

Cas où l'intérêt que l'on rétire de l'argent est juste & de droit naturel; cas où il est injuste.

Quelqu'étendu qu'ait pu paroître cet article sur l'intérêt de l'argent, il ne sçauroit être assez discuté relativement à l'importance de son objet dans l'ordre essentiel de nos études économiques. C'est cet abus principalement qui détruit tout, c'est celui qu'une Nation éclairée doit réprouver avec le plus d'attention & de connoissance de cause: je dis de *connoissance*, attendu qu'il est bien des nuances de participa-

tion & d'industrie qui peuvent embrouiller les cas en ce genre, & enchevetrer les notions, de maniere qu'on n'imagineroit pas de milieu entre l'usure destructive, telle qu'elle est publiquement avouée aujourd'hui parmi les Nations policées, & le prêt gratuit qui ne peut jamais exister dans la société fraternelle qu'à titre de présent ou de charité. Pour éviter l'imputation de n'avoir pas à cet égard assez approfondi moi-même ma matiere, après avoir présenté les points généraux de la morale naturelle, & particulierement de la marche du commerce qui sert de voile à l'usure, je crois devoir entrer dans le détail des différentes especes de prêts relativement aux usages de la société, & terminer cette discussion par une analyse des différens cas de prêts ou d'emprunts à intérêt plus ou moins conformes, ou plus ou moins contraires à l'ordre & au droit naturel.

Il faut d'abord distinguer les rentes de constitution, du loyer, ou intérêt passager de l'argent prêté, & dont le prêteur peut exiger le remboursement à échéance ou à volonté.

Les rentes à constitution sont ou privilégiées ou hypothéquées. Les privilégiées sont celles où l'argent prêté est employé par le prêteur à l'acquisition d'un bien-fond, lequel produit un revenu qui fournit le payement annuel de la rente. Dans ce cas le payement n'est point aux dépens de l'emprunteur qui n'a pas payé de son argent cette portion de revenu. Alors le prêteur doit être regardé comme coacquereur de ce revenu ; en cédant d'ailleurs à l'emprunteur tous les autres droits de propriété, c'est-à-dire, la jouissance du bien à son gré, l'amélioration, l'aliénation, &c. sans pouvoir exiger dans aucun de ces cas ni accroissement de rente, ni remboursement du capital. Cette redevance alors est très-conforme au droit naturel.

Les rentes hypothéquées des biens-fonds sont réellement usuraires ou ruineuses. 1°. Elles sont ruineuses, parce qu'elles privent le propriétaire du revenu que la rente lui retranche, & dont il étoit foncierement propriétaire, & que le prêt est présumé un secours accordé aux besoins de l'emprunteur. 2°. Elles sont usuraires, parce que le prêteur a une sûreté dans l'hyothéque qui le préserve de tout risque, qui charge un bien libre d'une rente dont la garantie engage le fond, menace le possesseur d'un déguerpissement presque inévitable. La rente détériore l'état de l'emprunteur, & améliore celui du prêteur; l'un risque tout, & l'autre ne risque rien : ainsi nulle égalité de conditions réciproques dans ces engagemens nécessités par les besoins de l'emprunteur, & où le prêteur avide viole les droits de l'humanité. Aussi pour signifier qu'un homme est bien malade, se sert-on de cette expression, *il est bien hypothéqué.*

Mais il est des cas où ce genre de rentes est absolument injuste. Telles sont certaines rentes établies sur l'impôt : Si les emprunts se font pour des besoins évidens de l'Etat, le Citoyen qui prête sans encourir ni causer de dommage, remplit un devoir. S'ils se font pour subvenir

à une avidité & à une dissipation manifeste, celui qui prête favorise non-seulement un abus, mais en tirant un revenu sur la Nation, il seroit coupable du crime de péculat. Les prêts illicites sur l'impôt ont quelquefois été défendus sous peine de mort. Ces rentes abusives sont d'autant plus préjudiciables à la Nation, que non-seulement elles la surchargent de dettes, mais elles font toujours monter l'intérêt de l'argent à un taux qui n'existeroit pas sans de pareils emprunts.

L'intérêt ou le loyer passager de l'argent prêté à échéance, ne peut être toleré que dans la portion du commerce où l'argent lui-même se trafique dans un ordre de concurrence publique qui en détermine le taux. Tel est dans les Villes commerçantes le trafic de l'argent dans les marchés que l'on appelle bourses, où les prêts se bornent à un ordre de Citoyens admis par leur état à ce trafic, qui limite par les effets de la concurrence du moment le loyer de l'argent, & qui exclut toutes les autres classes de Citoyens.

Il faut même distinguer les emprunts à intérêt des commerçans, de ceux des Marchands débitans en détail, qui surabondent toujours dans les Villes, & dont le nombre excessif est très à charge en toutes manieres à la Nation. Ce n'est pas à leur égard que l'on peut dire que le prêt à intérêt est avantageux pour animer le commerce & l'industrie, & provoquer la circulation de l'argent. Car cet emploi d'hommes superflus, & cette circulation qui augmentent les frais ou la dépense stérile du commerce, qui détourne l'argent de son usage utile au commerce rural & à la reproduction annuelle, sont d'autant plus préjudiciables à la prospérité d'un Etat, que ces prêts contribuent davantage à augmenter ce désordre.

Les prêts à intérêt passager faits sur billets d'état & autres papiers publics, causent un dérangement qui fait non-seulement passer l'argent, mais le loyer même de l'argent en agio ou commerce général & public, sans autre objet que l'usure même tirée sur le prêt ou l'emprunt; commerce qui a introduit, dans tout emploi de l'argent, la fatale distinction de l'intérêt de l'argent même, d'avec le gain ou la rétribution que l'on retire de l'emploi que l'on fait de l'argent; ensorte que toutes exploitations de commerce, d'industrie, & d'entreprise, ne sont plus simplement des occupations ou des professions lucratives; ce sont préalablement des trafics d'argent & d'intérêt d'argent, où l'on se fait payer par la Nation une contribution sur l'argent même; ce qu'il faut bien distinguer de l'intérêt de l'argent ou des avances de l'exploitation reproductive qui est payée par la terre même, c'est-à-dire, par le bénéfice de la reproduction, à ceux qui sont les agens de ce surcroît annuel de reproduction, & fait subsister toutes les classes d'hommes qui ne cultivent pas la terre; ensorte que les intérêts du Cultivateur ne sont que la portion qui lui appartient dans l'ordre de la répartition du don gratuit de la terre, & que son travail étant dans l'ordre économique le plus fructueux & le plus indispensable, il doit être soutenu

par

par le profit pour la sûreté de la reproduction annuelle des richesses de la Nation. C'est pourquoi le tableau économique retire de la masse de la reproduction les intérêts des avances de la classe productive, & n'en admet point pour les avances de la classe stérile, parce que celle-ci ne produit point d'intérêts, puisqu'elle ne produit rien, & que son gain ne peut être qu'en rétribution entierement payée par la Nation, au lieu que la Nation ne paye ni la rétribution du travail du Cultivateur, ni les intérêts de ses avances, lesquels rentrent dans les progrès de la reproduction. C'est lui-même qui les fait naître, ainsi que les autres richesses qui se partagent annuellement aux autres classes d'hommes de la Nation. Il n'y a donc que le don gratuit annuel de la terre qui, dans l'ordre & dans le droit naturel, puisse payer des intérêts. Tout autre droit mercenaire ne peut être que salaire.

Les prêts à intérêt passager ne sont guéres en usage dans le commerce rural, commerce si essentiel à la reproduction, qu'il mérite toute indulgence & toute protection, & il n'y a, rigoureusement parlant, dans une Nation agricole, que ce genre de commerce qui puisse légitimement avoir droit à l'intérêt de l'argent de l'emploi accordé au commerce, comme nous l'avons exposé ci-dessus. Mais dans les pays où le commerce de Juiverie, de traités d'agio, de manufactures de luxe, domine le commerce rural, ce commerce primitif, coadjuteur immédiat de l'agriculture, est presque inconnu, dédaigné, négligé du gouvernement dans quelques Nations boulversées ; il est empêché, opprimé par des prohibitions, des entraves, des impositions qui le détruisent & qui anéantissent les revenus des biens fonds. L'exploitation de ce commerce est payée, comme l'exploitation de l'agriculture, de la rétribution & des intérêts de ses avances, par le produit même de la terre, en déduction du produit net qui forme le revenu de la Nation. Cet arrangement, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, se fait de lui-même dans l'ordre économique, de sorte que le revenu ne peut être évalué que, défalcation faite des dépenses & des reprises, de ces deux genres d'exploitation. Les intérêts de leurs avances leur sont donc assignés par la nature même, & prélevés par les exploitans sur le produit total, avant que d'entrer en compte sur le produit net. C'est pourquoi nous ne reconnoissons d'intérêt, d'avances d'exploitation, que ceux de l'agriculture & de son commerce, parce qu'ils se trouvent naturellement dans l'ordre économique, & que dans tout autre genre d'exploitation, c'est la Nation elle-même qui en paye les frais & la rétribution sans distinction ; & sans entrer en compte sur des intérêts, qui ne pourroient être établis que par un pur arrangement de convention étranger à l'ordre naturel & économique, si ces intérêts ne sont pas même de convention, ils sont illicites en toutes manieres. Or ils ne peuvent pas être de convention, parce qu'ils exigeroient des distinctions de détails qu'aucune loi ne peut démêler ni déterminer. Ainsi l'intérêt de l'argent, pris sur l'argent, est une invention captieuse & inique.

Les prêts d'argent à intérêt passager, de même que les rentes perpétuelles, ne sont pas une ressource pour l'agriculture. Il y a, heureusement, peu de prêteurs qui se déterminent à constituer des rentes sur le mobilier d'une exploitation, exposée à des risques & à des événemens, qui ne laissent pas de sûreté pour le capital d'une rente, & ils n'en trouvent guéres plus pour les prêts à intérêt, jusqu'à un tems limité pour le remboursement de la somme prêtée. Ainsi les emprunts à intérêt passager ou perpétuel, ne peuvent pas être justifiés par leur usage en faveur de l'agriculture & du commerce rural où ils sont très-rares. Ils ne portent donc, excepté les rentes foncieres, que sur la classe stérile, où ils sont ruineux pour la Nation.

L'agriculture, quand elle est un peu en vigueur, & lorsque les prêts à intérêt ne dominent pas dans un Etat, trouve une autre ressource dans les richesses de ceux qui veulent l'aider avec profit pour eux & pour les Cultivateurs, qui ont besoin de leurs secours. Ils fournissent à ceux-ci des bestiaux, & partagent avec eux le profit, sans préjudice du fond qui est réservé à ceux qui en sont les avances. Ainsi le profit est fourni par une richesse productive. Ce secours ne doit donc pas être confondu avec le prêt à intérêt; mais malheureusement il est trop rare chez les Nations agricoles livrées à l'usure & à l'agio.

Des vrais & des faux revenus.

Quand je dis donc, que le gouvernement économique doit tendre au plus grand revenu possible, je suppose qu'on se garde bien de confondre les faux revenus avec les vrais revenus. Quand on pourroit faire un relevé du montant de toutes les rentes établies dans un Etat, si l'on prenoit ce tableau pour être celui des revenus qui sont dans l'Etat, on se tromperoit du blanc au noir, on prendroit un surcroît de dépenses stériles, un dépérissement de revenu, pour le revenu même; puisque c'est précisément dans les tems malheureux qui forcent le public & les particuliers à emprunter, que les rentes accroissent & que l'Etat se ruine. Les rentes sont l'Etat même, mis à fond perdu au profit d'un certain nombre d'oisifs qui en jouissent; plus les rentes grossissent, plus la durée de l'Etat est courte. Il est vrai que si la constitution de l'Etat tient encore, quand il est au bout de son fond, sa constitution peut conserver assez de forces pour secouer le fardeau des dettes & tenir encore après. Mais cela ne se peut, sans changer la constitution & peut-être empirer de beaucoup l'état général de la Société, énerver les loix, détruire les mœurs & le respect pour l'autorité. En un mot, les rentes sont la perte des revenus, loin d'en faire partie.

Distinction des faux revenus.

Les gages, les émolumens, profits, pensions, loyers de maisons, &c. loin de rentrer dans l'état des revenus, sont des charges sur les revenus. Les rentes annuelles provenantes de la location, comme maisons, places, étaux, boutiques, ports, quais, &c. sont des étapes & des auberges de portion de revenus circulans, mais ne sçauroient entrer dans la masse des revenus réels. Le vrai revenu, le revenu réellement renaissant & gratuit ne peut se tirer que des terres qui changent la

pluye en richesses. Vous qui croyez que le commerce, les manufactures, l'industrie sont des sources de richesses, supposez donc que la pluye manquât pendant deux années entieres sur la surface de la terre ; que deviendroient votre commerce, vos manufactures & votre industrie, vos rentes, vos loyers ; que deviendroit le genre humain?

Septiéme principe. *Une grande reproduction peut s'obtenir au préjudice du revenu, 1°. lorsqu'elle emploie trop d'hommes & exige trop de dépenses, 2°. lorsque faute de commerce extérieur, l'abondance fait tomber les productions en non-valeur, d'où s'ensuit promptement disette & cessation totale de revenus. 3°. Lorsque les taxes sur les denrées surchargent & absorbent la valeur vénale des denrées & augmentent en pure perte les dépenses de la reproduction.* Examinons chacun de ces points séparément.

Il est convenu qu'avant de statuer le revenu qui est le produit net, il faut prélever les frais de la cultivation : d'où il résulte que plus cet attelier consomme, moins il reste de produit net pour former le revenu. Il paroît impie au premier coup d'œil, de dire qu'il est égal que cette consommation soit faite par des hommes ou par des bestiaux, &c. mais nous ne considérons ici que les regles du calcul, qui démontrent que le plus grand profit en produit net, est à l'avantage des hommes & de l'intérêt public. L'homme, en particulier, n'a point de sûreté sans l'Etat, ou l'ordre public ; & l'Etat ne subsiste que par ses hommes. Ces deux points de vue doivent entrer en compte dans le calcul. Toute la consommation qui entre dans les frais de la cultivation, est en pure perte pour le revenu ; & si la diminution de ces frais paroît diminuer la population dans la partie productive & cultivatrice, nous retrouverons de reste le remplacement de ce décroît dans le surcroît des hommes des autres classes, procuré par l'accroissement des revenus.

Mais, dit-on, l'augmentation du nombre des Cultivateurs est de tous les moyens le plus sûr pour opérer un accroissement de reproduction : d'où il arrive que par le moyen d'un plus grand nombre de Cultivateurs, vous avez une plus grande reproduction, qui nourrit le surcroît des Cultivateurs, & assure en sus le surcroît des revenus. S'il en étoit ainsi, il faudroit être pire qu'Antropophage pour se refuser à la plus grande population cultivatrice ; car les Antropophages ne devorent pas leurs propres Concitoyens : mais il en est tout autrement. En général le travail à bras d'hommes cultive, défonce & brise avec plus de soin un petit terrein, que ne le sçauroit faire le Laboureur à l'aide des bestiaux & des outils de labourage à la charrue. En conséquence, ce petit terrein passé à la bêche, comparé avec un autre terrein labouré, de pareille étendue, rapportera davantage. Mais, loin que ce surplus se trouve pour le tout, ni même pour partie en surcroît de produit net & revenu, un homme qui n'auroit pour subsistance que ce qu'il tireroit de la terre par le travail de ses bras, vivroit très-misérablement, & n'auroit pas de quoi faire subsister sa famille. De-là vient que les friches restent incultes dans les Provinces, où les hommes n'ont pas les facultés de cultiver à l'aide de la charrue & des

bestiaux. C'est là ce qui fait que les avances de l'agriculture & les richesses d'exploitation sont en bestiaux & autres agrais, & non en hommes. L'intérêt auroit appris à un gros fermier qui vient prendre à entreprise l'exploitation d'une grosse ferme, qu'il lui suffit d'amener beaucoup de manœuvres pour cultiver à bras, & non tant de chevaux. Ce genre d'avances seroit plus honorable & plus utile, attendu que l'homme est propre à tous usages. Mais l'homme a besoin non-seulement d'être mieux nourri, mais chauffé, vêtu, secouru, &c. Il n'a pas la même force que les chevaux & les bœufs pour traîner un soc. En un mot, son travail est trop dispendieux, & le Fermier, pour assûrer ses reprises & le fermage, a besoin de n'en employer que ce qu'il en faut pour diriger le travail des animaux, ou pour les travaux d'intelligence & de soin qui ne peuvent s'exécuter que de la main, par exemple, la culture des vignes & le jardinage.

Il est des cantons escarpés où les animaux ne peuvent aider à la culture, & dont les hommes tirent par adresse & par labeur des portions de subsistance de peu de frais & de vil prix. Mais ces hommes après avoir vaqué à leur culture, sont obligés, pour pourvoir à d'autres besoins, de se transplanter pendant une partie de l'année dans des pays abondans en revenus fournis par le labourage, & qui payent une rétribution à leurs services. Cette ressource leur est sur-tout nécessaire, s'ils sont partie d'un Etat dont le fisc étend ses rameaux sur toutes les portions du territoire, sans considérer si leurs productions forment des revenus ou seulement une simple subsistance. Comme quelque remede est toujours à côté du mal, ces Etats ont toujours quelques cantons où les revenus se dépensent avec plus d'abondance, & assûrent des salaires. Les Montagnards viennent chercher de l'ouvrage dans ces cantons. Ils économisent sur leurs rétributions pour en rapporter le plus qu'ils peuvent à leur domicile. Au retour, ils ont à peine de quoi payer leurs charges & les avances que quelques notables ont faites à leur famille pour subsister pendant leur absence. Au moyen de qnoi, il est clair que c'est sur leur rétribution & non sur le produit de leurs terres, que ces Montagnards vivent & payent l'impôt. Si au contraire ces montagnes forment des cantons libres, où le fisc ne demande rien, cette forme d'Etat qui n'est qu'une association franche & paisible, ne se soutient que par les arrangemens politiques de ses voisins & par sa propre modération, & le peuple de la campagne y vit heureux, en supposant qu'il est un débouché constant pour le superflu de sa population chez l'Etranger; car chez lui il ne sçauroit jamais former des Villes, & se procurer les moyens multipliés de subsistance, qui ne peuvent provenir que de l'abondance & de la circulation des revenus. Il est donc constant que, quand la culture employe trop d'hommes, & exige de trop fortes dépenses, en ce cas une plus grande reproduction s'obtient au préjudice du revenu & de la prospérité de l'Etat agricole, dont les terres peuvent supporter une culture plus économique & plus propre à donner des revenus.

Le second point, que nous avons à examiner ici, est le cas où, *faute de commerce extérieur, l'abondance fait tomber les produits en non-valeur, d'où s'ensuit promptement disette & cessation de revenus.* Si jamais on pouvoit faire l'application de la malédiction portée dans le Pseaume, *aures habent & non audient, oculos habent & non videbunt*, ce seroit à un pays où on se verroit forcé à redouter une récolte abondante, parce que les deux précédentes ont été favorables; où l'on se diroit par écho, les vins vont être jettés dans la rue, les bleds se pourrissent dans les greniers, & le peuple ne pourra plus payer (*a*); & où tout en disant cela, on mettroit en question dans des assemblées nouvelles, inventées pour relever l'agriculture, s'il faut ouvrir aux denrées du pays les débouchés étrangers; où l'on argumenteroit pour & contre sur cette question, & où l'on finiroit par le résultat d'Arlequin *date mi un mémorial.* Doctes arbitres du sort des humains, leur dirois-je, pensez-vous que si le Vigneron jette ses vins cette année, les ayant vendus à perte l'année passée, & n'en ayant pas retiré la valeur des façons la précédente, pensez-vous, dis-je, qu'il en ait beaucoup à jetter les années suivantes! Quand l'homme voudroit être dupe trois ou quatre fois de suite; & dupe de l'emploi journalier, pénible & continu de son année entiere; quand, dis-je, faute de pouvoir faire mieux, il consentiroit à demeurer cloué & crucifié à cette malheureuse condition, le pourroit-il? Il vit, il travaille sur ses chairs, sur le peu d'avances qui lui restoient, sur les emprunts qu'il a pu faire depuis trois ans. Peut-il continuer sur de tels appuis? Quand il le pourroit encore, absolument parlant, ce qui ne peut être que pour un petit nombre, en comparaison de ce qui aura déja succombé sous le poids des non-valeurs; quel est l'espoir qui peut soutenir son existence? Ce ne sçauroit être qu'une mauvaise année future, une grêle, une gelée dont il sera seul excepté comme la peau de Gedeon. Ne voilà-t-il pas une espérance bien fondée, bien consolante, un appui bien solide pour nos revenus? Et ne voyez-vous pas que ce sont les malheureuses digues dont vous avez comblé les débouchés de la denrée, qui l'ont réduite au seul débouché de votre propre consommation, à laquelle, pour la plûpart, nous ne pouvons atteindre; parce que la rétribution nous manque, au milieu de cette abondance, qui ne produit ni revenu ni rétribution, & qu'alors le plus bas prix des denrées est par contre-coup, une *cherté* inaccessible à ceux que ce bas prix réduit à la misere. Or, si-tôt que notre consommation se trouve dérangée par des déplacemens politiques, que la pauvreté des sujets, suite des mêmes causes, fait baisser forcément la valeur dans les achats, rien ne s'offre qu'à peine, tout séjourne, & le commerce forain, qui n'a nulle habitude, nulle route permise pour venir chercher nos denrées de tout tems excommuniées par nos arran-

. . . (*a*) Dominoque parabat
Exitium fœcundus ager, metuenda colonis
Fertilitas. . . . . *Claudien.*

gemens de police & de fiscalité ; ce commerce, qui rendroit la vie universelle à celles de nos productions que les autres Nations possedent ainsi que nous, & une vie privilégiée à nos vignobles, que nous possédons exclusivement ; ce commerce, dis-je, l'unique remede à nos maux, l'unique soutien de nos revenus, & par-là de vos entreprises, menacé des armes offensives de nos prohibitions, rit de notre chute inévitable & calculée, tandis que nous nous en tenons, pour toute ressource, à prier le Ciel de nous refuser sa rosée & la graisse de la terre. O profondeur ténébreuse des résultats & des ressources de l'esprit de recherche & de discussion !

Ceci nous conduit à examiner le troisiéme point, qui suppose que *des taxes sur les denrées surchargent & absorbent la valeur vénale des denrées, & augmentent les dépenses de la reproduction.* Toutes les taxes levées sur les denrées sont prises sur le commerce ; car on ne vient point chercher les denrées sur le champ du Cultivateur, ni dans la cuisine du Consommateur ; c'est sur leur passage de l'un à l'autre qu'on enleve le droit. C'est donc sur le commerce : & nous avons assez démontré que tout ce qui prend sur le commerce, prend sur les dépenses & sur les achats & les ventes, sur la valeur vénale, sur la production, & par conséquent sur les revenus. A entendre cependant les protecteurs de ces sortes de taxes, c'est pour le soulagement du peuple & du peuple producteur sur-tout, qu'il faut, disent-ils, les conserver. Comme si le peuple mercenaire avoit d'autre intérêt que l'accroissement des revenus qui peuvent seuls lui procurer accroissement de salaire ! Comme si le peuple producteur avoit d'autre intérêt que la plus forte dépense & consommation, qui procure à ses denrées une valeur vénale plus forte & plus assurée, & un profit plus certain de son travail ! Si, d'après ces principes simples, vous proposez la suppression des taxes redoublées & ruineuses établies sur les vins ; & comment, vous répond-t-on aussi-tôt, remplacerez-vous ce que le Clergé & la Noblesse payent sur cette partie ? Il résulte de cette confiance fiscale, que ces protecteurs du peuple bien ou mal intentionnés (car il en est d'uns & d'autres) s'applaudissent d'une surprise qu'ils ont fait aux privilégiés selon les loix & les usages constitutifs : que bien instruits que ceux-ci n'auroient pas souffert patiemment qu'on donnât atteinte à l'immunité de leurs terres, pour établir dessus un impôt direct, on a trouvé moyen de les faire contribuer par leur propre consommation : que personne n'étant directement & personnellement en droit de s'opposer à cette loi commune, on a, dit-on, trouvé par ce détour le moyen de rétablir la balance juste & naturelle, & de faire contribuer le riche quelconque en raison de sa consommation : qu'aujourd'hui en supprimant ces parties, il faudroit recommencer à les rétablir pour étendre la contribution sur ceux qui jouissent de revenus exempts d'impôt. J'admire les ressorts d'une aussi noble & sublime politique. J'ai d'autant plus de foi aux embarras & difficultés de l'administration, que je n'ai

jamais gouverné les humains, & à Dieu ne plaise, que je fusse destiné à le faire à la suite d'une longue habitude de régime insidieux, dont la base fut la séparation des intérêts du Prince d'avec ceux de son peuple, dont l'effet immanquable doit être une méfiance constante de la part du peuple, sur tout ce qui lui vient du gouvernement. Mais en rétablissant les causes, ne pourroit-on pas espérer de rétablir les effets ? Il est certain que l'intérêt du Prince est de ramener toute l'autorité à son gouvernement, & par conséquent de réprimer l'ambition exclusive des Magnats. Mais pourquoi cet intérêt ? C'est que c'est l'intérêt de son peuple. L'ambition des Magnats une fois prédominante, ne tendroit pas à le réunir & le maintenir, mais au contraire à le diviser & l'envahir; ne tendroit point à lui procurer l'aisance, mais au contraire à le dépouiller & l'appauvrir. L'intérêt de l'autorité souveraine n'est donc en ceci, comme dans tout le reste, autre chose que l'intérêt du peuple, que l'intérêt public. Si le privilege choque l'intérêt public, il est juste de l'attaquer, mais par des voies légales & patentes; puisqu'une opération dictée par la loi naturelle, sera certainement appuyée de l'accession & du concours universel. Si au contraire le privilege n'est que de pure notabilité, & ne détruit rien quant à l'essence des choses, l'attaquer est une invasion domestique, une guerre civile. Mais dans les deux cas un moyen insidieux, détourné & souterrein, est indigne d'un gouvernement légitime & sage, il est ruineux pour l'aggresseur, non-seulement comme deshonorant, mais comme allant contre son propre objet, & faisant un effet contraire à celui qu'il s'en étoit promis, ainsi qu'il en arrive de toutes les fausses marches qui aboutissent toujours à s'égarer. Examinons tous ces objets en les résumant en deux points : voyons d'abord si les privileges sont dignes de l'animadversion du Souverain comme contraires au bien public; ensuite si le moyen ci-dessus dont on s'est servi pour le rendre vain, est du genre convenable à un gouvernement légitime, sage & éclairé sur le bien public. Nous trouverons peut-être dans cet examen les raisons de l'opposition opiniâtre dont se plaignent nos modernes restaurateurs, & non-seulement la justification, mais encore l'utilité de cette opposition.

Ce que c'est que le privilege des biens non contribuables.

Les privileges du Clergé & de la Noblesse sont, ou personnels, ou territoriaux. S'ils sont personnels, ils n'entrent point dans la classe de nos inductions ; car il résulte de tout ce que nous avons dit jusqu'ici de toute l'explication du tableau économique, de la notice des principes simples, & de la nature absolue des choses, que l'impôt n'étant qu'une partie du revenu, ne peut provenir que d'où proviennent les revenus. Or comme l'homme n'est point la sève qui produit les revenus, tout impôt personnel ne peut être considéré que comme une taxe passagere dans des cas pressans & hors de regle, ou comme un désordre d'*interim* reçu dans une Société malgré ses inconvéniens notables, en attendant qu'on ait eu le loisir de donner à une partie aussi essen-

tielle que l'est le revenu public, une forme constitutive, réguliere & assûrée. Dans la nature des choses donc, qui est la base sur laquelle toute institution doit être posée pour être durable, tout privilege d'exemption d'impôt ne peut être que territorial. Si ce privilege signifie le droit de participer aux avantages de la Société, sans contribuer à ses charges, sans contredit il le faut détruire; car c'est un être contre nature que celui qui reçoit sans rien donner: mais je doute qu'il y ait jamais eu de privilege authentique & reçu qui soit fondé sur cette base-là.

Les revenus attribués à l'entretien du culte extérieur, ont toujours été regardés dans toute Société comme une charge publique nécessaire: c'est donc un impôt sur le public. Or tirer l'impôt sur l'impôt, est une opération qui se fait au moyen des routes détournées, que le fisc, séparé de l'intérêt du Prince & de celui du peuple, a trouvé moyen de s'ouvrir, ainsi que nous le démontrerons dans la suite; mais c'est une supercherie & un désordre qui tend à tout jetter dans le mécompte, dans le double emploi, & à tout détruire. Que cette portion attribuée au culte, soit en revenus ou en fonds, quoique le premier de ces deux points soit plus analogue à la nature de la chose & à son objet, cette alternative peut néanmoins être considérée de même œil. Quand Joseph rendit aux Egyptiens la propriété de leurs terres, de leurs bestiaux, &c. au moyen d'une redevance du quint sur le revenu de leurs terres, il en exempta les terres sacerdotales. Joseph inspiré par le Dieu vivant qu'il adoroit seul, ne regardoit certainement pas comme sacrées les terres vouées au culte d'Iris & de Serapis; mais il sentit, en grand & digne Ministre, qu'en même tems qu'il ne pouvoit rien sur la religion du pays, dont il réprouvoit sans doute l'aveuglement & l'absurdité, sa conservation & son culte saint par essence, & abominable par erreur, étoit un lien nécessaire & principal de la Société; que cela posé, si l'on enlevoit un quint aux terres destinées à l'entretien de ce culte, il faudroit le remplacer par ailleurs; car *donner & retenir ne vaut*. Il comprit que cet entretien étoit de sa nature à la charge de l'autorité, puisque l'autorité n'a d'autre objet ou d'autre emploi que de vaquer au bon ordre public; que ce privilege étoit donc au profit du Prince, & qu'au fond il ne résultoit de cette exemption qu'un plus grand respect méchanique du peuple, toujours frappé par les objets extérieurs, pour les Ministres de la religion, agens du Prince en cette partie.

Si l'on veut ensuite revenir sur nous-mêmes & considérer quel est l'état de cette partie parmi nous, on trouvera que la portion principale attribuée au Clergé, consiste en dixmes, c'est-à-dire, en revenus sur le produit total des terres; & qu'en conséquence, c'est un tribut qui est fourni par le peuple pour le service public, & qui étant affermé, est assujeti à l'impôt dont on charge le fermier. A l'égard des des terres que le Clergé possede, à la réserve de quelques petits terreins attribués

attribués au service plus particulier des Eglises, elles n'ont jamais été regardées comme terres sacerdotales ; & leur franchise, qui n'est nullement de fait, est réduite à un ordre particulier d'impositions distinguées, par lequel dans le fond on les fait autant contribuer que les autres. Il est vrai que c'est en partie par voie d'emprunts, dont les intérêts seuls joints aux taxes dont on a chargé leurs fermiers, enlevent une grande portion de leurs revenus ; de maniere que ces terres prétendues franches, sont les plus engagées de toutes par le fond & par les fruits. Leur franchise n'est donc qu'une charge plus forte quant au fond & quant à la forme ; elle ne consiste qu'en ce que la levée des deniers qui se perçoivent sur leurs revenus, est confiée au Corps même de ceux qui en ont l'usufruit & la régie.

Le privilege de la Noblesse regardé comme personnel, est un abus ; comme territorial, il dérive du dévouement au Public de ces mêmes terres tenues pour franches aujourd'hui. La Noblesse avoit & la Jurisdiction & les droits utiles sur les terres accordées au service militaire. Le possesseur devoit, à ce titre, son service en guerre à son Suserain & par lui à l'Etat. Au moyen de ce devoir, qui étoit une charge, sa terre propre étoit franche de toute autre redevance. Quand, par un autre arrangement, on fit consentir les communes à se racheter du passage & de l'entretien des gens de guerre par des tailles, qui mettroient le Souverain en état de soudoyer les troupes pour la défense, la Noblesse ne voulut point de ce soulagement, & se chargea de continuer, & continua en effet de consommer les revenus de ses terres au service de la patrie. Les terres nobles, selon l'ancien usage, furent donc exceptées alors du recensement des terres qu'on voulut estimer pour asseoir l'imposition dessus avec quelque regle. De-là le privilege de ces terres, auquel la Nation tient comme au renseignement & à la trace presque unique de son ancienne constitution, & elle y tiendra avec raison, jusqu'à ce qu'on lui en présente & lui en fasse agréer par les voies de droit une meilleure.

Ce privilege, s'il s'étendoit sur une forte quantité & qualité de terrein, seroit vraiment abusif, en supposant qu'il n'obligeât pas ceux qui en jouiroient, à des dépenses pour le service du Public, au moins équivalentes à sa valeur, si la constitution étoit solidement établie quant au régime fiscal, & de maniere que l'impôt fût directement levé tout entier sur le revenu des terres ; mais la maniere dont on s'y prend pour en éluder l'effet par le moyen des droits sur les denrées, fait précisément l'effet contraire à son objet. En effet l'objet prétendu est de soulager le peuple. Pour y parvenir, il faudroit prendre sur ce qui l'intéresse le moins, & vous prenez précisément sur ce qui le touche le plus ; car un homme, qu'il ait un million de revenu ou qu'il n'ait rien, a néanmoins à-peu-près les mêmes besoins physiques que son voisin. Ce Cordonnier qui n'a que ses bras, qui entre sa famille & ses garçons a quinze bouches à nourrir, doit consommer tout autant

de boiſſon que ſon voiſin qui a un grand revenu, & plus même, car ils travaillent, & le voiſin & ſes valets ne font rien. Or voyez la proportion entre ces deux hommes pour les droits que vous prenez ſur les boiſſons & ſur les autres denrées. Quand donc vous me donnez, pour raiſon conſervatoire des droits ſur les denrées, que c'eſt pour grever les Notables, il faut ſéparer de votre intention la ſeule raiſon qui la puiſſe juſtifier, qui eſt celle de ſoulager le peuple de tout ce dont vous ſurchargez les autres. La raiſon eſt mauvaiſe; en épuiſant les riches, vous affamez les pauvres que les riches ſeuls font vivre : Mais elle eſt ſpécieuſe, & c'eſt ce ſpécieux même que vous abandonnez en ceci. Vous montrez à découvert que c'eſt en vain qu'on eſpereroit de combler le gouffre de Carybde, qu'il a ſon reflux pour engloutir les petits bateaux, ſon tournant pour amener à lui les grands navires, & toujours la même voracité. Vous montrez, dis-je, cet écueil à découvert, & vous ne voulez pas qu'on réſiſte même au bon vent qui paroît venir de-là, qu'on ſe bouche les oreilles contre les propoſitions les plus apparentes en utilités? Commencez par traiter avec les peuples comme avec des hommes, par avouer les principes, par les établir, par proſcrire à jamais tout ce que les tems de barbarie, ceux de licence, ceux enfin de déception, ont introduit dans le régime économique, de contraire aux principes, au droit, & à la nature des choſes; les propriétaires des biens contribuables & le peuple s'empreſſeront eux-mêmes à vous demander l'abolition de ces impôts deſtructifs, inſidieuſement établis pour leur ſoulagement, dans la fauſſe idée d'augmenter les revenus du fiſc aux dépens des privilégiés; & ils ſe chargeront d'aſſurer ſans déprédation la durée & la totalité de ces revenus, & d'en procurer l'accroiſſement par l'augmentation des produits de leurs biens. Vous trouverez alors de la facilité pour les remplacemens néceſſaires. Tous les hommes ci-devant ſaiſis à la fois de l'épidémie, réſultante des temps qui vous ont précédés, ſont corrompus en ce qu'ils regardent comme leur intérêt particulier, j'en conviens; mais tous ſont ſoumis à la lumiere & à la droiture naturelle en tout ce qui leur eſt le moins préjudiciable; vous les vaincrez les uns par les autres. Tous vous aideront à ſurmonter les premiers abus, & quand enſuite le tour particulier de chacun d'eux viendra, ils ſe feront juſtice. Ainſi un ſeul homme armé de la vérité peut ramener un monde entier qui ſe refuſoit à la connoître; & s'il eſt dit qu'il faille échouer néceſſairement ſur la mer dangéreuſe de l'adminiſtration, c'eſt ainſi qu'il eſt beau d'échouer, c'eſt dans une telle entrepriſe qu'il eſt permis de ſuccomber. Mais perſévérer, mais languir dans une fauſſe route, ſans autre eſpoir que de pouſſer le tems avec l'épaule, ſans autre étude que celle de pallier le mal, & ſe juſtifier par la prétendue répugnance des hommes à ſouffrir qu'on faſſe leur propre bien; c'eſt en impoſer aux ſimples, à ſes flateurs & à ſoi-même; c'eſt abandonner le timon, & prouver que l'équipage a raiſon de tenir fortement à la cape, & de refuſer d'obéir à la manœuvre.

Nous venons de déduire les principales questions qui importent à la reproduction des dépenses. On en trouve l'effet au bas du tableau. On y voit que dans l'ordre qui y est suivi dans les dépenses, *le revenu de l'année courante se retrouve égal au revenu de l'année précédente ;* ce qui prouve que cet ordre économique est essentiel à la reproduction constante & perpétuelle des richesses d'une Nation agricole ; & que cet ordre même du tableau n'est point arbitraire, qu'il est assujetti à cette condition fixe de la reproduction successive & continuelle des mêmes richesses. On y voit que les 2000 livres de revenus circulans représentent 6000 liv. à la derniere ligne par le double reflet de la somme des revenus sur les classes productives & stériles. C'est là seulement qu'on pourra trouver avec certitude la masse du numéraire circulant dans un Etat. La quotité de la reproduction établit la quotité de cette somme. Tout le reste est aussi peu important qu'impossible à connoître. Que des millions en barre & lingots résident dans ma cave ou dans celle de mon voisin, & de voisin en voisin dans les caves de l'Hôtel de Ville d'Amsterdam ou de Hambourg, cela est parfaitement égal pour l'Etat & pour tout le monde. Il ne sortira d'aucune de ces caves, pas plus de la mienne que de celle des autres, que quand le besoin des choses usuelles l'appellera. Il est donc uniquement question d'avoir de ces choses usuelles, qu'elles ayent par le moyen du commerce libre, une valeur vénale, & le commerce ne peut être excité que par les dépenses. Les dépenses & les consommations sont l'ame de la reproduction des revenus, & c'est la quotité des revenus qui fixe celle du numéraire circulant dans un Etat, qui est le seul numéraire réel.

Ces vérités se trouveront encore sous nos mains dans les divers développemens qui font la matiere des six chapitres suivans. Nous avons établi tous les principes dans les six premiers : nous allons maintenant en faire l'application aux différentes parties qui entrent dans la composition de l'édifice économique de la société. Commençons cette tâche en considérant les rapports des dépenses entr'elles. Ce Chapitre sera la contre-preuve arithmétique de la certitude des principes que nous avons exposés & expliqués. Tout y sera compté, mesuré, vérifié. Les dépenses, leur emploi, leur distribution, leurs effets, leur régénération y sont comptables réciproquement, les unes relativement aux autres, de l'ordre, de la sûreté, & du succès de la bonne administration économique. Terminons celui-ci en mettant encore sous les yeux du lecteur le précis figuré des résultats de la distribution représentée dans le Tableau, tel que nous l'avons placé à la fin du Chapitre de la distribution. On ne sçauroit trop accoutumer l'œil studieux à se familiariser avec ces diverses effigies des principes alimentaires.

PRÉCIS DES RÉSULTATS

DE LA DISTRIBUTION REPRÉSENTÉE DANS LE TABLEAU

	AVANCES de la classe productive.	REVENU.	AVANCES de la classe stérile.	
	2000	2000	1000	
Moitié de la dépense du revenu.	1000 qui reprod. net.	1000	 1000	Moitié de la dépense du revenu.
Total des reversemens de la classe stérile à la classe productive.	1000 qui reprod. net.	1000	1000	Total des reversemens de la classe productive à la classe stérile.
	TOTAL... 2000	TOTAL...2000	TOTAL...2000	

LA reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive,

SÇAVOIR;

Les avances de la classe productive	2000
La portion du revenu qui passe immédiatement à la classe productive . . .	1000
Total des reversemens de la classe stérile à la classe productive	1000
Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive	1000
TOTAL. . .	5000

Ainsi la reproduction totale est 5000, dont le Cultivateur retire pour ses avances & les intérêts de ses avances primitives & annuelles	3000
Reste pour le revenu	2000
TOTAL. . .	5000

MASSE TOTALE des richesses comprises dans le Tableau.

La reproduction totale	5000
L'argent du revenu	2000
Les avances de la classe stérile, toujours conservées par les Agens de cette classe	1000
TOTAL. . .	8000

OBSERVATIONS.

Le revenu de l'année courante se retrouve égal au revenu de l'année précédente; condition essentielle à l'ordre économique représenté dans ce Tableau.

Le produit net qui renaît annuellement des dépenses de la classe productive est ici égal aux avances de cette même classe. C'est ce qu'on appelle alors rendre *cent pour cent*.

La somme des avances de la classe stérile est égale au quart du total des deux sommes des avances de la classe productive & du produit net ou revenu, prises ensemble, & doit se retrouver égale à la moitié de la recette de la classe stérile.

Le total des reversemens de la classe productive à la classe stérile, est égal à la moitié des avances de la classe productive.

Le total des reversemens de la classe stérile à la classe productive, est égal à la moitié de la recette de la classe stérile.

La classe stérile reçoit 2000 liv. dont 1000 restent pour remplacer ses avances, & 1000 sont employées pour la subsistance des ses agens.

Les Agens de la classe stérile sont environ moitié moins en nombre que ceux de la classe productive, dont la dépense est 2000 liv.

La classe productive dépense toutes ses avances de 2000 liv. lesquelles lui sont restituées en entier par la reproduction, & de plus 1000 liv. pour ses intérêts, & elle paye 2000 liv. de revenu qui se partage au propriétaire, au Souverain & à la dixme : ce qui fait ensemble l'emploi des 5000 liv. de la reproduction totale annuelle.

La dépense annuelle est de 6000 liv. la reproduction totale n'est que de 5000 liv. ainsi la dépense surpasse la reproduction, parce qu'une partie des dépenses qui se portent à la classe stérile, n'est pas en achats de production annuelle. Car

1°. Les matieres premieres des ouvrages que l'on paye à la classe stérile, ne sont que des rachats des mêmes productions que la classe productive lui a vendues.

2°. Les dépenses de rétribution pour la main d'œuvre payée à la classe stérile, ne sont pas des achats de production ; c'est un payement de salaire pour le travail des agens de cette classe.

3°. C'est pourquoi les dépenses annuelles surpassent la totalité de la reproduction annuelle ; mais cet excédent de dépenses n'est au fond qu'un double emploi successif de l'argent qui circule dans la nation.

Ces observations seront communes à tous les Tableaux dont l'ordre sera assujetti à la reproduction permanente du même revenu, dans tous les autres cas où les avances de la classe productive rendent plus ou moins que cent pour 100 de produit net ou de revenu.



CHAPITRE VII.

Les Rapports des Dépenses entre elles.

§ I. *Idée sommaire de ce Chapitre.*

NOUS avons considéré la nature & l'essence des dépenses, nous avons analysé leurs effets; examinons maintenant leurs rapports avec les produits, & avec toutes les parties économiques & mobiliaires qui composent la charpente & le massif de l'édifice de la société. Les six premieres parties ont établi l'essence des choses & leur jeu naturel; c'est leur jeu de rapports que les six derniers vont développer. Commençons par les rapports des dépenses entre elles considérées en détail, relativement à leurs différens genres, à leur emploi, à leurs quantités, à leurs proportions avec les différens genres de reproductions, avec le revenu des propriétaires, avec la rétribution des Agens de la classe productive & de la classe stérile, &c. toutes parties correspondantes & compatibles les unes avec les autres, de leur emploi & de leurs propriétés réciproques dans la constitution économique. C'est un objet profond, & nous n'arriverons que par les routes de la simplicité, en suivant l'ordre physique, l'ordre réciproque des causes & des effets, abstraction faite de toute marche irréguliere d'administrations politiques, parce que nous ne tendons qu'au but de la plus simple vérité, par l'exposition élémentaire de toutes les piéces de rapport qui entrent dans la construction de la machine économique. Il a fallu d'abord prendre connoissance de tout le jeu de cette machine régénératrice. Il s'agit ici de la disséquer, & d'en découvrir l'organisation par la démonstration anatomique de toutes ses parties & par le développement de leurs entrelacemens, de leur connexion, & du concours de leur action mutuelle.

Tout n'agit dans la nature que par les rapports. On a dit que les élémens se combattent, ils se maintiennent au contraire, ils s'entretiennent réciproquement. La tendance de chaque principe vers la prédomination est ce qui fournit à son contraire les forces de la résistance & de la réaction vivifiante. Le condensement & l'action sont les effets du combat & de l'opposition, & la renaissance & la durée des ouvrages de la nature résultent du condensement & de l'action de ses grands effets. L'ordre & la marche de cette machine admirable sont fixés décisivement par son auteur. La grande regle établie pour le tout s'étend sur les subdivisions, & gouverne les différentes parties.

§. II. *Notions préliminaires.*

Les dépenfes fe fubdivifent en différentes parties, qui toutes tendent à attirer de leur côté la plus forte portion, ou la totalité des revenus. Toute la fcience économique confifte à diriger leur marche vers la plus grande reproduction poffible par la connoiffance des réfultats phyfiques qui affurent à l'action de la fociété la renaiffance & la durée des dépenfes. Pour pouvoir parvenir à cet objet fimple, mais délicat & indifpenfable, il eft donc néceffaire de démêler la nature des dépenfes; & fur-tout leurs rapports entre elles.

Ces rapports fons taxés & pour ainfi dire expofés aux yeux dans le tableau économique, de maniere qu'on y apperçoit fi exactement leur liaifon effentielle & réciproque, qu'on ne peut fuppofer aucun changement dans la quantité ou dans l'ordre de la diftribution d'aucune de ces dépenfes, fans reconnoître démonftrativement tous les effets que ce changement doit produire dans le fyftême général de l'ordre économique. En effet le réfultat de ce changement fe trouvera tout-à-coup décidé par la certitude du calcul au bas du tableau, dans le total de la reproduction annuelle évaluée par le prix qui a cours entre les Nations commerçantes, qu'on trouvera augmenté ou diminué, felon que le chagement furvenu fera profitable ou nuifible. Changez un chiffre de cet ordre proportionnel, ou de la valeur vénale en argent, l'influence de ce changement s'étendra fur toutes les parties du tableau, & exigera une nouvelle fupputation générale qui conduira de toutes parts à d'autres réfultats. Rapport des dépenfes & des produits expofés dans le tableau.

On voit dans le tableau que les dépenfes productives font l'origine des richeffes. On y fuppofe 2000 livres d'avances ou dépenfes annuelles productives, & que toutes les conditions pofées pour les fuccès de la culture du territoire fubfiftant, ces dépenfes reproduifent cent pour cent de revenu, & la reftitution de ces mêmes dépenfes & celles des avances de la claffe ftérile, dont la dépenfe annuelle à la claffe productive fait naître les intérêts du capital des avances primitives du Cultivateur. On voit à la tête du Tableau les richeffes préexiftantes, dont la dépenfe fait renaître annuellement les mêmes richeffes, fçavoir, 2000 livres d'avances à la claffe productive qui ont produit 2000 liv. de revenu, & qui ont rendu 1000 livres d'avances à la claffe ftérile; & par la dépenfe de ces 5000 livres qui reviennent en totalité à la claffe productive, renaiffent 5000 livres par l'emploi productif des avances mêmes de cette claffe.

C'eft donc de la confervation ou de la croiffance des avances qui font renaître annuellement les richeffes, que dépend la profpérité des Nations agricoles. Car fi ces avances ne font pas fuffifantes pour reproduire avec cette furabondance qui donne le plus grand revenu poffible, la Nation perd fur le produit qu'elle pourroit retirer de fon

territoire. Mais, si elles sont si foibles qu'elles ne puissent que se reproduire elles-mêmes, alors le revenu manquera, les avances de la classe stérile s'anéantiront, toute la production sera bornée rigoureusement à la subsistance du Cultivateur & de ses ouvriers. Ce sera aussi à cet ordre d'hommes réduits au simple aliment nécessaire pour exister, que se bornera la Nation, qui dès-lors ne pourroit plus se soutenir qu'autant qu'elle seroit isolée de maniere à ne pouvoir être exposée aux entreprises des autres Nations. Quelque foible, dure & bornée par les Loix, que fût la subsistance que les Ilotes fournissoient aux Spartiates, il est certain que si les terres de Sparte n'eussent rapporté que ce qu'il falloit pour nourrir leurs Cultivateurs, les Spartiates auroient péri ou été forcés de chasser leurs esclaves, & de cultiver eux-mêmes leurs terres; au moyen de quoi ils seroient eux-mêmes devenus Ilotes, abandonnant les exercices gymnastiques, les tables communes & la défense de la patrie.

La conservation des richesses d'exploitation de la culture, intéresse autant le gouvernement & les propriétaires des biens-fonds, que les exploitans mêmes à qui ces richesses appartiennent.

Les propriétaires & les gouvernemens, souvent trop peu clair-voyans, n'envisagent dans le dépérissement de l'agriculture, que le dépérissement même des facultés du Cultivateur, & ils l'envisagent avec indifférence, sans considérer que ce sont eux qui seront les premiers ruinés; car ou tout sera anéanti, ou le dernier épi sera au moins pour le Cultivateur. Ce n'est donc point l'état du Cultivateur, qu'on envisage d'un œil si tranquille, qui doit fixer l'attention de la Nation. L'état du Cultivateur sera assûré lorsque la Nation s'attachera avec connoissance à assurer le sien. Le Cultivateur borné à lui-même, n'auroit besoin que de simples productions pour vivre. Mais la Nation a besoin que la terre produise le plus qu'il est possible, & que les productions deviennent des richesses par la plus grande valeur vénale possible; car c'est de cette valeur que résultent son revenu & ses richesses. En effet, si la valeur vénale ne soutient pas le prix des productions au-dessus de celui des dépenses de la culture, il n'y aura ni revenu ni richesses, quelque abondantes que soient les productions; & tous les hommes seroient forcés de travailler à la terre, si ses productions ne leur procuroient que l'aliment, à l'exclusion de tout échange & de toute valeur de compensation pour d'autres jouissances: car aucun n'étendroit son travail jusqu'à la production d'un superflu qui lui seroit inutile. Tous les hommes seroient égaux & indépendans les uns des autres. La force même, la force physique ne domineroit pas. Car les résultats de l'intérêt commun n'auroit alors d'autre objet de sûreté que celui de la réprimer. Elle n'auroit aucun moyen d'association pour s'assûrer la supériorité; car là où les productions & les services ne seroient pas payés, là, dis-je, où il n'y auroit pas de prix de compensation, il n'y auroit ni commerce, ni engagement, ni maîtres, ni valets, ni force militaire, ni gouvernement civil. Un tel état de société ne seroit qu'un état passager aussi-tôt envahi par ses voisins, ou un pays de sauvages, ou de pâtres, abandonné à la dispersion de ses habitans.

Une

Une Nation agricole doit donc s'attacher à soutenir, au plus haut prix possible, la valeur vénale de ses productions, attendu que la cherté en fait naître le plus qu'il est possible, & que de-là résulte la plus grande opulence possible; car le revendeur (ce qui comprend toute une Nation) ne peut jamais en ce cas souffrir lui-même de la cherté de ses productions. C'est-là cependant, c'est cette crainte qui cause l'inquiétude des esprits bornés & la décadence des Nations agricoles, qui ignorent des vérités si essentielles & si faciles à démontrer, qui se perdent dans des raisonnemens fallacieux sur la vraie source des richesses, & qui font diminuer à leur dam & ruine la valeur de leurs propres productions. C'est cette crainte si absurde chez une Nation dont le territoire est fertile en bled, tandis que celles qui n'ont point de territoire, ne prennent aucune précaution relative à cette crainte; c'est elle, dis-je, qui établit les réglemens contre la cherté de cette prétendue denrée, tandis qu'en favorisant le haut prix, elle pourroit par la facilité de son commerce & l'étendue de son territoire, parvenir au plus haut degré de puissance & de prospérité.

La valeur vénale constitue les richesses.

Ce ne sont donc pas simplement les productions du territoire d'un Royaume qui forment les revenus de la Nation, il faut encore que ces productions aient une valeur vénale qui excede le prix des frais de l'exploitation de la culture. Il n'y a que cet excédent qui puisse fournir le revenu ou le produit net. Ainsi plus cet excédent surpassera les frais, plus la Nation aura de revenu. Les revenus & l'impôt se tirent en argent. Donc toutes les dépenses & tous produits doivent être évalués en argent. Donc la valeur vénale en argent est la base de toute estimation & de toute supputation dans l'économie politique, & de tous rapports de richesses entre les Nations. Donc les opérations du gouvernement ne peuvent préjudicier à la valeur vénale en argent, qu'au dépérissement du Souverain & des propriétaires, & qu'à la subversion de l'ordre économique de la Nation, & de l'ordre de ses richesses relatives à celles des autres Nations. Si vous faites abstraction de cette valeur en argent, convenue dans tous les pays, vous n'avez plus de mesure pour évaluer vos richesses, ni celles des autres Etats, & le mot de richesses n'a plus de signification déterminée. Il faut donc pour évaluer les richesses annuelles d'une Nation, & pour connoître leurs rapports entre elles & avec celles des autres Nations dans le commerce & dans la puissance; il faut, dis-je, examiner tout ensemble, 1°. la quantité des productions, 2°. leur prix en argent. Ces deux conditions sont relatives à trois autres, 1°. à la qualite des biens-fonds, 2°. à l'état de la culture; 3°. à l'état du commerce des productions.

La valeur vénale en argent, est la mesure commune des richesses adoptée par les Nations.

De ces trois dernieres conditions, les deux premieres décident de la quantité des productions, & la troisiéme de leur prix en argent. On ne peut donc déterminer le revenu effectif d'une Nation agricole, que par la connoissance exacte de ces cinq conditions, & l'administra-

tion de l'économie politique ne peut conserver ou augmenter ce revenu, qu'à la faveur de ces mêmes conditions, parce qu'elles ont une liaison & des rapports essentiels avec le revenu, & avec toutes les richesses annuelles de la Nation.

Conditions essentielles à la propriété des Nations agricoles.

Mais aussi ces cinq conditions ont elles-mêmes des liaisons & des rapports essentiels avec d'autres conditions. L'examen de cette annelure de rapports entraîne nécessairement, dans une analyse des richesses d'exploitation, des produits, des revenus, des hommes, des rétributions fournies par les dépenses, l'emploi des revenus & le jeu économique de tous ces ressorts. Cette opération va être calculée d'après l'état d'étendue & de prospérité présenté dans le tableau. Cet état de prospérité n'est point imaginaire, il existe dans les Empires bien administrés. En 1698 on s'occupa efficacement en Angleterre du rétablissement de l'agriculture, par la liberté du commerce extérieur des grains, & par l'abolition de l'imposition personnelle & arbitraire. Le cadastre des terres dont le continent est 50,000,000 d'acres pour le seul Royaume d'Angleterre, chargeoit le revenu net de 2 sols pour livre d'impôt en tems de paix. Cette taxe qui fournit au fisc 19,000,000 liv. se trouve aujourd'hui réduit, par les progrès de la culture, à environ sept deniers pour livre du revenu net des propriétaires. Ainsi ce revenu, qui n'étoit en 1678 que de 190,000,000 liv. est actuellement d'environ 800 millions, abstraction faite des autres impositions. L'acre de terre est les $\frac{9}{10}$ de l'arpent royal de France. Ainsi les 50,000,000 acres font 45,000,000 d'arpens, ce qui forme à peu-près le tiers du territoire du Royaume de France. Si par un nouveau cadastre, les terres étoient chargées, comme dans l'institution, du dixiéme du revenu actuel, elles raporteroient au fisc environ 80 millions, & le doublement, en tems de guerre, fourniroit 160 millions, indépendamment des revenus des Royaumes d'Ecosse & d'Irlande, & des Colonies, & des profits du métier de commerce de trafic. L'état de prospérité que nous supposons, se trouve donc encore beaucoup au-dessous de la réalité de celui de la Nation dont on vient de parler, & que nous exposerons plus en détail ci-après. Mais si à ce degré de prospérité en France, on supposoit, sans aucun autre impôt, les deux septiémes du produit net des terres contribuables pour le revenu Royal, combien la puissance du Souverain ne surpasseroit-elle pas celle des autres Potentats de l'Europe ? Il est donc démontré par un fait très-voisin de nous, que nous n'exagérons en rien dans l'état de revenu présenté & calculé dans le Tableau. Mais d'autres exemples des richesses & de l'état de la population en France même, en différens tems rappellés dans la suite de cet ouvrage, feront encore plus décisifs. Il n'y a donc rien d'imaginaire dans le fond de ces évalutions.

La bonne culture suppose donc des avances suffisantes pour l'exploitation, un profit assuré pour l'exploitant, & d'ailleurs diverses dépenses pour l'amélioration des qualités défectueuses des terres, dé-

penses, qui pour la plûpart doivent être faites par le propriétaire. Mais le succès de ces dépenses exige des connoissances que n'ont pas les Cultivateurs, ni les propriétaires qui ne sont pas livrés à des recherches, à des essais, à des expériences suffisantes, pour assûrer la réussite, des diverses dépenses qu'exigent les différentes qualités des terres. Ce sont ces connoissances & celles de la science économique, qui doivent occuper les académies d'agriculture, que la sagesse du gouvernement vient d'établir dans les Provinces du Royaume; car elles peuvent se dispenser d'étendre leurs études sur le technique de la culture même des terres. Les Cultivateurs n'ont pas oublié leur métier dans les pays où une riche agriculture est soutenue par toutes les conditions qui peuvent en assûrer la prospérité, & où la culture rapporte au moins cent pour cent de produit net. Il faut penser à parvenir dans toutes les Provinces du Royaume à ce point par les moyens connus aux maîtres de l'art, avant que d'en chercher d'extraordinaires & contraires à une pratique si avantageuse & si assûrée.

§. III. *Du Commerce considéré relativement à ses dépenses, & relativement aux revenus des biens-fonds.*

Le Commerce, nous en avons parlé, & nous en parlerons souvent; car ici tout est commerce, revenus & dépenses, & les objets généraux se présentent sans cesse dans les détails sous différentes faces; le Commerce, dis-je, doit être examiné relativement à ses dépenses ou à ses frais, & relativement au revenu. On doit démêler relativement à ses dépenses celles qui se font aux dépens des biens-fonds, en soustraction d'une partie du produit net, & celles qui se payent par le revenu ou produit net qui revient aux propriétaires. Ces deux cas sont à envisager, 1°. pour rechercher les moyens de diminuer les frais de ce commerce, en augmentant la consommation dans les Provinces, où la vente de la premiere main des productions du crû rend peu de revenu, ou bien en procurant des débouchés faciles; par la repartition des canaux qui diminuent les frais de transport; 2°. pour discerner les Consommateurs, dont la dépense, dans le commerce intérieur des denrées, porte sur les bons fonds en diminution du revenu, & ceux dont la dépense est payée par le revenu effectif des propriétaires, qui circule annuellement & successivement dans la Nation. C'est pourquoi il y a des Marchands qui ne fondent leurs espérances pour le succès de leur commerce, que sur la circulation de l'argent, & d'autres plus clair-voyans ne dirigent leurs vues, dans leurs entreprises, que sur la consommation & sur l'abondance, ou la disette actuelle des denrées.

Une production se vend à différens prix en différens lieux d'un Royaume ou d'une Province. Quelle est donc alors la véritable valeur de cette production dans le Royaume? Une corde de bois apportée à

Soustraction d'une partie de revenus absorbée par les dépenses

Du commerce rural, à rapporter à la masse du produit des biens-fonds

Paris de loin ou de près, se vend également 40 liv. Si elle ne coûte que 3 liv. de frais de transport, & 3 liv. de frais d'exploitation, le propriétaire peut la vendre sur pied 34 liv. mais si elle coûte 34 liv. de frais de transport & 3 livres de frais d'exploitation, le propriétaire ne peut la vendre sur pied tout au plus que 3 liv. Cependant la corde de bois n'est pas d'un moindre prix dans le dernier cas que dans le premier, puisque par sa valeur à Paris, elle fournit à la dépense de 34 livres de frais de transport, & à celle de 3 livres de frais d'exploitation, & au payement de 3 livres que le propriétaire en retire, ce qui fait en total 40 livres. La valeur de la dépense du transport est aussi réelle que celle du prix payé au propriétaire, puisqu'elle satisfait à la rétribution du Voiturier & à la dépense de la nourriture de ses chevaux. Mais je ne dois pas confondre avec le revenu du propriétaire cette valeur de 34 livres, qui n'est pas prise sur les 3 livres de produit net. C'est, si l'on veut, 34 livres de retranchées du revenu du propriétaire, mais non pas une dépense payée pour les 3 livres de son revenu effectif. Ce genre de dépense ne doit donc pas entrer dans le compte des dépenses des revenus effectifs des propriétaires. Elle ne fait pas non plus partie de leur revenu, puisqu'elle en est soustraite par le Marchand pour la restitution de ses frais. On ne peut pas non plus la faire entrer dans le compte des dépenses du revenu de celui qui achete à Paris cette corde de bois, puisqu'il ne l'a pas achetée plus chere que si elle n'avoit coûté que 3 livres de frais de transport. Il payeroit même le bois plus cher à Paris, s'il n'en venoit pas de loin. C'est donc le fond du propriétaire du bois qui fournit cette dépense au préjudice du produit net ou revenu du propriétaire. C'est pourquoi cette sorte de dépense pourroit se rapporter à la classe stérile, si elle étoit comprise dans l'ordre de la distribution de la dépense même du revenu qui passe à cette classe; mais étant au contraire prise immédiatement sur le produit même des biens-fonds, à l'exclusion du revenu ou du produit net, elle doit se rapporter aux dépenses de la classe productive, sans la confondre cependant avec celles de cette même classe qui sont employées à l'exploitation même de la culture, & qui sont renfermées dans le tableau, où leur reproduction doit restituer annuellement les reprises du Cultivateur. Ces dépenses du commerce rural doivent donc aussi être distinguées de celles du commerce des marchandises de main-d'œuvre, parce qu'il n'y a point pour celles-ci de bien-fond sur lequel elles puissent porter directement & immédiatement; car la rétribution de celui qui vend de la premiere main une marchandise de main-d'œuvre, est payée immédiatement par celui qui achete cette marchandise. Or ce payement est fourni médiatement ou immédiatement par le revenu effectif même des propriétaires, comme on le voit dans l'exposition de l'ordre de la distribution des dépenses de ce revenu.

Cette explication étoit nécessaire pour connoître la totalité du produit des biens fonds, pour s'en rendre compte dans les dépenses d'ex-

ploitation de la culture, & dans toutes les opérations du gouvernement économique, & distinguer la distribution des dépenses de différens genres d'exploitation d'avec les dépenses du revenu des propriétaires, & des dépenses de la rétribution des Agens de la classe productive, & celle des Agens de la classe stérile, telle qu'elle est tracée dans le Tableau, où l'on s'est borné aux dépenses du revenu d'une Nation, & à celles qui lui sont annexées, & qui sont toutes mutuellement assujetties à l'ordre de leur distribution réciproque; parce qu'il n'y a en effet que le revenu qui soit une richesse disponible. Tout le reste a son emploi dont on ne peut rien détourner sans causer un dépérissement dans les richesses annuellement renaissantes d'une Nation agricole.

Cependant les richesses d'exploitation, leurs dépenses & leurs reproductions doivent être connues, parce qu'elles ont des rapports si essentiels avec la reproduction annuelle du revenu, que l'augmentation ou le dépérissement de ces différentes richesses influent réciproquement sur les unes & sur les autres.

Il faut toujours se rappeller qu'il y a trois sortes de richesses qui se dépensent annuellement, 1°. Les richesses des avances annuelles de la classe productive de 2000 l. 2°. celles du produit net ou revenu de 2000 l. 3°. celles des avances annuelles de la classe stérile de 1000 l. Ce qui indique ici une consommation annuelle de productions de 5000 liv. par laquelle on sous-entend une masse de dépenses annuelles de cinq milliards, non compris quelques autres genres de dépenses annuelles particulieres, comme celles dont on vient de parler ci-devant, qui n'ont pas un rapport immédiat avec la production & la dépense du revenu effectif, & qui par cette raison n'ont pas pu entrer dans l'arrangement du Tableau. Nous ne comptons pas non plus les dépenses de rachat des matieres premieres des avances de la classe stérile, qui avec les 5000 liv. dont nous venons de parler, font paroître dans le Tableau 6000 liv. de dépenses; c'est en effet au moyen de l'argent circulant, 6000 liv. de dépenses, mais non pas 6000 liv. de consommation, car ce rachat est, comme on l'a dit, un remplacement en matieres consommables, & non en matieres consommées; celles-ci peuvent être remplacées, mais elles ne peuvent pas remplacer, puisque ce qui est consommé n'existe plus. Ainsi les avances de la classe stérile présentent une double dépense; celle des matieres qui s'y consomment annuellement: & celles du rachat de pareilles matieres qui le remplacent. Cette quantité de consommation & de reproduction annuelles que nous exposons ici, suppose un grand Royaume, dont le territoire est richement cultivé, qui assure la conservation de ses richesses d'exploitation, & qui a un commerce libre & facile pour assurer aux productions la plus grande valeur vénale possible, & où l'administration éclairée & fidelle de l'œconomie politique, réunit les conditions essentielles à la prospérité d'un Etat.

La reproduction se perpétue par les dépenses, & les dépenses se perpétuent par la reproduction.

Il semble que les ventes & les achats que l'on fait chez l'Etranger,

doivent jetter beaucoup de confusion dans la supputation des dépenses annuelles d'une Nation, calculées sur la production annuelle de ses richesses ; mais lorsque l'on fait attention qu'on ne peut faire d'achats qu'à raison des ventes que l'on fait de ses productions, la confusion disparoît, & l'on voit que dans l'ordre des dépenses régulieres d'une Nation, les achats supposant les ventes, qui ne sont au fond qu'un échange, on peut faire abstraction du commerce extérieur réciproque dans la supputation des dépenses calculées pour le produit annuel des richesses de la Nation.

Il suffit donc d'exposer en detail le produit annuel de ces richesses, pour pouvoir entrer ensuite dans le détail des dépenses annuelles ; car tout doit être dépensé pour pouvoir être reproduit. De-là vient que l'on dit que *consommation & revenu sont synonimes.*

§. IV. *Explication détaillée des rapports des dépenses & des produits exposés dans le Tableau.*

On voit au bas du Tableau que, suivant l'ordre de la distribution de la dépense du revenu qui y est tracée, la reproduction du revenu y est égale au revenu dépensé, & que la terre restitue de plus les avances annuelles de la culture qui ont été dépensées aussi, & qu'elle gratifie encore le Cultivateur des intérêts au 10 pour cent du capital de ses avances annuelles & de ses avances primitives. Mais on ne retrouve point dans cette reproduction totale, celle des avances annuelles de la classe stérile, parce que ces avances ne renaissent point de leur dépense qui se fait à la classe stérile qui en fournit le fond primitif, & qu'elles sont rendues annuellement à cette classe par la distribution même des dépenses annuelles du revenu. Cependant ce fond n'est pas anéanti par sa dépense ; il passe annuellement à la classe productive pour les achats des matieres premieres qui se tirent de cette classe. Il y passe, dis-je, en totalité, & y est retenu. C'est pourquoi on ne le voit point dans le tableau suivre l'ordre des reversemens réciproques d'une classe à l'autre. Mais la dépense de ce fond portée à la classe productive n'y est pas stérile ; car c'est de ce fond de dépense même que naissent annuellement les intérêts des avances de la classe productive. Ainsi ce fond primitif qui fait partie des 5000 liv. de richesses qui se consomment annuellement, contribue proportionnellement à la reproduction des 5000 liv. de richesses qui renaissent annuellement, c'est-à-dire, des 2000 liv. d'avances annuelles, des 1000 liv. d'avances de la classe stérile, & des 2000 liv. de revenu, qui toutes ensemble forment les 5000 liv. de dépense de consommation, d'où renaissent les 5000 livres de reproduction.

Par la distribution du revenu, par les achats & par les retours réciproques d'une classe à l'autre, on voit que 5000 liv. de reproduction reviennent annuellement à la classe productive. Elle en paye 2000 liv.

aux propriétaires; elle en dépense deux mille liv. & en conserve 1000 liv. pour l'intérêt de ses avances annuelles; réserve, qui est destinée à la réparation des avances primitives, au dédommagement des accidens auxquels les récoltes sont exposées, &c. On voit aussi que 3000 liv. circulent dans la classe stérile, sçavoir, 1000 liv. de rétribution qui sont dépensées par les Agens de cette classe, 1000 liv. d'avances dépensées sur le propre fond de cette même classe, & remplacées par 1000 livres qu'elle se restitue par épargne, & qu'elle emploie au rachat des matieres premieres qu'elle remplace successivement: ainsi la masse des richesses qui circulent entre les deux classes, est de 8000 l. sçavoir 5000 liv. de productions que la classe productive a fait naître; 2000 liv. de richesses pécuniaires qui ont payé le revenu, & qui rentrent constamment dans la circulation pour les ventes & les achats des 5000 liv. de productions; & 1000 liv. d'avances qui sont fournies par la classe stérile, & qui lui sont rendues par la circulation des 2000 liv. de richesses pécuniaires, dont 1000 livres sont employées au rachat des matieres premieres qui remplacent celles qui s'y consomment annuellement; ce qui compose le fond des 8000 liv. dont il s'agit.

Mais de ces 8000 liv. il n'y en a que 5000 liv. qui se reproduisent annuellement, parce que les 2000 liv. de richesses pécuniaires ne se consomment pas & qu'elles restent toujours dans la circulation pour les payemens des achats & des ventes. Il en est de même des 1000 l. d'avances de la classe stérile. C'est un fond que cette classe remplace continuellement; elle ne fait, pour ainsi dire, que se le prêter & se le repayer annuellement à elle-même, en le reprenant chaque année sur les 2000 liv. qu'elle reçoit, & dont elle ne dépense pour elle-même que 1000 liv. qui sont sa rétribution; à la différence de la classe productive qui reçoit aussi 2000 liv. qui les dépense & qui les fait renaître pour elle-même, par lesquelles elle entretient toujours le fond de ces avances annuelles, qu'elle dépense & qu'elle fait renaître annuellement. C'est dans cette dépense même de 2000 liv. que consistent les frais qui font renaître le revenu. Ainsi les dépenses des agens de la classe productive, sont doubles de celles des agens de la classe stérile. Celles des propriétaires sont de 2000 livres, ce qui forme, en tout, les 5000 liv. de dépenses annuelles en consommations effectives, qui naissent, qui s'achetent, qui renaissent, qui se reprennent & qui retournent annuellement à la classe reproductive.

Dans l'hypothèse du tableau actuel où les avances de la classe productive font naître cent pour cent de revenu; ce revenu qui se dépense dans l'année, passe en totalité à la classe productive, & en totalité à la classe stérile par les reviremens réciproques d'une classe à l'autre; & ce revenu renaît aussi en totalité par la reproduction de l'année, ainsi qu'il est représenté dans le Tableau qui termine le chapitre précédent.

Il faut toujours se rappeller que ce sont les achats, payés par les 1000 liv. d'avances stériles à la classe productive, qui font renaître à cette classe les intérêts des avances du Cultivateur; ensorte que si quelque dérangement dans la conduite de l'administration économique causoit du dépérissement dans les avances de la classe stérile, ce dépérissement influeroit sur la reproduction des intérêts des avances de la classe productive, au point que le dépérissement de la reproduction de ces intérêts, seroit égal au dépérissement des avances de la classe stérile. Ainsi, quand il y a un dépérissement, qui rend ces avances insuffisantes pour satisfaire aux intérêts du fond des avances du Cultivateur, ces intérêts sont resournis aux dépens du revenu.

§. V. *Rapports des dépenses & des produits de la culture des grains.*

La plus grande partie du produit annuel du territoire s'obtient par le travail de la charrue, & l'autre partie, par d'autres genres de culture ou d'exploitation des biens-fonds. Dans un territoire de 120 ou 130 millions d'arpens de cent perches quarrées, la perche de 22 pieds, comme celui du Royaume de France, il y a environ 60 millions d'arpens qui peuvent être cultivés par la charrue, & le reste comprend les bois, les prés, les vignes, les terres ingrates, les habitations, les rivieres, les étangs, les chemins, &c.

Nous avons observé, que 60 millions d'arpens de terre peuvent être exploités par 500 mille charrues de grande culture. Ainsi, c'est 120 arpens pour l'emploi de chaque charrue, lesquels se partagent en trois parties égales chacune de 40 arpens, qui successivement sont ensemencées, l'une en bled, une autre en grains de Mars, & la troisiéme reste en jachere ou en repos, pour être préparée pendant l'année par les engrais & les labours, à porter la récolte du bled l'année suivante, & l'autre année d'après la récolte des grains de Mars.

Estimation, en argent, du produit de la culture des grains, abstraction faite de celui des bestiaux annexés à cette culture.

Pour estimer, en argent, le produit de la récolte du bled par arpent, du fort au foible, on sous-entend que, par la liberté du commerce extérieur d'exportation & d'importation, la valeur vénale des grains est dans toutes les Provinces du Royaume sur le pied du prix courant entre les Nations commerçantes; que le prix du septier de bled de 240 livres pesant est, comme il est d'ordinaire en pareil cas, environ le tiers du marc d'argent, ou 18 livres de notre monnoie actuelle. Sur ce pied, chaque arpent de terre, rapportant du fort au foible six septiers & demi de bled, dixme comprise, le produit total de l'arpent est de 117 liv. La récolte des grains de Mars peut être estimée environ aux $\frac{3}{8}$ de celle du bled, c'est-à-dire, 45 liv. Ainsi le produit annuel de l'emploi d'une charrue seroit environ 6490 liv. Mais nous avons estimé tout le bled sur le pied du prix du froment. Or, en supposant que dans l'état florissant où nous supposons l'agriculture du Royaume, il y ait

y ait cependant un quart de la récolte du bled en seigle, qui ne vaut que les deux tiers du prix du froment, les 6490 liv. seront réduites à 6120 liv. il faut encore défalquer la semence pour l'ensemencement prochain du bled & des grains de Mars. Ainsi, toute déduction faite, le produit annuel total de l'emploi d'une charrue est environ 5500 l. & le produit total des 500 mille charrues 2, 750, 000, 000.

Il y a un autre produit annexé à cette partie aratoire, c'est celui des bestiaux de profit, sçavoir, les moutons, bœufs, vaches, porcs, volailles, &c. Ce produit ne sera rapporté ici que pour mémoire, parce qu'il sera absorbé par des dépenses qui le dérobent entierement au produit net ou revenu. Cependant il ne laisse pas d'être un produit au profit de l'exploitation & de la population; car les dépenses qui l'absorbent, sont la nourriture des animaux de labour & les gages & nourritures des bergers & servantes qui gouvernent les troupeaux & la basse cour. Cet accessoire à la charrue, considéré séparément, peut être estimé à 450, 000, 000. Produit des bestiaux des Laboureurs.

Ce produit de 450 millions joint à celui de 2 milliards 750 millions forment le produit total de la partie aratoire, ci, 3, 200, 000, 000.

Les produits de l'autre partie qu'on peut appeller champêtre, parce qu'elle est fort diversifiée, & qu'à la réserve des vignes, il y a peu de culture de labourage. Tels sont les bois, les prés, les herbages, les étangs, les vergers, les landes, les montagnes & autres pâturages deserts, les carrieres, les mines, la pêche en mer, les rivieres, &c. Ces différens produits peuvent égaler à-peu-près celui de la partie aratoire, & former tous ensemble un produit total d'environ 6, 000, 000, 000.

La partie champêtre est en grande partie livrée aux bestiaux de profit, outre les troupeaux & les vaches. Elle fournit le pâturage des chevaux, bœufs, vaches & autres animaux de pâture que l'on éleve, & de ceux qui se vendent pour la boucherie. Ainsi le produit des bestiaux doit être dans cette partie champêtre, au moins aussi considérable que celui des bestiaux de profit de la partie aratoire. Mais il semble qu'il n'y a pas autant d'animaux de travail dans celle-là que dans celle-ci.

Il paroît aussi qu'il n'y a pas autant d'hommes & de femmes occupés à garder & à gouverner ces bestiaux de pâturage, parce que les landes & autres lieux deserts un peu vastes, exigent un moindre nombre de pâtres pour la garde de ces mêmes bestiaux. Cependant nous mettrons de même ce produit en compensation avec les frais de la nourriture & des gages des personnes qui y sont employées, & de la dépense pour la nourriture des animaux de travail de cette partie champêtre, afin que le produit de ces bestiaux & de ceux de la partie aratoire pris ensemble, se trouvent, du fort au foible, en compensation avec les mêmes frais qui absorbent totalement ces produits de part & d'autre; mais c'est à la décharge des autres genres de pro-

duits & à l'avantage de la population, par la part de la rétribution que les hommes retirent de ces frais pour leur subsistance. Il est certain que ces produits ne peuvent d'ailleurs fournir aucun produit net ou revenu qui ne fût pris au détriment de ces productions & de la population; mais, quoiqu'ils n'entrent pas en compte pour le revenu, ce ne sont pas moins des productions qui servent à la nourriture des hommes & à d'autres usages pour leurs besoins; ce qui donne au produit que l'on retire de ces animaux compris tous ensemble, une valeur vénale qui les fait entrer, dans la masse des six milliards de richesses annuelles de la Nation, pour environ 900 millions.

Les 5 milliards de produit qui figurent dans le Tableau, n'y sont pas bornés aux simples rapports de compensation entre les productions & les frais; car ils y présentent un ordre de rapports beaucoup plus composés; des rapports de productions avec les frais & le produit net ou revenu; des rapports avec les dépenses des productions, des frais & du revenu; des rapports avec les avances & les revenus, & la production des avances & du revenu; des rapports avec la distribution annuelle de ces richesses, & la rétribution des hommes de chaque classe. C'est pourquoi il faut voir le total des différentes parties qui fournissent le revenu, avant que de faire l'application des calculs actuels au tableau économique.

Détails des rapports des dépenses & des produits de la culture des grains.

Le produit annuel de l'emploi d'une charrue a été estimé à 5500 liv. dont le Fermier retire pour la rétribution de ses avances annuelles 2142 liv. & pour les intérêts de ses avances annuelles & primitives 1216 liv. en total 3358 liv. reste pour le revenu 2142 liv. dont les 4 septiémes ou 1224 liv. sont pour le propriétaire, les deux septiémes ou 612 liv. pour l'impôt, un septiéme ou 306 liv. pour la dixme; sur ce pied chaque arpent de terre est réputé produire annuellement l'un dans l'autre 45 liv. dont il y a 10 liv. pour le propriétaire, 5 liv. pour l'impôt, 2 liv. 10 f. pour la dixme, & 27 liv. 10 f. pour les reprises du Fermier.

La dixme est déterminée ici dans un point de vue général. Car, dans le détail, cette redevance est très-irréguliere, parce qu'elle n'est pas fixée par-tout au même taux, & parce qu'elle se leve à raison du produit total, qui n'est pas toujours à beaucoup près dans une même proportion avec le produit net, ensorte qu'elle excede de beaucoup le septiéme du produit net dans les terres de médiocre qualité, & qu'elle est au double & au triple dans les terres, dont le produit des récoltes ne rend guéres plus que les frais de la culture, & où cette redevance se leve au treiziéme du produit total. Mais étant envisagée au général du fort au foible, & eu égard aux genres de biens qui en sont exempts, & à l'irrégularité du taux auquel elle se leve sur les terres qui en sont chargées, elle se trouve à-peu-près, à l'égard du produit net, dans la proportion où nous l'avons évaluée.

Dans le détail des reprises du Fermier, nous n'avons parlé que de

la reproduction de ses avances annuelles & des intérêts, sans avoir rien dit encore de la rétribution dûe aux soins, aux travaux & aux risques de son entreprise ; parce que cette rétribution se trouve confondue dans les dépenses de ses avances annuelles & dans le produit des bestiaux de profit, qui lui rend les frais de la nourriture, en avoine, de ses chevaux de labour, sur le pied de 600 liv. Cette déduction de frais d'exploitation, qui entreroient en compte dans la dépense de ses avances annuelles, n'y seront point compris. Ainsi elle revient au profit du Laboureur sur la dépense de ses avances, & ce dédommagement de dépense lui sera alloué pour la rétribution dûe à son emploi personnel ; ensorte que ses reprises en total pour l'emploi d'une charrue, sont de 3958 liv. dont il y a, pour ses intérêts & sa rétribution, 1816 liv : le reste est restitution de ses avances annuelles. Il ne doit pas dépenser annuellement toute cette somme de 1816 liv. parce qu'il a besoin de se ménager une réserve pour les accidens auxquels ses récoltes & ses bestiaux sont exposés, & pour pourvoir à l'établissement de ses enfans ; mais il peut faire valoir & accroître cette réserve, en la faisant profiter dans son entreprise d'agriculture.

Les fermes exploitées par les Laboureurs Propriétaires ou Fermiers, peuvent être estimées du fort au foible à deux charrues. Sur ce pied il n'y auroit qu'environ 250, 000 Fermiers ou Laboureurs dans un Royaume de l'étendue & dans le degré de prospérité où nous le supposons. On peut évaluer la dépense qu'ils font pour leur subsistance & celle de leur famille, à la classe productive, à 600 livres chacun, c'est-à-dire, à la moitié de leur rétribution qui est de 1200 liv. pour l'entreprise de l'exploitation de deux charrues : C'est en total, 300,000,000 liv. gagnées sur le total des avances annuelles de 1, 071, 000, 000 l. des 250,000 Fermiers, lesquels dépensent la moitié du total de leur rétribution de 300, 000, 000 liv. à la classe productive, cette moitié est 150, 000, 000 liv. l'autre moitié se dépense à la classe stérile.

Il reste, de la dépense des avances annuelles pour la rétribution des Chartiers & autres Ouvriers occupés aux travaux de cette culture, 771, 000, 000, dont ils dépensent moitié à la classe productive, c'est 385, 500, 000 liv. & l'autre moitié à la classe stérile.

771, 000, 000 divisés par 500 liv. pour la rétribution de chaque homme chef de famille, payent la rétribution de 1, 542, 000 de chefs de famille employés à la culture de la charrue, qui, joints avec les 250, 000 Fermiers, fait 1, 792, 000 chefs de famille.

1, 792, 000 chefs de famille, à quatre personnes par famille, c'est 7, 168, 000 personnes. 1, 792, 000 chefs de famille partagés à 250, 000 fermes de 2 charrues chacune, c'est 7 chefs de famille par ferme ; sçavoir, un Maître, six Ouvriers, Chartiers, Valets de cour, Batteurs en grange, Moissonneurs, Maréchal, Bourlier, Charron, Journalier, qui pris les uns avec les autres, équivalent six Ouvriers continuels.

Qu'on se ressouvienne toujours que nous supposons un Royaume qu'une bonne & fidelle administration fait fleurir, où la Nation est dans l'aisance, où les denrées sont à un prix avantageux, où les Fermiers soutiennent une riche culture, qui donne au moins cent de produit net ou revenu pour cent d'avances annuelles en frais.

RÉSULTATS des calculs particuliers aux parties déduites ci-dessus.

Produit total	2,750,000,000.
Produit net, 2142 liv. par charrue, ce qui fait 17 liv. 10 sols par arpent, compris l'impôt & la dixme. Total.	1,071,000,000.
Total des avances annuelles	1,071,000,000.
Total de la rétribution des Domestiques & Ouvriers .	771,000,000.
Total de la rétribution de 250,000 Fermiers à 600 liv. par charrue, ...	300,000,000.
Intérêts de leurs avances, 1216 liv. par charrue, .	608,000,000.

POPULATION.

Chefs de famille.	Maîtres ou Fermiers	250,000.	. . 1,792,000.
	Ouvriers & Domestiques. . .	1,542,000.	

A quatre personnes par famille, fait. . . . . 7,168,000. personnes.

§. V. *Rapports des dépenses & des produits des autres parties de l'agriculture.*

Détails & rapports des dépenses & des produits de la culture des vignes.

La partie champêtre ne paroît pas comprendre autant de Maîtres ou Entrepreneurs d'exploitation, que la partie aratoire. Il y a cependant de gros propriétaires de vignes qui profitent du bénéfice de la régie de l'entreprise; or, en supposant la moitié des vignes dont l'exploitation est payée ou régie par les Maîtres ou Propriétaires, ce seroit, dans un Royaume comme la France, où cette partie étant mise en toute valeur par l'aisance de la Nation, & la liberté & l'immunité du commerce intérieur & extérieur; ce seroit, dis-je, environ 1500 mille arpens sous la régie de propriétaires exploitans, qui étant, du fort au foible, chargés chacun de l'exploitation de dix arpens, le nombre de ces exploitans seroit de 150,000; & leurs avances annuelles, à 100liv. pour chaque arpent, seroient en total 150,000,000, liv. dont ils retirent au moins, quoique confusément avec le produit total, un intérêt au denier 10, sans quoi ils préféreroient d'engager leur bien à rente aux Vignerons, plutôt que de se charger des dépenses d'une exploitation si dispendieuse dont ils ne retireroient aucun bénéfice. Il faut donc évaluer, en total, l'intérêt que les 150,000,000 liv. d'avances leur rapporte, à 15 millions. L'autre moitié des vignes, réduites en de plus petites entreprises d'exploitation, exécutée par des Vignerons

pour leur compte, doit leur rapporter le même intérêt, indépendamment de la rétribution dûe à leur travail. Ainsi 15 millions, qui, avec les 15 millions pour les propriétaires entrepreneurs, font 30 millions outre la rétribution fournie par les avances annuelles de 300 millions.

Ici le produit net pour les propriétaires, pour l'impôt, pour la dixme, est au moins le cent pour cent des avances. Mais un tel produit net n'est pas connu dans les pays où il est aliéné pour l'impôt, au détriment de l'impôt, du revenu des propriétaires, de la culture de ce genre de bien, de la consommation & du commerce intérieur & extérieur des vins. Cependant il est aisé de démontrer que dans un tel Royaume, le produit total des vignes pourroit être au moins de 630,000,000.

Il y a des Provinces où l'on seroit étonné d'entendre dire que les frais d'exploitation d'un arpent de vigne, pour la culture, pour la récolte & pour les tonneaux, &c. sont au moins de 100 liv. parce que dans les pays où les denrées sont en non-valeur, & où les vignes sont en arbrisseaux & fort négligées, les frais y sont peu considérables. Mais nous parlons d'un grand Royaume fort peuplé, où, par un commerce fort actif, les denrées seroient par-tout à haut prix, où les Vignerons seroient en état d'attendre les tems favorables pour la vente de leurs vins, où l'augmentation des consommations & les immunités des droits d'impôt destructif augmenteroient le prix de la vente de la premiere main, & le débit, & où l'aisance & le profit animeroient par-tout l'agriculture, & procureroient les avances nécessaires pour obtenir le meilleur & le plus grand produit possible.

La culture des vignes se fait par le travail des hommes; & plus des trois quarts de l'emploi des avances annuelles que demande cette culture, est pour la rétribution dûe à ce travail. Cette rétribution étant d'environ 225 millions, payeroit le salaire de 450,000 chefs de famille à 500 liv. chacun par an. Ce qui suppose qu'il y a 900 mille hommes qui travaillent à la culture des vignes pendant six mois de l'année. En effet, ce travail n'occupe chaque homme qu'environ six mois de l'année. Il est occupé d'ailleurs pendant les autres mois à d'autres travaux, à la récolte pendant les moissons, à l'exploitation des bois & à divers autres travaux pendant l'hiver.

RÉSULTATS des calculs particuliers à la partie des Vignes.

Produit total	630,000,000.
Produit net	300,000,000.
Avances annuelles en salaires & autres frais . . .	300,000,000.
Total du salaire des Ouvriers	225,000,000.
Intérêts des avances	30,000,000.

POPULATION.

Chefs de famille	450,000.
A quatre personnes par famille, ...	1,800,000. personnes.

Autre partie d'agriculture.

Il y a encore dans la partie champêtre diverſes ſortes de Maîtres ou Entrepreneurs. Tels ſont ceux qui achetent & font exploiter les bois, ceux qui ſe chargent en gros des engrais & du commerce des animaux de boucherie, ceux qui ſont propriétaires de gros capitaux de beſtiaux dans les herbages, pâturages, deſerts, montagnes; les Entrepreneurs de mines, de carrieres, de pêches; les entrepreneurs de charrois, & commerce intérieur des denrées du crû, &c. Tous ces Entrepreneurs ruraux peuvent être ramenés, du fort au foible, à l'état des Fermiers pour leur rétribution, & pour les intérêts de leurs avances annuelles.

Détail & rapports des dépenſes & des produits des bois.

Le revenu des bois, dans un Royaume tel que la France, dans un état de proſpérité & bien peuplé dans toutes les Provinces, où, par conſéquent la conſommation aſſureroit le débit, peut être évalué, comme il eſt déja déterminé dans le livre de la *Théorie de l'impôt*, environ à 300 millions & autant pour les dépenſes d'exploitation qui font enſemble 600 millions, dont l'adminiſtration étant exercée par 24 mille Entrepreneurs qui y mettent chacun 25, 000 liv. d'avances annuelles pour l'exploitation & le payement des propriétaires, ce fond d'avances doit rapporter à chacun, comme dans tout commerce qui a des riſques & où le retour des deniers avancés exige au moins une année, doit rapporter, dis-je, un intérêt de 10 pour cent. C'eſt 2500 liv. & de plus 1200 liv. pour la rétribution dûe au travail de la régie de l'entrepriſe. C'eſt enſemble 3700 liv. & en total pour les 24000 Entrepreneurs, 88, 8000, 000 livres.

Le travail de l'exploitation des bois occupe à-peu-près autant d'hommes que le travail de la culture des vignes, environ 900 mille hommes qui ſe réduiſent à 450 mille, parce qu'ils n'y ſont employés auſſi qu'environ ſix mois de l'année; mais c'eſt dans le tems des petites journées. Ainſi leur rétribution en total ſeroit 225, 000, 000 l.

RÉSULTAT des Calculs particuliers à la partie des bois.

Produit total	688,800,000.
Produit net	300,000,000.
Avances annuelles	300,000,300.
Rétributions des Ouvriers	225,000,000.
Rétribution des 24000 Entrepreneurs à 1200 l. chacun.	28,800,000.
Intérêts à 10 pour cent de 24000 Entrepreneurs, dont les fonds ſont de 25000 liv. chacun	60,000,000.

POPULATION.

Chefs de famille.	Entrepreneurs	24000.	474,000.
	Ouvriers	450,000.	

A quatre perſonnes par familles . . . . 1,896,000. perſonnes.

Détails & rapports des dépenses & des produits des prairies.

L'exploitation des prairies exige fort peu de dépenses, non-seulement parce qu'elles y sont peu considérables, mais encore parce que ce genre d'exploitation est exécuté en grande partie par les hommes employés dans les autres genres d'entreprises, & sur-tout par les Ouvriers de la partie aratoire. Cependant il peut y avoir à-peu-près la moitié des prairies qui ne sont pas comprises dans les autres entreprises, & dont les frais peuvent être évalués à 50 millions, ce qui fournit 50 millions de rétributions pour les hommes. Nous nous bornerons donc à exposer le produit net de ce genre de bien, qui, dans l'état de prospérité d'un Royaume comme la France, peut être évalué à 250 millions, ce qui demande 50 millions pour les frais d'exploitation; la moitié des prairies étant tenue par des Fermiers, dont les fonds sont chacun de 10000 liv. Cette entreprise demande 24000 Entrepreneurs; ils doivent avoir, comme dans toute autre entreprise rurale, l'intérêt de leurs avances à 10 pour cent, & leur rétribution.

RESULTAT des Calculs particuliers relatifs à la partie des Prairies.

Produit total.	338,400,000.
Produit net.	250,000,000.
Avances annuelles	50,000,000.
Rétribution de Ouvriers.	50,000,000.
Rétribution des Fermiers	24,000,000.
Intérêts de leurs avances.	24,000,000.

POPULATION.

Chefs de famille.	Entrepreneurs ou Fermiers	24,000.	124,000.
	Ouvriers	100,000.	

A quatre personnes par famille. . . . . 496,000. personnes.

La partie des prairies sembleroit donc exiger une exception relativement à l'ordre général des rapports entre les avances annuelles & le produit net.

Autres parties dont les dépenses d'exploitation sont à-peu-près égales au produit, & qui donnent peu de produit net ou revenu.

Mais on remarquera qu'il y a dans la partie champêtre d'autres sortes d'exploitation, où tout le produit est presque entierement absorbé par les dépenses, entr'autres, celui de la pêche en mer, des mines, des carrieres & d'autres qui ne rendent guéres que la rétribution des hommes qui y sont employés. Toutes ces sortes d'exploitations qui pourroient ensemble produire 300 millions, ne rendroient pas 80 millions de produit net. Mais elles font vivre par leur produit même au moins 400, 000 Ouvriers chefs de famille, 20, 000 Maîtres qui en tirent 20 millions d'intérêt & de rétribution.

Ces deux parties, dont l'une, je veux dire les prairies, est presque toute en produit net, & l'autre presque toute en dépense, s'entre-

compensent en quelque forte; ce qui revient à-peu-près à l'ordre général des rapports, entre le produit net & les dépenses d'exploitation de la classe productive.

RÉSULTAT des Calculs particuliers à ces dernieres parties.

Produit total	300,000,000.
Avances annuelles	200,000,000.
Produit net	80,000,000.
Rétribution des Ouvriers	200,000,000.
Intérêts de leurs avances à 10 pour cent	20,000,000.

POPULATION.

Chefs de Famille.	Entrepreneurs	20,000.	420,000.
	Ouvriers	400,000.	

A quatre personnes par famille . . . . 1,680,000. personnes.

Détails & rapports des dépenses & des produits des bestiaux qui, compensation faite des produits & des dépenses, ne donnent pas de produit net ou revenu.

Nous avons évalué le produit des bestiaux de profit de la partie champêtre, sur le pied de celui des bestiaux de profit de la partie aratoire, c'est-à-dire, à 450 millions de produit compensé avec 450 millions pour la dépense des animaux de travail employés à l'exploitation des biens de la partie champêtre, & pour la rétribution des personnes employées à la garde & au gouvernement de ces bestiaux de cette derniere partie. Le produit total des deux parties ensemble est de 900 millions, dont il y en a 600 millions pour la dépense des animaux de travail annexés à l'une & à l'autre partie, 200 millions pour la rétribution de 400 mille bergers ou chefs de famille, & 100 millions pour la rétribution de 800 mille servantes de basse-cour. Le capital des avances primitives des bestiaux de profit de la partie champêtre, peut être évalué au moins à 2 milliards, & les avances annuelles à 150 millions. Les intérêts à 10 pour cent de ces deux articles réunis, sont 215 millions d'intérêts pour les avances primitives & annuelles. Ainsi c'est 215 millions que retireroient les Maîtres ou les Propriétaires de ces bestiaux, dont il reviendroit à chacun, du fort au foible, 1000 l. ce qui partage le total de ces intérêts sur le pied de 215 mille Maîtres pour la partie champêtre.

RÉSULTAT des Calculs particuliers aux dépenses & aux produits des Bestiaux.

Produit total . . . . 900,000,000.

Ces 900 millions de produit total sont absorbés par les frais suivans.

Avances annuelles, pour la rétribution des bergers & servantes,	300,000,000.
Dépenses des animaux de travail des différens genres d'exploitations des Biens qui produisent le revenu	600,000,000.
Intérêts des Maîtres de la partie champêtre	215,000,000.*

** Ce dernier article, qui ne peut être pris ici sur le produit total, absorbé par les 900*

POPULATION.

Chefs de famille.	Maîtres . . 210,000. / Bergers . . 400,000.	. . 610,000.	
A quatre personnes par famille . .		2,440,000.	. . 3,240,000 personnes.
Servantes de basse-cour		800,000.	

Le produit de la classe productive, qui est soustrait au revenu ou au produit net pour la dépense des charrois du commerce intérieur des denrées du crû, est au moins de 760 millions, dont 300 millions sont dépensés pour la nourriture des chevaux de voiture ou de charge, & 100 millions pour la rétribution des hommes employés à l'exploitation de ce commerce, où il peut y avoir cent mille Maîtres ou Entrepreneurs, qui, ayant chacun 2400 liv. pour les intérêts à 10 pour cent de leurs avances & 1200 l. de rétribution, ont en total 360 millions.

Etat des dépenses du commerce rural prises sur le produit des biens-fonds, à l'exclusion du revenu.

Ces dernieres parties de la classe productive qui cooperent à la production du revenu, mais qui ne donnent pas de revenu, je veux dire les bestiaux de profit, & les frais du commerce rural dont il s'agit présentement, ne sont point comprises dans le Tableau qui représente l'ordre de la distribution des dépenses & de la reproduction du revenu par la dépense même du revenu; parce que ne donnant pas de revenu, elles ne peuvent entrer dans le Tableau de la distribution & de la reproduction des revenus, & qu'il suffit de les évaluer & de les ajouter ici à la masse générale de la réproduction annuelle, pour completer la supputation détaillée & générale des rapports des produits & des dépenses.

RE'SULTAT des Calculs particuliers au commerce rural.

Avances annuelles.	Dépenses des animaux de charge & de charrois, ...	300,000,000.
	Rétribution des Voituriers, ...	100,000,000.
Rétribution de 100,000 Entrepreneurs à 1200 liv. chacun . .		120,000,000.
Intérêts de leurs avances à 10 pour cent, ...		240,000,000.
TOTAL des frais de commerce intérieur des denrées du crû, . .		760,000,000.

POPULATION.

Chefs de famille.	Entrepreneurs	100,000.	. . 300,000.
	Voituriers & autres Ouvriers	200,000.	
A quatre personnes par famille, ...			1,200,000 personnes.

* *900 millions de frais, se retrouvent sur le profit du travail des animaux employés aux parties d'exploitation qui ne s'exécute pas par la charrue.*

RE'SULTATS généraux des Calculs des rapports de dépenses avec les produits.

Revenus ou produit net.	Charrue,	1,071,000,000.
	Vignes,	300,000,000.
	Bois,	300,000,000.
	Prés,	250,000,000.
	Mines, Carrieres, &c.	80,000,000.
	TOTAL	2,001,000,000.
Avances annuelles,	Charrue,	1,071,000,000.
	Vignes,	300,000,000.
	Bois,	300,000,000.
	Prés,	50,000,000.
	Mines, Carrieres, &c.	200,000,000.
	TOTAL	1,921,000,000.
Rétribution des Domestiques & Ouvriers.	Charrue,	771,000,000.
	Vignes,	225,000,000.
	Bois,	225,000,000.
	Prés,	50,000,000.
	Mines, Carrieres, &c.	200,000,000.
	Bestiaux,	300,000,000.
	TOTAL	1,717,000,000.
Rétribution des Entrepreneurs.	Charrue,	300,000,000.
	Bois,	28,800,000.
	Prés,	14,400,000.
	Commerce rural,	120,000,000.
	TOTAL	463,200,000.
Intérêt des avances annuelles & primitives.	Charrue,	608,000,000.
	Vignes,	30,000,000.
	Bois,	60,000,000.
	Prés,	24,000,000.
	Mines, Carrieres, &c.	20,000,000.
	Bestiaux de la partie champêtre,	215,000,000.
	Commerce rural,	240,000,000.
	TOTAL	*1,197,000,000.

* Ces 1,197,000,000, étant décuplés, désignent un fonds total d'avances, de 11,970,000,000.

TOTAL de la reproduction annuelle.

Produit total.	Charrue,	2,750,000,000.
	Vignes,	630,000,000.
	Bois,	688,800,000.
	Prés,	338,400,000.
	Mines, Carrieres, &c.	300,000,000.
	Bestiaux de profit,	900,000,000.
	Commerce rural,	760,000,000.
	TOTAL	6,367,200,000.

TOTAL de la population.

	Propriétaires	1,000,000.	5,177,000.
Chefs de famille de la classe productive.	Entrepreneurs,	635,000.	
	Domestiques & Ouvriers,	3,542,000.	
	Quatre personnes par famille,	20,708,000.	
	Servantes,	800,000.	
	TOTAL des personnes,	21,508,000.	21,508,000.
Chefs de famille de la classe stérile.	Gagistes supérieurs ou Entrepreneurs à 2000 liv. chacun	300,000.	
	Gagistes inférieurs ou Artisans à 500 l. chacun, du fort au foible (a).	1,800,000.	
	TOTAL,	2,100,000.	
	A quatre personnes par famille,		8,400,000.
	TOTAL des personnes des deux classes,		29,900,000.

COMPENSATION de la reproduction & des dépenses.

La reproduction annuelle est de	6,367,200,000.
Le revenu, qui est de deux milliards, en achette pour	1,000,000,000.
Les Ouvriers, Colons & Domestiques.	883,000,000.

(a) Les 500 livres de rétribution pour chaque Ouvrier, supposé chef de famille; sont évaluées, du fort au foible, pour tous genres de domestiques & ouvriers, tant de la classe productive que de la classe stérile; car la rétribution est fort inégale entre les différentes espéces d'ouvriers & de domestiques. Mais le tout évalué, du fort au foible, relativement aux besoins pour la subsistance, & relativement aux différens ordres & aux différens talens (la misere exclue) ne doit pas être moins de 500 l. du fort au foible, pour ce genre de rétribution dans un Royaume où les productions ont un bon prix.

Les Fermiers ou Entrepreneurs.	Pour leur nourriture		231,600,000.
	Pour l'entretien des avances primitives . .		598,500,000.
	Pour portion de leurs intérêts, mise en emploi ou en dépenses; *car toutes réserves ou épargnes sont remises successivement en emploi ou dépenses*, ...		598,500,000.
Les animaux que l'on nourrit en consomment			900,000,000.
La classe stérile en achette.	Pour les avances de ses ouvrages & du commerce d'exportation .	1,437,066,667.	2,155,600,000.
	Pour sa subsistance . . .	718,533,333.	
TOTAL de la dépense des productions annuelles . .			6,367,200,000.

Pour ne pas laisser dans le simple état d'hypothèse les détails dans lesquels nous sommes entrés, nous pouvons prendre pour exemple un Royaume, où l'Agriculture est réellement parvenue à ce haut degré de prospérité, & où l'on peut évaluer par le prix des grains, par l'état de la culture, par l'étendue & les qualités du territoire, les richesses qu'il produit annuellement : Nous choisissons l'Angleterre parce que le territoire y est cultivé par de riches Laboureurs, & parce qu'on a tous les autres élémens nécessaires pour évaluer les produits de sa culture.

REVENUS du territoire de l'Angleterre proprement dite.

On fixe à 50 millions d'acres, ou 45 millions d'arpens, l'étendue du territoire de l'Angleterre proprement dite, & on estime qu'il y a environ 30 millions d'arpens qui donnent du produit.

Ces terres, du fort au foible, étant supposées d'une moyenne fertilité, peuvent, par une forte culture, rapporter, dixme comprise, six septiers de bled, semence prélevée. Les 30 arpens sont supposés divisés en trois parties, lesquelles parties sont considérées comme alternativement ensemencées, l'une en bled, l'autre en grains de Mars, & la troisieme en jachere ou en repos; celle-ci n'y a pas lieu, nous la supposons pour nous tenir au plus bas dans notre supputation.

La récolte en bled, suivant l'estimation ci-dessus, seroit 60 millions de septiers, celle des grains de Mars aussi de 60 millions de septiers : on double le septier des grains de Mars pour le rendre équivalant à un septier de bled. Ainsi, la récolte de bled & celle des grains de Mars formeroient 90 millions de septiers, qui, à 21 livres le septier, font 1,890,000,000 livres, dont moitié, ou 945 millions, sont en produit net ou revenu, l'autre moitié est pour les reprises des Cultivateurs, conformément à l'état de la culture de ce Pays, où les avances, à cause du bon prix des productions, rendent 150 pour $\frac{0}{0}$.

Nous sçavons qu'en Angleterre la récolte des grains n'est pas, à

beaucoup près, aussi considérable que nous la fixons ici; car on y occupe beaucoup de terres en prairies artificielles, en lin, chanvre, houblon, &c. parce qu'on y trouve plus de profit que dans la simple culture des grains. Ainsi notre calcul se trouve encore, en cela, au-dessous de la réalité. Nous ne parlons pas non plus des produits des prés naturels, des bois, de la pêche, des mines, &c. nous ramenons le tout à l'équivalant d'un produit que donneroient 30 millions d'arpens de terres médiocres bien cultivées en grain. Car si un terrein, qui peut être cultivé en grains, est employé, par exemple, en prairies artificielles, il n'est pas douteux que le Cultivateur ne compte & ne compense les frais & les produits de ces différentes cultures : ainsi, la valeur des grains, dans un Pays, indique celle des produits des prairies artificielles que l'on y préfére à la culture des grains; & la valeur des produits des prairies artificielles, qui sont de même genre que les prés & les herbages, indique la valeur de ceux-ci, &c. Le prix des grains peut donc servir de base à l'estimation des autres produits que l'on préfére à la culture des grains sur lesquels nous avons établi notre supputation, qui est réduite aux $\frac{3}{5}$ du territoire, afin que les résultats en soient plutôt foibles que trop forts.

Mais on trouvera, peut-être notre estimation beaucoup trop foible, si on s'en rapporte aux Auteurs qui prétendent » que sur les 50 millions d'acres du territoire de l'Angleterre proprement dite, il n'y » en a pas plus de trois millions en non-valeur; encore comprend-on » dans cet état les Montagnes, les marais, les lacs & le terrein couvert » par la mer dans les golfes, les bayes & les sinuosités qu'elle forme » au long des Côtes «. Cet état paroît trop borné; d'ailleurs, il faut y ajouter le terrein des habitations, des chemins & des rivieres. Mais on doit se ressouvenir qu'il ne s'agit ici que du territoire & du revenu de l'Angleterre proprement dite, & non des autres parties de la domination du Royaume d'Angleterre : ainsi le revenu dont on parle ici n'est peut-être pas la moitié du revenu général de tous les Etats de ce Royaume. (*a*).

(*a*) Pour juger plus sûrement de la valeur des biens fonds de l'Angleterre proprement dite, nous allons donner un précis des qualités du territoire de chaque Province de ce Royaume, tiré de *l'Essai Géographique sur les Isles Britanniques*.

PARTIE méridionale de l'Angleterre.

Suffolk. Cette Province est fort peuplée. L'air y est doux & sain; le territoire fertile, sur-tout du côté du nord-ouest; car du côté de la mer, il est sablonneux & rempli de bruyeres. Le chanvre & le seigle y viennent en abondance, & l'on y nourrit beaucoup de bétail: on compte plus de quarante parcs où l'on en éleve de toutes espéces.

Essex. Le Pays est arrosé de plusieurs rivieres, ce qui y rend l'air humide; mais le terrein est beau, gras & fertile; il produit du bled & du safran: mais il y a peu de bois. Les pâturages y sont très-bons, & l'on y éleve beaucoup de bestiaux.

L'excise ou l'impôt indirect, établi en Angleterre sur les consommations & sur les maisons, est de 159 millions & de 15 millions pour la Régie, en tout 174 millions. Ces 174 millions retombent nécessairement, comme on le verra ci-après, sur le revenu des Propriétaires.

Kent. C'est une des plus belles Provinces de l'Angleterre & des mieux peuplées. La partie des Dunes, du côté de la France, est assez stérile. Dans d'autres, le terrein est bas & marécageux, ce qui le rend très-fertile en pâturages; & dans le reste de la Province, le Pays est fort beau, il y a baucoup de bois, & le bled y vient en abondance.

Suffex. Le territoire est fertile & abondant; il y a quelques mines de fer.

Surrey. L'air y est assez sec & bon, le terrein fertile dans quelques parties, & stérile dans d'autres. Le bled y est abondant: il y a aussi des pâturages.

Midlessex. Le Pays est agréable & fertile.

Hertford. Cette Province est une des plus fertiles de l'Angleterre.

Cambridge. La partie méridionale est la mieux cultivée. On y recueille beaucoup de bled & de safran. Outre cela il y a beaucoup de beaux pâturages. La partie du nord est pleine de marais; cependant elle est abondante en bestiaux, gibier & poisson.

Bedfort. Ce Comté est arrosé dans sa partie du nord par la riviere d'Ouse qui y serpente beaucoup, & il est fort fertile en bled & en pâturages.

Bukingham. Cette petite Province est fort fertile en pâturages, particulierement la vallée d'Alesbury, où l'on fait paître une grande quantité de brebis dont la laine est fort belle & fort estimée.

Warwick. Le Pays est beau & fertile. Il y a quelques bois dans la partie du nord.

Worcester. La Saverne, qui traverse tout ce Comté, du nord au sud, le rend fertile & abondant, sur-tout en pâturages, ou l'on nourrit beaucoup de bétail: on y recueille aussi beaucoup de bled.

Hereford. Le terrein est fertile; il est arrosé de plusieurs rivieres. Il y a quelques forêts, & plusieurs montagnes: on y trouve toutes les choses nécessaires à la vie, principalement du bled & beaucoup de troupeaux, & sur-tout des moutons dont la laine est très-belle. On y fait le meilleur cidre d'Angleterre, & en quantité.

Moutmout. Il y a quelques forêts, mais peu étendues: au reste, le Pays est assez fertile & arrosé de plusieurs petites rivieres. Il y a beaucoup de montagnes.

Glocester. Cette Province est très-belle & fertile, on y nourrit beaucoup de moutons, dont la laine est très-belle. Il y a, outre cela, des bois, du fer & de l'acier. Il y avoit autrefois des vignes, mais on les a arrachées pour y mettre des pommiers dont on fait d'excellent cidre.

Cet impôt indirect, de 174 millions, dérange les rapports proportionnels entre les avances annuelles de la culture & le revenu.

Ainsi il faut, pour entretenir le même état de culture & la même reproduction annuelle, comme cela se maintient en Angleterre, où les

Oxfort. Cette Province est belle & fertile, l'on y trouve de belles plaines & de bons pâturages, qui sont arrosés par deux rivieres, dont la jonction forme la Tamise.

Soutampton. Le Pays est très-agréable & fertile, arrosé par deux rivieres & quelques ruisseaux; on recueille beaucoup de bled; les pâturages y sont très-bons, & les laines belles.

Dorset. C'est un fort beau Pays, fertile en bled & en pâturages; le bétail & le gibier y sont abondans, les rivieres poissonneuses, le chanvre y vient très-bien & en quantité; ses forêts, quoique peu considérables, produisent de très-beaux mâts. On y trouve de belles carrieres de pierres & de marbre.

Sommerset. Cette Province est une des plus belles & des mieux peuplées de l'Angleterre. Le terrein est bon & fertile, arrosé par plusieurs rivieres: il est abondant en grains & en fruits, & sur-tout en pâturages: aussi y éleve-t-on de nombreux troupeaux.

Devon. L'air y est bon, le Pays fertile; il abonde en bled, en pâturages, en bestiaux, en laines. Il y a des mines d'étain & de plomb. Il y a aussi un peu de bois.

Cornwal. L'intérieur de ce Pays est semé de montagnes fameuses par des mines d'étain & de cuivre, & par des carrieres de marbre & d'ardoise: aussi ce terrein est-il moins fertile que celui des autres Provinces d'Angleterre; on ne laisse pas d'y recueillir du bled dans les vallées, & d'y trouver de bons pâturages. Les rivieres y sont fort poissonneuses, de-même que toutes ses côtes: aussi les Habitans s'adonnent-ils beaucoup à la pêche, sur-tout des sardines & des harengs dont ils font un grand débit en France, en Espagne & en Italie. Le Pays en général est assez bien peuplé.

Partie Septentrionale de l'Angleterre.

** Northumberland.* Cette Province est bornée par la mer à l'est; le Pays des meilleurs & des plus fertiles, il y a beaucoup de montagnes & de forêts; plusieurs endroits sont entierement incultes & inhabités. On tire de cette Province la plus grande partie du charbon de terre qu'on transporte en Angleterre & sur-tout à Londres.

** Durham.* La partie occidentale est remplie de montagnes; il y a des mines de charbon, de plomb & de fer. La partie méridionale est plus basse, & le côté de la mer est assez beau & fertile.

Cumberland. L'air y est sain, & le terrein assez fertile quoiqu'il y ait des montagnes; & beaucoup de lacs & de petites rivieres. Le poisson y est abondant. Il y a quelques mines de charbon, de cuivre & de plomb.

avances rendent 150 pour $\frac{0}{0}$; il faut, dis-je, que les Fermiers des terres diminuent le fermage à raison de la perte que leur causeroit l'impôt indirect, qui retombe d'abord sur la culture, c'est-à-dire, qu'ils doivent excompter aux Propriétaires les 171 millions prélevés par

* *Wesmorland.* — Cette petite Province est un très-mauvais Pays & peu habité, plein de montagnes & de rochers, & beaucoup de lacs & de ruisseaux.

Yorck. — Cette Province est une des plus considérables & des plus étendues de l'Angleterre; le Pays est assez bon, on y recueille du bled; le bétail & le gibier y sont abondans; on y éleve des chevaux fort estimés; il y a plusieurs rivieres.

Lancaster. — Cette Province est assez fertile, arrosée de rivieres, le Pays est gras; l'orge & le froment y viennent en abondance, & les pâturages y sont très-bons; aussi les bœufs y viennent-ils d'une grandeur extraordinaire.

Ilstedeman. — Le territoire est assez fertile, & d'une grande étendue, mais on manque de bois; on y brûle de la tourbe.

Chester. — Le Pays est arrosé de rivieres, de ruisseaux & de lacs; il y a des forêts & des montagnes. Le Pays est fertile; il y a de très-belles pleines, dont les pâturages sont couverts de moutons & de chevaux. Le Roi passant par cette Province fut accompagné par les Habitans avec un grand cortége d'attelages de charrues, pour l'assûrer de leur reconnoissance par les marques les plus expressives de leurs succès dans l'Agriculture.

Darby. — Le Pays est fertile en bled, & plein de pâturages; aussi y éleve-t-on beaucoup de bestiaux. Il y a des forêts & plusieurs montagnes, avec des carrieres de pierres de taille & de marbre; on y trouve des pierres de moliere pour les moulins, des pierres à chaux, & plusieurs mines de charbon & de fer; celles de plomb sont renommées; on le regarde comme le meilleur & le plus fin qu'il y ait.

Staford. — Ce Pays est arrosé de plusieurs rivieres: le terrein n'est pas également bon par-tout. Vers le midi il produit du bled en abondance; vers le nord il y a des montagnes stériles, mais il y a de beaux pâturages, & quelques fontaines d'où l'on tire du sel.

Noltingham. — Cette Province est arrosée de plusieurs rivieres. Le terrein est fertile dans la partie de l'est; vers l'ouest il y a beaucoup de bois. On y trouve aussi du charbon de terre.

Lincoln. — Cette Province est grande & belle. Dans sa partie du sud le terrein est bas & marécageux, coupé de petits canaux, ce qui fait qu'elle est moins abondante en bled: mais en récompense il y abondance de poisson & de gibier. Du côté du nord & de l'ouest, le Pays est plus élevé & beaucoup plus fertile.

Norfolk. — Cette Province est bornée par la mer au nord & à l'est. Le terrein est fort inégal; en quelques endroits il est gras & fertile, en d'autres ce ne sont que des bruyeres & quelques bois. Du côté de la mer le Pays est plat, & le bled y vient en abondance. Les Côtes sont poissonneuses, & l'on y pêche sur-tout beaucoup de harengs. Outre cela, on tire du Pays de la laine, du miel, du safran. On y fait monter le produit des Manufactures de laine à plus de 100000 l. sterling (2,300,000 l. de notre monnoye,)

l'excise;

l'excise; & même ce n'est qu'autant que leurs avances rendront, par la continuation du haut prix des productions, le même fond de richesses

Rutland.	Le Pays est fertile & gras. Les pâturages y sont abondans & très-bons.
Hunting-don.	Le Pays est fort varié: dans la partie du sud-ouest il y a quelques montagnes; dans celle du nord, des marais; & vers le milieu ce sont de belles pleines, où l'on recueille beaucoup de bled. Autrefois il y avoit beaucoup de bois, il n'y en a plus aujourd'hui.
Northamp-ton.	C'est un fort beau Pays & fertile. Le bled & le bétail y sont en abondance, il y a aussi des bois.
Leicester.	Cette Province est fertile en bled & en pâturages. Il y a beaucoup de parcs où l'on éleve quantité de bétail. On y trouve aussi du charbon de terre; mais il y a très-peu de bois.
Shrop.	Le Pays est assez fertile & peuplé.
La Prin-cipauté de Galles.	Le Pays est montueux & moins fertile que la plûpart des autres Provinces de l'Angleterre; cependant les vivres n'y manquent pas. On y recueille du bled; il y a des bestiaux; les chevres sur-tout y sont en quantité. On trouve du bois & du charbon de terre. Les Provinces suivantes sont partie de cette Principauté.
Anglesey.	Le terrein est bon & fertile en bled & en pâturage, où l'on nourrit beaucoup de bestiaux.
Caernar-van.	Cette Province est bonne à l'océan & au midi par la mer. Elle abonde en bétail, en gibier & en bois.
* *Denbigh.*	Ce Petit Pays est montagneux, peu peuplé; il y a des mines de plomb.
Tlint.	Cette Province est peu étendue; il y a beaucoup de montagnes, & des vallées qui sont assez fertiles.
* *Merio-neth.*	Petite Province montueuse, peu fertile & peu peuplée.
Montgo-mery.	Ce Pays est rempli de montagnes entre lesquelles il y a de très-belles vallées, & très-fertiles.
Brecknock.	Le Pays est mêlé de montagnes & de plaines. Les montagnes sont stériles; mais les pleines sont fertiles & bien cultivées.
Cardia-gam.	Cette Province abonde en bled, en bétail, en poisson & en gibier.
* *Radnor.*	Le terrein de cette petite Province est ingrat & stérile, plein de montagnes.
Carmar-then.	Cette Province est bonne & fertile; il y a des mines de charbon & de plomb.

annuelles, qu'ils borneront la diminution du fermage à la ſimple indemnité des 174 millions d'impôts indirects, ainſi qu'on va le voir dans les deux Tableaux ſuivans.

Penbrock. { Ce Pays eſt fertile.

Glamorg-ham. { La partie du nord eſt bordée de montagnes; mais celle du midi eſt ſi fertile, qu'on l'appelle le jardin du Pays de Galles.

On voit par ce détail qu'il n'y a qu'environ $\frac{1}{8}$ du territoire de l'Angleterre, proprement dite, qui ſoit au-deſſous du médiocre : $\frac{1}{8}$ de médiocre & les $\frac{6}{8}$ ſont partie au-deſſus du médiocre, & partie excellentes. Ainſi, il eſt évident que le territoire de l'Angleterre proprement dite, conſidéré du fort au foible, eſt, relativement à la fertilité, fort au-deſſus du médiocre : on connoît d'ailleurs le bon état de la culture & le haut prix des grains dans ce Pays. On a donc tous les élémens néceſſaires pour évaluer & calculer les revenus de ce Royaume.

TABLEAU de la réduction des revenus du territoire de l'Angleterre par l'exciſe ou l'impôt indirect.

AVANCES annuelles de la claſſe productive, 630 millions.

REVENU, 945 millions.

AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile 394 millions.

Moitié du revenu dépenſé à cette claſſe. 473 — L'exciſe en leve 87 — reſte 386

474 Moitié du revenu dépenſé à cette claſſe. — L'exciſe en enleve 87 — reſte 386

Le reverſement des dépenſes de la claſſe ſtérile à la claſſe productive. 350

315 Moitié des avances productives dépenſées à cette claſſe.

TOTAL... 736 millions, de la recette de la claſſe productive, l'exciſe payée en indemnités du renchériſſement que cauſe cet impôt ſur toutes les marchandiſes & rétributions payées par la claſſe productive.

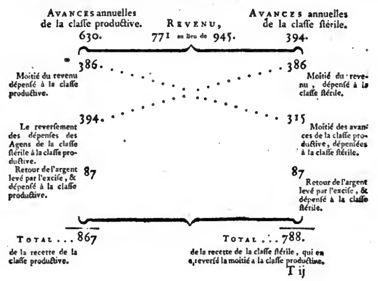
TOTAL... 701 millions, de la recette de la claſſe ſtérile, l'exciſe payée, & dont cette claſſe eſt indemniſée par la claſſe productive, & celle des Propriétaires.

La production totale annuelle est égale aux sommes qui se dépensent à la classe productive ; sçavoir,

La recette de la classe productive .	736	Abstraction faite de la rentrée des 174 millions de l'impôt indirect, dont l'impôt peut être ou retranché ou rendu à la circulation, & qui sera remis en compte ci-après.
Les avances de la classe productive .	630	
Les avances de la classe stérile, employées en achats de matieres premieres à la classe productive, ces avances réduites à la moitié de la recette sont. . .	350	
Reproduction	1716,	au lieu de 1890 ; *deficit* 174. qui doivent rentrer dans la circulation par la dépense de l'impôt, comme on le verra dans le Tableau suivant.
Le Cultivateur retire pour ses reprises .	945	
L'excise ou l'impôt indirect enleve . .	174	
	1119.	
Reste pour le revenu	597,	au lieu de 945 ; *deficit*, 348.

Ce funeste effet de l'Impôt indirect, qui s'étend sur l'Agriculture, ne peut se réparer que par le rétablissement de l'ordre entre les dépenses de la culture & le revenu des Propriétaires. C'est l'intérêt commun des Propriétaires & des Fermiers qui décide de cet arrangement conformément à l'ordre représenté dans le Tableau suivant.

TABLEAU du rétablissement de l'ordre entre les reprises des Fermiers des terres & le revenu des Propriétaires, chargé de l'indemnité de l'impôt indirect de 174 millions que les Fermiers retranchent du revenu qu'ils payent aux Propriétaires ; ce qui le réduit de 945 à 771.



La reproduction annuelle totale est égale aux sommes dépensées à la classe productive, sçavoir,

La recette de la classe productive .	867	
Les avances de la classe productive . .	630	
Les avances de la classe stérile, employées à l'achat des matieres premieres, à la classe productive	394	
Reproduction	1891	sauf quelques fractions, qui réduiroient exactement la reproduction, comme ci-devant, à 1,890 millions.
Reprises des Fermiers pour leurs avances annuelles & les intérêts de leurs avances annuelles & primitives, .	945	
L'excise ou l'impôt indirect enleve annuellement	174.	
TOTAL	1119.	
Reste pour le revenu	771	au lieu de 945; le *deficit* est égal aux 174 millions d'impôt indirect.
Les 771 millions de revenu sont chargés d'imposition directe par la taxe double sur les terres en tems de guerre de . .	38 millions.	
Par la taxe pour les Pauvres	30 millions.	
TOTAL	68 millions.	
Tout impôt direct & indirect défalqué, reste de revenu net pour les Propriétaires en tems de guerre	703 millions.	

On doit observer que nous avons extrêmement restraint nos évaluations, que nous avons supposé un tiers du territoire en non-valeur, que nous avons mis un tiers des terres cultivées, en jacheres ou année de repos, ce qui n'est pas en Angleterre; que nous avons estimé toutes les productions sur le pied des grains; mais, par-tout, un bon arpent de pré ou d'herbage rapporte plus de revenu qu'un bon arpent de terre cultivée en grain: d'où il est visible que notre supputation est trop foible. Mais il y a une erreur à relever.

Il est défendu, en Angleterre, d'exporter les laines brutes hors du Royaume, où elles sont achetées par les Entrepreneurs des Manufactures, beaucoup moins cher que si leur commerce étoit libre. Cette perte, sur le prix de la vente de la premiere main, est supportée en entier par les Propriétaires des biens fonds; mais le Gouvernement croit que les Manufactures occupées à la fabrication des étoffes de ces laines, sont d'un grand profit dans le Royaume par le gain sur la main-d'œuvre, & par l'étendue des Manufactures qui entretiennent une plus

grande population, & une plus grande consommation des productions annuelles du territoire. Mais tous ces prétendus avantages, qui ont toujours séduit les Nations agricoles, disparoissent dans les résultats du calcul. Supposons que la perte sur la vente de premiere main, des laines brutes, diminue de 100 millions le revenu territorial de l'Angleterre, qu'elle le réduise de 945 millions à 845. Formons un Tableau de comparaison de ces deux Etats.

AVANCES annuelles de la classe stérile, 630	REVENU 845 au lieu de 945	AVANCES annuelles de la classe stérile, 418 $\frac{3}{4}$. Au lieu de 393; car les avances de la classe stérile doivent se retrouver égales à la moitié de la recette de cette classe.
Moitié du revenu dépensé à cette classe. 422 $\frac{1}{2}$ au lieu de 472 $\frac{1}{2}$.		422 $\frac{3}{4}$. (au lieu de 472 $\frac{1}{2}$,) moitié du revenu dépensé à cette classe.
Moitié de la recette de la classe stérile, dépensée à cette classe, l'autre moitié est retenue pour les avances de cette même classe. 418 $\frac{3}{4}$. au lieu de 393.		315 Moitié des avances productives, dépensées à cette classe.
		100 Retranchées du revenu au profit de cette classe.
TOTAL de la recette de cette classe 841 $\frac{1}{4}$ au lieu de 865 $\frac{1}{2}$.		TOTAL de la recette de cette classe. 837 $\frac{1}{2}$ au lieu de 787 $\frac{1}{2}$.

La reproduction totale est égale aux sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive; sçavoir,

Recette de la classe productive	841 $\frac{1}{4}$.
Avances de la classe productive	630.
Avances de la classe stérile, dépensées à la classe productive	418 $\frac{3}{4}$.
Reproduction totale	1890.

Soustraction de . . { 945 millions pour les reprises des Cultivateurs; sçavoir, 630 millions pour ses avances, & 315 millions pour ses intérêts.
100 millions de perte pour les Propriétaires sur la vente de leurs laines brutes, reste 845.

La recette de la classe stérile n'accroît que de 50 millions; reste 50 mil-

lions de perte pour la Nation, il y a une diminution sur la population proportionnelle à cette perte : & toujours les propriétaires des biens fonds souffrent-ils une diminution de 100 millions sur leur revenu.

§. VII. *Observations sur l'usage de ce Chapitre.*

On a exposé à-peu-près le détail & la ventilation économique des produits d'un Etat, tel que le Tableau l'a supposé pour en faire la base de ses calculs. Cette mesure peut se retrécir, ou s'étendre selon les limites réelles, & les propriétés territoriales & naturelles de l'état & de la Société qu'on voudra considérer. Mais toute spéculation, en ce genre, sera toujours assujettie aux bases essentielles à jamais établies & jettées à demeure ici. Cette estimation méchanique a pu paroître seche à ces Lecteurs qui voudroient enlever une science par une lecture de toilette ou d'oisiveté. Ce n'est point ainsi qu'on s'instruit des choses, du moins de celles qu'il importe de sçavoir. C'est ici l'arbre de vie dans toute son étendue permise ; & puisque nous avons pris le soin de le chercher & de le découvrir, que ceux du moins qui prétendent user de ses fruits, se donnent la peine de suivre les jalons qui en désignent la route.

Il importe non-seulement d'établir les rapports des dépenses, mais encore de fixer leur existence, leur nature, leur étendue, leurs attributions, d'examiner les répartitions selon lesquelles la subsistance se distribue, de désigner ce qu'il en demeure à chacun pour sa portion.

Tous ces aspects sont rassemblés dans ce Chapitre important des rapports, & non-seulement les aspects, mais l'évaluation économique, distribuée par la nature, & calculée sur les plans de cette mere commune. La sécheresse donc des détails qué renferme ce Chapitre, épargne celle qui eût dû être répandue sur la surface de tout l'ouvrage, & nous laisse libres de nous livrer uniquement dans presque tous les autres à l'exposition des principes, & au développement des conséquences. C'est donc ici le dépôt des calculs, le livre de compte de la maison, le plus nécessaire de tous à feuilleter & revoir, quoique moins amusant que les autres.

On y voit les rapports des dépenses avec la culture, avec le commerce, avec l'industrie, avec les richesses, qui font aller toutes & chacune de ces parties, avec la population, avec les subsistances & avec les frais de toutes ces parties, tant en dedans qu'en dehors. En établissant les mesures de chacune de ces choses, on désigne, on marque clairement le point de condensement auquel le combat de ces divers élémens de la société doit amener l'action physique ; pour établir la circulation perpétuelle par le moyen de la reproduction.

On voit clairement que si les dépenses prétendent à l'indépendance dans leur direction, à la parcimonie dans leur versement, à la dissipation dans leur explosion, ou momentanée, ou annuelle, elles enle-

vent à la culture les richesses d'exploitation, elles barrent & dévoyent le commerce, frustrent l'industrie, diminuent la population, dérangent & dessechent les subsistances. On voit que si la cultivation attire à soi, au préjudice du revenu, une plus forte portion de la production, elle arrête la marche des dépenses, & par ce moyen attaque toutes les autres parties qui fortifient & assurent l'édifice. On voit que, si le commerce parvient à prédominer & à faire regarder ses gains comme des profits pour l'Etat, il institue erreur sur la nature des choses, fait prendre les frais pour des revenus, des contributions pour des dépenses & ses gains pour une moisson. On voit que, si l'industrie fait recevoir ses ouvrages pour accroît de richesses, & regarder la protection de ses travaux comme un des premiers soins de l'Etat, elle dévoye les dépenses & cause tous les maux qui proviennent du dérangement de ce principe moteur. On voit que, si la population est considérée dans le nombre des hommes & non dans leur emploi; dans l'emploi des hommes, & non dans les gains que leur procure cet emploi; dans les gains des hommes, & non dans la subsistance que ces gains leur assurent; dans la subsistance des hommes, & non dans la valeur vénale que leur consommation donne aux denrées, qui seule met le Cultivateur en état de poursuivre & d'accroître ses travaux & les revenus: on transpose les êtres, on fait de l'édifice de l'Etat une piramide renversée. On voit enfin que, si les subsistances sont considérées dans leur qualité de biens & non dans celle de richesses; dans leur quantité & non dans leur valeur vénale; dans leur abondance ou produit total & non dans leur produit net: cette maniere d'envisager la masse alimentaire usuelle, implique renonciation à tous les avantages résultans du revenu disponible, & par conséquent, à tout ce qui forme & corrobore un Etat, pour s'en tenir au plan spécieux de nourrir & maintenir des sociétés d'hommes sans richesses commerçables: spéculation impraticable, puisque la non-valeur des denrées anéantit les reprises du Cultivateur, les revenus des propriétaires & du Souverain, les rétributions qui font subsister les différentes classes d'hommes d'une Nation: qu'elle anéantit, dis-je, l'industrie, les manufactures, les arts, la force militaire, laisse un Etat sans défense, réduit les habitans à la misere & les force à s'expatrier.

Au mérite de présenter des démonstrations si nécessaires, ce Chapitre ajoute encore celui de faire la distribution des diverses productions annuelles. Ici la repartition est jointe à la ventilation des richesses de la société, & ces deux opérations deviennent inséparables par la nécessité même d'opérer la reproduction. En effet, comme c'est de la continuité des dépenses, du versement des dépenses, de la direction de ce versement, & de sa circulation égale & réglée dans toutes les arteres de la Société, que dépend la reproduction & le renouvellement des dépenses; il est nécessaire de parcourir & de discerner, d'établir & de borner les moindres canaux, d'anatomiser enfin la to-

talité de la machine, pour pouvoir s'assurer de la régularité de son action. C'est ce qu'a fait ce Chapitre pénible, mais d'autant plus essentiel, qu'il peut servir à jamais de flambeau intérieur, qui donnera la connoissance de tout mal politique, & ce n'est que dans l'ignorance de son principe que consiste la difficulté du remède.

Au reste, s'il a fallu tant de travail pour disséquer le corps politique, ce n'est pas à dire qu'il soit besoin d'avoir le scalpel à la main pour le maintenir en santé. Tant & tant de maux dont l'esprit de déréglement a désolé le genre humain, ne sont point provenus, d'abord pour la plûpart, de la cupidité qui s'y est introduite ensuite sous de belles apparences. La plus grande partie au contraire ne vient originairement que de ce qu'on a voulu ignorer que le monde va de lui-même. *Il mondo va de se*, dit l'Italien, mot d'un grand sens. Que l'ordre & la fidélité de l'administration se rétablissent, & qu'on laisse prendre à chaque chose son cours naturel, on verra, dès-lors, tous nos principes avoir leur exécution en vertu de l'ordre inné des choses. Le gouvernement n'aura de soin alors que celui de leur faciliter les voies, de ranger les pierres de dessus la route, & de laisser mouvoir librement les concurrens; car ce sont eux qui assûrent l'état des richesses d'une Nation.

Mais il n'étoit pas moins nécessaire de fixer & de présenter les principes, pour écarter à jamais les idées vagues, sur une matiere qui est par-tout susceptible de démonstration, & qui est du ressort de tous, parce qu'il importe également à tous de subsister & de vivre. On se plaint assez généralement dans les âges pénibles de décadence, d'une sorte de propension universelle de tous les esprits à discuter, chacun à sa maniere, les matieres d'administration : Cette plainte, qui n'est communément que l'expression de l'inquiétude de chefs prévaricateurs par corruption ou par foiblesse, ou de l'apathie des oisifs, dont ces discussions troublent la joye & les plaisirs, seroit néanmoins bien fondée dans la bouche d'un peuple sage & laborieux. Mais il est facile de retenir les esprits inquiets dans de justes bornes, par des connoissances assujetties réciproquement à l'évidence. Il faut d'ailleurs que chacun s'attache à sa besogne, & il n'est pas de meilleur Citoyen que celui qui veille sans cesse à sa tache, sans s'occuper de celle d'autrui. C'est de la réunion des lumieres vives, modestes & naturelles de tels Citoyens, que les premiers Législateurs, que les décorateurs des Sociétés, ont tiré ces institutions puissantes qui résistent si long-tems au choc des âges & des passions. Mais si-tôt que la solitude du cabinet, que le prestige des visions préside à la marche des choses, & veut ordonner l'allure économique d'une Nation, l'erreur prend la place de la vérité ; le premier pas dans ses obliques voies met tout l'ordre sur le penchant, & nécessite la course rapide vers le précipice. L'art factice dès-lors prend en tout la place de la Nature. L'art de conjecturer en matiere de subsistance, ne peut offrir que des idées spécieuses, & les hommes ne vivent pas d'illusions. Tout souffre ; & de même que dans la

la maison d'un malade, tout le monde veut être Médecin ; ainsi dans un Etat qui s'épuise, chacun veut être, selon la marche de sa logique spéculative, politique & restaurateur. Vains efforts dirigés tous sur le modèle des préjugés regnans, & dont l'effet est de livrer à la contradiction & à la dispute des hommes, les matieres les plus simples & les plus intéressantes. Au milieu de cette confusion, ce n'est point l'opinion de tel ou tel autre genre qui peut se faire entendre ; les principes seuls peuvent se faire jour ; les principes, dis-je, guidés par le calcul des objets réels & sensibles, peuvent seuls rétablir la vérité. Ainsi que des voyageurs égarés sont obligés de revenir par de longs & pénibles circuits au point dont ils étoient partis, de même les recherches lumineuses & suivies à pas sûrs, deviennent nécessaires, pour nous remettre dans les voies simples de la nature, & pour nous y maintenir contre le penchant à rentrer dans les fausses routes de la science hypothétique. Tel est tout l'objet de notre travail ; il ne s'agit pas d'avoir dans la navigation continuellement l'œil sur la boussole, mais seulement d'y revenir toutes les fois qu'on pourroit craindre de s'égarer.

Il est tems de passer à d'autres objets, & d'analyser les différentes portions mobiliaires de notre inventaire. Commençons par la plus précieuse de toutes, *la population.*

CHAPITRE VIII.

Rapports des Dépenses avec la Population.

C'EST ici le grand article, l'article par excellence quant aux intérêts de l'humanité, si, dans le vrai, l'étude des rapports & le soin d'approfondir tous les détails de la science économique ne nous avoient appris que tout se tient, de maniere que le dérangement d'une partie entraîne celui de toutes les autres, & qu'ainsi il n'est aucun détail à préférer, précisément parlant, comme aussi aucun à négliger. L'intérêt de la population paroît néanmoins toucher de plus près que tout autre aux intérêts de l'humanité ; disons plus, c'est le seul objet du gouvernement économique & politique : car toutes les connoissances économiques, politiques & morales, & les devoirs des Souverains, ne doivent tendre qu'à la multiplication & conservation du genre humain. C'est le terme, c'est le but de la science du gouvernement des sociétés. Cependant il ne faut pas le considérer avec les sens d'une partialité aveugle, mais avec le telescope d'une charité éclairée & guidée dans ses recherches par la lumiere des vrais principes.

C'est ici qu'il faut se rappeller la grande loi du condensement établi au commencement du Chapitre précédent, comme l'effet & le but des *Enonciation préliminaire.*

bornes d'oppofition que la nature a établies contre le mobile de l'étendue & de l'invafion, inherent à toutes les fubftances actives ici bas. Toute fubftance renferme dans fon fein le germe de la perpétuité par le moyen de la régénération, & de l'accroît immenfe par le moyen de la multiplication. Comme tout eft aftreint aux befoins de la fubfiftance commune, l'étendue d'une efpece eft une invafion fur le territoire prétendu par une autre efpece. De-là vient que tout s'entre-dévore ici bas. Il réfulte de cette loi inviolable de la nature, que le principe de la propagation eft fans bornes, & que celui de fa réalité eft aftreint aux bornes de la fubfiftance, comme on l'a établi pour principe dans le *Traité de la Population* de l'ami des hommes. Cependant cette vérité fi bien vue eft affujettie à des rapports qu'on ne peut apprécier que par le calcul, & qui prouvent encore plus décifivement & plus précifément que c'eft l'étendue de la fubfiftance qui regle auffi celle de la propagation même. Il s'enfuit de-là que l'efpece vivante à qui la fubfiftance fut donnée avec le plus d'abondance, & par préférence à tous les autres, dut être ou devenir l'efpece terreftre la plus nombreufe. Telle eft la regle invariable de la population.

L'homme ayant la faculté de faire ufage & pâture de prefque tout, & de plus ayant reçu de Dieu le don de contraindre en quelque forte la nature à nourrir & élever les denrées les plus propres à fa confommation, eft en conféquence devenu l'efpece prédominante. C'eft à ces principes phyfiques qu'il faut fe réduire d'abord pour fe mettre dans la voie de ftatuer avec quelque certitude fur une matiere auffi importante que l'eft la population, confidérée relativement au bien commun des hommes mêmes; mais en ceci, comme nous venons de le dire, c'eft par les bornes qu'on parvient à connoître l'étendue : qui n'auroit d'autre objet que d'aider à la fécondité indéfinie de la nature, en perdant de vue le contre-poids qui feul peut, felon l'ordre univerfel, opérer le condenfement & l'action, s'égareroit entierement de la véritable route. Ainfi le Législateur qui favoriferoit uniquement la population, fans avoir égard aux mefures de la fubfiftance & aux moyens de la multiplier, ne réuffiroit qu'à multiplier un peuple miférable, brigand par néceffité, & en conféquence bientôt détruit, ou par fes propres befoins, ou par les attaques de fes voifins.

On eft étonné de voir, d'une part, prefque tous les anciens Légiflateurs occupés fouvent d'une maniere affez barbare, du foin de borner la trop grande population. On voit encore une grande Nation agricole retenir, aux extrémités de la terre, le cruel ufage de faire périr dès la naiffance les enfans contrefaits, & qui ne promettent aucune croiffance, ou qui furchargent à l'excès les befoins les plus preffans des familles. D'autre part, on a vu toutes les Nations dont les annales font connues, ou les exemples font récens, établir, précifément au période même de leur décadence & mifere, des loix, ou des ufages pratiques propres à favorifer les mariages, & ces loix & ces ufages manquer

alors exactement leur objet. Tout cela n'est autre chose que l'objet important de la population, considéré sans autre boussole que celle des inconvéniens actuels & visibles, sans aucune notion des principes. Les premiers Législateurs établissoient des colonies fortes & actives sur des terreins neufs & fertiles par nature. Le travail favorisé par des secours, étendoit rapidement les subsistances, & la population suivoit d'un pas égal. Le Législateur inattentif sur la vraie mesure, supposoit la continuation de la fécondité, & s'inquiétoit d'avance de cette future population. A la Chine où la prédomination de l'agriculture assure la durée de la production & la solidité des revenus, la population s'accroît pareillement en raison de ce que les loix cultivatrices sont plus ou moins bien observées, & comme les loix du pays & la singularité des mœurs, différentes de celles de toutes les Nations voisines, empêchent précisément l'écoulement du superflu de la population chez les voisins, on y est sujet à de grandes mortalités, & une grande partie de la Nation y est livrée à une indigence extrême, suites de la surabondance du peuple. Cet inconvénient chez une Nation encore livrée aux ténèbres du paganisme, a persuadé que c'étoit rendre service à la Société que de la soulager des membres inutiles & coûteux. Dans les Nations qui décroissent au contraire, la décadence ne provient jamais que du dépérissement des revenus. Ce dépérissement fait éclore tous désordres que nous avons prouvé ci-devant en être la suite, l'usure, les rentiers, les vices de l'administration des finances, les expédiens destructifs, le brigandage, la spoliation, le luxe de décoration, la recherche dans les dépenses infructueuses, dans les mœurs, dans les idées, &c. On s'apperçoit que les classes du travail manquent de sujets, & l'on n'a garde de voir que cela vient de ce que les sujets manquent de travail, de profits, de salaires, de rétributions. En conséquence de cette adroite maniere de voir, on songe à planter & à retenir des misérables, pour qu'ils soient forcés à travailler, mais ils meurent plançons sur une terre desséchée, s'ils ne peuvent être transplantés ailleurs. Bien plus fructueux sont ces autres aveugles, qui pensent mériter d'une société en y fondant des hôpitaux; car ceux-là du moins, quoique maîtres des cérémonies de l'oisiveté, recueillent les restes de la misere errante & forcée, pour dénouer la tragédie de la société par l'établissement d'un vaste caravansera ou hôtellerie publique. S'ils étouffent la postérité, du moins recueillent-ils leurs contemporains; au lieu que les autres, les Marieurs, ne font autre chose par leurs soins & leurs dépenses, que décréter la misere paternelle, tout autrement affligeante, que la misere individuelle & isolée.

¶ Ce n'est point ainsi qu'on fait le bonheur de l'humanité: il faut que les hommes vivent, qu'ils vivent de leur travail, & dans cette sorte d'abondance relative, qu'on peut appeller aisance, par laquelle chaque habitant puisse par sa dépense même contribuer à la prospérité commune; que l'ordre de la société ne laisse d'asile nulle part à cette

opulence oisive, avare & barbare, qui voudroit sacrifier l'humanité entiere à ses fantaisies & à son superflu; que les grands soyent les distributeurs des grandes portions qui entraînent les grands soins; que les petits obtiennent de forts salaires en proportion de l'assiduité & de l'aptitude au travail opiniâtre & constant; que chacun remplisse ici la carriere de la vie, & résigne en en sortant sa portion de travail & sa portion de fruits à un successeur aussi laborieux que lui. C'est ce cercle de labeur & de jouissance qui est l'objet de la vie physique de l'homme. Hors de-là, la population s'accable elle-même, & n'est que rejet & excroissance de la nature. C'est donc dans ce cercle uniquement qu'il faut considérer la population pour la rendre utile, abondante, durable, assurée dans ses effets & dans sa conservation.

Le Chapitre précédent, en faisant la description & la repartition de la Société d'après une mesure donnée, a fait aussi le dénombrement des hommes, & l'on pourroit s'en tenir aux proportions calculées, qu'il a prescrites relativement à cette partie intéressante, s'il n'étoit à propos d'étendre & d'analyser les vérités, dont il a seulement marqué le point assuré. Tout le reste de cet ouvrage ne sera proprement que le développement raisonné des proportions de tout genre données dans ce Chapitre capital. Nous allons commencer par l'article primordial, & qui fait aller tous les autres.

La subsistance doit être regardée comme la racine de l'humanité.

Pour entendre, en homme d'état, la vraie & simple politique, qui est l'art de rendre les hommes utiles, & pour parvenir à être doué d'une portion de ce génie bienfaiteur, qui fait les dignes fondateurs ou les solides décorateurs de la Société, il faut considérer la chose publique dans son principe, & l'ensemble entier de l'humanité, dans sa racine, la *subsistance*. Toutes les parties morales & physiques qui affermissent la Société, dérivent de-là & lui sont subordonnées. C'est de la subsistance, c'est de ses moyens que dépendent tous les rameaux de l'ordonnance politique. Le culte, en un sens, n'est que purement spirituel, mais la loi naturelle nous inspire & nous parle aussi de devoirs relatifs à nos besoins; les loix civiles qui ne sont autre chose primitivement que les regles de repartition de la subsistance; les vertus & les vices qui ne sont que l'obéissance ou la révolte relatives à la loi naturelle ou civile; le gouvernement, les sciences & les arts libéraux ou méchaniques, l'agriculture, le commerce, l'industrie, tout est soumis aux moyens de subsister. C'est là cette vertu fondamentale à laquelle tient tout ce que l'homme laboure, navige & construit, *quæ homines arant, navigant, ædificant, omnia virtuti parent.* Si l'on voit à cet égard quelque parité civile entre des sociétés dotées de produits absolument divers, c'est le commerce uniquement qu'il en faut remercier ou accuser. Le commerce qui rend communes les productions par le moyen de l'échange, transplante avec la semence les autres fruits de la société. Mais supposez tout-à-coup les Nations isolées, comme le sont les Lapons & les Samoyedes dans leurs neiges, comme le seroient les

habitans de l'Isle de Terre-neuve, bornés à subsister de leur pêche; & voyez quelles loix de partage des terres, quel soutien de population, quelles impositions, quelles sortes d'arts vous pourriez faire recevoir à ces gens-là.

Les causes physiques décident de la nature du gouvernement.

Les Législateurs modernes qui, sans examiner quelles pouvoient être les racines de ce genre dans les diverses Provinces d'un grand Etat, voudroient entreprendre de détruire toute différence dans les mœurs & usages, dans les Loix & Coutumes, dans les poids & mesures, construisent évidemment sur le sable. Les Princes & les Ministres qui voulurent autrefois asservir les Nations, ou par la violence, ou par la corruption, étoient aussi stupides que barbares. L'état naturel d'une société qui se réunit, est de vouloir se gouverner elle-même; elle a peu de genres de biens, il faut peu de loix, c'est l'état de toute société naissante. Le corps entier de la Nation est Magistrat, & la loi n'a pas besoin de main-forte : c'est la République. Cet Etat naissant & occupé de ses besoins, craint aussi peu de chose, il ne vaut pas encore la peine d'être envahi. Pour multiplier les genres de biens, il faut multiplier les loix & pourvoir à la sûreté. Le desir s'éveille, chacun cherche à acquerir pour soi, & dépose sa portion de Magistrature publique. Il faut main-forte à la loi, il faut une puissance tutélaire & imposante pour garantir d'invasion la société laborieuse & florissante ; c'est la Monarchie légitime, mais souvent peu assurée & peu durable.

Que le gouvernement donc, qui veut assurer son pouvoir & le préserver de contradiction, loin de se noircir des atroces & périlleuses précautions de la tyrannie, ou de s'avilir à dégrader son peuple, cherche à le rendre participant de tous les différens genres de biens & à tous les rafinemens de produits. Dès-lors il doit prévoir les dangers de l'autorité anarchique qui lui est inspirée par des intérêts particuliers : je dis anarchique, car l'autorité qui rompt les liens de la société, détruit la puissance, & l'anéantissement de la puissance détruit l'autorité. L'abus est en tout ici bas bien voisin de l'ordre. Nous venons de donner la mesure de ce dernier. Je le répete, changez ou déplacez un chiffre, tout le calcul est dérangé. Un faux ton donné à l'harmonie de la société, tout l'instrument politique souffre & se démonte, & l'accord est désormais aussi difficile à retrouver que le monde, le seroit à se former par le concours fortuit des atomes d'Epicure.

En traitant donc ici de la population, branche principale & privilégiée des spéculations de la politique économique, il faut en chercher le principe dans sa vraie source, & partir d'après les idées meres à cet égard.

L'homme ici bas n'a que trois besoins primitifs; 1°. celui de sa subsistance ; 2°. celui de sa conservation ; 3°. celui de la perpétuité de son espece. Ces trois besoins lui sont accordés, ainsi qu'à toute espece créée ; & avec le degré de vélocité relatif à la contexture de ses organes & à l'étendue de ses facultés. De ces trois, le premier est le

seul impératif, le seul indispensable, le seul individuel. Bien des hommes ne veulent ou ne peuvent ni se défendre ni engendrer ; aucun ne peut vivre par autrui. Renoncer à consommer, c'est renoncer à vivre. C'est à ce besoin primitif qu'il faut rapporter la durée de l'humanité ; c'est aux moyens d'y pourvoir qu'il faut rapporter sa multiplication que nous appellons *population*. La subsistance, la dépense est donc la base de l'objet que nous considérons en ce moment, & la seve de la population. Cherchons dans les voies de la nature & dans les leçons de l'expérience, la maniere la plus prospere de faire subsister & multiplier le genre humain.

Le *Besoin* & le *Desir*, mobiles contraires. La vraie politique consiste à les rapprocher.

On croit communément que le besoin est le principe de la volonté que nous appellons *desir*. C'est confondre l'homme avec la brute que d'en juger ainsi. La brute n'a de desirs que ses appétits actuels; l'homme a des vues plus étendues sur le bonheur, & n'a, pour ainsi dire, d'appétits qu'en distraction de son attrait dominant, qui est de desirer la jouissance d'une félicité accomplie & continuelle, sans démêler bien distinctement l'objet de son desir & le but de sa jouissance. C'est le caractere distinctif & supérieur de l'espece humaine. Ceux qui cherchent la satisfaction de ce desir par le rafinement sur les appétits, se plongent volontairement & infructueusement vers l'étable. Les autres se font des objets relatifs à leur caractere, à leurs préjugés, à leurs facultés, & plus ou moins satisfaisans, selon qu'ils sont plus ou moins dégagés des fers de la brutalité. De ce principe sont provenues les diverses idoles de nos passions morales, la liberté, la cupidité, l'ambition, la renommée, la sensibilité, &c.

C'est sous ce point de vue que la politique doit placer l'homme dans ses spéculations. Il est forcé à la subsistance & porté à la jouissance; d'où dérive que la subsistance la moins pénible est naturellement celle qui lui convient le mieux. La politique donc, qui est l'art de rendre les hommes utiles, obligée à débuter dans ses soins par celui de leur procurer la subsistance, manque le principal mobile de son objet, si elle ne met en œuvre, pour y parvenir, que le besoin, & qu'elle néglige, ou par ignorance, ou par fausseté dans ses vues, le ressort le plus actif & le plus ductile, qui est le *desir*. Elle ne gouverneroit que des hommes sauvages & brutes. La réunion de ces deux mobiles, le *besoin* & le *desir*, est le principe & l'effet de la société. Plus on les rapproche, plus on dirige leurs forces vers le même objet, plus on lie & corrobore la société : plus au contraire on laisse relâcher les liens qui les condensent, plus ils se séparent, plus aussi la société tend vers la dissolution.

Tel est le point dont il faut partir pour considérer en vrai politique les différentes formes de sociétés connues dans les tems anciens & modernes, & pour juger sainement des moyens de les accroître en biens, en forces & en population, trois choses indissolublement liées dans l'ordre naturel, base nécessaire de l'ordre politique. L'homme est forcé par le besoin à chercher sa pâture, & porté par le desir à se la

procurer, & à se l'assurer au moins de frais & de travail possibles. Tel est le contraste qui rapproche sans cesse les humains les uns aux autres, & qui tend sans cesse à les séparer. Telle est la source de cette monstruosité dans l'état de désordre qui les tient presque toujours dans un état de guerre & de carnage vis-à-vis les uns des autres. Ce flambeau doit désormais nous guider dans la connoissance des principes des différentes sociétés.

Etablissement des divers genres de Société.

Les premiers regards de l'homme virent des déserts abondans en biens alimentaires, relativement au petit nombre des premiers humains. Ils consommerent d'abord sans effort les présens spontanés de la Nature, & jouirent de la liberté & de la paresse, premiers objets de desir pour l'homme inculte & ignorant. Mais les fruits n'ont qu'une durée passagere, & ne reviennent que l'année d'après, l'homme consomme tous les jours; il vit la population s'accroître & les moyens de subsistance devinrent plus pénibles en proportion. Il fallut en conséquence chercher de nouveaux objets de pâture, cultiver la terre; de-là, les Nations agricoles; rassembler & élever des animaux domestiques, origine des pâtres; courir les animaux sauvages, leur tendre des piéges, ainsi qu'aux poissons, origine des Chasseurs & des Pêcheurs.

De ces trois façons d'être, dérivées de trois différens genres de subsistance, la premiere engendre les loix fixes, les poids, les mesures & tout ce qui est relatif à fixer & assurer les possessions. Il falloit, avant de livrer sa peine & sa sueur à la culture opiniâtre d'un champ, être assuré de la récolte & de la jouissance de ses fruits. La seconde conserva plus long-tems l'innocence & l'hospitalité, se livra aux sciences, à l'astronomie, à la spéculation. Une vie occupée sans effort, abondante sans excès, assujettie sans entraves, devoit montrer la nature humaine dans son beau jour. Il ne falloit que bien peu de loix à des hommes que rien n'invitoit à se soustraire aux loix de la nature. La troisiéme enfin, quoique la plus méprisable & assise sur la base la moins assurée, se trouva plus convenable en géneral au libertinage naturel, à l'homme brutal. Celle-ci ne put recevoir que des loix de réunion de forces offensives, des loix d'invasion; car les loix de stabilité sont fondées sur les points physiques de subsistance qui tous étoient ici fortuits, incertains & épars. En vertu de ces mêmes principes, les premieres de ces trois genres de société furent fixées, les secondes ambulantes, les troisiémes errantes, pirates, brigandes & toujours en raison de la nature & de l'espece de leurs moyens de subsister.

De ces trois formes de société, la premiere put devenir en peu de tems nombreuse dans des espaces restreints à la fertilité du terrein, comme multipliant les moyens de subsistance. La seconde ne comportoit qu'un petit nombre d'hommes commis à la garde des troupeaux; petit nombre, dis-je, en raison de l'étendue du terrein nécessaire à la pâture. La troisiéme ne put être nombreuse qu'en raison de ce que la proye fournissoit: & comme elle ne prenoit nul soin d'entretenir &

de renouveller ce genre de provision, elle dut promptement être forcée à se jetter dans le brigandage & à agir offensivement contre ses voisins réunis en sociétés laborieuses ou paisibles. Les plus anciennes, les plus sûres & les plus authentiques annales de l'humanité (abstraction faite de toute autre maniere de les envisager) viennent à l'appui de nos suppositions prises dans la nature des choses. Caïn premier chef des agriculteurs, inventa, dit l'Ecriture, les poids & les mesures. Abraham & Lot, fils de freres pasteurs, vertueux & liés d'amitié, sont néanmoins obligés de se séparer, comme ne pouvant subsister, croître & multiplier ensemble. Nemrod premier chef connu de Chasseurs, fut aussi le premier conquérant ; qualité qui ne peut être qu'une suite du brigandage.

Le tems & la multiplication de l'espece ont dû naturellement amener ces différentes sociétés à se confondre & se réunir : les pâtres à se fixer & devenir agricoles, comme la race d'Abraham ; ou à s'écarter dans des régions reculées, comme les Arabes, les Tartares, les Nations primitives du Nord & les peuplades errantes de l'Amérique.

D'entre ces Nations, celles qui ont plutôt ou plus tard reçu & exercé l'art primitif de l'agriculture, ont plutôt ou plus tard joui des avantages de la société, de ceux de la réunion, de la population, des bonnes & équitables loix, des arts & des connoissances relatives ; les autres ont vieilli dans la barbarie, décliné, en quelque sorte, chaque jour en nombre, en connoissances & en facultés de toute espece.

Gouvernemens propres aux différentes Nations.

Je dis que ces différens genres de sociétés se sont réunis & confondus, parce qu'en effet il a fallu, pour rendre une société complette, qu'elle reçût & renfermât dans son sein le germe & les qualités de chacun ces genres primitifs. L'agriculture a fait la base, mais le nourrissage de bestiaux lui est devenu nécessaire pour réunir les plaines aux montagnes, les dépaîtres aux moissons, les engrais à la cultivation. L'art offensif reçu dans la société, comme devenu nécessaire à la sureté du territoire, dut bientôt y dominer, & par le poids de ses forces, & par la direction & l'emploi de son tems, dévoué aux soins publics, tandis que chacun vaquoit à sa chose particuliere. Cette prédomination nécessairement astreinte à des regles équitables sans lesquelles elle eût fait invasion, détruit & dispersé la Société ; cette prédomination, dis-je, fut la base de l'autorité souveraine formée par les loix. Comme l'art politique, soutenu par la force, a besoin d'un chef, le gouvernement devenu susceptible de quelque étendue, dut naturellement tomber dans les mains d'un seul. De-là, d'abord la Monarchie tutelaire.

De la complication & du rapprochement des différentes sociétés, naquit un nouveau genre de sociétés secondes & postiches moins assurées dans leurs bases & dans leur durée, comme aussi moins susceptibles d'étendue, insuffisantes pour former de grands empires, cependant libres, riches, puissantes dans leurs petites limites, mais variables & passageres par leur excès, par la négligence, ou par les entreprises de

de leur voisin & par la nature de leur condition constitutive trop exposée à la concurrence. Ce sont les sociétés marchandes.

Nous avons dit que le partage des terres fut nécessairement la premiere loi de réunion des sociétés agricoles. Voilà le tien & le mien établi sur le fond ; il ne le fut que pour assurer cette distinction sur les fruits. L'échange du superflu de ces fruits contre le superflu du voisin dont l'espece nous manque, est une suite naturelle de cet arrangement, & le commerce d'échange fut en conséquence le premier lien de la Société. Le commerce mercantile & de revendeur, quoique n'ayant qu'une base seconde & dépendante de la cultivation, étoit néanmoins si nécessaire, qu'il offrit un moyen assuré de subsistance. Qui dit moyen de subsistance, dit un gain, qui consiste en rétribution dûe au service de communication de biens entre les Nations. A côté donc des sociétés agricoles, il put, il dut se former des sociétés marchandes, comme les greniers se forment à côté des moissons. Le Gouvernement Républicain convient à ses Sociétés.

L'appui même & l'institution de ces sociétés renfermeroit un germe de liberté. En effet la base de leur subsistance étoit leur industrie, la connoissance des routes & des séjours du superflu & du nécessaire, leur crédit acquis par l'habitude de les voir & revoir toujours propices, toujours exacts à tenir leurs engagemens. Toutes leurs possessions consistoient en obligations dispersées & secretes, en quelques magasins, en dettes passives & actives, dont les vrais maîtres sont en quelque sorte inconnus, puisqu'on ne sçait ce qui en est payé & ce qui en est dû. Toute richesse de tête & de poche ne donne point de prise à la Souveraineté, & par conséquent ne lui cédera rien, vérité à répéter sans cesse aux gouvernemens des Nations agricoles qui s'étudient avec tant de soins à les rendre marchandes, c'est-à-dire, à se dépouiller eux-mêmes. Le gros Marchand, Commerçant, Banquier, &c. sera toujours un membre de République. En quelque lieu qu'il habite, il jouira toujours de son immunité inhérente à la nature de ses biens dispersés & inconnus, dont on ne voit que le lieu du comptoir. En vain l'autorité voudroit-elle en tirer les devoirs de sujet, elle est obligée, pour l'engager à concourir à ses desseins, de le traiter comme maître, de l'intéresser réellement, pour qu'il contribue volontairement au revenu public. Telle est son essence, telle il importe même qu'elle soit.

Les sociétés marchandes, désignées sous le nom de comptoirs, & en conséquence composées d'êtres libres par nature, mais obligées de se faire des loix d'association, de dépôt & de sûreté, durent recourir à la Souveraineté, sans laquelle rien ne résoudroit les cas majeurs, rien n'assureroit l'état du public & des particuliers; mais à une Souveraineté mixte, variable, selon les variations dans les objets de profit, dans les moyens de subsistance précaire. Ce genre de Souveraineté ne comporte qu'un petit nombre de loix fondamentales, parce que la base de celles-ci est la stabilité, & que peu de choses sont d'une nature stable

dans un tel état de possessions. En revenche elle comprenoit un grand nombre de réglemens de détail & de police, parce que tout étant ici fondé sur l'action continuelle & changeante selon la diversité des circonstances, il falloit à chaque instant pourvoir à la décision des cas, & ramener les incidens multipliés au bon ordre, objet général de toute législation. Il s'ensuit de-là, qu'une telle Souveraineté n'a pas besoin d'un chef, & ne sçauroit même résider sur une seule tête. Il faut que les part-prenans au corps & aux avantages de la société, veillent eux-mêmes à l'instruction & à la coopération de la Souveraineté ; c'est la République : cet état d'ailleurs n'a pas continuellement besoin de force militaire. Bienfaisant pour ses voisins & occupé à leur service, il les civilise en les rendant riches, ou pour mieux dire en donnant la qualité de richesses à leurs biens. C'est plutôt de son propre orgueil, enfant de la prospérité, qu'il a tout à craindre. S'il change de nature & s'éleve jusqu'à l'ambition, il périra ou par ses succès qui bientôt lui feront trouver un maître dans son sein, ou par l'interruption ou évasion de leur commerce, ou par les revers qui le réduiront en Province de quelqu'Etat voisin, c'est-à-dire, son petit territoire maritime; car pour le commerce il échappe & échappera toujours à la conquête & à l'oppression, par le moyen de la fuite & de la transplantation de ces hommes qui ont leurs richesses dispersées en différens pays. Ainsi plus ces Nations précaires seront paisibles, actives & parcimonieuses dans leur prospérité, plus elles seront utiles & recommandables aux Etats agricoles qui les avoisinent, & plus il sera de l'intérêt de ceux-ci, bien conduits, de les favoriser & de les soutenir.

Telle est l'origine, la base & la forme des différens genres de sociétés. Pour les considérer ensuite dans notre objet actuel, la *population*, on trouvera qu'il ne peut subsister, & ne subsiste en effet aujourd'hui que trois sortes de sociétés ; sociétés agricoles, sociétés marchandes, sociétés errantes & barbares. Celles du dernier de ces trois genres ont rompu tous les liens qui les unissoient au reste des humains. Elles doivent être considérées comme isolées & destructives d'elles-mêmes dans leurs déserts, incapables de porter leur population au-delà des moyens bornés, épars & presque fortuits de leur subsistance. Redoutables par leurs brigandages, quand elles sont portées par leurs besoins à faire effort & saillie hors de leurs deserts, à bon droit ravagent-elles tout ce qui se rencontre sous leurs pas. Le butin amovible, comme les bestiaux, les esclaves, &c. sont tout le profit qu'elles puissent faire. Les prises sur mer sont les ressources de celles qui se livrent à la piraterie. Les chevelures sont tout le butin de celles qui ne sont purement que chasseresses sauvages & barbares. Pour jouir vraiment d'une conquête, il faut s'attacher au sol, c'est-à-dire, s'asservir au travail productif du territoire ; mais la liberté est ce que ces peuples ont de plus cher. Quoi qu'il en soit, leur population est restrainte par les invincibles loix, qui bornent celle des fauves dans les forêts.

Sociétés marchandes ne sont qu'une dépendance des Sociétés agricoles.

[Les sociétés du second genre, c'est-à-dire, les sociétés marchandes, ne sont qu'une dépendance de celles du premier, qui sont les sociétés agricoles.] Ces dernieres font seules naître & multiplier les biens, auxquels le commerce donne une valeur d'échange & la qualité de richesses : car si les biens ne reçoivent la qualité de richesses, on n'aura ni la volonté, ni le pouvoir de les faire naître. Ainsi ces deux genres de sociétés sont étroitement liées ensemble. La cultivation & le commerce ont contracté un mariage indissoluble. La mere est destinée à engendrer, mais elle ne le peut, si elle n'est fécondée. Il ne s'ensuit pas que cette figure décisive puisse être également appliquée à l'union de ces diverses sociétés de la France & de la Hollande, par exemple, en ce que la France peut donner asile dans son sein à des étapes ou comptoirs de Commerçans : mais toujours sans préjudicier à la liberté de concurrence de l'Etranger, parce que cette concurrence est totalement à l'avantage de la Nation qui ne peut trop se procurer d'acheteurs & de vendeurs. Tout état agricole doit à la vérité protéger chez lui le commerce rural le plus important de tous : mais c'est dans la sûreté & l'immunité que doit consister cette protection : car du reste, le Commerçant regnicole aura dans ce commerce tous les avantages sur l'Etranger, qui est moins à portée de faire commodément, avec moins de frais & en tems & lieu ses achats & ses magasins. Cependant les sociétés agricoles, maritimes même, ont besoin du concours des voisins réunis en sociétés marchandes, pour s'assurer toujours le prix courant du marché général. D'ailleurs, il est vrai de dire que la liberté est tellement l'ame du commerce, qu'il est bien difficile qu'un territoire ombragé des étendards de la souveraineté militaire, quelque légitime & réglée qu'elle puisse être, lui soit aussi favorable que l'est la Souveraineté municipale, quoique sujette à dégénérer en factions. L'expérience nous le démontre, & dans tous les tems & dans tous les climats. Les grands efforts du commerce, les hautes entreprises, l'excellence du labeur & de l'économie en ce genre, sont des fruits assurés des sociétés maritimes libres.]

Quoi qu'il en soit de cette question relative à notre sujet actuel, la population la plus nombreuse doit, sans doute, se trouver au tour des sociétés marchandes, & l'on y peut juger de la prospérité de l'Etat par l'étendue de la population. Mais la parcimonie ou l'épargne qui peut ici favoriser la population & la prospérité, détruit l'une & l'autre dans les sociétés agricoles. Nous avons démontré que dans l'ordre naturel & indispensable, les hommes ne vivent que de productions ; & leur transmutation en richesses est la seule opération qui fasse aller la machine économique, qui forme & perpétue la société. Dès-lors les uns sont payés comme Propriétaires, d'autres comme Cultivateurs, les autres enfin comme industrieux. Les étapes de commerce sont le siége & la capitale de l'industrie ; leur épargne accroît leurs fonds, elles ne vivent que sur le mouvement & sur l'action ;

tous les hommes cherchant emploi & travail, s'y rassemblent en foule pour y trouver leur subsistance. Là point d'oisifs, puisqu'ils n'y trouveroient point de subsistance. Là tous sont employés à profit pour ceux qui les employent, sans quoi la base même de leur salaire, & conséquemment de leur subsistance, manqueroit subitement.

Mais toute cette abondance, ce travail, cette population, en prouvant la prospérité actuelle, dénotent aussi leur dépendance. Ce ne sont ici que des gens d'affaires qui employent beaucoup de Commis & d'Agens, & qui dépendent, ainsi que leurs sous-ordres, de la durée & de la quantité des profits. On voit encore que l'étendue de ces sortes de sociétés est assujettie à des bornes fort étroites : car les profits du simple métier de commerce de revendeur ne peuvent enrichir que de petites Nations. La concurrence du commerce d'Amsterdam & de celui d'Anvers n'a pu se soutenir ; l'un a détruit l'autre. Ainsi de grands états ne peuvent subsister par le métier de commerce de revendeur. Ils doivent être vendeurs. Voilà leur commerce, & tel a toujours été celui des grands Empires, tant que l'agriculture y a été opulente. Tout le commerce des revendeurs en effet n'est fondé que sur l'agence des grandes sociétés. Les profits du commerce de revendeurs sont autant de frais pris sur la chose. Il est tout simple que chacun cherche à faire ses affaires au meilleur marché possible, & qu'il se présente à chaque instant de nouveaux Entrepreneurs qui tendent à les faire au rabais, & à épargner sur la dépense. La base donc de la subsistance de cette sorte de société est non-seulement fort instable, mais encore & les efforts extérieurs & les siens propres tendent sans cesse à la retrécir. Elle est forcée à chercher à diminuer ses frais, de crainte que quelqu'autre ne lui enleve les pratiques ; & comme de ces frais le plus onéreux de tous est l'emploi des hommes, elle réprouve elle-même sans le sçavoir, ou du moins sans y prendre garde, sa propre population. Qu'est-ce en effet autre chose que son soin pour les canaux, les ports, les recherches sur le gabaris des bâtimens, sur le genre d'agrès, pour éviter les frais du travail des hommes; qu'est-ce, dis-je, que tout cela, si ce ne sont les effets studieux & continus de cette réprobation ? Examinons ainsi la surabondance de la population dans toutes ses parties, & nous la verrons par-tout repoussée, justement proscrite en tous lieux; & nous concevrons peut-être alors de quelle importance il étoit de découvrir la vraie racine de la population, de connoître son étendue utile, ses bornes & son véritable emploi. Hélas ! C'est faute de cette étude si nécessaire, que la terre entiere n'a presque été jusqu'ici qu'un théatre d'erreurs & de fraude ou de carnage, de misere & de dévastation.

Sociétés agricoles, source de tous biens & de toute population.

Les sociétés agricoles enfin sont la source de tous les biens & de toute la population, & l'on ne connoîtra l'étendue dont elles sont susceptibles, quant à ce dernier point, que quand que l'homme sera certain d'être parvenu par l'opulence même aux dernieres barrieres de l'agri-

culture, de la fertilité de la terre & de la fécondité de la nature. Mais nous avons bien perdu notre tems en développant les principes renfermés dans les chapitres précédens, si le Lecteur pense encore qu'il suffit de remuer beaucoup de bras pour avoir beaucoup de subsistance, & par conséquent une grande population. La culture doit au contraire être regardée comme le commerce l'étoit ci-dessus, c'est-à-dire, comme autant de frais indispensables pris sur la chose, qui est le produit. Le point utile & naturel est d'obtenir la chose au moins de frais possibles; & comme le plus onéreux d'entre ces frais est l'emploi des hommes, l'intérêt de l'agriculture est, ainsi que celui du commerce, d'employer le moins d'hommes possible pour obtenir un égal produit. La même recherche que le Commerçant met en vaisseaux, agrès, &c. pour faire à moins de forces d'hommes les mêmes voitures, l'Agriculteur doit la mettre en outils, animaux & autres aides de toute espece moins dispendieuse que ne l'est l'homme dans son entretien, pour parfaire les mêmes travaux & obtenir la même fertilité. Mais il y a cette différence entre l'agriculture & le métier de commerce de revendeur, que plus l'agriculture diminue avec profit le travail des hommes, plus cette épargne retourne à l'avantage de la population, plus le produit net ou revenu augmente, plus il y a de richesses annuelles disponibles. Or on ne peut jouir de ces richesses que par le service des hommes; ainsi plus il y a de revenu, plus il faut d'hommes pour jouir de ce revenu. Au lieu que le Commerçant ne ménage sur l'emploi des hommes que pour se mettre au rabais, & assurer son service dans la concurrence. Les ressources du manufacturier sont à peu près les mêmes. Il desire (par erreur) le bas prix de la subsistance, au préjudice des revenus du territoire, pour tirer par là du salaire, plus de profit sur le travail de ses fabricans.

Mais, dira-t-on encore, n'est-il pas vrai que plus il y a d'hommes, plus ils offrent leur travail à bas prix, plus on profite sur la diminution du salaire dans l'agriculture, plus on en retire de produit net ou revenu, plus on profite encore dans la jouissance de ce revenu du bon marché du service des hommes que l'on employe, & des travaux & des ouvrages d'industrie. En supposant cette diminution de salaire, il faut supposer aussi la diminution de consommation des productions de bonne valeur, & en conséquence la diminution de leur prix, celle du revenu& des achats des ouvrages de main d'œuvre. Tout cela est assujetti à un ordre physique que la cupidité & l'inhumanité des riches ne peuvent éluder impunément. Ce divorce d'intérêts particuliers a été déduit dans les chapitres précédens; il sera rappellé encore & remis sous les yeux, dans ceux où nous traiterons précisément de l'agriculture, du commerce & de l'industrie. Passons maintenant aux objets qui attaquent directement la population.

La population est elle-même sa propre ennemie.

Par ce premier exposé des racines & des mesures de la population, nous venons de voir que dans l'ordre apparent qui se présente d'a-

bord, elle est elle-même sa propre ennemie. En effet, l'homme, à le considérer dans son état primitif, a tant de soins à prendre, relativement à la multiplicité & à la continuité de ses besoins, tant de travaux à faire, tant de fardeaux à lever, qu'ayant sans cesse besoin d'aide, & ne pouvant se faire aider que par sa famille, il est tout simple qu'indépendamment de tout autre attrait qui le porte à son accroissement, il desire d'abord de la voir augmenter en nombre. Il dira donc à sa famille : *Mes enfans, croissez & multipliez ; tenons-nous ensemble & aidons-nous réciproquement pour fournir à nos besoins.* En raison néanmoins de ce que la famille devient plus nombreuse, les besoins s'accroissent aussi, les limites du territoire s'écartent. Une autre famille suivoit de son côté les mêmes progrès & la même extension ; à la fin il faut que les deux se rencontrent : & voilà la guerre motivée par la nécessité. La guerre est, sans contredit, le mal le plus destructif de l'humanité, & par conséquent de la population. Mais il faut encore sur cet article prendre bien garde d'être trompé par les apparences. Le meurtre, geste naturel de la guerre, paroît être son plus terrible fleau contre la population. L'homicide est la mort d'un homme & de sa postérité ; & cependant c'est par le retranchement des subsistances que la guerre est véritablement dépopulatrice par la surabondance même de la population. C'est ce que nous allons démontrer par une induction simple, tirée de l'exemple donné.

Voilà nos deux familles qui se rencontrent. Je les suppose, comme de droit, en ces premiers tems également braves, fieres & unies : sans contredit au premier choc la plus nombreuse l'emportera ; l'autre sera obligée de se cacher & de se retirer. Mais je suppose cette derniere accoutumée à vivre d'un peu de ris, par exemple, & de viandes boucanées. L'autre, au contraire, agricultrice, ayant des bestiaux, & accoutumée à l'abondance, aussi-tôt que l'ennemi a disparu, est obligée de retourner à ses travaux. Supposé qu'elle ait choisi une saison de repos, qu'elle ait porté ses provisions avec elle & mené ses troupeaux, il faut que ces derniers s'étendent pour paître. D'autre part, les champs & les maisons restent sans défense, l'ennemi sauvage & prompt sort de ses retraites & ravage tous ces biens dispersés. Le vainqueur ne sçait où accourir ; l'ennemi fuit devant ses pas, & l'incendie est derriere. La racine des subsistances est coupée, chacun se sépare, & courant à la défense de sa maison, va périr en détail.

La force d'une Nation à la guerre ne dépend pas du nombre d'hommes, mais des subsistances.

Cette ébauche d'exemple prise en petit, suffit pour nous faire voir que la force d'une Nation à la guerre ne dépend pas du nombre d'hommes, mais des subsistances. Pour que les subsistances ne manquent pas, il faut que ceux qui les procurent ne soient point détournés de leur travail, & que pour y vaquer en sûreté, ils soient défendus par des hommes disponibles, c'est-à-dire, par des hommes dont l'emploi ne soit pas nécessaire ailleurs. Pour alimenter ces hommes disponibles, il faut que la production donne un excédent par-delà ce que les Cultivateurs doivent consommer, & cet excédent est ce qu'on appelle *revenus*.

C'eſt donc de la quantité des revenus, c'eſt-à-dire, de la quantité de richeſſes, que dépend la force militaire des Nations : d'autant que la population elle-même ne peut être que proportionnée aux richeſſes, puiſque ce n'eſt, comme nous l'avons démontré dans les chapitres précédens, que la tranſmutation des ſubſiſtances en richeſſes par le moyen de la valeur vénale, qui peut opérer la pleine & entiere reproduction des ſubſiſtances deſtinées à devenir richeſſes. C'eſt cette reproduction qui eſt l'objet eſſentiel de l'économie politique des Nations bien gouvernées. Les guerres ſont donc plus difficiles & plus redoutables entre les Nations policées qu'entre les Nations barbares, quoiqu'elles ſoient moins effrayantes & moins déſaſtreuſes au premier coup d'œil. Pourquoi cela ? C'eſt qu'il y a infiniment plus à perdre. Là elle n'ébranle que des ébauches de ſociété, & ne ravage que des deſerts. Ici elle ne peut ſe ſoutenir que par les richeſſes ; elle détruit les richeſſes qui ſont deſtinées à faire ſubſiſter les Nations employées à la reproduction des richeſſes. La guerre alors frappe par contre-coup, ce qui eſt le plus dangereux des accidens. On eſt tout étonné de voir les cantons qui ont été le ſiége de la guerre, ſe relever de deſſous leurs cendres auſſi forts que ci-devant, tandis que les Provinces qui n'ont été frappées que par le dérangement des dépenſes attaquées dans la reproduction, languiſſent long-tems & quelquefois toujours dans la dépopulation & la ſtérilité. L'Eſpagne a porté, il y a deux ſiécles, la guerre avec fureur hors de ſon circuit, elle s'y eſt épuiſée, ſon territoire a été dévaſté & dépeuplé, & il l'eſt encore. A quoi attribue-t-on ridiculement un changement ſi ſubit & ſi durable ? A la pareſſe de ſes habitans, à leur avidité de l'or du Perou & à leur émigration. On n'apperçoit pas qu'opprimés, dépouillés de leurs richeſſes, déconcertés dans leurs travaux, la conſternation, l'inertie, l'abſtinence, l'évaſion ſont les effets naturels & néceſſaires de ce déſaſtre.

C'eſt dans ſes accidens économiques qu'il faut conſidérer le fleau de la guerre.

C'eſt donc dans ſes accidens économiques qu'un vrai politique doit conſidérer le fleau de la guerre ; d'où s'enſuit que tout dérangement dans l'ordre économique eſt une guerre ſourde, mais prompte & infaillible, atroce & cruelle, livrée à l'humanité. C'eſt ce que la ſuite de notre examen ſur ce chapitre intéreſſant va nous détailler.

Multiplier les hommes ſans multiplier les ſubſiſtances, c'eſt les vouer au ſupplice de la faim.

Revenons ſur nos pas, ou pour mieux dire, ne perdons jamais de vue notre bouſſole dans une navigation difficile & ſemée des écueils des préjugés. Il eſt de droit naturel & d'humanité & de devoir indiſpenſable, de multiplier le nombre de nos ſemblables. Mais il ſeroit inhumain de les faire naître pour les livrer aux ſupplices de la miſere ou des loix. C'eſt néanmoins le ſort que nous leur préparons inévitablement, en cherchant à multiplier les hommes par tout autre ſoin que celui de multiplier les ſubſiſtances. Qu'un particulier opulent ou aiſé faſſe des mariages dans ſon canton, c'eſt certainement une œuvre édifiante & de bon exemple, que de ravir à la privation ou à la débauche des êtres faits pour ſe conjoindre légitimement. Si le ſacrifice que

fait le donataire, est seulement capable de fournir les premiers frais de l'établissement des conjoints, & tel qu'il les abandonne bientôt à leurs propres forces, il les séduit sans le vouloir, & les engage dans la route inévitable de la misere qui les attend dans peu de tems, à moins qu'ils ne trouvent quelqu'autre moyen journalier & renaissant de subsistance: auquel cas ils se seroient bien aussi utilement mariés sans lui, & son intervention n'est qu'un soin charitable, mais mortifiant, de faire des apoints. Si au lieu de cela il fonde en totalité leur ménage & leur subsistance future en les mariant, la portion de bien qu'il employe à cette générosité, change de propriétaire; mais comme cela ne fait aucun accroissement de subsistance, il n'y aura pas un homme de plus. Un gouvernement donc & une Nation qui regardent cet acte comme utile & fructueux pour la société, se trompent du tout au tout: car ils devroient gémir bien plutôt que de se voir réduits à ce régime infructueux, qui fut de tout tems signal de décadence, & chercher dans leur propre sein le ver rongeur qui les réduit à cette fausse & inutile spéculation, tandis que conformément au penchant de la nature, toutes les peuplades saines & vigoureuses, loin d'être réduites à exciter les mariages, ont toujours été embarrassées de l'excès de leur population. Qu'on donne d'autre part des immunités & des privileges aux peres qui élevent un nombre d'enfans, c'est agir conformément au droit naturel qui nous dit; ce pere paye un assez fort contingent à la société, *pauperes satis stipendii pendere si liberos educarent.* (*a*) Mais dans cet acte de justice, qu'on pourroit regarder comme objet d'émulation, on doit voir que c'est faire les plus grandes violences à la nature, que d'avoir rendu la paternité redoutable; & que le vrai moyen de lui rendre ses droits, est de laisser aux peres la force d'élever leurs enfans, & de faire ensorte qu'une perspective réelle leur montre de l'emploi & des salaires pour eux quand ils seront en état de travailler.

Pour assurer emploi & les salaires, il faut multiplier les richesses

Mais pour les trouver & les assurer cet emploi & ces salaires, il faut en revenir à nos principes, il faut chercher à multiplier les richesses; & pour en trouver les moyens, il faut sortir des premiers âges de la Société, & voir l'ordre de la repartition des subsistances, le changer en ordre de rétribution proportionnée aux services & aux travaux des hommes; tel enfin que le représente le tableau. Là tout est stipendié ou soudoyé par la terre fertilisée par ceux qui peuvent faire les avances des entreprises de l'exploitation. Ceux-ci ne travaillent & ne font travailler qu'à condition que la rétribution puisse renaître directement ou indirectement & avec profit de la rétribution même. Pour fonder cette espérance de maniere à déterminer le Cultivateur à lui sacrifier ses avances, il faut que la valeur vénale des productions qu'il prépare, soit assurée par une habitude constante. Car c'est sur cette valeur que tout son calcul est fondé, *lignum vitæ*

(*a*) Tit. Liv.

desiderium

desiderium veniens (*a*), & c'est d'après elle qu'il apprécie son propre travail & le salaire de ses Coadjuteurs. Cette valeur n'a d'autre fondement que la consommation courante. C'est ainsi que la dépense prévient la cultivation; qu'une plus forte dépense faisant hausser la valeur vénale excite un plus fort travail, une plus forte production, plus d'abondance & de subsistance.

Pour avoir plus d'hommes, loin de resserrer les consommations, il faut les étendre.

Loin donc que pour avoir plus d'hommes il faille resserrer la dépense de ceux qu'on a, comme cela semble se présenter au premier coup d'œil, & comme l'enseigne d'abord un Ecrivain bien accueilli & qui méritoit sans doute au fond de l'être, puisqu'il a eu depuis la bonne foi de se redresser lui-même & d'avouer son erreur, après avoir bien tout mesuré, & calculé les rapports réciproques des causes & des effets dans l'ordre économique; car il n'y a que le calcul qui puisse ici assujettir l'esprit à des notions exactes sur des vérités qui se présentent sous tant de faces: Loin, dis-je, qu'il faille resserrer les dépenses, il faut au contraire étendre & exciter la consommation des productions de haut prix; puisque plus on en consomme, plus on en demande, plus on sollicite la terre, plus on obtient de richesses ou de productions de la meilleure valeur, & plus la puissance d'un Etat s'augmente. Plus au contraire on réduiroit les hommes à vivre de productions de vil prix, plus la terre seroit employée à fournir ce genre de subsistance, plus le revenu s'anéantiroit, plus la population diminueroit & plus l'Etat s'affoibliroit.

En un mot, la population a ses bornes prescrites par l'étendue des subsistances ou des richesses; & ce n'est que l'accroissement de ces dernieres, qui peut accroître la population. Pour entretenir la plus grande population possible dans un Etat, il faut qu'elle soit proportionnée aux richesses annuellement renaissantes, & à la rétribution que ces richesses peuvent procurer au menu peuple, afin qu'il puisse, conformément à sa condition, étendre sa consommation sur les divers genres de denrées dont la valeur se soutient par cette consommation. C'est ce que l'aveugle avarice du vulgaire ne peut comprendre, que l'accroissement des salaires qu'il est obligé de payer, toutes autres choses étant d'ailleurs à leur place; que le haussement des salaires, dis-je, est la démonstration, la cause & l'effet de l'accroissement des revenus.

Il y a toujours trop grand nombre d'hommes par-tout où l'emploi & le salaire nécessaire pour les faire vivre avec une sorte d'aisance leur est refusé. Si donc par le trop grand nombre d'hommes la rétribution étoit si foible & si partagée, qu'elle ne pût leur procurer que le nécessaire rigoureux, en nourriture de vil prix, la valeur vénale des bonnes productions baisseroit à proportion du déchet de la consommation. On verroit la terre se couvrir de mays, de patates, de turnipes, de bled noir, de pomme de terre, &c. Les revenus & la rétribution baisseroient dans les mêmes proportions, &

(*a*) Pro. Cap. 13. v. 12.

les hommes deviendroient encore plus malheureux, toujours au détriment des revenus & de la rétribution, & au dépérissement de la population même qui ne pourroit se soutenir, ni rétablir les revenus par sa dépense. Le grand Prince qui exprimoit ses desirs pour le bonheur de son peuple, en disant qu'il vouloit que chaque paysan eût une poule dans son pot, montroit autant la justesse de son esprit que la bonté de son cœur. Si la cupidité pouvoit avoir des vues saines, elle parleroit le même langage; & diroit : je veux que mon peuple mange du pain de pur froment, & laisse le son aux porcs & aux chevaux; qu'il soit vêtu de laine, que ses vêtemens soient bons & complets, qu'il ait des souliers & des botines, qu'il ait son chauffage, qu'il consomme de la viande, qu'il boive du vin, ou d'autres bonnes boissons corroborantes. Il faut qu'il soit accoutumé à satisfaire en tout genre à ses besoins, parce qu'il veut trouver journellement dans son travail & dans son arrangement de quoi subvenir en tout à son bien-être. Par ce moyen mes terres abonderont en productions de la plus haute valeur, mes champs seront couverts de bestiaux, mes coteaux de vignobles bien provignés, mes prairies bien tenues, bien arrosées, bien fumées, mes bois nétoyés, fossoyés, gardés, coupés à profit & dans leur tems, vuidés dans la saison; & les revenus de mon Etat où j'ai la grosse part, seront fort hauts, continuels & solides. J'exciterai même dans mon pays l'usage des fêtes, des noces, & autres irritans d'une plus grande consommation, & j'y trouverai deux avantages, l'un que mon peuple plus gai & plus refait travaillera mieux, l'autre que la culture & la production en seront de plus en plus excitées, les denrées plus abondantes, se soutenant toujours à un haut prix, mes revenus grossiront d'autant. Avec ces revenus j'en imposerai à mes voisins, & la crainte de ma puissance réprimera leurs prétentions & leurs entreprises; comme aussi je me garderai de les dépenser pour leur nuire, non que je me soucie d'eux, mais parce que le déplacement de ma dépense dessécheroit mes revenus, & parce que les guerres toujours nuisibles à tous, ne sont la plûpart que forfanteries de nations, que des gestes de fausse-gloire, qu'une garniture gigantesque, grossiere & rebattue de l'histoire des peuples barbares & policés. La force des armes décide rarement; c'est la politique qui décide presque toujours des intérêts des Princes, & c'est leur puissance qui fait valoir leur politique. Avec de grands revenus, moi & les propriétaires, nous accroîtrons nos revenus, nous ferons réparer les chemins, faire des canaux, ouvrir des débouchés, construire des ports, nous multiplierons les marchés, nous fortifierons les frontieres, décorerons des Villes; nous éleverons des monumens exemplaires, d'humanité, de sagesse & de puissance, toutes les Nations présentes & futures admireront les fastes de notre gouvernement & de notre prospérité sous le point de vue pacifique de tranquillité, de bonheur, de dignité, de splendeur, d'illustration. Tout Citoyen s'ingéniera à servir nos be-

soins & nos plaisirs, & à exciter les uns & les autres. Nos richesses naîtront de leur aisance; tout vivra dans la plus souple dépendance, parce que chacun aura sa besogne & ne pourra espérer mieux; & voilà encore pourquoi je veux le bien des autres, pour mon propre bien: car je ne m'oublie point, & la saine politique est de rapporter tout à soi. Ainsi parleroit la cupidité, même la cupidité la plus ardente; ainsi agiroit aussi la charité bien ordonnée, si les trames de la cupidité lui permettoient d'agir.

Par-tout où les revenus décroissent, l'emploi des hommes & les salaires viennent à déchoir.

Ne cherchons point d'autre regle; par-tout où les revenus décroissent, l'emploi des hommes & le salaire viennent à déchoir. Où l'emploi & le salaire manquent, il y a superflu de population. Le superflu de la population fait tomber les hommes en non-valeur, & les plonge dans la misere & dans le dépérissement, en entretenant même le dépérissement de la rétribution qui devroit les faire subsister. C'est d'après l'expérience du fait résultant de ce principe, que des Nations grossieres ou des gouvernemens à qui leur constitution ou les circonstances ne permettent pas d'appeller le commerce au secours de l'accroissement de leurs revenus & des subsistances, bornant leurs vues & leurs espérances au produit actuel de leur territoire, se firent une loi d'exclure les Etrangers que la misere obligeoit de s'expatrier, & qui étoient dépourvus de facultés ou de richesses nécessaires pour former un établissement qui pût les rendre utiles. Cette police est affligeante & paroît inhumaine; & cependant c'est malheureusement par humanité pour les sujets naturels de ces Etats, qu'elle s'exerçoit. Les Nations qui suivirent une autre politique à la fin du dernier siécle, dans le tems d'une faute capitale que fit un grand Etat en s'ouvrant le flanc de ses propres mains, ne s'en sont bien trouvées qu'en raison des richesses considérables que les bannis emporterent avec eux, & en raison aussi de ce que le territoire, ou l'industrie des autres nations firent place à ces nouveaux venus. Les réfugiés peuplerent, cultiverent & vivifierent la Prusse, la Souabe, &c. Ils n'apporterent d'autres fruits en Angleterre & en Hollande que celui de rendre l'argent bien plus commun, & d'y faire baisser le taux de l'intérêt, seule portion du territoire politique qui pût leur faire place. Encore étoit-ce dans leurs facultés que consistoit l'effet d'un reste de courage, dont le terme est l'action & l'espoir d'une retraite paisible. Mais le sort de la plus grande partie des malheureux habitans d'un Royaume qui tombe en décadence, est de languir & périr sur les débris de leurs foyers, dépourvus de toute rétribution; & par conséquent de toute participation au restant des subsistances, comme ils le pourroient être sur une terre étrangere, où la loi dont nous parlions tout-à-l'heure seroit en vigueur. Sixte-Quint, dont les premiers & les plus pénibles travaux d'administration avoient été de purger son Etat des brigans, refusoit l'entrée de son pays aux Etrangers indigens & vagabonds qui vouloient s'y réfugier, tandis que le Duc d'Olivarès, Ministre d'Espagne, cherchoit

à favoriser, par les mariages, la population, alors même que la misere chassoit les habitans de ce Royaume. Quand les faits de ces tems si voisins des nôtres seroient oubliés, la différence seule de ces deux conduites si opposées, démontreroit la distance de génie & de conduite entre ces deux hommes.

Inattention des Historiens.

Les Ecrivains qui nous ont transmis l'histoire des révolutions des Etats, ne nous parlent que de révolutions de trônes, & dédaignent celles des richesses des Nations, sur lesquelles seules cependant tous les trônes quelconques sont fondés. Sans doute que ces importantes remarques ne leur ont pas paru dignes de leur attention, ni propres à l'amusement des lecteurs. Ils pensent que le sort de la multitude ne touche pas les cœurs livrés aux passions, n'ébranle pas les imaginations avides de merveilleux. Mais ce n'est pas à de tels Lecteurs que l'histoire peut être utile ; & des historiens Philosophes ne devroient pas se borner à travailler si inutilement pour la prospérité, & à satisfaire les goûts des hommes futils. La ruine de l'Espagne sous le regne de Philipe II, cette révolution si durable & qui a eu tant d'influence sur les événemens arrivés depuis en Europe, n'a été remarquée ni dans ses causes ni dans ses effets. On a voulu la voir simplement comme une suite de la découverte des mines du Perou qui ont enlevé une partie de la population de l'Espagne, dans le tems où ces mines funestes aux habitans du pays étoient la seule richesse du conquérant, le seul appui de sa domination, & la seule ressource de ses infortunés sujets, qui s'expatrioient & se retiroient en tous lieux. C'est cependant à l'or du Perou qu'on a attribué la dépopulation de l'Espagne, tandis que c'étoit l'or du Perou même qui étayoit les ruines de cette Monarchie ; mais cet or n'a pas été suffisant pour la rétablir, pour lui restituer cette multitude de milliards dont ses guerres imprudentes & injustes, & ses intrigues imaginaires & insatiables l'ont dépouillée. Le Prince arbitraire, également ambitieux, cupide, vain & présomptueux, transporta tous les revenus, toutes les richesses d'exploitation du Royaume, toutes les dépenses hors de son pays, & chez les Nations mêmes qu'il vouloit ruiner. Il leur donna des forces pour le combattre : & le terme de ce délire a été que ses successeurs héritiers d'un Etat dévasté & d'une politique désastreuse, virent la dégradation totale de l'Espagne & de ses moyens, & cette Monarchie déserte resta renfermée dans l'intérieur d'une enceinte circonscrite & défendue par la nature.

Nous l'avons démontré : dans l'ordre prescrit par l'Auteur de la Nature, la dépense des richesses doit nécessairement précéder la reproduction des richesses. Une Nation dépouillée de ses richesses ne pourroit plus faire naître de richesses. En cet état, plus elle seroit peuplée, plus les besoins seroient dévorans, & plus elle seroit dans l'impossibilité de subsister & de se rétablir, si la désertion, derniere ressource, ne procuroit des secours aux malheureux individus dans d'autres pays.

Il ne suffit donc pas d'avoir beaucoup d'hommes, ou, comme l'on dit, beaucoup de bras, pour avoir des richesses & des forces; c'est par les richesses au contraire que l'on a des hommes & des bras.

Ce n'est pas par le nombre des hommes qu'on doit juger de la puissance d'un Etat, mais par l'aisance dans laquelle vivent ses habitans.

J'ai honte de répéter si souvent une vérité simple & palpable. Elle a néanmoins tant de préjugés grossierement enracinés à combattre, qu'il est nécessaire de l'appuyer dans tous les sens, de la montrer sous tous les aspects. Ce n'est pas par le dénombrement des hommes qu'on doit juger de la puissance & de la prospérité d'une Nation, ni par ses nombreuses armées, ni par la quantité des impôts, c'est par l'aisance dans laquelle vivent ses habitans; c'est, proportion gardée, par la quotité des revenus de la Nation même; c'est en un mot par ses richesses. Ce n'est pas dans la plus grande multitude que consiste la prospérité & la force d'une Nation: car si la portion de dépense pour chaque individu devient trop petite, la Nation est réellement pauvre, parce que la population surpasse les richesses, & dégrade alors les richesses.

Qu'entendez-vous par là, me dira-t-on? Nous voulons bien vous passer vos principes, quoique jusqu'à présent nous eussions sçu que le suc des plantes faisoit vivre les hommes, mais non pas qu'il les fit naître; néanmoins pour ne pas vous entendre de nouveau reprendre vos racines de richesses, nous sommes d'accord que c'est la riche dépense qui engendre la population. Mais en la dégradant de noblesse, ne veuillez pas du moins la rétrécir, & permettez que, puisqu'il faut qu'on consomme, par exemple, cent millions de septiers de bled pour en ravoir le même nombre de mesures l'année prochaine, nous les fassions consommer par soixante millions de nos semblables, au lieu de n'en souffrir que dix millions, qui, eux repus, donneront le reste à leurs chiens, leurs chevaux & leurs moineaux. Autrement autant vaudroit pour n'en pas faire à deux fois, les brûler, & la consommation du feu reviendroit sans doute au même pour la reproduction.

On ne m'aura pas lu, ou, qui pis est, on m'aura mal lu, si l'on m'accuse de rien outrer dans mes principes: l'existence de tant de pénibles calculs est une preuve de notre attention à chercher & fixer le vrai point pour nous y tenir. L'on y a vu que la dépense de chaque homme est au profit des autres hommes. Si au contraire les riches d'un Royaume achetoient annuellement, pour la brûler, la partie de la récolte que les Cultivateurs ont à vendre, ceux-ci pourroient à la vérité avec l'argent de cette vente faire renaître la même récolte l'année suivante; mais ces riches se priveroient par ce procédé de la jouissance de leur revenu employé à anéantir la subsistance & la rétribution des autres classes d'hommes, ausquels ce revenu auroit été distribué, s'il avoit été dépensé à leur profit. Or ces hommes dont la subsistance & la rétribution seroient directement ou indirectement anéantis, ne pourroient plus ni subsister, ni contribuer chacun par leur emploi à la reproduction successive des richesses. Nous avons vû par tous les détails dans lesquels nous sommes entrés, que dans le nom-

bre d'hommes déterminé par la quotité des richesses, tous contribuent, tous concourent à la reproduction de ces richesses. Le calcul les a tous appréciés, & vous venez rompre ce cercle de prospérités, exprès pour me faire une objection aussi déplacée. Il n'est donc pas vrai qu'il suffise pour entretenir les richesses & la population d'un Royaume, que les reproductions s'y perpétuent en pure perte pour une grande partie des habitans. Nos principes fixés à l'ordre du tableau économique sont inébranlables : car l'ordre de ce tableau n'est qu'une formule de démonstration rigoureuse de l'ordre naturel. Ce n'est point comme fardeau sur la terre, que nous voulons livrer les subsistances à la consommation ; c'est pour suivre l'ordre de la nature & de son ordonnateur qui nous prescrit de demander le pain quotidien & rien audelà, parce qu'il sçavoit bien que le pain du jour est la semence de celui du lendemain. Qui dit consommation ne dit pas déperdition ; gâter les subsistances n'est pas les consommer. Il est nécessaire au contraire que les subsistances soient précieuses pour qu'elles soient abondantes, parce que comme il en coûte beaucoup de frais & de travail pour les faire reproduire, l'homme ne sacrifiera pas ses frais & sa peine pour obtenir des choses inutiles. Sans contredit si des riches payoient bien cher les productions pour en faire des déperditions extravagantes, cela paroîtroit revenir au même pour la reproduction, si l'on n'envisageoit que le débit & non l'usage des biens, parce que le prix qu'elles leur auroient coûté passant dans les mains des Cultivateurs qui ne sont pas fous, & à qui leur profession défend de l'être, ceux-ci l'employeroient à payer de bons salaires, à entretenir de forts atteliers, & à faire reproduire. Peu leur importe après ce que deviennent leurs denrées, pourvû qu'ils en reçoivent un bon prix : cela ne formeroit dès-lors & pour un moment, qu'une société tronquée, réduite à la classe des Cultivateurs, qui ne pourroit reverser à la classe stérile que l'argent du déprédateur. Or ce n'est pas simplement de l'argent qu'il faut à cette classe, ainsi qu'aux autres, c'est la subsistance même qui s'achete avec l'argent, & qui fait revenir l'argent dans les mains du Cultivateur, pour payer le revenu du propriétaire. Si donc la classe stérile dont la subsistance seroit brûlée, avoit recours à l'Etranger pour les achats de sa subsistance, l'argent qui passeroit dans les mains des Agens de cette classe & même des autres soudoyés, ne reviendroit plus dans celle du Cultivateur, ni dans celle du déprédateur. Ces riches, tels que vous les supposez, ne sçauroient donc être qu'une fiction, à moins que vous ne les supposiez dépositaires du prétendu secret de feu Nicolas Flamel : car on ne sçauroit être riche que de son propre revenu. Chacun sur son patrimoine forme un petit état assujetti aux mêmes loix économiques que les grands Etats que nous calculons. Celui qui écarte sa dépense du versement ordonné par ces loix, est un malfaiteur qui nuit aux autres hommes, & qui se ruine lui-même plus ou moins promptement, en raison de ce qu'il s'écarte plus

ou moins de ces regles. A plus forte raison, s'il brûle sa dépense, brûle-t-il son fond. Un petit nombre de dissipateurs peut bien scandaliser la société dans un grand Etat, sans que leur dérangement soit sensible par ses effets, & bientôt leur patrimoine envahi reconnoît de nouveaux maîtres. Mais quand le courant des mœurs d'une Nation jette le plus grand nombre des propriétaires dans ces dérangemens de divers genres selon les usages nationaux, & palliés sous ce joli mot de *luxe ;* alors le reversement des dépenses étant généralement intercepté, leur influence cesse, la production languit, les revenus dépérissent, la Nation tombe en décadence, & vainement se conforme-t-elle aux vues de la politique des Princes, qui s'épuisent en payant cherement de fortes alliances, &c. toute détraction l'affoiblit, tout effort l'ébranle, toute guerre la dépouille. On est frappé de voir les revers toucher de si près à des tems de prédomination ; on en accuse les causes secondes, & l'on ne voit pas que ces événemens sont dans le principe destructif de la puissance, & que la Nation se seroit bien ruinée & démembrée d'elle-même sans que personne s'en mêlât.

S'il est une Nation dans l'Univers où les grands propriétaires soient indépendans, c'est certainement en Pologne. On assure (car je n'y ai point été) que la haute Noblesse y tient toute la partie cultivatrice dans la plus absolue dépendance par la servitude, & toute la seconde Noblesse par la pauvreté. Nous sçavons certainement que cette fiere Noblesse tient dans ses mains toutes les portions de la souveraineté auxquelles l'indépendance & une sorte d'anarchie combinée peuvent atteindre. En cet état, toute la glebe lui appartient, & le colon borné à l'espoir de sa simple subsistance, ne travaille que pour elle. S'il étoit possible d'enfreindre les loix physiques de la nature, comme d'usurper sur les loix morales, certainement ces propriétaires seroient bien les maîtres de tout brûler ou de tout dépenser loin de leurs foyers. Ce sont cependant les plus résidens de tous les propriétaires, & la loi de l'indigénat est une précaution sage qui cloue la consommation aux portes de la reproduction. Leur constitution partiale ne met en œuvre que le *besoin* des Cultivateurs, & leur interdit le *desir*. De-là vient la dépopulation de cette vaste & fertile contrée. Le faste des Grands est du moins pour eux un besoin à satisfaire par les produits de la culture, ce qui la soutient contre l'état de langueur où elle est. Ce besoin qui ne semble propre qu'à accroître leur luxe, la perdroit entierement, si elle n'étoit pas la ressource unique de toute leur jouissance.

On voit par tout ce que je viens d'énoncer, qu'il s'en faut bien qu'il n'entre dans mes vues, de borner la population pour pourvoir à la voracité d'un petit nombre. C'est précisément ce que fait la misere contre laquelle je combats. Mais il est des proportions à tout, *est modus in rebus, sunt certi denique fines quos ultra citraque nihil potest consistere rectum.* Ce sont ces proportions en-deçà & au-delà desquelles on tombe

Il est sur-tout nécessaire que le menu peuple soit en état de consommer des productions de bonne valeur.

dans l'erreur, que je cherche & que je tâche d'établir. Sur cent millions de septiers de bled, vous voudriez faire vivre soixante millions de personnes; je le voudrois bien aussi: mais il faut environ trois septiers de bled par tête pour le courant de l'année, par conséquent si votre territoire ne peut porter que cent millions de septiers de bled, il n'y aura certainement que 33 millions de personnes sur vos soixante, qui puissent consommer du bled. Eh bien! Direz-vous, ceux-là suffiront pour soutenir la valeur vénale de cette denrée, & les autres vivront d'autres menues productions: car nous avons besoin de pauvres pour tous les services pénibles de la société. Eh oui! Je l'ai souvent entendue cette charitable réflexion. Vous avez besoin de pauvres pour les fouler aux pieds; mais la nature, notre mere commune, s'oppose à ce fatal arrangement. Votre raisonnement seroit fort bon, si la terre s'étendoit devant vos calculs, comme le ciel devant la lunette des Astronomes. Mais votre territoire est circonscrit & borné; ce qui en sera employé à rapporter ces productions mêmes que vous abandonnez au pauvre peuple, sera autant de dérobé aux productions de valeur. Car l'Etranger ne s'avisera pas de vous apporter de telles denrées pour les vendre au bas prix que vos pauvres en peuvent donner, qui ne payeroit pas les frais du transport. Ainsi donc voilà vos terres livrées à des productions de vil prix & de mauvaise qualité, & qui ne vous rapporteront pas de revenu. Comme les pauvres engendrent, & plus que d'autres, la portion de terre en patates ou bled noir, dans votre hypothese, augmentera chaque jour; & petit à petit, voilà un Etat sans revenus, sans propriétaires, sans soldats, sans chefs & sans Souverain. Nous avons donc démontré que tous ces pauvres ne subsisteroient qu'au préjudice de la reproduction des revenus, & que la terre, au lieu de changer la pluie en or, la changeroit en marcassite du plus bas alloi.

Direz-vous que le remede est dans la multiplication même de l'espece; qu'on ne souhaite des pauvres que parce que la nécessité est mere de l'industrie; que cette nouvelle peuplade s'ingéniera pour améliorer son état, entreprendra des manufactures qui auront partout la préférence, à cause du bas prix de l'entretien des ouvriers, qui favorisera le débit des choses ouvrées; & que le produit des manufactures sera une nouvelle source de revenu, avec lequel nous acheterons les bonnes productions de l'Etranger. Ceci nous rejette dans le Chapitre de l'industrie que nous avons touché en passant, & que nous examinerons à fond ci-dessous. Il me suffit maintenant que vous soyez forcé à m'accorder, que votre peuplade de misérables envahira le terrein destiné à fournir aux aisés d'excellentes productions. Nous voilà donc tous réduits à vivre d'herbages & de bled noir, quant à notre fonds. Vous supposez qu'avec cela nous allons faire de belles choses, que ces belles choses nous apporteront de l'argent, & qu'avec cet argent nous acheterons les denrées de l'Etranger, c'est-à-dire

d'[illegible] que nous fonderons ses revenus. Sans examiner si le proverbe qui dit que *pauvres gens ne peuvent faire que de pauvres affaires*, a tort ; sans vous demander avec quoi nous acheterons les matieres premieres que nous n'aurons plus, & formerons en un mot les avances nécessaires pour de tels travaux & de tels magasins ; sans m'enquérir si vous avez jamais vu la richesse faire son séjour au sein de la pauvreté, & un Marchand de vin qui ne but que de l'eau lui & tout son monde, je vous demande seulement si, en supposant la chose possible, vous comptez faire une bonne opération, en supprimant vos revenus fixes & productifs pour les retrouver chez l'Etranger, par l'entremise de vos commerçans qui ne compteront point avec vous ni avec l'Etat. Si vous pensez que le monde entier pût fournir de travail à 20 millions d'ouvriers de manufacture, auxquels vous sacrifieriez votre territoire pour leur fournir une nourriture de vil prix. Si en supposant la chose possible & avantageuse, vous voulez poser en fait aussi que les autres Nations ne courront pas sur vos brisées manufacturieres. Je vous demande enfin ce que vous feriez dans un Etat où il n'y aura pas un homme disponible, où tous seront liés à l'attelier qui leur doit procurer leur subsistance, où, en vous replaçant sur le Tableau qui est l'emblême de toute existence politique, vous ne vous retrouverez plus que pauvres artisans dans une des trois classes, qui, dépourvue des deux autres, ne représente plus que le lit d'un torrent desséché. Vous devez sentir qu'il est heureux qu'un tel Etat soit un être de raison, & qu'à se repaître de rêves, il faut du moins en faire de gracieux.

Cependant je suis plus accommodant que vous ne pensez ; je ne borne point les manufactures dans un Etat, pourvu que l'excès ne retombe point sur la Nation, je les laisse aller d'elles-mêmes ; je ne provoque pas le luxe, je ne fais pas baisser le prix des productions du crû pour procurer du débit, en diminuant les dépenses des fabricans : car je soutiens qu'on ne doit pas leur sacrifier les revenus de la Nation. A cette condition je laisse les Entrepreneurs multiplier avec une libre concurrence de commerce étranger, les manufactures autant qu'il leur plaira. Mais n'espérez pas que cet emploi de fabricans puisse accroître la population, au préjudice des revenus du territoire, qui font subsister les autres classes d'hommes. Les Entrepreneurs de manufactures sont des gens prudens qui marchent avec poids & mesures, & l'on voit le point où ils doivent s'arrêter.

C'est néanmoins à cet état mesuré que se borneroit le plus fortuné succès de vos fausses idées sur l'accroissement de la population. S'il est donc nécessaire de l'étendre, il est nécessaire aussi d'accroître les revenus & les dépenses qui la font subsister ; or votre maniere de l'accroître, est précisément ce qui la diminue, la détruit & l'éteint. Elle est restreinte à certaines bornes ; mais ces bornes ne sont pas arbitraires : elles tiennent à des regles par l'observation desquelles la nature servie & excitée selon ses propres loix, étendra chaque jour ses dons & les

Il est néce[illegible] d'étendre la [illegible] pulation, il [illegible] aussi de la bo[illegible]

Z

On ne peut étendre la population qu'en étendant ses bornes physiques.

véritables subsistances. Les bornes physiques de la population invinciblement assujeties à ses productions, acquerront la même extension. C'est ainsi seulement qu'il faut être populateur. Nous avons donc le dénombrement de la population d'après une masse déterminée de revenus. Augmentez les revenus, la population s'étendra à mesure : sortez de cette regle, vous ne tenez rien. Tout est méandre, tout est égarement aboutissant toujours à la dépopulation & au desert.

Lorsqu'une Nation tombe dans le dépérissement, la population y excede toujours les richesses.

Lorsqu'une Nation tombe dans le dépérissement, la population y excede toujours les richesses. L'indigence paroît par intervalles diminuer à mesure qu'elle chasse les hommes. Ainsi des Nations indigentes se sentoient soulagées quand elles envoyoient des peuplades faire irruption & s'établir dans d'autres pays. La fausse politique pense au contraire qu'il faut alors augmenter la population pour accroître les richesses & réparer le dépérissement d'un Etat, & que l'impôt peut toujours enlever les richesses, pourvu que les hommes se multiplient beaucoup pour accroître & perpétuer les richesses par leur travail. Un Laboureur qui retrancheroit la nourriture à ses chevaux, penseroit-il à en augmenter le nombre pour s'enrichir ? La fausse politique livrée à de telles erreurs est donc bien déréglée & bien aveugle.

La dégradation de la population dans les Provinces, ne suit pas d'abord la dégradation des richesses : car lorsque la culture dépérit, les revenus s'anéantissent avant que la terre refuse entierement la nourriture aux habitans, qui peuvent encore par leurs foibles travaux se procurer de petites & misérables récoltes pour leur propre subsistance ; mais on ne peut plus les faire contribuer aux besoins de l'Etat, sans les forcer d'abandonner leur culture & de s'expatrier. Cette population indigente est donc une population infructueuse pour l'Etat, une population qui ne peut contribuer ni à sa prospérité ni à ses forces. Si l'on en déplace une partie, du terrein d'où elle arrache son nécessaire rigoureux, pour lui faire porter les armes, il faut la faire subsister, & c'est cette subsistance même qui manque, & non les soldats. C'est la subsistance des armées, dis-je, qui manque à une Nation indigente qui ne peut plus contribuer à la dépense des armées. Une population qui faute de richesses nécessaires pour une bonne culture, ne peut exister que dans la misere, est donc une population surabondante dans les pays mêmes où l'on manque d'hommes, parce que les richesses manquent aux hommes ; dans les pays, dis-je, où le vulgaire pense qu'il lui suffiroit d'être fort nombreux pour s'enrichir, tandis que dans ces pays dévastés le nécessaire manque aux hommes pour exister, & qu'ils ont souvent les yeux tournés vers l'expatriation.

Un Royaume ne peut donc prospérer par sa population, qu'en raison de la rétribution & des salaires fournis par des revenus qui s'obtiennent par des richesses & par des avances. Les guerres désordonnées, les impôts sur les hommes & tout autre impôt illusoire, ou qui se tire en ricochet, une administration qui gêne le commerce, & qui

anéantit par conféquent la valeur vénale des denrées ; en un mot, toute caufe qui détruit les richeffes, détruit radicalement les revenus, les hommes, & les forces d'une Nation.

La guerre & fes moyens font l'inftrument de la puiffance, mais ne font pas la puiffance, il s'en faut bien. Ne voudra-t-on jamais s'appliquer à connoître ce que c'eft que la guerre, & de combien fes fuccès ou fes revers influent fur l'état des Nations ? Quant à ce dernier point, fans aller chercher fort loin des exemples qu'on trouveroit dans tous les tems, femblables à ceux que je vais citer, mais qui feroient moins préfens à nos yeux, confidérons le théatre des guerres de Flandre. Dans cette longue fuite de fcenes fanglantes, que manqua-t-il aux Efpagnols pour en remporter le plein fuccès ? Eft-ce les bons foldats, les grands Capitaines, la conftance, l'atrocité de la guerre ; les victoires, les tréfors mêmes ? Rien de tout cela. Les redoutables bandes Efpagnoles foutinrent & accrurent leur réputation dans cette école fameufe. Les Ducs de Parme & d'Albe, les Spinola, des grands hommes enfin dans tous les grands grades s'y couvrirent de gloire. Tout l'or du Perou, toutes les richeffes du territoire de l'Efpagne bien plus précieufes encore, vinrent s'y perdre pendant près de 50 ans. Au bout de cela les Provinces-unies, entretenues, fans le fçavoir, par les tréfors qu'on avoit diffipé pour les détruire, fe trouverent dans l'opulence. L'Efpagne, plus inftruite de l'art militaire que de la politique de la guerre, étant épuifée, & au bout de fes reffources, ne put obtenir la paix de fes fujets indignement traités, qu'en leur accordant la liberté abfolue, mettant également en oubli fes droits légitimes, le fiége d'Anvers & tous les exploits que Strada fait fonner fi haut. La ruine de l'Etat & du peuple demeura à la puiffance débilitée, fa population excéda la fubfiftance & fe difperfa ; & fon ennemie, qui n'étoit encore qu'une émeute mal liée, devint tôt après Nation & Puiffance. Qu'on life dans le Chevalier Temple le détail de la négociation de Nimegue, pour terminer une guerre où la Hollande prefque conquife, refufa elle-même la paix ; on verra que l'intrigue & l'adreffe du cabinet à défunir & engager les alliés, firent tout le fuccès de ce traité. Si les victoires fuffifoient pour donner la loi à fon ennemi, la politique n'auroit pas eu befoin alors d'être fi déliée. Au traité de Rifwich, après bien des victoires & des conquêtes, les vaincus firent la loi au vainqueur. Enfin, après 60 ans de lauriers & de victoires, quelques échecs reçus au-delà de nos frontieres mettent la France, affoiblie par tant de guerres ruineufes, à deux doigts de fa perte ; fes nombreufes armées & fes conquêtes n'en impofoient point à fes ennemis. Pourquoi cela ? C'eft que les dépenfes anéantiffoient les revenus, la France avoit recours à des reffources qui annonçoient la fin de fes forces ; ces petites reffources étant épuifées, elle offrit vainement de recevoir la loi de fes voifins. L'Etat encore entier, en apparence, alloit périr tout à la fois, quand il dut fon falut,

non à des victoires, mais à des événemens inopinés & indépendans des armes, à la mort d'une seule tête, à un changement d'intérêt entre les Puissances belligérentes & à une révolution de Cour. Non-seulement les victoires sans la puissance ne peuvent être que des exploits militaires, passagers; mais, depuis long-tems, c'est la politique de l'Europe qui préside aux traités de paix, & il ne reste de monumens de la plûpart des guerres, que les gestes de la dissention des Princes.

Si les traités font cesser les hostilités, il en est peu qui aient le même pouvoir sur la guerre. Dans le sens réel, tout attentat contre son voisin est un acte de guerre. Il n'est pas d'attentat plus sensible que celui qui attaque la subsistance. Dans ce sens, le moment où le Conseil de France adopta les tarifs à imposer aux Hollandois, il décerna ce qui est arrivé depuis, c'est-à-dire, la guerre, jusqu'à extinction de puissance. Depuis Guillaume le Conquérant nous n'avons plus, que je sache, fait d'invasion en Angleterre; cependant la guerre nous est toujours venue de là. Nous en avons fait sans cesse en Italie, & toujours en un état de paix avec les Italiens. Tant que les Nations couveront dans leur sein des projets attentatoires aux revenus, au commerce, à l'industrie de leurs voisins, elles doivent se considérer comme en état de guerre sourde avec eux. Que dis-je, couver dans son sein, la séduction de la fausse science ne nous a pas permis, dans les derniers tems, de nous renfermer dans des mesures de dissimulation. On a vu dans les Ecrits publics, le génie des Docteurs de cette nouvelle loi disserter sçavamment, sur les moyens d'emporter *la balance* du commerce, de faire prévaloir son industrie, & toujours des monopoles, des tarifs, des prohibitions à la tête de tous ces beaux secrets. Sans pénétrer le mystere des cabinets, sans développer les intrigues des Cours, je n'ai pas besoin d'instruction particuliere pour sçavoir que des voisins qui se regardent de la sorte, sont respectivement en plein état de guerre, & que, s'ils different les hostilités, c'est plutôt la puissance que la volonté qui leur manque, que c'est l'épuisement, en un mot, qui les contraint à cette cessation d'armes à peine palliée des apparences d'une trêve. C'est donc à l'impuissance, à l'épuisement, à la désolation des Nations, *fructus belli*, que se réduisent les fruits de ces guerres qui n'ont d'objet réel que des motifs illusoires & absurdes; sur-tout pour des Nations agricoles, qui ne doivent tendre qu'à se procurer une grande concurrence d'acheteurs, pour vendre au plus haut prix possible, & de vendeurs, pour acheter au plus bas prix; car c'est là le vrai & le seul moyen de faire pancher tout naturellement & amicalement la balance en faveur du commerce.

Nous avons invinciblement prouvé, & nous expliquerons ci-dessous plus en détail, comment ces précautions ennemies le sont plus encore de ceux qui les prennent. Dire que si tout le monde perd à l'injustice, l'injuste y perd ici plus que tous; c'est une vérité morale, dont la démonstration est trop reculée par les vues courtes & pro-

chaines de la cupidité. Mais en ceci cet axiome eſt démontré par les principes les plus ſimples. Bien que, ſi toutes les Nations & le général de chaque Nation y perdent, pluſieurs d'entr'eux qui cherchent à nourrir, conſolider & entretenir par leurs faux raiſonnemens le preſtige à cet égard, croyent y gagner. Le Marchand préfere la voie courte & trompeuſe de s'aſſurer des gains, par l'excluſion de ſes voiſins, à la néceſſité de les ſurpaſſer en diligence & en économie, & il n'apperçoit pas que, ſemblable au cerf de la fable, il perd la liberté de ſon commerce. L'adminiſtration prend goût à ſe mêler des affaires du porte-balle qui doit payer le droit de protection. Voilà les vrais Apôtres de la politique marchande, & toute une Nation de duppes croit ſur parole leur prédication ſans ſe rappeller le mot de la fable.

> Tel, comme dit Merlin, cuide enſeigner autrui
> Qui ſouvent s'enſeigne lui-même.

Mais ne nous écartons pas ſur les dépendances de notre ſujet. Tout y entre, mais chaque partie doit avoir ſa place. Il ſuffit d'entrevoir, dans le peu que j'ai dit, que les guerres de méſintelligence entretenues par de faux principes de gouvernement, ne finiſſent pas entre les Nations quand les hoſtilités ceſſent; que, s'il eſt vrai, comme on ne peut le nier, que la racine de la population conſiſte dans les ſubſiſtances, tout ce qui attaque les ſubſiſtances eſt une guerre cruelle : d'où il s'enſuit que la paix ne peut ſe rétablir entre les Nations que par la connoiſſance, l'authenticité, & l'adoption des vrais & immuables principes économiques. Car la vraie morale, la Religion, ne peut exiſter dans la ſubverſion de l'ordre; l'ordre & le déſordre impliquent contradiction : les faux principes de gouvernement ne peuvent être adoptés par *une foi implicite*; ce ſeroit le renverſement de la Religion, l'infraction continuelle de la loi divine. C'eſt l'étude de cette loi ſuprême qui ſeule mene à la connoiſſance des regles de la conduite profitable & religieuſe des hommes.

La guerre économique inteſtine, eſt pire encore que la guerre économique étrang

Mais la guerre inteſtine de déprédation eſt bien pire encore que la guerre des Nations. Car celle-là n'eſt ſuſceptible ni de relâche, ni de contrepoids, ni de trêves, ni de traités. Qui ſe gliſſe ſous le manteau du Berger, qui s'établit ſous le beau prétexte du bien général, & dont le venin noircit tous les eſprits, ſaiſit toutes les ames, corrompt tous les cœurs. C'eſt cette guerre qui, ſous le nom de droits, de réglemens, de priviléges, &c. ſépare & diviſe une Nation au-dedans en une infinité de petites & perfides Nations, toujours en guerre les unes contre les autres; qui tend ſans ceſſe à ſurprendre la religion du Prince, & par laquelle une adminiſtration fiſcale, inſidieuſe, & exercée par des agens avides, s'applaudit du ſuccès de ſes extorſions. C'eſt elle qui inventa les fraudes pour avoir le prétexte d'armer les fraudeurs du droit naturel contre les fraudeurs du réglement. C'eſt par elle, enfin, que *in populum multa rapina cadit*, & qu'en conſéquence

la population est séchée dans sa racine ; ce qui est tout autrement destructif que de l'attaquer dans ses branches, comme font les meurtres de la guerre, la peste & la famine dont les ravages ne portent que sur la génération présente, tandis que la spoliation des richesses productives détruit le fond & la postérité.

Revenons maintenant en précis sur les vrais principes de la population, & représentons la maniere de la faire fleurir, de l'établir solidement & de l'accroître. Il n'est qu'un seul & unique moyen pour cela, c'est d'accroître les revenus. Le revenu provient de la valeur venale des produits apportée par le commerce, & qui excite le Cultivateur à redoubler de travail & d'activité pour se procurer d'abondantes récoltes, qui deviennent des richesses appréciées par la valeur vénale. Ces richesses lui donnent les moyens d'exciter la reproduction. La reproduction plus abondante & toujours maintenue dans la qualité de richesse, accroît les revenus. La distribution des revenus en achat de denrées & de marchandises, met les Entrepreneurs de l'une & de l'autre classe en état de payer de bons salaires & de fortes rétributions qui emploient & font vivre le peuple. Ce peuple, en état de bien vivre, soutient par sa consommation la valeur vénale des productions & le taux des revenus. A mesure que ce peuple se multiplie, la demande est plus forte, la consommation augmente en chaque lieu sur le terrein même de la production, la valeur vénale hausse, le revenu accroît en proportion, le Cultivateur emploie plus de richesses & de forces à son exploitation ; la terre toujours reconnoissante lui donne plus de denrées, l'excédent qui compose les revenus devient plus fort ; la distribution du revenu emploie & nourrit plus d'hommes, toujours sur un pied de rétribution proportionné à la valeur vénale des denrées, & le cercle de prospérité va toujours croissant, jusqu'à ce que l'industrie humaine ait par-tout rencontré les barrieres de la nature. Mais ces barrieres renferment tant de moyens à mettre à profit, qu'elles semblent s'étendre à l'infini.

Nous avons donné en calcul dans le Chapitre précédent, l'état de la population selon la mesure donnée. Ce n'est pas à dire qu'elle se borne précisément à ce point, & qu'au tour de cette population apportionnée, il ne se trouve, ainsi qu'on le voit dans les grandes Villes, cet essain de petits gagnent-deniers qui vivent de peu, & qui mangent les restes & les rebuts d'une bonne & abondante subsistance. Sans aller chercher bien loin des exemples qui montrent que nos calculs sur la population, placés dans le chapitre précédent, ne sont rien moins qu'imaginaires, & demeurent au contraire fort au-dessous de la réalité, en conséquence de l'attention que nous avons toujours eue de nous tenir dans nos calculs au-dessous du mieux possible dans tous les genres ; pour se convaincre, dis-je, de cette vérité, on peut voir dans l'Histoire de France de M. Villaret, quelques citations concernant l'état de la population dans le quatorziéme siécle. Il dit qu'en 1368 on

comptoit douze cens mille feux dans la seule Principauté d'Aquitaine, & que les parties conquises de cette même Province, qui devoient être rendues au Roi d'Angleterre par les propositions de paix en 1376, étoient de 1400 Villes fermées, & de 3000 forteresses. C'en étoit beaucoup d'échappées aux croisades & à l'oppression du gouvernement féodal, dont nos sçavans Ecrivains modernes ont un peu exagéré la barbarie. En 1358, dit cet Historien, 3000 maisons d'un fauxbourg d'Amiens furent consumées par l'incendie causée par les ennemis : aujourd'hui les Fauxbourgs de cette Ville ne composent pas 200 maisons. Au commencement du regne de Philippe de Valois, dit le même Auteur, tome 10, pag. 23, on comptoit dans les seuls domaines de la Couronne, 2 millions 500 mille feux contribuables. Ces domaines alors n'étoient guéres que le quart de l'étendue que renferme aujourd'hui le Royaume, ce qui indique qu'il y avoit alors plus de 8 millions de feux contribuables, sans les Ecclésiastiques, les serfs, &c. qui étant réunis, & en estimant le feu à 4 personnes, comme on compte d'ordinaire, on voit que sur ce pied la population de toutes les Provinces comprises dans l'étendue actuelle du Royaume, étoit plus de 40 millions d'ames, au lieu de 30 que nos calculs indiquent. Le récit que fait cet Auteur de la magnificence de la Cour & de la puissance du Comte de Foix, dans ces mêmes tems, nous paroîtroit incroyable aujourd'hui, s'il n'étoit certifié par une multitude de monumens authentiques. Nous aurons lieu de parler dans le Chapitre suivant des grands du Royaume dans un tems antérieur à l'époque à laquelle nous nous bornons ici. Mais il est toujours vrai qu'on ne peut regarder de population stable que celle que comporte une subsistance assurée sur un fond quelconque du revenu ou du salaire.

Les prohibitions du commerce de débouché éteignent la population.

Nous avons, dans le Tableau économique, pris pour exemple une quantité de terrein, & nous paroissons en avoir porté le produit fort haut par proportion avec ce que rapporte sous nos yeux pareille étendue. Un tems viendra, peut-être, où notre hypothése paroîtra un calcul de Pigmée, relativement sur-tout au prix des denrées qui n'a jamais été plus bas que nous l'évaluons, dans les tems connus avant & jusqu'à ceux où les réglemens & le monopole, confreres inséparables, ont attaqué la subsistance du genre humain. Il ne faudroit pas chercher bien loin pour trouver un pays étranger, où grand nombre des erreurs destructives que nous venons de combattre sont encore en vogue, & où néanmoins les vrais revenus surpassent de beaucoup ceux que nous attribuons ici à l'état de la pleine prospérité.

On ne m'objectera pas, sans doute, que tous les prix étant de convention, il est indifférent que les denrées soient à un prix médiocre, pourvu que ce prix soit constant & assuré, & que les salaires soient de niveau ; attendu qu'il est égal au Cultivateur de n'avoir qu'un prix modique de ses denrées, pourvu qu'il puisse trouver tous les secours qui lui sont nécessaires à un prix proportionné ; qu'il est égal aujour-

nalier & à celui qui vit du salaire & de rétribution, d'être payé en proportion, pourvu qu'il trouve tous ses besoins à un taux relatif, & que cela revient au même : pareillement pour le propriétaire & pour le Souverain, qui ne reçoivent leurs revenus que pour les dépenser, & qui pourront par le moyen de l'egalité susdite, faire la même dépense, & jouir également qu'ils l'auroient fait avec le double, si les denrées coûtoient le double plus cher.

Toute cette objection porteroit sur des principes illusoires. Car, 1°. pour l'Etat & pour les propriétaires, il faudroit pour que cela fût égal, supposer une Nation entiérement isolée, & qui n'eût aucuns rapports d'intérêt ni de puissance avec ses voisins. Car, si celui qui a cent mille livres de rente en Anjou, y est aussi riche en proportion que celui qui en aura deux cent mille en Normandie ; c'est, en supposant que le premier ne vivra que des productions de sa Province : qu'il perdra le superflu ; qu'il sera privé du nécessaire dans la disette ; de-là nulle compensation qui répare les pertes ; toujours le Normand sera le plus fort ; & toujours son prétendu rival s'affoiblira. 2°. A l'égard du Cultivateur qui est obligé de payer les salaires plus chers, un Auteur connu, a prouvé dans un bon mémoire envoyé à la Société de Berne, que, les travaux de la cultivation & les frais du commerce s'exécutant en grande partie par le secours des animaux qui ne consomment pas des denrées de premier besoin, l'augmentation de leur prix ne porte pas sur les frais de ce genre, non plus que sur ceux qui vont par machines, ni sur les secours par lesquels on épargne les frais de transport, comme la navigation, &c. d'où il résulte que la moitié au moins de ce surcroît de prix demeure en pur profit pour l'entrepreneur de la culture. 3°. Dans le commerce réciproque étranger, le désavantage est immense pour la Nation dont les denrées sont à bas prix : tout ce qui s'achete & tout ce qui se vend par ce commerce, ne se rapporte point dans ce rapport de compensation sur lequel roule toute l'objection. Car le prix des denrées du crû d'une Nation, ne regle point le prix des marchandises des autres Nations, & on ne peut se dédommager ou profiter sur ces prix dans les dépenses, qu'autant que l'on vend soi-même ces marchandises au plus haut prix possible. 4°. A l'égard de celui qui vit de son salaire, le même mémoire traite cet article en détail, & nous ne pouvons mieux faire que de le placer ici sous les yeux du Lecteur.

» C'est une erreur profonde, invétérée, & pour cela même bien » digne d'être combattue, de croire qu'il soit utile à quelque chose » de tenir les grains à bas prix dans un Etat ou dans une Cité. Ce » n'est que le surhaussement subit & imprévu, qui est redoutable & » qui entraîne la misere du pauvre peuple ; à cela près, le bon prix » de la denrée est utile à tous : Car, 1°. ce qu'on compte gagner sur » la main d'œuvre par la diminution du prix des denrées, on le perd » sur le produit net de la culture du sol, & l'on ruine la Nation pour

» enrichir

» enrichir quelques Commerçans. Or défiez-vous du Marchand qui » tire ses profits sur la Nation, qui ne fait circuler de l'argent que » pour enlever celui de ses Concitoyens. Plus la fortune s'accroît, » plus elle sépare de l'agriculture les richesses qui font renaître les ri- » chesses, & plus cette fausse prospérité en impose à la Nation en fa- » veur du commerce de son pays. Un Etat aratoire ne doit être atten- » tif qu'au commerce qui soutient la valeur vénale des productions du » sol. La facilité & la liberté du débit procure le bon prix; le bon » prix anime la culture & amene l'abondance; l'abondance & le bon » prix forment les revenus, favorisent la population, & procurent » l'aisance des habitans. 2°. La diminution suivie du prix des bleds » dans un Etat, est aussi préjudiciable au bas peuple, qu'aux pro- » priétaires des terres. Cette allégation a besoin d'être raisonnée & » suivie.

» Le prix ordinaire de la journée du simple Manouvrier a été de » tout tems à peu-près le vingtiéme du prix d'un septier de bled, éva- » lué année commune. Si le prix commun du septier de bled, pesant » 240 livres, est de 10 livres en monnoie, le salaire du Manœuvre » est de 10 sols par jour, & le total pour l'année d'environ 130 liv. » Si ce Manouvrier & sa famille consomment dans l'année 12 septiers » de bled méteil, sa dépense en bled sera de 100 liv. il ne lui restera » que 30 livres pour fournir à ses autres besoins. Mais, si le prix com- » mun du bled étoit 30 livres, le Manœuvre gagneroit par an 390 liv. » sa dépense en bled seroit de 300 liv. Il lui resteroit 90 livres pour » ses autres besoins, c'est-à-dire, trois fois autant que dans le pre- » mier cas. On voit chaque jour, sans vouloir en examiner la cause, que » le bas peuple abandonne les Provinces où le bled est à bas prix & » en non-valeur, tandis qu'il court en foule aux lieux où la subsis- » tance est plus chere. Se peut-il que des raisons aussi simples, ap- » puyées de l'expérience, ayent échappé aux calculs des Administra- » teurs subalternes qui, sous prétexte de la police des grains, croyent » bien servir le peuple & l'État, en arrêtant dans les Provinces le » débit des grains dans le dessein de les tenir à bas prix en faveur du » peuple, & qui l'exposent au contraire à de fréquentes famines par » le dépérissement de l'Agriculture, & par le monopole qui s'introduit » dans le commerce national des bleds «.

Toute cultivation qui n'a nul débouché chez l'étranger, est une cultivation misérable, & qui tend à son extinction.

L'idée d'un prix médiocre, qui assureroit également au-dedans des salaires proportionnels & suffisans, suppose absolument toute interdiction du commerce avec l'Etranger, & la circulation bornée à l'intérieur. Car si l'Etranger riche vient acheter à bas prix les bleds d'une Nation pauvre, ce ne seroit jamais qu'à son profit, & si cela étoit incertain & passager, autant presque vaudroit-il qu'n'y vînt point du tout. Il est aisé de décider, lorsqu'on est assuré qu'une cultivation n'a nul débouché chez l'Etranger, que c'est une cultivation misérable, intercadente, resserrée, tendante chaque jour à son extinction, à la ruine de l'Etat, & à sa dépopulation.

Nous discuterons plus à fond cet article, déja débattu ci-devant, quand nous en serons au Chapitre des rapports des dépenses avec l'Agriculture. Mais je ne puis m'empêcher d'écarter des objections spécieuses, & en vogue, quand elles se présentent sur un point qui est la base de tout. Concluons seulement à présent qu'on ne sçauroit trop priser l'avantage d'une rétribution suffisante pour favoriser la consommation & la valeur des denrées de tout genre. Car une rétribution, qui borne les hommes à la consommation des denrées de premier besoin, laisse tomber en non-valeur les divers produits des différens biens, & jette la Nation dans la pauvreté : A plus forte raison le salaire qui la force à prendre & épargner sur la nature des alimens, & à se contenter d'une subsistance misérable, la jette dans un anéantissement absolu. C'est ainsi, c'est par cette chaîne invariable que le bien général ne peut s'obtenir qu'en étendant la jouissance de chaque homme en particulier. C'est en vertu de ces régles inébranlables que la cupidité même devroit s'occuper de l'intérêt d'autrui, & que la vertu éclairée doit être sans cesse en action, & bénir la Providence de ne lui avoir imposé, dans la loi naturelle & divine, que le joug de son propre bonheur.

Il est temps de terminer un article bien cher, & sur lequel le cœur a déféré à l'esprit, bien certain de se retrouver ensemble au même terme. Chere & brillante image de ton Créateur, toi dont l'attitude naturelle est un élan vers le Ciel, & qui ne peux, qu'avec effort, te courber vers les biens que t'offre la terre de ton exil ; espece privilégiée, à qui la bienfaisance, la tendresse & l'amour furent exclusivement donnés ; homme de qui l'Eternel voulut être aimé, tandis qu'il assujettit les astres & les mondes à l'impulsion ; ocean de perfectibilité comme de déchéance, être de liberté, pardonne si j'ai tenté de soumettre au calcul ton existence, & paru l'astreindre à des loix fixes de combinaison. Pardonne, mais considere où te conduiroit l'ignorance des grandes loix de la nature, mere universelle, qui embrasse & réchauffe dans son sein tous les êtres créés. Considére quelle étoit l'importance & la nécessité d'éclairer une carriere où les erreurs de la charité sont aussi dangereuses, aussi nuisibles que les prestiges de la cupidité. Tout être moral est immense, mais tout être physique est borné, soumis aux besoins, & conséquemment assujetti à la nécessité des subsistances. Sans cesse en guerre avec ta propre espéce pour la ravir, tu résistois à l'impulsion de la nature qui t'offre la source des biens, mais qui exige l'union & la concorde universelle entre les freres, pour s'entr'aider à puiser dans cette source commune. C'est par cette voie seule que tu peux remplir l'ordre du créateur de croître & de multiplier. Seule, elle peut te rendre heureux, par le bonheur même de tes semblables. Aidé d'un rayon de cette lumiere équitable, qui ne se refusa jamais à l'intérêt bien entendu, à la droiture du cœur & de l'esprit, j'ai apperçu les principes, les chaînons & les conséquences de cette grande vérité, qu'il nous eût dû suffire de sentir : je les développe de mon mieux, & j'employerai à cette œuvre de charité jusqu'au dernier souffle de ma vie.

Tels sont les rapports des dépenses avec la population ; que la dépense seule fait la mesure de la demande ; celle-ci, le taux de la valeur vénale. La valeur vénale décide de l'abondance des produits qui servent à la subsistance ; & l'étendue de la subsistance est la seule mesure de la population. Plus nous avancerons dans la carriere, plus cette vérité fondamentale sera développée & démontrée. Continuons cet examen en l'étendant sur toutes les parties du labeur, & commençons par le premier de tous les labeurs, & celui auquel tous les autres se rapportent.

CHAPITRE IX.

Rapports des dépenses avec l'Agriculture.

C'est dans le gouvernement de l'Agriculture que consiste la constitution des grands Empires.

» LA nature (dit Varron) nous présente deux voies pour réussir » dans l'Agriculture, qui sont l'expérience & l'imitation. Les pre- » miers Cultivateurs tenterent, & réussirent. Leurs enfans se conten- » terent de les imiter ; ce n'est pas assez, nous devons faire l'un & l'au- » tre. Nous devons nous livrer à des essais, sans toutefois perdre de vue » la route de nos devanciers, &c. » Varron parloit à des Cultivateurs, ou du moins à une Nation qui dut toute sa force & ses prodigieux succès à l'heureuse constitution qui lui fut donnée par le grand Numa son vrai Fondateur ; constitution assise sur l'Agriculture qui seule donnoit droit de servir, de gouverner & de défendre.

L'ignorance de l'ordre naturel est le principe de la corruption des Gouvernemens.

Quant à nous, qui, parmi toutes les adoptions de loix dont nous avons composé nos préjugés, nos usages & nos coutumes, n'avons reçu qu'une teinture de ces sages constitutions, si foible, qu'il est presque impossible de l'appercevoir, & absorbée par les préjugés citadins & destructeurs des Monarchies & des Nations agricoles : quant à nous, dis-je, si nous voulons remettre l'Agriculture à sa place parmi nous, c'est plutôt une institution à établir, qu'une régénération à opérer. Le goût de la Nation, ou plutôt ses besoins & ses méprises, semblent la tourner vers cet objet important & nécessaire : Mais les Sociétés d'Agriculture, qu'un zèle patriotique assemble de toutes parts, doivent appercevoir que ce ne sera jamais par les voies qu'indique Varron qu'elles y parviendront ; parce que le préliminaire établi de son temps, & dans sa Nation, manque au nôtre & à la nôtre. L'étude & l'enseignement des détails, les essais, & moins encore l'imitation, ne releveront point l'Agriculture, ni même certaines petites découvertes dont les inventeurs exaltent les avantages, dans des temps où les grandes sources de prospérité paroissent inconnues. Il est une troisiéme voie qu'il faut ouvrir, c'est celle qui conduit aux moyens & à la sûreté des moyens, & dont la découverte, ou du moins l'érection en science démontrée, calculée, & triomphante des erreurs dominantes, étoit

réservée à notre siécle; je veux dire la connoissance des rapports de tous les instrumens & des travaux de la vie humaine avec l'Agriculture. Cette voie nouvelle & lumineuse est si vaste, qu'elle embrasse tout: Cette voie, dis-je, épargne l'étude des détails, ou, pour mieux dire, la confie aux mains pures & laborieuses, destinées à la pratique. C'est le soin de les délier, ces mains, de les débarrasser des fers, dont la fausse science les a surchargées; c'est le moyen de rendre la liberté & les forces à ces bras pourvoyeurs de l'humanité, qu'il vous appartient, Citoyens zélés & studieux, de connoître & d'approfondir, *hæ tibi erunt artes;* & c'est aujourd'hui le mien.

C'est la connoissance de l'ordre naturel qui fixe le droit naturel.

Nous touchons à la grande base de l'existence humaine. Tous les biens usuels qui fournissent aux besoins de l'homme, se tirent de la terre qui a été livrée à son travail. *Le besoin* le force d'y chercher sa pâture. *L'appétit* le mene jusqu'à employer le travail pour se la procurer. Mais l'*avidité* dominante, pénétrant dans cette carriere, y apporte ses effets de déréglement & de spoliation. De-là l'anarchie, c'est-à-dire, la loi du plus fort, introduite dans tous les genres de propriétés. Le droit naturel, que les hommes ont tant étudié, séparément de sa base, *l'ordre physique*, & par-là, si impuissant & si inutilement professé, ne favorise pas moins les droits des Puissances que ceux des Sujets; & cependant on voit par-tout le germe & la trace du déréglement, tandis que les Philosophes ont négligé d'approfondir & d'éclaircir l'ordre naturel, démonstrativement décisif, qui seul dicte les loix suprêmes, & présente des barrieres invincibles à la domination tyrannique; la serre dans ses forts, & la force à s'arrêter, à s'humaniser ou à périr dans sa propre enceinte. Par-tout on vit le plus fort se réserver, s'approprier les plus faciles portions de subsistance; la pêche, la chasse, les trésors, biens communs à tous les hommes; mais par-tout on voit les hommes obligés d'associer le commerce, & par conséquent la liberté & même le concours à ces fruits, ravis à la commune: tous sont forcés à cet arrangement par l'ordre naturel, qui défend à l'homme de pouvoir jouir seul, & qui tend à le sauver, par la nécessité & la dépendance, des effets voraces de la cupidité effrenée & de la tyrannie.

L'ordre naturel assûre à tous leur droit à la masse commune des biens, & l'avantage de tous.

C'est en vertu de ce contraste que les ravisseurs, portés d'abord à s'approprier toute la terre par droit de conquête, mot fondamental de la loi du plus fort, furent ensuite obligés de renoncer à la possession de la glebe, en se réservant quelque menu droit de supériorité, & de la livrer à la propriété, titre indispensable pour détourner les hommes de leur penchant au déplacement, & pour les engager à livrer leur labeur annuel à l'espoir de la renaissance des fruits de la terre. La propriété, à peine investie d'une sorte de liberté, aspire également à l'exclusif; mais elle est forcée ou à labourer elle-même un terrein borné, ou à renoncer, à temps du moins, à la possession du droit d'exploitation, en se réservant une portion franche sur le produit, & à livrer le reste au Cultivateur. Le fond de génie tendant à la tyrannie, subsiste toujours

dans l'homme ; mais il s'humanise en raison de ce que son état le rapproche du besoin de l'association & de la communauté d'intérêts bien entendus. Le Cultivateur ne stipule que pour lui, mais il est obligé d'appeller de l'aide pour son travail, & le commerce à la communauté de ses fruits. L'adjudant voudroit garder tout son salaire, mais il est forcé de le dépenser. Le commerçant, une fois nanti, ne consentiroit à vendre qu'à usure, mais il est forcé de s'accommoder aux moyens & aux besoins de l'acheteur, & plus encore à la concurrence des vendeurs. Ainsi tout le monde travaille pour soi selon son desir, & travaille pour autrui par l'enchaînement des besoins réciproques. Ainsi l'ordre naturel force, dans ses remparts, l'esprit de tyrannie, & rend au droit naturel tout ce qu'il peut arracher à son ennemi. Plus il lui rend, plus la société prospere : Plus au contraire il envahit & retient, plus la société chancelle & desseche, & plus la tyrannie s'avilit & succombe. C'est sous l'empire & le regne de l'ordre naturel que se forment les revenus destinés à fournir les fonds publics & particuliers, & à soutenir la puissance souveraine. Telle est la route sur laquelle marche tout l'embranchement & le nœud de la société. Nous allons marquer le centre de cette roue, nous passerons ensuite aux rayons, & finirons par la circonférence.

Rapports des dépenses de la culture de la terre avec les dons de la terre.

Ce sont les rapports des dépenses avec l'Agriculture qu'il est maintenant question de développer. Je n'ai, pour cela, qu'à replacer dans son ordre rapproché les vérités répandues, & souvent répétées dans tout le cours de cet Ouvrage.

Ce sont les dépenses qui sont la source des richesses renaissantes par l'Agriculture. Si je consomme & dépense du bled, moi qui n'en ai point, il faut que je le paye ; l'argent que j'en offre lui donne la qualité de richesse, qu'il n'auroit pas s'il ne falloit pas le payer : car l'eau de la riviere, qui est aussi nécessaire que le pain, n'est que bien & non richesse, attendu qu'elle ne coûte rien pour l'avoir. La richesse part donc des mains du Cultivateur, & il faut qu'elle y revienne pour perpétuer les dépenses, & par elles ces mêmes richesses, qui forment, 1°. le revenu du Souverain, du Propriétaire & du Décimateur. 2°. La rétribution des agens de l'Agriculture : 3°. La restitution des avances : 4°. L'intérêt du capital de ces avances.

Légitimité du droit de l'intérêt du capital, & des avances des dépenses de la culture.

De ces quatre objets, les trois premiers ont été établis & détaillés ; le quatrieme seul demande quelqu'explication. L'intérêt du capital des avances est une richesse de réserve, absolument nécessaire à l'Entrepreneur de la culture, pour le mettre en état de réparer les pertes & le dépérissement qui anéantiroient les avances primitives de l'Agriculture. Les avances annuelles sont restituées annuellement par la terre, mais avec l'incertitude qui résulte de l'inégalité des récoltes, & qui est entierement aux risques du Fermier, toujours chargé d'assurer constamment le revenu dont il est convenu avec le propriétaire. Sans une richesse de précaution, il n'y auroit donc ni revenu certain, ni réparation des

avances, ni exploitation assurée. Cette réserve, dont la propriété doit être assurée à l'Entrepreneur, est l'intérêt du capital de ses avances. Ce n'est pas moins que toutes les autres, une richesse publique, une richesse qui assure la rétribution des agens de la cultivation, & les revenus de la Nation & du Souverain.

Les richesses des Nations se perpétuent par le fonds des richesses des Cultivateurs.

L'exploitation de l'Agriculture n'est pas un acte de création qui tire les êtres du néant, ce n'est qu'un acte de régénération, auquel il faut fournir le fonds de la reproduction qu'il opére annuellement pour la subsistance des hommes; si ce fonds dépérit, la reproduction s'anéantit, & les hommes manquent de subsistance. De la conservation de ce fonds, qui consiste dans les reprises de l'Entrepreneur de l'exploitation, dépend donc la conservation des hommes. Cette importante vérité est la base de la science économique. Car tout Royaume agricole, bien peuplé de riches Cultivateurs, sera dans l'opulence; & il suffit, pour assurer cet Etat de prospérité, de ne pas nuire au succès de l'Agriculture, d'assurer au Laboureur la propriété de ses richesses d'exploitation, & de le laisser cultiver conformément à ses intérêts. Tout se réduit donc, de la part du Gouvernement, à lui accorder sûreté & liberté; & de sa part il assurera, à la Nation & à l'Etat, les plus grands revenus qui puissent naître du territoire.

Le Cultivateur ne peut être dirigé dans ses opérations que par la Nature.

Le mouvement perpétuel de cette grande machine, animée & dirigée par ses propres ressorts, bien assurés & bien libres dans leur action, n'a pas besoin de direction étrangere. La constitution physique & morale de cet ensemble tient à un ordre naturel & général, dont la marche est réglée par des loix suprêmes, qu'il n'est pas permis de violer: La punition attachée à l'infraction de ces loix, est, dès ce monde, la ruine & l'abaissement des Puissances tyranniques, qui osent y porter la main. La sûreté de l'emploi des richesses de l'exploitation de l'Agriculture, est une condition essentielle à la prospérité & à la durée des Etats. De même que le produit net, ou revenu, est assuré à la Nation & au Souverain, ainsi les richesses qui les font naître doivent être assurées au Cultivateur. Le Fermier ne prétend rien au revenu, & il l'assure lui même, par ses engagemens, au Propriétaire & à l'Etat. La validité de cette caution ne peut être assurée que sur la sûreté même & l'immunité de ses reprises, sur la liberté entiere de son exploitation, & sur la valeur vénale de ses productions.

La Puissance souveraine soutient, par son autorité tutélaire, l'Agriculture, qui est elle-même le soutien de la Puissance souveraine.

Cette institution n'est point soumise à l'administration des Puissances humaines. C'est une dépendance essentielle de l'ordre naturel, de l'ordre des decrets du Créateur; & cet ordre est si manifeste, que l'impiété, même la plus perverse & la plus aveugle, ne peut le méconnoître. La justice divine, qui réprouve les méchans, n'a accordé qu'une autorité tutelaire aux Puissances qui gouvernent les Nations. Si elles sortent des bornes & du ressort de leur institution, elles violent l'ordre naturel de la loi suprême, & ne sont plus que les instrumens du désastre général & de leur propre dommage, toujours englobé dans le dom-

mage public. La Justice est d'essence divine; & celle de toutes les qualités sublimes dont les rayons pénétrent & se gravent le plus profondément dans le Cœur humain : Elle est la base de l'autorité, titre constitutif de la domination des Puissances établies sur les Nations par la loi & selon la loi, pour assurer l'observation de la loi même; institution adorable, qui, par-là même, se trouve disposée à demeurer dans notre entendement. Tous les hommes sont instruits des droits de cette autorité sacrée; & l'équité de son administration est réglée par l'évidence, par la lumiere même qui éclaire les hommes, par la beauté & la dignité de l'ordre par essence, qui proscrit la détérioration morale & physique du dépôt qui lui est confié. Les sophismes de l'iniquité ne peuvent obscurcir cette vérité essentielle, inspirée à tous les hommes par la Sagesse suprême, & qui découvre par-tout les voies de la Providence Divine, la coopération préordonnée de toutes les causes soumises à l'ordre général, & les déréglemens des causes libres & perverses qui s'en écartent. Quel est, relativement à l'humanité, l'objet physique de cette loi sublime? *L'AGRICULTURE.*

Toutes les parties de l'Agriculture, & toutes celles qui lui sont relatives, ont entre elles une liaison nécessaire & absolue; parce que l'Agriculture est elle-même une dépendance de l'ordre essentiel des causes qui assurent la conservation & la perpétuité du genre humain. La conduite des hommes, dans le gouvernement & dans l'exploitation de l'Agriculture, exclut tout acte arbitraire : Toutes les décisions de ses agens ne doivent être que des vues assujetties à la nature uniquement; c'est-à-dire, éclairées par l'intérêt bien entendu. C'est la nature des choses qui, d'elle-même, désigne au Cultivateur la conduite à laquelle il est le plus intéressé relativement au profit, qui est son seul objet.

Toute direction supérieure doit être soumise rigoureusement à ces loix, qui sont plus obligatoires & plus absolues que celles de la direction même; car, sans l'observation préalable de ces loix constitutives, la direction dégénereroit en désordre. De deux choses l'une, en un mot, quand le Gouvernement veut se mêler de l'Agriculture, c'est, ou pour la diriger selon les loix de la nature, en ce cas il prend un soin superflu, & qui peut aisément devenir nuisible : superflu, dis-je, en ce qu'en se désistant pour jamais de cette prétention, les choses prendront d'elles-mêmes leur branle, sans que l'administration s'en mêle; un soin qui peut aisément devenir nuisible, en ce qu'il n'y a qu'une intelligence universelle qui puisse embrasser tous les intérêts combinés; & que celle-ci n'appartient qu'à Dieu, qui se repose du gouvernement des choses physiques sur l'immutabilité des loix qu'il leur a prescrit en les créant. Si, au contraire, les regles que le Gouvernement veut substituer à l'ordre naturel, sont arbitraires & erronnées, elles dérangeront l'organisation; le mouvement sera intercepté, les hommes cesseront d'agir; ces prétendues régles seront sans aveu & sans succès : elles détruiront tout, &

s'anéantiront elles-mêmes. En un mot, l'institution des loix de l'Agriculture n'a point été confiée aux foibles lumieres des hommes. Tout y est prescrit par l'Auteur de la nature, & tout gouvernement humain s'y réduit à une simple manutention. Tout autre acte d'autorité ne peut tendre qu'à y introduire la corruption, le brigandage, la ruine du Souverain & de ses Sujets.

Désordre de l'autorité exactive qui s'étend sur l'Agriculture.

Mais qu'entendons-nous par le Gouvernement politique de l'Agriculture? Est-ce celui qui a pour objet les succès mêmes de l'Agriculture, & qui est resserré dans des bornes fort étroites par les loix de la nature; ou celui dont le plan feroit d'étendre les revenus du fisc du Souverain par la spoliation des richesses d'exploitation? Ce dernier est si absurde & si pervers, qu'il faut croire qu'il n'a jamais dû séduire un Ministère éclairé, puisqu'il est évidemment impossible qu'on puisse réussir à augmenter l'impôt par une imposition destructive des revenus & des hommes: car il y a bien de la différence entre une imposition forcée exhorbitante, que des soins pressans peuvent exiger, & une imposition destructive, qui enléveroit, par une contribution déréglée, les richesses radicales du Souverain & des Sujets. La premiere reviendroit bien, à la longue, au même que la derniere; mais elle peut être supportée quelque temps sans opérer la spoliation: au lieu que l'autre n'est que désastre & extinction, qui doublent la marche de la destruction, & anéantissent l'impôt même en anéantissant la source de tout revenu. Quand il feroit vrai que des Nations eussent été livrées à ce brigandage, on ne prouveroit jamais que les Souverains eussent réussi à augmenter leurs revenus par des impositions ruineuses, qui dégradent l'Agriculture, qui enlèvent les richesses d'exploitation, & anéantissent le revenu. S'il se trouve quelque exemple de ce désordre, si l'on calcule la recette & le dommage, en comparant l'impôt régulier & proportionnel aux revenus, dans l'état de prospérité, en le comparant, dis-je, avec un impôt désastreux & illusoire, déduction faite du repompement inséparable de ce genre d'impositions, qui dévorent les revenus mêmes du Souverain; on ne trouvera que de la perte pour le Souverain, la ruine de son Etat, & un avenir redoutable. Il ne faut donc pas confondre une dévastation avec un Gouvernement: Nous ne parlons ici que du gouvernement politique de l'Agriculture & de ses erreurs, lorsqu'il s'étend au-delà des bornes que la nature lui prescrit: lorsqu'il entreprend, 1°. de régler la culture & le commerce des productions. 2°. Lorsqu'il s'occupe à maintenir un équilibre absurde entre l'agriculture & l'industrie. 3°. Lorsque, dans un Royaume agricole, il favorise un commerce de marchandises de main-d'œuvre au préjudice de celui des denrées du crû. 4°. Lorsqu'il s'ingère d'assujettir à des réglemens le commerce réciproque des denrées & des marchandises entre sa nation & l'étranger. 5°. Lorsqu'il prétend décider si une terre doit être en pré ou plantée en bois, en vignes, en muriers, ou semée en bled, en prairies artificielles, en turnipes, &c. Il arrive alors

nécessairement

néceſſairement qu'il pervertit tout l'ordre économique ; il perd de vue l'intérêt qui guide le Cultivateur, & oublie que ſes ordres inexécutables n'engendrent que l'inertie & le déſordre. Le Cultivateur dirige toutes ſes dépenſes ſur le profit & ſur le débit, & l'on ne peut pas penſer que celui qui eſt le maître de faire ou de ne pas faire ces dépenſes, ne calcule & ne décide à ſon tour, & que, pour ne pas déſobéir, il s'arrêtera, ou ſera forcé de changer de vue, de quitter la voie qui lui étoit la plus avantageuſe, & de ſe livrer, ſelon ſon choix, à la néceſſité de changer ſa pratique ou ſon état, pour s'éviter un plus grand mal, qui ſeroit d'exécuter à ſa perte ce qui lui eſt ordonné, & de cultiver au gré du cabinet & bientôt du monopole.

Déprédation que cauſe l'autorité coactive dans l'Agriculture.

Les cinq objets que nous venons de préſenter, touchent aux principales erreurs de la moderne méthode politique, qui détruiſent l'Agriculture parmi les Nations policées, & qui précipitent en conſéquence ces Nations vers la décadence & la ruine. Quoique nous ayons ci-devant démontré l'abſurdité de la plûpart d'entr'elles, & que les autres doivent trouver leur place ailleurs, cependant il eſt de droit de les combattre au chapitre de l'Agriculture, & l'on ne ſçauroit guères inculper les répétitions ſur des points auſſi intéreſſans.

1°. *Regler la culture & le commerce des productions*, eſt un attentat contre l'ordre naturel, qui a été tenté, & qui pis eſt, exécuté parmi la plûpart des Nations aſſez malheureuſes pour avoir, dans ces derniers tems, été infectées de la manie des réglemens. L'hydre principale, & la plus déſaſtreuſe qu'elle ait enfanté, s'appelle *la Police des grains*, mot plus funeſte aux Nations qui l'ont connu, que les peſtes, les guerres, les maſſacres & les proſcriptions ne le purent jamais être aux lieux dont elles furent le théatre, en ce qu'il a fait périr plus d'hommes. Ce mot ſignifie que le Gouvernement, & ſous lui, les moindres Corps de Magiſtrature, les moindres Officiers Civils & Municipaux, les Archers, le Guet, la Truandaille, les Manufacturiers, le Peuple, les Mendians ameutés, que ſçai-je enfin ! les rats, les fourmis & les charançons, s'attribuerent l'inſpection ſur la culture & le commerce de la production la plus néceſſaire à l'humanité.

Prétextes inſidieux de la conduite impie du monopole du commerce des grains.

Auſſi-tôt, ce digne & prudent département établi, & ſi diſcrétement confié, on ne manqua pas de raiſons ſpécieuſes pour aſſurer qu'il eſt de l'intérêt public que les grains ſoient à bas prix ; ces raiſons enfin paroiſſent déciſives ; car un tel régime rend tout le monde pauvre. Or, comme il faut que les pauvres vivent, il faut qu'ils vivent à bon marché. Rien ne ſeroit ſi juſte, ſi c'étoit leur profit. Par une conſéquence inévitable, il fallut auſſi empêcher la concurrence ; car, nous dit-on, quoique les Etrangers n'ayent pas grande choſe à vendre à des gueux, cependant, comme ils ont de l'argent, ils ſongent à en avoir davantage : voilà, diſent-ils, un Pays où le bled ſe vend forcément à bon marché, & où, en conſéquence, il n'y a que des pauvres pour l'acheter ; il faut leur aller enlever toute leur récolte ; & puis quand la diſette ſe fera ſentir chez eux, nous le leur rapporterons avec ména-

gement, & bon gré, malgré, il faudra qu'ils vendent le reste de leurs ustenciles pour avoir du pain. Mais la Police pénetre leurs desseins, & les prévient en portant interdiction de la sortie des grains, & ensuite interception de leur commerce entre les Provinces de l'intérieur du Royaume.

En effet, lorsque nous ne nous gardions que de l'Etranger, nous ne nous appercevions pas que la Province frontiere est précisément dans le même cas, avec celle qui n'est qu'en seconde ligne, & qui lui est limitrophe. Quand il s'agit de pain on ne sçauroit y regarder de trop près, & il n'y a plus de regnicole qui tienne auprès d'un intérêt si cher. Les troupes laissent de l'argent dans ces provinces-là; il s'y forme des marchands ou monopoleurs, ce qui est tout un. Ces marchands emmagasineroient les bleds des provinces de l'intérieur; & moi, qui suis Administrateur particulier de cette Province, je veux veiller à ma Province. Ainsi donc interdiction de Province à Province: Mais dans chaque Province il y a pareillement des subdivisions d'élection & de canton, qui peuvent & doivent craindre le même monopole à l'encontre les unes des autres.

L'allarme jettée dans le public par le monopole, protege les reglemens ruineux du monopole.

Ici ce n'est plus l'administration qui sonne l'allarme, mais c'est le peuple qui, à bon droit, inquiet dans sa misére, a si peu d'argent à mettre à sa subsistance, qu'il est toujours en peine de la voir manquer. Les précautions qu'il voit prendre à ses Administrateurs, l'ont rendu soupçonneux, & faussement prévoyant. Il craint toujours que le grain ne manque au marché voisin, & lorsque le prix hausse dans la province voisine, furtivement épuisée, il s'oppose lui-même à la sortie des grains de son canton. Les cris s'élévent, la terreur s'empare des esprits, l'émeute s'ensuit. On accuse, on insulte, non-seulement les Marchands, mais les Boulangers, les Fermiers & les Propriétaires, qui ont seulement, dans leurs greniers, une année de leur récolte, qui attend le moment de n'être pas vendue à perte. On arrête le bled sur les chemins, on force le Magistrat à venir en regle violer l'immunité domestique, & visiter les greniers; & on livre au deshonneur, à l'anathême & à la malédiction publique, quiconque fut assez mal avisé pour offrir l'hospitalité à la denrée alimentaire du genre humain.

Doublé ruine causée par le monopole autorisé, celle des Provinces livrées à la famine, & celle des Provinces qui supportent la nonvaleur par l'interception du commerce de leurs grains.

Quel peut être le sort du Laboureur au milieu de ce bagare habituel de fanatisme & de prestige, lui qui, comme nous l'avons démontré, ne peut être excité dans son travail que par la valeur vénale des produits qu'il se procure à grands frais, qui doivent lui rendre ses reprises, les intérêts de ses avances, les charges de l'impôt, & le montant de ces engagemens envers le propriétaire, outre & par-dessus sa subsistance. Après qu'il a employé ses fonds & sa peine à tous les travaux de la culture & de la moisson, s'agit-il d'en venir au remplacement qui le presse, puisqu'il n'a pas un instant à perdre pour recommencer ses travaux? personne n'ose venir lui offrir un sol de sa denrée, quoique nécessaire à tout le monde, attendu que le Réglement, protecteur des marchés publics, défendoit d'acheter au grenier; que les chemins étoient infes-

tés de coupes-gorges pour le blatier seul ; tandis que celui qui auroit porté de l'arsenic n'avoit rien à craindre. Il falloit donc que le Fermier se déplaçât, lui ou ses valets, pour porter ou envoyer au marché. Là on ne lui offroit de prix qu'à perte ; s'il refusoit, son bled lui étoit enlevé par des acheteurs inconnus, qui décidoient du prix de l'achat, par le bas prix même qui avoit cours alors dans les marchés ; bas prix causé par une surabondance forcée, parce qu'on enjoignoit aux Laboureurs de ne vendre leurs bleds que dans les marchés, où la concurrence même des acheteurs n'étoit pas libre.

Concours des différentes causes de dévastement réunies par le monopole des grains.

Cependant les fermiers, les propriétaires, les biens se ressentent constamment de ces calamités publiques, leurs effets, & la ruine qui en résulte, demeurent ; & les pays appauvris sont d'autant moins en état de consommer du froment, de la viande, du vin & d'autres bonnes productions. Les revenus tombent, les Propriétaires se retranchent, le peuple se résout à vivre de chetives productions ; les dépenses diminuent, & la cultivation, ruinée par les non-valeurs & le défaut de débit, décheoit à leur niveau. Les richesses d'exploitation s'anéantissent, les terres médiocres demeurent en friche, les meilleures ne reçoivent plus que de chetives façons ; tout tombé en petite culture, devient nul quant au revenu, & en non-valeur pour l'Etat. C'est ainsi qu'une terre fertile, douée de la rosée du Ciel & de la graisse de la terre, des avantages de la situation & de la facilité des débouchés, livrée à des habitans naturellement actifs, industrieux & éclairés sur leurs intérêts, garantie d'invasion par l'éloignement & la sûreté de ses frontieres, saine, riante, & sous un ciel tempéré, seroit brûlée par les procédés d'une administration abusive.

Raisons captieuses contre la liberté du commerce des grains.

Si le cas arrivoit chez une grande Nation, & qu'elle vît, sur-tout dans son voisinage, une autre Nation, son inférieure en avantages naturels de tous les genres, se soutenir, prospérer, la devancer dans les arts de la paix, lui en imposer à la guerre, & retrouver toujours des forces dans une agriculture toujours active, florissante, & mere de revenus solides & immenses ; que la méthode de celle-ci fût d'encourager, par tous moyens, la sortie de ses bleds, & qu'elle ne souffrît jamais de disette ; à la fin les esprits s'éveilleroient parmi la Nation appauvrie par force, & les cris pour la liberté des grains s'éleveroient de toutes parts. Mais le bourdonnement des insectes, accoutumées à vivre sur le tas des produits abondans du monopole, chercheroit à embrouiller, à cet égard, les idées & les opérations des plus dignes administrateurs.

Les compagnies, diroient les uns, chargées de la haute police, ne souffroient jamais que cette portion de leur ressort leur soit enlevée. Les débouchés ne sont pas assez ouverts dans tout le Royaume pour que le bled circule librement. Le commerce absolu des grains une fois permis, les gens à argent, qui le cachent maintenant, ne trouvant pas l'emploi assuré, feront des magasins immenses d'une denrée nécessaire tôt ou tard. Vous voulez qu'on vende cher le bled pour que le

peuple devienne riche. Mais, en attendant qu'il soit riche, il faut qu'il vive, & s'il voit sortir ses bleds, il s'ameutera. Il faut attendre une bonne année, diroient les autres, être certain que le Royaume soit bien fourni. Faut-il donc donner d'abord la libre circulation au-dedans, permettre l'entrée des bleds du dehors, & non la sortie ? ne seroit-ce pas enrichir l'Etranger, épuiser l'argent du Royaume, & accélérer les progrès du dépérissement de notre Agriculture ? En un mot, on grossit les inconvéniens, on représente que de rentrer dans l'ordre, est l'opération la plus dangereuse, & l'on jette les chefs les mieux intentionnés dans l'incertitude & dans l'inaction, lors même que le salut d'un Etat exige les secours les plus efficaces & les plus pressans ; & dans ces cas, l'indécision n'est pas moins funeste que l'inaction absolue ; car différer une opération nécessaire & urgente, est la manquer.

Le plus léger examen de ces futiles objections montreroit la mauvaise foi ou l'entiere incapacité dont elles dérivent. Les compagnies ont droit de maintenir leur ressort, bien entendu que c'est dans la certitude que ce ressort est utile au bien public. Mais, sitôt que le Souverain lui-même aura renoncé authentiquement, pour lui & ses Successeurs, à cette portion d'autorité, la reconnoissant contre nature & destructive, quel sera le Tribunal qui voudra la revendiquer ? Les Druydes avoient autrefois le droit d'égorger des victimes humaines ; les Prêtres d'aujourd'hui, aussi jaloux de leurs droits, rejetteroient avec horreur celui-là. Les siécles s'éclairent. Les Tribunaux rougiroient aujourd'hui d'admettre la justification du combat. Eh bien ! la politique des grains est plus funeste, plus monstrueuse, plus impie, en ce qu'elle détruit infiniment plus d'hommes que ne firent jamais les Sacrifices de Saturne, de Teutates & des Mexiquains. Elle est plus absurde que le Jugement par le sort des armes. Qu'on combatte, qu'on détruise cette vérité déja tant publiée sans contradiction publique, ou qu'on agisse en conséquence. Si la loi prononce une fois, ses dépositaires & ses interprétes seront les premiers à bénir le restaurateur des droits de la nature, & à lui présenter les vœux de l'Univers reconnoissant. Ils sçavent, indépendamment de nos principes, dont la tournure a peut-être quelque chose de nouveau, mais dont le développement ne passe l'intelligence d'aucun d'eux ; il sçavent, dis-je, que la liberté est l'ame de tout commerce, qu'il n'est point de commerce plus nécessaire que celui de la denrée la plus précieuse ; il suffit de sçavoir cela pour regarder comme un attentat, des réglemens gênans pour le commerce des grains. En un mot, il n'est point de digne chef de police qui ne desire voir en cela son ressort devenir superflu, & manquer d'occupation. C'est taxer un Magistrat de prévarication, que de supposer qu'il pense autrement.

Autres objections futiles.

A l'égard des autres objections, elles ne méritent pas de réponse. Si les débouchés ne sont pas libres dans le Royaume, est-ce en les fermant qu'on les ouvrira ? Que demandons-nous autre chose, sinon cette liberté. Laissez passer les blatiers, les chemins en seront couverts aussi-

tôt. Les détails de commerce les plus superflus sont comblés de Marchands & de Débitans. Ne craignez pas que le plus nécessaire, & celui qui demande le moins d'apprentissage, en manque. Les gens à argent feront des magasins, & c'est ce que je demande. Que les bourses s'ouvrent en faveur de l'Agriculture, la terre sera plus inépuisable que les mines; & en attendant que votre territoire vous rapporte le double de moissons l'année prochaine, les bleds étrangers vous mettront en sûreté & à un bon prix, au moyen de la concurrence. Le Peuple criera? & je vous dis que non. Le pauvre Peuple trouvera de l'emploi & des salaires; il ne fait du bruit que quand des fripons, derriere la toile, lui donnent le ton. Mais il ne souffrira pas; car les Cultivateurs, recevant de l'argent, étendront leurs travaux. L'Etranger, borné par la concurrence, ramenera chez vous le prix du *marché général*. Les Propriétaires, augmentant en revenus, acheteront plus d'ouvrages aussi, & payeront de meilleurs salaires aux manouvriers & artisans. La liberté donnera le branle à tout, & tous en sentiront les effets subits. Il faut, dites-vous, attendre une bonne année, & que le Royaume soit bien fourni? Et c'est attendre de la pluye seule, d'abondantes récoltes, quand la terre restera inculte. Il peut pleuvoir, il est vrai, sans que je me remue; mais il ne sçauroit y avoir d'abondance sans culture & sans bon prix, de bon prix sans commerce, de commerce sans liberté. Ce que vous appellez bonne année, n'est qu'un calme immobile, présage & précurseur ordinaire de la tempête, une stagnation de la circulation. Ce ne sont point-là de bonnes années, puisqu'on les craint autant qu'on les desire. Si j'avois à choisir, je prendrois une mauvaise année pour ouvrir tous les passages, puisque c'est en effet le seul remède dans la disette, puisque la forte demande fait la bonne vente, que la bonne vente éveille & amene des marchands; puisqu'enfin ce fut le seul moyen dont usa le grand Sully, pour ramener à un taux constant en France les bleds dont les guerres civiles avoient tellement dérangé les prix, que l'on étoit toujours exposé à des chertés fréquentes & déréglées. Vous voulez commencer d'abord par la liberté au-dedans? Et comment, & à quelles conditions, ou plutôt, avec quelles restrictions; ce n'est pas, à la vérité, l'intérêt public qui en dictera; mais elles vous seront puissamment suggérées par l'intérêt particulier; car, s'il n'intervenoit pas, il n'y auroit aucune réclamation contre la liberté générale intérieure & extérieure même. Seriez-vous donc retenu par quelques représentations séduisantes, alors même que les ténebres sont dissipées & que vous voulez suivre la lumiere. Voudriez-vous commencer par une liberté intérieure, mitigée, variante & incertaine? Mais si vous êtes si circonspect & si inquiet, comment n'inspirerez-vous pas beaucoup plus d'inquiétude à ceux qui doivent redouter vos réglemens? Quand vous commenceriez par accorder la permission d'une pleine liberté du commerce des grains dans l'intérieur du Royaume; comment envisageroit-on cette demi-liberté, qui, par la raison même qu'elle ne seroit pas une

liberté entiere, seroit sans effet, & auroit ses inconvéniens, qui attireroient quelques réglemens dictés par de nouveaux préjugés : Que n'a-t-on pas à craindre d'une marche si chancelante ! En effet, comment pensez-vous que les Provinces frontieres, par exemple, consentent à se dégarnir en faveur de celles de l'intérieur, si elles n'esperent pas de recevoir, au besoin, de leurs voisins, par une liberté de commerce extérieur réciproque ? Nous consentons, dites-vous, à ce que les grains étrangers entrent, en cas de besoins, mais nous voulons que les nôtres ne sortent qu'avec connoissance de cause. Belles restrictions déja pour l'un & l'autre cas. Où avez-vous vu des marchés où il soit permis d'acheter, & non de vendre ? Mais je veux que telle monstrueuse chose soit possible ; accordez-vous avec vous-même. Quand il s'agit de marchandises ouvrées, de quincailleries & autres miséres, qui ne donnent de profit que le salaire des ouvriers, vous voudriez alors, selon les rits de votre politique mercantille, vendre de tout à l'Etranger, & n'en acheter rien ; & lors qu'il est question de la production la plus nécessaire à vendre, parce que c'est celle qui peut donner cent pour cent de profit, vous changez de systême, alors vous voulez bien en acheter, mais vous n'en voulez pas vendre. Allez, sortez de votre misére, & vous perdrez les soucis des gueux. Les riches ne craignent pas de manquer de pain. Songez à être hommes enfin ! Ce ne sont pas les stratagêmes de la police vivandiere qui assurent le pain, vous le sçavez, & tout le monde le sçait bien aussi ; c'est le commerce ; les stratagêmes du monopole détruisent l'un & l'autre. Il n'y a donc que la pleine liberté de commerce qui puisse remédier à l'inégalité des récoltes des différens Pays. C'est néanmoins ce service public que votre police nous interdiroit. Mais ce n'est point du pain seulement que doit semer la main puissante du Laboureur ; je vous l'ai dit, ce sont des revenus des Villes, des arts, des métiers, des salaires, c'est de l'or, de l'argent, de l'étaim, des épices, des pierreries, des péleteries, du thé, du caffé, du sucre, de l'indigo, de la rhubarbe, de la casse, de la manne, des gommes, & tant d'autres marchandises étrangeres ; ce sont des temples, des palais, des vaisseaux, des armées, des Magistrats, des Rois & des vertus. Oui, des vertus, vous dis-je. Si vous paroissiez obtempérer à de telles & si frivoles objections, ce ne seroit pas votre jugement qui nous rassureroit contre leur fausseté & leur absurdité. Mais quelles difficultés pourroient donc vous arrêter ? Seroit-ce un reste de ces préjugés dominans, suggérés par une prédilection démesurée pour les manufactures de luxe, devenues si pernicieuses à l'Etat & à elles-mêmes par la protection aveugle & destructive qu'on leur a accordée dans le temps où l'épidémie mercantille ravageoit le Royaume, comme nous le prouverons dans le Chapitre suivant.

Objets subreptices des reglemens surpris par le monopole.

Quoique le bled soit, de toutes les parties de l'Agriculture, celle sur laquelle l'esprit de déréglement a fait le plus de mal, comme étant la plus nécessaire, la plus étendue, la plus assujettie à l'ordre naturel,

& celle, par conséquent, qui prête le cannevas le plus vaste & le plus attrayant du monopole, cependant il n'a épargné aucune de celles qu'il put assujettir; & toujours est-ce dans la sphère du monopole ou de l'éxaction, qu'on invente & multiplie les réglemens sous le prétexte de maintenir, ou rétablir l'ordre. Chacun est le maître de nourrir des chiens & des chats comme il lui plaît : on ne s'est point avisé d'instituer des Inspecteurs pour obliger les habitans d'en faire des déclarations au Magistrat, & de les faire passer en revue. Si le chat étoit un animal indispensablement nécessaire, il n'auroit pas été oublié dans ces réglemens; mais les piéges & la mort-aux-rats en tiendroient lieu si l'on étoit inquiété sur cet article. Il n'en est pas de même des chevaux, on ne peut s'en passer, & l'intérêt particulier se porte lui-même fortement à y pourvoir. Aussi a-t-on jugé de-là que ces derniers étoient un bon objet de réglement. Le service commun d'une Nation exige des chevaux de toutes espéces, & ceux qui en élevent, de quelle espèce que ce soit, y trouvent leur gain : c'est de là qu'il faut attendre la multiplication, & la multiplication fournit les espéces d'élite. L'intérêt & la liberté favorisent cette multiplication. Mais on prétextera la nécessité de n'avoir que de belles races, & le résultat de tout cela sera que cette partie, surchargée d'abord de tous les frais destinés à l'entretien des agens du réglement, anéantira le profit à ceux qui feront des élèves, & l'espéce dépérira en conséquence. La griffe serrera en raison de ce qu'elle sentira glisser la proye. Le monopole, frere compagnon du réglement, vient à son tour; mal façon & privilége sur les étalons, partialité choquante dans les revues; contributions, présens à tout le grimoire, & tant sera procédé qu'on ne verra plus que quelques malheureux riquets sur une terre autrefois si fertile dans cette espéce la plus utile & la plus nécessaire de toutes, & que l'Etat qui en fait une consommation immense pour ses troupes & ses armées, ainsi que les particuliers curieux, seront obligés de les aller prendre dehors.

Inspection ruineuse des Haras.

Ce n'est point ainsi, c'est au contraire par une conduite entierement opposée, qu'une Nation riche, à qui la nature avoit refusé de pouvoir former chez elle de belles races, est parvenue à attirer, par ce commerce même, les plus fortes sommes dans son pays. Elle a soutenu le goût des courses & des paris. Elle a maintenu le terrien, le propriétaire des pâturages dans l'aisance qui lui a fourni le moyen de faire venir de toutes parts de beaux étalons. Ce goût a été porté jusqu'à la manie, & cette manie a tourné au profit public & particulier. On a vu des propriétaires s'unir pour freter ensemble un bâtiment destiné à recevoir un esclave de l'Empereur de Maroc, qu'on avoit gagné pour enlever un cheval des haras du Prince. Ces deux bêtes firent 50 lieues en une course, & arriverent à bon port. L'étalon revenoit aux voleurs à près de 80,000 liv. & il en coûtoit 25 guinées pour obtenir de lui faire faillir une jument. Mais tandis qu'on fait de telles dépenses pour avoir de beaux chevaux, il est permis à chacun d'élever des bidets

du pays, ou tel autre criquet qu'il jugera bon être, sur-tout dans un Royaume où une riche agriculture exige une grande multiplication de chevaux. La liberté & l'immunité sont les meilleurs administrateurs, comme le profit particulier, le plus sûr des guides. On sçait cela, personne ne l'ignore, & je n'ai que le mérite de l'écrire. Mais que faire de MM. les Inspecteurs généraux & particuliers, & de toute l'armée réglementaire ? Si faudra-t-il bien que la bête de somme périsse sous le faix, ou qu'on la délivre du fardeau qui l'accable.

Les bois ont encore paru un objet principal. Il falloit construire des navires, des édifices, fournir au chauffage des Villes, des particuliers, des chaudieres, & des atteliers de divers affinages & manufactures, &c. Il eût été trop court de faire ce raisonnement simple : laissons aller la valeur vénale des bois ; ouvrons-leur seulement les débouchés, pour que le prix qu'en donneroit l'acheteur ne demeure pas par les chemins, & revienne au profit des propriétaires : bientôt nous verrons ceux-ci faire des semis dans leurs terres médiocres, fossoyer, enclore & nétoyer leurs taillis. Les plus riches seront bien-aises d'avoir des futayes, tant pour l'agrément & la noblesse de ce genre de propriété, que pour garder une poire pour la soif, & une ressource pour l'occasion. On bordera les chemins de plantations ; & si quelqu'un défriche ses bois, c'est qu'il sera sûr de tirer plus d'avantage de son terrein en le cultivant d'une autre maniere, & par conséquent de nous procurer quelqu'autre genre de production plus profitable & d'un meilleur emploi de culture. Mais le plus grand nombre, content d'une sorte de propriété, sujette à peu d'entretien & de frais, & à moins d'accidens, fera le plus grand cas de ses bois. Quand la valeur en sera forte, les dégats cesseront par nécessité ; on travaillera pour découvrir de la tourbe, du charbon-de-terre, & autres richesses ensevelies pour nous & si utiles à nos voisins ; & cette nouvelle richesse fournira à nos chaudieres, fourneaux, &c. Cette maniere de raisonner eût été simple, cette façon d'agir seroit prospere ; mais le cher reglement n'auroit rien à faire là. Il trouvera bien plus beau d'espolier les possesseurs des principaux droits de la propriété résultans de la liberté ; il croira devoir instituer des Tables de Marbre, des Chambres d'Eaux & Forêts, des Maîtrises, des Avocats, des Procureurs, des Gardes-Marteaux, &c. tous gens de bon appétit, revêtus de charges financées, de droits onéreux à la chose, sans compter le tour du bâton, qui est le grand article chez un Peuple bâtonné par tous les bouts. Il résultera de-là qu'on ne verra plus de futayes ; que, si l'on a planté dans les cantons voisins de la Capitale, par-tout ailleurs les bois dépériront ; que les propriétaires eux-mêmes hâteront la dégradation de leurs bois, pour se tirer de la jurisdiction ruineuse du Forestier, & obtenir, sur requête & procès-verbal, permission de défricher ; car un tel défrichement, avant-coureur de l'émigration, se présentera encore à l'esprit dérouté, comme la derniere ressource d'un peuple misérable.

Sur

Sur les vignes & sur combien d'autres objets moins considérables, mais tous exposés à cette corrosion, auroit-on pû voir, d'après nature, les désastres résultans de l'erreur, de vouloir *régler la culture & le commerce des productions* ? Les bornes d'un Ouvrage sommaire nous défendent plus de détails ; & d'ailleurs les voyes de la Nature sont uniformes, universelles, & s'étendent sur tout. Une fois convenus des principes, on les trouvera applicables à toutes les parties.

2°. *Lorsque les Inspecteurs du Commerce s'occupent à maintenir un équilibre absurde entre l'Agriculture & l'Industrie.* Cet équilibre consiste à tenir un niveau entre le prix des denrées qui doivent servir à la consommation des Ouvriers, & celui qu'ils peuvent tirer de leurs ouvrages en facilitant la vente ; l'objet de cette spéculation, d'autant plus pénible qu'elle ne sçauroit avoir de point d'appui, est de se conserver le privilége des Manufactures. Pour se débarrasser tout-à-coup de cette étude vaine & fatiguante, & pour en sentir l'abus & les inconvéniens, il faut, comme dans toute carriere, remonter à la nature des choses, en fixer dans sa tête le point fondamental, & partir ensuite de ce point, sans jamais le perdre de vue.

Inspections absurdes & funestes sur le commerce des produits de l'Agriculture & de l'Industrie, en faveur d'un prétendu équilibre à maintenir entre ces produits.

Tous les biens viennent de la terre : le commerce leur donne la qualité de richesses, & l'industrie les approprie à l'usage du commerce. Voilà la série généalogique des objets du travail des hommes. Voilà ce qui rend le commerce nécessaire à l'Agriculture, & l'industrie nécessaire au commerce. Dans cet état, s'il est question de prendre un niveau entre ces trois objets, sur lequel de ces points faut-il le tirer, ou sur celui qui peut seul porter les autres vers l'accroissement, ou sur ceux qui, nés pour la dépendance, ne peuvent ramener à leur mesure que par la perte ? Par où faut-il arroser l'arbre, par la racine, ou par les branches ? Tout l'objet, je crois, de l'administration économique doit être de tendre à l'accroissement des richesses. On ne le peut que par l'accroissement des produits du crû, qui seuls peuvent nous enrichir, & nous enrichir d'autant que les produits surpassent les frais. Cet accroissement ne peut provenir, ainsi que nous l'avons démontré, que par le bon prix des denrées. Tendez donc uniquement à cet objet. Voilà la mesure, la vraie, la seule mesure, & tout est dit.

Mais, dira-t-on, c'est précisément par là que vous éteignez l'industrie, en lui ôtant ses profits. Vous avouez qu'elle est nécessaire, qu'elle entretient nombre d'ouvriers dont la consommation vivifie votre territoire ; mais ce ne feroit qu'une consommation superflue, un brûlement de denrées, si leurs salaires n'étoient payés par l'Etranger, & celui-ci se rebutera, & bientôt vous enlévera la pratique en devenant Fabricant lui-même, si le haut prix de la consommation des ouvriers, portant sur celui de vos ouvrages, les met à une trop forte enchere. Nous revoilà aux profits de l'industrie sur l'Etranger & au plan politique de lier les mains à l'Etranger, pour qu'il nous paye pour lui donner à boire. J'ai déja fortement touché cet article en passant ; je le traiterai dans le

Raisons spécieuses en faveur de cet équilibre forcé & ruineux.

chapitre de l'induſtrie. Il me ſuffit de dire maintenant que le plan de l'Auteur de la nature, en nous plaçant ici bas, ne fut jamais que ni l'eſpéce ni l'induſtrie puſſent jouir & profiter ſans travail. C'eſt au moindre travail qu'eſt donné par la nature le moindre profit. C'eſt au plus grand travail qu'eſt donné le plus grand profit. Tel eſt le texte, telle eſt l'immuable loi de la nature & de ſon auteur. Cela poſé, voyons maintenant lequel d'entre nos deux contendans, l'Agriculture & l'Induſtrie, lequel, dis-je, propoſe la demande la plus conforme à cette Loi. L'Agriculture demande un plus grand profit, mais c'eſt pour faire un plus grand travail, & ſous condition ſpéciale de rendre un plus grand produit. Non-ſeulement elle veut travailler plus, mais elle veut donner plus d'ouvrage à tout le reſte, au commerce, à l'induſtrie, à l'agriculture de ſes voiſins; car il lui importe que ſes voiſins puiſſent acheter. Il lui faut du concours, des marchés communs, un uſage conſtant de conſommation de ſes denrées au déhors comme au dedans. Elle ne demande que le prix commun des marchés de l'Europe; & plus ſes voiſins ſeront riches, plus ils conſommeront & acheteront, plus tout ira bien pour elle. L'induſtrie, au contraire, ne regarde que le profit, & que ſon ſeul profit. Elle veut bien travailler davantage, mais c'eſt à condition de retirer plus; & comme elle ſent que ſon emploi eſt borné, elle deſire ſur-tout qu'on empêche, par tous moyens la concurrence des autres, & provoque tant qu'elle peut la tyrannie. Ce point diſtinctif doit ſeul décider la queſtion. Enrichiſſez, étendez l'Agriculture, & condenſez l'induſtrie en l'obligeant à faire effort ſur elle-même pour trouver ſon profit en dedans. Quand je dis, condenſez, ce n'eſt pas à dire que je vous conſeille de coopérer en rien en ceci. Il ſuffit de laiſſer agir l'ordre naturel, c'eſt la loi & les prophétes de l'adminiſtration. L'induſtrie ſera occupée en raiſon des revenus de la Nation. Les revenus peuvent étendre l'induſtrie; mais l'induſtrie ne peut pas accroître les revenus aux dépens des revenus. Examinez, diſcutez, calculez, toutes vos recherches vous conduiront à ces vérités. Dabord, tout le détail immenſe de la conſommation uſuelle & dépériſſante ſe rapporte à l'induſtrie du canton. On ne s'aviſe pas de commander ſes ſouliers en Perigord, où ils ne coûtent que 3 l. pour les porter à Paris où ils coûtent 6 liv. Enſuite elle s'élevera juſqu'à des chefs-d'œuvre, parce qu'on aura le moyen de les payer, & d'être curieux. Il n'eſt point de prix courant pour la main-d'œuvre chez un peuple riche; tout s'eſtime à raiſon de l'excellence de l'ouvrage & de la fantaiſie de l'acheteur; & s'il en faut revenir à notre manie de dégraiſſer l'Etranger, c'eſt par la curioſité que vous l'allécherez, & non par le beſoin; car, en ce genre, chacun trouve ſon beſoin auprès de ſoi, ou peut y ſuppléer de différentes manieres.

Si au contraire, renverſant l'ordre naturel, nous entreprenons de tenir l'Agriculture au niveau des conſommations de l'induſtrie, cette derniere ne trouvera jamais les denrées à trop bas prix. Cependant à meſure que les denrées perdront de leur valeur, les ſalaires baiſſeront

aussi. Car c'est une regle invariable & naturelle, que les salaires sont toujours en raison du prix des denrées. La diminution du prix des denrées est diminution de richesses dans l'Etat, diminution de salaire, diminution d'aisance pour l'ouvrier; tout cela a été démontré & calculé. Dans quels arrangemens nous jetterions-nous : Maigres salaires, maigres services. Les bons ouvriers nous quitteront, & iront chercher ailleurs de plus forts avantages. Avec eux fuiront la vraie supériorité de la main-d'œuvre, & le vrai débit. Nos manufactures déchoiront chaque jour, & nos fabricans acheveront de nous discréditer en cherchant à se sauver par la mal façon. Si vous voulez perdre sur le prix des denrées du crû, pour augmenter, si cela étoit possible, les profits de l'industrie dans son commerce avec l'Etranger, cet objet particulier, destructeur de votre patrimoine, pourroit-il dédommager la Nation d'une perte générale, qui s'étendra sur la totalité de la consommation des productions qui forment ses revenus. Abandonnez donc pour jamais ce fantastique niveau; l'ordre naturel le donne de lui-même. Ne songez uniquement qu'à bonifier l'état & la condition de l'Agriculture, qu'à accroître ses profits. En raison de ce que vous étendez cette partie, vous ferez fleurir toutes les autres par les dépenses des riches propriétaires.

Extension du commerce des marchandises de main d'œuvre, au préjudice de celui des productions de l'Agriculture.

3°. *Lorsque, dans un Royaume agricole, on s'occupe de favoriser un commerce de main-d'œuvre, au préjudice de celui des denrées du crû*, ce faux calcul émane d'une erreur dont je dois parler avec ménagement. Un homme à qui je ne me sçaurois préférer, y donna d'abord. Il avoit lu ou cru lire, dans l'ouvrage de Cantillon, vaste & forte tête, mais qui avoit manqué les principes, que l'objet des manufactures devoit être d'attirer les produits de l'Etranger, en échange de nos marchandises ouvrées, pour que ce produit servît à la consommation d'un excédent de population au-delà de ce que le territoire en auroit nourri. Mon homme, qui étoit alors grand populateur, saisit cette idée, & eût volontiers greffé les manufactures sur tous les sauvageons de son canton. Il fit plus, il prêcha l'abstinence volontaire, & promit indulgence à quiconque s'ôteroit un repas pour le laisser à son voisin. Heureusement il trouva sur son chemin un autre prophete qui le redressa, & le mit sur la bonne voie, qu'il n'a plus quitté depuis. Il s'y tient, & nous devons en faire de même.

Qu'appelle-t-on marchandises ouvrées? Ce n'est autre chose qu'une œuvre des mains des hommes. L'Agriculture ne demande en ce moment que d'être regardée comme manufacture, & c'est ce qu'on ne peut lui refuser. De trois objets qu'on considére dans la manufacture, qui sont, prix de matiere premiere, prix de rétribution pour les ouvriers, & prix d'opinion de la part de l'acheteur: Il n'y a certainement que le troisieme qui soit en profit ou produit net; mais un produit net seulement pour le commerçant. Nous trouvons également ces trois objets dans l'Agriculture, prix des avances annuelles, prix de l'entretien du cultivateur; produit net enfin, qui est ce qui constitue le revenu, produit

net pour le Souverain, les Propriétaires & la dixme. C'est, de part & d'autre, ce produit net qui fait le profit de la vente; & dans ce point de vue il faut regarder un Royaume agricole comme marchand : Or l'ordre naturel indique à tout marchand qu'il doit chercher à vendre ce sur quoi il y a le plus à gagner, il s'agit uniquement, pour sçavoir celui des deux objets sur lequel nous nous devons déterminer; il s'agit, dis-je, de désigner celui sur lequel il y a le plus à gagner. Oh! je demande si la chose est problématique. Combien il faudroit de manufactures pour équivaloir les produits renaissans de la terre & le produit net qu'elle fournit, pour fonder des revenus, un Etat, & la subsistance d'une Nation. En un mot, cela peut-il entrer en comparaison? La nature travaille pour l'un; l'autre n'attend rien que de l'art & de la rétribution. Enfin, la question seule seroit une dérision. Tournez-vous donc du côté du profit réel & immense, & laissez le glanage à ceux à qui la Providence a refusé la vraie propriété de la source des richesses. Favorisez le commerce des denrées du crû qui vous rend cent pour cent de bénéfice en même temps qu'il fait vivre tout le monde; car le commerce de main-d'œuvre lui-même ne peut aller qu'en raison de celuici. Mais, direz-vous, ne peut-on pas d'ailleurs, sans préjudicier au commerce des denrées du crû, favoriser & étendre aussi avec succès, celui des marchandises de main-d'œuvre? Que peut-on faire de mieux alors pour le favoriser & l'étendre, que de laisser faire ses agens? Ce qui revient à notre axiome général de laisser aller les choses d'ellesmêmes, c'est-à-dire, selon l'ordre naturel auquel elles sont assujetties relativement les unes aux autres & au plus grand avantage du genre humain. Alors l'intérêt calcule, & le calcul décide sur un ordre immuable qui vous dispense d'en établir un de votre façon, qui ne seroit bon qu'autant qu'il seroit le même, qu'il s'ajusteroit aux réalités démontrées par le calcul.

4°. *Lorsqu'on s'ingere d'assujettir à des réglemens le commerce réciproque des denrées & des marchandises entre sa Nation & l'Etranger.* C'est ici le point de division entre les Nations policées, & le motif de la guerre sourde que j'ai démontrée ci-dessus, plus cruelle & plus constante que ne le sont les hostilités. Ce fut l'avidité du marchand qui attira ce terrible fléau sur la terre. Le premier sentiment de celui qui a quelque chose à vendre est le desir de faire la vente la plus avantageuse. Le second, qui est une dépendance du premier, est le desir d'écarter ses concurrens. Dans les temps d'ignorance, les marchands sçurent acheter la protection du Gouvernement; dans les temps de rafinement, ils ajoûterent le sophisme à leur antique & plus probante méthode, & sçurent mettre tout le monde dans leur parti. Le Gouvernement, qui conçut aisément la facilité de changer en droits fixes & en avances réglées les tributs accordés ci-devant à sa protection, les propriétaires qui aiment à vendre & à acheter, & à qui l'instinct faisoit croire, que ce qu'on leve sur le commerce est autant d'épargné sur les terres, les Villes qui virent

Opinions absurdes sur le commerce extérieur réciproque.

hausser leur loyer, la populace enfin que le commerce employe; rien de tout cela ne vit le point par lequel le commerce est vraiment utile à tous, en donnant aux produits la qualité de richesse, & assurant les revenus dont la distribution fait tout aller. Cette idée est trop simple pour que l'homme, qu'une malheureuse présomption naturelle porte toujours vers le composé, le recherché & le merveilleux, s'y arrêtât. Il suffisoit de s'y arrêter néanmoins pour sentir que tout commerçant quelconque, soit regnicole, soit Etranger, satisfaisoit au même service, & à l'épargne sur ce qu'on lui paye de rétribution, & étoit également propre à vivifier la société, à procurer le bien naturel; que ce bien croissoit en raison de la concurrence; que l'avantage du marchand n'étoit à considérer, qu'autant qu'il procuroit celui de la Nation; que c'étoit l'avantage des produits qui forment des revenus, qu'il falloit toujours avoir en vue; que les reproduits, offerts à l'enchère, ne pouvoient hausser que par la concurrence des enchérisseurs, & que loin de privilégier les uns sur les autres, il falloit au contraire les appeller tous par les forces attractives de l'équité & de la liberté, & ne jamais oublier que le commerce est réciproque, qu'il vend & qu'il achette; & que tous les citoyens aussi sont vendeurs & acheteurs, que dans ce sens tous sont commerçans ou co-négocians par un concours mutuel de commerçans patriotes ou étrangers indifféremment; que les uns & les autres doivent d'autant se correspondre, qu'ils favorisent tous leurs ventes & leurs achats, que c'est là *negotium suum agere;* que le marchand revendeur enfin n'est qu'un agent intermédiaire dans leur commerce; qu'il leur est à charge à proportion de la rétribution qu'il exige, que son exercice mercenaire ne connoît ni patrie ni patriotes, & que ni la patrie, ni les patriotes ne doivent de même le reconnoître ni pour patriote ni pour étranger; que de telles prédilections sont entierement hétérogenes au commerce, & inutiles aux Nations agricoles, c'est-à-dire, à ceux qui, absolument parlant, sont les vrais vendeurs & les vrais acheteurs, tous vrais co-négocians; telles sont les Nations entr'elles-mêmes, par elles-mêmes ou par l'entremise des marchands revendeurs ou agens mercenaires du commerce. A l'égard de ceux-ci, les Nations en ont chez elles autant que leur pays le comportent, & elles ne peuvent forcer cette convenance qu'à leurs dépens & au préjudice de la marche naturelle & la plus profitable de leur commerce. Faute de ce raisonnement simple, on se laissa persuader que le marchand regnicole étoit l'ami, & le commerçant étranger l'ennemi; que l'un enrichissoit l'état, l'autre l'appauvrissoit; & que par conséquent il falloit se faire un plan politique & économique d'appuyer l'un, & de grever l'autre.

Voilà ce beau principe établi & constaté; mais tandis qu'il germe dans les têtes scientifiques, deux mobiles prédominans, quoique d'un genre bien divers, s'opposoient aux effets de cette moderne science. Ces deux mobiles étoient, 1°. *L'ordre naturel*, 2°. *La cupidité du fisc.* L'ordre naturel qui s'oppose impérieusement au plein effet de toute

injustice, & qui décerna que les hommes ne prospéreroient que par la confraternité, que par la *co-négocialité ;* l'ordre naturel, dis-je, décide qu'une Nation, qui se refuse au concours de ses voisins, doit être isolée & semblable à une famille ennemie de toutes les autres familles. Le marchand patriote, ou soi-disant patriote, ne desire écarter les marchands étrangers que pour exercer le monopole sur sa Nation. Les communications sont nécessaires pour le service public ; mais pour se les conserver avec ses voisins, il faut les leur permettre avec nous. Ils nous sont également nécessaires pour le commerce, que nous leur sommes nécessaires ; ainsi pour ne pas rompre tout-à-fait avec eux, il fallut du moins obtempérer un peu à cette marche réciproque. D'ailleurs, le fisc qui veut conserver & accroître ses droits, s'oppose indirectement aux vues exclusives de nos commerçans, & travaille à opérer un effet tout contraire ; car, comme il n'a aucun droit d'habitation à lever sur le commerçant étranger, & qu'il en accable le regnicole, il grossit la facture & les frais de ce dernier de tout ce qu'il leve en ce genre sur lui, & par conséquent attire la concurrence, ou, au moins, la contrebande. Comme dans le commerce tout est au plus offrant, le commerçant fiscalisé ne pourra rien acheter, car il n'achete que pour gagner sur sa vente. Il ne peut avoir de gain qu'au delà de ses frais prélevés, & ces frais grossis par l'impôt, ne sont plus le compte du vendeur, sitôt qu'un autre marchand, plus léger de frais, peut offrir un meilleur prix. La conséquence naturelle de ces contrariétés fut d'abord de charger le commerçant étranger pour lui faire sentir le désavantage de n'être pas regnicole ; ensuite de le charger crûement pour le mettre de niveau avec notre commerçant comptable en finance ; & puis de le charger triplement, de peur qu'il ne vînt faire préférer ses produits aux nôtres. Toutes ces surcharges proposées, trouvent d'autant moins d'opposition, de la part de l'administration, qu'elles sont le profit apparent du fisc : Cependant c'est autant d'augmentation de frais, qui dégrade doublement le produit, & le revenu du Souverain & de la Nation. Ce genre de détérioration retombe donc au double sur la Nation exigente ; elle supporte donc seule, sur ses ventes & sur ses achats, la détérioration qu'elle cause : car il est toujours certain qu'un commerçant, soit regnicole, soit étranger, préléve les frais & l'impôt sans préjudice de son gain. Ainsi la Nation paye elle-même ce qu'elle impose sur ce qu'elle exporte & sur ce qu'on lui apporte ; mais, en ce genre d'imposition, on paye au quadruple : cependant cette détérioration insensée devient dans peu réciproque entre les Nations.

En effet, nulle part les hommes ne souffrent l'injure sans courir aux représailles. Les Etrangers se voyant ainsi traités dans les Ports de leurs voisins, leur rendent la pareille dans les leurs ; le vrai métier de Marchand n'existe plus que sous les noms d'*Interlope* & de *Contrebande ;* & il s'établit bientôt entre les Nations une maniere de cartel, où, par convention publique, il est permis d'écorcher, à qui mieux

mieux, ceux qui tomberont entre les mains des uns & des autres. Chacun dégrade ainsi son propre produit pour faire dépit à son voisin ; & dans cette carriere d'erreurs contre nature, la Nation la plutôt épuisée est celle qui nuit le plus à la vente de ses denrées. En effet, les Nations dont la constitution est pleinement marchande, ou mi-partie, trouvent encore quelques ressources au loin, comme aussi dans leur économie sur la Navigation, &c. Mais, comme le principal désastre tombe d'abord sur le produit, les puissantes Nations agricoles sentent le coup prochain & direct, déchoient subitement, & tombent bientôt dans l'épuisement. En raison de ce qu'il se fait sentir, le fisc destructif devenant toujours plus onéreux, est forcé de peser chaque jour davantage sur les droits & tarifs, d'étouffer son commerce par la prétendue ressource de surcharger l'Etranger pour conserver le niveau, d'accroître ainsi la dégradation des produits & l'anéantissement des revenus & des forces de l'Etat, & de persister dans ce cercle vicieux jusqu'à l'extinction.

Ce régne de malheureux, fondés en principes absurdes, ne finira que lorsque les Puissances prendront pour base de leur politique cette immuable vérité, que chaque Nation ne peut être vraiment riche qu'en raison de son produit ; qu'elle ne peut avoir de produit sans valeur vénale, & de valeur vénale sans commerce ; qu'en conséquence, il est de l'intérêt de tous de faciliter, par tous moyens, les voies au commerce, que le meilleur moyen pour cela est de le rendre libre & immune ; qu'à l'exemple des Ports francs & des foires franches, que ce seul mot fait tout fleurir, & tout agir d'une maniere qui fait l'étonnement universel. La premiere Nation qui s'avisera d'être franche étonnera ses voisins par sa prospérité ; alors l'exemple du bien sera tout aussi promptement suivi que celui du mal ; ainsi le premier Prince qui donnera en ce genre le signal du rétablissement de l'ordre naturel, sera le Salomon, l'Hercule de son siécle, & le vénérable restaurateur de sa puissance & de l'humanité désolée par l'épidémie désastreuse des droits & des prohibitions.

5°. *Lorsqu'on prétend décider si une terre doit être en pré ou plantée en bois, en vignes, en meuriers, ou semée en bled, en prairies artificielles ou turnipes, &c.* Un voyageur qui s'égare voit les précipices se multiplier sous ses pas. De la ruine, provenue de la fausse intelligence, naît l'influence de la fausse intelligence, & du régime ruineux sur-tout. Plus l'administration s'efforce d'éluder l'ordre naturel, c'est-à-dire, de le contrarier, plus le désordre & l'accablement se font sentir, & plus l'administration se croit obligée à pourvoir à tout, & se surcharge de soins & de branches de police, qui lui rompent à chaque instant dans ses mains. En conséquence des erreurs multipliées que j'ai analysées ci-dessus, on vit la culture déchoir rapidement chez les Nations agricoles : Cette détérioration entraîna toutes les sortes d'inconvéniens qui résultent de la pauvreté. Parmi ceux-ci on en attribua plusieurs à des causes fantastiques & adaptées aux préjugés courans. Mais il en étoit d'autres si visiblement

Inspection désordonnée sur l'emploi des terres.

inhérens à la chose même, qu'il étoit impossible de les méconnoître & de fermer les yeux. On vit, par exemple, les guerêts rester de toutes parts en friche, & de fréquentes disettes être la suite de la cessation du labourage. On s'avisa d'en accuser la culture des vignes, à laquelle on trouva que les propriétaires s'adonnoient trop. Il eût été, je crois, bien simple de penser, que personne ne cultivant la terre que pour en tirer de l'argent, & que le Laboureur n'y trouvant pas son compte, à cause du bas prix des grains, avoit abandonné & négligé sa culture; que le propriétaire ne pouvant vivre que de son fonds, avoit été obligé de planter en vignes, parce que cette denrée, quoique dévorée & surchargée de droits, n'étoit pas du moins livrée à l'anathême public, & trouvoit quelque débit chez l'Etranger privé de cette production; qu'en conséquence, empêcher de gagner sur les boissons, ne forceroit pas à perdre sur les bleds; qu'il falloit bénir, encourager cette derniere ressource, ne pas s'en prendre à elle de la chûte du labourage provenant de toutes autres causes, mais fomenter à la fois ces deux sortes de cultures, qui s'entre-prêtent réciproquement la main, qui varient les productions commerçables, qui en rendent l'une pour l'autre le superflu moins surabondant, & d'un débit plus assuré & plus avantageux; & le tout conduit & compassé attentivement par l'intérêt particulier.

Opposition à la culture des vignes.

Au lieu de cela on conclut que malgré l'abandonnement de tant de terres laissées en friche, il falloit encore arrêter la plantation des vignes. Le Réglement & ses Officiers généraux saisirent avec ardeur cette ouverture, puisque c'étoit s'attirer le district des permissions. L'avidité de certains cantons privilégiés & de plusieurs propriétaires notables & puissans y concoururent aussi. *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames*, & l'on en vint non-seulement à léser la propriété dans ses droits les plus sacrés, en empêchant le propriétaire de travailler son champ à sa maniere; mais on fut (nos neveux ne le croiront pas) on fut, dis-je, jusqu'à la barbarie d'ordonner la dévastation & de forcer le Vigneron à arracher ses plans en pleine vigueur. O terre nourriciere, vous l'avez souffert! O Probus, ô Charlemagne! c'est dans les mêmes lieux où vous aviez transplanté & provigné ces dons précieux de la nature. Etoit-ce donc notre siécle aveugle que le Prophéte avoit en vue, quand il s'écrioit: *Depopulata est Regio, luxit humus, quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.* On verra ci-après, par un petit calcul de fait, ce que c'est que la vigne, ce qu'elle rend à la Nation dans l'état de misére où les charges de toute espéce ont réduit ce genre de culture, & l'on pourra juger par-là de ce qu'elle pourroit rendre en revenu foncier au Souverain & à la Nation, étant livrée au commerce dans son état naturel d'immunité & de liberté, ce qu'elle rapporte en outre pour la rétribution du cultivateur. On pourra comparer alors le revenu que l'on obtient de la terre, par cette culture, avec celui que l'on peut tirer de toute autre culture dans une même étendue de terrein; car la culture la plus riche est celle qui fait rappor-

ter

ter à la terre le plus grand revenu; & c'eſt par le revenu de la terre qu'il faut meſurer le revenu d'une Nation agricole, & par le produit total, qu'il faut juger de ſa population. Si on perd de vue ces principes on tombe dans la confuſion & dans le déſordre.

Il ſeroit trop long, & je penſe, inutile, de s'étendre davantage ſur les conſéquences de l'attentat économique, de vouloir décider du genre & des eſpéces de culture, & de tenter de les diriger par des Ordonnances. On en voit une échappée dans des temps de reſtauration, qui défend de ſemer du bled ſarraſin. Du moins ceux-là connoiſſoient-ils le déſavantage de la culture des productions de nulle valeur; mais perſonne ne ſe réduit là pour ſon plaiſir; chacun ſéme ce qu'il peut, & s'il en eſt empêché, il ne ſémera rien du tout. Le grand Prince à qui il échappa de ſigner une telle Ordonnance, prit une voie plus ſûre pour bannir le mauvais grain de deſſus ſon territoire en remettant l'ordre, la ſûreté & la liberté dans ſon Etat.

Les rapports des dépenſes avec la culture & avec le commerce, ne peuvent être arrangés par des loix.

Poſons, en un mot, à jamais pour principe, que le Cultivateur, le Propriétaire & l'Etat ne peuvent profiter que de l'excédent du produit que la terre rapporte au-delà des dépenſes. Ce profit dépend de la valeur vénale, du débit, & de l'état du commerce intérieur & extérieur des productions. Toutes ces combinaiſons ne peuvent être aſſujetties à l'autorité des loix, inſtituées par des ſpéculations, qui ne peuvent embraſſer ni régler les détails des cauſes phyſiques & des intérêts particuliers d'où naît le réſultat général des effets avantageux ou déſavantageux à la Nation. C'eſt aux intérêts particuliers à s'arranger avec les cauſes Phyſiques ſelon la diverſité des objets & des circonſtances. Car ce n'eſt que dans ces arrangemens variables, modifiés à l'infini & indéterminables par des loix, que conſiſtent les ſuccès des entrepriſes de l'Agriculture. C'eſt encore de cette marche même, eſſentiellement libre par ſa nature, que dépend le profit que la Nation peut retirer de l'excédent du produit que la terre rapporte au-delà des frais. Mais ce n'eſt que de la terre, (qu'on ne perde jamais de vue cette vérité) qu'on peut obtenir un profit au-delà des dépenſes : tous les autres travaux des hommes ne peuvent rendre que la rétribution qui leur eſt payée. C'eſt pourquoi la ſtérile induſtrie ne peut ſubſiſter par elle-même.

Fauſſes reſſources ſubſtituées à l'Agriculture.

Cette vérité, qui eſt la baſe de la ſcience de l'économie politique, doit être auſſi la régle fondamentale du gouvernement économique des Nations agricoles. Combien l'ignorance d'un principe ſi important a-t-elle cauſé de déſordre? Dans quelle décadence n'a-t-elle pas jetté les Royaumes qui ont éprouvé les égaremens des Puiſſances, ſéduites par l'eſpérance inſidieuſe de la proſpérité d'un commerce de marchandiſes de main-d'œuvre? A combien de guerres ridicules & funeſtes ne s'eſt-on pas porté pour étendre le progrès de ce commerce ſtérile, qui provoque le luxe, qui multiplie les entrepriſes des manufactures au préjudice des travaux de la culture, & qui enléve les habitans & les richeſſes du ſol pour les employer à de pures fabrications, & à un trafic toujours

dépendant des dépenses stériles au préjudice des produits renaissans; d'où résulte le luxe, & la misére au milieu des apparences de la richesse: Et l'usure ensuite, toujours attentive à constituer de faux revenus sur ces entreprises de commerce, d'industrie & d'opérations de finances, acheve de réduire les richesses annuelles d'un Empire à des richesses parasites, qui se rongent & s'éteignent réciproquement les unes les autres.

Le vrai revenu d'un Empire ne peut naître que du territoire.

Nous avons assez démontré, je pense, que c'est uniquement par le revenu que tout peut marcher régulierement dans un Etat; que pour que la circulation ait son jeu plein, libre & prospere, il faut que le produit net ou revenu, soit porté à la classe propriétaire, d'où il se divise dans les deux classes actives, qui se le rendent réciproquement, & de maniere que l'effet de cette balance est la reproduction du revenu, la perpétuité de la circulation, & la vie de la société, qui consiste dans le mouvement perpétuel. En raison de ce que cette circulation est dérangée, la reproduction, les rapports entre les différentes classes de la société, & la masse totale des richesses & des forces d'une Nation sont détériorées.

Tableau des différens rapports des dépenses avec les revenus.

On a présenté dans la premiere explication du Tableau économique, qui est à la suite de l'Ami des Hommes, les conséquences de divers dérangemens du Tableau. Mais les calculs, dont on a aidé l'intelligence du lecteur sur chacune de ces parties, ne sont que des Tableaux de dégradation progressive, & je crois nécessaire de représenter ici & de calculer en abregé l'état fixe d'une Nation, où, par les défauts de la culture, les avances productives donnent un revenu au-dessous de l'état de prospérité, sur lequel les calculs du Tableau sont établis. Un tel état de détérioration peut subsister pendant quelque tems sans dégradation successive, parce que les deux classes actives se restituent réciproquement l'une à l'autre le montant de leur entretien au préjudice du revenu, & que cet état de foiblesse & de dépopulation pourroit même s'arrêter à un point fixe, si la Nation ne recevoit point de chocs extérieurs; mais on va voir quelle énorme dégradation cet état de langueur cause à la masse des richesses de la Nation, & par conséquent quelle diminution de forces, de puissance, de population, d'existence physique & politique enfin, dérive des moindres méprises en un genre dont si peu de gens ont encore voulu connoître les conséquences.

REGLES

Pour former en abregé le Tableau dans tous les cas différens où les avances de la classe productive donnent plus ou moins que cent pour cent de produit net, & où l'on ne suppose point d'ailleurs de causes de dépérissement ni d'augmentation dans la reproduction annuelle.

Supposons, pour exemple, que les avances de la classe productive ne donnent que 20 pour cent de produit net, il faudra 2000 livres d'avances à la classe productive pour produire un revenu de 400 livres.

Les 2000 livres d'avances & les 400 liv. de revenu, forment ensemble 2400 livres.

Les avances de la classe stérile doivent toujours se trouver égales à la recette de cette même classe. Dans le cas présent, la classe stérile recevra 1200 livres; ainsi les avances de cette classe seront de 600 livres: posons donc ainsi ces trois premieres sommes.



AVANCES annuelles de la classe productive. 2000 liv. | REVENU. 400 liv. | AVANCES annuelles de la classe stérile. 600 liv.

Ces trois sommes forment ensemble celle de 3000 livres.

La dépense du revenu se distribue également à la classe productive & à la classe stérile.

La classe productive en reçoit donc 200 livres, & la classe stérile aussi 200 liv. La classe productive dépense à la classe stérile la moitié de ses avances, c'est-à-dire, 1000 livres.

La classe stérile reçoit donc du revenu & de la classe productive, ensemble 1200 liv. Continuons le Tableau.

AVANCES annuelles de la classe productive. 2000 liv. | REVENU. 400 liv. | AVANCES annuelles de la classe stérile. 600 liv.

TOTAL... 2000. TOTAL... 1200.

De la somme totale de 1200 liv. portées à la classe stérile, cette classe en conserve 600 liv. pour remplacer ses avances, & dépense le reste, c'est-à-dire, 600 liv. à la classe productive pour la subsistance de ses agens; ces 600 liv. étant portées à la classe productive, on voit que celle-ci n'a reçu, par toute cette distribution, que 800 livres; & qu'il faut, pour obtenir le retour de ses avances de 2000 livres, qu'elle employe à la culture le restant de ces mêmes avances, qui est 1200 l. qui ne rendent point de produit net, & qui renaissent seulement de leur propre dépense.

La dépense des avances de la classe stérile à la classe productive contribue pour sa part, & dans la même proportion, que la dépense des

avances de la classe productive, & le revenu, à la reproduction totale. Achevons le Tableau conformément à ces régles qui sont les mêmes que l'on a déja vues à la fin du quatrieme & du sixieme Chapitre.

AVANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
2000 liv.	400 liv.	600 liv.
200		200
TOTAL des reversemens de la classe stérile. 600		1000 TOTAL des reversemens de la classe productive.
Reste des avances qui complettent les dépenses de cette classe 1200 l. qui ne rendent point de produit net.		
TOTAL... 2000.		TOTAL... 1200.

La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive; sçavoir,

Les avances de la classe productive	2000 livres.
La portion du revenu qui passe immédiatement à la classe productive	200
Le total des reversemens de la classe stérile à la classe productive	600
Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive	600
TOTAL	3400 liv.
Ainsi la reproduction est	3400
Dont le Cultivateur retire pour ses reprises	3000
Reste pour le revenu	400
TOTAL	3400

MASSE des richesses comprises dans le Tableau.

La reproduction	3400
Argent du revenu	400
Avances de la classe stérile	600
TOTAL	4400

Cet état de production ramené à l'emploi d'une charrue de près de 120 arpens de terre, feroit très-foible; la dixme alors enleveroit elle feule au moins 290 liv., il ne resteroit pour le Souverain & pour les Propriétaires ensemble que 110 liv. dont le Souverain ayant le tiers, la dixme payée, auroit en total 42 livres ou 7 sols par arpent. Si on en exigeoit davantage, il y auroit de la perte pour le Cultivateur. L'exploitation tomberoit en petite culture, exécutée avec des bœufs, qui est d'un plus petit produit, qui se fait à plus grands frais, mais qui n'exige pas des avances primitives si considérables que celles de la grande culture.

Mais si cet état de production étoit en culture de vignes, qui n'occuperoit qu'environ 15 arpens de terre, il feroit beaucoup plus profitable. La dixme, telle qu'elle se leve ordinairement sur les vignes au 50e du produit total, n'en léveroit que 80 liv. resteroit sur le produit net des 15 arpens 320 pour le Souverain & le propriétaire ensemble, abstraction faite du droit que le Vigneron paye aux Aydes, que nous englobons pour ce moment dans les frais. Ainsi dans cet état de production, l'arpent de terre en culture de vigne rapporteroit au Souverain & au Propriétaire 17 fois autant qu'un arpent de terre en culture de grains, exploitée avec des chevaux, & environ 14 fois autant qu'un arpent bien cultivé en grains avec des bœufs, où l'arpent rendroit alors environ 1 liv. au propriétaire & 10 sols au Souverain; ainsi, dans ce cas désastreux, il y a un peu moins de perte dans la forte petite culture que dans la grande : aussi toutes les terres cultivables en grain tombent-elles alors en petite culture ou en friche.

Si on étendoit ces observations sur le produit des prés, on trouveroit qu'un produit net de 20 pour cent des frais, y feroit extrêmement foible, & qu'il faudroit environ 200 arpens de prés pour donner un revenu de 400 livres; ce feroit par arpent, 10 livres de frais qui donneroient en sus 2 liv. de produit net; ce produit est communément exempt de dixme; ainsi 2 liv. se partageroient, au Souverain un tiers, ou 13 sols. 4 den. & au Propriétaire deux tiers, ou 1 livre 6 f. 4 d. Les prés qui alors produiroient si peu, feroient livrés au pâturage, parce qu'il y auroit à peu près le même profit.

Nous avons estimé d'abord les reprises du Laboureur à 3250 livres par charrue; sçavoir 2000 livres pour ses avances, & 1250 liv. pour les intérêts de ces avances primitives & annuelles; mais une ferme comprend presque toujours des prés qui n'exigent pas, à beaucoup près, autant de frais que la charrue; c'est pourquoi nous avons réduit dans le Tableau les reprises du Fermier à 3000 livres, au lieu de 3250 livres par compensation des différens frais des parties de son entreprise.

TABLEAU abrégé de l'état fixe du produit net de 50 pour cent des Avances productives.

AVANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
2000	1000	750
500		500
750		1000
RECETTE.. 1250		RECETTE... 1500

Il n'y a ici que la recette de cette classe : cela suffit.

La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive ; sçavoir :

Recette de la classe productive	1250
Les avances de la classe productive.	2000
Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive.	750
TOTAL	4000 l.
Ainsi la reproduction totale est 4000 l. dont le Cultivateur retire pour ses reprises.	3000
Reste pour le revenu.	1000
TOTAL	4000

MASSE totale des richesses comprises dans le Tableau, sçavoir :

La reproduction totale.	4000
Argent	1000
Avances stériles	750
TOTAL.	5750

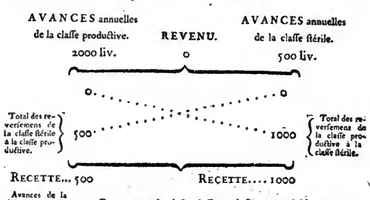
OBSERVATIONS.

Dans le Tableau, où les avances de la classe productive rapportent cent pour cent de revenu ou produit net, c'est ce revenu même que l'on a fait entrer dans la distribution des dépenses de la classe productive, quoique ce soient les avances de cette classe qui doivent satisfaire elles-mêmes à ces dépenses ; mais dans cet état de produit, le revenu étant égal aux avances de la classe productive, il est indifférent

pour le détail de la distribution de la dépense de cette classe, d'employer le revenu ou les avances mêmes; mais, comme il est alors plus simple & moins embarrassant de tracer la circulation de cette dépense dans le Tableau par le revenu que par les avances, on a préféré cette derniere forme, en sous-entendant toujours, que ce sont les avances qui sont employées en dépenses, & que l'argent des achats qui se font à cette classe par le revenu & par les reversemens de la classe stérile, est rapporté aux Propriétaires pour le payement annuel du revenu.

Il n'en est pas de même des dépenses de la classe stérile; car c'est le revenu & les avances de la classe productive, qui fournissent ensemble les dépenses de la classe stérile; ainsi le revenu contribuant à ces dépenses-ci, on ne peut se dispenser de le faire entrer, dans les reversemens réciproques, des dépenses de la classe stérile & de la classe productive. C'est pourquoi on s'est déterminé, pour rendre la forme du Tableau plus simple, à représenter la marche des dépenses d'une Nation agricole par la seule circulation du revenu, quand celui-ci est suffisant pour représenter lui seul la marche de ces dépenses & de leurs reversemens réciques. Mais, quand il ne suffit pas, on fait passer la moitié des avances de la classe productive à la classe stérile, comme on le voit dans les Tableaux où ces avances ne rendent pas cent pour cent de produit net.

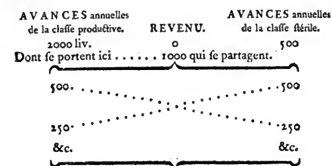
Si les avances de la classe productive ne donnoient point de produit net, voici quel feroit le précis des résultats du Tableau.



Avances de la classe stérile. . . . 500 Avances de la classe productive. . 2000 TOTAL. . . . 3000	Ces 3000 rendus à la classe productive reproduisent 3000; le Cultivateur retire 3000 pour ses avances, & l'intérêt de ses avances primitives & annuelles. Reste pour le revenu 0.

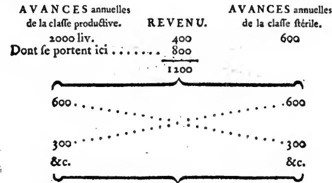
Si on veut construire le grand Tableau de la distribution détaillée des dépenses, dans ce cas-ci, il faut faire dépenser de prime abord, par la classe productive, une somme qui soit double de celle des avances de

la classe stérile, & porter cette somme sous le zéro du revenu, suivant cette forme :



Le total de la distribution sera ici de 1000 livres ; ajoutez-y les autres 1000 des avances productives qui acheveront & completteront les dépenses & la reproduction des 2000 liv. des avances de la classe productive.

Si on veut faire le même Tableau, dans le cas où les 2000 livres des avances de la classe productive ne rendent que 400 livres de revenu, il faut porter sous les 400 liv. de revenu une portion des avances de la classe productive, qui avec le revenu, forment ensemble une somme qui soit double de celle des avances de la classe stérile, suivant cette forme :



Le total de la distribution sera ici de 1200 livres ; les avances de la classe productive remettent encore 800, qui achevent & complettent les dépenses & la reproduction de 2000 livres des avances de cette classe.

Le

Le même procédé est pour tous les cas où les avances annuelles de la classe productive ne rendent pas cent pour cent de produit net, par exemple, si elles ne rendoient que 50 pour cent, le grand Tableau de la distribution détaillée, seroit assujetti à la même régle.

AVANCES de la classe productive.	REVENU.	AVANCES de la classe stérile.
2000	1000	750
Dont se portent ici	500	
	1500	
750		750
375		375
&c.		&c.

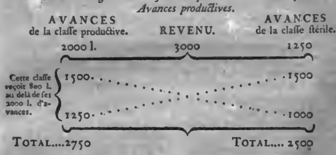
Le total de la distribution sera ici 1500 livres; les avances remettent encore 500 livres, qui achevent & complettent les dépenses des 2000 liv. des avances de cette classe.

On voit par ces inductions claires, calculées & figurées, comment il se peut qu'une pauvre Nation subsiste dans sa pauvreté, & se maintienne en un état de marasme par une circulation interceptée dans les parties actives & vigoureuses, mais agissante & continuée dans les rameaux inférieurs. On voit néanmoins qu'au lieu de 8000 livres, c'est-à-dire de huit milliards, qui circulent dans le Tableau de prospérité, cette somme est ici réduite à 5750 livres c'est-à-dire, à cinq milliards 750 millions. Il résulte de ce Tableau de revenu, sur le pied de 50 pour cent, des avances annuelles, comparé avec le Tableau de cent pour cent, il résulte, dis-je, qu'un milliard de moins de revenu éteint deux milliards 250 millions de distribution annuelle de richesses. Que seroit-ce si le revenu étoit réduit à vingt-cinq pour cent des avances? On peut s'en faire à loisir le tableau sur les mêmes proportions que celui-ci. On peut descendre encore, & réduire à rien le revenu, ainsi qu'il se trouve dans la plus grande partie des cantons livrés à la petite culture, comme on le démontrera ci-dessous. Si tout un Royaume en venoit là, quant au labourage, les vignobles, les pâturages, les bois viendroient à rien aussi, quant au revenu. Bientôt un tel pays se réduiroit à des hameaux de pâtres & à quelques bourgades de pêcheurs ou de commerçans, qui s'entre-déchireroient, à moins que quelque condensement politique, tel qu'on en a vu des exemples, ne les comprimât & ne les maintînt; ou que la position physique d'un Royaume;

tel que l'Espagne, par exemple, n'en défendît l'étendue, quoique deserte, contre les entreprises des Puissances étrangeres.

Voyons à présent les choses sous une autre face. Nous avons fixé l'état de prospérité au point où la culture rend cent pour cent des avances annuelles, & c'est à ce point que nous avons fixé notre Tableau. L'humanité seroit certainement fort heureuse que les choses en fussent à ce dégré là chez les Nations policées. Ce n'est cependant pas à dire qu'elles ne puissent aller fort au-delà, au moyen des conditions économiques & politiques opposées à celles qui operent la dégradation de la culture : il n'est même gueres possible de prévoir jusqu'où elles peuvent monter. Mais pour nous fixer dans cette spéculation à un point possible, relativement à nos connoissances de comparaison, nous supposons un territoire où l'état fixe de la culture rende 150 pour cent des avances annuelles des Cultivateurs, & nous présentons ici ce Tableau abrégé de la circulation, vue sous les mêmes aspects, & rédigée sur les mêmes proportions relatives que le précédent.

TABLEAU abrégé de l'état fixe du produit net de 150 pour cent des Avances productives.



La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive ; sçavoir,

Les avances de la classe productive	2000 l.
La portion du revenu qui passe immédiatement à la classe productive	1500
Le total des reversemens de la classe stérile à la classe productive	1250
Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe productive	1250
TOTAL.	6000 l.
Ainsi la reproduction totale est 6000 l. dont le Cultivateur retire pour ses reprises	3000 l.
Reste pour le revenu.	3000
TOTAL.	6000 l.

MASSE totale des richesses comprises dans le Tableau; sçavoir,

La reproduction	6000 l.
Argent	3000
Avances stériles	1250
TOTAL	10250 l.

Pour avoir des idées exactes de ces rapports, il est nécessaire de les examiner conformément aux différens Tableaux que l'on vient de tracer. Le revenu peut accroître de deux manieres; sçavoir, par l'abondance des productions au moyen de l'amélioration des terres & d'une bonne culture, ou par le haut prix des productions. Nous partons toujours, pour établir nos comparaisons, du Tableau où les avances rendent cent pour cent de produit net; parce que c'est, pour ainsi dire, le point central, sur lequel est fondée la marche de la distribution, représentée dans les Tableaux.

Examinons à présent les différens états du revenu & de la dépense selon les différentes quantités de productions sans augmentation ni diminution de prix. Pour désigner ces quantités, il faut en expliquer les quotités par la dénomination de *mesures*. Au lieu, par exemple, de dire 1000 livres, comme lorsque l'on compte de l'argent, nous disons 1000 *mesures*, ou plus ou moins, pour compter les quotités de productions par parties égales, & pour trouver les rapports & la proportion de la totalité des productions annuelles en tous genres, avec l'argent qui circule dans les classes, & de la dépense qu'elles peuvent faire en productions avec l'argent que ces classes reçoivent.

Dans le Tableau où 2000 liv. d'avances annuelles rendent 2000 liv. de revenu net, la totalité des productions est la valeur de 5000 livres tournois, & peut entrer en compte à raison de 5000 *mesures*, valant une livre tournois chacune. La classe productive, dont les avances sont de 2000 livres, peut consommer 2000 *mesures*; le revenu, qui est de 2000 livres, dont il porte moitié à la classe productive, peut y acheter 1000 *mesures*; la classe stérile, qui reçoit 2000 livres, peut acheter 2000 *mesures*. Toutes ces parties forment ensemble 5000 mesures, lesquelles peuvent être fournies par la totalité des productions annuelles du Pays, qui est également de 5000 mesures.

On trouvera pareillement les mêmes proportions entre la totalité des productions annuelles & l'argent, & entre la dépense en productions que chaque classe peut faire avec l'argent qu'elle reçoit, dans tous les cas où les avances donnent moins de cent pour cent de produit net, même dans celui où les avances n'en rendent point, & où il n'y a de commerce qu'entre la classe productive & la classe stérile. Car dans ce dernier cas, où le Cultivateur ne tire que les reprises de 3000 livres, la reproduction totale n'est que de 3000 mesures d'une livre tournois

chacune, dont la classe productive dépense 2000 mesures, & la classe stérile 1000 mesures, conformément à la distribution représentée ci-devant dans le Tableau; mais cet état ne peut exister que dans une Colonie naissante, soutenue d'un puissant monopole.

Lorsque les avances rendent 50 pour cent; que 2000 livres, par exemple, donnent 1000 livres de revenu, la reproduction totale est de la valeur de 4000 livres tournois, ou de 4000 mesures d'une livre tournois chacune : la classe productive en dépense 2000, la classe du revenu en achete 500; la classe stérile, qui reçoit 1500, peut en acheter 1500. Toutes ces parties ensemble sont égales à la totalité de la reproduction qui est de 4000 mesures. Ainsi, dans ce cas, la dépense en productions que les classes peuvent faire, relativement à l'argent qu'elles reçoivent, est égale à la totalité de la reproduction annuelle de la Nation.

Représentons cette dépense suivant l'ordre du Tableau abregé où les avances rendent 150 pour cent, & n'indiquent que la dépense relative à la totalité des productions du Pays.

AVANCES de la classe productive.	REVENU.	AVANCES de la classe stérile.	
2000 liv.	3000	1250	
1500 l. pr. 1500 mes.		1500 l. pr. 1500 mes.	En prix de services & d'ouvrages.
1250 l. pr. 1250 mes.		1000 l. pr. 1000 mes.	
TOTAL.. 2750 l. pr. 2750 mesures.		TOTAL.. 2500 l. pr. 2500 mesures.	

Le revenu achete à la classe productive pour	1500 l.	1500 mes.
La classe stérile, pour s'alimenter, y achete pour	1250 l.	1250 mes.
La classe stérile, pour se fournir des matieres premieres, y achete pour	1250 l.	1250 mes.
TOTAL, quatre mille livres pour quatre mille mesures	4000 l.	pour 4000 mes.
Reste pour le Fermier	2000 livres	pour 2000 mesures.

Le Propriétaire dépense 3000 livres pour 3000 mesures, au lieu de 2000 livres pour 2000 mesures : l'augmentation de sa dépense est un tiers de plus que dans le cas où les avances rendent 100 pour cent, & l'augmentation de la production n'est que d'un sixieme.

La classe stérile dépense 1250 livres pour 1250 mesures d'achat

des matieres premieres ; elle dépense 1250 livres, pour 1250 mesures de productions pour sa subsistance ; en tout 2500 livres pour 2500 mesures ; l'accroissement de cette classe est d'un cinquieme.

Le total de la reproduction est 6000 mesures valant 6000 livres.

Le total de la dépense est 6000 mesures payées 6000 livres.

Les reprises du Fermier sont 3000 livres, ou 3000 mesures.

Reste pour le revenu 3000 livres, ou 3000 mesures.

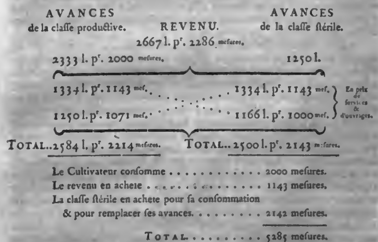
On voit, par tous ces calculs, que les Nations n'ont point de productions de leur crû à vendre pour thésauriser, & qu'elles n'ont que des portions superflues de productions de leur crû à échanger avec l'Etranger, pour d'autres denrées ou marchandises qui leur manquent; ce qui est toujours sous-entendu dans l'examen des productions & des dépenses des productions : car ce commerce d'échange, qui convertit nos productions superflues en d'autres productions, que nous consommons, les remplace, & nous les représente en même valeur dans le compte des dépenses de nos propres productions ; c'est pourquoi les effets de ce commerce, qui ne servent qu'à completter les dépenses de nos productions, ne doivent point nous distraire dans nos calculs.

Mais ce qui contrarie le plus décisivement les préjugés des Nations qui croyent qu'on ne peut s'enrichir que par les ventes qu'on fait à l'Etranger sans lui rien acheter : c'est ce paradoxe singulier, fondé sur un calcul, qui démontre que plus une Nation agricole accroît ses productions & son revenu, plus elle a besoin d'acheter des productions de l'Etranger, & moins elle en a à lui vendre; que plus ce besoin s'étend, plus elle s'éléve à un haut degré de prospérité.

Cependant il ne faut pas se fixer à l'idée de l'achat des productions de premier besoin ; car un Pays où elles abondent en peut toujours fournir assez pour la consommation de ses habitans relativement à la dépense qu'ils peuvent faire à raison de leurs richesses, s'ils préfèrent d'acheter ces productions chez eux, & de ne faire d'achats chez l'Etranger qu'en productions de moindre besoin, & particuliérement en matieres premieres de marchandises de main-d'œuvre. La totalité des dépenses qu'ils peuvent faire, augmente, il est vrai, dans le cas où les avances rendent plus que 100 pour cent : mais dans la totalité des productions, il y en a qui excédent la consommation qu'on peut faire sur-tout en grains, dans un Pays qui a un grand & bon territoire ; parce que c'est le genre de productions qui abonde le plus dans un Royaume agricole bien cultivé.

Examinons sous un autre point de vue le cas où les avances rendent plus que 100 pour cent, où, comme dans l'exemple précédent, une reproduction totale de 5000 livres augmenteroit d'un sixieme, à la différence que cette augmentation seroit procurée uniquement par le renchérissement des productions sans aucune augmentation ni diminution dans leur quantité, de sorte qu'il n'y auroit toujours que 5000 mesu-

res de productions : mais qui, au lieu d'être à une livre tournois la mesure, seroit à une livre trois sols quatre deniers. Alors les 2000 mesures que le Fermier consommeroit, vaudroient 2333 liv. au lieu de 2000 livres ; ainsi c'est 333 liv. à déduire sur les 1000 livres de renchérissement, reste 2667 liv. pour le revenu. Mais ces 2667 livres ne pourroient payer que 2286 mesures de productions : il n'y auroit donc que 286 mesures de bénéfice sur l'augmentation du revenu, laquelle est de 2667 l., dont il n'y auroit réellement qu'environ le tiers en pur bénéfice pour le propriétaire. Nous verrons néanmoins ci-après que ce bénéfice doit s'étendre beaucoup plus loin, la classe stérile étant indemnisée, par les achats qui s'y font, du renchérissement qu'elle supporte dans ses dépenses ; & qui croit perdre, accroît, suivant les résultats du grand Tableau précédent, d'un cinquieme. On peut, conformément à ces compensations, dans le point de vue actuel, qui est le moins avantageux possible dans le cas de liberté de commerce extérieur, on peut, dis-je, se représenter l'ordre des dépenses dans ce cas par le Tableau suivant.



Le Cultivateur consomme	2000 mesures.
Le revenu en achete	1143 mesures.
La classe stérile en achete pour sa consommation & pour remplacer ses avances.	2142 mesures.
TOTAL.	5285 mesures.

La totalité de la reproduction est 5000 mesures ; ainsi la dépense en productions excéderoit la totalité de la récolte du pays, de 285 mesures, ce qui ne pourroit se faire que par l'achat de cet excédent chez l'Etranger ; mais on ne peut acheter de marchandise à l'Etranger qu'en raison de ce qu'on peut lui vendre, ou lui payer en marchandise ou en argent.

Le commerce de la classe stérile & de la classe productive pourroit, comme on le voit par le Tableau, s'étendre de part & d'autre avec l'Etranger jusqu'à peu près la somme du revenu, c'est-à-dire, de 2286

mesures ; celui de la classe productive s'étend ici à 2214 mesures : ainsi il ne s'en faut que 72 mesures qu'il ne lui soit égal ; & celui de la classe stérile est à 2143 mesures ; il ne différe que de 143 mesures ; c'est ensemble 115 mesures, qui, dans l'ordre ordinaire du Tableau, où les avances rendent 100 pour 100, pourroient se trouver entre ces deux classes pour completer leur commerce, & diminuer l'achat qui se fait chez l'Etranger des 285 mesures, dont notre dépense excede notre récolte. Ces 285 mesures coûteroient, pour la part du renchérissement, 327 livres ; il faut donc que le renchérissement de 1000 liv. retombe sur l'Etranger pour 327 livres, autrement le surcroît de 327 liv. de dépense de la Nation retomberoit sur elle-même.

Il ne peut donc exister de bénéfice pour la Nation sur les renchérissemens de ses productions, que par un libre commerce extérieur d'exportation & d'importation, & par la demande qui, dans le commerce, décide du prix des denrées & marchandises : car il seroit aussi impossible à une Nation d'augmenter elle-même la valeur de ses productions par le renchérissement à sa volonté & à son profit, qu'il lui seroit impossible d'augmenter la valeur de son argent par l'augmentation du numéraire.

Ce n'est donc que par une liberté de commerce extérieur réciproque, qu'une Nation peut augmenter le prix de ses productions, en participant au prix qui a cours entre les Nations commerçantes : alors elle peut profiter de l'augmentation du prix des productions qu'elle vend à l'Etranger, sans lui payer plus cher celles qu'elle lui achete. Car 1°. elle ne les acheteroit pas moins cher quand elle vendroit chez elle les siennes à plus bas prix que celui qui a cours entre les Nations commerçantes. 2°. Le renchérissement des productions du pays n'influe pas sur la totalité des dépenses ; car il n'influe pas, ou fort peu, par exemple, sur le prix de la matiere d'or & d'argent, ni sur celui des pierres précieuses, des épices, & des autres marchandises ou productions de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, qui s'apportent & se vendent en Europe. Le renchérissement ne s'étend pas non plus sur l'épargne des frais de travail d'hommes, auxquels on supplée par le secours des machines, par les avantages de la navigation des mers, des rivieres & des canaux, & par tous les moyens méchaniques, qui n'exigent point d'indemnité en compensation du renchérissement des productions du territoire ; car cette indemnité n'entre en compensation que dans la dépense des hommes & des animaux de travail du pays.

Ainsi, il y a beaucoup d'achats qui ne diminuent pas le bénéfice qu'une Nation peut tirer du renchérissement de ses productions qu'elle vend à l'Etranger. Il est donc facile de comprendre par ce développement, comment une Nation peut, à la faveur du renchérissement de ses productions, accroître ses richesses par son commerce réciproque avec les autres Nations. Par ce commerce, le bénéfice sur le ren-

chériſſement peut donc s'étendre beaucoup plus loin que celui qui résulte du calcul du Tableau, où l'on ſuppoſe, du fort au foible, un renchériſſement égal pour tous les genres de productions, de marchandiſes & d'ouvrages. Car ſi les productions que l'on vend à l'Etranger, ſont du nombre de celles dont le prix eſt le plus augmenté, & qu'on lui en achete en plus grande quantité de celles qui participent peu au renchériſſement, le bénéfice qu'on retirera du renchériſſement aux dépens de l'Etranger, ſera beaucoup plus conſidérable que celui qui eſt indiqué par le Tableau.

Ne nous attachons pas à l'exemple de la culture, où les avances rendent plus de cent pour cent de produit, ce cas eſt rare; l'état de culture où l'on doit tendre, & où l'on peut parvenir dans un Royaume bien gouverné, & où les débouchés du commerce des productions ſont faciles, eſt celui où les avances rendent cent pour cent. Si nous avons ſuivi dans nos calculs ſur les augmentations de revenu par l'enchériſſement des productions, le Tableau où les avances rendent plus de cent pour cent, c'eſt que ces calculs ont été préparés par des remarques, qui étoient néceſſaires à l'intelligence de ce Tableau même.

Mais il y a un avantage inſéparable de l'accroiſſement du revenu par le haut prix des productions, qui doit fixer notre attention, c'eſt l'augmentation du revenu par l'abondance des productions mêmes, qui eſt toujours procuré par le haut prix. Toutes les terres cultivables ſont miſes en valeur, lorſque le haut prix anime l'intérêt du Cultivateur & du Propriétaire. Par ce double accroiſſement, en prix & en productions, l'augmentation du revenu eſt plus des trois quarts en bénéfice. Ainſi les calculs, qui ſe borneroient à déterminer ſimplement le bénéfice de l'augmentation du revenu procuré par le haut prix, ſeroient infidèles. Car lorſque l'augmentation du revenu eſt procurée par les hauts prix, le bénéfice total ſe trouve toujours en raiſon compoſée de cette augmentation même, & de celle qui réſulte de l'abondance. Pour en juger plus diſtinctement, ſuppoſons, par exemple, qu'avant cette augmentation de revenu, la reproduction totale ne fût que de 4000 liv. ou 4000 meſures d'une livre Tournois chacune, qui rendroient un revenu de 1000 meſures, & que cette reproduction totale augmente de 1000 meſures équivalantes à 1000 livres; la reproduction totale, qui ſera alors de 5000 liv. ou 5000 meſures, rendra 2000 livres ou 2000 meſures de revenu, ainſi qu'on le voit dans le Tableau, où les avances rendent cent pour cent de produit net.

Mais ſi, à cet accroiſſement de reproduction, ſe trouve joint encore une augmentation de prix, & que cette augmentation ſoit auſſi de 1000 liv. la reproduction totale ſera de 6000 liv., qui paroîtroient devoir rendre 3000 livres de revenu, ſelon le Tableau, où les avances rendent 150 pour cent de produit net; mais le Tableau, qui décide dans le cas préſent, eſt celui qui donne les réſultats de l'augmentation de la valeur de la reproduction totale, par le ſeul renchériſſement des productions:

productions : car les cas, dont il s'agit présentement, rentrent exactement dans l'ordre de ce dernier Tableau, où l'on suppose de même, que la valeur vénale de la reproduction totale de 5000 mesures augmentée de 1000 livres par l'accroissement du prix, fait monter cette reproduction à 6000 livres, lesquelles donnent, sur l'accroissement de 667 liv. de revenu, un bénéfice réel de 300 mesures équivalant à 350 livres. Ajoutons-y les 1000 livres de l'augmentation en productions provoquée par le renchérissement qui procure l'abondance, l'augmentation du revenu sera de 1667, & le bénéfice réel se trouveroit de 1350, ou environ les trois quarts de l'augmentation du revenu.

Mais ce bénéfice doit être beaucoup plus considérable, comme on l'a déja remarqué, si la vente que l'on fait à l'Etranger consiste, pour la plus grande partie, en productions qui participent le plus au renchérissement : telles sont les productions de premier besoin, parce que leur consommation continuelle & générale en soutient toujours le prix dans le commerce extérieur. Plus l'huile d'olive, par exemple, est chere en Provence, plus cette Province retire de bénéfice de cette production qui fait sa principale récolte, plus elle peut étendre ses achats en autres denrées ou marchandises, & plus la population de cette même Province peut se multiplier.

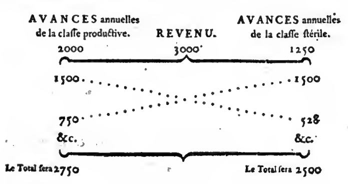
Il en est de même d'un Royaume abondant en bleds, en vins, &c. faciles à exporter ; car plus ces productions sont cheres, plus aussi il profite de ce haut prix dans son commerce extérieur réciproque. Nous avons choisi, pour faire connoître le bénéfice d'une Nation sur le haut prix des productions de son crû, le cas le moins avantageux que l'on puisse imaginer, tel que celui d'un renchérissement général, afin que l'on puisse juger par-là de l'accroissement du bénéfice dans les autres cas plus avantageux, où ce sont des productions du plus haut prix, & les plus faciles à exporter que l'on a à vendre à l'Etranger.

Les habitans des Villes, qui s'imaginent que le bas prix des productions de premier besoin favorise la multiplication des Manufactures, des Arts & des Métiers dans leurs Villes, peuvent facilement se convaincre de leur erreur par les Tableaux économiques, où ils verront toujours que la classe stérile diminue nécessairement à proportion que le revenu diminue, & qu'elle augmente nécessairement à proportion que le revenu augmente. On a cru aveuglément que les succès de l'Agriculture n'intéressoient que les Laboureurs, tandis que toute la prospérité des Empires dépend entierement des travaux des Laboureurs & de leurs richesses, parce qu'ils font renaître annuellement les richesses qui font subsister les hommes, qui forment l'opulence & la puissance des Nations.

OBSERVATION.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que, dans le cas où les avances ren-

dent plus que cent pour cent, le grand Tableau détaillé de la dépense du revenu, ne suit pas dans la classe productive le même ordre qui est observé dans le Tableau où les avances de la classe productive ne rendent que cent pour cent. Car, en suivant ce même ordre, il se trouveroit que la dépense ou les reversemens de la classe productive à la classe stérile monteroient à 1500 livres, tandis que cette dépense n'est que de 1000 livres, c'est-à-dire, égale à la moitié des avances de 2000 liv. de la classe productive; ce qui est conforme à la régle ordinaire, où cette classe dépense toujours la moitié de ses avances à la classe stérile. Dans le cas présent où les avances qui ne sont que de 2000 liv. rendent un revenu de 3000 livres, le Propriétaire dépense, comme à l'ordinaire, la moitié de ce revenu à la classe productive, & l'autre moitié à la classe stérile. La moitié que reçoit la classe productive étant de 1500 livres, excéde de 500 livres la dépense que cette classe fait à la classe stérile. Car cette dépense n'est qu'égale aux $\frac{2}{3}$ de la moitié du revenu qu'elle reçoit; au lieu que quand les avances de la classe productive ne rendent que cent pour cent, la dépense de cette classe est égale à la moitié du revenu, & pareillement égale aussi à la moitié des avances; c'est pourquoi, en calculant cette dépense par la distribution de la moitié du revenu, ou par la distribution de la moitié des avances, cela revient au même. On a préféré l'ordre de la distribution du revenu, parce qu'il est plus commode en ce que l'arrangement du Tableau en est plus simple. Mais si, dans le cas présent, on veut suivre le même arrangement en formant le Tableau détaillé des dépenses, il faut que la classe productive reverse à chaque échelon à la classe stérile $\frac{1}{6}$ de moins de la moitié de la somme qu'elle reçoit, & que la classe stérile continue à chaque échelon de reverser la moitié de sa recette à la classe productive. Voici donc quelle seroit alors la marche du Tableau détaillé des dépenses.



LES Rapports du Revenu avec le prix des Grains.

Les avances annuelles de la culture des grains rapportent plus ou moins de revenu, ou de produit net, selon le prix des grains & la quantité de la récolte. Suppofons que dans l'état d'une bonne culture, chaque arpent enfemencé en bled produit, du fort au foible, fix feptiers (femence prélevée) & que les avances annuelles de la culture du Royaume foient 2000 livres, (deux milliards).

Si le produit net de ces avances eft à 150 pour cent, le bled eft à 21 livres 12 fols, (*a*); la reproduction totale eft 6000 livres, & le revenu 3000 livres.

A 100 pour cent, le bled eft à 18 livres; la reproduction totale eft 5000 livres, & le revenu 2000 livres.

A 50 pour cent, le bled eft à 14 livres 8 fols; la reproduction totale eft 4000 livres, & le revenu 1000 livres.

A 25 pour cent, le bled eft à 12 livres 15 fols (*b*); la reproduction totale eft 3500 livres, & le revenu 500 livres.

A 10 pour cent, le bled eft à 11 livres 7 fols; les terres font traitées

(*a*) C'eft, à peu près, le prix commun du bled en Angleterre, où l'exportation des grains eft libre, & où il n'y a, par cette raifon, que très-peu de variations dans le prix des grains. A ce prix la dixme enleve environ un feptieme du produit net.

(*b*) Là finit la grande culture. La petite culture rapporteroit moitié moins de récolte par arpens de terre; les avances annuelles font environ auffi de moitié moins par arpens; parce qu'on y fupplée aux dépens de la terre qu'on laiffe en pâturage aux bœufs de labour; il en eft à peu près de même des avances primitives par charrue: c'eft pourquoi on eftime alors que la petite culture eft plus profitable que la grande culture; mais on ne compte pas qu'il y a une diminution de moitié fur le produit du territoire, mal cultivé & en grande partie en friche. Douze livres, c'eft à peu près le prix commun du bled dans les Provinces de France. La dixme enléve alors la moitié du produit net.

La dixme eft reglée fur le produit total de la moiffon fans exception des frais, de la femence, &c.; enforte que moins la qualité de la terre, ou l'état de la culture, ou le prix des productions rendent de produit net, plus cette redevance furcharge le revenu, au point même que fouvent elle le furpaffe, & fait abandonner la culture des terres qui ne rendent pas un produit fuffifant pour acquitter cette charge. Il eft étonnant que des hommes fages ayent propofé de régler l'impôt fur le modèle d'une redevance où la contribution eft fi irréguliere, & fi nuifible.

Sous les Regnes d'Henri IV & de Louis XIII, où l'exportation étoit permife, le prix commun du bled étoit environ 24 livres, monnoye d'aujourd'hui, & le produit à 200 pour cent; c'eft fept fois plus de revenu fur les grains qu'aujourd'hui. Il n'y eut fous ces Regnes ni famine ni non-valeurs, mais feulement de légeres variations dans le prix.

L'Abbé de Vigeois rapporte, qu'en 1183, il y avoit furabondance de bled dans le Limofin, & que le prix du feptier de bled étoit de 5 fols 5 den. environ 20 liv. de notre monnoye d'aujourd'hui. C'eft une preuve que le haut prix peut fe foutenir dans les Provinces éloignées, comme au voifinage de la Capitale, par la liberté du commerce intérieur & extérieur.

Sous Charlemagne, le bled étoit à ce même prix.

Dans le douzieme fiécle, les fortunes des grands Vaffeaux, dit l'Auteur que nous venons de citer, étoient immenfes. Il rapporte des traits incroyables de la magnificence

par la petite culture. La reproduction totale du territoire est diminuée de moitié, en faisant abstraction des terres qui alors restent incultes. Cette moitié de reproduction seroit 1600. La dixme enléve presque tout le produit net; il ne reste presque rien pour le fermage des terres; c'est pourquoi le capital de l'achat des terres est à si bas prix dans le pays où les terres sont traitées par la petite culture à cause du trop bas prix des grains. Le produit de cette culture se réduit, pour ainsi dire, à la subsistance & aux frais du propriétaire, qui, faute de fermiers, est chargé lui-même de l'entreprise de cette culture qu'il fait exploiter par des Colons, qu'on appelle *Métayers;* parce qu'ils partagent la moisson par moitié avec le Propriétaire, qui fait toutes les avances primitives, sinon ses terres restent en friche.

On pourroit relever ici une erreur de calcul, qui est, que l'on fait tomber sur la totalité du revenu attribué à une Nation, la dégradation du prix des grains, lorsque les calculs du recensement de ce revenu total, chapitre septieme de cet Ouvrage, ne supposent qu'environ la moitié du revenu qui soit produit par le travail de la charrue en récolte en grains. Il seroit aisé de ne rapporter les effets de cette dégradation qu'à la moitié de la totalité du revenu. Mais il faut, avant que d'admettre aucune réduction à cet égard, examiner l'influence des effets de cette même dégradation sur les autres sources du revenu total. Car, soit dit d'avance, la totalité du revenu dépend beaucoup de celui de la charrue; & quand la dégradation qui arrive à cette partie, vient à un certain point, elle s'étend, à peu près, au même niveau sur la totalité. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à faire marcher le tout ensemble sur le même pied, sauf un examen suffisant pour parvenir à un développement plus circonstancié.

Si, du Tableau de 150 pour cent, le prix du septier tombe d'un sixieme, c'est-à-dire, de 21 livres à 18, le revenu décroît d'un tiers, les avances & le produit net sont à 100 pour 100.

Si, du Tableau de 100 pour cent, le prix du bled tombe d'un cinquieme, c'est-à-dire, de 18 liv. à 14 liv. 12 sols, le montant de la reproduction totale diminue d'un cinquieme, & le revenu de moitié, & sera de 1000 livres au lieu de 2000 liv.: les avances sont alors, à l'égard du produit net, comme 100 à 50.

Si, du Tableau de 50 pour cent, le prix du bled tombe d'un huitiéme, ou de 14 livres 12 s. à 12 liv. 15 s. le montant de la reproduction totale diminue d'un huitieme, & le revenu, de moitié: il sera de 500 livres au lieu de 1000 livres. Les avances seront, à l'égard du produit net, comme 25 à 100.

Si, du Tableau de 25 pour cent, le prix du bled tombe d'un neuvieme,

de leurs tournois, de leur prodigalité dans l'état ordinaire de l'intérieur de leurs maisons & de leur table *.

* Voyez *les Mémoires de la Chevalerie, par M. de La Curne de Sainte-Palais, tome 2, pages 76 77, 78.*

ou de 12 livres 15 sols à 11 livres 7 sols, le montant de la reproduction totale diminue d'un neuvieme ; alors il n'y a plus de revenu ; c'est-à-dire, nul produit au-delà des reprises du fermier. Dans cet état de valeur vénale, supposé fixe, il n'y a plus de propriétaires, plus d'impôt, plus de défense, plus de Nation, & il ne restera aussi ni Colons, ni Agriculture ; car les Fermiers, chargés de payer un fermage, pendant le cours de leurs baux, seront les premiers ruinés par la dégradation imprévue du prix de leurs denrées (*a*).

Rapports de l'augmentation du revenu avec l'augmentation du prix des grains.

On voit donc aussi, par la raison inverse de cet ordre de dégradation, que les reprises du Laboureur étant remplies, & la valeur venale des grains, étant, par exemple, accrue à demeure de 1 liv. le revenu des propriétaires augmente de 2 liv. c'est-à-dire, que l'état du revenu est toujours dans cet ordre de proportion, avec l'état constant de la valeur vénale des productions. Il est vrai que les propriétaires (quand je dis propriétaire, je comprends sous ce nom le Souverain même) payent eux-mêmes environ un quart plus cher les denrées, & les salaires à raison de 1 liv. d'augmentation de la valeur vénale du bled ; mais l'augmentation de leur revenu est de 2 liv. & ils profitent encore sur toutes les dépenses, qui n'augmentent point par l'augmentation de la valeur vénale des grains, sur toutes les marchandises que l'on achete de l'étranger, & sur toutes sortes de charges & de redevances fixes, & indépendantes du prix des grains.

Ouvrez les yeux, Recteurs des humains, *erudimini qui judicatis terram*, & voyez s'il est de Ligue, de Traité, d'Alliance, de Paix, &c. s'il est Puissance, en un mot, sur la terre, qui puisse vous faire la centiéme partie du bien ou du mal qui est dans vos mains, qui est sous vos mains ! S'il est état de contraction, de dérangement, de dettes accumulées, de désordre politique enfin, qui doivent vous décourager, tant que le territoire vous demeure, & si vous voulez suivre les véritables voies, les voies simples & naturelles du rétablissement ! Tout cela dépend de la charrue & de la liberté du commerce de ses productions : Cette partie principale revivifiera toutes les autres, & les revenus renaîtront avec une célérité dont les progrès vous étonneront. Mais il faut élever nos vues, il faut cesser de considérer, comme des objets dignes de notre attention, des parcelles de même profit prétendu de 10, de 12, de 15 millions. C'est

(*a*) En France, il ne faut estimer le prix commun des bleds, pour le Cultivateur, qu'à 30 & 40 sols au-dessous du prix commun, formé sur les prix des marchés, à cause des variations extrêmes de ces prix dans un Royaume où l'exportation des grains est prohibée. Ainsi le prix commun des marchés, à 14 liv., par exemple, ne doit être évalué, pour le Cultivateur, qu'à 12 liv. 10 f., & celui de 12 liv. 10 f., qu'à 11 liv. *Voyez* la démonstration de cette évaluation dans *l'Encyclopédie art.* GRAINS ; & dans le Traité de l'*Essai sur l'amélioration des Terres par M. Patullo.*

On a conservé toujours dans cette dégradation des prix, les reprises du Cultivateur dans leur entier, parce qu'elles sont, dans tous ces cas, la même base du calcul des proportions entre les frais & le produit net, & de tous les rapports qui en résultent dans toute la distribution économique.

par centaine de millions, c'eſt par milliards que doit compter le Gouvernement d'une grande Nation agricole. C'eſt au pied du mur des calculs que nous vous plaçons pour décider, aux yeux de tous, ſi nos inductions ſont hyperboliques. *Tolle & lege*, vous crie la voix de la nature, prenez & liſez, liſez & calculez; & ſi les ennemis publics ne peuvent nous convaincre de faux, ni ſe dérober à la lumiere, qu'en élevant des brouillards extraits du limon qui ſéjourne ſous leurs pas, & criant du fond de leurs ténebres, que les calculs ſont faux, ſans oſer en attaquer un ſeul, laiſſons les croaſſer dans leurs marais, & verſons des torrens de lumiere ſur les repaires même de ces blaſphêmateurs.

DÉTAIL des cauſes du dépériſſement des revenus.

Après avoir mis ſous les yeux le Tableau de la ruine provenante du déchet des revenus dans un Etat, il eſt eſſentiel à notre objet de rappeller en bref les principales cauſes qui opérent ſa dégradation. Cette revue eſt néceſſaire pour ramener aux régles ſimples & conſtantes toute l'organiſation économique, comme auſſi, pour rapprocher des détails l'application de cette vérité déja démontrée ſur l'enſemble; ſçavoir, que c'eſt toujours la diminution des dépenſes qui opére le déchet des revenus. Mais ce que nous devions plus particulierement examiner, c'eſt les rapports de la dépenſe de l'exploitation de la culture avec la variation des prix des productions, qui paroît devoir augmenter ou diminuer ces dépenſes, ſelon que le prix des productions augmente ou diminue. Car c'eſt principalement dans la conſommation même de ces productions, que conſiſte la dépenſe de l'exploitation de l'Agriculture. Sur quelle hypothêſe, nous dira-t-on, établiſſez-vous donc une dépenſe, ou des avances toujours uniformes, malgré une dégradation des prix des productions, que vous expoſez dans les différens progrès, ſans ſuppoſer, dans les avances du Cultivateur, ni augmentation, ni diminution graduelle ou proportionnelle aux variations des prix des productions. Pour répondre à cette objection, qui omet tous les cas où il peut y avoir des dépenſes forcées & détachées de ces variations, il faut entrer dans le détail des principales cauſes de la diſproportion des revenus avec les dépenſes employées à l'exploitation de la culture, de la diſproportion des revenus & de ces dépenſes avec l'emploi des terres, & de la diſproportion des avances primitives avec les avances annuelles, & avec le revenu. Toutes diſproportions, qui dépendent immédiatement du bon ou du mauvais état de l'Agriculture d'une Nation, & qui ſont conſéquentes à la bonne ou mauvaiſe adminiſtration politique & au prix des productions des terres.

Pour me borner aux pricipales branches, je rapporte ici la diminution du revenu, diſproportionnée aux dépenſes, à douze cauſes principales. 1°. La mauvaiſe qualité de la terre, & le défaut d'amélioration: 2°. l'inſuffiſance des avances primitives, relativement au meilleur produit

qu'on pourroit retirer par une plus riche culture. 3°. L'exploitation de la culture aux dépens des biens fonds. 4°. Les petites entreprises, les petites fermes. 5°. La mauvaise qualité des productions. 6°. Le bas prix des productions. 7°. Le défaut des débouchés, & les grandes dépenses du commerce rural. 8°. Les impositions indirectes, & les impositions spoliatives. 9°. Le luxe de décoration. 10°. La surabondance de la population. 11°. Le déplacement des richesses aux emplois stériles. 12°. L'oppression personnelle des habitans de la campagne. Une partie de ces causes ont été traitées ci-devant, d'autres doivent être approfondies dans les deux Chapitres suivans; plusieurs enfin sont profondément discutées dans l'ancienne explication du Tableau économique, dont je ne ferai qu'un foible plagiaire. Ainsi, pour ne pas tomber dans de trop fréquentes répétitions, nous ne ferons que noter en bref les principaux désordres de chacune de ces causes.

Défaut de dépenses pour l'amélioration des terres ingrates.

1. La mauvaise qualité de la terre, & le défaut d'amélioration. Quand Varron, consulté sur ce que devoit faire le Propriétaire d'un mauvais fond, pour le bonifier, répondit qu'il falloit le vendre, & en acheter un bon, il parloit en simple Cultivateur & en Sujet d'un Empire que le luxe & les vues politiques qu'il suppose, avoient fortement incliné vers la décadence, & où, par conséquent, le déplacement devenoit comme nécessaire à la subsistance. Le travail de l'homme force les dédains mêmes de la nature, *labor omnia vincit improbus*. Cela est si vrai, que s'il est de mauvais fonds par nature, il y en a peu qui ne devienne bon par l'art; que dans l'estimation que les hommes font entr'eux des fonds de terre, il y entre des objets absolument étrangers au fond en lui-même. Un arpent de terre médiocre, ou même mauvais, aux portes d'une grande Ville, ou de tel autre débouché, qui assure la consommation & la valeur vénale de ses produits, sera amélioré, & se vendra beaucoup plus chérement que le meilleur fond reculé & isolé: preuve donc que ce mauvais fond est néanmoins productif; car s'il ne rapportoit rien, il ne vaudroit rien: preuve aussi que la consommation est un agent de reflet, plus actif sur la production, que ne l'est la qualité même de la terre, d'où se tire la substance réelle des produits. Dans le fait, cependant, il faut que ce champ rapporte, & ce ne peut-être que par l'amélioration. Cette amélioration suppose des frais; & comme personne ne veut faire des frais en pure perte, il faut que le produit, pour lequel on a sacrifié ces frais, équivaille les frais, & apporte de plus le profit, qui seul a déterminé à les faire. Cela ne se peut, que par la consommation ou dépense des produits qui leur donne une juste valeur. C'est ainsi que les dépenses décident de la qualité des terres, & leur procurent l'amélioration. A mesure que les dépenses diminuent, les terres deviennent mauvaises, les améliorations ne se font plus, les produits diminuent; & avec eux décroissent les revenus. Un Fermier, cultivateur d'un terrein de médiocre qualité, qui n'y fera pas les dépenses nécessaires

pour l'accroissement du revenu, & qui se bornera à peu-près à la reproduction annuelle de ses reprises, se fixera à une culture où il n'y aura que des frais, & peu ou point de revenu; cependant ce Fermier peut y trouver son bénéfice particulier, au préjudice du Propriétaire, qui pourroit tirer plus de revenu de sa terre, si elle étoit cultivée par un autre Fermier, qui, au moyen d'une plus grande dépense, pourroit de même retirer ses reprises, & payer d'ailleurs un plus grand revenu. Mais cela ne peut arriver que dans les pays où la prospérité de l'Agriculture rend les terres précieuses, & les fait rechercher avec empressement par les Fermiers. Voilà donc un de ces cas où il peut y avoir une grande disproportion entre les dépenses & le revenu. Or, ce cas dépend des causes de la prospérité ou de la décadence de l'Agriculture dans un Royaume; & parmi ces causes, le haut prix ou le bas prix des grains sont sans doute les principales. Ce cas, dont nous parlons ici, est un objet capital, puisqu'il s'étend à toutes les terres médiocres du territoire d'un Royaume.

L'insuffisance des dépenses de la culture.

L'insuffisance des avances primitives, relativement au meilleur produit qu'on peut retirer par une meilleure culture. Le produit de la terre ne vient qu'en raison des frais qui l'ont attiré. Nous avons démontré que les avances primitives étoient la base de ces frais. Il faut considérer ces avantages, racine des avances annuelles, sous deux aspects différens. L'une est leur force & leur étendue, l'autre l'œconomie qui en résulte. Sous le premier de ces deux points de vue, l'insuffisance de ces avances consiste dans leur modicité. Sous le second, elle consiste dans leur maladresse, s'il est permis de parler ainsi: sous lequel de ces deux aspects qu'on veuille les envisager, on trouvera toujours que c'est la diminution des dépenses qui les affoiblit & dans le fond & dans la forme.

En effet, quant à ce qui est du fond, il ne peut provenir que de l'aisance, & même de l'opulence du Laboureur. Plus ce fond est considérable & bien conditionné, plus, sans doute, il coûte à son possesseur; & certainement pour le mettre en état de faire ces avances, il faut que sa Profession l'ait enrichi; car malheureusement pour les Nations actuellement civilisées, jamais la Profession du Laboureur ne fut assez honorée parmi elles, pour qu'un riche, né dans l'oisiveté, se détermine par ambition à l'embrasser. Ce ne peut donc être qu'une heureuse habitude qui contienne un homme aisé dans un état si digne, & pourtant si méconnu. Mais pour qu'il contracte cette habitude, il faut qu'elle lui réussisse; comme aussi, pour le déterminer à risquer ainsi de gros fonds d'établissement à un emploi incertain & toujours périlleux, avant d'être fructueux, il faut qu'il y soit porté par une espérance de profit bien fondée. Ce profit ne peut lui venir que du prix de sa denrée, & sa denrée n'a de prix qu'en raison de la consommation qui multiplie les demandes, & met ainsi l'enchere aux produits. La consommation décide donc & du fond des avances, puisqu'elle assure

la

la richesse du Laboureur, & de la culture, puisqu'elle excite & remplit l'espoir du Laboureur; mais il faut aussi que la propriété soit assurée, car sans cette sûreté, il n'oseroit en faire les avances primitives suffisantes pour une forte exploitation. Or, moins ces avances sont suffisantes, plus les avances annuelles sont considérables, relativement au revenu qui, dans ce cas, ne pourroit être que très-médiocre.

Sous le même point de vue, considérons l'insuffisance des avances, relativement à la quantité des terres que l'on entreprend de cultiver. Un arpent de terre traité par la petite culture, qui s'exécute avec des bœufs, ne coûte que 20 livres de dépense, au lieu que pour la grande culture, qui s'exécute avec des chevaux, il en coûte 60 livres. Ainsi la dépense pour un arpent sera, dans ce dernier cas, égale à celle de trois arpens dans l'autre; mais cet arpent donnera au Propriétaire 10 livres de revenu, & les trois arpens ne lui donneront ensemble que 3 livres. Ainsi les dépenses annuelles rendront dans le premier cas cent pour cent, comme on l'a expliqué ailleurs; & dans le dernier, elles ne rendront pas 25 pour cent; & il y a triple emploi de terre. En envisageant de ce côté le revenu, on voit que, par la différence de ces cultures, un arpent de terre rapporte dix fois plus qu'un autre arpent, qui peut être d'aussi bonne qualité; encore ce dernier auroit-il, après une suite de récoltes, besoin, faute d'engrais, de rester plusieurs années en friche, pour se réparer. Ainsi cet arpent, au bout de plusieurs années, ne rapporteroit pas la vingtieme partie du revenu que produit un arpent richement cultivé; & cette riche culture produit le quadruple, relativement aux dépenses. *Les petites avances primitives multiplient donc les avances annuelles, & diminuent donc aussi le revenu.* Par conséquent, c'est à cette cause qu'il faut attribuer la disproportion qu'il y a ici entre les avances annuelles & le revenu, & la disproportion qu'il y a entre ces dépenses, le revenu & l'emploi des terres; & encore la disproportion entre les avances annuelles, les avances primitives & le revenu. La diminution des avances annuelles ne suit donc pas la diminution du revenu. Au contraire, ces avances augmentent dans presque tous les cas où le revenu diminue. Il faut donc examiner & connoître séparément l'état de ces mêmes avances & l'état du revenu, pour connoître décidément le rapport de ces avances mêmes avec le revenu ou produit net.

Quant à ce qui est de la forme de cet emploi, c'est-à-dire, de l'œconomie qui en résulte, nous trouverons encore qu'elle se rapporte au même principe. L'Agriculture dans cet état primitif, & qui n'a de mobile que le *besoin*, se borne à l'objet de fournir la subsistance du Cultivateur. En cet état, elle suffit à l'homme manœuvre, & ne peut rien pour la Société. Pour servir à la Société, il faut qu'elle fournisse des revenus, qui ne sont autre chose que l'excédent de la production, ou le produit net au-de-là des frais. Pour tirer de la terre cet excédent, il faut que le Cultivateur redouble de travail, d'industrie & de

dépenses. Le *desir* peut seul l'engager à cela ; & ce desir est fondé sur la certitude de payer son fermage, & d'accroître pour lui-même son fonds de richesse d'exploitation. Cette certitude, il la tire de l'expérience du passé & de sa ressemblance avec le présent qui lui sert de caution pour l'avenir. Tout cela ne peut être l'effet que des dépenses & de leur continuelle régularité. Sitôt que la continuité des dépenses assure celle de la demande, & celle-ci la valeur venale des denrées, dès-lors le Cultivateur redouble d'industrie, & augmente la dépense, pour se procurer le plus d'excédent qu'il lui est possible. Cette industrie est la véritable œconomie. L'œconomie rurale n'est point parcimonie sur le fond; car le Laboureur sçait bien que la plus ruineuse des dissipations seroit l'épargne faite sur le travail, les labours, les engrais, &c. Il n'y a que la misere, ou l'incertitude de retirer sa dépense, qui puisse le forcer à œconomiser sur cela : mais il cherche à épargner sur le tems, en redoublant de vigilance, d'ordre & d'activité; sur les frais annuels, en cherchant à faire à l'aide des animaux, ce qu'il eut fait avec des hommes, qui lui auroient consommé d'avantage; en épargnant sur le nombre de ces animaux, par le choix, en ce que les plus forts & les plus prompts font le double de l'ouvrage, sans faire plus de consommation; en leur donnant des conducteurs plus forts, plus habiles, plus vigilans, & qui, quoique mieux payés, lui coûtent bien moins, en ce qu'un seul fait l'ouvrage de trois, & que c'est leur consommation qu'il faut considérer comme frais onéreux, & non leur salaire, qui est toujours proportionné au prix courant des denrées; en s'aidant enfin de toutes les machines propres à faciliter le travail de son attelier, en mettant tout à profit; en un mot, par tous les moyens d'ordre & d'œconomie, qu'on met en usage dans les Pays où la dépense des revenus soutient le prix des denrées & la bonne culture; & que le prix des denrées soutient le revenu & les dépenses, tandis qu'on ne voit ailleurs que paresse, ignorance & pauvreté.

Ne vous y trompez pas, dignes Citoyens, qu'un zele pur pour la Patrie & pour l'humanité rassemble & occupe conjointement du soin d'éclairer les Cultivateurs dans leurs travaux. Ce ne seront ni les leçons, ni l'exemple même, qui régénereront parmi-nous l'art nourricier, comme ce n'est point l'ignorance qui l'a fait tomber. L'encouragement & le dédommagement seuls peuvent le faire renaître ; l'encouragement n'est autre chose que l'espoir bien fondé du profit. Ce n'est que depuis qu'on a intéressé les Loix en Angleterre, à l'immunité de l'exploitation de la culture, à la sortie & au commerce extérieur des grains, qu'on a vu fleurir l'Agriculture dans ce Royaume, & qu'il a joué dans l'Europe un rôle si exorbitant. Les instructions en ce genre, les découvertes, dès-lors se sont multipliées, & ont réussi dans cette contrée ; parce que les avances se sont multipliées par le profit, & que les grandes avances ont diminué les dépenses, & augmenté les reve-

nus, par le concours de l'abondance & de la cherté. Cette heureuſe influence a porté ſur l'Irlande. Une Société d'Agriculture à peine a paru, elle a obtenu le ſecours dès Loix, à l'appui de ſes ſpéculations. Chaque membre s'eſt trouvé en état de donner l'exemple, & de pouvoir appuyer & gratifier les eſſais, & de contribuer aux dépenſes. Le commerce & l'induſtrie enſemble, appellés à la ſuite d'une puiſſante Agriculture, aſſiſe ſur de fortes avances bien conſervées, ont applani les débouchés ouverts par les Loix. On a vu renaître le territoire, ou, pour mieux dire, on l'a vu naître, & ſortir, pour la premiere fois, de ſon antique barbarie, ſes produits aller chercher au loin les dépenſes, & les rapprocher de leur ſource. On a voulu voir dans cette heureuſe renaiſſance l'influence de la Société d'Agriculture, à bon droit, ſans doute, puiſqu'elle pourvoit aux dépenſes; qu'elle fait ſon principal d'être le truchement de l'ordre & des beſoins publics auprès du Gouvernement; & qu'elle en eſt écoutée. Mais c'eſt par ſes leçons & ſa protection, & non par ſa doctrine, qu'elle a changé la face de ſon Pays. Procurons l'aiſance aux Cultivateurs; l'attrait d'un honnête profit leur apprendra tout le reſte. Ils mettront cette aiſance à ſe procurer de fortes avances, à les employer avec conſtance, activité & œconomie; & tout ſera dit. Mais ce n'eſt que par les dépenſes des revenus, & par la valeur venale, aiguillon du travail, qu'on peut lui procurer l'aiſance, & accroître les revenus.

La culture la plus chere & la plus chetive eſt celle qui eſt aux dépens des biens fonds.

L'Exploitation de la Culture aux dépens des biens fonds. Faute de réduire la connoiſſance des avantages de l'Agriculture à ſes véritables principes, on a ſouvent mis en queſtion, en ce genre, des choſes démontrées par le fait. Si l'on avoit d'abord bien clairement apperçu que toute la marche économique conſiſte dans la dépenſe du revenu, & par conſéquent dans l'exiſtence & dans l'étendue du produit net, on auroit cherché d'abord à prendre une idée juſte & préciſe de la quotité des frais, & de tout ce qui les compoſe, comme devant être tenu pour entretien en frais dans l'ordre de la circulation. Cet examen auroit bientôt fait appercevoir que toute terre pouvant produire, toute terre, dis-je, doit être deſtinée à donner un produit quelconque, & que par conſéquent, toute portion de terre détournée de cet objet, eſt de la terre perdue, ſi l'on n'en tire aucune ſorte de rapport gratuit, relatif à la culture des terres productives; & que ſi au contraire elle a quelque ſorte d'emploi ſubſidiaire à celles-ci, c'eſt de la terre dont le produit quelconque & l'emploi ſont englobés dans le produit des terres cultivées.

C'eſt en tout ſens, & en tout état de cauſe, un dommage réel & une diminution du revenu, que l'augmentation des frais, & l'un eſt toujours en proportion de l'autre. Mais cette proportion variable, recherchée en détail, eſt fort difficile à déterminer dans le genre en queſtion. Car pour connoître ce qu'on perd en perdant de la terre, il faudroit ſçavoir de quelle ſorte de fertilité & de produit cette terre pourroit devenir ſuſceptible par le moyen de la culture, du commerce, des débouchés,

& enfin de la prospérité publique & privée. Quand une Société d'Agriculture, par exemple, aura assigné un prix à celui d'entre deux, ou plusieurs Cultivateurs, qui aura fait rapporter le plus de grain de la meilleure qualité, à un arpent de terre, elle ne considére dans la montre qu'un effet isolé de tout autre correlatif, & ne peut recompenser dans l'effet que l'écorce vraiment de la cultivation, relativement à son objet & à ses dépendances; car on ne juge absolument ici que le produit total relativement à l'abondance indépendamment de la qualité de la terre, des frais, de la valeur vénale, & du choix dans l'emploi de la terre & du produit net. Un sera gratifié pour une forte récolte en bled produite dans une piéce de terre, qui auroit porté une récolte beaucoup plus riche & beaucoup plus profitable en lin, en chanvre, en haricots, en prés, en herbages, &c. Ainsi le prix couronneroit une faute en Agriculture. Il est vrai que Pierre a fait rapporter plus de beau bled que Jacques, son voisin; mais si l'émulation, ou le desir d'avoir le prix, dont la valeur excéde de beaucoup les frais quelconques, l'a déterminé à faire passer à la bêche, & de foncer sa terre de 15 ou 18 pouces, comme un jardin, il est certain que sa récolte lui aura coûté plus de frais qu'elle ne vaut, & par conséquent que l'autre a tiré plus que lui de profit, qui est l'objet de l'Agriculture. De même, s'il a labouré à moins de frais & mis beaucoup plus d'engrais à améliorer une terre de moindre qualité, à la réduire à son meilleur emploi, & que cependant sa récolte, sans emporter le prix, soit la plus profitable, il paroîtra être resté en arrière, tandis qu'il avoit vraiment pris les devans. Ces sortes de joutes devroient donc être faites à conditions absolument égales, comme elles le sont dans les courses de Paris en Angleterre: & dès lors les Juges du combat ne pourroient plus décider que de l'adresse de celui qui a tenu le soc, ou qui a semé, de son habileté ou de sa fortune dans le choix des heures & du jour. C'est ainsi qu'au moral comme au physique, nos décisions devroient être restraintes & désignées par parcelles. De-là vient que les jugemens de celui qui voit tout, sont si différens des jugemens des hommes. Contentons-nous de juger des succès de la culture par les revenus des terres, par le fermage que les Cultivateurs peuvent payer librement aux Propriétaires: c'est la base des calculs, des richesses des Empires, & la pierre de touche de la vérification des calculs mêmes. Le meilleur revenu, obtenu par des avances quelconques, décide du bon emploi des terres & de celui des dépenses de la culture, par la raison qu'il est le meilleur revenu qu'elles puissent produire, & la quantité des avances, quelqu'indéterminée quelle soit, ne doit avoir d'autres bornes que celles que prescrit le meilleur revenu même.

Les distributions de prix, dont nous venons de parler à l'occasion de nos erreurs sur les produits de la culture, peuvent être utiles chez un Peuple que la misère a habitué à de mauvais usages, & qui a besoin d'être redressé & aiguillonné, quand d'ailleurs, la liberté & les moyens

s'offrent pour recueillir & mettre à prix le fruit de ses travaux, & se portent à imiter d'abord la pratique de la riche culture des gros Fermiers. On peut ensuite s'appliquer à la recherche de méthodes encore plus profitables, inviter à des essais, &c. Ce n'est point là ce qui fera fleurir l'Agriculture, ni ce qui pourra former des Juges, & marquer le cran de ses progrès. Produit net, produit net sur toutes choses. Réduisons à cela nos prétentions, nos triomphes & nos vertus; & pour ne point sortir de mon sujet, réduisons à ce but nos travaux; car il est le pere, le principe, le centre & l'objet de tous les travaux.

Sitôt qu'on aura cet objet en vue dans l'estimation des produits de l'Agriculture, & qu'en conséquence on sera convenu d'en distraire les frais, on sentira que la plus forte des distractions à faire sera celle de la valeur des terres, dont l'abandon est une annexe indispensable de l'exploitation de celles qui sont en chetive culture. Je m'explique: Jean laboure avec des chevaux. Toujours nourris à l'écurie, le fourrage leur est donné en sec, & ils ne perdent ni temps ni fumier. Jacques, au contraire, laboure avec des bœufs; au sortir de dessous le joug, il les lâche dans des dépaîtres. Le terrein employé en ces dépaîtres, foulés aux pieds, & qui ne font qu'amuser les bestiaux, est en pure perte pour Jacques, & eût été mis en valeur par Jean: premier déchet en perte sur l'emploi des biens fonds: car je ne parle que de ceux-là. Jacques est cependant obligé de donner, à l'étable, le foin de ses prairies à ses bestiaux; Jean, au contraire, trouve dans ses granges, pour ses chevaux & ses troupeaux, des fourrages que fournit une forte culture, & dont la consommation rend aux terres les engrais qui les fertilisent. Il entretient bien ses chevaux, qui se nourrissent eux-mêmes par les produits de leur travail. Toutes ses terres sont en valeur, & il vend le foin de ses prairies que l'autre consommoit sans profit: second déchet pour Jacques. Ce dernier laisse errer ses moutons, qui sont en petit nombre, mal gardés & mal soignés, & qui parcourent en liberté des bruyeres immenses, dans lesquelles ils perdent leur fumier, tandis que son compétiteur entretient un gros troupeau conduit avec beaucoup d'attention, par un berger expert & intelligent, qui le fait parquer sur ses champs, où l'engrais se trouve tout porté sans frais de transport; il fait jetter à son troupeau, dans le parc, des fourrages, des herbes, &c. & pendant l'Hyver il lui fait consommer, à la bergerie, des fourrages que la grange fournit, & dont il retire une grande quantité de fumier excellent pour les terres un peu froides. Il defriche les landes sans s'inquiéter de conserver des promenades à ses bêtes. Tout cela est encore en déchet pour Jacques. De tous ces objets combinés de dégradation & de perte de terrein, d'engrais, & d'épargnes ruineuses, que nous devons envisager ici, se forme principalement l'énorme différence qui se trouve, quant au produit net, entre la grande & la petite culture; différence qui, en général, est du tout au rien; ce qui est manifeste par le prix du fermage, & de la vente des terres dans les pays où domine l'un ou lautre genre de culture.

Cette vérité, déja annoncée, développée & calculée dans d'excellens fragmens (*a*), est trop importante pour qu'on néglige plus longtemps de la démontrer sous toutes ses faces dans des ouvrages destinés uniquement à cet objet : Celui-ci est trop abregé pour y pouvoir approfondir ce détail capital. Cependant comme, tel qu'il est, on a tâché d'y rassembler des preuves parlantes & calculées de toutes les vérités sommaires qui y sont annoncées, & qui s'en trouvent susceptibles, je vais placer ici les détails qui nous ont été communiqués, de deux Fermes employées selon ces deux différens genres de culture, pour qu'on puisse juger d'après les piéces de comparaison.

EXEMPLE DE LA GRANDE CULTURE.

Généralité d'Amiens, Election de Saint-Quentin,

FERME DE LISOIR.

Cette Ferme contient 360 arpens, divisés en 3 soles, & cultivés par 3 charrues. Il n'y a point de prés; les terres sont presque de pure craye, situées sur des coteaux, & sujettes aux ravages des torrens causés par les pluies fort fréquentes dans le Pays. On ne tire de ces terres le produit détaillé ci-dessous, que par beaucoup de fumier & un travail si difficile, qu'il faut quatre forts chevaux à une petite charrue, & encore fatiguent-ils extrêmement. L'état de cette ferme a été fourni par un habile Laboureur, qui en a été le Fermier.

AVANCES PRIMITIVES.

Chevaux de labour, moutons, vaches & suites, jumens, truies, &c.	12775 l.
Ustensiles de ménage.	1000
Instrumens, machines & ustensiles de la culture, harnois de chevaux, &c.	2000
Semences.	2500
TOTAL de cette portion des avances primitives	18275 l.
Dépenses en avances pendant 18 mois pour les premiers travaux qui précédent la premiere récolte suivant l'état des dépenses annuelles ci-dessous, de 6760 liv. par an. Pour 18 mois	10140
Dépenses pour la subsistance du Fermier & de sa famille pendant le même temps, emmeublemens, &c.	3700
TOTAL des avances primitives	32115

(*a*) *Voyez* Encyclopédie, art. *FERMIERS*, & art. *GRAINS*.

AVANCES ANNUELLES.

Nourriture des chevaux de labour, pour l'avoine seulement.	2250
Gages des chartiers, Valets de basse-cour, Servantes, Bergers, &c. & leur nourriture.	2000
Batteurs.	1000
Maréchal, Charron, Bourrelier, Cordier.	500
Frais de récolte.	600
Engrangement des grains & leur garde avant la moisson, faux frais & accidens.	300
TOTAL des avances annuelles	6650

PRODUIT.

Fermage		4000	5660	Produit net.
Taille.	720	960		
Capitation.	240			
Dixme qui se leve au 24e.		700		
Frais annuels, y compris la rétribution du Fermier, pour sa dépense annuelle, & celle de sa famille...		7496	11244	
Intérêts des avances primitives & annuelles du Fermier.		3748		
PRODUIT total			16904	

La dépense du Fermier & de sa famille n'entre ici en compte que pour 736 liv. En bon ordre de culture, elle est estimée 1800 dans un emploi de trois charrues ; mais le produit net des bestiaux de profit, dont on ne parle pas ici doit y suppléer. En ce cas, les avances doivent monter à 8560 l.

Les avances annuelles, montant à 8560, rendent environ 70 pour cent de produit net malgré le défaut de liberté du commerce des grains.

C'est le Fermier qui est l'arbitre du revenu ; c'est lui qui calcule, qui compense les dépenses & les produits : c'est d'après les résultats de son compte, que nous devons partir pour calculer les richesses annuelles d'une Nation, & la distribution annuelle de ces richesses, & nous assurer de leur reproduction.

ETAT des produits de cette Ferme mis dans leurs proportions réciproques, & réduits à l'ordre du Tableau.

AVANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
8560.	5660.	3555.
2830.		2830
3555.		4280
RECETTE 6385		RECETTE 7110

La reproduction totale est égale aux sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive ; sçavoir,

La recette de la classe productive	6385	
Les avances de cette même classe	8560	. . . 18500
Les avances de la classe stérile	3555	
Reprises du Fermier.	12,840	. . . 18500
Produit net.	5660	

MASSE des richesses comprises dans le Tableau.

Reproduction.	18500	
Argent du revenu.	5660	. . . 27715
Avances de la classe stérile.	3555	

C'est un cas particulier qu'on assujettit ici à l'ordre général ; mais les dépenses des particuliers, considérées en détail, ne suivent pas de régles uniformes ; elles se calculent, du fort au foible, conformément à l'ordre permanent de la totalité de la reproduction générale & annuelle.

EXEMPLE DE LA PETITE CULTURE.

GÉNÉRALITÉ de Limoge, Election de Brive, Paroisse de Coneezes, Villages de la Roussalie & de Leyeuras.

Il y a deux Domaines de bon fonds de terrein dépendans de la Ferme de Pompadour, qui contiennent 71 arpens, dont 21 de prés.

AVANCES PRIMITIVES.

Bœufs, vaches, brebis, jumens, truyes, &c.	1035 l.
Charrues, charrettes, instrumens & outils aratoires. . .	300
Meubles & ustensiles de ménages.	300
Semences.	200
TOTAL de ce fonds d'avances primitives	1835

A quoi il faut ajouter la dépense, pendant 18 mois, des avances annuelles pour les travaux qui précédent la premiere récolte. Cette dépense, selon l'estimation suivante des frais annuels, est pour 18 mois 309 liv. Ainsi le total des avances primitives est de 2144 liv. dont l'intérêt, seulement au denier 20, est 197 liv. 14 sols.

Les avances annuelles consistent dans l'entretien des charrues, charrettes, instrumens & outils, pour la culture, & la dépense faite par 11 personnes à nourrir, laquelle ne se monteroit pas à plus de 19 livres chacun,

chacun, parce que, comme on le va voir, le fermage, l'impôt & la dixme prélevés, il ne reste que 206 livres 9 sols, sur quoi il faut prendre l'entretien des instrumens aratoires.

PRODUIT.

Le produit total de ces deux Métairies, suivant l'estimation forcée faite par les abonnateurs dans l'arpentement général de cette Province, est de 740 liv. à quoi ajoutant 58 liv. pour la dixme levée ici au dixiéme sur les parties décimables, fait en total 798 liv. distribuées ainsi.

Avances annuelles. 450.	Dépense des Métayers & de leurs familles au nombre de 11 personnes, qui, réduites seulement au pain & à l'eau & aux moindres vêtemens, dépensent au moins 30 livres chacune, en tout,	330	450
	Nourriture de 4 bœufs de labour; consommant par an chacun quarante quintaux de foin, à 15 sols le quintal, en tout.	120	
Intérêts seulement au denier 20 des avances primitives faites par le Propriétaire.			107 l. 14
TOTAL des reprises.			557 l. 14 s.

qu'il faut défalquer du produit total de 798 livres, reste pour le produit net 240 liv. qui se distribuent ainsi,

Produit net. 240.	Pour l'impôt..	Tailles.	85 l. 19 s.	153 l. 11 s.
		Fourrages & ustensiles.	31 l. 2 s.	
		Capitations.	36 l. 10 s.	
	Pour la dixme.			58
	Pour le revenu du propriétaire.			28. 9.
				240 l.

L'impôt retire, par arpent,	2 l. 3 s. 6 d.
La dixme.	16 1.
Le Propriétaire.	8
	3 l. 7 s. 7 d.

Tels sont les résultats de l'évaluation établie sur le produit total de 798 livres des 71 arpens.

Pour sçavoir le produit des 50 arpens de terre, exploités ici par la petite culture, il faut le démêler d'avec celui des prés. La dixme qui est de 58 livres, ne se leve que sur la récolte des terres, & elle enléve ici le dixieme du produit total. Ainsi, 58 liv. indiquent que le produit total des 50 arpens de terre est 580 livres, qui, défalquées de 798 liv. il reste, pour le produit total des prés, 218 liv. dont un quart, ou

environ 55 livres, eſt en frais; reſte en produit net 163 livres chargées de 133 livres d'impôts, qui réduit le revenu du propriétaire à 27 livres; c'eſt par arpent de prés 1 liv. 4 ſ. 9 den. & l'impôt retire 6 liv. 11 ſols par arpent.

Le produit total des 50 arpens de terre eſt 580 liv., diſtribuées ainſi:

Repriſes du Cultivateur.	Avances annuelles.	395 l.	501.
	Intérêts ſeulement au denier 20.	106	
Produit net.	La dixme.	58 l.	79.
	L'impôt.	15	
	Le revenu du Propriétaire.	6	
			580.

Le produit net, par arpent, eſt 1 liv. 11 ſ. 5 den. au lieu que dans la Ferme de Liſoir, il eſt de 17 liv. 19 ſols.

La dixme en enléve	1 l. 3 ſ. 2 d.	au lieu de	1 l. 19 ſ. (a).
L'impôt retire.	6 ſ.	au lieu de	3 l.
Reſte, pour le revenu,	2 ſ. 3 d.	au lieu de	13 l.
	1. 11. 5.		17. 19.

Le produit total de 560 arpens de terre, comme ci-devant, ne feroit ici que 3750 l. (b), au lieu de 18000 l.
550 l. de produit net, au lieu de 5660 liv. difference comme 1 à 10 & demie.

On dit qu'il faut ajouter, au produit des terres exploitées par la petite culture, le produit de la vente des bœufs que l'on engraiſſe après qu'ils ont ſervi à la charrue; mais cette partie, qui a ſes frais particuliers, doit être miſe à part. Chacun peut acheter des bœufs, qui ont ſervi à la charrue pour les engraiſſer, s'il a des herbages ou d'autres productions pour cet engrais. On ne pourroit donc faire entrer en compte, dans les calculs de la petite culture, que le prix des bœufs uſés & maigres que l'on retire de la charrue. Or dans cet état on perd dans la vente, ſur le prix qu'on les a achetés, pour le travail de labour: cependant les fermiers de ces deux domaines, exploités par la petite culture, payent 380 liv. de fermage: mais ce fermage englobe les intérêts de leurs avances, qui devroient être de 212, c'eſt-à-dire, au denier 10, comme dans l'état de grande culture, le reſte eſt pris ſur quelques récoltes de chataignes & ſur le bénéfice des beſtiaux de profit, que l'on éleve dans les prairies & dans les friches. Cette partie de beſtiaux engage même ſouvent à laiſſer des terres en friche pour le pâturage, par lequel ces terres rendent au moins autant de produit que celles que l'on cultive,

(a) La dixme ne ſe léve, ſur les terres de cette Ferme, qu'à la 24ᵉ gerbe; elle feroit environ de 4 liv. ſi elle ſe levoit, comme dans l'autre exemple, à la dixieme.

(b) C'eſt environ 23 ou 24 liv. pour la valeur de la récolte alternative d'une année de jachere, & d'une année de moiſſon de chaque arpent; c'eſt à peu près le produit ordinaire de la petite culture, comme on le voit dans *l'Encyclopédie*, art. GRAIN.

C'est pourquoi une grande partie des terres reste incultes dans les pays de petite culture, sur-tout dans les cantons où il n'y a pas de prés pour fournir le foin nécessaire pour la nourriture des bœufs de labour pendant l'hyver.

On nous dira peut-être que sans entrer dans de si grands détails de calcul, on apperçoit sur le champ que les 798 liv. de produit total, auquel on peut ajouter les 168 liv. de gain sur les bestiaux, &c. qui, tout ensemble, forment un total de 966 liv. on appercevra, dis-je, par une simple addition, que ces 966 liv. fournissent un revenu de 533 livres, qui se partagent au Propriétaire & à l'impôt; sçavoir :

Au Propriétaire	380	. . 533.
A l'impôt.	153	
Reste pour les frais.	433	

Ramenons ce calcul à l'ordre des frais de la grande culture; ne réduisons pas rigoureusement au pain & à l'eau les 11 personnes occupées à l'exploitation de ces deux domaines; accordons à chacun d'eux, du fort au foible, pour les retenir dans le pays, au moins 50 livres, en total 550 livres : restituons à celui qui fait les avances primitives, les 212 livres d'intérêts pour assurer la durée de ces avances, & défalquons 58 liv. de dixme & 120 livres pour la dépense des bœufs de labour. Additionnons ces sommes à retirer sur les . . 966 liv.

550.
212.
58.
120.
940.

Il resteroit ici, conformément à l'ordre des frais de la grande culture; 26 livres pour l'impôt & pour le Propriétaire ensemble.

Mais, nous dira-t-on, ceci prouve que, relativement aux frais, il y a plus de profit, pour le propriétaire & l'impôt, dans la petite culture que dans la grande, en se dissimulant cependant la misère des Colons dans la petite culture; mais c'est leur état, ils s'y dévouent eux-mêmes.

Que l'on s'endurcisse donc, si l'on veut, sur la misère à laquelle ces Colons sont dévoués, ou plutôt à laquelle on les réduit; mais fait-on attention que le produit total de ces mêmes 50 arpens de terre, devroit être de 2600 liv. au lieu de 580 liv. que le produit net pour l'impôt, la dixme & le propriétaire ensemble, devroit être de 800, au lieu de 79 livres; que ce produit net, bien & loyalement distribué, rendroit au propriétaire les $\frac{4}{7}$ ou 450 livres, au lieu de 6 livres; à l'impôt les $\frac{2}{7}$ ou 225 liv. au lieu de 15 livres; à la dixme des terres $\frac{1}{7}$ ou 125 livres au lieu de 58 liv. (que relativement aux terres simple-

ment, ces augmentations, comme on vient de le voir, feroient beaucoup plus considérables) que les reprises du Cultivateur devroient être de 1700 liv. au lieu de 501; que ces reprises sont au profit de toute la Nation par leur distribution dans la dépense; qu'enfin le terme de la petite culture est l'abandon des terres qu'on laisse tomber en friche, d'où s'ensuit l'anéantissement des revenus & de la population des Villes & des Campagnes; faisant le vrai sens de ce proverbe équivoque du fisc, *plus la bête est chargée, mieux elle va*, c'est-à-dire, *mieux elle s'expatrie pour se délivrer du fardeau.*

On ne peut pas réduire à l'ordre du Tableau les produits de la petite culture, parce que les avances annuelles, pour la nourriture des hommes & des bœufs de labour, n'ont aucune distribution ni communication avec les autres classes d'hommes de la Nation. Les Colons réduits rigoureusement au pain & à l'eau, ne peuvent contribuer en rien à la distribution qui fait subsister la classe stérile. Ainsi, l'ordre du tableau n'est point applicable à ce genre de culture, qui n'exprime que la misére des cultivateurs, &c. réduits à cet infructueux emploi des terres. M. Dupré de Saint Maur (*a*) présume que les $\frac{7}{8}$ du total de la culture du Royaume sont en petite culture, dont il estime le fermage à 15 sols par arpens (*b*), sur quoi le Propriétaire est chargé de fournir les bestiaux à titre de *cheptel mort*, c'est-à-dire, sans intérêt: Point capital à éclaircir par les Académies d'Agriculture.

Je laisse au Lecteur à juger ce que deviendroit un Royaume où le labourage tomberoit entierement en petite culture; à juger s'il est important de mettre le Cultivateur en état de s'élever à la condition de gros Fermier, de se munir d'avances primitives, capables de fournir à la grande culture & à la meilleure exploitation, de ne pas regretter les avances annuelles, qui d'abord paroissent plus coûteuses pour une culture où tout demande un gros entretien & de forts salaires, mais qui retrouve bientôt tout cela à la récolte qui lui rend la rentrée des avances, leurs intérêts, & en sus de forts revenus pour les Propriétaires, ou plutôt pour la Nation. On est libre de m'opposer que je choisis ici deux exemples pris dans les deux extrémités. L'allégation seroit fausse, mais je veux bien la tenir pour vraie, & accorder qu'il est entre ces deux exemples un grand nombre de classes diverses de culture plus ou moins profitables ou annihilées. Toujours sera-t-il vrai que ces deux existent, & qu'elles peuvent, pour ainsi dire, devenir générales l'une ou l'autre, & établir la prospérité de l'Etat, ou le réduire à un degré de dépérissement qui l'anéantiroit. On voit donc de quelle conséquence il est d'avoir égard aux frais & aux pertes qui sont toujours le premier objet à défalquer, & sur-tout à ceux du genre le plus important & le moins susceptible d'estimation. Apprécions donc la terre sur-tout, & préférons, d'entre les cultures, celle qui tire le meilleur parti du terrein.

(*a*) Essai sur les Monnoyes, pag. 28.
(*b*) *Idem.* pag. 26, à la Note.

Mais on y vient naturellement à l'aide du même mobile, qui met en jeu tout le reste. Les dépenses, les consommations, les débouchés, la valeur vénale, voilà ce qui enseigne au Cultivateur à bien employer la terre. Voyez combien elle est précieuse, par le bon débit des denrées, auprès d'une grande Ville.

Les petites exploitations sont moins profitables que les grandes.

Les petites entreprises, les petites fermes, paroissent au premier coup d'œil tendre à l'objet que nous venons de désigner. Une famille qui n'a qu'une petite Ferme à exploiter, met tout à profit, & peut vaquer plus aisément à la culture de toutes les parties de son petit domaine. Par ce moyen, une grande Ferme divisée en quatre, au lieu de ne nourrir qu'une famille, en nourrit quatre, & le bien n'en est que mieux tenu. Tel est le coup d'œil apparent d'abord, mais un retour sur la régle uniforme & constante du produit net, nous détrompera de cette erreur. Certainement les quatre familles ci-dessus, à attention égale, tireront plus de produit total, mais ce n'est pas à dire que ce genre de culture soit plus profitable pour le revenu, qui est le seul objet pour le Propriétaire, pour l'Etat & pour la Société. Les habitans des Villes, qui s'imaginent que les Paysans labourent eux-mêmes les terres qui produisent les moissons, se sont tous décidés en faveur des petites Fermes & des petits emplois de culture, parce qu'ils occuperoient un plus grand nombre d'hommes, & entretiendroient une plus grande population, & par conséquent une plus grande abondance de productions, qui seroient à bas prix par la concurrence de ces Paysans, forcés de vendre pour payer les impôts dont ils sont chargés, & qui est lui-même un aiguillon pour les forcer au travail; c'est ainsi que le Citadin croit avoir ses esclaves continuellement sous le joug, dans l'oppression & dans la misère; mais il seroit bien puni de cette abominable barbarie, si son sort dépendoit réellement de cet absurde systême d'Agriculture, fondé sur la multitude d'hommes, employés au travail de la terre. Pour le détromper, il suffit d'en rappeller ici un exemple. Une charrue tirée par quatre chevaux, & conduite par un homme, laboure autant de terre que trois charrues tirées par 12 bœufs, & conduites par six hommes; or ce travail produit à peine le dixieme du revenu que donne le travail de la seule charrue tirée par les quatre chevaux, & conduite par un seul homme. Sur ce pied il faudroit, pour l'exploitation d'un terrein qui peut être exécuté par 500,000 hommes, & qui rendroit plus d'un milliard de revenu, il faudroit, dis-je, par la petite culture des bœufs, 3,000,000 d'hommes, dont l'emploi ne rendroit peut-être pas aux Propriétaires 100,000,000 de revenu ou de produit net. Or c'est par le produit net de l'Agriculture que subsistent les habitans des Villes. Les campagnes pourroient être couvertes d'hommes, occupés à la culture de la terre, surtout s'ils labouroient eux-mêmes avec leurs bras; & cependant, avec de tels travaux, les habitans des Villes, ces hommes si avantageux, ne pourroient plus subsister. Considérons le même objet sous un autre point de vue moins ridicule, & plus charitable.

On a ſuppoſé dans le Mémoire à la Société de Berne, déja cité dans le Chapitre précédent, & qui établit les vrais principes, on a ſuppoſé, dis-je, une terre en pré, & qui produit 100 liv. en foin ou pâturage. Les frais de ſa récolte coûtant 30 liv. reſte 70 liv. de produit net. D'autre part, on ſuppoſe que cette terre en bled produira 150 liv. mais que les frais de culture & de récolte coûtent 100 liv. il ne reſte plus que 50 livres de produit net, & l'on y a démontré qu'entre ces deux emplois de cette terre, le premier ſeroit le plus avantageux au Propriétaire, au Fermier, à l'Etat & à la population. Que reſte-t-il après cela? En général les petites fermes ſont, relativement au grandes, dans le même cas où ſe trouve le champ de bled ci-deſſus contre le pré. S'il y avoit plus de produit total à la terre cultivée de la ſorte, il y auroit certainement moins de produit net. Ces Cultivateurs multipliés, conſomment la plus grande partie du produit total, & reſtraignent d'autant le produit net, le revenu, les dépenſes, les conſommations appréciées, la valeur vénale, & conſéquemment la production & la grande Agriculture. Les grandes Fermes, les fortes entrepriſes de culture ſont donc l'intérêt & le profit de tous. A la vérité, cette méthode ne peut avoir lieu par-tout. Il eſt des cantons montueux & coupés, où tout eſt diviſé par parcelles, ſéparées par des ſortes de frontieres naturelles; alors les poſſeſſions ſont forcées à s'aſſimiler aux ordres de la nature. Mais ces pays rendent peu de revenus en comparaiſon des pays où la charrue s'étend à perte de vue; & ils ne ſeroient pas cultivés, s'ils recevoient la vie en vertu de leurs rapports politiques & phyſiques, avec des pays où la grande culture eſt en uſage, & qui ſont vraiment la baſe de la richeſſe & du maintien des Sociétés.

Il faut, en un mot, de grandes entrepriſes d'Agriculture: Là le Fermier ne ſçauroit être négligent que le poids de la maſſe dont il eſt chargé ne l'ébranle, & bientôt ne le déplace. Là les lumieres de l'Entrepreneur, proportionnées à l'étendue de l'entrepriſe, animent & vivifient tout un canton. Il n'épargne point ſur les avances primitives, parce qu'il eſt en état de les fournir, & parce qu'il en connoît l'importance & le rapport. Néceſſairement inſtruit & intelligent dans les détails du commerce rural, il dirige toute l'action d'une grande machine vers les objets de la plus utile conſommation. Il n'aura garde d'employer ces terres à porter de mauvaiſes denrées pour la nourriture des manœuvres qu'il employe. Il tend au vrai débit qui lui procure de l'argent, avec lequel il paye de forts ſalaires, qui lui attirent de bons Ouvriers dans les temps néceſſaires. Ces Ouvriers ne ſont point toute l'année ſur ſes crochets comme l'eſt la famille des petits Fermiers. La ſaiſon des moiſſons, qui eſt pour eux une récolte de ſalaires, qui les rétablit dans une ſorte d'aiſance, la ſaiſon des récoltes, dis-je, une fois paſſée, ils vont s'occuper à d'autres travaux ſur leurs petits biens, au jardinage, aux vignobles, au bois, &c. Ils ſont utiles ailleurs enfin, & ceſſent de peſer en frais ſur la culture, & en diminution des grands

revenus. En un mot, les gros Fermiers sont l'ame de l'Agriculture, la bénédiction de la Société, le salut, la richesse, la force & la puissance des Nations agricoles. On n'inférera pas de là, sans doute, qu'il ne faille qu'une ferme dans une Province : tout a ses bornes, depuis le potager jusqu'aux Empires. Mais cherchons toujours à étendre, plutôt qu'à rétrecir la noble industrie, le talent, le génie & l'influence des chefs de la cultivation, génies alimentaires de la Société & de l'Etat.

Perte sur l'emploi des terres à la culture des productions de vil prix.

La mauvaise qualité des productions. Nous avons prouvé, dans le Chapitre précédent, que l'emploi des terres, en mauvaises productions, entraînoit, par une nécessité successive, l'appauvrissement & la ruine d'une Nation. Il seroit inutile de répéter ici que c'est la valeur vénale des produits de la terre qui forme les revenus, & que ce sont les revenus seuls qui font aller les dépenses, balancier universel de la circulation, & lien indispensable de la société : toute portion de territoire, employée en productions de mauvaises qualités, est autant de perdu pour l'Etat. C'est une vérité constante & démontrée. Ainsi donc, les symptômes de santé ou de maladie de l'Etat, sont apparens & visibles. Le coup d'œil des terres suffit pour les déterminer. Sitôt qu'on verra les terres se charger de mauvaises productions, propres uniquement à servir de subsistance grossière & misérable à de pauvres Paysans, & non à devenir richesses, on peut être certain que tous les ressorts de la Société sont altérés. J'ai dit à de pauvres Paysans ; car les Habitans des Villes subsistent par le revenu ; le revenu retranché, les Villes sont anéanties. Mais quant au remède, que penseroit-on d'un médecin qui, chargé d'un malade accablé de langueur & de dégoût par l'altération de tous les ressorts de la machine, chercheroit à lui présenter des ragoûts de nouvelle cuisine pour réveiller son appétit, & lui redonner du mouvement. Semblables à ce docteur ignorant, seroient des sociétés d'Agriculture, qui penseroient la rétablir, en faisant des essais, publiant des recettes, inventant des semoirs, &c. De bons cordiaux, administrés par le médecin qui borne ses vues au symptôme, pourroient avoir une sorte de petits succès passagers ; mais ils ne serviroient bientôt qu'à épuiser les forces, & qu'à accroître l'accablement du malade, si le succès de cette méthode n'étoit préparé par des soins également fructueux, tendans à rétablir tout le régime animal, les évacuations, la circulation & la liberté des organes. Ainsi, des secours réels, accordés aux Cultivateurs, de la protection, l'emploi du superflu de quelques aisés à des améliorations du territoire, pourroient passagerement donner un air de renouvellement à l'Agriculture ; mais son véritable rétablissement tient à des causes de plus d'étendue, à sa pleine & entiere liberté de commerce, à ses proportions libres, relativement à l'industrie ; à sa simplicité de police & d'harmonie relativement à la justice, à sa régularité avec la finance, & par ces moyens divers, leur jeu naturel & prospère, aux dépenses ; si l'on ne rétablit enfin le régime politique & l'ordre naturel & simple dans toutes les parties, les vains efforts,

pour rétablir l'Agriculture, ne feront bientôt qu'une furcharge pour l'eftomach. Les bonnes productions, attirées par ces dépenfes éphémeres, fe préfentant à la concurrence d'un marché déja défavantageux, feront baiffer encore & tomber tout-à-fait le peu de valeur vénale qui donnoit un fouffle de vie à ce qu'il en reftoit ci-devant. Les partifans de la mode, rebutés par le mauvais fuccès de leurs tentatives, n'y reviendront plus, & l'Etat n'en fera que plus mal après cette crife étouffée.

Le prix décide du choix des productions que l'on doit cultiver.

Le bas prix des productions eft précifément le mal qui réfulteroit de ces tentatives imprudentes. Nous avons affez démontré que tout n'alloit que par les dépenfes; qu'il n'y avoit de dépenfes, qui donnaffent un branle favorable à la circulation, que celles des revenus; que le taux des revenus étoit toujours proportionné au tarif des productions & de leur prix. Nous avons affez développé, dis-je, ces vérités fondamentales pour n'avoir plus à y revenir. C'eft uniquement la valeur vénale des productions qui en décide le mérite & le prix, relatif à la Société. S'il étoit poffible que la ciguë valût plus d'argent que le froment, le vin & le lin, il faudroit cultiver de la ciguë, & abandonner aux autres le foin des productions de premier befoin; car nos terres nous fourniroient plus de bled, plus de vin, plus de lin, &c. que fi elles étoient employées à la culture de ces productions; l'herbe virulente, que l'on cultive à la Virginie, n'avoit pas plus de valeur vénale il y a cent ans, que la ciguë; & on préfere aujourd'hui, dans ce pays-là, cette culture du tabac à celle du bled. Telle eft la véritable deftination des terres, de rapporter des denrées de prix. Mais cette deftination, je le répete, ne fçauroit avoir d'autre guide que l'intérêt même du Cultivateur, en état par fes richeffes, de tirer le plus grand profit de fa culture. Toute autre direction ne peut que porter à faux, & lui être contraire. Ainfi l'a décidé irrévocablement l'ordre naturel, émanation & code immortel des loix de la Providence, que notre reconnoiffance doit placer dans les temples deferts de cette divinité des anciens, le *Deftin*.

La difficulté des tranfports des productions, les priviléges exclufifs & les droits d'impofitions fur les denrées, accordés aux Provinces, aux Villes, &c.

Le défaut des débouchés & les grandes dépenfes du commerce rural. Qui ôteroit la Viftule à la Pologne, en feroit bientôt un defert. Cette Riviere offrant un débouché pour le Nord, aux bleds que rapportent ces vaftes campagnes, leur procure la branche de revenus que les Magnats fe partagent, & dont ils fe contentent, préférant la conftitution politique, qu'à leur égard ils appellent liberté, aux avantages que leur apporteroient d'autres branches de commerce en altérant leur conftitution. On voit par-tout les fortes peuplades s'établir fur les rivieres & fur les ports. Interrogez chacun fur les motifs de cette fituation, partout on vous dira que c'eft la commodité du débouché; & dans les mêmes temps, ces *Agricoles* feront les premiers à demander ou à foutenir des priviléges qui leur attribuent exclufivement, autant qu'il eft poffible, ces avantages dont le prix leur eft fi connu; aveuglement de l'efprit de tyrannie & de révolte contre l'ordre naturel. Bordeaux ne fouffrira point que les vins du haut-pays arrivent à fon Port avant la

Saint

André. Marseille, forcée à donner à tel temps un passage qu'on appelle *Transit*, aux vins de la Province, s'écrie qu'on la ruine, & qu'on renverse ses priviléges. Quand je cite ici les deux Villes, peut-être auxquelles je dois le plus d'attachement & de reconnoissance personnellement, mon dessein n'est pas de les inculper ni de sous-entendre ailleurs les traces plus fortes encore de la tyrannie quelquefois méconnue par ceux mêmes qui l'exercent. Par-tout où l'intérêt particulier trouve la loi du plus fort, il peut être sûr d'y trouver le détriment de l'humanité & la violence elle-même. Que les hommes offusqués & concentrés dans leurs petits intérêts particuliers, refusent, & ne tentent pas même d'appercevoir leur dépendance médiate de l'intérêt général, & pensent pouvoir s'approprier à eux seuls des avantages rendus communs par la mere commune, c'est une suite de l'erreur & de l'instinct animal. Le plus grand mal de l'injustice est qu'en vieillissant elle devient *Coutume*, & les pauvres humains finissent par l'appeller *Droit*. Mais qu'un Gouvernement, autorisé & puissant, ne regarde pas comme sa premiere affaire d'éclairer les Peuples sur l'importance & la nécessité du droit commun, de le faire régner puissamment sur les aveugles volontaires, d'effacer en un mot toutes les traces d'exclusif & de tyrannie entre ses Sujets; certainement c'est différer le plus indispensable & le plus pressant de ses besoins.

La durée & la continuité de ces traces de barbarie, dans des siécles d'ailleurs éclairés, ne provient, je crois, que de ce que l'arbitraire, autre branche de la même tige, s'introduit dans les soins mêmes tendans à rétablir l'ordre & la paix de l'intérieur. Le réglement & l'ordonnance veulent créer des loix, tandis qu'ils ne devroient renfermer que la décision des cas conformément aux loix primitives, à l'ordre naturel. Dès-lors l'intérêt exclusif des Particuliers n'a plus qu'à plaider devant l'intérêt exclusif des Chefs, & bientôt tout cela s'arrange aux dépens de la chose publique & de la Société. Une guerre sourde & opiniâtre s'établit dans l'intérieur. Chacun cite de son côté comme loix, les réglemens de l'injustice ou de l'ignorance passés; on rappelle l'ancienne constitution de l'Etat sans la connoître ni l'entendre. On recherche, on baptise de prétendues loix fondamentales, & personne ne réclame les droits puissans & imprescriptibles de l'ordre naturel. Ainsi, l'ignorance & la défectuosité des principes rendent nuisibles les moindres changemens, les moindres efforts faits pour le maintien & le rétablissement de l'ordre. Ainsi toutes les tentatives, en ce genre, portent le germe de leur propre inutilité. Ainsi, on verra le même gouvernement enlever d'une main les péages anciens, & peser de l'autre sur les droits nouveaux tout autrement onéreux, rayer d'une main les dépenses usitées des Villes, & de l'autre leur ordonner des emprunts onéreux; faire d'une main signal de protection à l'Agriculture, & de l'autre l'étouffer en fermant les débouchés à ses produits. Ainsi, tout se contredit, tout se combat dans le maniement même de la chose publique, & la

puissance tutelaire de l'uniformité, de la liberté & de la sûreté intérieure, céde à des irrégularités qui opérent l'obstruction, & préparent la dissolution.

Il n'est qu'un fanal qui puisse nous empêcher d'échouer sur cette mer d'erreurs & d'écueils; c'est la connoissance des principes, & la religieuse observation des régles qui en résultent. Je l'ai dit, le siége de l'établissement des fortes peuplades nous démontre que rien n'assûre plus les subsistances que les débouchés. Quand Alexandre ridiculisa d'un mot judicieux le projet imaginaire de cet Architecte qui vouloit faire du Mont Athos la statue du Conquérant, & que cette statue tînt une Ville dans une main; quand ce Prince, dis-je, répondit, & de quoi vivront les habitans? ce n'étoit pas le manque de territoire qu'il avoit en vue, mais le défaut de communication. Quand le Conquérant, lui même, qui avoit parcouru & soumis toutes les fertiles plaines de l'Asie, voulut fonder une Ville, & l'honorer de son nom, il choisit le bord de la mer & le débouché d'un grand fleuve. Changez les bouches du fleuve, comme il arriva à Bayonne par un débordement, la Ville languit, & n'est plus qu'un hameau désert, quoique possédant le même territoire. Un nouvel orage lui rendit son fleuve, son port & la vie, & cette Ville se rappelle sans cesse cet heureux événement, auquel elle dut sa restauration.

Voulez-vous couvrir de villes votre territoire, semez-y des rivieres & des chemins; levez tous les obstacles. Dès-lors la consommation, placée de toute part à côté de la production, encouragera celle-ci, & lui fera faire des prodiges de fertilité. Le commerce rural, le premier de tous, ou, pour mieux dire, la racine indispensable de tous les autres, ne consiste que dans le courtage & la communication entre la production & la consommation. Plus il se trouve de distance entre ces deux choses nécessaires à rapprocher, plus les frais du rapprochement sont considérables; & ces frais sont pris sur la chose, & en déduction du produit net ou revenu. Ces distances consistent non-seulement en éloignement, mais encore en empêchemens de communications. Les roches, les marais & les fondrieres séparent plus que les distances; on sçait cela. Brisez, applanissez ces obstacles, établissez les communications par eau le plus que vous pourrez, attendu qu'elles portent davantage, & coûtent moins: ne craignez pas de sacrifier à cet objet les plus grandes dépenses dans l'emploi même des revenus; elles vous seront bientôt restituées par le doublement de vos revenus. Faites enfin que toutes vos terres participent, par la facilité des communications, à l'avantage du voisinage des grandes Villes, où vous voyez que les plus mauvaises se vendent à un taux excessif, en comparaison du prix des meilleures dans l'éloignement. Mais en faisant toutes ces choses, n'oubliez donc jamais, que c'est à la liberté des débouchés que vous faites ces sacrifices; & en conséquence, commencez par enlever les embarras & les décombres dont la fausse science & l'intérêt particulier, intercep-

tent les communications que la nature vous avoit libéralement données, ou que vous vous formez par des travaux qui ont surmonté les difficultés; soufflez sur ces droits onéreux, sur ces péages, sur ces douanes odieuses, qui égorgent vos fleuves, vos chemins & les portes de vos Villes, & sur-tout sur les raisonnemens fallacieux, les terreurs prétendues, les inconvéniens prétextés qui vous arrachent la permission d'attenter sur la liberté sacrée de vos denrées, de vos produits.

Impositions destructives du revenu du Souverain & de la Nation.

Les impositions indirectes & les impositions spoliatives. C'est ici le grand point dont la direction, bonne ou mauvaise, abîme ou vivifie; point dont les dérangemens ont ruiné tous les Etats, détruit tous les Empires, dispersé toutes les Sociétés; point, qui couvriroit de ronces les débris des Capitales, comme il a semé les bruyeres sur les ruines de Suze, d'Ecbatane & d'Antioche. C'est uniquement dans ses influences sur l'Agriculture que nous le considérons maintenant; comme, à dire vrai, c'est par cela seul qu'il attaque tout. Ses déréglemens, en ce genre, sont ici considérés sous deux faces également importantes. Il faut, sans envisager aucun Gouvernement en particulier, les discuter l'une après l'autre dans leur nature & dans leurs inconvéniens.

Les impositions indirectes tirent leur origine des efforts politiques des Gouvernemens, qui, cherchant à prédominer sur l'indocilité des Magnats ou des différens ordres qui constituent les membres du corps politique, voulurent saisir, à côté des immunités & des priviléges qui servoient comme d'armûre à ces corps & à ces particuliers, de quoi prévaloir en puissance, & parvenir peut-être à les ruiner un jour.

Dans les premiers temps de la formation des Sociétés, par la réunion & le concours, ou de leur révolution par l'invasion & la conquête, les courages sont tous ardens & élevés, chacun est prêt à servir de la main à la sûreté publique, & peu disposé à lui faire d'autres sacrifices. Tous ne respirent que la liberté, & croiroient y donner atteinte, en attribuant à la puissance tutelaire le droit de les faire contribuer au maintien de la chose publique, qui leur paroît toujours en danger par l'abaissement des courages & l'oppression de la liberté. En cet état, les Gouvernemens, désireux d'accroître les revenus du fisc pour les besoins de l'Etat, imaginerent, selon les notions grossières d'alors, une sorte d'invasion sur l'étranger, en pleine paix, à peu près semblable aux droits d'avarie, de bris de naufrage, dont les traces subsistent encore, quoique l'usage en ait été comme proscrit par la civilisation; ils établirent, dis-je, des droits sur le commerce, c'est-à-dire, sur la respiration de la Société. Ces droits furent réciproques chez les voisins, avoués & constatés comme droits régaliens, & souvent partagés par les Villes & les Magnats. Comme une obstruction en engendre bien-tôt une autre, cette méthode s'étendit bientôt dans l'intérieur. Les Portes-bales n'ont ni voisins ni amis, ni paroisses, ni syndics pour les défendre; ils marchent sur la foi publique : il fut aisé de la leur faire acheter. On n'eut garde

de s'appercevoir qu'ils ne payoient rien; que quelque chose qu'on tirât d'eux, c'étoit toujours sur la denrée & sur la marchandise, qu'on prélevoit indirectement, & conséquemment sur les propriétaires. Il suffisoit à ceux-ci de ne point voir l'Huissier à leur porte, pour se croire francs; & tandis que des Nations prétendoient encore jouir du droit constitutif de leur établissement, d'accorder ou de refuser des subsides aux besoins de l'Etat, de ne contribuer que par don gratuit, &c. elles laissoient au fisc le ressort arbitraire des impositions indirectes, c'est-à-dire, l'empire absolu sur la marche de la circulation.

Cause des impositions destructives.

C'est aux Sujets mêmes, & non aux Souverains, qu'il faut attribuer ces dérangemens. Toute Nation qui n'a pas un revenu public bien désigné, bien compétant & toujours graduel, & proportionné à l'état actuel progressif de ses revenus, n'est véritablement pas, à proprement parler, une Nation. Car le revenu public, suffisant, ample & proportionnel aux forces d'une Nation, est une partie essentielle & constitutive d'un Etat. Cependant on ne voit presque point de Nations qui, dans l'institution de leurs gouvernemens, ayent assigné une partie déterminée & suffisante de ses revenus, pour former décidément & constamment un revenu public, un revenu toujours conforme & proportionnel à la masse totale des revenus du territoire; quoique toutes les Nations ayent connu évidemment la nécessité de ce revenu, & qu'elles s'y soient soumises indéterminément & obscurément sous l'idée absurde de contribution générale, mais toujours avec inquiétude sur l'impôt exigé par le Gouvernement; parce que cet impôt n'a ni mesure ni régle proportionnelle avec la masse des revenus de la Nation, ni à l'état du revenu de chaque sujet. Ce n'est pas même précisément sur le revenu qu'on a prétendu régler l'impôt, c'est sur l'opinion arbitraire que l'on a des richesses que posséde chaque particulier; ainsi la contribution devient non-seulement déréglée, mais généralement préjudiciable à la Nation & à l'Etat; car ce qui est nuisible à la Nation est nuisible à l'Etat, & ce qui est nuisible à l'Etat, est nuisible à la Nation. Or dans un Royaume agricole, tout revenu public, qui n'est pas pris immédiatement sur le revenu du sol, est destructif. Ces vérités ont été si évidemment démontrées, qu'elles n'ont pas besoin d'éclaircissement. D'ailleurs, toutes les connoissances de l'économie politique en font par elles-mêmes des preuves décisives. Dans tout Royaume agricole, le revenu public ne doit donc être ni contribution ni impôt, mais une forte portion déterminée de la masse des seuls revenus des biens fonds; une portion telle qu'elle surpasse toute autre sorte de revenu public, qui ne pourroit être levé sans dépérissement par tout autre genre d'imposition. Le Souverain aura donc toujours alors le plus grand revenu possible que le Royaume puisse lui donner constamment & réguliérement sans détérioration de la masse totale des revenus de la Nation; & il est fondé sur la proportion connue, qui établit d'elle-même convenablement les droits & les prétentions du Souverain sur les richesses de ses Sujets.

Son revenu est alors une propriété décidée, & non une imposition confuse, indéterminée & ruineuse; & chaque citoyen a sa portion de richesse en pleine propriété & immunité, qu'il ne peut augmenter sans accroître directement ou indirectement celle du Souverain. Ce partage, si conforme à l'ordre essentiel & constitutif des Etats, semble avoir toujours été éludé par les Nations mêmes dans leur origine & dans leurs progrès; de là aucune institution régulière & fondamentale de gouvernement. Les Nations, en établissant une autorité pour la sûreté de leur propriété, semblent n'avoir pas pensé que cette autorité retomberoit nécessairement sur leur propriété pour les besoins de l'Etat; elles ne se sont appliquées, au contraire, qu'à inventer des formes contentieuses pour s'opposer aux écarts de l'autorité; formes insuffisantes & absurdes, parce qu'*elles sont dénuées de la condition essentielle à la sûreté même de la propriété mobiliaire & foncière, & de la tranquillité publique.*

On voit par-tout, que c'est l'intérêt mal entendu des Nations mêmes qui a présidé d'abord à l'institution des Gouvernemens, & que d'abord aussi l'autorité s'est prêtée avec complaisance aux fausses mesures des Nations. Il faut ensuite que l'autorité, soit qu'elle appartienne à un seul, ou à plusieurs, soumette la Nation à pourvoir, de quelque maniere que ce soit, au plein exercice de la puissance & de la défense de l'Etat. Les Propriétaires riches veulent exempter leurs revenus. Les impositions indirectes se multiplient; tous les objets visibles s'y trouvent assujettis. Les contribuables supportent, par la forme & la nature de ces impositions, le double, le triple & le quadruple de ce qui en revient au fisc, & toute la charge retombe, par contre-coup, sur le revenu des biens fonds au préjudice des Propriétaires. Cette marche s'étend sans ordre & sans mesure, parce qu'elle n'est établie sur aucune régle proportionnelle entre ce genre de contribution confuse, & les richesses de la Nation. Dès-lors il n'y a plus, pour la Nation, ni propriété mobiliaire, ni propriété foncière. Car là où il n'y a pas de propriété mobiliaire assûrée, il n'y a pas non plus de propriété foncière. Or lorsque le revenu public se prend confusément & arbitrairement sur les richesses mobiliaires visibles, les avances des Cultivateurs sont enlevées, la religion du Souverain & du Gouvernement est surprise; enfin la Nation & la puissance succombent; la misère disperse les Sujets, & anéantit les forces de l'Etat. Les Philosophes, les Sages égarés dans leurs spéculations politiques, & déconcertés par les événemens, font des maximes, ils décident *qu'il est impossible de former des arrangemens stables entre les Souverains & les Sujets.* Les Fondateurs des Empires instituent des loix publiques qui forment les liens de la Société, & réglent la forme du Gouvernement; mais leur prévoyance ne s'étend pas décisivement & immuablement jusqu'à l'institution réguliere du revenu public, qui est la partie fondamentale & essentielle de la constitution sage & solide d'un Gouvernement parfait & inaltérable. Ils s'en tien-

Institution réguliere du revenu public d'un Royaume agricole.

nent à l'idée vague d'une contribution générale & indéterminée, qui est le germe de la destruction de l'édifice.

L'Angleterre, qui a été le théatre des plus funestes révolutions causées par l'impôt, & dont on nous vante aujourd'hui le Gouvernement, est, malgré sa prospérité actuelle, fondée sur une constitution ruineuse. Son cadastre, établi sur l'instabilité du prix capital des biens fonds, ne suit ni les progrès de la culture, ni l'accroissement de ses revenus annuels. Ainsi cet Etat est retombé dans le désordre des impositions indirectes & des emprunts immenses; désordre qui s'étendra sans prévoyance & sans bornes, & qui enfin y suscitera, malgré les précautions politiques de cette Nation inquiette, les mêmes troubles auxquels toute Nation agricole, qui n'a pas un revenu public proportionnel à ses richesses annuelles, établi directement sur le sol, est exposée. Qu'on ne nous présente donc pas le Gouvernement de l'Angleterre comme le modèle d'une forme de Gouvernement parfait dans sa constitution; qu'on parcoure l'histoire, on trouvera qu'il a tout le vice radical des Gouvernemens des Empires qui ont été boulversés par les ravages des impositions indirectes, & toujours par l'intérêt mal entendu des Nations, ou plutôt des propriétaires des terres, plus occupés à assurer la propriété de leurs biens, que celle de leurs revenus, en établissant proportionnellement & régulierement le revenu de l'Etat. Revenons à la démonstration de la déprédation des revenus du Souverain & des propriétaires, causée par les impositions indirectes.

Il est certains Pays privilégiés pour des genres de productions précieuses & pour les débouchés, qui ont un Pérou sous la main, & un fleuve toujours renaissant de richesses, s'il ne leur plaît d'en tarir la source. Les Peuples du Nord à qui les boissons sont sur-tout nécessaires, les recevroient avidement & à un prix raisonnable de celles qui pourroient les leur fournir, & renonceroient bientôt à leurs boissons factices, qui altérent leur santé, & ne sont en rien comparables au vin. Et quel commerce au monde peut équivaloir l'énorme profit que rapporteroit celui-là? Sçait-on le tort que l'on fait à un Etat, quand on étouffe, par des prohibitions ou surcharges, un arpent de vignes en bon rapport, & tel que la demande & la forte consommation le procureroient bientôt, en excitant la vigilance, l'industrie & le travail du Cultivateur? Pour mettre sous les yeux du Lecteur une esquisse de cet objet, je place ici, par exemple, le relevé du rapport d'un arpent de terre planté en vigne à Saint-Cloud. La consommation de Paris & de ses environs excite ici le Vigneron à un genre de culture inconnue ailleurs. Il donne à sa vigne quatre grandes façons & six petites. Il paye bien ses Manœuvres, le bois pour les tonneaux, & les échalats, la paille pour les liens, le fumier, les frais de vandange, de pressoir, d'entretien de cuve & de cellier; il fait circuler la valeur vénale de toutes ces choses, & cet arpent rend encore un produit net de 60 liv. pour le Propriétaire, 10 liv. pour la

dixme, & 90 liv. pour les divers genres d'impôts primitifs, sans y comprendre les entrées de Paris, qui, sur le pied où elles sont, rapporteroient en outre plus de 900 liv. Mais, sans comprendre cet article dans l'état qui a été pris sur les lieux, l'arpent de terre fournit un produit total de 500 livres & un produit net de 160 liv.; & le vin, sur ce pied là, ne reviendroit pas à 3 sols la bouteille. Voyez, & jugez du préjudice des impôts indirects établis sur cette partie; voyez ce qu'on enléve à la Nation & à l'Etat; accourez, & venez arracher ces vignes, vous qui aviez entrepris de les détruire, & qui par vos réglemens étiez devenus les arbitres de l'emploi des terres. Mais que n'examiniez-vous auparavant s'il y a aucun genre de production aussi étendu, & par lequel un arpent de terre puisse rapporter autant de produit net que rapporte un arpent de vignes, & un aussi grand produit total si profitable à la Nation par la subsistance des hommes qui le font naître, & par les autres dépenses.

PRODUIT de l'arpent de Vignes à Saint-Cloud (a).

Frais.	Journées de Vignerons	104 l.	340 liv.
	Echalats	47	
	Paille	5	
	Fumier	56	
	Vendanges	24	
	Entretien de Cuve & Cellier	15	
	Pressoir	20	
	Entretien du plant de Vignes	9	
	Tonneaux	60	
Produit net	Fermages	60 l.	160 liv.
	Impôts	30	
	Dixme	10	
	Droit de gros, augmentation, jauge, courtage, ce qui monte au septieme de la vente, ci	60	
	PRODUIT total		500 liv.

Les 60 livres payées aux Aides sont prises, comme la dixme, sur le vin, mais par une forme d'imposition fort dispendieuse, qui ne rend qu'environ le tiers au Souverain, auquel l'arpent de vigne paye d'ailleurs 30 livres, ce qui forme ensemble pour le Souverain la somme de 50 livres.

Le fermage est, pour le Propriétaire de la terre, 60 livres, c'est un sixieme de plus que la portion du Souverain.

(a) Mémoire communiqué à l'Auteur sur les Vignes de Saint-Cloud, près Paris.

Dans le cas de la suppression de l'impostion sur le vin, il y auroit 40 livres de plus pour le Souverain & le Propriétaire. Ces 40 livres étant prises sur le terrein immédiatement, & partagées au Souverain & au Propriétaire, dans la même proportion que nous venons de le remarquer, le Souverain en auroit 17 livres, qui, avec les 50 livres ci-dessus, feroient 63 livres. Le Propriétaire en auroit 23, qui, avec les 60 livres qu'il reçoit, feroient 83 livres. Les 60 livres d'imposition sur le vin causent donc un dommage de 40 livres, ou environ un quart de perte pour le Souverain & le Propriétaire.

On ne parle pas ici des autres droits qui se levent sur le commerce de cette production, cela entre dans un autre calcul.

Ici, le produit net est 49 livres pour cent des avances; mais relativement à la terre, il est de 160 livres pour cent perches.

Le produit net de la grande culture de la charrue, étant supposé de cent pour cent des avances, n'est que de 18 livres pour cent perches; ainsi, c'est environ huit fois moins.

Dans les frais, il y en a la moitié en journées d'ouvriers; de l'autre moitié, un tiers est en fumier, un tiers en échalats, & un tiers en tonneaux (a).

Que les Propriétaires des terres, à qui une semblable production, dans ce canton, paroîtra exagérée jusqu'à un point imaginaire, viennent eux-mêmes sur les lieux s'informer de la vérité de ces détails, qu'ils suivent ceux de la meilleure culture des grains, ils trouveront la même disproportion entre ces différens genres de productions. Ce ne sera pas certainement dans les qualités du territoire qu'ils trouveront le principe de cette richesse. Ces côteaux sont dans une mauvaise exposition, & dans un sol presque opposé à celui que demande la vigne; mais la consommation voisine & la sûreté du débit font tout forcer. Il ne s'agiroit donc que de mettre du débit par-tout. La vente qui se soutient à Paris, malgré les taxes dont elle est surchargée, ne provient que de la langueur du commerce de cette production dans les autres Provinces éloignées de cette Capitale où se fait la plus grande consommation. Le débit y seroit néanmoins au double, si la surcharge de taxe ne subsistoit pas; mais elle y interdit l'usage de cette boisson au menu peuple, qui n'est pas en état d'en faire la dépense, & elle force les riches mêmes à épargner sur la consommation des subsistances, à se livrer par préférence au luxe de décoration, qui est excité par les hommes de fortune, rassemblés dans cette grande Ville, & à suivre de loin les modes & le délire du faste; désordre qui s'étend jusqu'aux Ouvriers de toute espèce, toujours incer-

(a) On peut voir un pareil détail sur le produit des Vignes d'une Province plus éloignée de la Capitale, donné par l'Auteur des Observations sur la Culture de la Guyenne, tom. 1, chap. 33, & sur la surcharge des Impositions sur les Vins, chap. 46, sur les causes de la diminution du prix des Vins dans cette Province.

tains

tains de leurs salaires, assujettis aux fantaisies, toujours chancelans sur la base mal-assise d'une bonne subsistance journaliere & réglée, se sont faits un usage d'en retrécir le fonds habituel, pour aller consommer en un moment l'excédent en débauches, au préjudice de leur famille, qui ne participe qu'à la parcimonie de l'intérieur de la maison. Le prix naturel, rendu aux denrées, rendroit la vie à l'universalité des habitans; on y consommeroit au double dans l'ordre économique journalier, & la terre rendroit le double des productions; cette régénération, qui seroit aussi-tôt accompagnée d'un surcroît de population ou de consommateurs, auroit un effet bien plus présent sur toutes les autres parties du territoire, où l'on enlève tout, selon le régime actuel: là où l'on ne reverse rien, l'on n'y dépense rien. Les consommations seroient par-tout, & par-tout les productions, dont la surabondance enlevée par les Etrangers couvriroit tous les côteaux du Royaume de vignobles presqu'aussi rapportans que ceux de Saint-Cloud. Ce sera quand il plaira aux hommes, car il plaît à Dieu: pour moi, je ne fixe mes regards sur ces vérités que comme le Sage, qui contemple les astres, & qui s'écrie: *Cœli enarrant gloriam Dei!* la lumiere divine me pénetre d'admiration & de respect!

Octrois des Villes par droits d'impositions indirectes.

Ce pas de proscription, fait sur les consommations du premier ordre, s'étendit bientôt sur toutes les autres, & produisit sur chaque partie le même effet. La cupidité, plus ennemie encore de ses propres foyers que de ceux des Etrangers, présenta des appas à tout ce qui put l'appuyer dans ses ravages. Elle trouva moyen de surprendre toutes les parties conservatrices de la Société, pour parvenir à la destruction de sa base, à l'étranglement du territoire. On permit aux Villes de charger à leurs portes la consommation, pourvu que le fisc en fût dédommagé. On afferma les farines, les boucheries, les beurres & les œufs. On vouloit, disoit-on, des Matelots, & l'on taxoit à des droits énormes le poisson, sans songer que personne ne trouvera que ce soit la peine de pêcher pour payer des droits effrayans, qui ne se compensent point avec les frais. On vouloit des bestiaux pour les campagnes, mais on privilégia des Marchands pour monopoler sur la viande, pour la forcer à venir dans les Villes, où le monopole public la surchargeroit au double; & l'on assura que ce prix seroit payé par le consommateur, comme s'il ne pouvoit pas plutôt diminuer son pot, que le Fermier se passer de vendre son mouton & son bœuf. On surchargea, on boucla, on étrangla tout, en un mot, & l'on fut surpris après de voir venir des ronces dans un jardin, dont les plantations ne dédommageoient pas des frais.

C'est par les mêmes régles générales que toutes les impositions indirectes, qui portent en ricochet sur le commerce, sur la consommation, sont prises sur la valeur vénale, qui, seule, excite la production, & établit les revenus. L'Etat peut recevoir l'imposition directement & suffisamment des mains des Propriétaires, & mesurer

ſa propre jouiſſance & ſes effets ſur l'état de ſes richeſſes, *& imperium & fiſcus abundabit utens ſubjectis locupletibus ;* au lieu que les impoſitions indirectes, perçues ſur les produits avant qu'ils puiſſent former des revenus, ne peuvent parvenir au fiſc que par des voyes également préjudiciables au Souverain & aux Sujets : *Nam cæteris in rebus cum venit calamitas, tum detrimentum accipitur. At in vectigalibus non ſolum adventus mali, ſed etiam metus ipſe affert calamitatem.* Il n'y a enfin qu'une ſeule raiſon à ſçavoir ; qui eſt que les impôts directs, ou établis immédiatement ſur les revenus des biens-fonds, ne ſont pas même des impôts, mais un vrai & pur revenu, qui n'a aucun beſoin d'entremiſe entre le fiſc & les Sujets, & qu'au contraire, les impoſitions indirectes ſont, de leur nature, & par les frais énormes de leur perception, extrêmement onéreuſes ; & dès-lors il n'y a plus à balancer entre ces deux méthodes, puiſque, comme dit Tacite, *neque ſine publicano exerceri poteſt vectigal, & ubi publicanus eſt, ibi aut jus publicum vanum, aut libertatem nullam.*

Impoſitions ſpoliatives.

Les impoſitions ſpoliatives ſont une ſuite du même principe qui donna naiſſance aux impoſitions indirectes. Au défaut du partage des revenus des biens-fonds entre le Souverain & les Propriétaires, on eut recours auſſi à l'impoſition arbitraire établie ſur les perſonnes, ſuivant l'eſtimation hazardée de leurs richeſſes mobiliaires. Afin de pourvoir aux frais du Gouvernement, à la défenſe de la Nation, on intéreſſa les Magiſtrats & l'ordre des défenſeurs, à l'admiſſion de cette méthode nouvelle, par des priviléges perfides ; & l'intérêt perſonnel aveuglant les principaux Propriétaires, perſonne ne ſentit ou ne voulut ſentir le nœud indiſſoluble, qui lie les petits à la fortune des grands, & plus encore les grands à celle des petits. Le fiſc ainſi s'inſinua par-tout où il put faire trouée ; & le Laboureur étant, de toutes les claſſes de Sujets, celle qui en impoſoit le moins au-dehors, qui, la plus occupée, avoit le moins de temps & de moyens de reclamation, mais qui devoit être ſous la ſauve-garde de la Nation & de l'Etat ; le Laboureur, dis-je, fut preſque par-tout arbitrairement chargé, & reçut en ſa perſonne le coup accablant qui s'étendit ſur toutes les claſſes des citoyens.

La premiere explication du Tableau économique, imprimé dans *l'Ami des Hommes*, renferme un tableau frappant, autant qu'impoſſible à débattre ni à réfuter, de la rapidité du déſaſtre provenant des impoſitions ſpoliatives qui portent ſur la charrue. En rapportant ce Tableau à ce que j'ai dit ci-deſſus de l'énorme différence qu'apporte dans la circulation le plus ou le moins de produit réſultant de la dépenſe des avances primitives & des avances annuelles appliquées à une bonne ou à une médiocre culture ; preſque tout ce qui peut être dit ſur cet objet, ſe préſentera incontinent à l'eſprit, & il ſeroit inutile de le répéter ici. Mais, pour préſenter ſous toutes les faces un objet ſi important qu'il entraîne tous les autres, j'ai cru devoir

montrer, par quelques états de dégradation simple & résultante des principes & des calculs les plus décisifs, ce que c'est que les conséquences du moindre coup porté à faux en ce genre. On jugera après de la multitude de connoissances & de rapports que devroit avoir dans la tête un homme assez hardi pour se prescrire ses propres voyes, & s'écarter de celles de la Nature en matiere d'impôts. Helas ! le résultat de ces combinaisons seroit, comme il l'est ici, de se conformer à l'ordre naturel, de se décharger sur la nature des choses d'une multitude de soins ruineux, & de lui permettre d'enrichir le Souverain & les Sujets.

CALCUL simple de dégradation progressive, provenante de la marche naturelle de la spoliation dans le cours d'un bail de neuf années.

Premiere année, 100 livres, enlevées à un ou plusieurs Cultivateurs sur les avances de la culture, éteignent en outre 100 livres de reproduction, ci. . . . . 100 l.
Perte 200 liv. à ajouter à 100 liv. qui se payent de même l'année suivante, & ainsi des autres consécutivement.
Seconde année, 300 liv. ôtées éteignent une reprod. de 300 l.
Perte 600 livres.
Troisiéme année, 700 liv. ôtées éteignent une reprod. de 700 l.
Perte 1400 livres.
Quatrieme année, 1500 liv. éteignent . . . . 1500 l.
Perte 3000 livres.
Cinquieme année, 3100 liv. éteignent . . . . 3100 l.
Perte 6200 livres.
Sixieme année, 6300 liv. éteignent . . . . 6300 l.
Perte 12600 livres.
Septieme année, 12700 liv. éteignent . . . . 12700 l.
Perte 25400 livres.
Huitieme année 25500 liv. éteignent . . . . 25500 l.
Perte 51000 livres.
Neuvieme année, 51100 liv. éteignent . . . . 51100 l.
Perte 102,200 liv. qui n'ont produit au fisc que . . . . 900 l.

Ce que la spoliation des richesses de la Culture éteint de revenu en 9 ans ; selon les différens taux d'impositions prises sur les avances.

5 liv. en 9 ans éteignent . . .	5100 l.	qui, en ces 9 ans, ne produisent au fisc que 45 l.
10 liv. éteignent	10220	 90
15 liv. éteignent	15330	 135
20 liv. éteignent	20440	 180
25 liv. éteignent	25550	 225
30 liv. éteignent	30660	 270
35 liv. éteignent	35770	 315
40 liv. éteignent	40880	 360
45 liv. éteignent	45990	 405
50 liv. éteignent	51100	 450
55 liv. éteignent	56210	 495
60 liv. éteignent	61320	 540
65 liv. éteignent	66330	 585
70 liv. éteignent	71540	 630
75 liv. éteignent	76650	 675
80 liv. éteignent	81760	 720
85 liv. éteignent	86870	 765
90 liv. éteignent	91980	 810
95 liv. éteignent	97090	 855
100 liv. éteignent	102200	 900

Lisez, relisez, revenez sur ces principes, parcourez jusqu'à la démonstration, & voyez si nous exagérons. Mais, dira-t-on, s'il en étoit ainsi, il ne resteroit bientôt plus rien sur la terre. A peine un grand Etat, conduit selon les principes de ce que vous appellez la fausse science, dureroit-il deux baux de 9 ans. Oui, sans doute, j'en conviendrois avec vous, si les progrès rapides de la marche de cette spoliation s'étendoient en même-temps sur tous les Cultivateurs, & s'ils n'étoient point arrêtés par la faillite même de ceux qui périssent avant le terme de leurs baux, par la progression rapide de l'anéantissement de leurs avances. Remarquez que cette spoliation est fixée ici à la durée ordinaire des baux des terres, & les Fermiers s'arrangent avec les Propriétaires sur l'état actuel de l'imposition, & alors c'est le Propriétaire qui supporte le surpoids survenu dans le courant du bail précédent. Si la spoliation s'établit derechef sur le nouveau Fermier, la continuité de la marche proportionnelle de ses progrès précédens est interrompue; il faut qu'elle recommence par le premier échelon pour ruiner encore ce dernier dans le cours de son bail; autrement les 102,200 liv. de déprédation, causée en 9 années, par une augmentation de taille de 100 liv. deviendroient en effet bientôt des millions & des milliards par la continuation de la

même marche de progrès de ſpoliation. D'ailleurs, la ſpoliation n'exerce ſes funeſtes effets que ſur les Cultivateurs réduits à payer, aux dépens de leurs avances, le ſurcroît imprévu d'impoſition qui leur arrive pendant leur bail. Car s'ils peuvent, en vendant leur lit, ou d'autres meubles de commodité, parvenir au payement des 900 livres, en neuf ans ils ſe préſervent de la ſpoliation de 102,200 liv. Suppoſons donc, pour diſtinguer tous ces cas, ſuppoſons, dis-je, une addition de 2000 liv. impoſée arbitrairement ou répartie, comme on le dit, au marc la livre ſur des Fermiers engagés à payer la taille & autres impoſitions déja établies ſur les terres qu'ils ont affermées; cette ſurcharge rapportera au fiſc 18000 livres en 9 années. Suppoſons encore que de ces 2000 livres de ſurcharge il n'y en ait qu'un dixieme ou 200 liv. qui tombent par augmentation annuelle ſur des Fermiers, qui ne peuvent éviter que ce ſurcroît d'impôt ne ſe prenne ſur les avances de leur culture. Ces 200 livres éteindront donc, en 9 années, 102,000 livres de richeſſes d'exploitation, & 102,000 livres de revenu annuel, dont les deux ſeptiemes ou 30,000 livres faiſoient partie du revenu annuel du Souverain. Ainſi, quand je ſerois même dans l'horrible prévention que la régie du fiſc doit être peu ſenſible à l'extinction du revenu des Propriétaires, à la ruine des Fermiers, & au dépériſſement rapide de la population, c'eſt-à dire, à l'anéantiſſement de la ſubſiſtance que les dépenſes & les produits de la culture fourniſſent aux hommes; je trouverois toujours dans ce petit échantillon des déſordres de la ſpoliation, que 18000 liv. auſſi imprudemment enlevées en 9 années pour le Souverain, lui détruiſent 30000 liv. de ſon revenu annuel. Que ceux à qui les intérêts du Souverain ſont confiés, calculent donc bien pour le Souverain même, ils calculeront bien auſſi pour les Sujets. Car *tout ce qui eſt réellement avantageux au Souverain, eſt avantageux auſſi aux Sujets; & l'on ne peut ruiner les Sujets ſous les apparences d'un profit pour le Souverain, qu'on ne ruine réellement auſſi le Souverain.* Ce ſont des intérêts ſi eſſentiellement & ſi inſéparablement réunis par l'ordre immuable des loix divines, que leur conſervation dépend néceſſairement & démonſtrativement de la conſervation réciproque des uns & des autres.

Peut-on, en effet, ignorer des vérités ſi manifeſtes & ſi importantes? Si vous n'appercevez pas la décadence des Etats livrés à ce régime de ſpoliation, ne ſeroit-ce pas la faute de vos yeux, plutôt que celle de l'objet? Mais pour en être frappés, parcourez les terres abandonnées & en non valeur. Vos vues ſeroient-elles ſi étroites & ſi reſſerrées, qu'un motif de 15, de 20 ou de 25 millions vous paroîtroit un objet digne de toute votre attention, tandis que les Adminiſtrateurs d'un grand Etat ne devroient compter que par centaines de millions & par milliards. Mais ſaiſiſſez, s'il ſe peut, la véritable meſure des objets, & comparez. Pour ne pas vous effrayer par les diſtances, voyons d'abord le temps de nos peres, vous verrez enſemble 400 mille hommes de troupes réglées, miſes à la fois en mouvement, & leurs ſubſiſtances

tellement aſſurées, qu'il étoit impoſſible de prévoir où leur effort devoit porter; près de 200 navires de guerre de tous les rangs agiſſans en tous lieux & à la fois, & rétablis en un hyver quand ils reçurent quelqu'échec conſidérable; ces forces en impoſer par-tout en même tems; Abraham du Queſne couler à fond les Corſaires de Tripoly ſous le canon de Scio, forteresse du Grand Seigneur, & faiſant tirer ſur elle parce qu'elle oſa tirer ſur lui; l'Ambaſſadeur demander & obtenir que l'Amiral de Sa Hauteſſe viendroit à bord du Vaiſſeau d'un ſimple Capitaine, lui demander pardon de quelques inſultes faites par ſes ſoldats à des gens de ſon équipage. Et dans le même temps où un Prince magnanime, mais pere de fils qui ne le ſont pas moins, faiſoit par-tout reſpecter au loin ſa Nation, voyez les Palais immenſes ſortir, pour ainſi dire, de deſſous terre, les forteresses ſe multiplier; une Cour bannie, royalement entretenue à ſes dépens; par-tout les Cabinets ouverts, les Académies fondées, les Arts excités, que ſçais-je! Mais, dira-t-on, tout cela ne s'eſt pu faire qu'en ruinant l'État. Et ce que vous faites aujourd'hui le faites-vous ſur vos revenus? Tout ce que j'ai voulu induire de là, c'eſt que ſi vous ne trouvez pas ſous vos pas l'application démontrée de nos calculs de dégradation, c'eſt que vous n'y voulez pas regarder. Les mêmes calculs & la même attention euſſent été fort utiles & fort néceſſaires à ce même Prince, ſi grand & ſi faſtueux, & qui auroit conſtamment pu être plus opulent & plus puiſſant, jouir d'un revenu ſupérieur à ſes dépenſes, ſi ſes Queſteurs ne ſe fuſſent pas fourvoyés & écartés de l'ordre naturel des impoſitions, & de l'adminiſtration réguliere; & il eût compris alors, que ſi l'exploſion paſſagère de ſes forces avoit quelque choſe de plus magnifique & de plus frappant, c'étoit un malheur pour lui, que l'ivreſſe de ſon temps, & la marche deſtructive de l'adminiſtration de ſes revenus, l'ayent induit à ſe faire une illuſion fatale à lui-même & aux autres. Il n'en réſulte pas moins cependant que nos calculs ſont vrais, qu'ils partent d'après les principes naturels, & qu'ils ne ſont que le réſultat & le point d'appui de conſéquences infaillibles.

Les Laboureurs, ſans approfondir ces principes par les calculs, en ſont ſi effrayés, qu'ils regardent la moindre augmentation qui leur ſurvient, dans le courant de leurs baux, comme le germe de leur ruine. On ne doit donc pas être étonné de ce qu'ils préférent une médiocre exploitation de culture, à une meilleure qu'ils pourroient exécuter; parce que s'ils paroiſſoient proſpérer, ils s'attireroient le fleau de l'arbitraire, qui les rejetteroit bientôt au-deſſous de leur premier état, & qui les anéantiroit enfin.

Mais, ajoute-t-on, il s'enſuit de votre hypothèſe, que ſi vous donnez tous les ans 100 livres à un Laboureur, & qu'il employe cet argent à ſa culture, il aura dans 9 ans 102,2000 liv. Oui, ſans doute, en ſuppoſant, 1°. les conditions ci-deſſus demandées pour que la production ait ſon libre cours. 2°. Qu'il remettra toujours en accroiſſement d'entrepriſe

le produit de cette gratification, de maniere que le tout fasse le fer à cheval. Pour vous en convaincre, donnez tout-à-l'heure un grain de bled à ce Laboureur, & qu'il ait le soin de semer, chaque année, ce qu'il en proviendra, sans en rien distraire absolument ni pour sa subsistance, ni pour ses frais, ce qui est conforme à l'ordre des progrès dont il s'agit ici, mais en un sens opposé, dans la spoliation; & venez au bout de neuf ans compter, si vous le pouvez, les grains de bled qui seront provenus de celui-là seul. Mais pourquoi penserai-je que vous répugnez à vous rendre à l'évidence; serai-je assez coupable pour soupçonner qui que ce soit de mauvaise intention, & de s'élever contre les vérités les plus respectables & les plus importantes au genre humain? Car ce n'est ni pour contrarier, ni pour faire preuve de génie, ni pour annoncer le talent des découvertes, que nous approfondissons cette importante matière, c'est uniquement pour le bien général de l'humanité; & c'est avec les mêmes intentions les plus fraternelles, qu'un tel examen doit être fait. Si nous errons dans nos principes, qu'on m'en oppose de meilleurs & de plus sûrs, & je regarderai l'Auteur d'une telle découverte comme le pere des humains.

Ce ne sont pas seulement les impositions prises sur le Laboureur, & dont il est forcé de prendre le montant sur ses avances, qu'on peut appeller spoliatives. Toute l'imposition, je ne dis pas arbitraire, mais prise seulement hors de son assiète naturelle, produit par le reflet indispensable, une dégradation constante & graduelle sur la masse des revenus, & devient par-là même une imposition spoliative. Pour se convaincre de cette vérité, il faut replacer ici un tableau abregé de l'effet de ces sortes d'impositions, conformément aux régles incontestables du grand Tableau, & l'on y verra clairement l'effet d'une imposition la plus simple, établie à côté de son point d'appui naturel, d'une capitation ou taille personnelle, par exemple, qu'on supposera nécessaire pour satisfaire aux besoins de l'Etat, & qui se lévera sans frais & sans abus.

DE LA DÉGRADATION causée par l'imposition établie sur les Agens de la classe productive & de la classe stérile, sous prétexte de soulager les biens fonds dans la répartition d'un augmentation d'impôt.

On suppose 50 millions d'impôt personnel, levés sur les Agens de ces deux classes actives; sçavoir, 25 millions d'un côté & 25 millions de l'autre. Cette distribution n'est qu'hypotétique, parce que l'imposition personnelle ne peut être elle-même qu'arbitraire & désordonnée, puisque la personne imposée n'est pas elle-même la richesse qui peut payer l'impôt, & que la richesse d'un particulier, qui ne consiste pas en biens fonds, ne peut s'évaluer que par une estimation arbitraire, sans distinction de la richesse effective & des dettes passives de la personne contribuable. Ce n'est pas non plus par le gain ou la rétribution dûe au travail, que l'on pourroit en juger; car ce que l'on prendroit sur

la rétribution feroit repris fur ceux qui payent cette rétribution, qui ne peut fouffrir de retranchement qu'au préjudice de l'ordre naturel de la fociété, & qu'au dépériffement des richeffes de la Nation; puifque le mercenaire, privé d'une partie de fa rétribution, feroit forcé ou à s'expatrier, ou à épargner fur fa fubfiftance.

Dans le premier cas, la concurrence des Ouvriers diminueroit, la rétribution augmenteroit, & l'impofition feroit payée par ceux-mêmes qui payent cette rétribution. Ce ne feroit donc pas la perfonne impofée qui payeroit l'impôt, ce feroit le revenu ou les avances des Agens des deux claffes, qui le payeroient au préjudice de ces avances mêmes; ce qui retomberoit alors en déchet fur la reproduction & fur le revenu, & cauferoit un double dépériffement dans les richeffes de la Nation.

Dans le fecond cas, c'eft-à-dire, dans le cas de l'épargne fur la fubfiftance des Ouvriers, les effets en feroient encore plus nuifibles. Car il y a entre le revenu, la rétribution, la dépenfe & la production, un ordre phyfique de régénération, que les hommes ne peuvent changer fans caufer un changement dans la correfpondance réciproque & effentielle de toutes ces parties qui fe régenérent les unes par les autres, & qui conftituent la maffe & la perpétuité des richeffes d'une Nation agricole. Je dis d'une Nation agricole; parce qu'il n'en eft pas de même d'une Nation purement marchande, qui ne confifte que dans une feule claffe, dans une claffe ftérile qui fubfifte par la rétribution qui lui eft payée par les autres Nations : celle-ci peut épargner à profit fur les dépenfes; parce qu'elle n'a point de claffe productive, & que fon épargne ne peut être préjudiciable qu'aux Nations agricoles, qui profiteroient de fa dépenfe. Mais dans un Empire compofé de claffes qui fubfiftent & profpérent par la dépenfe des unes & des autres, l'épargne fur la fubfiftance cauferoit néceffairement une diminution de confommation, par conféquent un dépériffement de reproduction, d'où s'enfuivroit néceffairement auffi une diminution de revenu, qui eft toute au préjudice des Propriétaires & du Souverain.

Vous direz peut-être que les denrées, qui ne feroient pas confommées dans le pays, à caufe de l'épargne à laquelle on fe reftraindroit pour payer l'impôt, peuvent être achetées par l'Etranger, ce qui affûreroit le débit de ces denrées à la décharge du cultivateur. Les ventes à l'Etranger font à la vérité une reffource pour le fuperflux d'une Nation, mais feulement pour le fuperflux qui eft tranfportable, & non pour celui des autres denrées qui ne peuvent être confommées que dans le Pays. D'ailleurs le commerce étranger exige des frais de tranfport & de profit pour les Commerçans; or ces frais retombent fur le prix de la premiere main : d'où s'enfuit que le cultivateur ne feroit pas dédommagé, par cette reffource forcée, de la dégradation que caufe l'impôt dont il s'agit. Il faut donc fe rappeller que dans les Nations agricoles, *épargne n'eft pas richeffe*, mais, au contraire, une extinction de richeffe.

On

On pourroit penser que les progrès de cette extinction de revenu seroient arrêtés par la dépense même de la somme de l'espéce d'impôt dont il s'agit ici, qui en rentrant dans la circulation, reviendroit aux Ouvriers; & leur restitueroit la portion de rétribution qui leur est enlevée. Mais ces 50 millions, que l'impôt leur enleve, ils les ont achetés ou payés par la vente de leurs ouvrages ou de leur travail, qui est inséparable des dépenses de leur subsistance. Car c'est la même chose que si on exigeoit leurs ouvrages ou leur travail, sans les payer. Ce qu'on pourroit leur acheter d'ailleurs ne répare point la perte de ce qu'on leur a ôté. Il n'en est pas de ces 50 millions, qui privent les hommes du produit de leur travail ou de leurs ouvrages, comme de 50 millions qui seroient pris sur le revenu que la nature donne *gratis*; qui ne seroient eux-mêmes qu'une partie du revenu, & qui se distribueroient dans la Nation dans le même ordre que le revenu, de sorte que cette distribution a toujours les mêmes effets pour la Nation & pour la reproduction, par quelques Propriétaires qu'il soit distribué, soit le Souverain, soit le possesseur de la terre, soit le Décimateur. Mais les 50 millions ôtés aux agens des classes actives, ne peuvent leur revenir par la circulation, qu'ils ne les rachetent; car on ne les leur rendra pas pour rien. Ainsi ils ne peuvent retrouver, par l'argent de l'impôt qui leur revient, ce que l'impôt leur a ôté; cette partie reste en pure perte pour eux; il faut donc le retrancher de l'ordre de la circulation, qui a pour objet la compensation dans les ventes & dans les achats. Car il est visible que si on enleve à un Cordonnier l'argent d'une paire de souliers, on ne lui répare pas cette perte en lui achetant, avec cet argent, une autre paire de souliers.

Mais, dira-on, ne peut-on pas imputer les mêmes effets à toute espéce d'impôt, & conclure de là que tout impôt est destructif? Non, sans doute; car il ne faut pas oublier qu'il y a bien de la différence à cet égard entre l'impôt pris immédiatement sur le revenu, & l'impôt établi sur les agens des classes actives. Le premier est, comme nous venons de le dire, une portion même du revenu qui se distribue, par la dépense du fisc, comme le revenu des autres propriétaires, selon l'ordre économique, pour la jouissance ou la dépense des hommes de toutes les autres classes, & pour faire renaître le revenu par cette dépense, comme il est démontré par l'ordre même de la distribution, représentée dans le Tableau : au lieu que l'impôt établi sur les agens mêmes des classes actives, intercepte cette distribution & cette jouissance, qui perpétuent le revenu & les avances de l'exploitation, qui les font renaître.

Les effets de cette sorte d'imposition m'ont engagé dans une discussion un peu détaillée & rigoureuse, parce qu'ils sont communs à tous les genres d'impositions indirectes, à la différence que celle dont il s'agit actuellement est la plus simple, la plus claire dans son produit, & moins dispendieuse dans sa perception; & qu'étant cependant fort onéreuses aux Propriétaires & à la Nation, on peut par là juger de la dépréda-

tion que causent celles qui sont plus confuses, plus ignorées dans leur produit, plus dispendieuses dans la recette, & plus dommageables dans la régie & dans l'exécution, & encore dans le repompement de l'impôt même qu'elles rendent, ou qu'elles paroissent rendre au Souverain.

TABLEAU de la dégradation que cause l'Impôt indirect.

	2000	2000	1000 qui feront réduits à 987 par l'impôt qui enlève à cette classe 25 millions sur la vente des ouvrages & salaires de cette classe.
	1000		1000
L'impôt enlève......	25	L'impôt enlève...	25
Reste...	975	Reste.......	975
Reversement de la classe stérile.....	$987\frac{1}{2}$		1000
			1975

Recette de la classe productive	$1962\frac{1}{2}$	4950 rendus à la classe productive.
Avances de la classe productive	2000	
Avances de la classe stérile, réduite à ...	$987\frac{1}{2}$	
Reproduction...	4950	au lieu de 5000; *deficis* 50.
Reprises du Cultivateur........	3000	
Impôt à payer...	50	
TOTAL......	3050	

Reste pour le revenu 1900 au lieu de 2000; ainsi la diminution sur le produit net, est 100, parce que l'impôt de 50 millions retombe en entier sur la classe productive, & diminue ses avances annuelles de 50 millions, lesquelles rendent 50 millions de moins de produit net.

Voici donc comme il faut envisager la marche des effets de cet impôt dans un pays où il n'y a pas d'augmentation dans le prix des productions de la culture, qui répare le dépérissement des 50 millions sur les avances annuelles de la classe productive, par lequel 50 millions de revenu sont anéantis : voici, dis-je, le changement qu'un tel impôt cause dans l'ordre des dépenses & de la reproduction.

TABLEAU des résultats de la dégradation que cause l'Impôt indirect.

AVANCES annuelles de la classe productive 2000, réduite à 1950, l'impôt indirect prélevé.	REVENU. de . . 1000 tombe à . . . 1950.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
1950 produisent net,	1950	1000
975 . . .		. . . 975
1000 . . .		. . . 1000
Rentrée de l'impôt 25	Rentrée de l'impôt . . .	25
		2000

Recette de la classe productive 2000
Avances de la classe productive 1950
Avances de la classe stérile. 987

} 4950 rendus à la classe productive.

Reproduction . . . . . 4950 au lieu de 5000, *déficit* 50.

Reprises du Cultivateur. . . . . 2950 au lieu de 3000 livres ; perte 50.
Impôt à payer . . . 50

TOTAL . . . 3000

Reste pour le revenu 1950, l'impôt payé aux dépens du Cultivateur.

Manque encore 50 sur le revenu, qui, avec la perte de 50 sur les reprises, forment ensemble un déchet de 100, que supporte d'abord le Cultivateur dans le cours de son bail.

MASSE des richesses comprises dans le Tableau.

Reproduction.	4950
Argent du revenu.	1950
Argent de l'impôt.	50
Avances stériles.	1000

TOTAL. . . . . . 7950 au lieu de 8000

Déficit . . 50

Et . . . . 50 enlevés par l'impôt.

TOTAL . . . 100 que coûte un impôt indirect de 50.

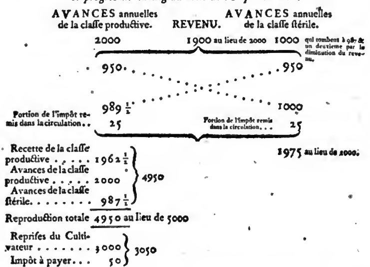
Si le Fermier, dont la perte est de primabord de 100, est obligé, par son bail, de continuer de payer, comme ci-devant, 2000 de fermage, sa perte sera, la seconde année, de 200, ses avances seront réduites à 1800 livres, & ses intérêts à 900 livres. La diminution du produit net, qui doit payer le fermage, suivra d'année en année le progrès de cette dégradation : ainsi ce genre d'imposition insidieuse, peut insensiblement causer, en peu d'années, un grand dépérissement dans la culture d'une Nation.

Les effets destructifs de ce genre d'impôt sont causés par le retranchement de la somme égale à la totalité de l'impôt, qui se fait en entier sur les avances annuelles de la classe productive. Ainsi, dans le cas présent, où l'impôt est de 50 millions, les avances annuelles de la classe productive souffrent un retranchement de 50 millions qui anéantit 50 millions de revenu. Les avances de la classe productive, qui étoient de deux milliards, se trouvent réduits à 1950 millions, & le revenu qui étoit pareillement de deux milliards, se trouve donc réduit aussi à 1950 millions : ainsi la soustraction totale, tant en impôt qu'en dépérissement, est de 100 millions. Si on déplaçoit un tel impôt de 50 millions, & qu'on l'établît directement sur le revenu, les avances annuelles de la classe productive ne souffriroient point de retranchement ; elles se trouveroient rétablies à deux milliards, & produiroient constamment deux milliards de revenu, qui fourniroient les 50 millions d'impôt dont on vient de parler. Ce revenu de deux milliards, y compris l'impôt, rentreroit dans la circulation, en se partageant également à la classe productive & à la classe stérile : ainsi il ne se trouveroit aucune diminution dans les recettes de ces classes, aucune diminution dans la reproduction annuelle totale ; le revenu qui seroit de deux milliards étant chargé directement des 50 millions d'impôt dont il s'agit, il resteroit, cet impôt étant payé, 1950 millions ; au lieu que dans l'autre forme d'imposition, il ne reste de même que 1950 millions de revenu : mais il y a de plus une perte de 50 millions sur les reprises des Fermiers. Ces deux sommes forment ensemble 100 millions dont 50 sont enlevés par l'impôt, qui les retranche des avances productives, ce qui les réduit à 1950 millions, qui ne reproduisent plus que 1950 millions de revenu : ainsi il y a 50 millions d'anéantis. Alors les Propriétaires du revenu sont forcés d'indemniser chaque année cette classe, de la totalité de l'impôt qu'elle avance, & des 50 millions de produit que cet impôt anéantit : autrement le même impôt, renouvellé chaque année, causeroit une perte progressive sur les avances productives & sur le revenu. Ainsi le dépérissement de la classe productive, & du revenu, accroîtroit de plus en plus dans le même ordre que le dépérissement que cause la spoliation dont nous avons parlé ci-devant : ce qui n'arrive pas, parce que le Fermier, qui se régle sur l'augmentation de ses frais, provenans du renchérissement des ouvrages de main-d'œuvre & des salaires, causé par l'impôt dont il s'agit, ne s'engage, s'il ne survient pas d'augmentation dans le

prix de ses productions, à payer au propriétaire que 1900 livres de fermage au lieu de 2000 livres.

Les Cultivateurs très-experts dans la connoissance des dépenses & des produits de la culture, se décident facilement dans les différens cas sur le prix du fermage qu'ils peuvent payer aux Propriétaires pendant le temps fixé par leurs baux : Or dans le cas dont il s'agit, ils évitent, s'ils le peuvent tout d'abord, la dégradation dont on vient de parler, en formant avec les Propriétaires un arrangement conforme aux calculs du Tableau suivant.

TABLEAU de l'indemnité supportée par les Propriétaires, pour arrêter le progrès de la dégradation de l'Impôt indirect.



Reste pour le revenu 1900. L'impôt prélevé sur le revenu, il y a en outre 50 anéantis.

MASSE des richesses comprises dans le Tableau.

Reproduction totale.	4950
Argent de l'impôt.	50
Argent du revenu.	1900
Avances de la classe stérile . .	987
TOTAL.	7887 au lieu de 8000.

Reste en perte sur les avances de la classe stérile 12 & demi, qui, joints à 50 de perte sur le revenu, au-delà de 50 de l'impôt, font ensemble une perte de 62 & demi, qu'il n'y auroit pas, si l'impôt étoit établi immédiatement sur le revenu.

On ne retrouve plus ici que 1950 millions d'argent, au lieu de deux milliards. Les 50 millions d'argent qui manquent, ne sont pas anéantis; car l'argent ne se détruit pas, mais il s'expatrie. Dans les dépenses des marchandises ou denrées, que l'on achete de l'Etranger, il supplée insensiblement au déchet du revenu, qui exigeroit une diminution de dépense à laquelle une Nation ne se réduit pas exactement

TABLEAU de l'abolition de la dégradation causée par l'impôt indirect, en changeant cet impôt en impôt direct.

AVANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
2000	2000	1000

Moitié du revenu. 1000. . . . . Moitié du revenu . . 1000

Reversement de la classe stérile. . . . . 1000 . . . . . Reversement de la classe productive 1000

Recette de la classe stérile. . . 2000

Recette de la classe productive 2000
Avances de la classe productive. 2000
Avances de la classe stérile. 1000
} 5000 rendus à la classe productive.

Reproduction totale 5000, point de *deficit.*

Reprises du Cultivateur. 3000
Impôt à payer. . . . 50
} 3050.

Reste pour le revenu des Propriétaires. 1950, millions, outre l'impôt acquitté sur le total du revenu de deux milliards sans déprédation.

MASSE des richesses renfermées dans le Tableau.

Reproduction totale 5000
Argent du revenu des propriétaires . 1950
Argent de l'impôt 50
Avances de la classe stérile. 1000

TOTAL. . . . . 8000. Ainsi point de déprédation.

L'imposition indirecte n'est pas moins désavantageuse au Souverain qu'à la Nation, puisqu'il est le grand Propriétaire du territoire du Royaume, & qu'il en partage les revenus avec les possesseurs des ter-

res ; or ce qui anéantit les richesses d'exploitation, & éteint la reproduction, détruit son revenu. Le rétablissement de l'ordre dérangé par l'impôt indirect, ne peut donc se faire que par l'indemnité entière de toute la perte que cet impôt cause aux Cultivateurs, laquelle doit retomber sur les Propriétaires du revenu & sur le Souverain lui-même à raison de la part du revenu qui lui appartient, qui s'accroît, & qui lui est assurée directement par les succès de l'Agriculture, soutenue & fortifiée par la conservation & par l'accroissement des richesses d'exploitation. Car le premier effet de l'impôt indirect est la destruction de ces richesses & l'extinction de la reproduction annuelle ; & cette perte est supportée entierement & sans retour par les Fermiers des terres, en attendant le terme du renouvellement des baux, où l'arrangement de l'indemnité des Fermiers pour l'avenir se fait aux dépens du revenu des propriétaires. Mais avant que cet arrangement arrive, les avances des Fermiers dépérissent, & l'arrangement se fait alors sans réparation du passé, mais conformément à l'état du dépérissement actuel.

Le dépérissement des richesses d'exploitation peut, à la vérité, se réparer, avec le tems, dans un Royaume où la faveur du commerce extérieur des productions du crû, les avances de la culture peuvent, comme en Angleterre, rendre plus que 100 pour cent de produit net : car, comme on l'a vu ci-devant dans les remarques sur le Tableau de 150 pour cent, le revenu fournit alors à un excédent de dépense qui peut prévenir, jusqu'à un certain degré, le dépérissement des avances de la culture & le déchet de la reproduction, qui pourroient être causées par un impôt indirect. Je dis, jusqu'à un certain dégré, car l'augmentation du prix des productions qui peuvent indemniser le Cultivateur dans le courant de son bail, évite la dégradation de la reproduction ; mais au renouvellement du bail, cette augmentation qui devroit accroître le revenu, entrera toujours en compensation avec l'augmentation des frais qu'a causé l'impôt ; ainsi le propriétaire sera toujours privé, par cet impôt même, du bénéfice de l'augmentation du prix des denrées qui devroit accroître son revenu ; & rigoureusement parlant, il arrive toujours qu'un tel impôt, si mesuré qu'il soit, retombe au double sur les Propriétaires ; & le Souverain a beaucoup moins de revenu que les $\frac{2}{7}$ du produit net qu'il retireroit pour sa part, si l'impôt étoit établi directement sur le revenu des biens fonds richement cultivés.

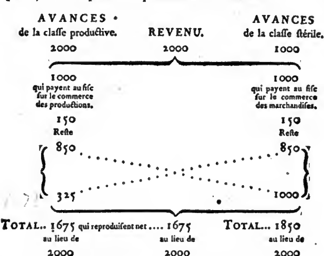
On objectera peut-être que, dans le calcul du Tableau, on charge la classe productive & la classe stérile de tout l'impôt indirect ; or la classe propriétaire, c'est-à-dire, le revenu du possesseur du bien fonds, l'impôt levé sur le bien fonds & la dixme, en payent leur part à raison de la dépense qu'ils font, & à raison de la capitation ou taxe personnelle qui est imposée ; & ce qu'ils payent est égal au moins au tiers de cette imposition indirecte, il n'y en a donc que deux tiers qui soient levés réellement sur la classe productive & sur la classe stérile. Ainsi le calcul, qui fait porter le tout sur ces deux dernieres classes, ne doit pas être exact.

Il faudroit donc prendre tout d'abord sur la masse du revenu total des biens fonds, la portion qui est payée immédiatement par la classe propriétaire. Il est vrai que les portions de ce revenu qui, dans le Tableau, passent, sans aucune soustraction, à la classe productive & à la classe stérile, seroient diminuées à raison du retranchement de ce qui est payé immédiatement par la classe propriétaire ; qu'ainsi ce retranchement excluroit environ un tiers du dédommagement ou de l'indemnité qui doit revenir à la classe productive & à la classe stérile. Il faut donc faire attention que l'imposition indirecte, qui est payée par la classe productive & la classe stérile, cause dans ces classes un dommage qui, comme on l'a prouvé, retombe au double sur le revenu ; au lieu que la portion de cette sorte d'imposition, qui est payée immédiatement par les Propriétaires mêmes du revenu, n'est retranchée qu'aux Propriétaires tout simplement, sans entraîner d'ailleurs aucune indemnité envers les autres classes : l'effet de cette indemnité, retirée par les classes productive & stérile, ne s'étend donc qu'aux portions de cette sorte d'imposition payées par ces classes mêmes. Il n'y a donc que ces dernieres portions qui retombent au double sur les propriétaires. Le calcul du Tableau exagereroit donc ici de 10 ou 12 millions le double effet de surcharge que cause l'imposition indirecte établie sur une Nation où cette imposition diminue les richesses d'exploitation, & éteint le revenu. Ne doit-on pas conclure de là que si on veut conserver la forme du calcul suivie dans le Tableau, comme la plus simple & la plus commode, il faudroit au moins avertir de retrancher sur le résultat des 50 millions d'anéantissement de revenu, retrancher, dis-je, les 10 ou 12 millions qui excédent, comme on vient de le voir, & réduire cette déprédation environ à 40 millions.

Cette correction sembleroit en effet nécessaire pour l'exactitude du calcul ; mais on a envisagé une autre perte que cette même sorte d'imposition fait retomber sur le revenu du Souverain par le dépérissement qui arrive au revenu total des biens fonds. Le Souverain est un des Propriétaires de ce revenu. Or supposons qu'il doive en retirer les $\frac{2}{7}$, & que le revenu total soit déchu en pure perte d'environ 38 millions ; le Souverain perdra 11 millions pour sa part des $\frac{2}{7}$ du dépérissement du revenu total : perte qu'il éviteroit, si l'imposition dont il s'agit étoit établie immédiatement sur le revenu des biens fonds, pour completter les $\frac{2}{7}$ qu'il en retireroit pour sa part. Ces 11 millions, joints à l'anéantissement des 38 millions sur le revenu des biens fonds, forment un dommage d'environ 50 millions ; ainsi le calcul du Tableau n'exagére point la perte réelle que cause l'imposition indirecte dans une Nation, où cette même imposition cause un dépérissement inévitable sur les richesses d'exploitation & sur le revenu.

Supposons encore ici une imposition indirecte plus étendue, plus dispendieuse & plus confuse, qui léveroit sur le commerce des denrées ou marchandises 300 millions, qui par conséquent seroient imposés entierement

entierement fur la claffe productive & fur la claffe ftérile, & dont un tiers feroit payé au Souverain (foit dit d'après les calculs de M. de Sully) & les deux autres tiers abforbés par la régie & les frais de perception, &c. On peut voir quels en feroient les effets.



Ceux qui ont befoin d'être inftruits des réfultats de ce calcul peuvent l'achever conformément aux calculs précédens. Evitons ces détails.

Il y a, de plus, des dommages que l'on ne peut calculer : nous n'avons pas pris, dans toute fon étendue, l'exemple que nous fournit M. de Sully, qui trouva l'impofition quintuple de l'impôt qui revenoit au Roi : & on ne voit pas que l'on eût, dans ce temps-là, des doutes fur les calculs du Surintendant des Finances.

On voit, par toutes ces démonftrations générales & par tous les calculs particuliers, fur les impofitions indirectes, que la Providence ne permet pas que l'on enléve impunément aucune portion de la rétribution dûe au travail, ou, ce qui revient au même, que l'on impofe fur les confommations des hommes, ni fur les dépenfes d'exploitation de l'Agriculture, de l'induftrie & du commerce ; & que ce n'eft que le produit net que la terre accorde gratuitement aux travaux des hommes, qui doit fatisfaire aux charges publiques : c'eft cet ordre immuable que nous devons fans ceffe confulter ; c'eft la Sageffe fuprême qui éclaire le genre humain ; c'eft la loi divine que nous devons obferver & adorer, qui nous prefcrit ces régles, d'où dépendent le fort des Empires, la fageffe & la gloire des Souverains & le bonheur des Peuples.

Perfonne ne doit payer l'impôt ; l'idée de la contribution générale ;

établie sur les hommes, n'est que l'erreur d'une cupidité déréglée des Propriétaires qui se trompent eux-mêmes. L'homme n'a point en lui le germe des richesses; dénué de tout par sa nature, il ne trouve en lui que des besoins à satisfaire; ce n'est donc pas sur lui-même qu'on peut lever l'impôt; est-ce donc sur sa subsistance, sur son emploi, sur sa rétribution, qu'on établit une contribution? Mais taxer le travail, c'est le renchérir, c'est restraindre le travail même, c'est prendre sur le fond des dépenses productives, c'est détruire.

L'imposition du tribut ne peut être établie que sur des richesses ostensibles, toujours renaissantes & commerçables. Elles fournissent les revenus du Souverain; & il peut y trouver de plus des ressources assûrées dans des besoins pressans de l'État. Le produit net des biens fonds se distribue à trois Propriétaires, à l'Etat, aux Possesseurs des terres, & aux Décimateurs. Il n'y a que la partie du possesseur du bien qui soit aliénable, & elle ne se vend qu'à raison du revenu qu'elle produit; car c'est ce produit qui regle le prix de l'acquisition: la propriété du possesseur ne s'étend donc pas au-delà. Ce n'est donc pas lui qui paye les autres propriétaires qui ont part au bien, puisque leurs parts ne lui appartiennent pas, qu'il ne les a pas acquises, & qu'elles ne sont pas aliénables. Le possesseur du bien ne doit donc pas regarder l'impôt ordinaire comme une charge établie sur sa portion; car ce n'est pas lui qui paye ce revenu, c'est la partie du bien qu'il n'a pas acquise, & qui ne lui appartient pas, qui le paye à qui il est dû. Mais dans les cas de nécessité, tous les Propriétaires peuvent même contribuer, sans déprédation sur leurs portions de revenu, à la subvention passagére que les besoins pressans de l'Etat peuvent exiger. Ainsi dans les Nations agricoles, où l'Agriculture est opulente, il y a toujours pour l'Etat des ressources assurées dans les revenus des biens fonds, où elles ne causeront pas de dépérissement tant qu'elles ne seront levées que sur le produit net immédiatement, & non sur les personnes, ni sur les dépenses de la culture, d'où elles retomberoient au double, au triple, &c. sur les Propriétaires, & sur l'Etat.

Désordre du luxe de décoration.

Le luxe de décoration. Nous avons défini le luxe dans les Chapitres précédens, nous en déduirons les principaux effets dans le Chapitre des Rapports des Dépenses avec l'Industrie, où nous renvoyons ce détail, quoiqu'essentiel & inhérent à notre sujet actuel, mais seulement pour éviter la trop grande étendue de ce Chapitre déja bien long. Tout notre plan, qui n'est point arbitraire, mais qui est au contraire dirigé & calqué sur le plan même de la nature, se rapporte dans toutes ses parties à l'objet primordial & général, *l'Agriculture*, que nous traitons actuellement; de-là vient que des détails, qui lui sont essentiellement relatifs, se rencontrent à chaque pas dans les Chapitres mêmes, dont l'objet paroît le plus distinct & séparé de celui-ci. Rien ne lui est étranger dans l'ordre politique & économique; tout se rapporte là. Mais il faut parler à chacun sa langue; il faut montrer à tous d'où ils dérivent, de qui ils dépendent, & où ils vont. C'est à cette idée, plus aisée à concevoir

qu'à rendre, c'est à l'exécution de ce plan, plus facile à imaginer qu'à remplir, que tendent tous les développemens distribués dans nos différens Chapitres. L'ensemble sera peut-être plus aisé à saisir par nos Lecteurs, qu'il ne nous le fut de le concevoir & de le départir en Sections, distributions & conséquences; supposé toutefois qu'ils s'y trouvent arrêtés, je ne puis que leur donner mon secret. Aimer & saisir le fil des principes simples & naturels, s'y tenir invariablement dans la découverte & la route du dédale économique, qui n'est devenu tel que par la multitude de fausses routes, dont les esprits gauches & subtils l'ont découpé; chercher par-tout le simple, suivre par-tout le vrai, lire dans le Livre même de la Nature, & non dans les contrefactions publiées par le préjugé, par l'ignorance, par la supercherie, par les coutumes abusives, par l'esprit mercantile, par les intérêts prédominans, par la politique des temps & des lieux, &c. lire, dis-je, dans le Code suprême de l'humanité, où tout est préordonné, où tout est certain, où tout est juste & profitable, où l'intérêt du Souverain est l'intérêt même des Sujets, où toute propriété particuliere des biens est assûrée, où cependant tous les biens sont communs, où il est décidé que les Propriétaires des biens fonds ne seront pas riches si les autres sont pauvres, & que conformément à cet ordre sublime, les hommes qui ne seront pas possesseurs de biens fonds, & qui ne seront pas inutiles & oisifs, ne seront pas pauvres. Voilà tout mon génie, voilà tout mon secret, & je l'offre à ceux d'entre mes freres qui voudront être enfans comme moi.

Quoi qu'il en soit, je pense avoir assez démontré ci-dessus que le luxe de décoration dirige les dépenses vers la recherche, vers le moindre emploi des matieres premieres, & conséquemment vers la moindre utilité des dépenses, lorsqu'aucontraire l'effet utile des dépenses est de multiplier les consommations, d'échauffer la valeur vénale, & d'accroître la production. Le luxe de décoration est donc un désordre & un dérangement dans les dépenses, qui attaque l'Agriculture dans son centre & dans son foyer.

La misere des hommes par la surabondance des hommes dans la décadence des Empires.

La surabondance de la population. Je n'ai, pour cet article, qu'à renvoyer au Chapitre précédent, où j'ai démontré, 1°. que la Population étoit toujours surabondante par-tout où les salaires manquoient, pour procurer à l'excédent de la population une subsistance forte & aisée. 2°. que sitôt que l'aisance étoit refusée au Peuple, il étoit forcé à épargner sur sa subsistance & à ne consommer que des denrées de médiocre ou de mauvaise qualité. 3°. Que sitôt que la consommation du grand nombre étoit ainsi déchue, toute la portion du territoire destinée à sa subsistance, étoit en non-valeur pour les revenus, pour les Propriétaires & pour l'Etat, ou, pour mieux dire, purement en friche, ou l'équivalent. 4°. Que par ce moyen les revenus déchus ne pouvant plus fournir aux Salaires, la misére ne faisoit que croître dans ce cercle vicieux, les misérables devenir chaque jour plus inutiles & plus à charge; & en

conséquence, plus la population diminuoit dans un Etat par la misére; plus ce qu'il en restoit formoit encore une population surabondante & nuisible. Il résulte de ce cercle de conséquences, que tout le secret, pour accroître la population, est de la rendre utile; qu'elle ne peut devenir utile que par le moyen de l'accroissement des revenus dont la distribution en salaires sur toutes les têtes laborieuses, met le Peuple dans l'aisance en état de consommer, d'aider de son contingent innombrable au haussement de la valeur vénale, & par là même, au surcroit de la production & à l'augmentation des revenus. C'est ainsi que la population cesse d'être surabondante, & que plus il y a de subsistance, plus il y a de Peuple, plus l'Agriculture fleurit, & l'Etat avec elle.

Stérilités des richesses interceptées à la reproduction des richesses.

La diversion des richesses aux emplois stériles. Cet article semble être dépendant de l'avant-dernier, où j'ai noté les causes du dépérissement provenant du luxe de décoration. Mais ceci demande un plus grand détail, & renferme des objets importans, qui n'ont pas une liaison directe avec le luxe. Certainement les Manufactures du luxe, comparées avec celles des marchandises de premier & simple besoin, forment un déchet & une différence sur laquelle un vrai Citoyen ne peut que gémir. Il est impossible de ne pas sentir quel avantage ce seroit pour le débit de nos laines & de nos cuirs dans l'intérieur, & par conséquent pour l'engrais de nos campagnes, pour nos moissons, pour nos revenus & pour l'Etat, si chaque paysan avoit, comme en Angleterre, & en Allemagne, son habit de drap noir aux bons jours, son habit de grosse étoffe, & son surtout; des souliers, des bottes, du bon linge; ce que des millions de paires d'habits, réduits maintenant en guenilles par la misere, feroient travailler d'Ouvriers & de Fabriquans, & donneroient de valeur vénale aux denrées. On gémit encore, quand on compare cela au profit fait sur des étoffes de soie, d'or & d'argent, dont la matiere premiere n'est rien & vient de dehors, à des glaces & des porcelaines fragiles, dont le sable & la poussiere font tout le fond. Mais les rentes, le commerce d'argent, l'usure, les trésors, &c. sont des objets de diversion de richesses aux emplois stériles, qui méritent la plus grande attention, comme directement destructifs de l'Agriculture, par leur propre essence, & comme aussi précipitant invinciblement une Nation vers l'usure, & le luxe de décoration.

Désordre des faux revenus.

Nous avons assez détaillé dans les précédens Chapitres, l'abus & l'injustice de l'usage des rentes, & le désordre qui en provient, tendant à miner chaque jour & subvertir enfin tout l'ordre des propriétés. Tout est dit en morale & en langue économique, en disant que les faux revenus, fondés sur les prêts en argent, ne sont qu'une contribution imposée sur la Nation; que cet abus entretient l'oisiveté aux dépens du travail. Le commerce d'argent, considéré comme *agio*, en est une suite. L'usure & la thésaurisation ne seront jamais que les effets rares d'une passion vile, sourde, solitaire & qui n'a point de prochain, chez les Peuples où les rentes seront préférés. Car sitôt qu'il est permis

par les Loix de devenir propriétaires à titres fructueux, & jamais onéreux, usufruitiers sans fonds productifs, sans cas fortuits, sans déchet & sans entretien, on ne connoîtra d'autres richesses que l'argent, objet funeste du déréglement œconomique; le commerce d'*agio*, l'usure, la thésaurisation, le fond perdu & tous autres renoncemens aux pactes primitifs de la Société seront en vogue, & l'effet naturel du régime dominant & des affections humaines dévoyées par ce régime. Cependant le but & l'effet de toutes ces pratiques & manœuvres ennemies est d'engraisser l'ordre précaire aux dépens de l'ordre foncier, & d'établir les jouissances postiches & momentanées aux dépens du fonds; quoique plus le fond est détérioré, moins il fournisse au retour des dépenses. En conséquence, le petit nombrede Rentiers, agioteurs, usuriers & avares, qui se sont emparés du restant des revenus clairs, se trouve en quelque sorte resserré par ses propres ravages dans la jouissance de leurs fruits. Le fond productif & alimentaire se refuse, ils se rejettent sur le fond stérile & de décoration; & toute la Nation, livrée à la contagion du luxe, refuse le peu de dépense qui lui reste à faire, à sa destination naturelle, c'est-à-dire, à la consommation des produits, & l'emploie au contraire en singeries de décoration, & à parer de clinquant le squelette & les haillons de cette prospérité sycophante. C'est ainsi que la misere & les désordres politiques, résultans des emprunts publics & particuliers, nécessitent non-seulement le détour des dépenses, mais encore leur égarement, & concourent également, par un déchet visiblement forcé, & par une erreur volontaire en apparence, à éteindre les revenus, & à bannir l'Agriculture. Mais un tel déréglement n'arrive pas sans cause; & cette cause est fort connue, puisqu'elle détermine les volontés. La propriété des biens-fonds & des richesses de l'exploitation de la culture n'est point assurée; alors il n'est pas même permis aux hommes d'habiter les campagnes; tous les biens y périssent. Peuvent-ils être l'objet de la fortune des Citoyens? Ne voyez-vous pas, me dira-t-on, que tout ce déréglement ne feroit qu'un torrent qui suit une pente forcée? Il faudroit donc qu'on levât les obstacles, pour le faire rentrer dans son lit naturel.

Funestes effets de l'oppression personnelle des habitans de la Campagne.

L'oppression personnelle des habitans de la campagne. Nos Ayeux étoient barbares, disent nos infaillibles civilisés. Ecoutons ces barbares s'expliquer sur la sûreté des habitans de la campagne, & sur l'immunité sacrée de tous les Agens & participans quelconques de leur exploitation. *Agricultores*, (ceci est tiré des Constitutions de Frédéric II) *& circa rusticitatem occupati, dum villis insident, dum agros colunt, securi sint quacunque parte terrarum : ita ut nullus inveniatur tam audax, qui personas vel boves, agrorum instrumenta, aut si quid aliud sit, quod ad operam rusticalem pertinet, invadere, capere, aut violenter auferre præsumat. Si quis autem hujusmodi statutum ausu temerario violare præsumpserit, in quadruplum ablata restituat, infamiam ipso jure incurrat, imperiali animadversione nihilominus puniendus.* « Que dans toute l'étendue de notre

» Empire les Agriculteurs & tous leurs Agens quelconques, que tous les
» habitans de la campagne, que tout ce qui a quelque trait à la cultiva-
» tion, enfin, soit sous notre Sauve-garde impériale; ensorte qu'aucun,
» tel qu'il puisse être, ne soit assez hardi pour détourner, prendre ou
» ravir ni les personnes, ni les bœufs, ni les instrumens du labourage,
» ni rien enfin de ce qui appartient à l'Agriculture. Si quelqu'un est
» assez téméraire pour enfreindre cette loi, qu'il restitue au quadruple
» le dommage, qu'il encourre l'infamie de droit, sans préjudice des
» peines que notre animadversion impériale jugera à propos de lui infli-
» ger ». C'est ainsi que s'exprimoit un Prince guerrier & conquérant. Qu'auroit dit ce grand Prince, s'il eût pû voir dans un Siécle civilisé, non-seulement emprisonner pour la taille, mais enlever violemment tous les ustenciles des Colons? S'il eût vu l'esclavage de fait établi en mille manieres sur les habitans de la campagne, les impositions personnelles & arbitraires, les milices, les classes & les corvées? D'entre ces divers genres de tortures, les unes entraîner les amendes & les emprisonnemens, les autres la proscription & la mort, & tout cela s'établir sous le prétexte du service public, comme si le Public devoit être servi par la voie de la contrainte, de l'injustice & de la torture; comme si la subsistance n'étoit pas le premier des services publics, & pouvoit être fournie par d'autres que par les habitans de la campagne? Et nous appellerons grossiers les tems où, comme dit Pline, on regardoit comme sacré le bœuf de labour, & où l'on croyoit avoir contracté avec lui une sorte d'alliance : *socium enim laboris agrique culturæ habemus hoc animal, tantæ apud priores curæ, ut si inter exempla damnatus à Populo Romano, die dictâ qui concubino proci rure omasum edisse se negante, occiderat bovem, actusque in exilium tanquam Colono interempto.* Ne nous y trompons pas, la véritable barbarie consiste dans le fond des mœurs & non dans leur forme. Partout où la cupidité peut opprimer le foible, où l'oppression est prochaine & autorisée, la réclamation distante & traitée en criminelle, où l'honnêteté croit pouvoir être compatible avec l'indifférence sur le sort de ses inférieurs; là est la véritable barbarie de droit & de fait, & toujours le déréglement le plus funeste à la Nation & au Souverain, quoiqu'en puissent dire ces ames atroces, qui croyent que l'autorité ne peut dominer qu'avec la verge de fer.

Je ne m'étendrai point ici sur les désastres résultans de ces méthodes meurtrieres. La plûpart sont si sensibles, que l'usage seul, la succession des abus & la multiplicité d'objets de réformation également pressans, sont les seules raisons qu'on ose alléguer contre leur abolition; car le conflit & la multitude des maux est souvent une raison à la foiblesse, pour refuser d'entreprendre la cure d'aucuns. Les autres ont été traités ailleurs, avec plus d'étendue & de solidité qu'ils ne le sçauroient être ici; & tout lecteur, à qui le nom seul de ces choses n'en rappellera pas tous les inconvéniens, sera bien peu avancé dans

la connoiſſance de l'ordre immuable des Loix ſuprêmes de la nature & de la conſtitution phyſique & fondamentale du Droit public, des loix qui ſont, d'inſtitution naturelle & par eſſence, les loix du Gouvernement parfait des Empires.

Telles ſont, à peu près, les principales cauſes de la diminution des revenus, du dépériſſement des Nations agricoles, & de la décadence des Empires. Si, après cela, l'on me demande la déduction des cauſes du grand revenu, & de la ſplendeur & proſpérité des Nations, je pourrois répondre, que ce ſont ces loix de l'Etre ſuprême qui nous preſcrivent une marche toute oppoſée à celles que l'on vient de détailler.

Il n'eſt pas difficile, après cet expoſé des cauſes ruineuſes qui anéantiſſent l'exploitation de l'Agriculture & qui éteignent les revenus, de répondre à l'objection, qui ſuppoſe que les avances annuelles doivent être moins conſidérables, à proportion que le prix des grains & le produit net diminuent. On a dû voir, au contraire, que plus le prix des grains baiſſe, & que plus le revenu diminue, plus les avances primitives s'anéantiſſent, & plus les avances annuelles où les dépenſes ſont conſidérables, en comparaiſon du revenu, & que cette diſproportion peut s'étendre à un tel point, qu'il n'y ait point de produit au-delà de la dépenſe. Il faut donc toujours, pour indiquer par la valeur vénale, les rapports du revenu avec les dépenſes, prendre une meſure de dépenſes, qui ſerve à faire remarquer tous les différens rapports du produit net avec cette même meſure de dépenſes.

Mais il y a une autre meſure encore pour juger de l'état du revenu d'un Royaume, c'eſt la meſure du terrein avec les différens rapports de quantité du revenu qu'elle produit. Par exemple, dans l'état du revenu à cent pour cent des avances, il eſt à 18 livres pour cent perches de terrein; & quand il eſt à 30 pour cent des avances, une grande partie des terres cultivables du Royaume ſont abandonnées & en friches, une grande partie auſſi ſont mal cultivées, enſorte que le rapport du revenu avec le territoire du Royaume n'eſt pas alors à une livre pour cent perches de terrein. C'eſt par cette régle, que l'on doit appercevoir que la diminution du revenu de la culture des grains s'étend à toutes les autres ſources de revenu du territoire. Car le Royaume ſe dépeuple, & la conſommation des productions de tous genres & leur valeur vénale diminuent, à raiſon de la dégradation des produits du territoire, & de la diminution du revenu de la culture des grains. Du défaut de revenu, réſulte le défaut de rétribution; du défaut de rétribution, réſulte le défaut de conſommation, & la nullité du ſuperflu des productions qui ne peuvent être conſommées que dans le pays; tels ſont les produits des bois, des prés, &c. Superflu qui anéantit la valeur vénale du néceſſaire de même genre. De-là une perte énorme ſur la production & ſur le prix des grains, & un grand dépériſſement ſur les revenus, qui fait tomber la valeur vénale, & le revenu des autres productions qui ne ſe conſomment que dans le

Royaume. Ainsi le dépérissement du revenu de la culture des grains peut être regardé comme la mesure du dépérissement général des revenus d'un Royaume agricole.

Mais, pour ne rien omettre dans un Chapitre qui est le point central de réunion de tous les autres, & qui a déja trop d'étendue pour que j'entreprenne de le rendre complet, je ne sçaurois mieux faire que de transcrire ici les vingt-quatre conditions * relatives au libre *jeu de la machine de prospérité*, telles qu'elles sont insérées dans le septieme Chapitre de la premiere explication du Tableau économique, imprimé à la suite de l'Ami des Hommes. Ces vingt-quatre conditions, immuables comme les principes dont elles émanent & qu'elles renferment, disent tout ce qui est nécessaire pour assurer la prospérité des Etats, & ce seroit altérer d'une main sacrilége ce trésor de science économique, que de vouloir seulement y toucher. C'est-là le Livre des augures, le Code invariable des Nations agricoles & de toutes les Sociétés civiles attachées aux loix suprêmes qui assurent la prospérité des états; & qui forment le lien fraternel de toutes les Nations, & par conséquent le vrai *Palladium* de l'humanité.

* La premiere Edition, avec des Notes & le Tableau, est dûe au zèle d'une haute Protection qui la fit imprimer avec beaucoup d'exactitude; mais cette Edition est fort rare.

MAXIMES GÉNÉRALES du Gouvernement économique.

» On voit dans le Tableau de prospérité, que dans l'ordre de la » circulation réguliére des sommes du revenu annuel qui rentrent dans » la circulation, ces mêmes sommes restituent chaque année à la classe » productive les avances pour la reproduction du même revenu & des » mêmes avances. La continuation de cette reproduction suppose donc:

I.

» *Que la totalité des sommes du revenu rentre dans la circu-» lation annuelle, & la parcourt dans toute son étendue;* qu'il » ne se forme point de fortunes pécuniaires, ou du moins, » qu'il y ait compensation entre celles qui se forment & celles » qui reviennent dans la circulation; car autrement ces fortunes » pécuniaires arrêteroient la distribution d'une partie du revenu » annuel de la Nation, & retiendroient le pécule ou la finance » du Royaume, au préjudice de la rentrée des avances, de la » rétribution du salaire des Artisans, & de la consommation » dans les différentes classes d'hommes qui exercent des pro-» fessions lucratives. Cette interception du pécule diminueroit la » reproduction des revenus & de l'impôt.

II.

I I.

« *Qu'une partie de la somme des revenus ne passent pas chez*
» *l'Etranger sans retour, en argent ou en marchandises.*

I I I.

» *Que la Nation ne souffre pas de perte dans son commerce*
» *réciproque avec l'Etranger;* quand même ce commerce seroit
» profitable aux Commerçans, en gagnant sur leurs Conci-
» toyens, dans la vente des marchandises qu'ils rapportent;
» car alors, l'accroissement de fortune de ces Commerçans est
» un retranchement dans la circulation des revenus, qui est
» préjudiciable à la distribution & à la reproduction.

I V.

» *Qu'on ne soit pas trompé par un avantage apparent du com-*
» *merce réciproque avec l'Etranger*, en jugeant simplement par
» la balance des sommes en argent, sans examiner le plus ou
» le moins de profit qui résulte des marchandises mêmes que
» l'on a vendues, & de celles que l'on a achetées. Car souvent
» la perte est pour la Nation qui reçoit un surplus en argent;
» & cette perte se trouve au préjudice de la distribution & de
» la reproduction des revenus. Dans le commerce réciproque
» des denrées qu'on achete de l'Etranger, & des marchandises
» de main-d'œuvre qu'on lui vend, le désavantage est ordinai-
» rement du côté de ces dernieres, parce qu'on retire beaucoup
» plus de profit de la vente des denrées du crû.

V.

» *Que les Propriétaires, & ceux qui exercent des professions*
» *lucratives, ne se livrent pas à des épargnes stériles*, qui retran-
» cheroient de la circulation & de la distribution une portion
» de leurs revenus, ou de leurs gains.

V I.

» *Que l'administration des finances, soit dans la perception des*
» *impôts, soit dans les dépenses du Gouvernement, n'occasionne*
» *pas de fortunes* pécuniaires, qui dérobent une partie des re-
» venus à la circulation, à la distribution, & à la reproduction.

V I I.

» *Que l'impôt ne soit pas destructif ou disproportionné à la masse*

» *du revenu de la Nation ; que son augmentation suive l'augmen-* » *tation du revenu ; qu'il soit établi immédiatement sur le produit* » *net des biens fonds*, & non sur le salaire des hommes, ni sur » les denrées, où il multiplieroit les frais de perception, préju- » dicieroit au commerce, & détruiroit annuellement une partie » des richesses de la Nation. Qu'il ne se prenne pas non plus sur » les richesses des Fermiers des biens fonds ; car les avances de » l'Agriculture d'un Royaume doivent être envisagées, comme » un immeuble qui doit être conservé précieusement pour la » production de l'impôt & du revenu : autrement l'impôt dé- » génere en spoliation, & cause un dépérissement qui ruine » promptement un Etat.

VIII.

» *Que les avances des Fermiers soient suffisantes pour que les* » *dépenses de la culture reproduisent au moins cent pour cent ;* » car si les avances ne sont pas suffisantes, les dépenses de la » culture sont plus grandes à proportion, & donnent moins de » produit net.

IX.

» *Que les enfans des riches Fermiers s'établissent dans les* » *campagnes pour y perpétuer les Laboureurs ;* car si quelques » vexations leur font abandonner les campagnes & les déter- » minent à se retirer dans les villes, ils y portent les richesses » de leur pere qui étoient employées à la culture. Ce sont moins » les hommes que les richesses qu'on doit attirer dans les cam- » pagnes ; car plus on employe de richesses à la culture des » grains, moins elle occupe d'hommes ; plus elle prospere, & » plus elle donne de revenu. Telle est la grande culture des » riches Fermiers, en comparaison de la petite culture des » pauvres métayers, qui labourent avec des bœufs ou avec des » vaches.

X.

» *Qu'on évite la désertion des habitans qui emporteroient leurs* » *richesses hors du Royaume.*

XI.

» *Que l'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées* » *du crû ;* CAR TEL EST LE DÉBIT, TELLE EST LA REPRODUCTION.

XII.

» *Qu'on ne fasse point baisser le prix des denrées & des marchandises dans le Royaume ;* car le commerce réciproque » avec l'Etranger deviendroit désavantageux à la Nation. » TELLE EST LA VALEUR VÉNALE, TEL EST LE REVENU : *Abondance & non valeur n'est pas richesse. Disette & cherté est misere. Abondance & cherté est opulence.*

XIII.

» *Qu'on ne croye pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple ;* car le bas prix des denrées fait baisser » leur salaire, diminue leur aisance, leur procure moins de » travail & d'occupations lucratives, & diminue le revenu de » la Nation.

XIV.

» *Qu'on ne diminue pas l'aisance du bas peuple ;* car il ne pourroit pas assez contribuer à la consommation des denrées, qui » ne peuvent être consommées que dans le Pays, & la reproduction & le revenu de la Nation diminueroient.

XV.

» *Qu'on favorise la multiplication des bestiaux ;* car ce sont eux » qui fournissent aux terres les engrais, qui procurent les riches » moissons.

XVI.

» *Qu'on ne provoque point le luxe de décoration*, parce qu'il ne » se soutient qu'au préjudice du luxe de subsistance, qui entretient le bon prix & le débit des denrées du crû, & la reproduction des revenus de la Nation.

XVII.

» *Que le Gouvernement économique ne s'occupe qu'à favoriser les dépenses productives & le commerce exterieur du crû, & qu'il laisse aller d'elles-mêmes les dépenses stériles.*

XVIII.

» *Qu'on n'espere de ressources pour les besoins extraordinaires d'un Etat, que de la prospérité de la Nation, & non du crédit des Financiers ;* car LES FORTUNES PÉCUNIAIRES SONT DES

» RICHESSES CLANDESTINES QUI NE CONNOISSENT NI ROI, NI
» PATRIE.

X I X.

» *Que l'Etat évite des emprunts qui forment des rentes financieres*, qui le chargent de dettes dévorantes, & qui occasionnent un commerce, ou trafic de finance, par l'entremise » des papiers commerçables, où l'escompte augmente de plus » en plus les fortunes pécuniaires stériles. Ces fortunes séparent » la finance de l'Agriculture, & privent les campagnes des richesses nécessaires pour l'amélioration des biens fonds & pour » l'exploitation de la culture des terres.

X X.

» *Qu'une Nation qui a un grand territoire à cultiver & la » facilité d'exercer un commerce des denrées du crû, n'étende pas » trop l'emploi de l'argent & des hommes aux manufactures & » au commerce de luxe, au préjudice des travaux & des dépenses » de l'Agriculture ; car, préférablement à tout*, LE ROYAUME » DOIT ESTRE BIEN PEUPLÉ DE RICHES CULTIVATEURS.

X X I.

» *Que les terres employées à la culture des grains soient réunies, » autant qu'il est possible, en grandes fermes exploitées par de » riches Laboureurs ;* car il y a moins de dépense pour l'entretien » & réparation des bâtimens, & à proportion beaucoup moins » de frais, & beaucoup plus de produit net dans les grandes » entreprises de l'Agriculture, que dans les petites. Ces dernieres occupent inutilement, & aux dépens des revenus du » sol, un plus grand nombre de familles de Fermiers qui ont » peu d'aisance, & dont le terrein & les facultés sont trop bornées pour exercer une riche culture. Cette multiplicité de » Fermiers est préjudiciable à la population, & à l'accroissement des revenus ; car la population la plus assurée, la » plus disponible pour les différentes occupations & pour les » différens travaux qui partagent les hommes en différentes » classes, est celle qui est entretenue par le produit net. Toute » épargne faite à profit dans les travaux qui peuvent s'exécuter » par le moyen des animaux, des machines des rivieres, &c. » revient à l'avantage de la population & de l'Etat, parce que

» plus de produit net procure plus de gain aux hommes
» pour d'autres services ou d'autres travaux.

XXII.

» *Que chacun soit libre de cultiver dans son champ telles productions que son intérêt, ses facultés, la nature du terrein lui suggerent pour en tirer le plus grand produit possible.* On ne doit point favoriser le monopole dans la culture des biens fonds ; car il est préjudiciable au revenu général de la Nation. Le préjugé qui porte à favoriser l'abondance des denrées de premier besoin préférablement aux autres productions, au préjudice de la valeur vénale des unes ou des autres, est inspiré par des vues courtes qui ne s'étendent pas jusqu'aux effets du commerce extérieur réciproque, qui pourvoit à tout ; & qui décide du prix des denrées que chaque Nation peut cultiver avec le plus de profit. Ce sont les revenus & l'impôt qui sont les richesses de premier besoin dans un Etat, pour défendre les Sujets contre la disette & contre l'ennemi, & pour soutenir la gloire & la puissance du Monarque, & la prospérité de la Nation.

XXIII.

» *Que le Gouvernement soit moins occupé du soin d'épargner, que des opérations nécessaires pour la prospérité du Royaume ;* car de trop grandes dépenses peuvent cesser d'être excessives par l'augmentation des richesses. Mais il ne faut pas confondre les abus avec les simples dépenses ; car les abus pourroient engloutir toutes les richesses de la Nation & du Souverain.

XXIV.

» *Qu'on soit moins attentif à l'augmentation de la population qu'à l'accroissement des revenus ;* car plus d'aisance que procurent de grands revenus, est préférable à plus de besoins pressans de subsistance qu'exige une population qui excede les revenus ; & il y a plus de ressources pour les besoins de l'Etat quand le peuple est dans l'aisance, & aussi plus de moyens pour faire prospérer l'Agriculture.

» SANS CES CONDITIONS, l'Agriculture qu'on suppose dans

» le Tableau produire cent pour cent, feroit une fiction ; mais
» les principes n'en font pas moins certains, ni moins les vrais
» principes de la fcience du Gouvernement économique, que
» l'on ne confond pas ici avec la fcience triviale des opérations
» fpécieufes de finance, qui n'ont pour objet que le pécule de
» Nation, & le mouvement de l'argent par un trafic d'argent,
» où le crédit, l'appas des intérêts, &c. ne produifent, comme
» au jeu, qu'une circulation ftérile. C'eft dans la connoiffance
» des véritables fources des richeffes, & des moyens de les
» multiplier & de les perpétuer, que confifte la fcience du
» Gouvernement économique d'un Royaume.

» Le Gouvernement économique ouvre les fources des ri-
» cheffes ; les richeffes attirent les hommes ; les hommes & les
» richeffes font profpérer l'Agriculture, étendent le commerce,
» animent l'induftrie, accroiffent & perpétuent les richeffes.
» De ces fources abondantes dépendent les fuccès des autres
» parties de l'adminiftration du Royaume. Le Gouvernement
» économique affermit la puiffance de l'Etat, attire la confidé-
» ration des autres Nations, affure la gloire du Monarque &
» le bonheur du Peuple. Ses vues embraffent tous les principes
» effentiels du Gouvernement parfait, où l'autorité eft toujours
» protectrice bienfaifante, tutélaire, adorable. Elle n'eft point
» fufceptible d'écarts : elle ne fçauroit trop s'étendre ; elle ne
» peut inquiéter ; elle foutient partout les intérêts de la Nation,
» le bon ordre, le Droit public, la puiffance & la domination
» du Souverain.

Progression de la réparation de l'Agriculture ; par l'aboliffement des caufes de fon dépériffement. Mémoire communiqué à une Société d'Agriculture.

Produit actuel de la culture des Grains dans un Royaume où l'Agriculture feroit dans un état de dépériffement (a).

Revenu...	Dixme	50 millions.
	Impôt territorial	38
	Revenu des Propriétaires	76
	Total	164 millions.

(a) Dictionnaire Encyclopédique, art. Grains.

Les avances annuelles font environ.	450
qui font naître 164 millions de produit net; ainſi le produit net eſt, à peu près, à 35 pour cent des avances annuelles.	
Le produit total du revenu & des avances annuelles eſt de. . . .	614
Les avances primitives font le quadruple des avances annuelles, par conſéquent elles font de.	1800

Produit total annuel.	Le produit total ci-deſſus.	614
	Les intérêts des avances annuelles & primitives font peu conſidérables, parce qu'on n'en retire que dans les Pays de grande & forte culture, & il faut y joindre l'indemnité des impoſitions indirectes, corvées, &c. qui, le tout enſemble, peuvent être évaluées à plus de.	646 (*a*)
	Total.	1,260 mill.

Total des richeſſes de la culture des Grains.	Produit total annuel	1,260
	Avances primitives.	1,800
	Total.	3,060 mill.

Si le bled augmentoit, par la liberté du commerce, d'environ 4 liv., le produit total annuel de cette augmentation feroit d'environ 360 millions, ou environ un quart en ſus du produit total actuel de 1 milliard 260 millions. Ainſi ce produit feroit de 1 milliard 620 millions, au lieu de 1 milliard 260 millions. Cependant les avances annuelles ne feroient guères que de 526 millions. Car toutes les dépenſes du Cultivateur n'augmenteroient pas de plus d'$\frac{1}{6}$ par l'augmentation de 4 livres. Ce calcul eſt établi ſur l'équivalent de 90 millions de ſeptiers de bled, à environ 14 liv. par ſeptier, du fort au foible, ou d'autres grains à proportion (*b*). Le ſurcroît de 4 liv. par ſeptier, le porte environ à 18 liv. : à ce prix, les 90 millions de ſeptiers font un milliard 600 millions. Le bled augmenteroit fort peu auprès de la Capitale; mais il augmenteroit bien au-delà de 4 liv. dans les Provinces éloignées, en montant par-tout à 18 livres, par la liberté du commerce d'exportation.

Avances.	550 millions.
Les intérêts des avances annuelles & primitives qu'on ne retire que dans les Pays de grande & forte culture, accroitroient par l'augmentation du prix du bled; mais il y a de plus le dédommagement des impoſitions indirectes & corvées, &c, qui, ſans s'accroître à raiſon de l'augmentation du prix du bled, peuvent avec l'intérêt monter à.	676
Le revenu avec la dixme & l'impôt territorial.	418
Total.	1,644 millions.

(*a*) La plus grande de cette indemnité retirée par les Cultivateurs, en dédommagement des impoſitions indirectes, peut ne pas exiſter; car elle peut ſe réduire en épargne. Or l'épargne dans les dépenſes de la culture eſt extinction de produit, & augmentation ſucceſſive de dépériſſement.

(*b*) La récolte en grains eſt beaucoup moins conſidérable que celle que l'on ſup-

Les reprises du Cultivateur feroient de	1,260 mill.	au lieu de.	1,096 millions;
La dixme de	124	au lieu de	50
Le revenu des Propriétaires	172	au lieu de	76
L'impôt territorial	88	au lieu de	38
TOTAL	1,644 mill.	au lieu de	1,260 millions.

Le commerce intérieur & extérieur des grains, accordé en toute sûreté & liberté, ne pourroit parvenir à son rétablissement complet & à son plein effet que par degrés dans l'espace au moins de 5 ou 6 ans.

Si on supprimoit les impositions indirectes, corvées, &c. tout rentreroit en quelques années dans l'ordre naturel des dépenses & des produits de la culture. Les avances des Cultivateurs feroient alors

de	965	Reprises des Cultivateurs	1447
Les intérêts de leurs avances primitives & annuelles	482		
Le total du revenu pour les Propriétaires & l'impôt territorial seroit de			786
La dixme, de			179
TOTAL			2,412 mill.

Or les deux tiers du revenu, dixme prélevée, appartiennent aux Propriétaires, l'autre tiers au Souverain. Les Propriétaires auroient donc les $\frac{2}{3}$ de 786 millions ou.... 524 millions, au lieu de.... 172 millions.
L'impôt territorial pour le Souverain, feroit de .... 264 .... au lieu de... 88,
non compris la partie territoriale des autres fonds, comme vignes, prés, &c. ce qui donneroit alors, sans dépérissement, un impôt direct qui surpasseroit de beaucoup ce que l'impôt actuel peut rapporter au Souverain, & qui se leve aujourd'hui presque tout par des impositions indirectes, destructives, & qui retombent au double, au triple, au quadruple, &c. sur les revenus des terres. Aussi est-il démontré que ce que le Souverain perd sur sa part du déchet, des revenus des biens-fonds, excéde de beaucoup ce qu'il retire des impositions indirectes qui ruinent les Propriétaires des terres.

pose ici. Car dans un état de dépérissement de l'Agriculture, la petite culture, qui s'exécute avec des bœufs, devient dominante. Or les avances annuelles de ce genre de culture consistent en plus grande partie dans la consommation du produit des prairies, des pâtureaux destinés à la nourriture des bœufs de labour; ce qui doit être défalqué de la recette en grains dans le total du produit d'un milliard 264 millions. Il y a d'ailleurs d'autres produits dépendans de la culture de la charrue; tels sont les chanvres, les lins, les patates, les grosses raves, les navets, &c.; ensorte que dans la réalité, la récolte des grains n'entre dans le produit total d'un milliard 264 millions que pour environ 60 millions de septiers; ce qui revient au même pour le calcul.

terres. Mais cet accroissement de revenu qui excéde de 672 millions, au-delà du premier état du revenu, qui n'est que de 114 millions, dixme prélevée, ne reviendroit en entier aux Propriétaires & au Souverain, que par gradation dans l'espace de 9 ans, où se feroit successivement le renouvellement total de tous les baux des terres affermées. Car chaque Fermier profiteroit, jusqu'à la fin de son bail, de l'augmentation du produit net, & ce bénéfice répareroit d'autant les richesses d'exploitation de la culture. Mais il y auroit tous les ans des baux qui finiroient. Or, en supposant le renouvellement d'un neuvieme des baux chaque année, il en résulteroit qu'en neuf ans, la moitié de l'accroissement du revenu passeroit aux Propriétaires & au Souverain, & les Fermiers profiteroient de l'autre moitié, les uns plus les autres moins, selon les différentes échéances du terme de leurs baux.

Le total de cet accroissement de produit net étant de 672 millions par chacun an, soustraction faite du premier fonds de revenu, qui, avec l'impôt, étoit de 114 millions; ce surcroit, dis-je, de 672 millions de revenu, donneroit, dans les neuf années, 6 milliards 48 millions, dont il passeroit aux Propriétaires & au Souverain 3 milliars 24 millions, & autant qui resteroit aux Fermiers; ce qui accroitroit de 3 milliars 24 millions les richesses d'exploitation de la culture. Mais il surviendroit de plus, par l'emploi annuel & successif de cet acroissement de richesses d'exploitation, il surviendroit, dis-je, de plus, un nouveau surcroit de produit net qui augmenteroit encore les richesses du Cultivateur, & le revenu pour les Propriétaires & l'impôt. Pour concevoir cet accroissement graduel & cumulatif de richesses, il faut l'assujettir ici à une progression arithmétique établie sur les 672 millions du premier fonds d'accroissement de revenu, afin que cette progression nous conduise à la connoissance de l'accroissement total des avances annuelles des Fermiers, qui se sont formées par accumulation pendant les 9 années, où les Fermiers ont augmenté annuellement leurs richesses d'exploitation par le profit que leur a procuré le premier fonds d'accroît de bénéfice de 672 millions. Car lorsqu'on connoît le résultat de l'accroissement progressif des avances annuelles des cultivateurs, on peut facilement juger de l'état actuel du revenu que les avances annuelles reproduisent chaque année. Ainsi, l'objet du calcul suivant est de parvenir à la connoissance du total de l'accroissement cumulatif des avances annuelles pendant les 9 années, où les Fermiers profitent annuellement de plus en plus sur le premier fonds d'accroît de bénéfice de 672 millions.

PROGRESSION du profit des Cultivateurs.					*PROGRESSION du revenu des Propriétaires.*	
ANNÉES.	PREMIER FONDS de bénéfice qui augmente chaque année par l'addition successive du surcroît de produit net.	ACCROIT des avances primitives qui est formé chaque année des quatre-cinquiémes du fonds du bénéfice annuel, & de son accroît successif.	ACCROIT des avances annuelles qui augmentent chaque année par l'addition de celles de la précédente.	SURCROIT de produit net, dont la dixme enlève un septieme, reste aux Fermiers six-septiemes.	ANNÉES.	ACCROIT du produit net qui se réunit successivement au revenu des Propriétaires, du Souverain & des Décimateurs, & qui s'augmente chaque année du nouveau surcroît des avances annuelles, & d'un neuvieme des 672 millions de premier fonds de bénéfice.
1761	672	537	135			
1762	598 115 } 713	572	143 135 } 278	115	1762	75 135 } 210
1763	524 237 } 761	608	152 278 } 430	237	1763	75 277 } 352
1764	450 368 } 818	655	163 429 } 592	368	1764	75 429 } 504
1765	375 507 } 882	706	166 592 } 768	507	1765	75 592 } 667
1766	300 658 } 958	767	191 768 } 959	658	1766	75 768 } 843
1767	225 822 } 1047	838	209 959 } 1168	822	1767	75 959 } 1034
1768	150 1001 } 1151	921	230 1168 } 1398	1001	1768	75 1168 } 1243
1769	75 1199 } 1274	1019 6 milliards 623 millions.	255 1398 } 1653	1199	1769	75 1398 } 1473
1770				1417	1770	75 1653 } 1728 ou 1481 dixme prélevée.

De ce 1 milliard 481 million, dixme prélevée, il y auroit deux tiers ou 988 millions pour les possesseurs des terres, & 493 millions de revenu pour le Souverain, non compris les autres parties du revenu du territoire.

Mais ce surcroît d'un milliard 481 millions n'est pas à beaucoup près, dans la réalité, aussi considérable qu'il le paroît par la progression arithmétique qu'on vient de voir.

1°. Parce que l'on y suppose que les avances annuelles rendent annuellement cent pour cent de produit net pendant le cours de 9 années, comme il arriveroit en effet dans les terres bien améliorées depuis longtemps par des engrais suffisans ; mais elles sont d'abord ici dans un état tout opposé, dans un état de dégradation & d'épuisement par la langueur de la culture & l'indigence des cultivateurs. Or la grande base de la progression arithmétique, ci-dessus, suppose que les terres sont tout d'abord dans le meilleur état de culture, ce qui ne pourroit arriver qu'après 8 ou 9 années, c'est-à-dire, vers la fin de la progression supposée où il ne resteroit plus que peu de baux à renouveller. Ainsi il est facile d'appercevoir que cette progression ne s'étend pas à la moitié de ce surcroît apparent.

2°. Cette progression suppose une abolition de toutes impositions indirectes : mais pour completter le revenu du Souverain, dans les premiers temps, jusqu'à ce que sa part de l'accroissement du produit net soit au moins parvenue au degré suffisant pour y satisfaire, il faut une imposition indirecte de supplément la plus simple, la moins confuse & la moins chargée de frais qu'il est possible : néanmoins cette imposition diminuera encore, malgré ces conditions favorables, de plus d'un quart, le surcroît de produit net résultant de notre progression arithmétique.

3°. Parce que les réparations des biens en friche ou dégradés exigent, outre les avances primitives & annuelles, des dépenses préalables pour les défrichemens & pour la réparation des bâtimens abandonnés, & la construction des nouvelles fermes dans les cantons où elles sont détruites. Ces dépenses, inévitables, ralentissent encore de plus d'$\frac{1}{4}$ la marche de la progression du surcroît de produit net.

4°. Les conditions essentielles à cette progression, telles que sont la multiplication des animaux de travail & des bestiaux de profit, & l'accroît de la population, ne peuvent pas suivre complettement la marche de cette progression; elle doit donc encore être ralentie par l'insuffisance de ces conditions indispensables. Ainsi tous les obstacles que nous venons de détailler, nous font voir que le surcroît des avances primitives & annuelles ne parviendroit pas, dans les 9 années, à plus d'$\frac{1}{10}$ de celui qui paroît résulter de notre progression arithmétique, qui finit au terme du renouvellement total des baux des Fermiers ; car alors le surcroît du produit net ne contribue plus à l'accroissement des richesses d'exploitation des Fermiers. Ainsi, l'accroissement progressif de ce surcroît de pro-

duit net, & des richesses d'exploitation, est arrivé à son terme fixe au renouvellement total des baux.

Cependant, si on fait l'application de la marche rapide de la simple progression arithmétique, ci-dessus, à de fortes Colonies d'un grand territoire, qui peut être cultivé par le travail des animaux, secondées par de fortes avances, fournies par une riche Métropole, on apperçoit que de telles Colonies peuvent faire, en peu de temps, un très-grand progrès. 1°. Parce que des terres neuves défrichées donnent un grand produit. 2°. Parce qu'on y paye peu ou point d'impôts. 3°. Parce que ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui sont propriétaires, & que par conséquent tous les profits de la culture sont continuellement & toujours employés à l'accroissement des richesses d'exploitation : Car il est visible, en effet, que, si les baux des Fermiers, que nous fixons ici à 9 étoient de 18 années, ce qui seroit alors au désavantage des propriétaires & de l'impôt, il est visible, dis-je, que si les obstacles que nous venons de détailler, disparoissoient entierement dans les premieres 9 années, notre progression arithmétique auroit lieu réellement pendant le cours des 9 années suivantes, & s'étendroit même bien au-delà des bornes du territoire d'un grand Royaume. Mais nous devons assujettir notre supputation à la durée ordinaire des baux des Fermiers, & aux obstacles qui, pendant cette durée, retarderoient les progrès de notre Agriculture, malgré les grands avantages que nous avons vu qu'une bonne administration peut procurer. Notre progression arithmétique seroit donc retardée, comme on vient de le remarquer, au moins des $\frac{5}{10}$. L'accroît des avances annuelles, qui paroît par le calcul, d'un milliard 518 millions, se borneroit donc réellement à 151 millions, qui, réunis à 965 millions d'avances annuelles, qui existoient déja avant ce dernier accroît, formeroient un total d'avances d'un milliard 116 millions. On va voir le Tableau de l'état où se trouveroit la culture à la dixieme année, c'est-à-dire, à la fin du renouvellement total des baux, mais il y auroit eu auparavant six années pour parvenir au rétablissement complet & au plein effet du libre commerce des grains, ce qui fait ensemble 16 années. Mais ces 16 années ne sont pas un temps d'interception de la jouissance des richesses qui accroissent ; car les Fermiers dépensent tous les ans leurs avances annuelles ; ils dépensent aussi pour leurs avances primitives ; & le revenu des Propriétaires, qui augmente à mesure que les baux se renouvellent, rentre aussi dans la distribution annuelle des dépenses de la Nation ; & tel seroit enfin le Tableau des dépenses (sauf tout incident imprévu) au terme de l'accroissement des richesses annuelles à la fin du renouvellement total des baux.

AVANCES annuelles de la classe productive de la culture des Grains.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile, proportionnées au produit de la culture des Grains.
1116	1116	558

Achats de grains payés à cette classe. 558 .... 558 Achats d'ouvrages de main-d'œuvre payés à cette classe.

558 558

RECETTE de la classe productive... 1116 RECETTE de la classe stérile....... 1116

La reproduction totale des grains est égale à toutes les sommes rendues annuellement à la culture de cette production ; sçavoir :

Les avances de la classe productive	1,116 millions.
La recette de cette même classe	1,116
Les avances de la classe stérile pour les achats des matieres premieres à la classe productive	558
TOTAL.	2,790 millions.

Ainsi la reproduction totale des grains est de deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions, dont les Cultivateurs retirent pour leurs avances un milliard cent seize millions	1,116	1,674
Pour l'intérêt de leurs avances primitives & annuelles, cinq cent cinquante-huit millions . .	558	
Reste pour le revenu un milliard cent seize millions. . . .		1,116
TOTAL, deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions		2,790

Ainsi le revenu de cette partie des biens-fonds est	1,116 millions au lieu de	164
De ce revenu, de la culture des grains seulement, il y en auroit pour l'impôt les deux septiemes ou	318 .... au lieu de	38
Pour la dixme un septieme ou......	159 .... au lieu de	50
Pour les Propriétaires quatre septiemes ou	639 .... au lieu de	76
TOTAL	1,116 millions au lieu de	164.

MASSE totale des richesses des grains, comprise dans le Tableau.

La production totale.	2,790 millions.
L'argent du revenu	1,116
Les avances de la classe stérile conservées par les Agens de cette classe.	558
TOTAL.	4,464 millions.

Quoique dans cet état fixe, *où le revenu de l'année courante, se trouve égal au revenu de l'année precédente*, les Propriétaires, l'impôt & la dixme enlèvent tout le produit net, il y a cependant encore des moyens,

mais beaucoup plus lents, de procurer à l'Agriculture de nouveaux progrès, si les qualités & l'étendue du territoire d'un Royaume en étoient susceptibles (*a*). 1°. La diminution du luxe de décoration, qui augmenteroit d'autant les dépenses à la classe productive. 2°. Le bon emploi des intérêts des avances primitives & annuelles des Fermiers, par lequel ceux-ci peuvent encore bonifier leurs entreprises d'Agriculture. 3°. Le progrès d'amélioration des terres, qui pourroit encore parvenir par lui-même à un meilleur état. 4°. Les profits de la culture, qui attireroient des Villes dans les campagnes, de nouveaux & riches Entrepreneurs d'Agriculture. 5°. L'amélioration & l'accroissement de revenu des autres genres de biens fonds, qui tous contribueroient mutuellement à la prospérité commune. 6°. Les Propriétaires qui, par l'augmentation de leur revenu, pourroient contribuer eux-mêmes à la réparation, & à l'amélioration de leurs biens. Ce développement de la progression du rétablissement de l'Agriculture, fait comprendre facilement la marche rapide des succès de l'administration de M. de Sully..

EVALUATION des revenus des Terres par la Dixme des récoltes.

On oppose de vaines difficultés à la maniere de s'assurer du revenu des terres par le prix des baux.

1°. Parce qu'il y a beaucoup de terres exploitées par leurs Propriétaires, où par conséquent il n'y auroit pas de baux pour connoître le revenu.

2°. Parce qu'on pourroit, dit-on, frauder sur les baux.

Quoiqu'il soit facile d'applanir ces difficultés, il seroit possible encore, si on le jugeoit à propos, de s'assurer du revenu par le moyen de la dixme des récoltes; c'est-à-dire, par le nombre des gerbes que les terres de chaque particulier produiroient chaque année, en assujettissant les Moissonneurs à former, à peu près, les gerbes à un poids ou à une mesure décidée; alors on pourroit connoître la valeur de la récolte de chaque Cultivateur, par la quantité de gerbes qu'il faut au septier chaque année, & par le prix du septier de grain dans le cours de l'année, ce qui indiquera exactement la totalité du produit évalué en argent; ainsi les reprises du Cultivateur en étant soustraites, selon l'estimation connue dans chaque pays, le reste formeroit la somme totale du revenu ou produit net, dont un tiers appartiendroit au Souverain, sauf les égards qu'on devroit avoir aux dépenses extraordinaires que les Propriétaires auroient faites pour l'amélioration de leurs biens.

On employeroit pour cette régie les Dîmeurs ordinaires, qui seroient payés par les Décimateurs, & qui seroient assujettis dans chaque canton à la vigilance d'un Inspecteur Royal, payé par la communauté.

Les Dimeurs auroient un peson pour peser les gerbes en cas de doute sur le poids, & un rôle où seroient inscrits les noms des Cultivateurs,

(*a*) Le produit net de la culture des grains dans le Royaume de France, où les avances annuelles rendroient cent pour cent, ne pourroit guères s'étendre au-delà de 1,200 millions; ce qui suppose environ 3 milliards de produit annuel total, frais compris: ainsi, toutes conditions posées, on peut par le calcul entrevoir, à peu près, le tems qu'il faudroit pour y parvenir.

& ils y ajouteroient le nombre des gerbes qui se trouveroient dans chaque piece de terre, dixme prélevée; & l'Inspecteur, à la fin de la moisson, feroit en leur présence, & en la présence de chaque Cultivateur, le relevé total de la quantité de gerbes que chacun auroit recueilli.

On pourroit étendre cette régie sur les prés, sur les vignes, sur les bois contribuables, sur les dixmes affermées, &c.

Dans un Royaume où les terres sont mal cultivées & en friche, & où le Gouvernement tend au rétablissement de l'Agriculture, & de l'ordre dans la répartition de l'impôt, on ne peut pas constater le revenu des terres par l'estimation de la valeur du fonds; car les terres n'ont pas d'autre valeur que celle que leur donne la culture, & leur prix varie autant que l'état de la culture même; ainsi un cadastre, où le revenu est évalué par l'estimation des terres, ne peut pas être stable dans un pays où l'Agriculture n'a point d'état assuré. L'impôt établi sur une telle base, feroit toujours hors de proportion avec la réalité du revenu. Un cadastre seroit donc alors une regle très-fausse relativement à l'Agriculture, au revenu du Souverain, & au revenu des Propriétaires. Ainsi dans un Royaume où l'on s'applique au rétablissement de la culture, il n'y a point d'autre regle pour s'assurer de l'état solide du revenu du Souverain, que celle qui peut indiquer continuellement ou le dépérissement, ou l'accroissement successif du revenu des biens-fonds.

CHAPITRE X.

Rapports des Dépenses avec l'Industrie.

NOUS venons de découvrir la base de la vie humaine, de fomenter la racine, & de vivifier le tronc de l'arbre économique. Considérons maintenant cette belle plante dans ses branches; démêlons leur dépendance, leur objet & leurs raports avec les parties nourricieres. Dégageons-les de la mousse parasite qui les desseche; prévenons les superfluités dans leurs rejets, qui les porteroient à s'étouffer réciproquement par l'embarras de l'embranchement. Cherchons, en un mot, la véritable direction de la nature, mere constante de la perfection physique & morale, dont la perfection politique n'est qu'un dérivé. C'est en suivant les loix & l'indication de cette mere bienfaisante, que nous avons jusqu'ici embrassé, par une méthode simple, les plus grands ressorts de la vie humaine, dans le cercle de notre étude, qui n'a qu'un objet, en apparence, borné, *l'objet de la subsistance.* Mais tout tend à cela, comme tout en dérive, & la suite de nos spéculations le fera voir.

L'étendue & les avantages de l'Industrie.

L'industrie humaine est tout ici bas, elle a tiré l'homme hors de rang d'avec la brute, elle engendra les Sciences & les Arts; seule elle développe nos organes, étend les lumieres naturelles, conduit à la connoissance de l'ordre, de la Loi éternelle, de la morale, & de la satisfaction même de nos sens. Sans elle nous ne jouirions de rien & ne sçaurions sur quoi asseoir la modération que nous enseigne la morale, la réciprocité que

nous dicte la Loi suprême, la reconnoissance, l'amour & l'espoir, vertus inséparables de l'ordre. L'industrie humaine est tout, je le répete. Les hommes dispersés & peu nombreux, qu'une vie errante a fait renoncer à ses avantages, n'en ont presqu'aucun sur les fauves qui habitent les forêts. A la vérité ils les ignorent ces avantages; ils les dédaignent, parce qu'ils les ignorent, mais ils ne peuvent dans cet état ni se multiplier, ni former de grandes & puissantes Nations. Et il y a toujours ici la différence de l'état de privation à l'état de jouissance; différence bien réelle entre les degrés de bien être & de satisfaction, entre souffrir les injures des saisons & les incommodités de la vie, ou les éviter; entre ignorer des biens délicieux, ou les connoître & en jouir, entre rester dans les ténebres de l'ignorance, ou étendre les lumieres de la raison. En un mot, l'industrie est accordée à l'homme pour se procurer les avantages & les secours nécessaires à l'exécution des travaux indispensables aux besoins de la vie & aux progrès des Arts & des Sciences qui s'entre-aident mutuellement. Les Apôtres des peuples sauvages sont louables d'apporter parmi leurs Néophites, les talens de l'industrie avec les lumieres de la foi. La grace est un secours nécessaire; mais en même-tems, il est bon de disposer l'esprit de l'homme à recevoir les vérités sublimes, & les peres de l'industrie furent toujours regardés comme les premiers bienfaiteurs de l'humanité.

Les Sciences accélerent les progrès de l'Industrie, & l'Industrie facilite les progrès des Sciences.

A considérer l'industrie sous ce point de vue noble & vrai, elle embrasse d'abord les Sciences & les Arts supérieurs, qui ont la premiere influence sur l'instruction, l'annobilissement & l'élévation de l'homme; ensuite les Arts méchaniques, qui servent à sa subsistance & à sa commodité. Les premiers d'entre ces objets, dont l'homme a souvent abusé, comme de tout le reste, renferment tant d'avantages, souvent méconnus de ceux mêmes qui s'y attachent, que leur déduction par ordre, & l'exposition de leur étendue, d'où résulte celle de leurs bornes, doivent entrer dans le plan de cet ouvrage, dont l'objet est le bien général, & la recherche de tous les moyens de parvenir au plus grand avantage de l'humanité. L'idée simple, juste & précise des choses étant l'opposé de toute erreur & la base de notre travail, elle doit être aussi la regle essentielle de notre conduite.

Des Sciences spéculatives.

Des vraies & des fausses Sciences.

Les Sciences doivent être regardées comme spéculatives & comme pratiques. *Les Sciences spéculatives* sont ou *réelles* ou *hypothétiques*. Ces dernieres ne sont dignes que du plus grand mépris, ainsi que les Sophistes qui nous en infectent. On n'en sçauroit dire autant de mal qu'elles en causent dans l'ordre public.

Importance de la vraie Science.

Mais *les Sciences spéculatives réelles sont le flambeau de toutes les opérations de l'esprit* dans la conduite civile & politique, & dans l'exercice de toutes les Sciences pratiques, & de tous les Arts qui exigent des connoissances lumineuses. Ces Sciences renferment:

Exposition sommaire de l'ordre naturel des Sciences.

Les Mathématiques.

1°. Les Mathématiques, qui sont le guide infaillible de toutes les Sciences pratiques, & de tous les Arts où il y a à compter & mesurer, entr'autres, l'Arithmétique, la Géométrie, les Méchaniques, l'Economie

l'économie générale & particuliere, la Géographie & l'Arpentage, l'Astronomie & la mesure des tems, la Navigation, l'Optique, l'Hydraulique, la Statique, l'Architecture civile & militaire, l'Artillerie, & tous les Arts manuels & assujettis à quelque précision.

2°. La Physique. Par ce mot, je n'entends pas, comme les Philosophes visionnaires, la Science des causes primitives, mais l'enchainement des effets & des causes immédiates & sensibles, c'est-à-dire, la connoissance de l'ordre naturel, ou des loix de la nature auxquelles tous les travaux productifs des hommes, tout l'ordre économique & toutes les Sciences physiques & pratiques sont assujetties. La Physique.

3°. Le droit naturel, lequel est essentiellement lié à l'ordre naturel, & qui n'existe que dans l'ordre naturel même. Le droit naturel.

Arrêtons-nous à ce principe, qui est la base de toute regle, le guide de la raison & le titre fondamental de tous les droits de l'humanité. Il n'est point d'erreurs où l'orgueil insidieux de l'esprit humain ne puisse se perdre, s'il manque d'asseoir ses raisonnemens sur la certitude des vérités concretes & manifestes.

Evidence de cette Loi suprême.

Le droit naturel ne peut être conçu que conjointement avec l'ordre naturel.

Source du Pirrhonisme moral.

Le sentiment du droit naturel, qui vit au-dedans de nous, a de tout tems forcé les hommes à disserter sur sa nature & sur ses attributs. Les esprits subtils, tentés de parcourir cette carriere, comme toutes les autres, en suivant le fil des idées abstraites générales, se sont engagés & enfermés dans le lacis même de leurs abstractions, & ont perdu la route lumineuse qui pouvoit les conduire solidement à la connoissance la plus essentielle au genre humain. Mais à la lueur d'une logique hypothétique, ils ont décidé avant que de toucher, de voir & d'observer l'ensemble, les réalités particulieres, leurs rapports essentiels & réciproques, & leurs combinaisons physiques & morales. Livrés sérieusement à des idées générales, à des cathégories imaginaires, toute leur raison, toute leur science, toutes leurs déductions se sont englouties dans le gouffre ténébreux de l'idée factice, confuse & absurde *du hasard*. Ils vous diront sérieusement que les animaux respirent, parce que le hasard leur a fait des poumons; que les oiseaux volent dans l'air, parce que le hasard leur a fait des aîles; que les poissons nagent parce que le hasard leur a fait des ouies & des nageoires; que les animaux voyent, parce que le hasard leur a fait des yeux; que les hommes qui agissent selon les lumieres de leur raison, qui sement pour avoir des moissons, qui fabriquent des étoffes pour s'habiller, &c. sont formés & instruits par le mouvement confus d'un cahos d'atomes. L'intelligence même, le discernement, les desseins, les décisions finales, le choix des moyens, &c. sont rapportés au hasard. Dèslors nulle idée distincte du hasard, de l'intelligence, de causes & d'effets reglés. Dans cet égarement, dans cet état de folie, ils ont perdu toutes traces de la raison universelle, de l'intelligence suprême, toute idée de juste & d'injuste absolu, d'ordre & de désordre, de bien & de mal moral, n'ayant envisagé toutes ces

choses que sous l'aspect des phantômes d'idées abstraites, générales, confuses & contradictoires avec l'essence des êtres, avec les connoissances distinctes & évidentes, avec l'ignorance même, & ils ont élevé sur ce cahos, le trône de l'impiété. Mais n'attribuons pas ces fictions absurdes à la Philosophie, & ne confondons pas ces visionnaires extravagans avec les Philosophes, avec ces hommes lumineux qui détestent l'abus des sciences hypothétiques.

Tout Gouvernement parfait se réduit à la théocratie, & la théocratie constitue le droit naturel.

De tels délires & de tels attentats n'eussent point été conçus, si l'on avoit seulement établi & fixé la question, QU'EST-CE QUE LE DROIT NATUREL? C'est l'accord de l'ordre moral-civil avec l'ordre physique le plus avantageux au genre humain. Le Pirrhonisme moral ne peut combattre la réalité méthaphysique du droit naturel, sans nier la réalité évidente de l'ordre physique. Le droit naturel absolu est donc fondé sur des rapports réels, évidens, immuables, qui constituent la régle exacte & fondamentale de toutes les loix positives & des mœurs régulieres de toutes les Nations. Cette régle intellectuelle, relative à l'homme, n'est accessible qu'à la raison; & c'est cette loi invariable, propice, obligatoire, instituée par la Sagesse suprême, qui assure la subsistance, & fixe, par compte & par mesure, les droits & les devoirs réciproques des hommes. Si cette loi, que nous trouvons si rigoureusement juste, contrarie les passions des hommes pervers, qu'ils ne disputent plus avec nous, qu'ils contestent avec Dieu, avec leur souverain Maître qui l'a gravée dans notre ame, ou plutôt qu'ils tremblent. S'ils doutent de la sanction d'une loi si impérieuse, si évidente, si admirable, ce doute, qui ne peut naître que de leur égarement, les effrayera & les tourmentera eux-mêmes : car en ce point le doute même est terrible. Que les Souverains & les Ministres à qui cette Théocratie est confiée, jugent par-là de l'importance & du danger de leur emploi.

La Méthaphysique ou la Science des idées.

4°. La Méthaphysique, qui conduit l'esprit, non pas à l'évidence intuitive, mais à la certitude de l'existence de la cause premiere & universelle, de l'Etre par excellence, de l'intelligence par essence, de la volonté suprême d'une Puissance infinie qui gouverne l'Univers. Si on ne suppose la démonstration de cet Etre nécessaire, même par les causes physiques, la Méthaphysique n'est plus qu'une science hypothétique & dangereuse.

La Grammaire ou la Science expositive des idées.

5°. La Grammaire, qui est le développement, l'énonciation, la communication & la transmission de nos idées. C'est l'Art qui scrute, qui analyse, qui généralise, qui spécifie, qui combine, qui arrange, qui copie les idées. Sans les dénominations abstraites, concretes & composées des formes, des qualités & des évaluations des choses, sans l'exposition & l'ordre méthodique des idées, par l'élocution & par l'écriture, il n'y auroit point de Méthaphysique des idées, point de connoissances distinctes des opérations de l'esprit. Ainsi la Grammaire n'est pas simplement un Art assujetti à des préceptes & à des régles; c'est une Science primitive, contemplative, fort étendue,

fort instructive, essentielle à la perfection de l'intelligence humaine. Elle est le truchement de toutes les autres Sciences, de la communication des idées des hommes, de tous les engagemens & de toutes les instructions réciproques.

6°. L'Histoire qui instruit, par l'expérience, des actions des hommes, & des évenemens qui nous ont précédé; qui nous avertit de nous tenir en garde contre les déréglemens des hommes, & nous assure de la marche constante & bienfaisante de l'ordre naturel & physique.

L'Histoire ou la Science remémorative des événemens passés.

7°. La Logique, la Réthorique, la Poësie, qui sont des Arts & non des Sciences, parce qu'elles n'ont pas pour objet immédiat les connoissances, mais l'habileté du raisonnement & de la diction persuasive & agréable, établies sur des regles & des préceptes qui provoquent, étendent & guident l'esprit & le génie. On doit envisager de même les autres Arts supérieurs de goût & d'ostentation, qui décorent les Nations & qui leur attirent l'estime & la considération des autres peuples.

Les Arts supérieurs.

On peut juger, par ce coup d'œil jetté rapidement sur les Sciences & sur les Arts sublimes, de leur fécondité & de leur influence sur la prospérité & la conservation des Etats, sur les progrès de l'industrie, sur l'instruction, sur la jouissance, sur les mœurs, sur la législation, sur la Police, sur la Jurisprudence, sur la Médecine, sur la Politique, sur le repos des Nations. Représentez-vous des hommes privés de ces secours intellectuels, vous les verrez réduits au rang des bêtes féroces, dépourvus de toute sûreté les uns envers les autres, & de toutes les lumieres nécessaires pour conduire à la jouissance des droits de l'humanité, & à l'existence du plus grand nombre d'hommes.

Les Sciences pratiques.

Les hommes ne doivent pas se conduire simplement par des connoissances, ils doivent être guidés par les Sciences, c'est-à-dire, par le développement des connoissances, pour marcher des effets aux causes, & des causes aux effets. Sans cette extension de lumiere, ils ne peuvent rien établir ni réformer avec intelligence dans l'ordre civil ni dans l'ordre économique. Or, l'ordre civil & l'ordre économique s'étendent depuis le Gouvernement général d'une Nation jusqu'au Gouvernement particulier de chaque famille & de chaque emploi du Citoyen. Ce sont donc les Sciences qui assurent les succès de la conduite & des travaux des hommes, & la prospérité des Empires. Les Sciences ne sont redoutables qu'à ceux qui ont intérêt qu'on ne leve pas le voile qui couvre les malversations, & l'imposture.

Telle est l'élevation d'où la vraie politique doit considérer le premier effort, les progrès, la marche & l'emploi des Sciences & des Arts. Ce point de vue fera sentir que c'est à bon droit que l'humanité révere les Princes & les Ministres qui ont considéré l'avancement des Sciences & la protection des Arts, comme un des principaux devoirs de leur emploi. Souvent, il est vrai, le faste, l'ostentation & le goût de la flaterie ont défiguré ce soin paternel, en l'infectant d'un vernis

La nécessité des Sciences spéculatives & pratiques pour la prospérité des Etats.

de corruption, de prodigalité & de dérangement. Mais si les abus entraînoient le décri de la chose, quelle est celle qu'il ne faudroit pas proscrire ici bas? Les abus sont dans l'homme & dans sa liberté; mais les vertus y sont aussi, & même en leur place naturelle. Tout ce que l'homme peut imaginer & exécuter, tout, dis-je, a sa place & son rang naturel dans les actes & la plénitude de la vertu. Tous les déplacemens en ce genre ne proviennent que de l'erreur & du défaut de lumieres, de la perversion, de l'intérêt mal entendu. On ne peut marcher que par le secours des jambes; mais on a à craindre les faux-pas. Pour éviter ce danger, écouteriez-vous ces réformateurs sceptiques, qui épuiseroient toutes les ressources de leur éloquence à prouver la nécessité de l'amputation des jambes. Les hommes sont tous entraînés par un penchant invincible vers le bonheur; éclairez la carriere, ils verront tous la route la plus égale & la plus droite, & la parcoureront avec sûreté. Un Gouvernement qui néglige les Sciences, qui dédaigne les Arts, est l'ennemi de la société humaine, & le ministre du cahos.

Importance de l'Industrie dans l'ordre économique.

Après ce premier coup d'œil jetté sur la carriere de l'industrie éclairée, il faut, selon notre plan, nous borner aux considérations sur l'industrie économique, nous borner, dis-je; & cependant un regard de vérité jetté sur cet objet, découvrira que tout ce que l'industrie humaine a de plus sublime est assujetti aux regles constantes & fixes qui ne semblent astreindre d'abord que les Arts simples & mécaniques de premier besoin.

L'industrie, envisagée dans toute son étendue, & conformément aux besoins des hommes, & à la proportion convenable des dépenses qui l'alimentent dans l'ordre économique d'une Nation agricole, s'établit d'elle-même régulierement, à raison & dans les proportions du revenu du territoire, quand sa marche naturelle n'est pas dérangée par le Gouvernement politique. Tel est le principe d'où doit partir un bon Econome d'Etat, qui tend à étendre l'industrie. En conséquence, il voit d'abord ce que demande le *besoin*; il en laisse le district à la nature, & se charge uniquement de celui du desir. Je m'explique.

Voici un terrein plantureux de sa nature qui m'est donné à vivifier; mes premiers soins sont ceux que nous avons traités dans le Chapitre précédent, sçavoir, d'ouvrir les débouchés pour attirer la valeur vénale qui va couvrir la terre de colons, & les fera redoubler de travail. Voilà donc le principal fait. Venant ensuite à ce qui concerne l'industrie, je considere d'abord ce qui est du ressort du *besoin*, certain que la nature fera d'elle-même cette partie. Mes colons ont besoin d'être logés, couverts & vêtus. Certainement, sitôt qu'ils auront quelques richesses, il s'établira autour d'eux des hommes propres à leur construire des cabanes quelconques, des chaussures informes, des vêtemens grossiers, mais le tout correspondant au premier besoin. Tout ce qu'il me reste donc à faire, est d'éveiller en eux le desir de rapprocher d'eux l'art de faire des logemens plus sains & des chaussures plus commodes, des

vêtemens plus complets. Je concours, par des revenus que je reçois des produits de la terre, aux avances, aux premiers frais de l'établissement de cette nouvelle industrie parmi eux, afin que les marchandises se présentent en une sorte de niveau avec les richesses de mes nouveaux colons. Dès-lors le desir s'éveille parmi eux, chacun aspire à jouir de ces nouvelles commodités; ils redoublent de travail pour se procurer un surcroît de richesses qui les mette à portée d'y atteindre. Les Agens de l'industrie, dès-lors soudoyés suffisamment, se fixent dans la contrée. Leur consommation accroît le débit & la valeur vénale des denrées, & par-là les revenus qui les soudoyent. Mon peuple devient riche & dépensier; il consomme, il travaille, il produit, & c'est-là ce qu'on appelle prospérité. Si par hazard il se trouve, dans le nombre des objets de desir, que j'ai voulu présenter à mes colons, quelque chose dont la fabrication entraîne plus de frais que la richesse fonciere du Canton n'en sçauroit payer, cette chose tombera d'elle-même, ainsi que la manufacture qui l'apporta; & loin que cette chute soit un mal, c'est un bien : car l'ambition de la posséder auroit bientôt ruiné mes colons. C'est ce que nous examinerons tout à l'heure. Quoi qu'il en soit, voilà la vraie & seule maniere de semer, de provigner l'industrie, & de l'asseoir à demeure sur notre territoire. Limites de l'usage de l'Industrie.

Si, au contraire, je fais ce raisonnement-ci : *Voici une Nation qui m'est confiée, je veux la rendre riche & puissante. Il est notoire que le commerce fait la richesse des Nations; par conséquent je veux la rendre commerçante. Le profit d'un commerçant est de vendre, d'où s'ensuit qu'il faut que mon peuple soit vendeur. Ce qu'il est le plus à propos de vendre, est ce que l'on vend le plus cher. Cet avantage se trouve dans les ouvrages d'industrie, & toujours plus grand en raison de ce qu'ils sont plus précieux. Je dois donc établir chez moi l'industrie; & la plus recherchée sera la meilleure.* Ce raisonnement, faux dans tous ses principes & dans toutes ses conséquences, me rejetteroit, dans le fait, à mille lieues de mon propre dessein, me feroit bâtir sur le sable, amonceler des cailloux roulans, cimenter avec de la cendre, échafauder en carton, couvrir le tout de clinquant, & le premier orage disperseroit même les débris de mon édifice. Car, 1°. je ferois un peuple commerçant, c'est-à-dire, une légion errante, servile, qui a ses richesses dispersées, partout personnellement libre, chez elle sujette en apparence & libre au fonds; un peuple, en un mot, qui ne peut jamais être Nation. 2°. Une légion d'acheteurs au dehors, puisque le fonds négligé chez moi rendroit si peu de chose; & de vendeurs chez moi : d'où il s'ensuit, que leurs profits seroient aux dépens du peu qui me reste. 3°. Donc plus ils vendroient, plus le dommage seroit grand pour moi. 4°. Mes ressorts, pour encourager & soutenir son industrie, romproient à chaque instant dans mes mains : car les Nations plus soigneuses de leur territoire, & par conséquent plus en état de soudoyer l'industrie, me l'enleveroient sans grand effort. Le bas prix des subsistances, il est vrai, servant de mesure au bas prix de la solde

Abus de l'Industrie dans l'ordre économique.

Industrie précaire.

Elle tend au gouvernement républicain.

Elle devient parasite.

Elle est fugitive.

des Ouvriers, me mettroit en état d'eſpérer quelque préférence dans la concurrence. Mais ce ſpécieux avantage ſi déſaſtreux, en ce qu'il eſt la cauſe & l'effet du dépériſſement de mes revenus; ſi faux, en ce que la véritable & permanente induſtrie eſt la fille de l'abondance; cet avantage prétendu, dis-je, diſparoît à l'inſtant même, en ce que l'induſtrie des Nations pauvres eſt obligée d'aller chercher la conſommation au loin, & que celle des Nations riches l'a ſous la main. En un mot, tout ſéchera viſiblement ſous mes pas & le fonds & la forme, & je me trouverai tout à coup, non-ſeulement pauvre en manquant de tout, mais encore ruiné.

Funeſtes mépriſes ſur l'uſage de l'Induſtrie précaire.

C'eſt pourtant ſur ces principes qu'on a prétendu, dans le ſiécle paſſé, fonder l'induſtrie d'une grande & floriſſante Nation agricole. On conſidéra dans l'induſtrie uniquement l'avantage d'attirer l'argent étranger dans le Royaume, & l'on intercepta les véritables canaux pour accroître ce fonds poſtiche & ſtérile, qui n'eſt fourni que par une rétribution fondée ſur le bas prix des productions du fonds productif. En effet, occupé ſeulement de faire prévaloir la main d'œuvre du pays dans le marché univerſel des fantaiſies de l'Europe, on s'appliqua à tenir à bas prix les denrées de premier beſoin, afin que la ſubſiſtance des Ouvriers, plus facile, mît leurs ouvrages au rabais. J'ai aſſez démontré quelle ruine provenoit d'une telle erreur, pour n'avoir pas à la répéter ici, l'entretien d'une telle machine devint pénible en raiſon de ce qu'elle étoit mal aſſiſe. La Nation s'appauvriſſant chaque jour, devenoit chaque jour moins capable d'entretenir ſes propres manufactures, & voyoit ſes découvertes ſervir de renſeignement à ſes voiſins, moins induſtrieux par nature, mais plus en état d'occuper l'induſtrie de beſoins, à l'avantage même du débit des productions du territoire. Mais en cherchant à les corrompre par la contagion de notre luxe, il a fallu, dès-lors, faire des ſecrets de nos fabrications, s'armer de prohibitions, bientôt réciproques, contre l'imitation étrangere, & enfin intéreſſer le régime politique, la violence & les armes au maintien d'une induſtrie, d'autant plus intéreſſée à devenir excluſive, qu'elle étoit moins aſſurée d'une conſommation voiſine & favorable. L'effet de tant d'efforts fut, comme il le devoit être, contraire à leur objet. La Nation s'appauvrit encore par les prohibitions & les guerres. Toutes les manufactures deſtinées à ſa conſommation tomberent, parce qu'elle n'étoit plus en état de conſommer, & il fallut que le phantôme politique de l'induſtrie ſe rejettât vers les manufactures du luxe le plus rafiné & le plus frivole, pour irriter les deſirs des Etrangers dont on ne pouvoit plus fournir les beſoins. La bijouterie, les glaces, les tapis, les porcelaines, les ſoyeries en deſſeins recherchés & paſſagers, les étoffes d'or & d'argent furent alors les ornemens du caducée de ce nouveau conducteur du Fleuve du Lethé. On excita le goût du Prince pour la magnificence, érigeant ainſi une maigre & puſillanime paſſion en maxime d'Etat, & l'on fit d'un magaſin de colifichets, de quincaillerie & de variations de modes, le principe alimen-

taire d'une Nation à qui la nature avoit prodigué la rosée du ciel & la graisse de la terre.

Comment néanmoins pourroit atteindre à tout cela une Nation déja misérable & ruinée? En supposant qu'elle parvienne à croire bien réellement que ce soient là des richesses de revenu annuel, elle se trouve nécessairement dans le cas des *sic vos non vobis* ...... de Virgile. C'est donc le luxe des gala d'Allemagne & des cérémonies publiques d'Angleterre, qu'il faut humblement servir. Nos étoffes enchéries par tous les droits, dont le fisc doit nécessairement surcharger l'industrie d'une Nation qui n'a presque plus d'autre fonds, deviennent cheres & mauvaises; bientôt imitées chez toutes les Nations riches, elles nous raviroient ce reste de moyens, si notre goût pour les desseins, l'arrangement & l'effet des couleurs, les colonnes tantôt droites tantôt torses, les guirlandes, la calandre, les picots, la chenille, les soucis d'hanneton, &c. n'étoit inimitable & sans pair. Voilà donc toute l'industrie & l'aisance d'une grande Nation fondée sur le talent de quelques jeunes gens, (non au-dessus de 24 ans, car passé cela, l'imagination n'est plus assez vive) qu'on envoye faire leur cours dans les grandes Villes, étudier aux promenades l'effet des couleurs au grand jour, & aux spectacles leur reflet aux flambeaux, pour venir ensuite dans un cabinet revêtu de toutes les nuances émanées du prisme de Newton, imaginer de nouveaux desseins & des assortimens merveilleux ..... Je ris, quoique plus porté, peut-être, à imiter Heraclite, quand je jette un œil de frere sur les erreurs, c'est-à-dire, sur les malheurs de l'humanité.

Fausses ressources de l'Industrie recherchée, & changeante.

Cependant cette ombre même de richesses ne peut se soutenir qu'en engloutissant les restes des produits d'un état languissant. Les Notables, à l'exemple du Prince, veulent se distinguer par l'ostentation & le luxe de décoration, & ce principe d'appauvrissement se joignant encore à celui qui provient du dépérissement de leurs terres, ils ne peuvent désormais subsister qu'à la solde du fisc, ou par de viles manœuvres de péculat provenant de la vente de leur crédit. Ce crédit, enfant de l'assiduité & de l'intrigue, demande une présence continuelle au séjour du monopole constant, & par conséquent un exil perpétuel des lieux de leurs Domaines. Ils leur refusent ainsi la sauve-garde & les avantages du reversement de leur propre dépense, que nous avons dit être si nécessaire partout. Ils ne cherchent, au contraire, qu'à en tirer le plus qu'ils peuvent, & qu'à les mettre à contribution ; plus d'entretien honnête ni utile aux lieux de la résidence de leurs peres, plus de liens entr'eux & leurs Fermiers, plus de miséricorde & d'appui pour les tenanciers; on abbat les futayes; on rase ou l'on laisse périr les maisons; on aide soi-même au ravage de son fonds, & tout viendroit se perdre dans le gouffre de la Capitale. Là tous les riches seroient obscurs, & tous les obscurs pourroient espérer de devenir riches. Alors l'économie dégénereroit en luxe, le commerce en monopole, le Gou-

Désordres de cette industrie insidieuse.

vernement en légiſlation fiſcale, le fiſc en impôt illuſoire, la contribution en impoſition indirecte, en ſpoliation, en pillage ſur l'interception du commerce, de l'induſtrie & des conſommations. Alors tous les genres de déprédation aſſailliroient enſemble une Nation. Les branches d'adminiſtration ſe multiplieroient pour étendre partout & en toutes manieres les exactions du fiſc. Chaque branche exerceroit ſon avidité en concuſſions particulieres (& toutes auroient leurs abonnés) & coopéreroient de concert à l'oppreſſion & à la dévaſtation générale & aux abus d'une ſous-adminiſtration dépravée. La ville s'enfleroit de riches oiſifs, entretenus & engraiſſés de profits illicites, incalculables & certains. Ces riches, qui par leur état & par la nature de leur chevance, ne ſont tenus à rien ni envers la Société, ni pour le fonds du territoire, ne croiroient pas uſer de leurs richeſſes, s'ils n'en abuſoient. Ils donnent d'autant plus vivement dans tous les abus de la recherche, qu'ils n'ont point été élevés aux regles de la meſure & de la décence.

L'Induſtrie de décoration provoque le luxe.

Les Agens du luxe leur tendent, autant qu'ils peuvent, tous les piéges de la décoration, *plane quidam villas opipare extruunt, & domos ditiſſimè exornant, & familias numeroſiſſimè comparant. Sed in iſtis omnibus in tanta affluentia rerum, nihil eſt indignum præter quam dominus ædium.* C'eſt ainſi qu'une Nation ruinée s'acheve elle-même par un luxe ruineux. Nous allons tâcher de traiter à fonds, par les principes, quoique ſommairement, cette grande queſtion du luxe. Répétons auparavant cette maxime fondamentale en ſaine économie, par laquelle nous avons débuté, que *l'induſtrie enviſagée dans toute ſon étendue, conformément aux beſoins des hommes & à la proportion convenable des dépenſes qui s'y diſtribuent dans l'ordre économique d'une Nation agricole, s'établit d'elle-même régulierement, à raiſon des revenus du territoire, quand ſa marche naturelle n'eſt pas dérangée ou forcée par le Gouvernement politique.*

Le luxe qui l'anime & qui ſuit la gradation des conditions & des fortunes régulieres des Citoyens n'eſt pas un luxe nuiſible. Ce n'eſt pas même, rigoureuſement parlant, un luxe. Ceci demande un juſte diſcernement fondé en principes; & la demonſtration de celui-ci nous oblige néceſſairement à rappeller en bref nos principales maximes économiques.

Ce que c'eſt que le luxe.

Le luxe eſt un ſuperflu de dépenſe préjudiciable à la reproduction.

Ses effets deſtructifs.

Pour comprendre facilement les effets deſtructifs du luxe exceſſif de décoration qui augmente les dépenſes dans la claſſe ſtérile, il faut faire attention au principe fondamental de la reproduction des richeſſes annuelles d'une Nation agricole, qui eſt celui-ci. *L'Agriculture fait renaître la ſubſiſtance de ſes Agens, & celle qu'elle vend à bon prix à ceux qui ne cultivent pas la terre.*

Cette reproduction totale exige donc préalablement trois conditions. 1°. Que les Agens de l'exploitation de l'Agriculture ayent d'avance leur ſubſiſtance pour ſatisfaire à leurs beſoins pendant les travaux de cette exploitation. 2°. Que la ſubſiſtance des Conſommateurs des autres claſſes leur ſoit achetée pour qu'ils puiſſent la faire renaître,

renaître, & pour former des revenus. 3°. Qu'elle leur soit payée à un prix qui restitue les dépenses de l'exploitation de la culture, & qui fournisse de grands revenus.

Cette partie de reproduction, qui fait subsister les hommes qui ne cultivent pas la terre, forme le revenu des Propriétaires des terres, & la rétribution des hommes occupés aux travaux & aux services de la classe stérile. Ce revenu & cette rétribution n'appartiennent pas aux Agens de la classe reproductive, puisque c'est le fonds de la subsistance des autres hommes. Mais pour que l'un & l'autre soient continués, il faut que ce fonds soit reproduit, & qu'il repasse dans les mains de la classe reproductive. C'est ce qui se fait par la vente des productions qui représentent ce fonds qui revient en entier au Cultivateur pour les faire renaître; car toutes dépenses payées à l'Agriculture doivent être restituées par l'Agriculture. Mais la subsistance des Agens de cette même classe doit leur appartenir entierement; autrement, l'exploitation de l'Agriculture & la reproduction dépériroient, & s'anéantiroient enfin.

Donc si les Propriétaires ou l'impôt tiroient un revenu plus fort que le produit net que fournit la culture au-delà des frais, ils détruiroient leur revenu.

Donc tout retranchement de dépense d'exploitation fait à la classe productive est ruineux pour une Nation.

Donc tout accroissement de dépenses d'exploitation procuré à cette même classe, est accroissement de revenu pour une Nation.

Donc si le luxe de décoration augmentoit les dépenses dans la classe stérile, au préjudice des achats des denrées du crû à la classe productive, il diminueroit l'exploitation de l'Agriculture & la reproduction des richesses annuellement renaissantes, & appauvriroit la Nation.

Or il est évident que l'excès du luxe de décoration diminue les achats des denrées du crû; car il ne peut exister que par l'épargne sur ces achats même, puisqu'on ne peut, avec une quantité de richesse déterminée, augmenter en pure déprédation les dépenses d'un côté, qu'on ne les diminue de l'autre.

Mais, dira-t-on, si le luxe augmentoit lui-même les richesses, il pourroit subsister en augmentant les dépenses dans la classe stérile, sans les diminuer dans la classe productive; puisque les dépenses de la premiere reviennent à la derniere, & réciproquement & perpétuellement ainsi de l'une à l'autre. Fausse apologie du luxe.

On ne contesteroit point alors la totalité de ce retour réciproque, mais toujours s'agiroit-il de prouver cet étrange paradoxe, que *l'excès du luxe de décoration est lui-même une source de richesses*, par laquelle il peut augmenter le nombre & la subsistance de ceux de la classe stérile. Car, pour cet effet, il faudroit un accroît de subsistance au-delà de celle qui renaît annuellement des travaux & des dépenses de la classe productive. Autrement, nous le répétons encore, ce luxe ne peut

exister que par l'épargne sur les achats des denrées du crû ; épargne qui diminue les travaux de la classe productive, en augmentant ceux de la classe stérile.

Dira-t-on, & on le dit en effet, que cette épargne est incompatible avec le luxe de décoration, même avec ce luxe le plus excessif, parce que l'augmentation d'Ouvriers & de subsistance dans la classe stérile se perpétue par les achats de cette subsistance même à la classe productive ; & qu'ainsi le retour total de cette dépense, dans la classe stérile, est toujours assuré à la classe reproductive ?

Cela peut-être ainsi à l'égard de la dépense des achats du luxe borné à l'ordre du Tableau de prospérité ; mais ce n'est pas de celle-là dont il s'agit, c'est de la dépense même de ceux qui se livrent au luxe de décoration qui excede cet ordre économique, & qui se dévouent à une épargne sur les achats des denrées du crû, sans laquelle cet excès de luxe de décoration ne pourroit exister, & par laquelle l'Agriculture est privée de plus-en-plus des richesses qui payent les dépenses de l'exploitation, qui fait renaître annuellement les richesses que les hommes consomment journellement. Car voici le point mystérieux de la meilleure distribution des dépenses, qu'il faut bien entendre & ne jamais oublier ; c'est que *plus la dépense des revenus d'une Nation se fait immédiatement à la classe productive, sans passer par la classe stérile, plus il en reste à la classe productive, au profit de l'exploitation & de la reproduction des revenus. Plus, au contraire, la dépense se fait à la classe stérile, plus il s'en dérobe à l'exploitation de la classe productive, & plus la reproduction annuelle diminue.* Ceci n'est pas à la portée du simple raisonnement. C'est au calcul qu'il appartient d'en décider.

Ne pourroit-on pas dire encore que l'excès du luxe de décoration ne seroit nuisible qu'aux Nations qui n'ont pas la facilité ou la liberté du commerce extérieur des denrées de leur crû ; parce que celles-ci ne peuvent suppléer, par la vente de leurs denrées à l'Etranger, au débit des productions, arrêtées dans leur commerce intérieur par l'excès du luxe ? Mais la facilité & la liberté générale du commerce extérieur ne suffisent-elles pas pour remédier à ce dérangement ? Ce commerce extérieur retarderoit peut-être beaucoup les progrès des effets destructifs de l'excès du luxe de décoration. Mais ce commerce même ne s'étend pas à l'exportation de tous genres de denrées du crû ; car la plûpart ne peuvent être consommées que dans le pays qui les produit. D'ailleurs, ce commerce extérieur lui-même ne peut se soutenir qu'autant qu'il est réciproque. Le Commerçant lui-même veut porter & rapporter, pour gagner ses frais & se procurer du profit. Or, par quels achats une Nation, livrée au luxe de décoration, entretiendra-t-elle avec l'Etranger le commerce de la vente des denrées de son crû ? Ce n'est pas en achetant de l'Etranger même des denrées de ce genre ; car son luxe l'a réduit à l'épargne sur la consommation de ses denrées. Sera-ce donc encore par des achats de marchandises de luxe de déco-

ration ? Mais alors ce commerce extérieur ne ferviroit qu'à hâter plus promptement les progrès de fa ruine. De plus, il faut toujours faire attention que *le commerce n'eft qu'un vehicule difpendieux du débit des richeffes, & non une fource de richeffes.* Si l'on fuppofe encore que l'Etranger achetera nos marchandifes de main-d'œuvre, ne faudra-t-il pas qu'il vende quelques autres marchandifes pour pouvoir acheter. D'ailleurs, cela fe rapporteroit à fon luxe & non pas au nôtre. Or, c'eft le nôtre qui nous intéreffe, & c'eft de lui uniquement dont il s'agit ici.

Démonftration des effets deftructifs du luxe.

Quand le luxe de décoration domine dans une Nation, il s'étend à toutes les claffes d'hommes, & l'on ne peut, comme nous l'avons prouvé, y fatisfaire que par l'épargne fur la confommation des productions du crû, & qu'au préjudice de la rétribution des Agens de la claffe productive, & par conféquent auffi au détriment de l'exploitation de la reproduction & du revenu. Les différens degrés de cette déprédation font faciles à calculer, par le changement de l'ordre des dépenfes, qui peut être repréfenté dans le Tableau. Suppofons donc que pour fatisfaire à ce luxe de décoration, les Propriétaires, les hommes de la claffe productive & ceux de la claffe ftérile faffent paffer un dixieme de plus de leur dépenfe à la claffe ftérile. Quelle diminution ce changement cauferoit-il dans la reproduction annuelle du revenu, & quels feroient les progrès fucceffifs de cette diminution ! On peut faire auffi une femblable opération, pour calculer les effets avantageux de l'état inverfe, où une Nation s'épargneroit fur le luxe de décoration, pour étendre fes dépenfes fur la confommation des denrées du crû, & l'on verroit que la reproduction augmenteroit dans le dernier cas, dans la même proportion qu'elle diminue dans le premier.

Quand la diftribution d'un revenu de 2000 livres (ou de deux milliards) fe fait également entre les deux claffes, & que les avances de la claffe productive rendent cent pour cent de produit net, la reproduction totale eft de 5000 livres. Cette fomme de 5000 livres (ou de cinq milliards) eft égale aux fommes de 2000 livres d'avances de la claffe productive, de 2000 livres de revenu, & de 1000 liv. d'avances de la claffe ftérile, qui font enfemble 5000 livres.

La dépenfe de 2000 livres d'avances de la claffe productive reproduit ces mêmes 2000 livres d'avances.

Celle de 2000 liv de revenu, reproduit ces 2000 liv. de revenu.

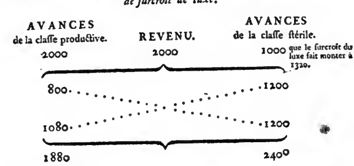
Celle des 1000 livres d'avance de la claffe ftérile, fait renaître les 1000 liv. d'intérêts des avances primitives & annuelles du Cultivateur.

La maffe des richeffes, qui circulent dans le Tableau, eft de 8000 livres; fçavoir:

La reproduction.	5000 liv.
L'argent circulant, ou l'argent du payement du revenu. .	2000
Avances de la claffe ftérile.	1000
TOTAL.	8000 liv.

Voyons la déprédation qu'un dixieme de la dépense d'une Nation, porté de plus à la classe stérile, causeroit dans les richesses d'un Royaume.

PREMIER TABLEAU de la dégradation causée par un cinquieme de surcroît de luxe.



La reproduction totale est égale aux sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive; sçavoir:

La recette de la classe productive réduite à .	1880	au lieu de 2000.
Les avances de cette classe réduites par son surcroît de luxe, à.	1800	au lieu de 2000.
Les avances de la classe stérile qui reviennent à la classe productive, & qui, par le surcroît de luxe, sont montées de 1000 à. . .	1320	
TOTAL.	5000	

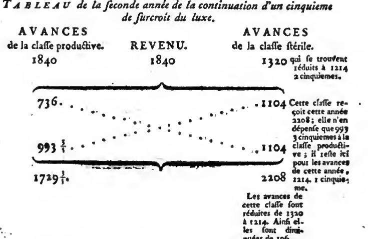
Dont.	320	ont repassé, & sont retenus à la classe stérile, où ils ont augmenté de 320 les avances de cette classe, qui seroient restées à 1000, si le luxe n'avoit pas augmenté.
Reste	4680	
Dont le Cultivateur retire pour ses reprises	3000	
Reste pour le revenu	1680	au lieu de 2000.
TOTAL.	4680	

La perte de 320 livres, que le calcul fait tomber en totalité sur le revenu, étant repartie également sur les avances de la classe productive & sur le revenu, est pour chacun 160 livres; ce qui réduit la reproduction des avances de la classe productive à 1840, & celle du revenu également à 1840.

C'eſt ſur cette réduction égale que doit ſe calculer, l'année ſuivante, le dépériſſement cauſé par la continuation du ſurcroît de luxe, en ſe reſſouvenant que les avances de la claſſe ſtérile ſont montées à 1320 livres, au lieu de n'être qu'égales au quart du revenu & des avances productives priſes enſemble, comme elles étoient avant le ſurcroît de luxe. Ainſi cette augmentation doit, l'année ſuivante, ſe retrouver en entier à la claſſe ſtérile. Mais on verra qu'elle décroîtra annuellement par la continuation du même ſurcroît de luxe, parce que les richeſſes diminuent de toutes parts par cet excès de luxe, qui d'abord paroît enrichir la claſſe ſtérile.

Ainſi on voit que non-ſeulement l'excès de luxe ne peut jamais être avantageux à la claſſe ſtérile, mais qu'il eſt impoſſible auſſi de l'enrichir au préjudice de la reproduction annuelle ; ſoit par l'augmentation des reverſemens ſur cette claſſe ; ſoit par la diminution des prix des denrées du crû, pour faire vivre les Fabricans à meilleur marché, aux dépens des revenus de la Nation ; ſoit en retenant dans le Royaume les matieres premieres des ouvrages de fabrication, s'il en arrive une perte à la claſſe productive, ſur le prix de la vente de la premiere main de ces matieres premieres ; ſoit par l'impoſition ſur les entrées dans le Royaume des marchandiſes de main d'œuvre de l'Etranger, car l'Etranger ne paye point l'impôt d'autrui établi ſur le commerce, il faut qu'il trouve ſon compte, ſans quoi le commerce extérieur s'anéantiroit ; ſoit enfin en faiſant ſupporter les charges de l'Etat aux Agens de la claſſe productive, pour le ſoulagement de ceux de la claſſe ſtérile, &c. tous expédiens funeſtes à une Nation agricole. *Nota benè.*

TABLEAU de la ſeconde année de la continuation d'un cinquieme de ſurcroît du luxe.



La reproduction totale eſt égale aux ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive; ſçavoir :

La recette de la claſſe productive.	$1729\frac{3}{5}$.
Les avances de cette claſſe, réduites par l'excès de ſon luxe, de 1840 à	1656
Les avances de la claſſe ſtérile de 1320, deſquelles il n'eſt dépenſé cette année que 1214, dont 106 ſont pris ſur les 1320 de ces mêmes avances, & conformément à cette repriſe, elles ſe trouvent réduites à.	$1214\frac{2}{5}$.
TOTAL.	4600

Dont	294	ont repaſſé, & ſont retenus à la claſſe ſtérile, & y ſoutiennent les avances de cette claſſe a 1214, leſquelles, ſans l'excès de luxe, n'auroient été que de 920, c'eſt-à-dire, égales au quart des ſommes des avances productives, & du revenu, priſes enſemble.
Reſte.	4306	
Le Cultivateur retire pour ſes repriſes { Avances.	1840 l.	
{ Intérêts.	920	
TOTAL	2760	
Reſte pour le produit net.	1546	au lieu de 1840.
TOTAL.	4306	

Ce déchet de 294 étant reparti entre les avances de la claſſe productive & le revenu, les réduiſent de part & d'autre, à 1703.

Ainſi, en deux années le déchet ſur les avances de la claſſe productive, eſt de 307, & autant ſur le revenu; en total, 614.

Les avances de la claſſe ſtérile, qui augmentent d'abord par le ſurcroît du luxe, dépériſſent enſuite rapidement par la continuation de cet excès de luxe même. Dans le cas du ſurcroît de luxe, que l'on ſuppoſe ici, elles diminuent dès la ſeconde année de 106, & cette diminution eſt un pur anéantiſſement, ainſi que le déchet progreſſif que ſouffrent les autres claſſes, & qui s'étend proportionnellement d'année en année ſur la claſſe ſtérile.

L'excès du luxe eſt donc une dépenſe fort préjudiciable à la claſſe ſtérile même. Ceux qui le protegent ou le provoquent en faveur des Manufactures, en attirent au contraire la ruine & celle de l'Etat. *Le luxe & la frugalité ſont pere & mere de la pauvreté dans un Royaume agricole.*

Nous nous ſommes livrés rigoureuſement ici aux réſultats du calcul; cependant nous n'avons pas deſſein d'inſinuer que les progrès des

dépenſes volontaires d'un ſurcroît de luxe, ſuivent effectivement l'ordre ſucceſſif des deux Tableaux que nous avons tracés, pour démontrer les effets deſtructifs d'un luxe exceſſif qui pourroit anéantir une Nation en peu d'années, s'il exiſtoit réellement dans cet état progreſſif. Il eſt certain au contraire que les progrès de dépenſes de ce luxe doivent ſe ralentir à raiſon de la diminution des richeſſes : car les progrès de la diminution des dépenſes de ſubſiſtance d'année en année s'étendroient bientôt ſur le néceſſaire abſolu. Le luxe entiérement déſordonné ne peut exiſter que chez les gens de fortune ; mais plus ils ſont nombreux, plus ſes progrès ſont rapides & ruineux.

Mais, dira-t-on, que ſont donc devenues les ſommes abſorbées par la claſſe ſtérile ? Ceux qui ſont cette queſtion, bornent leur vue à l'argent circulant, & ne penſent pas que l'argent lui-même a plus ou moins les effets de richeſſes, ſelon qu'il ſe porte plus ou moins à la claſſe productive. Pourvu que ſa maſſe ne diminue pas, ils croyent toujours retrouver leur compte. On auroit peut-être de la peine à leur faire comprendre que le fond des richeſſes d'une Nation conſiſte dans un courant de conſommation & de reproduction ; & que c'eſt dans l'augmentation ou dans la diminution de ce courant que conſiſte auſſi l'augmentation ou la diminution de ces richeſſes. Or, c'eſt cette augmentation ou cette diminution, & non l'argent, qui eſt calculée dans les Tableaux. Pour ramener tous nos Lecteurs à ce même point de vue, je vais moi-même leur propoſer une queſtion, & je compterai aſſez ſur leur compréhenſion, pour ne pas attendre leur réponſe.

Explication du Tableau économique, par un exemple familier.

Depuis pluſieurs années, j'ai payé annuellement à quatre hommes, 200 livres chacun. Deux de ces hommes étoient employés à ratiſſer les allées de mon jardin, les deux autres cultivoient deux champs d'artichaux, qui me rapportoient chacun 400 livres, en total 800 livres, j'employois cette ſomme à payer les quatre hommes, & ceux-ci la dépenſoient dans le Pays à acheter leur ſubſiſtance.

Cette année j'ai changé de conduite, j'occupe trois de ces hommes à ratiſſer des allées, & un à cultiver des artichaux. Je demande ce qui m'arrivera de ce changement. La culture des artichaux me rapportera-t-elle le même revenu ? Pourrai-je payer avec ce revenu la même ſomme que je payois à ces quatre hommes ? Ces hommes pourront-ils dépenſer dans le Pays autant qu'ils y dépenſoient les années précédentes ? Le problême, je crois, n'eſt pas difficile à réſoudre.

Je ferai meilleur économe l'année prochaine ; je n'emploierai qu'un homme à ratiſſer des allées, & trois à cultiver des artichaux. Je pourrai payer, comme précédemment, 800 livres de ſalaire à ces quatre hommes ; & de plus, mon revenu ſera augmenté de 400 livres, & ma jouiſſance augmentera d'autant, par l'augmentation de la dépenſe que je pourrai faire, ſans dépériſſement.

Ce n'est donc pas notre argent, mais les produits de l'emploi de l'argent, c'est-à-dire, les produits de l'emploi des dépenses qu'il faut calculer, pour connoître l'état de nos richesses. Mais gardez-vous bien de confondre dans votre calcul l'argent & les produits.

L'argent est un fond commun de richesses d'adoption, qui ne se consomme point, qui n'est point renaissant, qui passe continuellement & intermédiairement des mains des Acheteurs dans les mains des Vendeurs, où il représente successivement une multitude innombrable de sommes d'argent, quoiqu'il soit toujours à peu-près le même en substance & en quantité dans un Royaume en prospérité; & lorsqu'il paroît y en avoir plus ou moins, c'est que la circulation y devient plus ou moins inégale ou irréguliere, ou que la valeur venale des productions est dérangée, ou leur quantité diminuée ou augmentée : C'est de-là que dépend l'état de votre Finance; ne vous en occupez donc point; car il sera toujours conforme à l'état & au prix de vos productions. Ce n'est qu'une richesse putative qui ne doit pas être confondue avec les richesses de jouissance, qui doivent renaître annuellement, & qui seules sont l'objet physique du bonheur & de la sollicitude des hommes.

Ainsi, quand je dis que mon champ d'artichaux me rapporte 800 livres, je veux dire seulement qu'il me rapporte une richesse de la mesure de 800 livres, que par divers échanges, cette richesse paye le salaire de quatre hommes; ce salaire paye leur subsistance, & c'est dans cette subsistance même que consistent alors les frais de la reproduction; mais si un quart de cette dépense de 800 livres est porté de plus au stérile, cette même richesse diminue de moitié, c'est-à-dire, de 400 livres. Au contraire, elle augmentera de moitié en sus, ou de 400 livres, si ce quart est dépensé de plus au productif; ces diminutions & augmentations de richesses arrivent effectivement toujours dans la même proportion, selon l'emploi productif ou stérile de nos dépenses.

Quant à l'argent, que nous importe qu'il y en ait peu ou beaucoup dans le monde, puisque nous pouvons en avoir toujours notre part, proportionnellement à nos richesses de jouissance que nous pouvons vendre, & à la liberté de notre commerce.

Si vous voulez faire l'application de cette regle & de l'exemple familier que je viens d'exposer aux impositions dispendieuses, qui occupent une espece de ratisseurs beaucoup plus dommageables, vous verrez clairement que ces dépenses se perdent de même dans la classe stérile, & causent, en raison de leur dérangement, les mêmes dommages & la même destruction dans les revenus des Propriétaires & du Souverain.

Dans votre exemple de ratisseurs d'allées & d'impositions dispendieuses, il ne s'agit, me dira-t-on, que de dépenses qui ne laissent point d'ouvrages que l'on puisse vendre, & même plus cher qu'ils n'ont

n'ont coûté. En effet, un Entrepreneur de Manufactures, ne retire-t-il pas des étoffes de luxe qu'il fait fabriquer, plus qu'il n'a payé aux Fabricans ? Oh! ne doutez pas que je n'aye apperçu que l'Entrepreneur ne fait pas cette dépense pour son compte, mais pour le compte de ceux qui acheteront ces étoffes de luxe pour leur usage. Or, ceux-ci retirent-ils autre chose de leur dépense que la jouissance de ces étoffes, de même que le Maître du jardin a aussi pour dédommagement de sa dépense, la jouissance de ses allées ratissées. Mais calculez bien, vous trouverez toujours que de telles dépenses, de part & d'autre, sont également préjudiciables à la reproduction.

Les matieres premieres de l'excès de luxe de décoration forment elles-mêmes un surcroît de dépenses nuisibles.

Le calcul des deux Tableaux du surcroît de luxe est fondé sur la supposition que toutes les matieres premieres des ouvrages de la classe stérile s'achetent dans le Pays; mais les matieres premieres d'un luxe de décoration recherchée, sont pour la plûpart étrangeres, & même séparées du commerce extérieur réciproque des productions usuelles. Ce sont des matieres précieuses, des pierreries, des métaux rares, des productions de Pays fort éloignés, qu'on ne se procure que par un commerce simplement passif & de pure déprédation, qui est d'autant plus dominant que le luxe de décoration est démesuré. Alors la dépense en ce genre de matieres premieres surpasse celle de la subsistance des Ouvriers du luxe, au préjudice de la classe stérile & de la classe productive.

Il est à remarquer de plus que ce luxe destructif seroit sur-tout annexé aux fortunes de ceux qui enleveroient les richesses de l'Agriculture; ce qui accéléreroit doublement les progrès de la ruine d'un Etat. Or, ce luxe ruineux étant toujours en raison de ces fortunes ruineuses, leurs funestes effets marchent ensemble, & peuvent être calculés les uns par les autres, dans les supputations des causes de la décadence des Nations livrées à ces dérangemens.

Avantages du surcroît des dépenses de subsistance.

Mais si nous considérons la distribution des dépenses dans un ordre inverse, où une Nation s'épargneroit sur le luxe de décoration, pour augmenter les dépenses d'exploitation de la culture, on verra que cette Nation augmenteroit son revenu à raison de son épargne à la classe stérile, & de son surcroît de dépense à la classe productive.

TABLEAU inverse du premier Tableau du surcroît d'un cinquieme de luxe, représentant au contraire une diminution d'un cinquieme de dépenses à la classe stérile, qui est portée de plus à la classe productive.

PREMIERE ANNÉE.

AVANCES annuelles de la classe productive tombées, par l'excès du luxe représenté ci-devant dans le premier Tableau, de 2000 à	REVENU tombé de 2000 à	AVANCES annuelles de la classe stérile montées, par l'excès du luxe, de 1000 à
1840	1840	1320 qui se trouveront réduites à 1106.
1105		735
950		735
180 Epargne de cette classe sur le luxe, employée de plus à la culture.		

Recette de la classe stérile 1470

Recette de la classe productive 2239
Avances de cette classe. 1840
Avances de la classe stérile. 735
(Sommes rendues à la classe productive, 4814.)

Reproduction 4814

Reprises du Cultivateur 2760

Reste pour le revenu 2054 au lieu de 1840.

Accroît 214, qui, étant partagé également entre les avances de la classe productive & le revenu, les fait monter de part & d'autre à 1947.

Les achats qui se font à la classe stérile n'étant que de 1470, elle n'a besoin que de 735 d'avances; mais la quantité des Agens de cette classe sera peu diminuée; ainsi, malgré l'épargne qu'ils feront aussi sur le luxe, leur dépense pour subsister sera au moins de 950, pris sur la recette de 1470, dont il ne reste plus pour les avances que 520. Ces avances doivent être de 735, il faut que les avances de l'année précédente qui sont de 1320, & qui excédent ici de 585, y suppléent pour 215, ce qui les réduit à 1106, où il se trouvera encore un excédent qui, les années suivantes, sera par degré employé de même à compléter les avances de cette classe, jusqu'à ce que sa recette soit devenue suffisante pour fournir en entier les avances, & la dépense des Agens de cette même classe.

Seconde année.

AVANCES annuelles de la claſſe productive montées de 1840, à	REVENU monté de 1840, à	AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile réduites de 1320, à
1947	1947	1106 qui ſe trouveront réduites à 835, & il ne reſtera que 56 d'excédent.
1168		 779
950		 779
195 Epargne de cette claſſe ſur le luxe, employée de plus à la culture.		

Recette de la claſſe productive	2313	Sommes rendues à cette claſſe, 5039.
Avances de cette claſſe.	1947	
Avances de la claſſe ſtérile	779	
Reproduction. . . .	5039	
Repriſes du Cultivateur.	2920	
Reſte pour le revenu	2119	

Accroît 172, qui, étant partagé également entre les avances de la claſſe productive & le revenu, les fait monter de part & d'autre à 2033.

Recette 1558

La claſſe ſtérile dépenſe, pour la ſubſiſtance de ſes Agens, 950 ſur ſa recette, qui eſt de 1558. Il ne lui reſte que 508 pour ſes avances, qui doivent être égales à la moitie de ſa recette, c'eſt-à-dire, de 779; les avances de l'année précédente qui ſont de 1106, & qui excédent ici de 327, y ſuppléent de 271 : ce qui réduit l'excédent à 56.

La recette de cette claſſe eſt augmentée de 88; elle augmente ainſi ſucceſſivement, au lieu que dans l'excès du luxe elle diminue d'année en année, comme on l'a remarqué ci-devant.

Cette épargne, ſur le luxe de décoration, a procuré en deux années à l'Agriculture un accroiſſement de 386, qui accroiſſent le revenu de la Nation de 193 millions.

Voilà les effets différens & infaillibles des divers ordres de la diſtribution des dépenſes. On peut juger delà ſi un ſurcroît de charrues n'enrichit pas plus une Nation qu'un ſurcroît de ſuperbes Manufactures, qui, en provoquant le luxe de la Nation, dérobent à l'Agriculture des dépenſes, dont le mauvais emploi éteint la reproduction des richeſſes, tarit la ſource du revenu du Souverain & de la Nation, & dégrade l'adminiſtration du Miniſtere même du Gouvernement économique.

La vente de nos Fabrications de luxe, quelque éblouiſſante qu'elle ſoit, ne dédommage pas de la déprédation de l'excès de luxe. Il vaut mieux éviter le mal que de chercher dans ſa cauſe même un dédommagement perfide, qui n'eſt favorable qu'à des Marchands, dont les

gains paroiſſent accroître les richeſſes de la Nation. Ce commerce ſéduit & occupe vainement le Miniſtere à le varier, à l'arranger, à le modifier de mille manieres. Il ſuſcite des guerres auſſi illuſoires dans leur objet que ruineuſes par les dépenſes. Il fait dédaigner, tourmenter & intervertir le commerce des denrées du crû; il déplace les richeſſes de l'exploitation des biens fonds, il inſpire des dégoûts & du mépris pour l'Agriculture; les Villes regorgent pendant un tems de Fabricans, d'Artiſans & de Marchands attirés par les ſoins & la prédilection du Gouvernement, & par la volupté. *Beati qui habitant Urbes*, dit Salomon, & nos terres ſeront en friche. De-là le Proverbe : *Habit de ſoie*, *ventre de ſon.*

Préjudice des faux revenus de rentes ou intérêts d'argent.

Les rentes établies ſur le revenu royal, qu'elles ſurchargent, ont le même effet que l'excès de luxe, puiſque c'eſt une portion onéreuſe de ce revenu, qui paſſe de plus à la claſſe ſtérile qu'à la claſſe productive; car ceux qui retirent cette portion de revenu ne ſont pas Cultivateurs. Il en eſt de même de toutes les autres rentes d'intérêt d'argent qui n'eſt pas employé en acquiſition ou en exploitation directe ou indirecte (*a*) des biens-fonds. Elles ſont également préjudiciables à la reproduction de revenus d'une Nation. C'eſt pourquoi elles ont toujours été reconnues uſuraires, c'eſt-à-dire, ruineuſes. Mais ne pourroit-on pas en dire autant du revenu lui-même? Non, par la raiſon même qu'il eſt revenu, c'eſt-à-dire, produit net ou gratuit, annuellement renaiſſant, & qu'il doit être dépenſé pour être reproduit; mais ſa dépenſe doit être diſtribuée dans l'ordre qui en aſſure la reproduction, ou qui l'augmente; c'eſt cet ordre, preſcrit par la nature même, qui regle la ſageſſe des Loix du Gouvernement économique.

La diſtribution des dépenſes du revenu des Propriétaires ſe rapproche toujours du bon ordre, & celle des dépenſes des Financiers & Rentiers s'en écarte.

Suppoſons, au lieu de ce tas énorme de Rentiers, qui jouiſſent ſans ſoins ni frais d'entretien, ſans crainte de cas fortuits, ſans aucun des rapports naturels, enfin, entre les fonds & le produit net, qui forme les revenus des Nations civiliſées, ſuppoſons dis-je, que les revenus y ſoient diſtribués, dans l'ordre naturel, dans les mains d'abord des Propriétaires, d'où la diſtribution s'en fait dans les deux claſſes laborieuſes; on trouvera dans la nature des choſes, la regle déterminante des mœurs & uſages, & le principe de la régularité de cette diſtribution. Pour s'en convaincre, il ſuffit de jetter les yeux ſur le

(*a*) L'exploitation directe eſt la culture, l'entretien & la conſervation des biens-fonds; l'exploitation indirecte eſt la préparation & le commerce des productions. Mais les prêts qui ne doivent être que des ſecours charitables ou d'obligation dans les beſoins, & les prêts illicites, qui favoriſent la diſſipation, ne peuvent retirer d'intérêt ſans cauſer un dommage réel dans l'ordre économique particulier & public. Ces différens cas ne ſont pas toujours aſſez démêlés dans les Traités de l'Uſure pour conduire à des déciſions exactes fondées ſur le profit ou ſur le dommage, qui doivent autoriſer ou exclure les intérêts des emprunts.

plus grand Propriétaire & sur la plus haute classe de la dépense, je veux dire, sur la dépense de l'Etat : en ce sens, le Prince doit être regardé comme un grand Propriétaire suzerain. 1°. La résidence lui est fixement prescrite au milieu de son Domaine; & quelque merveilleux qu'ait pû être dans le tems le carnaval de Venise, telle ou telle autre fête ou occasion dans une terre étrangere, il est contre sa dignité, je le sçai, mais plus encore contre la nature de son opulence, d'en aller prodiguer ailleurs la dépense. 2°. Quelque goût, enflé par la flatterie, qu'il puisse avoir pour les joyaux, pierreries, ameublemens, vêtemens & autres somptuosités du luxe de décoration, quoiqu'exige même en ce genre la représentation indispensable de son état, comparez les parties de sa dépense, versées sur ces sortes d'objets, avec celles qui vont en entretien d'hommes, de chevaux, d'agrès de toute espece, qui consomment directement dans la classe productive, ou en tirent les matieres premieres de leur entretien journalier; & cette comparaison vous démontrera clairement que le faste & la dépense royale désavouent le luxe, & gratifient la classe productive. 3°. La multitude de Conseils & de Tribunaux, dont le Souverain est environné, l'assiduité de son travail quotidien, sa sollicitude sur tous les accidens qui peuvent attaquer les parties les plus reculées de son Domaine, & où l'on rend compte régulierement au Gouvernement, vous démontrent l'emploi du Propriétaire, & vous apprennent si un usufruitier oisif mérite ce nom. 4°. L'embarras de l'étiquette à laquelle il s'assujettit volontairement, en apparence, mais dans le réel, par décence d'état & par nécessité, sous peine de désordre & d'irrégularité dans le jeu de tous les ressorts qui émanent de lui, vous prouvent que dans l'ordre naturel de la société, l'assujettissement du riche compense le travail du pauvre. Passez de-là, de grades en grades, à toutes les classes de Propriétaires, & vous verrez, dans une disproportion immense, il est vrai, mais pourtant dans un ordre assujetti aux mêmes regles, que si les Grands d'un Etat, & les Propriétaires de tout genre vivoient vraiment de leurs revenus, & non de gages ou d'affaires de Finance, que si les revenus étoient dévolus aux Propriétaires des fonds, & non à des Rentiers, qui connoissent à peine le nom de leur hypothéque, les riches connoîtroient l'importance du bon entretien de leur Domaine, & verseroient fréquemment leur dépense dessus; qu'ils dépenseroient beaucoup plus en dignité & en subsistance, qu'en luxe & en décoration; qu'ils seroient attentifs au bon ordre dans leurs Domaines, à leur réparation, décoration de domicile & rétablissement; qu'ils se croiroient enfin obligés, par décence d'état, & par égard pour ceux qui dépendent d'eux, à un ordre dans les mœurs, & à une régularité dans la dépense, dont les rentiers ou les hommes de fortune n'ont seulement pas d'idée.

Plus un Etat déchoit & s'appauvrit, plus la misere s'y fait sentir, plus on y voit le luxe choquant multiplier ses grimaces & ses fantô- *Le luxe, déguisement de la misere d'une Nation en décadence.*

mes de richesses. La raison en est toute simple. L'ordre des riches obscurs, vernis & engraissés des miseres publiques, y grossit dans ses proportions avec tout le reste; & leur repaire, théâtre de leur dépense, contraste chaque jour d'avantage, par son odieuse volupté, avec le tableau de misere répandu sur tout le reste du territoire; mais ce symptôme du mal en réagrave chaque jour les accidens, au moyen de l'effet constant des régles que nous venons de déduire. Voulez-vous étouffer le luxe préjudiciable, & rétablir les mœurs en même-tems? rétablissez le revenu foncier du fixe, arrêtez les fortunes spoliatives, travaillez constamment à éteindre les rentes établies sur l'Etat, à restraindre chaque jour l'intérêt des dettes des Particuliers, ce qui se fait de soi-même quand l'Etat cesse d'emprunter; rendez toute leur vigueur aux Loix qui veillent à l'extirpation de la vermine usuriere. Bientôt, par ce moyen prospére, on ne se plaindra plus du luxe dans votre Etat. Les mêmes dépenses de décoration néanmoins y subsisteront, & même avec plus d'abondance & d'égalité; mais elles ne seront plus que l'emploi d'un superflu renaissant, dont la base & la durée seront bien établies, par une fructueuse circulation entretenue par les dépenses de subsistance, & par le libre jeu du commerce.

Le luxe alors suivra les gradations des conditions & des fortunes régulieres des Citoyens; & par ce moyen, loin d'être nuisible à l'industrie, il l'animera, la perpétuera, & lui servira d'aiguillon, ainsi que de lustre à la société.

Subordination du commerce extérieur des marchandises de main d'œuvre au commerce extérieur des denrées du crû.

Le commerce d'exploitation des ouvrages de l'industrie, naturellement subordonné au commerce extérieur des denrées du crû, n'a besoin d'autre direction que de la facilité, la fidélité & la liberté du commerce. Que la vente des ouvrages de l'industrie à l'Etranger soit d'elle-même subordonnée à la vente des denrées du crû; c'est une assertion qui résulte de tous les principes que nous avons établis, discutés & prouvés dans tout le cours de cet ouvrage. C'est d'ailleurs une question qui paroît se rapporter plus encore au Chapitre du commerce, que nous traiterons tout à l'heure, qu'à celui-ci; mais elle est si importante, si méconnue, si contrariée par les préjugés courans, & souvent, qui pis est, par l'administration qui en résulte, qu'elle doit être raisonnée dans tous ses détails, & qu'elle est d'ailleurs partout à sa place dans mon ouvrage, dont l'objet unique est la prospérité constante des Nations.

L'Industrie ne peut prospérer que par l'Agriculture.

Quel est l'objet primitif & fondamental de l'industrie? C'est de procurer aux hommes leurs besoins, commodités & agrémens, par le moyen de l'appropriation des denrées à ses divers usages. L'industrie est-elle travail premier ou travail second, travail indépendant ou subordonné? Il résulte de sa définition même, que l'industrie est travail second, puisqu'elle ne sçait qu'apprêter & approprier les denrées, & qu'elle ne les produit pas. Elle est donc subordonnée à la production, qui seule peut lui fournir la matiere de son travail. Dans cet ordre de

dépendance, les régles de prospérité du travail second, sont-elles les mêmes que celles du travail premier ? Les mêmes précisément. Elle a la même marche & la même méthode; elle ne peut avoir le même objet, puisqu'elle ne reproduit pas; & c'est ce qui confirme sur-tout sa qualité de travail second. A cela près, elle a des avances annuelles qui sont évaluées & placées dans le Tableau, & son objet est d'obtenir, par la vente, la rentrée des avances annuelles & le remplacement des avances primitives. Elle fournit ainsi, elle étend, elle fait circuler la valeur venale, & contribue ainsi à la reproduction des richesses, quant au fond, & à leur emploi, quant à la forme. Ceci prouve que les régles & la marche de ces deux genres de travaux sont les mêmes; mais en résulte-t-il qu'ils n'aient qu'un seul & même intérêt ? Sans doute, & pour mieux se convaincre de cette vérité, il faut envisager cette question sous deux faces; dans l'ordre de l'industrie, considérée séparément d'abord, ensuite dans l'ordre de réunion de ces deux objets, conjoints & faits pour entrer concurremment dans le grand plan de la société, qui est de rendre les hommes utiles & heureux.

Selon le premier de ces aspects, on trouvera que les dépenses, la consommation, la valeur venale & le bon prix des ouvrages sont l'intérêt de l'industrie, comme celui des denrées est l'intérêt de la cultivation; parité d'intérêts dans ces deux parties considérées comme isolées.

Dans le second aspect, c'est-à-dire, dans l'ordre de réunion de ces deux objets, on trouvera que, par la raison qui fait qu'il faut planter & cultiver un arbre par sa racine, il faut appuyer l'industrie par le fondement de la cultivation, puisqu'elle est la vraie racine de l'industrie, non-seulement parce qu'elle fournit la matiere de son travail, mais encore parce que ce n'est que la cultivation qui peut lui fournir la seve & la nourriture. En effet, nous avons assez démontré que la production des biens usuels étoit la base de toute subsistance; que pour exciter la reproduction de biens, il falloit leur procurer la qualité de richesses; que cet avantage ne s'obtenoit que par la dépense qui leur attribuoit la valeur venale; qu'au moyen de la valeur venale, la reproduction abondante entretenoit les avances primitives, remplaçoit les avances annuelles, & fournissoit en outre un produit net, dont se formoient les revenus; que la dépense & la distribution de ces revenus faisoient vivre toutes les classes ouvrieres de la société, qui de leur part contribuoient, par leurs dépenses de la portion du revenu, à elles échue pour prix de leur travail, à la valeur venale & à la reproduction des revenus, dont la dispensation devoit perpétuer leur salaire. Telle est toute la machine simple, mais invariable, de l'intérêt général & particulier. Dans cette rotation uniforme est englobée l'industrie de tout genre, comme tout le reste. Il n'y a, dans toute la masse de la reproduction, que le revenu de disponible; tout le reste est destiné au remplacement de la chose productive. Il n'y a donc que

le revenu qui puisse être dépensé en ouvrages agréables d'industrie. Plus on aura de revenu, plus on dépensera en matieres ouvrées. C'est donc dans l'augmentation de revenu que se trouvent les dépenses, la consommation, la valeur venale & le bon prix des ouvrages de l'industrie, que nous avons dit, tout à l'heure, être son intérêt isolé.

Cette démonstration renferme, je crois, la preuve absolue de la subordination décidée dans l'ordre naturel, de l'industrie à l'Agriculture. Mais comme il ne faut rien négliger dans une matiere tant embrouillée & défigurée de préjugés invétérés, il faut débattre la question sous le point de vue proposé d'abord uniquement, pour ne rien laisser à dire sur cet article.

Nous avons dit d'abord que le commerce extérieur des ouvrages d'industrie doit être subordonné au commerce extérieur des denrées du crû. Il suffiroit, ce semble, pour rendre cette assertion inattaquable, d'avoir prouvé que ces deux choses n'ont qu'un seul & même intérêt, qui se réunit & se concentre dans l'intérêt primitif de l'une des deux; mais je veux bien encore détailler cette question séparément, comme si elle n'étoit pas une suite des autres.

Conformité du commerce intérieur & du commerce extérieur d'ouvrages d'industrie.

L'avantage de l'exportation n'est, je crois, qu'un préalable subsidiaire à l'avantage des dépenses, des consommations, de la valeur venale & de la reproduction. Toute vente est une exportation. Le Laboureur qui vend son grain à son voisin, l'exporte de chez lui, & d'exportations en exportations privées, vient enfin l'exportation nationale, ou chez l'Etranger, ce qui ne fait rien du tout aux grains, & n'est relatif qu'à des différences de domination. Il est avantageux de vendre à l'Etranger, parce qu'il est absolument nécessaire de vendre; & il vaudroit même beaucoup mieux vendre à son voisin qu'à l'Etranger, parce que plus la denrée s'éloigne, plus il s'en perd par les chemins. L'unique intérêt donc de la chose est sa consommation, qui procure sa vente avantageuse; & le plus sûr moyen d'obtenir cet avantage, c'est de mettre le voisin en état de consommer. C'est ce que nous avons prouvé dans les Chapitres précédens. C'est-là le grand secret de cet axiome, qu'on a cru moral, sans doute, jusqu'aujourd'hui, sçavoir, que *le Prince est riche des richesses de ses Sujets*; mais qui est parfaitement & inviolablement physique. Quand tous consommeront dans un Etat agricole, tous seront riches, & la reproduction sera encore plus forte que la consommation. C'est ce surabondant qui seroit un superflu dans la Nation, & à qui l'exportation chez l'Etranger, donne une valeur vénale assurée & constante, & c'est en cela que consiste l'avantage de l'exportation. L'avantage de l'exportation est donc subordonné à l'avantage de la production, puisqu'il en dérive, & ne peut être tenu pour utile que comme étant un surcroît de consommation. Reprenons maintenant la partie de l'industrie, & voyons si elle s'échappe en ceci des liens qui la tiennent en tout le reste, attachée & unie d'intérêt avec la partie productive.

Nous

En quoi consiste l'avantage du commerce d'exportation des marchandises de main-d'œuvre.

Nous avons compris que l'intérêt de l'industrie étoit la dépense, la consommation, la valeur venale & le bon prix de ses ouvrages. La consommation la plus voisine, toutes autres choses étant égales, est celle qui lui convient le mieux, par la même raison qui attribuoit tout-à-l'heure cette consommation à la production. Pour que l'on consomme, il faut qu'il y ait des revenus; & pour qu'il y ait des revenus, il faut appuyer sur toutes les conditions que nous avons dit être nécessaires à la production des revenus. Plus on s'appliquera à améliorer ces conditions, plus les revenus croîtront, & plus l'industrie profitera sur la dépense de ces revenus. La base des profits de l'industrie une fois bien assurée sur la consommation de ses voisins, un accroissement de profits la mettra en état de faire & fournir un surcroît d'ouvrages qui seroit un superflu dans la Nation, & à qui l'exportation, chez l'Etranger, donne la qualité de richesses, multiplie les échanges de commerce réciproque extérieur, & étend, par cet accroissement de commerce, la jouissance d'une Nation opulente. C'est en cela; c'est, dis-je, en cela seulement que consiste l'avantage de l'exportation d'industrie chez l'Etranger.

L'argent monnoyé n'est qu'une richesse d'échange, qui ne s'obtient que par l'échange, & qui n'est bonne que pour l'échange; elle n'enrichit ni n'appauvrit une Nation qui la paye ou qui la vend par échange.

« Mais, dira-t-on, si l'argent n'est pas richesse, vous avouez du » moins qu'il en est le représentatif, qu'il est la matiere mobile qui a » donné tout le branle à la circulation, a introduit la valeur venale, » & par elle donné à tout la qualité de richesses. C'est le tein, en » un mot, de la glace qui multiplie les valeurs en les représentant, » & donne ainsi la vie à toute la machine économique. L'argent est » tout ce que demande le Laboureur, pour prix de ses travaux, en » échange de ses produits, bien certain qu'avec de l'argent il aura » tout le reste. C'est donc quelque chose, c'est tout que d'attirer de » l'argent dans l'Etat; & l'attirer par les voies les plus courtes & les » plus abondantes, est un objet digne de toute notre attention. Or, » si nous trouvons que les ouvrages les plus curieux & les plus rafinés ont, au moyen de notre supériorité d'industrie de main-d'œu» vre, une vogue constante chez l'Etranger, & que tous les riches » employent leur superflu à se les procurer, pourquoi ne prendrions-» nous pas un soin tout particulier d'acquérir & de nous conserver » cette voie d'avoir leur argent, comme la plus courte & la plus avan» tageuse? Vous ne voulez considérer dans nos ouvrages de main-» d'œuvre que deux sortes de prix combinés; sçavoir, *prix de la* » *premiere main, & montant de la rétribution des Ouvriers.* Cela peut » être, & même encore avec quelque restriction, dans la main-d'œu» vre grossiere à laquelle vos vues, exclusivement bornées à la char» rue, veulent donner toute préférence. Mais dans la main-d'œuvre » curieuse & recherchée, il y a une troisieme portion toute aussi » réelle & bien plus forte que les deux autres, qui est *le prix* » *d'opinion.* C'est cette portion qui est en profit, & qui répond à ce » que vous appellez *le produit net* de l'Agriculture. Car, prétendre que,

» dans la bijouterie de Lempereur, dans l'Horlogerie de Le Roy, » dans l'Orfévrerie de Germain, &c. il n'y entre que le prix des diamans, des matieres d'or, d'argent & d'émail, & puis le prix tout » juste de la retribution dûe à leur travail & à leurs talens, & qui » leur assûre un état d'aisance conforme à la supériorité de leur génie » & de leur habileté, & au tems & aux dépenses qu'il leur en coûte » pour les acquérir ; ce seroit nous suffoquer de paradoxes. Ce profit » donc ou produit net, qui doit surpasser les revenus des terres les » plus richement cultivées & même favorisées par cette liberté du » commerce, que vous réclamez si ardemment, arrive en argent dans » l'Etat. Cet argent se dépense comme tout autre ; & quand le signe » se dépense, c'est preuve que la chose représentée se dépense aussi. » Ce profit donc vivifie la production par toutes les cascades que vous » avez déduites, & certainement il vous faudroit un furieux volume » de bled, pour faire, en un trait, le profit que nous faisons sur » toutes les fournitures en tout genre, pour une seule grande nôce » en Allemagne. D'ailleurs tout le monde a le privilége de faire naître du bled, s'il a le terrein qui peut le produire, *conditio sine qua non.* Chacun a chez soi les denrées qui naissent de la terre, & à la » réserve, peut-être, de quelques vins de Bordeaux, ces denrées ne » sçauroient jamais avoir de prix de fantaisie ; au lieu que l'Empire » du luxe & des modes, toujours déterminé en notre faveur, nous » assûre un tribut constant de la part des autres Nations ; nous abandonnons donc en effet le district de la charrue, comme ne devant » pourvoir qu'à bas prix & suffisamment à la subsistance de la Nation. » Si nous en dirigeons la police, c'est uniquement pour empêcher en » ceci, comme en tout autre chose, le riche d'étouffer le pauvre. » Mais nous ne sçaurions considérer nos colons comme des illotes » destinés à un travail opiniâtre, pour nourrir des Etrangers. Ce qu'il » faut envoyer aux Etrangers, c'est ce qu'ils payent cherement, ce » qui nous coûte peu & nous rapporte beaucoup ; c'est ce qui constitue une haute valeur en peu de volume, & ce qui fait circuler parmi-nous beaucoup d'argent, que nous n'avons pas eu la peine d'aller » chercher dans les mines ».

Voilà, je crois, un petit traité entier & complet, comprenant en substance toutes les raisons des Patrons de la Mercerie. Plusieurs d'entre ces raisons ont été prévenues & déja terrassées dans divers endroits de cet Ouvrage. Mais nous n'avons pas entrepris une œuvre aussi importante & capitale que l'est celle-ci, sans nous être auparavant résignés à tout le travail de la démonstration la plus sensible & la plus répétée. Si quelquefois, si trop souvent, peut-être, j'emploie le ton de l'anathême, contre les erreurs que je combats, celui qui m'a donné la voix m'est témoin que je n'insultai jamais à l'opinion de personne en particulier ; mais dans la carriere que je parcourre, les erreurs sont trop fatales à l'humanité, pour les voir regner d'un œil

tranquille. Je ne décide que sur ce que j'ai profondément étudié ; je ne crée rien ; je n'annonce que le régne de l'ordre naturel, que l'Etre suprême institua au jour de ses œuvres, & je ne combats que ceux qui, voulant s'élever au-dessus de ses immuables decrets, n'ont opéré par les efforts de leur orgueil, que la confusion des langues, & la dispersion des Nations. Mais tout assuré, tout certain que je doive être, & que je sois moi-même de la vérité, je ne dois point oublier que c'est pour mes freres & à mes freres que je parle ; que, tous mes égaux ou mes supérieurs en lumieres, ils ne doivent point se rendre à de simples allégations, mais seulement à la certitude la plus évidente, & je ne dois épargner aucun travail, pour les y conduire. Tel a été le motif de l'objection ci-dessus ; & celui qui me dévoue à répondre en détail, quoiqu'en bref, autant que je le pourrai, à tous les articles qu'elle renferme.

L'argent a vraiment toutes les propriétés dont on l'investit dans l'objection ; mais qu'on se souvienne que l'argent ne sert qu'à circuler, qu'à parcourir toutes les classes de la Société, selon l'ordre que nous avons présenté à la vue ; que cet usage de l'argent a des bornes au-delà desquelles un excédent en argent n'est plus une richesse ; c'est, au contraire, un dépérissement de richesse. Car les richesses, avec lesquelles on achete l'argent, doivent renaître incessamment par la circulation de l'argent même ; si ces richesses ne renaissent pas, il y a extinction de richesses, appauvrissement dans la Nation : l'argent oisif & amoncelé est donc une richesse destructive. Qu'on se rappelle, dis-je, & qu'on ne perde pas de vue ces vérités démontrées ci-devant par le raisonnement & le calcul, nous en aurons besoin dans la suite.

Que le commerce extérieur & la vente des marchandises de main-d'œuvre les plus recherchées soient la voie la plus courte & la plus avantageuse pour attirer l'argent de l'Etranger dans l'Etat, c'est ce que je nie formellement. En effet, vous avouez que cette consommation ne peut convenir qu'aux riches, & comme dans toute Nation les riches sont en infiniment petit nombre, eu égard à toutes les autres classes prises ensemble, vous êtes obligé de convenir que la consommation du genre de marchandises, auquel vous donnez la préférence, sera très-bornée. Mais, direz-vous, le nombre des riches comprend néanmoins ceux qui ont tout l'argent. C'est encore ce qui vous trompe, & ce que vous n'auriez point avancé, si vous aviez jetté un regard studieux sur le Tableau qui peint toute circulation quelconque dans toute Nation. Vous appellez riche, sans doute, la classe propriétaire des revenus, qui seule paroît avoir des deniers disponibles ; mais si votre police, sur les productions de la charrue, étoit observée partout, aucune Nation ne seroit riche, aucune Nation ne pourroit vous acheter ces précieux ouvrages d'industrie qui doivent vous enrichir. Supposons cependant que les autres Nations soient plus attentives à accroître leurs richesses par la valeur vénale des productions de leurs territoires, vous devez appercevoir alors,

Contradictions d'idées dans la préférence du commerce de marchandises de main-d'œuvre sur le commerce des productions du crû.

que dans l'ordre de la circulation, l'argent ne fait que toucher barre chez les propriétaires des biens fonds, en suivant le battement du balancier économique, pour retourner tout de suite faire son tour dans les deux classes de service; ou pour obtenir, par le commerce réciproque extérieur, une compensation entre les ventes & les achats, qui obvie au dépérissement des richesses. Les propriétaires ne touchent pas plus d'argent que les autres. Il est vrai que, comme ils sont en plus petit nombre, chaque individu y voit de plus grosses sommes; mais ces sommes ont leur emploi prescrit dans l'ordre de la circulation, & si le propriétaire imprudent & amorcé par l'étalage de vos raretés, détourne partie de ces sommes en faveur de votre industrie, il tarit d'autant la source de ses revenus & diminue la quotité de vos chalans. En un mot, ou la Nation qui vous achete se gouverne selon l'ordre naturel, ou elle a éprouvé des dérangemens semblables aux vôtres. Dans le premier de ces deux cas, les propriétaires des revenus chez cette Nation, le sont aussi des fonds, & alors le proverbe qui dit, *aux grandes portes frappent les grands vents*, est fait pour eux. Ils ont de grandes dépenses à faire, soit d'entretien, soit de faste relatif à leur état; la partie donc de leurs revenus, qui excede ces dépenses de devoir & d'habitude, est fort peu de chose en comparaison de la totalité, & ce peu devient une source très-foible pour les profits auxquels vous vous bornez. D'ailleurs, vous retirerez peu d'argent des Nations opulentes; car elles ne sont opulentes qu'autant qu'elles trouvent dans leur commerce extérieur une compensation entre leurs achats & leur vente; vous ne leur vendrez donc que marchandises pour marchandises: ainsi point de transmission d'argent ou très-peu. Le commerce étranger est rarement un commerce d'exportation d'argent; il n'y a dans nos régions que des Compagnies des Indes qui exercent un pareil commerce, qui certainement n'est pas à l'avantage de l'Europe. Ceux qui n'ont aucune idée du commerce étranger, nous disent continuellement, qu'il faut vendre à l'Etranger pour avoir leur argent, & ne rien acheter d'eux pour éviter qu'ils n'enlevent le nôtre. Nous qui avons voulu nous ériger en Nation commerçante, nous sommes encore infatués de ces maximes ridicules; & nous ne connoissons encore les avantages du commerce extérieur, que par ce que nous appellons *balance du commerce*; & voilà où vous en êtes encore vous même actuellement. Quittez le métier, car vous enrichiriez le Marchand, & vous vous ruineriez. Suivons cependant votre marche. Je viens d'observer combien vous avez peu à espérer d'argent par la vente de vos raretés aux Nations habiles dans le commerce. Voyons si vous réussirez mieux avec des Nations qui ne connoîtroient point d'ordre économique; & supposons que les mêmes erreurs ayent cours chez les peuples où vous allez vendre, & y eussent les mêmes effets que chez vous, alors les propriétaires des fonds sont pauvres & ruinés, & il n'est point question d'eux quand on parle de riches. Les vrais propriétaires des revenus sont alors, là comme ici, des rentiers ou usuriers. Quant à

ceux-ci, leur argent s'accumule & guette, de leur coffre, l'instant de grossir, par une vile usure, la liste de leurs revenus. Ainsi ce n'est encore qu'une très-petite portion de cet argent qui vous peut revenir. D'ailleurs, les riches d'un Etat, qui se ruine par cette voie, riches de revenus disponibles & qui ne les lient à rien, se cantonnent & se cachent dans les Villes. Les profits résultans de leur dépense, y ramassent une infinité de dépourvus qui ne peuvent vivre que d'industrie. D'entre ces industrieux, les uns vivent de jeux, d'intrigue, ou de prostitutions; mais le plus grand nombre qui n'a pas ces avantages à sa portée, s'ingénie en tous les genres de luxe & de colifichets pour piquer la fantaisie des riches oisifs, & détourner de son côté les profits résultans de leur dépense; ainsi le luxe national trouvera chez soi à satisfaire ses goûts, ses dégoûts, & même ses délires; & ses Artisans ne vous laisseront de pratique que pour quelques raretés. C'est donc là, c'est sur ce maigre filet de commerce que vous fondez tous les profits de votre exportation, pour enrichir les Entrepreneurs des Manufactures d'un Empire privé, par une administration spécieuse, des revenus de son territoire. Daignez maintenant, perdant un instant de vue cette trompeuse idole, suivre dans sa marche l'ordre naturel, & considérer avec nous, si vous ne tournez pas précisément le dos au profit que vous cherchez.

Le commerce de main-d'œuvre n'est pas comparable au commerce des productions du crû.

Selon les principes naturels que nous avons déduits ci-dessus, & que vous ne pouvez contester, le véritable profit de l'industrie est la forte consommation. Vous ne sçauriez nier que les denrées que je veux fournir, comme matériaux à l'exportation, à la place de vos merveilles, n'ayent pour elle l'avantage du grand nombre de consommateurs; car tout le monde mange & boit, tandis que très-peu de gens, en comparaison, portent des dentelles. Mais, direz-vous, tous ces consommateurs, 1°. sont pauvres: 2°. quand ils ne le seroient pas, personne ne paye le pain un prix de fantaisie & au-de-là du prix courant. 3°. Le pain se trouve par-tout; on n'a communément que faire de le tirer de si loin; & s'il vient du dehors, les frais de transport, considérables en raison du fort volume de la denrée, comparativement avec son prix, ces frais, dis-je, sont aux dépens du vendeur; car, il faut toujours que le bas prix du pain se trouve, ou que la consommation en diminue. Je réponds, 1°. que je n'ai pas besoin de riches pour pratiques. Je vends le pain quotidien, & il m'est payé du salaire quotidien, sans lequel le pauvre n'existeroit pas. Un menu profit fort multiplié, & répété trois cent soixante-cinq fois dans l'année, vaut le centuple d'un profit cent quatre-vingt fois plus grand, en prix d'opinion ou de fantaisie fortuite, & qui ne se feroit qu'une fois dans l'an. C'est précisément, en un mot, parce que mes pratiques sont pauvres que j'en ai un grand nombre, d'où résulte un grand profit par une multitude de petits profits répétés. 2°. Personne, il est vrai, ne paye le pain un prix de fantaisie volontaire, qui a trait à votre *prix d'opinion*, dont je traiterai tout-à-l'heure, mais on le paye un prix de

besoin. Oh! je vous demande, en tout état de cause, lequel de ces deux mobiles, la *fantaisie* ou le *besoin*, lequel des deux, dis-je, est le plus puissant. Ce n'est point dans un prix avanturier que nous cherchons notre profit. Ce profit ne sçauroit durer; & nous voulons un profit constant & durable. Mais vous qui dédaignez les gains résultans de la vente des denrées, sçavez-vous ce que c'est que ce profit-là? Sçavez-vous les milliards de richesses que la Nation peut exciter annuellement? Faites un instant à l'Agriculture l'honneur de l'élever dans vos spéculations au grade de Manufacture; c'en est une, en effet, qui a son cannevas, ses outils, ses matériaux & ses Ouvriers; mais elle a un privilége tout particulier; c'est que son cannevas est productif de lui-même; que c'est le sein même de la nature qui reçoit la semence, l'engrais & la sueur de l'Ouvrier, qui centuplent le tout en silence, & à l'aide de l'influence de tous les élémens combinés. D'après cette remarque, à la vérité de laquelle personne ne peut se refuser, jettez l'œil sur le Tableau; voyez les profits énormes qui résultent de ce travail, qui fait vivre tout le reste, & calculez, si vous le pouvez, quel gain peut revenir de la vente des marchandises provenantes du travail d'une Manufacture intarissable, & qui donne d'autant plus de profit net, que la consommation de ses produits est plus forte, & que l'Acheteur paye non-seulement la forme de la marchandise, mais le fond même engendré gratuitement par la nature.

L'abondance des productions est inséparable de l'abondance des Consommateurs.

3. Vous dites que le pain se trouve par-tout? Tant mieux, s'il en est ainsi: car deslors il y aura par-tout des consommations & une fertilité qui attire & accumule les consommateurs. Le Commandement du Créateur sera accompli; *croissez & multipliez*. Son objet n'est pas une multiplication de piéces d'or & d'argent. La créature qui borne là ses vues, pervertit l'ordre. Je veux pousser, si vous le voulez, la fertilité de la terre jusqu'à l'excédent; mais la Population, qui n'attend de toutes parts que de voir croître les subsistances, ne fournira-t-elle pas tout aussi-tôt un surcroît de consommateurs? A la Chine, cet Empire si étendu & si fertile, l'abondance des consommateurs n'y surpasse-t-elle pas l'abondance même des productions? Les nouvelles Colonies ont fait naître du bled en abondance dans des pays deserts; & cette production de surcroît ne se trouve-t-elle pas toujours, comme auparavant, proportionnée à la quantité des consommateurs qui se sont multipliés aussi dans ces Régions qui étoient inhabitées? La Population agricole est la pepiniere d'hommes la plus abondante, parce que la Jeunesse s'y marie dès l'âge de puberté, étant deslors en état de former un établissement, par lequel elle peut pourvoir aux dépenses du ménage, attendu que ces dépenses elles-mêmes sont productives. Il n'en est pas de même de l'établissement du Citadin, il lui faut apprendre une profession, s'y rendre habile, & attendre le moment favorable d'un mariage où il puisse subvenir aux dépenses d'une famille qui ne lui sera qu'à charge. Les trois quarts de sa vie se passent donc avant

qu'il puiſſe parvenir à un établiſſement ſi inquiétant. Ainſi l'Agriculture, en faiſant naître les conſommations, eſt en même-tems le principal foyer de la multiplication des conſommateurs. Auſſi cette claſſe occupe-t-elle, à peu-près, trois fois autant d'hommes qu'en occupe l'induſtrie.

Plus les Nations ſeront foncierement riches, plus elles auront de grandes Villes, plus il s'établira des ſociétés raſſemblées dans des Cantons dépourvûs de moiſſons, & ſubſidiairement alimentés, tels que la Hollande, Malte, &c. des Cantons de vignoble, des Pays de pâturage, des peuplades occupées à la pêche, au ſervice du commerce extérieur, &c. qui veulent vous vendre le ſuperflu des biens, dont la mere nature mêlangea le théâtre de notre ſéjour ici-bas, & par conſéquent acheter le vôtre. C'eſt-là ce que vous devez chercher à vendre continuellement, puiſque plus vous vendez, plus la matiere de vos ventes devient abondante; & il n'en eſt pas de même de vos joyaux.

Les frais de tranſport, dites-vous, ſont conſidérables, en raiſon du fort volume de la denrée, comparativement à ſon prix. Eh! que vous importe cela, pourvu que le Laboureur trouve ſon profit dans la vente? Que dis-je, que vous importe; c'eſt encore un avantage pour tous les genres de productions. Les frais du commerce ſont des frais, il eſt vrai, qu'il faut déduire ſur la maſſe des produits nets, & par conſéquent qu'il faut tendre à réduire, autant qu'il eſt poſſible, toutes autres choſes étant égales; mais ces frais font vivre nombre de conſommateurs qui contribuent de leur dépenſe à la valeur venale, grand pivot de toute proſpérité. Les agrès des voitures de toute eſpece ſont des productions auxquelles le commerce donne une valeur. En ce ſens, plus d'exportation occupe d'hommes & emploie de matériaux, quand c'eſt à profit pour la production par les ventes, plus elle fait de bien. Le tout eſt que le Laboureur trouve ſon profit dans la vente de ſes denrées; que ce ſoit pour les conſommer à ſa porte, ou pour les porter à Cadix, cela revient au même pour lui. Cela lui donne le moyen de faire auſſi-tôt reproduire & d'opérer le plus grand bien de l'Etat, qui eſt de perpétuer & d'accroître ſes revenus.

Idée captieuſe du prix d'opinion de quelques marchandiſes de main d'œuvre.

Mais c'eſt *le prix d'opinion* que vous recherchez, c'eſt-à-dire, le prix de fantaiſie & de hazard. Il eſt certain que nos denrées n'ont aucune prétention à cet honneur-là; & c'eſt cette privation attachée à leur valeur naturelle, qui fait leur principal avantage. Notre climat produit naturellement les meilleurs grains & les vins les plus ſalubres de l'Europe. Il n'y a à cela ni fantaiſie, ni opinion, leur valeur eſt décidée par le beſoin; ils auront toujours leur prix aſſuré, qui n'a point à craindre de préférence. Vous avouerez, je crois, que je ne m'avantage point ſur le mot, en rendant votre *prix d'opinion* ſinonime avec *le prix de fantaiſie;* car, quand Lempereur monte des diamans, ſa façon, plus recherchée que celle d'un autre Ouvrier, n'en augmente

ni le poids ni la beauté réelle, mais seulement l'éclat apparent; nonplus que Germain, l'utilité & la valeur intrinseque de la vaisselle; soit dit sans dédaigner l'excellence du travail réservée à un fort petit nombre d'Artistes. Vos étoffes de l'année n'ont pas plus de valeur réelle que celles qui les ont précédées; le changement des modes fait leur mérite. Tout cela git donc en fantaisie, & vous le sçavez bien, puisque toute votre étude du jour est de ne pas ressembler à la veille. Oh! ne voilà-t-il pas un produit net bien assuré, que celui qui est assis sur l'accession & le reveil de la fantaisie, qui fait le bénéfice de l'Artiste & rien de plus? Le Laboureur peut aussi, par son sçavoir faire & son habileté, étendre sa fortune; mais il assure de plus un revenu au Propriétaire, à l'Etat & au Décimateur. L'Artiste le plus célèbre partage-t-il avec quelqu'un le fruit de son travail & le bénéfice du prix d'opinion, même de celui qu'il se fait payer par ses Concitoyens? Ce prix de fantaisie n'est donc que dépense pour la Nation? Quant à ce qu'en paye l'Etranger, ce n'est qu'un bénéfice réservé à l'Artiste. Fais-moi rire, dit à Arlequin le Prince Férocel déchaîné, dans la Comédie, *La vie est un songe*. Le pauvre diable s'épuise en lazzis & en grimaces, pour faire rire son Dominateur impérieux, & n'en obtient que des dédains: *Veux-tu donc me faire rire.* Je crois voir une Nation fabricante, dépliant des étoffes devant le riche dédaigneux, &c. &c. &c. Mais enfin ce prix d'opinion, qui tient tant de place dans vos calculs, ne peut être, selon moi, qu'un attrait favorable au débit & au gain particulier de l'Artiste en ouvrages de luxe; Artiste qu'il faut, dis-je, mettre ici, malgré son habileté la plus estimable, au rang de nos ratisseurs d'allées. D'ailleurs, ce bénéfice même, ce produit de la fantaisie des riches ne peut me paroître qu'une misere toujours chancellante dans sa base, que je ne puis croire réelle, vu le petit nombre d'Artistes qui peuvent se procurer ce prix d'opinion, & le petit nombre de gens qui, dans toute Nation, sont en état de donner à leurs fantaisies. Vous voilà donc réduit dans votre systême au gain particulier de quelques millions pour les Artistes, à l'exclusion des milliards que l'Agriculture peut faire naître du territoire, & qui feroient bien mieux prospérer la Population, votre Commerce, vos Manufactures, vos Arts même, vos Arts supérieurs, & votre prix d'opinion, par l'accroissement de vos revenus. Considérons ce petit systême dans ses effets, pour n'avoir pas à nous reprocher d'avoir rien négligé.

Si votre prix d'opinion peut en effet être assimilé à notre *produit net*, il doit, comme lui, former de grands revenus & des fortunes durables. Vous vous dites privilégiés en ce genre, & en possession de cette singuliere prédomination; vous y avez donc beaucoup profité. Cherchons la trace de ces profits. Votre *prix d'opinion* qui, selon vous, équivaut au produit net de l'Agriculture complette d'un grand territoire, doit passer dans les mains qui représentent les Propriétaires, c'est-à-dire, être le revenant-bon du Fabricant, au-delà de ses dépenses

&

& de la rétribution conforme à son état; ce doit être, dis-je, un revenu annuellement renaissant, & annuellement rapporté *gratis* à des Propriétaires ou à la Nation. Où sont donc ces Propriétaires qui le reçoivent pour eux ou pour la Nation? Sans cette condition, point de revenu réel pour la Nation ni pour l'Etat. Appelleriez-vous revenu les taxes levées sur le commerce, où l'on ne distingue pas les ouvrages de prix d'opinion d'avec les autres, & que nous payons par le renchérissement de toutes ces marchandises? Est-ce-là un produit net? Où sont donc du moins les fortunes fabricantes parmi-nous? ces fortunes formées au moins autant à nos dépens qu'à ceux de l'Etranger? Le Siécle passé a vu des fortunes de commerce maritime. Celui-ci voit, &c. &c. &c. &c. & quelques Revendeurs & Artisans quitter de bonne heure leur Profession, & acheter des maisons & jardins de Campagne; mais je ne vois point de grandes terres de Lempereur ou de Germain; & quand je les verrois, encore prierois-je le Seigneur de me montrer le Fief allemand ou anglois, ou russe ou portugais. Mais, hélas! s'ils les intituloient ainsi, par reconnoissance, du nom des Cantons dont est venu le profit, qui mit le nouveau maître en état de les acquérir, l'un s'appelleroit *Quartier de Richelieu*, un second, *Place de Vendôme*, un troisieme, *la Cour*, un quatrieme encore hypothequé, *Faubourg S. Germain*, & l'on verroit que le profit étranger y entre pour bien peu de chose. Ainsi, ceux qui préparent le verd de gris, l'orpiment, la litarge & les poisons, sont-ils les premiers à ressentir les effets de leurs drogues dangereuses; ainsi se vérifie l'ancien Proverbe, que je puis répéter ici.

Tel, comme dit Merlin, cuide enseigner autrui,
Qui souvent s'enseigne lui-même.

Quoi qu'il en soit, le prix d'opinion peut bien faire, par une de ces bouffées de délire qu'enfante l'air épais des Villes corrompues, la fortune de quelques Fabricans ou Artisans, en cela aussi heureux que le furent de nos jours l'Inventeur des Pantins, Ramponneau, l'Opera-comique, &c. Mais c'est une manivelle fautive, trompeuse, nulle, & à tous égards indigne d'être ni connue, ni sentie, & moins encore comptée pour quelque chose par l'administration des grands Empires, si différente de l'administration des Comptoirs ou des petits Etats commerçans, fabricans, revendeurs.

Inconséquence absurde du systême mercantile.

Otons donc d'abord à cette misere la qualité de produit net. Quand après cela, vous dites que le profit qui en résulte arrive en argent dans l'Etat; que cet argent s'y dépense comme tout autre; que quand le signe se dépense, c'est marque que la chose représentée se dépense aussi, & que ce profit vivifie la production par toutes les cascades que nous avons déduites; alors même que vous réduisez, par votre police vivandiere, le travail de la charrue au seul usage de fournir suffisamment, & au plus bas prix, la subsistance à la Nation; alors

même que cette portion sacrée seroit livrée au monopole, au moins est-il de fait qu'elle se trouve réduite alternativement à la non-valeur & à la famine : vous retombez dans les brouillards, qui, dans ces derniers tems ont offusqué toute la politique moderne, & tout jetté dans un dédale de contradictions, dont le terme fut la destruction des hommes, l'abandon des terres, l'anéantissement des revenus, l'aliénation des Nations contre les Nations, des Campagnes contre les Campagnes, des Cités contre les Cités, des Familles contre les Familles, des individus contre les individus, & le résultat naturel de tout cela, l'ébranlement de toutes les sociétés, toutes tendantes vers leur ruine. Pour marcher à travers cette confusion, à la lueur divine, éclipsée par les nuages de l'erreur, voile ténébreux de l'iniquité, il faut nous assujettir à l'ordre immuable des decrets de la Sagesse éternelle, de décomposer les idées falsifiées, & réduire aux principes simples & naturels les vérités évidentes auxquelles toute créature intelligente ne peut se refuser. Appliquons donc les mesures de notre Tableau à la totalité de votre prétendu profit, & ses régles immuables à la marche des différentes parcelles de ce même profit. Je veux bien, pour un instant, vous rendre les trois parties, dont nous avons à peu-près anéanti celle des trois qui tenoit le plus de place dans vos espérances. Voici donc ces trois parties. 1°. *Prix des matieres premieres.* 2°. *Prix d'opinion.* 3°. *Prix de rétribution des Ouvriers.* Dans notre hypothèse actuelle, qui consent à réaliser un instant vos prétentions d'égalité, la premiere de ces parties correspond *à la classe productive ;* la seconde, *à la classe propriétaire ;* la troisieme, *à la classe stérile.* Voyons maintenant ce que deviennent ces trois portions de profit, pour juger si elles parcourent l'ordre complet de circulation, qui seul peut rendre l'abondance toujours renaissante & perpétuelle.

Pour parvenir à l'objet de cette recherche, il faut suivre chacune de ces portions de profit dans sa marche & dans son emploi.

La premiere, qui est le prix des matieres premieres, nous échappe d'abord dans tout ce qui s'appelle marchandise de luxe & de recherche; car les diamans, les métaux, les matieres d'or & d'argent, les belles soieries, &c. ne sont point des fruits de notre climat, des productions de notre terre. Par-tout il faut renoncer à cette portion. Loin de parcourir chez nous le cercle entier de la circulation, tout l'argent qui correspond à cette portion n'est qu'un rendu, qui, tout de suite, & de la main à la main, va rechercher de nouvelles matieres. Posons donc zéro d'abord sur cette portion.

Quant à la partie qui compose *le prix d'opinion*, c'est, ainsi que nous l'avons dit, le profit gratuit du Fabricant, il faudroit, pour qu'elle vivifiât la production, par toutes les causes que nous avons déduites, que non-seulement le Fabricant dépensât tout son profit, mais encore qu'il l'employât en dépense de subsistance. Ce n'est pas, je crois, ce que vous attendez de lui; cette conduite ne seroit pas conséquente

aux déportemens du luxe si favorables à votre systême. De deux choses l'une donc, s'il fait de grands profits, ou il les dissipe en folies d'usage, c'est-à-dire, de luxe de décoration, provoqué par l'administration, & forcé par l'imitation; alors il fait bientôt banqueroute, & son industrie est perdue pour l'Etat; ou s'il faut vous en croire, il songe à établir solidement sa fortune & celle de sa famille, il accumule ses profits. Mais vous sçavez que tout argent arrêté ne vaut pas mieux qu'une pierre dans l'Etat. Lorsque son trésor est assez grossi pour faire quelque placement, il devient rentier, c'est-à-dire, loup dans la société, ou Propriétaire de maison de plaisance & de délassement, ou de retraite pour la vieillesse, où il va dépenser ses faux revenus qu'il s'est formé en intérêts d'argent. La partie donc qui représente *le prix d'opinion*, est encore stérile; elle est même ravie à la circulation, & manque toutes les cascades de vivification que nous avons déduites.

Reste enfin la derniere portion, c'est-à-dire, le prix-de rétribution. Celle-ci sert à l'entretien des Ouvriers, & par conséquent, doit être passée en consommation. Mais prenez garde qu'un Ouvrier qui est payé 10 livres par jour, n'a pas plus de besoins réels, & en a peut-être moins que celui qui est payé 20 sols par jour. En conséquence, voilà neuf dixiemes de sa coopération à la circulation, à la reproduction, à l'abondance, à la richesse & à la prospérité, de retranchés, & employés, comme chez le Fabricant, ou en dépense superflue de décoration, ou en épargnes infructueuses & même nuisibles à la société. Il n'y a donc, eu tout ceci, ni revenu, ni accroît renaissant, ni dépenses productives.

Voilà donc non-seulement les mesures, mais encore l'emploi de votre prétendu profit déterminés, & la plus grande partie des avantages que vous en attendez, transformés en dommages pour la Nation. J'ai déja répondu à ce que vous dites que les denrées ne sçauroient avoir de prix de fantaisie, & démontré qu'une utilité constante ne pouvoit jamais avoir la fantaisie pour base. Vous abandonnez, dites-vous, le district de la charrue au peuple qu'elle doit nourrir, & vous n'en dirigez la police, que pour empêcher le riche d'étouffer le pauvre. Et moi je vous dis que la charrue doit nourrir tout le monde; que là où cesse la charrue, là cesse le culte de l'Etre suprême, là disparoissent les Rois, les Loix, les Empires, les Nations mêmes; car les sociétés commerçantes, qui ne cultivent pas la terre, n'existent & ne prospérent que par l'Agriculture des autres Nations: Que loin que votre police insidieuse empêchât le riche d'étouffer le pauvre; elle seroit le montant du monopole, qui ne seroit autre chose que la plus criante tyrannie déguisée. Tout ceci a été assez démontré. Je vous dis que votre comparaison des Illotes est d'autant plus fautive, que les Illotes nourrissoient des Maîtres impérieux & oisifs, bornés au nécessaire rigoureux, au lieu que le Cultivateur, indépendant & libre de vendre ses denrées, est lui-même le maître des mercenaires qui les achetent,

obligés de travailler dans tous les genres, pour acquérir, par échange, ces produits si indispensablement nécessaires à leurs premiers besoins & à la satisfaction de leurs appetits. Je vous dis, enfin, que de toutes les Manufactures, celle qui coûte le moins, en raison de ce qu'elle rend, & qui par conséquent donne le plus de produit net, est, sans contredit, l'Agriculture, Manufacture d'institution divine, où le Fabricant a, pour Associé, l'Auteur de la nature, le Producteur même de tous les biens & de toutes les richesses; l'action productive & vivifiante, dont il la doua dès l'instant de son institution, lui assura la fécondité exclusivement à tous les autres travaux des hommes. Par conséquent ce sont ces productions toujours renaissantes pour satisfaire à nos besoins, qui nous coûtent peu & nous rapportent beaucoup; ce sont donc ces productions, dis-je, que nous devons préférablement envoyer à l'Etranger, selon votre propre intention.

Les Commerçans, les Entrepreneurs, les Ouvriers de marchandises de main d'œuvre sont payés par l'Agriculture.

Quant à cela, vous ajoûtez qu'il faut que nos envois constituent une haute valeur en peu de volume; vous espérez, sans doute, la découverte de quelque nouveau Perou, où dans les premiers tems, au moyen de quelques petits miroirs, ciseaux, couteaux & sifflets, on rapportoit des tonnes d'or. Vous en imaginez un nouveau, dis-je; car le premier est déja épuisé, & la malheureuse humanité achete bien cher aujourd'hui, dans de profondes mines, cet or, boisson brûlante de l'hydropique avide, & pomme de discorde entre les Nations. Vous espérez voir renouveller à chaque siécle une nouvelle découverte en ce genre, sans diminution du prix; car, à moins de cela, dûssiez-vous fasciner tour-à-tour les yeux de chaque peuple au point de leur faire surpayer à l'excès vos richesses d'opinion, vous les auriez bientôt épuisées l'une après l'autre, & votre combat d'intérêt finiroit de lui-même, faute de combattans. Mais il n'en est point ainsi: pourquoi cela? C'est que les Nations qui pourroient vous acheter le plus cherement & le plus constamment les marchandises de luxe de vos Ouvriers mercenaires, sont celles qui vendroient le plus constamment & le plus abondamment les denrées & les productions de leur territoire, fruits d'une Agriculture libre dans ses débouchés. Et conséquemment elles ont une base solide de richesses, des revenus constans & un retour assuré d'argent, dont le superflu fait la loi, & tient à ses gages & dans une servitude réelle, votre industrie rafinée, travaillée, & coûteuse, au niveau du peu de rétribution dont ils daignent la soudoyer, & obligée de s'évertuer, pour attirer quelques regards de la part de ces maîtres dédaigneux.

Tel est l'emploi resserré, bas, dépendant & transfuge, contre lequel vous avez échangé la qualité de Propriétaire & de puissante Nation agricole. Tels sont les gains sordides, précaires & abusifs, pour lesquels vous avez renoncé à la rosée du Ciel & à la graisse de la terre, que la nature vous accorde sans mesure; & ces gains misérables, tels qu'ils sont, tels qu'ils peuvent être, décroissent chaque jour dans vos

mains, & font tous prêts à vous manquer. La richesse rétributive & précaire ayant pris chez vous la place de la véritable abondance, ne peut s'étendre aux différentes classes d'hommes d'une Nation. Les besoins de l'Etat toujours croissans en raison de ce qu'il est plus difficile de recevoir un tribut d'un Peuple indigent, qui par conséquent ne tient par aucun lien à la Patrie & à la Souveraineté, que d'un Peuple riche des revenus du territoire, & conséquemment Citoyen attaché à son Pays & à l'Etat; les besoins de l'Etat, dis-je, ne pouvant asseoir leurs levées sur vos revenus détruits, les établissent sur vos profits prétendus. Les taxes, les droits, les Douannes arrêtent la matiere premiere, enchérissent les consommations & la main-d'œuvre, hérissent de buissons les débouchés, & renversent vos Manufactures. Voilà, peut-être, ce que vous appellez les revenus & les produits nets de l'industrie. Vous nous dépouillez & vous exaltez les revenus de la nudité. Ce sont les produits nets du *travail en finance*, que vous confondez avec le salaire de l'industrie & avec le revenu réel de production gratuite. Votre industrie surchargée s'expatrie elle-même, décheoit rapidement & sensiblement; vous perdez à la fois le fond & la forme. Sortez enfin, s'il est possible, de la plus insidieuse, de la plus ruineuse des illusions. Apprenez que l'industrie ne peut s'etablir solidement qu'à côté des revenus & dans une proportion réelle des revenus, c'est-à-dire, en raison de la portion des revenus qui lui peut être attribuée dans l'ordre économique de leur dispensation & de la circulation. Dans cet ordre, *l'industrie étend la jouissance qui s'obtient par le revenu & prévaut même sur le revenu, parce que le revenu n'est bon que pour la jouissance. Mais la jouissance ne doit pas anéantir le revenu; car l'anéantissement du revenu anéantiroit la jouissance.* Or, dès que la jouissance est restrainte à l'ordre économique, l'industrie fondamentale, qui est celle qui satisfait aux premiers besoins de la multitude, s'établit & s'étend autour de vous en proportion de la dépense d'un Peuple innombrable, alimenté des produits d'une Agriculture inépuisable, salarié en raison des travaux multipliés, & en état de fournir amplement à ses besoins. Cette premiere classe fait alors la base solide d'un autre ordre d'industrie plus ingénieuse à multiplier les commodités & les agrémens de la vie, & sert, par la consommation & par l'achat nombreux & favorable des matieres premieres, à la crue des revenus des dépenses de la reproduction, & par conséquent à son propre entretien. La moyenne industrie, qui fournit aux besoins rafinés, c'est-à-dire, aux commodités de la vie, vient ensuite & s'étend en raison du grand nombre d'aisés qui se trouvent dans un Etat enrichi par une forte & puissante Agriculture, mere des revenus constans. Celle-là, soudoyée par des Propriétaires qui vivent dans l'abondance, & qui ne sont point forcés d'épargner sur le fond ni sur la forme, commence déja à porter au dehors sa réputation. L'industrie, l'entendement & l'économie des Ouvriers, la bonté des étoffes, l'invention, la solidité & la com-

modité des meubles donnent envie aux Etrangers opulens de se fournir chez une Nation dont les Ouvriers, solidement établis dans leur pays, joignent la probité au génie ; & ce qui sert chez vous aux médiocres, devient le luxe des riches étrangers. Sur cette seconde couche de l'édifice d'industrie tracée en piramide, s'éleve enfin la main-d'œuvre de décoration recherchée & magnifique, qui doit en couronner le faîte. L'abondance & la continuité de la reproduction entraînent l'accroissement solide & constant des revenus. Ceux-ci forment de riches Propriétaires, de vrais grands Seigneurs, & sur-tout un trois fois grand & puissant Souverain, qui s'enrichit à mesure qu'il dépense, & qui regne en paix avec sagesse, & presque sans inquiétude, sous la sauve-garde d'une force militaire bien disciplinée & bien soldée; qui regne, dis-je, avec tout l'éclat de l'opulence & de la puissance sur un grand Peuple, d'autant plus docile qu'il est heureux & entiérement occupé, d'autant plus aisé à défendre, que personne n'ose ni ne veut attaquer ces hommes paisibles, bienfaisans & redoutables par leurs précautions & leurs ressources inépuisables pour la défense. *In multitudine populi dignitas Regis, & in paucitate Plebis ignominia Principis.*

Il n'y a point de Nation fonciérement militaire par constitution particuliere ; car toute Nation qui a un patrimoine à défendre, doit être militaire. L'Espagnol, l'Anglais, le Français, l'Allemand, le Danois, le Suédois, l'Hongrois, &c. sont également militaires, &, je crois, également braves sous la conduite de Chefs habiles; cependant, toutes les Nations peuvent n'être pas également belligérantes, selon leur position & selon la sagesse des Princes qui les gouvernent. En général, une grande Nation en pleine prospérité, doit toujours être puissamment sur la défensive, pour éviter la guerre, en imposant par la force à ses voisins; mais elle ne doit pas s'abandonner aux entreprises de conquêtes : car, non-seulement les guerres violentes & fréquentes peuvent l'épuiser, mais elles lui sont encore bien plus funestes par le bouleversement qu'elles ne manquent presque jamais de produire dans le Gouvernement, en favorisant tous les expédiens & tous les déréglemens d'une administration dévorante, sous le prétexte spécieux des besoins de l'Etat. Alors le désordre moral même s'oppose si puissamment au rétablissement de l'ordre physique, que les progrès de la dévastation ne peuvent s'arrêter qu'au terme fatal de la ruine totale de la Nation.

Les riches, enfin, les grands, & sur-tout le Souverain employeront dignement leur superflu à exciter, instruire & récompenser le genie, à protéger les Arts & à les faire fleurir, à faciliter le commerce, en facilitant tous les débouchés par des travaux publics, qui font subsister une multitude d'hommes, & qui portent l'abondance dans toutes les Provinces. La construction des ponts, des canaux, la beauté & la commodité des routes, la magnificence des édifices publics, les productions de l'esprit, les prodiges de l'Art, & sur-tout l'abondance des

moissons, des troupeaux, des fruits de la terre, l'aisance & la gaieté des habitans exprimeront par-tout la grandeur & la gloire du Prince, l'excellence du Gouvernement, la splendeur de l'Empire & le bonheur des Sujets.

On se tromperoit fort si l'on nous soupçonnoit d'avoir & d'annoncer à cet égard des préjugés gothiques. C'est pour le bien même de l'industrie que nous en prohibons le déplacement & la chute. L'industrie est un présent du Ciel, & la plus haute & rare industrie est, à cet égard, le plus brillant de ses dons. Les Arts ne peuvent être vraiment protégés, excités & récompensés que par la dépense, c'est-à-dire, par l'achat de leurs prestiges & de leurs miracles ; & cette dépense, suite de la richesse de la Nation, servira de digne ornement aux rangs supérieurs dans l'Etat & nécessaires dans la société. L'exemple d'une Nation fondamentalement prédominante, & à bon droit, distinguée à tant de titres entre toutes les autres, donnera aux Etrangers une digne émulation. Vous aurez alors de droit le sceptre volontaire de l'industrie, parce que vous emporterez la balance des biens réels. On rendra un juste hommage à vos Sçavans, à vos Gens de Lettres ; on vous demandera des Artistes & des Artisans. Loin de cacher, comme aujourd'hui, leurs prétendus & ruineux secrets, vous ne refuserez rien, vous enverrez vos meilleurs Artistes à vos voisins ; mais le voisinage de l'opulence, du goût, de la politesse & de la joie n'accompagnant pas le génie de ces expatriés, ils se trouveront tout-à-coup déchus, & l'on en reviendra à rendre hommage à l'industrie du Pays abondant & riche, à cet ensemble, dont on ne sçauroit subdiviser ni imiter le foyer. On sollicitera votre main-d'œuvre, loin de la faire valeter. Vous aurez ainsi tout à la fois, dans la mesure du moins où il est convenable & permis de vouloir tout avoir, & vous l'aurez sans jalousie, sans guerre & sans nuire à vos voisins. Vos richesses mêmes feront prospérer leur commerce, qui lui-même accroîtra votre opulence. Vous aurez, dis-je, tout ce qui peut se réunir dans le complement des richesses de votre patrimoine. Vous aurez tout, dis-je, non passagérement, non furtivement, & par le tribut de la folie, mais solidement, à demeure & dans l'ordre d'une constante & fructueuse exportation.

Conditions nécessaires pour faire fleurir le Commerce des productions & des marchandises de main-d'œuvre.

Mais n'oubliez pas que la base incommutable de cette prospérité, qui n'a rien que de réel & de facile, c'est la source des revenus. Le seul moyen de grossir cette source, c'est de grossir la dépense. Pour grossir la dépense, il faut accroître la consommation des produits. L'exportation n'a d'objet que d'aller chercher la consommation, & de participer, pour assurer constamment la valeur venale des productions, au prix courant entre les Nations commerçantes ; c'est donc l'exportation des produits, ou la liberté entiere du commerce que vous devez solidement établir & maintenir constamment, & celle-là entretiendra toutes les autres. La consommation des ouvrages de main-d'œuvre est

l'intérêt de l'induſtrie, comme la conſommation des produits eſt l'intérêt de la production. La conſommation intérieure des ouvrages d'induſtrie ſera toujours (nous l'avons prouvé) en raiſon de la conſommation intérieure des produits. L'exportation, dans cette partie, comme dans la précédente, n'eſt autre choſe que la recherche d'une plus grande conſommation. Elle doit donc être aſtrainte aux mêmes régles. Donc l'exportation des ouvrages de main-d'œuvre ſera toujours en raiſon de l'exportation des produits, & de l'importation des denrées & des marchandiſes des autres; car les achats des marchandiſes des Etrangers provoquent la vente des vôtres, & leur aſſurent toujours le prix courant du marché général. De tout ceci s'enſuit, je crois, après une diſcuſſion peut-être trop détaillée, mais que j'ai cru néceſſaire, puiſqu'il falloit combattre des préjugés dominans; de tout ceci s'enſuit, dis-je, que *le commerce d'exportation des ouvrages d'induſtrie doit naturellement être ſubordonné au libre commerce des denrées du crû.*

Cette exportation n'a beſoin d'autre direction que de la fidélité, la facilité & la liberté générale du commerce.

De ces trois conditions, il y en a deux qui ſe rapportent à la manutention du Gouvernement; ſçavoir, 1°. la fidélité. Je n'entends point par ce reſſort la police qui veille à la fidélité & à la ſûreté de la fabrication. Cette portion de la fatale ſollicitude du réglement ne fait, comme toutes les autres, qu'introduire la gêne, le monopole, les exactions & la deſtruction de la choſe. On ſurcharge ainſi l'induſtrie de frais d'inſpection, emplois donnés enſuite à l'ineptie favoriſée, à l'ignorance, à la préſomption, &, qui pis eſt, ſouvent à l'avidité de frais de maîtriſe, de prohibitions, de difficultés mal-intentionnées, toutes inventions deſtructives de la liberté & de l'économie, qui font l'eſſence de l'induſtrie. Nous avons vu l'Ordonnance rompre dans la campagne les métiers des pauvres gens qui n'étoient pas en état d'en ravoir d'autres, parce que les toiles devoient être de telle largeur & de tel aunage, comme ſi l'aunage en long & en large ne décidoit pas également & viſiblement pour l'Acheteur & pour le Vendeur, & comme ſi le diſcrédit de ces toiles anciennes ne devoit pas faire de lui-même cette réforme, ſuppoſé qu'elle fût néceſſaire. Mais le cabinet, maudit cabinet, toujours attentif à vivre ſur le labeur des pauvres, &, qui plus eſt, à les régenter tyranniquement, prétend mieux ſçavoir que nous ce qui nous fait vivre; il le ſçait ſi peu, qu'il eſt obligé de changer à chaque ſaiſon ſes ordonnances & ſes Inſpecteurs, de changer chaque année l'ordre de leurs revues. Ce n'eſt donc point de cette ſorte d'invaſions ſur le territoire de l'Induſtrie que je veux parler, quand j'attribue au Gouvernement le ſoin de la fidélité de la fabrication. Celle-ci ne peut être établie que par les mœurs, par l'aiſance, & par la bonne réputation des Artiſans. On fraude quand on ne peut faire mieux. Le fraudeur ſçait bien qu'il marche toujours dans la crainte

d'être

d'être surpris, & qu'avec tout le bonheur possible il ne fournira gueres que pour une saison ; car ceux qui auront été pris à sa mal-façon n'y reviendront plus : mais actuellement, forcé par la misere, il ne peut faire autrement. Les mœurs donc & la fidélité dépendent de l'aisance. Quant à celle-ci, nous avons assez déduit à quoi elle tenoit, & tout cela est dans la main du Gouvernement, & *le Gouvernement n'a presque rien à faire autre chose que de se dispenser d'agir.* Plus il y a d'administration de détail, plus il y a d'occasions favorables à la malversation tyrannique. La sûreté du commerce est encore un garant de la fidélité de la main-d'œuvre ; & quant à ce point, c'est l'affaire du Gouvernement, tâche néanmoins fort aisée, d'assurer le regne de l'équité.

2°. La facilité se rapporte encore à ces soins, & il y pourvoit par l'institution de la dépense des travaux, des chemins, des canaux, des rivieres & des ports pour la facilité des transports & des débouchés des denrées & des marchandises : tous travaux réellement productifs.

La troisieme, sçavoir, la liberté, doit être abandonnée à la sagacité des Ouvriers, des Entrepreneurs & des Commerçans dont l'intérêt particulier agit toujours, par la liberté générale de la concurrence, à l'avantage du Public. Cette liberté générale de la concurrence, dans tous les genres d'exploitation, regle naturellement l'activité des ressorts de la machine, dont la multitude, les combinaisons & le détail des causes déterminantes surpassent infiniment l'intelligence & l'habileté de toute direction d'autorité. Celle-ci ne peut y introduire que des erreurs, du désordre, de la dégradation, de la séduction & de la perversion.

Il est inutile de s'étendre d'avantage sur un sujet que nous avons déja amplement discuté, sur lequel il nous faudra encore revenir, & qui doit aller de lui-même, conformément à l'ordre économique des grandes Nations, qui sçavent tirer le plus grand revenu possible de leur territoire, & des petites Nations, qui, faute de territoire, y suppléent, autant qu'il se peut, par les gains que leur procure la fabrication des marchandises de main-d'œuvre & le commerce de revendeurs. Ces derniers subsistent de ces ressources précaires par leurs gains, & les premiers en jouissent par leurs dépenses proportionnées à leurs revenus. Il arrive ainsi que, par le commerce réciproque de ces revenus & de ces gains, comme on le remarquera ci-après, ces revenus & ces gains se perpétuent les uns & les autres, & au profit des uns & des autres.

Il est temps de passer à l'analyse de cette vérité, & de faire l'application de nos principes à ce mobile universel, tant pratiqué, tant recherché, & si peu connu, appellé *Commerce.* On y verra que dans cette union anoncée, des revenus & des gains, pour se reproduire réciproquement & se perpétuer, tout y marche, comme ailleurs, par les dépenses, & que les grandes régles de l'ordre naturel qui embrasse tout, sont constantes & uniformes comme la nature dont elles viennent, & dans le sein de laquelle elles doivent rentrer consécutivement.

CHAPITRE XI.

Rapport des Dépenſes avec le Commerce.

LA vertu n'eſt ici autre choſe que la vérité ; le vice n'eſt autre choſe que l'erreur.

Source des préjugés ſur le Commerce.

L'erreur provient de trois cauſes : 1°. L'inapplication de l'eſprit humain : 2°. L'orgueil, de l'illuſion : 3°. La cupidité extraite du déſordre des ſens, combinée avec les deux principes vicieux précédens. L'inapplication de l'eſprit humain ſe refuſe à la connoiſſance des biens que l'homme a ſous ſa main, & par conſéquent à la pure jouiſſance & à la juſte ſenſibilité, ce qui ravit l'homme à ſon propre bonheur, & à la reconnoiſſance envers celui dont il le tient. L'orgueil de ſa nature le porte toujours au *plus ultrà*, ſentiment dérivé d'abord de l'excellence de ſa deſtination, & d'autant plus dévoyé de ſa vraie route, que ſon inapplication l'empêche de reconnoître ſon indigence & ſa dépendance, & de ſentir l'avantage de tout ce qui lui eſt donné. La cupidité enfin eſt l'acte provenant de ces deux principes, l'acte ennemi de toute juſtice & de toute vérité, l'acte du cœur, applicable à toutes nos vues, à toutes nos actions, & par conſéquent le complément de l'erreur.

Multitude d'objets & de rapports à conſidérer dans le Commerce.

Quiconque donc veut attaquer l'erreur, doit la combattre dans ces trois principes, fixer l'inapplication de l'eſprit humain, & l'arrêter à la conſidération de nos vrais avantages qui ſont ſous notre main ; abattre ſon orgueil, en lui montrant l'illuſion & la miſère de tous les preſtiges qu'il enfanta, le gauche & le faux de toutes ſes meſures. Diriger enfin ſa cupidité vers le bien public & univerſel dans qui ſeul peut ſe rencontrer le bien particulier & individuel. C'eſt la méthode que je me ſuis propoſé de ſuivre, parce qu'elle m'eſt preſcrite par les loix mêmes de la nature ; par les decrets irrévocables de la Providence divine, qui a tout prévu & tout ordonné pour les beſoins des hommes : je ne me ſuis point frayé un chemin, je n'ai point formé de ſyſtême de gouvernement économique ; je ſuis entré dans les voies de la Sageſſe ſuprême, clairement indiquées à tous les hommes ; & j'oſe dire, avec bonne intention, que je les ai ſuivies le plus ſcrupuleuſement qu'il m'a été poſſible, dans tout le cours de cet Ouvrage, dont l'objet embraſſe toute la carrière phyſique & morale de l'homme ici bas : & ce ſont ces voies lumineuſes & infaillibles, que je dois ſuivre juſqu'au bout, avec d'autant plus de zèle & de conſtance, que j'en trouverai les diverſes parties plus embarraſſées de décombres, enfans des préjugés, de l'intérêt mal entendu, & de l'impoſture des hommes injuſtes.

Entre ces diverſes parties, certes, il n'en eſt aucune où le travail de ramener tout au ſimple & au vrai, premiere manœuvre contre l'inap-

plication de l'esprit, soit plus effrayant à l'intelligence d'un homme médiocre par le génie, & uniquement soutenu par l'amour du vrai & de ses semblables, que dans celle que j'entreprends en ce moment. Nos derniers âges ont tout raisonné, calculé, rêvé, guerroyé, traité, discuté, imprimé; commerce, tarifs, élémens, avantages & désavantages, &c. Au milieu de ce déluge d'opinions spécieuses, la plûpart alambiquées, puériles, & fondées sur l'écho des Commerçans, bornés ou intéressés, des adeptes frivoles & inappliqués, il a paru des lueurs, des lumieres même qui annonçoient la droiture du cœur & la justesse de l'esprit; mais la base fautive des préjugés du temps, forçant la nature inquiéte, y ramene à ces faux systêmes les principales vérités, & fait gauchir, malgré eux-mêmes, les esprits les plus droits, & marqués peut-être à l'empreinte des régénérateurs. Le plus beau génie de notre siécle, qui a jetté tant de pots-à feu sur la carrière du Droit public, lumiere qu'il n'osa peut-être ranger en un ordre plus clair & plus suivi, n'a pas même tenté la recherche & la définition du vrai dans cette partie. Il a donné, comme les autres, le mot *Commerce*, en balot; & s'il a conçu quelque chose au-dessous de lui-même, c'est sans doute en cette question si importante par son essence, par ses ressorts, par son influence & par la fatalité désastreuse de ses épidémiques erreurs. Comment donc oserai-je entreprendre une matiere où tant de Grands Hommes ont échoué? C'est en devenant comme un de ces petits, ainsi que le prescrit l'Evangile; c'est en m'assujettissant à l'ordre général & immuable, auquel tous les hommes doivent se conformer pour leur sûreté & pour leur bonheur.

Tout l'objet du travail de l'homme est sa subsistance & sa commodité. Il ne peut les obtenir que par son travail. Mais comme ses besoins sont multipliés, & que son travail doit se réunir au travail de ses semblables, ils doivent tous coopérer ensemble à l'œuvre général qui leur procure les biens nécessaires pour satisfaire à leurs besoins.

Cette union est donc scellée des mains de la nature, & les fruits en sont perçus par le moyen de l'échange. C'est cet échange qu'on appelle *Commerce:* d'où il suit que le commerce est l'objet & le lien de la société; qu'il est aussi ancien que la Société; que plus il se rapproche & se vivifie, plus il réunit & condense la société; plus au contraire il se relâche & se raréfie, plus la société se dissout, s'affoiblit & se perd.

Ces principes simples, connus & fondamentaux une fois posés, il est question de considérer en lui-même le Commerce, cet être qu'on a voulu regarder comme isolé d'un tout dont il ne sçauroit être que partie; qu'on a cru pouvoir attirer dans les Etats par une insertion extérieure, tandis qu'il ne peut naître que du sein même de la société, erreur semblable à la fraude de ces Charlatans, qui prétendoient rajeunir un corps usé, en injectant dans ses veines le sang d'un jeune homme! Pour parvenir à sortir de cette carrière de prestiges, & de cet empire dénué, il faut regarder à nos pieds, & lever un plan simple & détaillé de notre marche terre à terre.

Les diverses especes de Commerce.

Tout est commerce, comme je l'ai dit, tout va par le commerce; & pour ne pas se tromper sur la nature de ses différens ressorts, & pour ne pas confondre le commerce même avec le gain du service mercenaire du Commerce, il faut analyser & discuter ses différentes parties.

Il faut distinguer d'abord le Commerce de propriété ou de premiere main, & l'exercice du Commerce mercenaire ou de revendeurs. Le premier est tout au profit du revenu & sans frais pour l'acheteur, lorsque ce commerce se borne à la vente de la premiere main, en faveur de celui qui achete pour consommer sur le lieu. Le second est un service public, dispendieux, plus ou moins onéreux, selon qu'il exige plus ou moins de frais de transport, & que les ventes & les achats se multiplient. Considérons séparément chacun de ces objets si divers; considérons-les, dis-je, relativement aux immuables principes de l'ordre économique & de la prospérité, qui ne peut dériver que de là.

La base de ces principes est que tout marche, dans la société, par les richesses renaissantes, que plus on a de revenu plus on dépense, & que plus on dépense, selon l'ordre prescrit par la nature, plus on se procure de revenu par la reproduction. Cette vérité fondamentale a été assez développée & démontrée dans tout le cours de cet Ouvrage, pour n'y plus revenir. Mais il faut se la rappeller sans cesse, comme le flambeau qui peut seul éclairer le dédale que les opinions humaines ont bâti dans l'avenue du temple sacré de la vérité. Sitôt donc qu'il est dit que le Commerce mercenaire, ou de revendeurs, est un service public nécessaire, mais dispendieux, il est certain que sa dépense est prise sur le revenu, ou sur les avances qui font naître le revenu, mais c'est encore aux dépens de ces avances; car toute dépense est prise sur cela; cette dépense diminue donc d'autant le revenu. Il s'ensuit de cette induction simple, qu'entre ces deux commerces que nous venons de distinguer, sçavoir, *le Commerce de propriété ou de premiere main, & le commerce mercenaire ou de revendeurs*, certainement c'est le premier qui doit être préféré, comme n'entraînant après soi aucune sorte de détraction sur le revenu, pour le payement d'aucun service intermédiaire.

Arrêtons-nous à cette premiere vérité à laquelle il faudra ramener toutes nos spéculations sur les autres branches du commerce, branches d'autant plus utiles qu'elles seront plus simples, & qu'elles passeront par le moins de mains, toutes d'autant moins profitables, qu'elles employent plus de revendeurs, & entraînent, en conséquence, plus de complication de dépenses.

Après cette énonciation simple de la nature & des avantages du premier de ces deux commerces, qui doit être l'étoile polaire de tous les Navigateurs d'Etat en ce genre, on nous demanderoit, peut-être, d'exposer ici les moyens de mettre en vigueur ce commerce. Ils se présentent d'eux-mêmes dans la prospérité du Peuple & des Sujets. Mais ceci entrera dans nos déductions sur la nature & les effets du commerce mercenaire.

Nous avons dit que le second commerce est un service public dispendieux, plus ou moins onéreux, selon qu'il exige plus ou moins de frais de transport, & que les ventes & les achats se multiplient. Par exemple, un tonneau de vin apporté de loin, & commercé successivement par dix marchands, comprend dans son prix, sur le lieu de la consommation, tous les frais du transport & la rétribution de tous les Marchands qui l'ont commercé, abstraction faite, d'ailleurs, de la perte ou du gain fortuit qui peuvent arriver par la diminution ou l'augmentation du prix foncier de la marchandise même. C'est ce commerce mercenaire, ou de revendeurs, dont nous devons considérer toutes les nuances dans ce Chapitre, où il s'agit des rapports des dépenses avec le Commerce, & j'espere que le résultat de nos inductions démontrera clairement quelle est l'erreur des Nations agricoles, qui empruntent les préjugés des Comptoirs ou petites Nations de simples Marchands, & qui envisagent ce commerce dispendieux & si envié, comme une source de richesses pour les grands Empires, parce qu'il est la source des gains que font les Marchands aux dépens des Nations qui les payent; & que l'on confond les différentes constitutions des Etats, celle de ces petits Etats maritimes, qui ne sont que des Comptoirs de revendeurs, avec les Empires ou Royaumes agricoles, qui sont les Etats des Peuples vendeurs.

Pour ne point perdre le fil qui doit nous conduire dans notre marche, il faut encore subdiviser ce commerce mercenaire de revendeurs en trois classes; sçavoir, 1°. Le Commerce rural : 2°. Le Commerce en gros : 3°. Le Commerce en détail.

Diverses especes de Commerces de Revendeurs.

Le Commerce rural peut être comparé aux racines de l'arbre ; le Commerce en gros, au tronc ; & le Commerce de détail, aux branches. Dans le premier, les petites parties vont en se réunissant & se grossissant de plus en plus par leurs réunions successives. De-là se forme le tronc, ou le *Commerce en gros*, c'est-à-dire, le commerce qui réunit les marchandises en grosses parties, & le commerce extérieur & réciproque, qui les exporte, & qui importe d'un Royaume à l'autre, & qui ensuite les distribue dans les Nations par les ventes & les achats successifs en divisions & sous-divisions, & dont les dernieres distributions, entre les acheteurs qui les consomment, composent le *Commerce de détail*. Ainsi il est manifeste que tous ces différens étages sont autant d'échelons d'augmentation de dépenses, qui ne sont profitables qu'à ceux qui exercent ce commerce à la charge de ceux qui supportent ces dépenses, c'est-à-dire, au détriment des vendeurs de premiere main, ou des acheteurs consommateurs, ou communément des uns & des autres.

Le Commerce de Revendeur est mercenaire & dispendieux.

Dans le commerce de marchandises de main-d'œuvre, par exemple, les dépenses du commerce mercenaire sont à la charge du consommateur, parce que le prix de la vente de la premiere main, est toujours proportionné à celui de la fabrication de ces marchandises, lequel est limité par la concurrence même des Artisans des autres Pays où cette fabrication peut assurer la subsistance de ces Artisans. Ce n'est pas-à dire que

Les frais du Commerce de marchandises de main-d'œuvre retombent sur l'Acheteur.

les frais qui portent sur le consommateur, & qui forcent celui-ci à consommer moins, son épargne dans sa consommation ne retombe toujours sur le vendeur de la premiere main, en ce qu'on lui achete moins de matiere premiere. Mais on peut dire, dans la spéculation présente & particuliere, qu'au-delà de la rétribution déterminée des Artisans, toute dépense du commerce de marchandise de main-d'œuvre doit être supportée par l'acheteur consommateur, autrement le salaire des Ouvriers, toujours limité par la concurrence, deviendroit insuffisant, & ils renonceroient à leurs travaux; car tout métier doit nourrir son maître. Dès-lors le prix convenable du salaire se rétabliroit nécessairement & indépendamment de toutes dépenses du commerce de ces marchandises; ainsi la rétribution du Marchand revendeur est toujours payée infailliblement & forcément sur l'acheteur consommateur.

Les frais du Commerce rural se font aux dépens du revenu.

Il n'en est pas de même du Commerce intérieur des denrées du crû, qui naissent en différens lieux, plus ou moins éloignés de ceux où elles se consomment. Car le prix de celles qui sont les plus voisines, comprend moins de frais de transport que le prix de celles qui sont plus éloignées. Ainsi, la défalcation de ces frais, sur le prix que le Marchand retire de ses denrées, regle le prix de la vente de la premiere main des denrées éloignées, au préjudice du revenu des biens fonds.

Commerce de Vendeur ou de premiere main.

Ce Commerce n'est ni mercenaire ni dispendieux; ses avantages, le moyen de l'étendre.

Avantages de la résidence des grands Propriétaires dans leurs Terres.

Ainsi, plus les Provinces, où sont situés les biens, sont habitées ou peuplées de riches habitans, en état de consommer sur les lieux, & pour ainsi dire, de la main à la main, moins les frais du commerce y suppriment de revenu. On sent cela sans en avoir approfondi les causes, & l'on voit se plaindre communément de ce que les riches Propriétaires s'en éloignent & se retirent à la Capitale & à la Cour. De prétendus Politiques opposent à cela que la puissance des Grands, résidents dans leurs Terres, pourroit être à charge aux habitans des Provinces, & de plus, donner un juste ombrage au Gouvernement. Certains Ministres, qui vouloient avilir la Nation jusqu'à s'en faire adorer eux-mêmes, & non le Souverain, & peut être assujettir les campagnes à la sous-administration arbitraire, alléguérent cette politique, à l'appui de leurs précautions, pour forcer les Notables à venir languir dans leur antichambre: Ils se vanterent d'avoir délivré les Provinces d'une multitude de petits Tyrans; & la plate citadinerie, toujours certaine de parler un langage qui n'est point entendu de la nature, & qu'elle ne se donne point la peine de contredire, a répété par écho, en vers & en prose, l'éloge des prudentes mesures de ces Alcides de cabinet. Mais, 1°. il n'y a rien de si faux que cette prétendue tyrannie que l'on impute aux grands Propriétaires; & je défie que l'on montre, dans nos vraies Annales, rien qui y ressemble. Si on m'allégue les temps & âges barbares & de servitude, je pourrois dire que ce n'est non plus là notre Monarchie que ne l'est le siécle de Dumonorix; & encore, si l'on veut y regarder de près, on verra qu'on a commencé aux guerres des enfans de Clovis pour les partages, & en suivant les secousses tumultueuses de la Nation dans les

temps que les Maires vouloient établir leur domination sur les ruines de celle de leurs Maîtres, & dans les temps des célébres débats des enfans de Charlemagne, de la démence des derniers Rois de la seconde Race, des usurpations des Gouverneurs des Provinces, & de la foiblesse des premiers Rois de la troisieme Race; on verra, dis-je, que la barbarie de la Nation, & les désordres qui en résultérent de toutes parts, ne provenoient que des tempêtes de la Cour, & de l'Anarchie du Gouvernement. Les malheurs de ces temps n'étoient point encore réparés, à beaucoup près, dans le 14e siécle, pendant lequel nous trouvons néanmoins les vestiges d'une multitude immense d'habitans, que nous avons cités au Chapitre de la Population. Ces petits Tyrans étoient donc Populateurs. La Jacquerie, les Maillotins, la Ligue, sont-ce les malheureux Sujets du Royaume? Est-ce la Cour, enfin, qui les a engendrés, ou les petits Tyrans de campagne? Le Grand Prince, restaurateur de la France, lui qui, plus que tout autre, avoit souffert de l'insolence de quelques Grands, gâtés à la Cour par les partialités & les machinations, enfantées sous le Régne précédent, les renvoya néanmoins chacun chez eux, sitôt qu'il fut le Maître, & ne craignit pas que leur puissance châtelaine l'empêchât de policer ses Etats, en se fixant lui-même aux titres décisifs de la souveraine autorité & des droits de la Nation, & à la conservation de sa puissance par la conservation des richesses du Royaume. C'est la marche impérieuse de la vraie Monarchie; c'étoit effectivement celle du Monarque même envers les Grands. Ils vous tracasseront, me pilleront, & vous chasseront, disoit-il, à ses Ministres, si vous les rappellez. En effet, que les Rois se désabusent comme les autres, qu'ils ne s'y trompent pas, personne ne sert pour rien. On les servira pour l'honneur & pour la gloire, s'ils demandent des services de gloire & d'honneur; on les servira pour les tromper, s'ils demandent de la flatterie; on les servira pour le crédit & le pouvoir, s'ils veulent des favoris; on les servira pour des gages & des profits, s'ils demandent des services mercenaires; & à cet égard, si la dignité de leur rang exige qu'ils soient entourés de gagistes de cet ordre, la pauvre Noblesse vaut autant que la riche, & c'est là ce qui doit vivre des bienfaits viagers & domestiques du Souverain. Les Grands doivent remplir, auprès du Prince, les emplois qui sont de leur rang, avec désintéressement; & ils doivent lui faire leur Cour dans les occasions, & le servir, d'ailleurs, en fomentant & entretenant leur patrimoine. Mais, 2°. quand j'accorderois ce que je nie formellement, lorsqu'on voudra bien distinguer, dans l'état de cette question, les Grands qui étoient Souverains eux-mêmes dans les temps de la Monarchie Aristocratique, d'avec les grands Propriétaires, des temps de pure Monarchie; quand j'accorderois, dis-je, ce que je nie formellement, dans l'état de Monarchie, je le répéte, le séjour de ces grands Propriétaires dans leurs Terres n'a jamais été nuisible au repos public; devroit-on aujourd'hui, au milieu des effets trop hâtés, peut-être, de la civilisation citadine, de

la police univerfelle, des poftes établis, des troupes réglées répandues fur tout le territoire; devroit-on, dis-je, avoir les mêmes ombrages qu'alors. Certes, s'il y a un Pays où les priviléges abufifs des Grands ayent été abolis, c'eft en Angleterre, où les forces Militaires en impofent moins que les Loix. C'eft néanmoins le canton de l'Europe où la Nobleffe paffe le plus de temps, & très-paifiblement, à la campagne. Qu'on me pardonne cette digreffion où j'ai été entraîné malgré moi, par la liaifon qu'elle a avec mon fujet. Rien n'eft plus dangereux auprès des Rois que les jaloufies d'Etat. On n'ofe, on ne doit pas même ofer y répondre. Malheur à ces fubalternes de régie fifcale, illégale & abfurde, qui changeroient en lions les Bergers naturels des humains; & notre marche économique n'a pas befoin de rencontrer fous fes pas les axiomes d'une fauffe, finiftre & infidieufe police.

Il eft donc utile, il eft important, il eft néceffaire, par les raifons économiques que nous avons dites ci-deffus, & qui feroient fort preffantes, fur-tout dans un Royaume ruiné, que les Riches, que les grands Propriétaires réfident à portée de leurs revenus que leur confommation fait renaître. Mais l'effet des richeffes, dans un Royaume en pleine profpérité, doit être la jouiffance & la liberté. D'ailleurs, la liberté du débit, & la facilité des débouchés que les Etats doivent fe procurer, peuvent diminuer fenfiblement les frais du Commerce rural, & rendre ces abfences beaucoup moins préjudiciables aux revenus des biens fonds.

Les frais du Commerce rural de Revendeur retombent fur les Propriétaires & fur les Acheteurs confommateurs.

A mefure néanmoins que le Commerce rural s'étend & s'éloigne, fes frais fe trouvent également répartis fur le Vendeur de la premiere main, & fur l'Acheteur confommateur. L'augmentation du prix, caufé par les frais de tranfport, doit toujours être prifé fur la chofe. Sans l'éloignement, le premier pourroit la vendre plus cher, & le fecond l'acheter à plus bas prix; ce qui en augmenteroit le débit, & par conféquent la demande & la vente de la premiere main. Ainfi l'exemption des frais fe trouveroit en compenfation en faveur du vendeur de la premiere main & de l'acheteur confommateur; & par la raifon oppofée, la furcharge, caufée par les frais, doit être au préjudice de l'un & de l'autre.

Avantages de la confommation dans les campagnes.

N'oublions pas néanmoins que ces deux préjudices fe réuniffent en un feul, qui eft le préjudice univerfel d'un Etat agricole; car le confommateur qui eft démontré fi néceffaire dans nos Principes, ne l'eft que, comme foment indifpenfable du producteur. Tous ces rapports bien entendus, loin de fe nuire les uns aux autres, fe fervent réciproquement, pourvu qu'ils foient à leur rang. On n'entendroit nullement dans nos idées & dans nos inductions, fi l'on nous foupçonnoit de profcrire les frais de tranfport, & par conféquent du commerce; mais voici leur place. Il faut d'abord appuyer & affûrer, autant qu'il eft poffible, le commerce de la premiere main, & cela fe peut en appuyant & autorifant le luxe de fubfiftance dans les lieux mêmes de la production; car fi j'ai befoin d'un veau pour ma confommation, je puis le recevoir directement de mon Fermier à compte du prix de fon bail, fur le pied que

que ce veau vaudroit au marché, & j'y trouverai un profit considérable sur le prix que me coûteroit la viande qui auroit passé par les mains des Marchands & du Boucher. Les dépouilles qui ne servent point à ma consommation, trouveront encore un débouché pour la fourniture des Fabricans qui employent ces dépouilles. Mais alors si j'ai besoin moi-même d'une reliure en veau, je ne puis la tirer de mon Fermier que par l'entremise du Marchand, du Boucher, du Tanneur, & de je ne sçais combien d'Artisans qui préparent ce mince reliquat; aussi faut-il que tous ces gens-là vivent, par notre correspondance, sur la valeur primitive de nos productions. Le luxe de subsistance, une fois en vogue dans une Nation, déterminera naturellement les Propriétaires à se plaire sur leurs domaines; car, sitôt que je mettrai mon plaisir & ma petite gloire à la qualité naturellement satisfaisante d'Amphitrion; que je me plairai à traiter avec joye & abondance mes amis, mes voisins, mes domestiques, &c. j'employerai beaucoup d'ouvriers à des travaux profitables qui amélioreront mon patrimoine; j'animerai par ma présence & mon exemple, les travaux de mes Fermiers & des Habitans du canton; je m'appercevrai promptement qu'il m'est beaucoup plus facile de tenir un grand état à ma campagne qu'à la Ville: 1°. Parce que j'y reçois presque tout de la premiere main, au lieu qu'il faut sur-acheter toutes les denrées à la Ville: 2°. Parce que toutes les dépenses de décoration, qui ne satisfont guères au fond que celui qui veut s'attirer les regards des passans; que l'argent employé en tabatieres, vernis, dentelles, belles étoffes, &c.; que toute la dépense de vaine décoration, en un mot, est autant d'épargné dans les lieux où chacun se connoît & vit à la fois simplement & grandement; & la défalcation de ces dépenses ruineuses revient au profit du luxe de subsistance, de l'accroissement des revenus & de la vraie jouissance de la vie. 3°. La liberté, la joye & la salubrité de la vie champêtre venant à l'appui de ces raisons principales, il ne sera aucunement besoin de forcer les Propriétaires à résider une partie de l'année sur leurs fonds. Le commerce de premiere main étant ainsi favorisé & porté à toute son étendue possible, par un moyen simple, doux & naturel, son effet sera un superflu de productions à qui le commerce de Revendeurs devient nécessaire.

Le Commerce de Revendeur s'accroît à proportion qu'on diminue les frais.

Ce commerce deviendra donc d'autant plus fort, plus assuré & plus prospére, qu'on cherchera plus à le borner. Je m'explique, le commerce de Revendeurs n'a de base que la production. Plus il y aura de productions, plus il y aura d'objets de commerce. Mais pour accroître les productions, il faut accroître les consommations; & pour accroître les consommations, il faut diminuer les frais de commerce qui les enchérissent, & qui par conséquent en diminuent d'autant la consommation. Ainsi le vrai moyen d'accroître le commerce de revendeurs, c'est d'en retrancher les frais, le plus qu'il est possible. Ceci se fait par des moyens doux & simples & résultants du premier ordre établi ci-dessus. Des campagnes fertiles, & fécondées par l'habitation & le reversement continuel

& immédiat des revenus de Propriétaires riches & aisés, donnent chaque année des moissons plus abondantes. Le voisinage de l'abondance est nécessairement la population. Cette population occupée & entretenue par divers services, par divers travaux, par divers genres d'industrie à l'usage des aisés, donnent leurs œuvres en échange des subsistances, & le commerce des Revendeurs est le truchement de ces échanges. Mais il n'y a que peu de marge encore, car les industrieux se rassemblent autour des Propriétaires; ils peuvent recevoir de la premiere main la plûpart des choses nécessaires à leur subsistance. Si les Revendeurs veulent être reçus à leur épargner cette peine, elle est alors de peu de frais, & par conséquent, les dépenses du commerce sont encore fort petites. Mais il suffit que cette épargne soit un profit pour la consommation & pour la production, pour qu'il devienne un avantage pour le commerce: & voici comment. Les profits de la production tournent en surcroît de productions, & ce nouveau surcroît doit chercher plus loin la consommation. Cette distance doit être payée au commerce, & le voilà qui s'aggrandit. Car ce surcroît, simplement proportionnel à la masse de production, devient un plus grand surcroît à raison de ce que la masse augmente. Pour lui assurer & lui accroître en ses mains cet avantage, il faut encore continuer la même manœuvre contre lui en apparence, & tendre, par tous moyens, à diminuer ses frais. On ouvre les chemins, on creuse des canaux, on rend les rivieres navigables, &c. & toutes ces facilités données au Commerce, sont autant d'articles qui reviennent à profit; car, au fond, ces prétendus articles demeureroient dans les chemins, au désavantage de tout le monde. Mais, sans nous arrêter à ce point déja discuté ailleurs, il résulte que cette épargne prise sur lui a toujours le même effet que ci-dessus, accroissement de consommation, de production, d'abondance, & par conséquent un accroissement de richesses disponibles, qui constituent la puissance de l'Etat, le bonheur & la sûreté de la Nation. C'est l'esprit vivifiant de tous les mouvemens & de toutes les opérations libres du corps solide de la société & de l'ordre politique. C'est alors que le commerce de revendeur de nos productions apprendra la carte des chemins, des canaux, des fleuves & des mers; c'est alors qu'excité par une concurrence, fruit toujours certain de l'active & réelle abondance, qu'instruit par une économie radicale, qu'enrichi par un fleuve toujours renaissant de moyens d'agir & de transporter, il parviendra à fournir nos voisins de productions d'une qualité plus recherchée & à aussi bon marché que les leurs propres; il nous cherchera par-tout des consommateurs de nos productions surabondantes, & nous apportera en échange celles des leurs, qui peuvent varier notre jouissance, les ouvrages de leur industrie, tout enfin ce qui pourra nous convenir, & toujours à l'avantage de la restitution de notre produit net, & de la rentrée de nos revenus. Telle est, telle doit être la marche du commerce mercenaire; c'est dans cette conduite seule que peuvent se trouver sa

base, sa force, sa durée & son utilité; c'est en tendant toujours à le réduire à son usage indipensable, qu'on parviendra à l'étendre & le perpétuer. Tel est enfin son rang dans l'ordre naturel économique. En tout évitons les frais inutiles. Plus il y a de frais de transport, plus les Marchands survendent, & plus le commerce est onéreux.

Avantages du commerce rural de magasinage.

Il est un autre cas à considérer dans le commerce rural. C'est lorsque le marchand achette dans les temps où la denrée est à bas prix, pour la garder & attendre, pour la vendre, qu'elle monte à un plus haut prix. Alors les frais de cette sorte de commerce ne peuvent pas être exactement déduits du prix incertain que le marchand en retirera. Celui-ci doit donc régler ses achats purement sur le prix courant de la vente de la premiere main. Mais ce prix supposera toujours, dans les différens cantons, les frais à faire, selon l'éloignement des lieux de la consommation.

Le fruit de ce calcul est, à bon droit, au profit du commerce. Rien ne doit être plus autorisé en ce genre & plus utile, quant à l'indemnité & la liberté du commerce rural, que le Marchand acheteur, qui magasine dans les temps les moins favorables à la vente. Plus on le protégera, plus il se supprimera à lui-même par sa propre influence, ces profits illicites dont les aveugles, les sots, & sur-tout les Monopoleurs ont, ou feignent d'avoir tant de peur. En effet, plus on protégera ce commerce, plus les achats des denrées se multiplieront. La multiplication des achats est la vraie semaille qui accroît immanquablement la production; & comme l'abondance est le contrepied de la disette, il est nécessaire que les achats, pour les réserves, entretiennent l'abondance en tout temps, & empêchent les dégats du bled, que la non-valeur & le défaut de débit livrent à la nourriture des bestiaux. Il suit de l'exécution de ce commerce des denrées, que le Commerçant ne pourra jamais faire, sur ces parties de réserve même, que des profits licites & réglés. Ce commerce donc est si avantageux à l'Agriculture & à la Nation, qu'il ne peut être trop étendu & multiplié pour empêcher les dégats des grains & les grandes variations de leur prix. Qu'il soit donc l'emploi profitable de l'épargne ou de l'argent oisif économisé prudemment pour les besoins prévus & imprévus, sur les revenus, sur les gains, sur les salaires par les habitans de tous états, jusqu'aux domestiques mêmes. Plus il y a d'acheteurs, pour mettre les denrées en réserve dans les temps d'abondance & de bas prix, plus la concurrence de ces acheteurs en soutient le prix & le débit, & entretient l'activité & les dépenses de l'Agriculture. Plus il y a de magasins, plus la subsistance est abondante dans les temps mêmes des mauvaises récoltes, & plus la concurrence des vendeurs en modère le prix. C'est par ce commerce que la production, la consommation, la valeur vénale constante, & les revenus sont toujours assurés, sans qu'il soit jamais nécessaire, dans un Royaume agricole, de recourir à l'étranger pour les besoins de la Nation.

Avantages de la liberté du Com-

On ne sçauroit trop multiplier & étendre le commerce des denrées du crû. Nous avons assez démontré, dans les fréquentes occasions qui

merce extérieur d'exportation & d'importation.

se sont présentées dans tout le cours de cet Ouvrage, de toucher à cette question, la plus importante de toutes, & la plus embrouillée, par les intrigues du monopole, sous le prétexte perfide d'exclure le monopole même; nous avons assez démontré, dis-je, que ce commerce est indissolublement lié à la liberté générale & indéfinie du commerce d'exportation & d'importation des denrées, & à la prospérité des Nations agricoles; que ce dernier a tous les avantages à la fois; mais sur-tout, 1°. celui de nous faire participer, relativement à notre subsistance, au prix courant & uniforme entre les Nations : 2°. D'établir & de maintenir à jamais les rapports des richesses relatives entre les Nations, & les rapports du commerce réciproque : 3°. D'assurer la subsistance & la condition aisée du menu Peuple : 4°. De soutenir, sur un pied constant & avantageux, les revenus des Propriétaires & de l'Etat, & les reprises du cultivateur : 5°. D'entretenir, par une égalité constante de prix, l'égalité du prix même du vendeur cultivateur avec le prix de l'acheteur consommateur; car, quoiqu'il paroisse par la somme d'argent, qui est la même pour celui qui vend & pour celui qui achete, que l'un retire de son bled le même prix, que celui que l'autre lui paye, il est pourtant vrai que ces prix deviennent fort différens, quand le prix courant du bled souffre successivement de grandes variations, & que la différence qui est d'un quinzieme ou d'un dixieme, & quelquefois plus, est en pure perte pour le revenu, & sans aucun profit pour l'acheteur; ensorte qu'en formant un prix commun de plusieurs récoltes inégales & de prix inconstant, & que ce prix commun revienne à 18 liv. pour l'acheteur, il ne sera que de 16 liv. ou environ pour le vendeur (a); ce qui retombe en diminution du double sur le revenu, comme on l'a déja fait observer ci-devant Chapitre 9. La crainte de me répéter m'interdit la faculté de traiter de nouveau ces différens objets, qui présentent néanmoins toujours de nouvelles lumieres à un esprit nourri des vrais principes. Qu'on me pardonne seulement une observation de calcul simple sur le second de ces Articles, & d'autant plus admissible, qu'elle a trait à tout, particulierement à nos principaux intérêts actuels.

Double avantage qui résulte de la liberté du commerce extérieur d'une Nation par rapport aux richesses relatives des différentes Nations.

Le commerce général actuel de l'Europe en bled est environ de dix millions de septiers, qui sont fournis par les Pays du Nord, l'Angleterre, les Colonies Angloises, la Barbarie, la Sicile, &c. Si la France entroit dans ce commerce, la concurrence feroit nécessairement baisser d'abord un peu le prix courant entre ces différentes Nations. Ce baissement diminueroit leurs richesses actuelles. Ainsi la France accroîtroit ses richesses de deux façons, foncierement & relativement. Foncierement par l'augmentation de la valeur vénale de ses productions; & relativement, par la diminution de la valeur vénale des productions des autres Etats. Pour mieux faire sentir l'importance de cet objet, comparons, à cet égard, la France & l'Angleterre.

(a) Voyez la démonstration de ce calcul dans le Dictionnaire Encyclopédique, *article* GRAINS, & dans l'*Essai sur l'Amélioration des Terres*, par M. PATTULO.

Comme l'Angleterre, loin de gêner ni déranger aucunement la liberté du Commerce des grains, l'encourage au contraire par des moyens superflus chez un Peuple actif & industrieux, le prix du bled y est toujours à peu près uniforme & constant, & l'on n'y éprouve point ces variations accablantes dont les suites sont si funestes. Nous voyons, par les relevés des tarifs, pendant une longue suite d'années, & sur l'évaluation faite des mesures & du taux des monnoyes, qu'en Hollande & en Angleterre le septier de bled pesant 240 livres, s'y tient régulierement au moins de 19 à 23 livres, ce qui fait en ce cas un prix commun tant pour le laboureur que pour l'acheteur de 21 livres, prix qui assure par-tout les revenus de la Nation & de l'Etat, la rentrée des avances annuelles d'une riche culture, les intérêts de ces avances, & la rétribution du laboureur; prix, qui peut toujours soutenir la prospérité de l'Agriculture dans un Royaume, & qui lui procure des forces renaissantes, qui auroient dû être pesées dans les calculs politiques de ceux qui, dans un commencement de conflit entre deux Nations, disent pertinemment, *ceci est une guerre qui finira à l'avantage du dernier écu.* Elles finissent toutes de la sorte; mais si j'ai 1000 liv. de revenu, & seulement dix louis dans ma poche, & que je plaide contre un Porteballe qui a 300 louis en réserve, mon adversaire ira plus vîte, & moi plus long-temps, je l'épuiserai & le forcerai à se désister.

Dans un Royaume, où les débouchés extérieurs sont fermés, où les communications intérieures sont interceptées, on voit sans cesse la cherté à côté de l'abondance & de la non valeur; extrémités également funestes & préjudiciables, qui, d'un côté anéantissent, pour plusieurs causes, l'Agriculture & les revenus de la Nation, en ruinant le Cultivateur; & qui, de l'autre, livrent le menu Peuple à la famine par des chertés inopinées, ou à la misère par des non-valeurs, qui suppriment les travaux & les salaires. Les défenses d'exporter au dehors, entraînent nécessairement les empêchemens intérieurs; & les prohibitions de canton à canton rendent bien plus difficile l'établissement d'un prix commun; car indépendamment des variations excessives, qui se trouvent entre les prix des temps de disette & ceux des temps d'abondance, les prix sont si divers dans les différentes Provinces, qu'il est mal aisé de former un total sur ces points si diversifiés. On peut porter néanmoins le prix commun de l'acheteur consommateur de la plûpart des Provinces du Royaume, où il est bien différent de celui de Paris, à 13 liv. le septier, pesant 240 livres, c'est environ 11 liv. 10 sols pour le Cultivateur.

Voilà notre état actuel, & relatif avec l'Angleterre. Considérons maintenant l'effet que produiroit, sur ces deux parties rivales, un Edit qui permettroit & rendroit libre à jamais le commerce de nos grains au dedans & au dehors. Nous avons dit que la concurrence de la France, dans les marchés de l'Europe, feroit baisser d'abord le prix courant de 21 livres à 18 liv. tant pour le vendeur que pour l'acheteur. Je dis *d'abord*: car l'accroît de la population, qui suit l'augmentation des riches-

ses, releveroit bientôt le prix par-tout. Or ce prix courant & constant, est, à cet égard, le taux des revenus de l'Angleterre; ainsi donc l'effet de cet Edit seroit, par rapport à l'Angleterre, de baisser, dans les premiers temps, d'un tiers, le taux des revenus de son Agriculture. D'autre part, ce prix courant & constant nous deviendroit propre aussitôt, & par conséquent tripleroit au moins les revenus de nos terres. Ce rapport, d'ailleurs, doubleroit bien vîte l'avantage de la France par l'accroissement de notre Agriculture, que le prix & le débit libre de nos grains feroient prospérer avec une rapidité incalculable. Les deux Nations reprendroient ainsi leurs rapports & leurs proportions naturelles, ce qu'on ne doit attendre ni des Armes ni des Traités, qui cependant ont presque eu pour objet le commerce dans les vues politiques de la France; mais quel commerce, quelle politique, quel succès! C'est au Conseil du Commerce & à la Police des grains à en rendre compte.

Cet axiome ancien, *qui est maître de la mer est maître de la terre*, étoit bon pour les Pyrates dans les âges d'enfance, où la Navigation étoit un Art nouveau & sans guide, & où les armées de terre n'étoient que passageres, sans discipline & sans artillerie. On supposoit qu'une Puissance maritime & errante étoit fortifiée par une multitude de Brigands redoutables; mais aujourd'hui, pour peu qu'on veuille se rappeller nos principes & nos démonstrations, on dira bien plus à propos, *qui est le maître de la terre peut être le maître de la mer*. Mais cette maîtrise de la mer n'est que le pouvoir inique des voleurs de grands chemins; car la navigation appartient de droit à quiconque a quelque chose à voiturer par mer. Parlons vrai, ce n'est ni la mer ni le commerce que l'on se dispute aujourd'hui, c'est le métier de Voiturier, le métier du Marchand; & les Nations s'imaginent être elles-mêmes les Marchands: Les Marchands Portugais ont étendu leur commerce étranger dans toutes les parties du Monde; la Nation Portugaise en est-elle plus opulente?

Eh! revenons plutôt aux principes éternels immuablement & invinciblement prescrits par l'ordre naturel. C'est dans le commerce réciproque des Nations que consiste leur prospérité. La France ne peut établir des impôts, qu'elle ne charge le commerce de l'Angleterre, & ne se nuise à elle-même. L'Angleterre ne peut faire un emprunt qu'elle ne resserre en France la circulation. L'Angleterre, en ruinant le commerce de la France, ruine son propre commerce. La France, en brûlant un Port d'Angleterre, brûleroit ses propres magasins. Il n'y a pas une banqueroute en France qui n'ébranle quelque Banquier en Angleterre. Si ces liens étoient totalement rompus, les deux Nations tomberoient dans l'inertie & dans l'indigence. Jusqu'à quand nos passions aveugles nous armeront-elles contre notre propre intérêt? L'intérêt des individus est l'intérêt des familles; l'intérêt des familles est l'intérêt des Etats; l'intérêt des Etats est l'intérêt des Nations en général. La richesse d'une Nation dépend de la richesse des autres. C'est dans ce principe seul que peut se trouver la base d'une saine, franche & immuable politique.

Loin donc que les Anglois, malgré leur prétendu empire de la mer, ayent intérêt à nous empêcher de reprendre le niveau naturel de nos revenus, il est, au contraire, de leur intérêt que notre territoire produise tout ce qu'il peut produire pour nous & pour eux. Notre puissance alors, dit-on, leur feroit ombrage. Quel raisonnement! Les soupçons & les craintes sont les compagnons du brigandage; le desir de porter dommage engendre la peur d'être endommagé. Mais, dira-t-on, dans la démonstration même que vous venez de faire, en triplant le revenu de votre Agriculture, ne faites-vous pas tomber d'un tiers celui de l'Agriculture de l'Angleterre; & n'est-ce pas là un dommage réel? Oui, mais ce dommage doit peu inquiéter celui qui le supporte, parce que ce ne peut être qu'un dommage d'un moment. Car de l'autre côté, où il y aura accroissement de revenu, il y aura bientôt un accroissement de population & de consommation, qui fera remonter le prix commun à son premier état, & même plus haut, au profit de tous les concurrens; attendu que plus les Nations prospérent, plus leur commerce réciproque se multiplie. Mais, direz-vous, l'Angleterre perdra du moins l'avantage de la supériorité du prix de ses denrées. L'Angleterre n'a joui de cette supériorité que par notre fausse police, & elle ne peut que s'applaudir d'avoir mieux conduit son administration économique. Mais à quel titre pourroit-elle empêcher les autres de profiter de son exemple, & de se procurer, par la même voye, les mêmes succès? Elle n'en a aucun, sans doute, ou bien il faudroit convenir que tous ceux qui vont vendre au même marché, devroient porter des pistolets pour éloigner leurs concurrens. Ce seroit une redoutable forêt que la Société, si les Loix permettoient aux Particuliers ce qu'une politique effrenée veut s'attribuer, ou pour mieux dire, si l'homme simple n'avoit le cœur plus droit, que l'homme composé n'a l'esprit juste.

Mais le premier pas, pour parvenir en France à un degré de vivification, aussi proscrit qu'il est avantageux, c'est que le commerce rural soit soutenu, protégé & provoqué de toutes les manières, loin d'être aboli & anathématisé, comme on le voit chez les Nations ruinées. Ce Commerce exige un grand fonds de richesses, parce qu'il doit faire toutes les avances des achats, & qu'il n'est pas réglé sur un débit courant. Ainsi il est très-avantageux que tous ceux qui ont de l'argent oisif se livrent à ce commerce, & participent eux-mêmes, par ce genre de trafic, aux avantages qu'il procure à l'Agriculture & à la Nation. Il faut donc qu'il soit exercé avec une entiere liberté & sûreté. Oh! combien les Nations ont erré sur cet article, le plus important de tous, jusqu'au temps où l'Angleterre, gouvernée par un Souverain, le plus pénétrant & le plus expérimenté des hommes, ouvrit les yeux, & prit une voye opposée, dont la réussite auroit dû être aussi-tôt une leçon décisive pour la France, qui, elle-même, en avoit auparavant éprouvé les succès sous l'administration d'un Ministre, dont le zèle & la supériorité du génie rétablit sur les ruines du Royaume, la puissance du

Importance de la liberté & de l'étendue du commerce rural.

Monarque & la prospérité de la Nation. Quelles erreurs, quel vertige ne découvre-t-on pas dans nos Loix à ce sujet, sitôt que par notre aveuglement, nous nous sommes avisés de déranger l'ordre naturel! Mais faut-il s'en étonner? Ce n'est que de nos jours que l'économie politique a commencé à s'ériger en science, & pour notre malheur nous avons trop tardé à en approfondir les principes, les causes & les effets, & à la débrouiller d'avec la simple législation positive.

Loix surprises par l'intérêt particulier contre la liberté du Commerce rural.

En France le Commerce des grains, dans l'intérieur des Provinces, a été assujetti à des formalités établies par les Edits de 1567 & de 1577, & même de 1599, temps fertile, comme l'Histoire nous l'apprend, en reglemens singuliers, dont le Souverain reconnut les funestes effets, & en confia la réforme au célébre & vertueux Sully, qui rappella l'abondance & les richesses dans le Royaume. Il étoit ordonné, par ces Réglemens insidieux, que la profession de Marchand de grain ne pourra être exercée que par ceux qui en auront obtenu la permission du Juge, & prêté serment entre ses mains. Elle est sur-tout prohibée aux Gentils-hommes & aux Laboureurs. Arrêtons-nous sur ces premieres conditions pour en considérer l'absurdité; oui, *l'absurdité*, je le répéte. Je sçais le respect qui est dû aux Loix; je sçais qu'elles imposent souverainement & religieusement aux Sujets l'obligation de les observer exactement; mais ce n'est pas sous ce point de vue que je les examine ici, c'est du côté des motifs de leur institution. Or les motifs de l'institution des loix sont avant les loix, & alors ils ne sont obligatoires, par eux-mêmes, qu'autant qu'ils pourront être conformes à la loi naturelle, & c'est ce que tout homme a droit d'examiner; c'est même le premier devoir de l'humanité; les meilleures loix positives ne sont que des copies imparfaites des loix suprêmes & éternelles de la Théocratie, qui est la regle fixe & invariable de tout gouvernement parfait. Les loix qui s'en écartent sont des loix injustes, surprises par des intérêts particuliers, des loix dommageables & furtives que la lumiere doit faire rentrer dans le néant. Qui oseroit réclamer cette loi qui, dans le temps de celles que nous venons de citer, fixa le prix de toutes denrées en particulier; le prix de la livre de chandelle, du gros & du petit poulet, d'une poule, d'un chapon, d'un pigeon, d'un lapin de garenne, d'un lapin clapier, d'une perdrix, d'une bécasse, d'un bécassin, d'une caille, d'un ramier, d'un biset, d'une grive, d'une douzaine d'allouettes grasses, d'un pluvier, d'une sarcelle, d'un canard sauvage, d'un canard paillier; d'un millier de tuiles, d'une corde de bois, d'un cent de bourrées, d'un cent de fagots, d'une paire de souliers, &c.? Il falloit taxer aussi les vivres du chapon, du poulet, de la poule, &c. Il falloit de plus forcer, par cette même loi, les économes, les chasseurs, les marchands revendeurs, de pourvoir à l'abondance de ces productions, taxées en faveur des consommateurs au préjudice des vendeurs; car autrement la disette & la cherté seroient infailliblement les effets d'une loi si absurde, qui ne peut être envisagée que comme une subversion de l'ordre public, de la prospérité

prospérité d'un Royaume, de la propriété des biens. Tout droit naturel est aboli, tout est bouleversé en attaquant aussi désastreusement la culture des terres, source des revenus du territoire & des richesses de la Nation, le salaire ou l'existence même des hommes.

Voilà les déréglemens de ces loix surprises sous le prétexte incidieux d'assurer, à bas prix, la subsistance aux habitans des Villes aux dépens de leur subsistance même, c'est-à-dire, au préjudice de la reproduction des richesses & des revenus qui les font subsister.

La sûreté de l'approvisionnement de Paris ne peut pas se co ncilier, dit on, avec la liberté du commerce des grains. Sent-on tout l'odieux de l'imputation dont on charge la Capitale & l'administration de sa police? C'est donc Paris qui est la cause de l'anéantissement des revenus de la Nation, & de la ruine du Royaume? Mais que deviendra Paris lui-même quand le Royaume sera ruiné? On sçait quel fut le sort de Rome quand Rome eut ruiné l'Empire. N'y a-t-il pas un Paris en Angleterre? La Capitale de ce Royaume y ferme-t-elle les débouchés des productions de l'Agriculture? Y anéantit-elle les revenus du territoire? Le Gouvernement sçait que les habitans de Londres doivent être des consommateurs profitables à l'Etat; la police de cette Ville, assujettie aux mêmes vues, ne manque pas de moyens pour y assurer la subsistance, sans préjudicier au revenu des biens fonds, qui est lui-même la véritable source de l'abondance dans les Villes. On a voulu insinuer que la subsistance de nos armées a dû arrêter le commerce des grains. Mais ne sçait-on pas que la consommation du pain est la moindre dépense de la guerre? On est donc bien éloigné de penser, que de faire tomber les grains en non-valeur dans le Royaume, soit un bon expédient pour faire subsister les Armées & soutenir les forces de l'Etat: c'est par le prix avantageux & constant des productions du Royaume que l'on peut juger de la durée des forces d'une Nation, car c'est l'abondance & les débouchés de ces productions mêmes qui forment un commerce florissant, qui animent la culture, & qui soutiennent la puissance du Souverain. Toute Nation qui a ces avantages, & qui sera attentive à les conserver, en imposera toujours à ses voisins.

Il ne nous reste donc plus qu'à faire remarquer l'absurdité du systême de la prohibition du commerce des grains, pour assurer la subsistance de la Nation. Qui est-ce, du vendeur ou de l'acheteur, qui a le plus besoin du débit? Si le dernier n'achete pas, il ne jouit pas de ce qu'il auroit acheté; au moins est-il dédommagé de ce défaut de jouissance par l'épargne en se réduisant, pendant quelques mois, à une subsistance de moindre prix que le bled, ou en en achetant de l'Etranger, qui, lui même, lui achetera d'autres marchandises. Mais celui qui manque de vendre perd la production dont il n'a plus le débit, ou dont il ne trouve plus le prix; il perd les frais qu'il a fait, & les revenus qu'il a à payer aux propriétaires; & cette production ne renaîtra pas, parce qu'elle n'a pas fourni la dépense nécessaire pour la faire renaître. Voilà donc une ex-

tinction de reproduction préjudiciable alors à l'acheteur, & ruineuse pour le vendeur, & un aneantissement de richesses pour la Nation. Or si c'est le vendeur qui a le plus grand besoin de chercher le débit, c'est-à-dire, de chercher des acheteurs, & s'il est si essentiel, pour éviter le dépérissement des richesses de la Nation, qu'il vende ses productions à un prix qui paye les revenus des propriétaires & du Souverain, & qui lui rende à lui-même les avances pour les faire renaître, & pour entretenir l'abondance, qui augmente la concurrence des vendeurs en faveur des acheteurs; pourquoi donc faire des loix préjudiciables aux vendeurs, à la reproduction des richesses & à l'abondance qui accroît la jouissance des acheteurs, & les moyens de se procurer cette jouissance par l'accroissement des richesses mêmes, ou des revenus qui se distribuent à toutes les classes des citoyens? Pourquoi donc rompre ce cercle de prospérité par un acte d'autorité si destructif?

C'est parce que nous sommes religieusement soumis aux loix du Souverain, que nous ne pouvons éviter, ni nous empêcher de reconnoître le mal que causent celles qui s'obtiennent par les menées artificieuses de l'intérêt mal entendu ou de l'intérêt particulier; car nous ne pouvons pas nous soustraire à la lumiere de l'ordre naturel qui est la grande loi divine, la mere & le modèle de toutes les loix de détail; elle réchauffe & corrobore celles-ci, & assure leur empire, tandis qu'elle étouffe ou arrache l'ivraye du champ fertile des législations humaines. Les ordonnateurs des Siécles passés méprisoient sans doute les loix qui portoient les épreuves du combat & du feu; loix néanmoins aussi imposantes pour eux qu'elles sont absurdes en elles-mêmes. La prohibition du commerce des grains, à peine prononcée, étoit heureusement caduque parmi nous: mais une police spécieuse & active a rappellé ces loix ridicules & ruineuses, & en a fait, il n'y a pas long-temps, la base de ses fatales opérations, la destruction progressive qu'elle a causée, nous a enfin conduit à l'épuisement total. Le mal qui en a résulté est si grand, que le reméde ne peut plus être que dans l'interdiction du feu & de l'eau, pour tout homme, tel qu'il puisse être, qui oseroit s'ingérer à vouloir gêner ni diriger, en manière quelconque, & dans tous les cas, le commerce rural. Mais avant de prononcer sur les peines, examinons encore le délit, non en sa plénitude, puisque ce sujet nous a passé plusieurs fois par les mains dans le cours de cet Ouvrage, mais seulement d'après les dispositions particulières sur lesquelles nous venons de nous arrêter, & qui sont relatives à notre objet actuel.

Il faudra donc, par la teneur de ces loix alléguées, avant de pouvoir faire le commerce des grains, 1°. avoir obtenu la permission du Juge: 2°. Avoir prêté serment entre ses mains. Et c'est parmi des Nations, où la mode est de raisonner sans cesse sur les avantages du commerce, qu'on ose rappeller de tels Edits. Mais, je demande, est-ce comme nuisible ou comme avantageux, qu'on a voulu refuser à ce genre de commerce, une condition qu'on convient généralement être la plus nécessaire de

toutes au commerce en général, à sçavoir, la liberté? Si c'est comme nuisible, il faut donc brûler tous les Livres contenans tous les résultats de la réflexion & de l'expérience, qui démontrent que c'est le commerce qui fait tout valoir, & tirer de la regle commune la matière la plus précieuse de toutes, & par conséquent la plus importante à faire valoir. Si c'est comme avantageux, qu'on veut se réserver ce commerce, & en donner les privilèges exclusifs, certes, ce seroit la plus atroce des tyrannie, la plus cruelle des invasions de la loi du plus fort sur le territoire commun, sur la source des richesses de la Nation, sur la prospérité, sur le travail de l'Agriculture & de l'industrie.

Raisons insidieuses du monopole déguisé en préservateur du monopole.

» Mais, pourroit-on dire, c'est comme avantageux au premier chef, » qu'on le tient pour plus recommandé que tout autre à la protection » & à la vigilance publique, & comme pouvant devenir nuisible par le » monopole, qu'on ne peut le confier qu'en des mains avouées, & qui » répondent au Public de son intégrité; vous voulez sur-tout qu'on » appuye & qu'on étende, le plus qu'il est possible, le commerce de la » premiere main. C'est en effet à ce commerce que nous réservons la » denrée, de toutes la plus propre à circuler valablement & profita- » blement par cette seule impulsion. Le grain n'est point de droit une » matiere transportable, ni qui ait besoin d'aller chercher au loin sa » consommation : Tout le monde en consomme, tout le monde en » demande, & il est nécessaire à tous. Quant au milieu de ce débouché » constant & journalier, nous voyons s'élever des magasins & des » monceaux de cette denrée alimentaire, qui se refusent à la demande » quotidienne des indigens, que voulez-vous que nous pensions de cette » opération contre nature, si ce n'est que c'est le fruit de quelque spé- » culation des riches contre les pauvres? Ces gens-là ne trouvent pas, » sans doute, le besoin présent assez urgent, puisqu'ils ne débitent » pas? Ils attendent donc un plus pressant besoin, qui force le pauvre à » surpayer sa subsistance journaliere, & c'est à quoi nous devons pour- » voir. Prétendez-vous que ces magasins sont destinés à aller chercher » le profit au loin? Où en feroit l'apparence? Le prix de ces grains » s'accroît, à mesure qu'ils voyagent, de tous les frais de transport. Si » les étrangers manquent, ils auront les mêmes précautions que nous de » retenir leurs grains chez eux; d'ailleurs s'ils sont pauvres, ils ne » pourront acheter ce qui vient de si loin. Le marchand sçait cela, mais » son objet réel est de profiter de l'épuisement du pays même qu'il » effruite aujourd'hui. Profitons de l'avantage oisif, qui est assuré en » toute chose, à celui qui peut attendre & vivre sur ses fonds; il » fait une spéculation sûre. Autant qu'il se présentera de grain à bas » prix, autant il en retire de la circulation & de la consomma- » tion; & ne fût-ce qu'en achetant tout à tout prix pendant les six pre- » miers mois de l'année, il est sûr d'être le seul vendeur les six autres » mois, & de mettre alors le prix qu'il voudra à la faim du Peuple. Si » un tel monopole est permis, les associations de tous les riches surpas-

» feront bientôt, en pouvoir, le montant des meilleures récoltes en » abondance ; & les vaches maigres du fonge de Pharaon dévoreront » les vaches graffes de votre territoire. Voilà pourquoi nous ne voulons » commettre ce commerce délicat qu'en des mains fûres, avouées » connues, & qui nous répondent des abus qui pourroient réfulter de » leur coopération.

Voilà tous les préjugés des rues, Maître *Yack-Pudding*, qui fervent de prétexte à vos perfides précautions pour la fubfiftance des pauvres ? Mais je dois avouer que ce beau Plaidoyer eft une fuppofition : car on doit être bien affuré qu'il n'y a aujourd'hui, dans la fous-adminiftration, aucune perfonne qui ait deffein de défendre une caufe fi odieufe & fi généralement dévoilée & déteftée ; cependant, pour diffiper toute l'illufion des fophifmes qui ont fait reparoître ces loix funeftes, & furpris alors la religion du Gouvernement, reprenons-en les articles principaux. Vous dites que ce commerce eft très-avantageux en lui-même, & qu'il peut devenir très-dangereux par le monopole. A ce que je vois, vous êtes peu entendu en généalogie, & vous regardez le monopole comme étant de la même famille que le commerce licite & libre ; mais on vous affurera qu'il n'eft point d'être moraux d'une dinaftie fi différente, fi oppofée & fi ennemie. Le commerce n'eft autre chofe que l'achat du dernier enchériffeur dans la concurrence libre & générale, & la vente au plus offrant. Le monopole au contraire eft achat & vente exclufive, foutenus par autorité, l'un eft blanc en un mot, & l'autre eft noir ; ils ne peuvent fubfifter enfemble. La pleine liberté & la concurrence générale font les vrais attributs du commerce licite & le bafilic du monopole. Jugez, après cela, fi votre protection & votre fatale vigilance font plus applicables au commerce des grains, qu'à celui du foin, des bois, de l'antimoine, de l'ambre & du verd-de-gris, ou du moins, fi elles doivent avoir d'autre effet que celui d'affurer un plein & libre accès à tous les achats & à toutes les ventes, & de laiffer chaque branche de commerce fe munir d'autant d'entrepreneurs & d'agens que fon étoffe peut en comporter. Vous voulez, dites-vous, réferver le débit des grains au commerce de la premiere main. J'ai dit, il eft vrai, que ce commerce étoit le plus avantageux de tous, comme ne fupportant point de frais d'entremife, & qu'il falloit fur-tout l'appuyer au profit du vendeur, & non, comme vous l'entendez, par votre manœuvre, pour faire baiffer les prix, & faire tomber les revenus ; & j'ai démontré en même temps que, par une chaîne non interrompue, ce commerce entraînoit auffi tous les autres, que ces derniers lui étoient indifpenfablement néceffaires comme donnant une valeur au fuperflu, & apportant ainfi la richeffe fans laquelle il eft impoffible que le commerce de la premiere main fe foutienne, & perpétue la reproduction & les revenus ; vous jettez le même Peuple dans la mifere en affectant de lui affurer la fubfiftance ; car les pauvres n'ont rien à échanger entr'eux ; ils ne peuvent rien payer

que par le salaire qui leur assure les richesses du territoire. J'ai dit que, pour devenir riche, il falloit vendre à profit, que la vente la plus profitable étoit celle des denrées dont la nature avoit fait plus des trois quarts des frais. Si vous gênez les Marchands, vous gênez le commerce. Nous devenons pauvres d'autant; & de pauvreté en misere, il faut laisser les terres en friches & abandonner le pays.

Tout le monde demande & consomme du grain, ajoutez-vous, & il n'a que faire d'aller chercher son prix ailleurs. Et oui, tout le monde voudroit aussi des souliers, un habit & une redingote; ils voudroient bien encore autre chose; mais je m'en tiens à ce que chacun ne peut acheter qu'autant qu'il a dequoi payer, qu'autant que le revenu pourvoit à tout: Mais disette de revenu est disette de tout. Que ne défendez-vous aussi les magasins de cuirs, de drap, pour réserver ces marchandises au seul commerce de la premiere main dans les Manufactures? Comment vos vues ne se sont-elles pas étendues jusques-là? Cela est si conséquent à vos idées. Les Pauvres se passent, me direz-vous, de ces marchandises: mais ils se passent aussi de bled; ils consomment le seigle, le bled noir, les châteignes, les pommes de terre, &c. & c'est là le mal, le plus grand mal, non-seulement contre l'humanité (cet objet n'entre pas dans cette discussion, parce que réellement il n'est pas dans celui des sophismes que nous combattons) mais contre vous-même, contre vos revenus, contre ceux de l'Etat, contre les Pauvres dont vous anéantissez le salaire, & que vous réduisez aux alimens de rebut & de non-valeur: & ce mal, ce sont précisément vos spécieuses précautions qui en sont la cause. Vous avez interdit, gêné, proscrit le commerce, qui pouvoit seul hausser le revenu de vos terres, & rendre vos productions abondantes. La culture des terres est négligée, les revenus sont nuls, & les salaires aussi; le Peuple, par conséquent, ne peut atteindre au pain dans le temps même où le pain est à vil prix; prix ruineux, qui conduit à un autre prix ruineux, celui de la cherté, si vous prétendez avoir pour le même Peuple, privé de salaire, du bled au taux de son dénuèment & de sa misère, faites-en donc semer dans le Paradis terrestre, où tout venoit sans peine & sans frais: ou, puisque vous prétendez avoir un Peuple misérable, afin qu'il soit plus souple & plus dispos, renoncez aussi au projet de le nourrir de pain, & réservez le reste de vos grains à ceux qui peuvent avoir des souliers & des habits, sinon vous perdrez encore ce reste-là, & vous en serez bientôt à l'attente de la manne céleste.

Je vous ai assez expliqué, répété en mille manières, & de façon à être entendu de tous, si ce n'est des sourds volontaires, que plus on fera de magasins grands & petits, plus ces magasins seront une preuve de la multitude d'achats; que ces achats ont, comme tous les autres, la vertu de donner la valeur vénale à la denrée, que la valeur vénale lui donne la qualité de richesses; que celle-ci en provoque la production & l'abondance. Mais vous avez, malgré la liberté même de l'importation

du bled étranger dans le Royaume, une frayeur qui ne laisse pas que de m'allarmer aussi. Car je ne puis disconvenir, que si une association de Riches, qui rassembleroit un fonds de cinq à six cens millions, ce qui produiroit, *à monopole & compagnie*, une masse de pécule qui n'existe pas dans le Royaume, venoit tout-à-coup à se répandre dans les campagnes, avec le projet de les dépouiller de tous leurs grains, à tout prix, pendant Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février & Mars; bien certains qu'au moyen de cet enlévement général, qui, malgré la liberté des communications, ne laisseroit plus de ressource de commerce entre les Provinces, il faudroit les leur racheter à un prix exhorbitant, pour vivre ensuite en Avril, Mai, Juin & Juillet seulement, ce seroit là une opération bien sûre & bien funeste. Il est vrai cependant qu'il seroit beau voir d'abord une simple spéculation de commerce rural, trouver le moyen d'ouvrir les coffres forts de ces Messieurs tant resserrés aujourd'hui, qu'aucune espéce d'inversion, d'allure & de grimace de ce renard appellé *crédit*, n'en peuvent relâcher les verrouils. Leur argent, remis d'abord dans les mains de pauvres contribuables, passeroit promptement & sans effort dans les coffres du Roi pour faire les fonds de la campagne future. Mais après cela il faudroit vivre, & l'on verroit bientôt cette facile & abondante aisance, se changer en une disette & une dépendance absolue de ces Monopoleurs. Il est vrai encore, que le dégorgement faisant désenfler les Provinces maritimes, qui n'auroient plus de barrieres, même malgré la guerre, qui ne tient point contre le profit certain, les bleds du Nord, du Levant & de l'Afrique, rempliroient nos Ports, couvriroient nos Rivieres, par l'impulsion du reflu général. Nos ennemis mêmes s'empresseroient à nous en rapporter, & nous avons souvent reçu d'eux des munitions d'artillerie pour les combattre. Mais dans un pareil cas vos Monopoleurs ne seroient-ils pas à plaindre? Car nous l'avons déja dit, ce sont les vendeurs qui ont le plus besoin de débit. Ils se presseroient donc d'entrer en concurrence avec l'Etranger pour se partager les acheteurs. Ne seroient-ils pas même bien fondés à faire des représentations au Gouvernement pour obtenir des gratifications ou des dédommagemens, pour avoir répandu, sur le territoire, des richesses qui y porteroient une fertilité immense, qui dédommageroit bien de l'argent payé à l'Etranger pour ramener le bled de ces grands magasineurs au prix courant, & bientôt fort au-dessous de celui de l'Etranger? La nouvelle moisson, qui n'est éloignée que de quelques mois, seroit une perspective qui les presseroit fort de hater le débit de cette immense quantité de bled, qui surpasseroit de beaucoup ce qu'il en faudroit pour la consommation des acheteurs. Les vendeurs, quand il n'y a pas de disette réelle, sont donc toujours beaucoup plus occupés que les acheteurs, du débit de leurs marchandises. Tout cela est vrai, mais tant de centaines de millions...... Oh! vous avez, je crois, raison; il ne faut pas permettre aux riches de se mêler d'un tel commerce qui les ruineroit. Il faut, il

est vrai, de l'or à l'Agriculture, qui seule a droit de produire & de reverser de l'or. Mais c'est aux Pauvres à se démener pour en faire. Qu'ils brûlent du charbon pour opérer, s'ils peuvent, le grand œuvre, & encore faut-ils que ces Pauvres soient gens sûrs & timorés. C'est chose rare; mais en cherchant bien on trouvera, & le Juge ne donnera permission qu'à ceux-là, & il leur fera prêter serment entre ses mains.

C'est la formule du serment qui m'embarrasse. Essayons. Moi, N.... qui ne suis ni Gentilhomme ni Laboureur (car nous allons voir tout-à-l'heure, qu'on ne veut point de ces engences-là) natif de telle Paroisse, né de bon pere & de bonne mere, du moins on le dit, n'ayant dans ma race ni avares, ni usuriers, ni pendu, ni femme galante, ni Gentilhomme, ni Laboureur, de bonne vie, mœurs & Religion Catholique, Apostolique & Romaine, promets à Dieu, au Roi & à la Justice, dans les mains de N.... Juge Royal de N.... Juré expert en toutes matières, concernant le commerce rural, comme pluye, grêle, vent, vimeres, inondations, épidémies d'hommes & de bestiaux, &c. d'exercer légalement & en homme de bien, le commerce des grains, dans tel canton exclusivement, afin de ne point sortir des bornes de la Jurisdiction où mes patentes pourroient être légalement connues, & valablement autorisées; de me comporter en homme de bien dans tout ce qui concerne icelui commerce; de n'acheter qu'alors que personne ne me voudra vendre, & de ne vendre qu'alors que personne ne me voudra acheter, ou pour mieux dire, de n'acheter & ne vendre qu'à bas prix; de ne point faire de magasins, & cependant de me tenir prêt à vendre au rabais en temps de cherté, de ne point faire d'associations frauduleuses, c'est-à-dire, avec aucuns possédans biens, Gentilhommes, Laboureurs, ni autres notables, ni riches quelconques; enfin d'exercer mon petit commerce de maniere qu'aucun de ceux qui auront faim, & qui verront du bled chez moi ne me l'envie; de porter toujours au marché voisin, & d'y délier le sac soit à perte, soit à gain; de me comporter modestement enfin en toute chose, ainsi que doivent faire tous honnêtes & intimes desservans du public & de la Justice, comme Records, Archers des pauvres, Exécuteurs, &c. qu'ainsi Dieu me soit en aide, & me fasse la grace de tenir ce que je promets.

J'ai sué pour fabriquer cette formule, mais je me flatte d'y avoir réussi. Poursuivons maintenant, & tâchons d'analyser les autres dispositions de ces lumineuses Ordonnances lancées contre le commerce rural: cette discussion est longue & ennuyeuse : mais on doit me la pardonner, puisqu'il s'agit de réglement contre le commerce le plus essentiel. Or des réglemens, quels qu'ils soient, ne peuvent pas être dédaignés, parce qu'ils sont revêtus de l'autorité, & qu'on les fait exécuter sinon par raison, du moins par contrainte; alors l'examen en doit être fastidieux; mais il s'agit de leur effet & de l'importance de l'objet. Il faut, quoique la matière ait été discutée à fond & à plusieurs reprises, dans le cours de cet Ouvrage; il faut, dis-je, en démontrer en détail, & avec attention,

les erreurs & les préjugés qui ont fourni les motifs de leur institution.

Le commerce des grains y est sur-tout prohibé aux Gentilshommes & aux Laboureurs. En effet, qui a jamais imaginé que ce seroit à moi à y placer mes enfans. Un Gentilhomme est destiné à être toute sa vie battant ou battu, un Laboureur à tenir le soc de sa charrue, & il ne leur appartient aucunement de choisir leur temps pour le débit de leurs productions. On m'objecteroit en vain que ce Gentilhomme, qui vit sur sa terre, & qui tâche d'en tirer dequoi soutenir ses enfans au service, doit faire feu des quatre pieds pour subvenir à tant de frais; qu'en conséquence le revenu fixe, en argent, représentant le produit net, ne lui convient pas, comme à cet autre qui habite à la Ville ou à la Cour, ou que des emplois demandent dans des lieux éloignés de son patrimoine. Ce dernier a besoin de sçavoir exactement sur quoi compter. Mais l'autre, qui est sur les lieux, & qui a plus de loisir & moins de dissipations, pour recevoir sa portion de denrées en nature, ce qui est vraiment la premiere branche du commerce de premiere main. Les avantages qui résultent de cette correspondance, se partagent entre le Fermier & le Propriétaire. Le Fermier est déchargé du soin de commercer toute la partie de son produit qui correspond au produit net, & il fait autre chose pendant ce temps là. Le Propriétaire peut, au contraire, mettre son temps à profit en commerçant habilement sa denrée, qui grossit son revenu, sans que pour cela il en coûte plus cher à son Fermier. Mais point du tout, il est trop dangereux de permettre à ceux à qui appartient le bled d'abord, d'en retarder la vente: Car s'ils s'avisoient de le garder & de n'en faire part à personne qu'aux conditions qu'il leur plairoit, en se résignant à se passer de vin, de bois, de viande, de souliers, de chapeau, enfin de toutes les autres nécessités de la vie, qu'ils ne peuvent avoir qu'en échange de leurs denrées, & en défendant aux rats & à la vermine de l'aborder & de vivre au tas. Ainsi seroient ces Gentilshommes, & par ce moyen ils donneroient la loi; c'est ce qu'il faut empêcher.

Il y a néanmoins une réflexion à faire, c'est que si le propriétaire: (car enfin, la Gentilhommerie, dans tout état primitif de société, n'est autre chose que la possession de la glebe); si le Propriétaire, dis-je, ni le Laboureur, ne vendent du grain, il ne partira jamais du tas, à moins que les premiers vendeurs n'ayent besoin de leur fourrage.

Mais, dit-on, ce n'est pas cela qu'a voulu dire la loi. Chacun est libre de vendre son grain, mais c'est le métier de Marchand de bled, c'est-à-dire, selon votre propre définition, d'acheteur d'une main, & de vendre de l'autre, qui est défendu aux Gentilshomme & aux Laboureurs. Eh! que le Grand Dieu, Créateur & Moteur de tout, vous pardonne d'avoir pensé que rien n'iroit par ses loix dans le monde, si vous ne vous en mêliez. Certes, s'il vous eût consulté pour nous donner le Décalogue, ce Code divin eût été bien plus étendu & bien plus prévoyant. Eh! ne voyez-vous pas que nécessairement, de deux choses l'une,

ou

ou l'ordre naturel dicte & prescrit ce que vous ordonnez après lui; en ce cas, votre intervention n'étoit pas plus nécessaire que celle de la mouche du coche : ou l'ordre naturel vous défend de le déranger; en ce cas vous forcez nature, vous tyrannisez, & l'effet de votre erreur devient en perte sur vous-même. Le point dont nous traitons est dans le premier de ces deux cas. Naturellement un Propriétaire n'est pas assez disposé à se faire Marchand, parce que le métier de Marchand est foncièrement un état de mercenaire qui se met au service du public; c'est-à-dire, au service des vendeurs producteurs, & des acheteurs consommateurs, & qui vit d'un travail personnel servile. Or le Propriétaire qui croit vivre indépendant, qui, s'il est soigneux, ne manque pas d'objet dans l'entretien & la bonification de son patrimoine, ne peut, ni ne veut se faire Marchand. Un Laboureur de même est asservi à un travail & à une inspection journalière qui lui défend de se partager à des spéculations de commerce. Ceci cependant n'est dit que par rapport à eux-mêmes, & nous ne pourrions pas dire sérieusement que le commerce dont il s'agit ici fasse par lui-même acception des conditions, ni des états : ce commerce, borné aux dépôts de réserve, n'est ni un métier, ni un exercice personnel servile & de détail; car, ce qu'il y a là de travail, s'exécute, comme dans le commerce en gros, par des Voituriers & Ouvriers à gages. Ainsi donc votre précaution étoit superflue, & par conséquent dérisoire; mais, qui pis est, elle est injurieuse. Et pour qui? pour les premiers genres d'hommes de l'Etat. Quand vous prétendez donner des Permissions, & recevoir le Serment des admis, ce n'est pas, sans doute, à des brigands & à des faussaires qui regardent comme jeu leurs sermens; & vous voulez interdire nommément de ce choix & de cette épreuve, qui? Les hommes d'honneur par état, les gens de bien par profession. Et supposé que quelqu'un d'entre eux ait assez d'étendue de génie pour vacquer en même temps aux soins de l'économie productive & aux détails du commerce rural, pourquoi, s'il vous plaît, vous croyez-vous en droit de leur interdire le plein usage de leurs talens appliquables au bien public & au leur particulier? Rien a-t-il plus de trait à une juste, sage & fructueuse direction que de provoquer sans relâche le commerce d'exportation & d'importation? Mais ce n'est pas tout encore, & nous allons voir jusqu'où peut nous égarer le premier faux pas & la fureur de juger & d'ordonner, en matière inconnue & impossible à connoître dans l'exécution de détail.

Par une suite des mêmes dispositions, il est défendu aux susdits prévenus de faire aucuns amas & magasins de bled, si ce n'est pour la nourriture du propriétaire & de sa famille, & pour deux ans seulement. C'est-à-dire, qu'on mesure ce que je dois manger de grain, moi, ma famille, les rats & les charançons; ce que j'en dois donner aux Pauvres, prêter en semailles, en avances, réserver pour le besoin des familles de ma paroisse & de mon voisinage, qui, pour la plûpart, sont obligés d'emprunter leur subsistance pendant une partie de l'année, sur-

tout dans les Pays de vignobles, & dans les Pays où les hommes vont chercher du travail dans d'autres Provinces, & laissent, jusqu'au retour, leurs femmes & leurs enfans dans la nécessité d'emprunter des grains chez les Propriétaires & chez les Fermiers du canton: Voyez la barbarie de vos Réglemens! Et quelle denrée au monde est ainsi sous la main de la loi? La police se mêle-t-elle de compter les choux de mon jardin? Est-ce parce que le bled est la plus nécessaire de toutes, qu'on me défend d'en garder, & qu'on défend à qui que ce puisse être d'en tenir magasin; c'est-à-dire, d'en acheter qu'au jour le jour? Quoi! mon Fermier n'a point d'argent, & ses denrées n'ont point de prix, il me doit 1260 liv. de ma ferme; il me prie de recevoir 90 septiers de bled à 14 liv. prix moyen, sur lequel nous avons fondé l'apperçu de ses frais; il faut, si je les reçois, que je perde tout de suite un tiers ou moitié de mon revenu, pour vendre dans un temps où le bled est tombé à trop bas prix, ne m'étant pas permis d'attendre un temps plus favorable pour éviter cette perte, & tout cela sans raison; car personne ne souffre de ce que je ne vends pas mon bled dans un temps de non-valeur, & personne encore ne souffre de ce que je le vends dans un temps où le prix est augmenté. On voit au contraire que cette conduite est à l'avantage de tout le monde, & qu'elle est même essentielle à la conservation de la subsistance, & à la conservation des revenus du Royaume.

Mais, dit-on, ces dernieres dispositions ne sont pas toujours exécutées à la rigueur, & les Magistrats chargés de cette administration, ferment les yeux sur les contraventions, quand les circonstances l'exigent, se réservant de faire usage de la rigueur de ces loix pour empêcher les abus en temps de disette. Ici donc tout est subreptice, tout est arbitraire; mon bled & moi nous sommes sans cesse *in reatu*, & à la merci d'un Magistrat qui ouvre ou ferme les yeux. Si je lui gagne son argent au piquet, ou si j'éclabousse, par malheur, la femme de son Secrétaire, il ouvre les yeux, & me trouve en fraude; atteint & convaincu, par le fait, de monopole au premier chef. Je ne sçaurois garder mon bled à ce prix. Mais il me promet de ne s'éveiller qu'en temps de disette. Les disettes forcées arrivent souvent, & tout au moins tous les 4 ou 5 ans en un Pays régi par votre police. Tous les 4 ou 5 ans donc, au plus tard, on fera haro sur mon magasin, avant que j'aye eu le temps de le vendre successivement au marché, selon que les chemins & les travaux de mes domaines en permettent le voiturage; & jusqu'à ce que tout le magasin soit vendu, je suis exposé à la fanction de la loi. Mais en faveur de qui m'obligera-t-on à évacuer mon bled? Si c'étoit en faveur des Pauvres, je ne dois pas attendre d'y être forcé, si je le puis; c'est un acte de premiere charité, & la charité s'exerce en détail. Ici, en effet, c'est tout le contraire; le Pauvre n'est point en état d'atteindre au prix du marché, toujours trop haut pour lui, par les soins singuliers de l'administration. Quant aux disettes par stérilité, elles sont peu à craindre, même pour les Pauvres, car ces disettes sont fort

rares, & elles le feroient beaucoup moins encore si votre police n'empêchoit pas les réserves qui suppléeroient aux mauvaises récoltes.

Les années de non-valeur interceptent ses salaires, le pauvre a vivoté, tant mal que pis, à bas prix; mais il n'est nullement en avance pour pouvoir payer le bled, & les marchés ne feroient fournis avec intelligence qu'en faveur de monopoleurs exclusifs autorisés, qui ont entrepris de fourrager la Province sous prétexte de l'approvisionner. Au lieu que par la liberté du commerce des aisés, ceux-ci auroient pu fournir aux Laboureurs, par un prix plus avantageux, le payement du fermage & la rentrée de leurs frais, qui doivent retourner au labourage. Le même Peuple, plus employé & mieux payé, pourroit toujours subsister dans une sorte d'aisance conforme à leur état; & même le Paysan qui se trouveroit dans l'indigence, feroit toujours secouru, par des charités, en don & en prêt, à rendre à la récolte; & c'est ce qu'auroit pratiqué une multitude d'honnêtes Laboureurs. *Vita rustica maximè disjuncta est cupiditate, & cum officio conjuncta.* Mais vous leur liez les mains sur cet acte de fraternité, car vous voulez sçavoir, jusqu'à un boisseau, ce qui est dans leurs greniers; & tout ce qui eût été prêté aux Pauvres, feroit, à votre Tribunal, censé avoir été vendu en fraude; anathême de la plus sainte des charités.

Enfin vous voulez rendre cette denrée commune, & vous livrez à la huée publique, ceux qui, par leurs achats & leurs réserves, en empêchent la déperdition. C'est donc l'esprit de pillage que vous voulez souffler par le vent de la loi, & le mêler à l'inquiétude, compagne naturelle de ces disettes fréquentes qui arrivent sans causes physiques.

Une décision enfin, (c'est ainsi qu'on l'appelle) de 1723, en renouvellant toutes les dispositions ci-dessus, y ajoûte l'injonction de porter au marché tous les bleds qu'on veut vendre, & défense, sous les plus griéves peines, de vendre dans les greniers. Qu'un tel réglement fût une précaution passagère & de circonstance dans un moment de disette, mais sans prohibition de vendre dans les greniers, la vente étant toujours, en quelqu'endroit qu'elle se fasse, ce que l'on doit exciter en pareil cas, on pourroit lui supposer quelque motif plausible; mais que ce réglement défende de vendre dans les greniers, & qu'il soit fait dans une année où le prix du bled n'étoit qu'en proportion convenable au numéraire de l'argent, & qu'il soit établi en forme de loi constante, on ne peut l'envisager que comme une loi surprise sur de faux exposés, qui n'ont pu avoir d'autre objet que des intentions difficiles à pénétrer. En effet, on s'apperçut bientôt que cette affectation, d'obliger de ne vendre le bled qu'aux marchés, ne tournoit pas à l'avantage du public; aussi elle est devenue par ses effets très-funeste à la Nation. *Ordonnance surprise de ne vendre que dans les Marchés.*

On força donc le Laboureur à être lui-même le colporteur de sa denrée. C'est, 1°. attaquer directement & à main armée le commerce de la premiere main. C'est, 2°. détourner le Laboureur, ses domestiques, ses chevaux de l'exploitation de la culture, c'est l'assujettir à des frais

considérables pendant toute l'année, pour le transport de la totalité de ses grains. C'est 3°. lui prohiber tous les débouchés, & ne lui en laisser qu'un seul, qui est précisément celui qu'il n'auroit pas choisi, puisque c'est celui que l'administration a choisi pour enlever ses grains à vil prix. 4°. Ce qui est plus inhumain encore, sans le sçavoir peut-être, (car on ne sçait pas toujours tout le mal que l'on fait) c'est, comme on l'a déja remarqué, livrer à la mort les pauvres familles des campagnes en leur retranchant la ressource des greniers des Gentilshommes & des Fermiers de leurs Paroisses, qui leur prêtent des grains pour subsister, en attendant le temps de la récolte de quelques grains, ou des vignes qu'ils cultivent par ce secours. 6°. C'est que la Police alors, comme on le sçait, disposoit d'autorité des marchés pour acheter & pour vendre les grains, n'y laissant pas même la liberté de la concurrence. Finissons cette discussion par les remarques minutieuses d'un étranger, qui vraisemblablement n'en imposeront pas à sa patrie.

Tiré du Journal économique, du mois d'Août 1762.

EXTRAIT d'une Lettre à un Membre du Parlement d'Angleterre, qui propose des changemens aux Loix portées au sujet du commerce du Bled.

» De tout temps, dit l'Auteur, il a été défendu, du moins tacitement, d'acheter du bled dans les fermes, ou ailleurs, que dans les marchés publics. L'encouragement que l'acte du Parlement accorde à la vente de toutes sortes de provisions dans les places fortes & marchés publics le prouve suffisamment. Il allégue aussi les statuts de la cinquiéme & sixieme année d'Edouard, qui concernent les acheteurs en gros, & le statut de la cinquieme année d'Elisabeth, qui régle & décrit les qualités que doit avoir une personne pour être en droit d'obtenir des permissions particulieres ; mais il est facile, dit-il, d'éluder leur intention, tant à cause des embarras & de la dépense qu'emportent les provisions dans certains cas, que par la modicité des amendes prononcées contre les infracteurs. Il y a encore un autre inconvénient : c'est que les détailleurs, les Boulangers & les Facteurs obtiennent bien facilement des permissions, & achetent en conséquence des grandes quantités de grains chez les Fermiers, & les mettent en magasin. Si leurs propres magasins sont pleins, ils s'accordent avec le Fermier qu'il gardera le grain, jusqu'à ce qu'ils l'envoyent chercher. Ainsi il vient bien moins de bled au marché, & son prix augmente. Si d'autres Fermiers en apportent beaucoup au marché, dans la vue de cette augmentation ; alors ces Marchands de bled ont soin d'y en faire porter tant qu'il en est surchargé ; au moyen de quoi le prix tombe tout d'un coup considérablement pour ce marché-là ; & ils ont des personnes attitrées, qui, sur la fin du marché, en rachetent autant au moins qu'ils en ont fait vendre : ce qui fait qu'ils ne perdent point. Alors ils vont courir de nouveau dans les campagnes pour acheter le bled que les Fermiers ne demandent pas mieux que de vendre, dès qu'on leur

» en offre un prix un peu plus fort qu'il n'a valu le dernier marché. » Ainsi ces marchands en empêchant le grain, qu'ils achetent, de venir » au marché dans une certaine quantité, ils sont en état de faire monter » & baisser les prix selon que leur intérêt le demande.

Il remarque encore que « de souffrir que les Boulangers revendent » en détail le bled ou les farines, c'est manifestement aller contre l'in- » tention des loix concernant la taxe du pain : car les Magistrats n'étant » attachés à d'autres régles, & n'ayant d'autres guides pour faire cette » taxe que le prix courant du bled dans les marchés, si les Boulangers » peuvent faire eux-mêmes, ou influer sur le prix du bled, ce sont eux » réellement qui fixent le prix du pain, & même l'étendue du gain qu'ils » veulent faire. L'obligation à laquelle on astreint, en Angleterre, les » acheteurs du bled & de la farine, de les revendre dans un mois, ne » peut avoir lieu, quand on a acheté le grain pour aller dans le Pays » étranger : & quand on l'achete dans un canton du Royaume pour » l'envoyer par eau dans une autre partie éloignée, il ne peut guères ar- » river entre les mains des acheteurs plutôt qu'au bout du mois. Si la » quantité exportée n'est que de cinq cens boisseaux, il faut obliger l'a- » cheteur de le revendre en plein marché un mois après l'avoir reçu : » mais si elle excéde cinq cens boisseaux, & cependant qu'elle soit au- » dessous de mille, on peut lui accorder deux mois pour s'en défaire, » & trois mois si la quantité excéde mille boisseaux, pourvu cependant » qu'il ne dispose pas de moins de cinq cens boisseaux dans chaque mois.

» La raison pourquoi, par l'acte premier de Guillaume & Marie, le » bled étoit supposé à bon compte, quand il ne passoit pas 48 shellings » le *quarter*, mesure de Winchester, étoit, dit l'Auteur, que toutes sor- » tes de grains, & sur-tout le bled, étoit fort cher lorsque cet acte fut » passé, & qu'il continua ainsi plusieurs années; desorte que dans le » pays de Kent, en 1693, les turnips faisoient une portion considéra- » ble du pain qui se mangeoit alors : mais que personne maintenant, » pas même ceux qui sont intéressés à sa vente, ne s'avise de le trouver » à bas prix quand il vaut quatre ou cinq shellings le boisseau. Consé- » quemment les raisons pourquoi cette loi permettoit l'exportation du » bled, ne peuvent plus subsister : & comme le prix du bled peut être » modéré dans un pays & fort dans d'autres, notre Auteur propose de » décider qu'on ne pourra exporter le bled, moulu ou non, quand il » passe 5 shellings le boisseau dans les principales villes à marché : & » afin qu'on puisse aisément connoître le prix du bled, il propose que » les Maires respectifs, ou autres principaux Magistrats, soient tenus » une fois par mois, d'en envoyer des certificats aux Commissaires de la » Douanne, qui seront insérés dans les Gazettes publiques. Il remarque » enfin que, quoique le propriétaire gagne davantage pour une fois, » par le prix excessif du bled, il ne gagneroit plus si ce prix se soutenoit » long-temps, parce que toutes les provisions enchériroient à propor- » tion ; que la taxe des Pauvres augmenteroit, & par une suite néces-

» faire les gages & le prix du travail : toutes lesquelles choses pour-
» roient bien ne point baisser, lorsque le bled tomberoit de prix.

Réponse.

Toutes ces petites supercheries, dont on accuse ici les Commerçans de grains & de farine, ne peuvent être que très-rares & très-passagères, & locales ; & en les supposant vraies, elles ne pourroient être aussi nuisibles qu'on se l'imagine. C'est bien ici le cas où *le mieux est ennemi du bien* ; car dans un pays où le commerce des grains est libre, leur prix varie très-peu ; cependant il faut un peu de variété dans les prix pour animer le commerce, pour procurer aux marchands un gain qui assure le débit des denrées du cultivateur, & le revenu de la Nation. Cette petite variété de prix ne peut jamais devenir considérable ni préjudiciable dans une Nation où le commerce est pleinement livré à la concurrence des Commerçans regnicoles & étrangers ; si elle cause quelquefois une foible augmentation passagere dans le prix du pain, aussitôt réparée par le cours libre du commerce, la Nation en est bien dédommagée par l'accroissement & la conservation de ses revenus, qui se distribuent annuellement à toutes les classes d'hommes, & qui leur assurent non-seulement du pain, mais encore tous les autres besoins, & qui accroissent les forces de l'Etat. Si le prix des denrées étoit toujours exactement le même, il ne pourroit y avoir d'autre commerce que la vente de la premiere main sur le lieu. Il n'y auroit pas de marchands pour acheter en différens tems, en différens lieux, & revendre à profit dans d'autre temps & d'autres lieux : ce commerce, qui accélére le débit des denrées des Cultivateurs, & qui pourvoit à propos aux payemens de leur fermage & de leurs dépenses pour la culture, s'anéantiroit ; il seroit réduit au détail de la consommation journaliere du canton ; & la plûpart des Cultivateurs, pressés par le terme de leurs payemens, de vendre promptement, dans un même temps, surchargeroient les marchés à leur détriment & au détriment de la culture & des revenus. Si c'est là l'avantage que l'Auteur se propose dans la contrainte de porter les grains aux marchés, ses vues ne s'étendent pas loin sur l'intérêt des propriétaires & sur la prospérité de la Nation. Ce prétendu avantage n'a servi souvent qu'à masquer d'autres intentions de la Police dans les réglemens qu'on réclame ici. Aussi tous ces réglemens insidieux tombent-ils en désuétude aussi-tôt que la clameur publique en dévoile le mystère. Il faut que le Marchand qui achete, emmagasine, transporte en tous lieux des grains, & espere du profit dans cette entreprise, autrement il ne se livreroit pas à ce commerce : il faut donc lui laisser toutes les facilités de traiter avec le Cultivateur, c'est le moyen d'exciter la concurrence, qui rémédie mieux que tous les réglemens de Police à tous les abus ; & ce n'est que de cette maniere qu'on peut faire fleurir le commerce rural, qui fait prospérer l'Agriculture, & qui enrichit les Nations agricoles & marchandes.

Abandonnons, il est tems, ces déréglemens inséparables de l'esprit de réglement, toujours pressé d'empiéter sur le territoire de l'ordre naturel, & d'intervertir sa marche. Peut-être même ces détails sont-ils superflus dans un temps où l'évidence & l'excès des abus, & la destruction totale ont éclairé les Gouvernemens & les tiennent en garde contre ces machinations artificieuses, par lesquelles la cupidité a enlassé tous les produits sous le spécieux prétexte du service public. On s'étonnera alors que j'aye mis tant de temps & de travail à prouver que le jour est la lumiere. Nos successeurs y trouveront du moins développés les principes & les effets de notre misère, l'époque de notre restauration, & la sauve-garde contre les tentatives d'une nouvelle corrosion.

Le Commerce rural prévient les non-valeurs & les chertés, & soutient l'Agriculture & les revenus.

Revenons sur nos principes. Nul commerce n'est plus avantageux à l'Agriculture, & par conséquent à la Nation, que celui des denrées du crû. Plus il y a d'acheteurs, pour les mettre en réserve dans les temps d'abondance & de bas prix, plus la concurrence de ces acheteurs assure le débit dans les temps d'abondance, & plus aussi il y aura de magasins & de vendeurs dans les années stériles; & plus il y aura alors de magasins & de vendeurs, moins il y aura de cherté. Ce commerce exige de gros fonds, parce qu'il doit faire les avances des achats, & qu'il n'est pas réglé sur un débit courant. Il est donc très-important que tous ceux qui ont de l'argent oisif, quels qu'ils soient, se livrent à ce commerce. Et il est juste & nécessaire qu'ils participent aux avantages qu'ils procurent à l'Agriculture & à la Nation. Il faut donc que ce commerce soit exercé avec une entiere sûreté & liberté.

Ce Commerce ne peut s'exercer qu'avec de grandes avances en argent.

Le Commerce de débit courant exige peu d'avances en argent.

Tous les autres commerces, entierement livrés au débit courant, n'ont pas besoin d'un si grand fonds de richesses pour les avances des achats. La raison en est que ces avances reparoissent fréquemment, comme aussi ces achats se font presque tous sur le crédit. Car le commerçant ne s'engage, pour les payemens, qu'aux termes où il prévoit la rentrée de ses fonds, par la vente d'une partie des marchandises qu'il trafique; & par cet arrangement facile, ces Marchands ne sont, pour ainsi dire, que les commissionnaires les uns des autres; la marchandise est, elle-même, le fonds qui s'ajuste au crédit courant & aux termes d'échéance. C'est pourquoi l'on n'a pas supposé, dans le Tableau, des avances proportionnées au fonds des marchandises commercées par l'entremise des lettres de change, qui sont des titres de crédit, &, pour ainsi dire, la monnoye du commerce fondé sur le courant du débit. On voit, en effet, que les Nations les plus livrées à ce commerce, ne sont pas les plus attachées à grossir leur pécule; attendu que par les correspondances de commerce elles disposent du pécule de toutes les autres Nations, & que leur commerce étant réciproque, les marchandises s'y payent, pour ainsi dire, les unes par les autres. Ainsi l'argent n'est pas, comme le croit le vulgaire, l'idole de ces Nations commerçantes, même de celles qui sont les plus opulentes.

On doit distinguer le Commer-

Il importe donc principalement à tout homme d'Etat, & à toute Nation

ce foncier ou de productions d'avec le Commerce mercantille ou de rétribution.

éclairée, & livrée en conséquence au commerce & à ses avantages, de distinguer d'abord deux sortes de commerces fort différens quant au fond & quant au rapport ou produit, sçavoir, le commerce des denrées du crû, & le commerce des marchandises de main-d'œuvre. Le premier est un commerce de productions, & le second un commerce de rétribution d'ouvriers & de commerçans. Le premier vend des richesses reçues en don de la nature; le second ne vend que des dépenses de salaire, & n'est que revendeur des matieres premieres des marchandises de main-d'œuvre dont les acheteurs consommateurs restituent les fonds & les frais qui y ont été employés. Ainsi ces ventes ne sont, dans la réalité, que des frais pour l'acheteur consommateur, & qu'une restitution de dépense pour le marchand revendeur. Il faut donc, pour faire aller ce dernier commerce, que de nouvelles richesses, tirées d'ailleurs, restituent au marchand les richesses primitivement dépensées, & payent sa rétribution & celle des artisans qui ont fabriqué les marchandises. De-là il est facile d'appercevoir que ce commerce ne peut exister par son propre fonds, par sa propre marchandise, sans d'autres richesses, qui restituent en entier ses dépenses. De-là vient que ce second commerce ne pénétre pas chez les Peuples qui habitent les deserts, avant que les terres y soient fertilisées par ces Peuples

Le commerce des marchandises de main-d'œuvre n'est donc qu'une plante parasite attachée à un arbre, qui tire de la terre les sucs dont elle se nourrit.

S'il ne s'agissoit ici que du commerce intérieur des marchandises de main-d'œuvre, on pourroit remarquer encore que cette plante parasite épuise l'arbre lorsqu'il en est surchargé, si, par le commerce extérieur, elle ne le dédommage aux dépens d'autres arbres étrangers. Elle n'en est pas moins cependant une plante parasite, qui tire sa séve de différens arbres, & la comparaison pourroit se borner là. Mais si ce commerce domine dans un Royaume aux dépens des richesses mêmes de la Nation; si on le favorise au préjudice du commerce des denrées du crû; si on lui sacrifie, par ce déreglement, les revenus du Royaume, la comparaison aura dans ce Royaume même son application dans toute son étendue; car alors le commerce de marchandises de main-d'œuvre ne pourroit être envisagé que comme un commerce désordonné & ruineux.

On a vu, par les calculs précédens, que le septier de bled coûte au Cultivateur pour la culture, dans le cas des impositions indirectes, depuis 11 liv. jusqu'à 14 liv., selon l'état suivant des prix du bled, qui augmentent ou diminuent les frais de la culture par l'augmentation ou la diminution des salaires qui se payent à raison du prix du bled : mais le bled & les autres grains ne forment guères que le tiers de la dépense d'une Nation; & plus la culture y est riche, moins à proportion elle employe d'hommes, & plus elle épargne à cet égard sur leur salaire.

Revenu relatif au prix des grains.

Si le septier de bled se vendoit 30 livres, il coûteroit pour la culture 14 livres; il resteroit 16 livres de produit net pour le fermage de la terre, l'impôt territorial & la dixme.

On

On ne parle pas ici d'un prix passager, mais d'un prix permanent.

Si le septier de bled se vendoit 27 livres, il couteroit pour la culture 13 livres 10 sols, ou, ce qui reviendroit au même, le Cultivateur retireroit pour ses reprises 13 livres 10 sols; il resteroit 13 livres 10 sols de produit net.

Si le septier de bled se vendoit 24 livres, le Cultivateur retireroit pour ses reprises 13 livres, il resteroit 11 livres de produit net.

Si le septier de bled se vend 21 livres, il coûte pour la culture 12 l. 10 sols; il reste 8 liv. 10 sols de produit net pour le fermage, l'impôt & la dixme.

Si le septier se vend 18 livres, le Cultivateur doit en retirer pour ses reprises 12 livres, il reste 6 livres de produit net.

S'il se vend 15 livres, le Cultivateur doit retirer pour ses reprises 11 liv. 10 sols, il reste 3 liv. 10 sols de produit net; la dixme qui enleve le treizieme des 15 livres & le treizieme de la paille du septier de bled, emporte environ le tiers des 3 liv. 10 sols de produit net.

Si le septier de bled se vend 12 livres, les reprises du Cultivateur sont 11 livres, il reste 1 livre de produit net qui est enlevé en entier par la dixme, il ne reste rien ni pour le fermage, ni pour l'impôt territorial. Alors, l'impôt indirect déduit, le Cultivateur ne travaille que pour lui & pour la dixme; autrement il renonceroit à la culture. S'il est engagé par un bail à payer un fermage & un impôt territorial, il ne peut y satisfaire qu'aux dépens de ses richesses d'exploitation & à sa ruine: alors la culture des terres s'anéantit radicalement & sans ressource.

Destruction causée par le bas prix des grains.

Si le bled étoit réduit par le Gouvernement à ce dernier prix pour calmer les terreurs de la Police sur la sûreté des approvisionnemens de Paris, qui sembleroient plus embarrassans & plus difficiles que ceux des armées aussi nombreuses que le peuple de Paris, & qui sont toujours ambulantes, on douteroit trop de la capacité des Magistrats chargés de cette administration; aussi ne parlons-nous pas sérieusement ici de cet objet. Si c'étoit en faveur des Ouvriers des Manufactures qu'on tiendroit le bled à si bas prix, ces Manufactures supprimeroient tout le revenu du territoire, ruineroient l'Etat, & se détruiroient elles-mêmes; ou si c'étoit en faveur du bas-peuple, on le feroit déserter, car dans un Pays où il n'y a pas de revenus, il n'y a pas de salaires; & là où il n'y a ni revenus, ni salaires, il n'y a pas de pain pour le peuple. On sçait que la journée du Manouvrier est à raison du prix ordinaire du bled, & qu'il est employé aussi à raison du revenu que l'on retire de la terre. Le bas prix du bled doit donc lui être extrêmement redoutable. A quelle misere n'est-il pas réduit, en effet, dans les Provinces éloignées de Paris, où le bled est à si bas prix qu'il ne peut gagner de salaire pour en acheter! car, encore, faut-il en payer les frais; il est forcé de se nourrir de bled noir, de châtaignes, de patates, & d'autres viles productions, qu'il tâche de se procurer par un travail déplacé, dont il ne peut retirer aucun salaire. Mais pourquoi, dira-

t-on, ne cultive-t-il pas pour lui du bled avec ses bras? c'est que ce travail ne suffit pas pour la culture du bled. Si on n'avoit pas d'autres secours pour cette culture, les Colons ne recueilleroient pas assez de bled pour se nourrir eux-mêmes : les autres classes d'hommes, ceux-là même qui inventent des réglemens contre la franchise & la liberté du Commerce, n'existeroient pas; les Propriétaires ne retireroient ni revenu ni capital de leurs terres; mais ceux-ci, sans s'en appercevoir, meurent de maladie chronique, ils fixent leur confiance à des remedes empiriques; enfin le régime leur retranche les alimens & les épuise, leur patrimoine tombe en non valeur, & pour derniere ressource ils saisissent le mobilier de leurs Fermiers ruinés par les erreurs de la Police & des impositions, & achevent eux-mêmes d'anéantir l'Agriculture. Combien cette marche a-t-elle fait de progrès? comment s'est-elle dérobée si long-tems à la connoissance du ministere public, lors même que nous étions si bien instruits par la conduite de nos voisins? C'est que nous courions après l'argent, & que nous connoissions mieux la valeur d'un écu que celle d'un mouton : mais l'écu ne produit rien pendant l'année; le mouton augmente de prix, il donne une toison, il fertilise la terre, &c. Aujourd'hui le Gouvernement plus éclairé s'occupe supérieurement à rétablir l'ordre, à réparer les dépérissemens de l'Agriculture, la vraie & l'unique source de nos richesses.

Fausses idées sur les produits du Commerce & des Manufactures.

Les Manufactures & le Commerce qui paroissent aussi à quelques-uns une source de richesses, n'existent que par des dépenses ou des frais payés & gagnés réciproquement & également par les nations qui commercent entr'elles, & où les Agens des Manufactures & les Commerçans ont toujours leur rétribution assurée, qui leur est payée par les Nations mêmes qui commercent entre elles leurs productions. C'est cette rétribution, ou ce gain qui n'est que dépense, que le vulgaire envisage comme une source de richesses. Cela peut être consideré ainsi pour les Agens des Manufactures & pour les Marchands qui en profitent, & non pour les Nations qui en font réciproquement les frais, avec une telle compensation, que chacune d'elle y retrouve son compte : car aucune d'elle, sauf méprise, ne commerce pour se ruiner. Le Commerce n'a donc d'autre objet dans les ventes que d'assurer aux Nations la valeur venale de leurs productions; valeur venale qui est toujours de part & d'autre une valeur de compensation de productions & de marchandises de main-d'œuvre que les Nations s'entrevendent; qu'importe qui en soient les Manufacturiers & les Marchands ou Voituriers, pourvu que le commerce soit également à l'avantage des Nations commerçantes. Ce sont donc les productions qui forment les richesses des Nations; puisque ce sont ces productions qui fournissent les revenus, les rétributions & les frais des Cultivateurs, des Marchands, des Fabricans, des Artisans, des Gagistes, &c. Les Protecteurs des Manufactures & du métier de commerçant ont beau s'alembiquer l'esprit pour y trouver une source de richesses, ils n'en appercevront pas d'autres que

celle du territoire. Ils nous diront peut-être que les Nations les plus rusées peuvent gagner dans leur commerce au préjudice des autres : cela peut arriver pour un moment : nous nous flattons en effet d'avoir profité dans le petit commerce de nos modes : mais il faut convenir aussi que nous avons été bien dupes du commerce de nos productions. Ce n'est pas sur un jeu de hazard que sont fondés les avantages du commerce réciproque des Nations, qui toutes veillent également à leur intérêt. Mais distinguons toujours le commerce des Nations d'avec le métier de marchand : car ce n'est que par cette distinction que l'on peut dissiper les fausses idées que les Marchands nous ont inspirées en faveur de leur métier. Je me souviens d'avoir vu dans la Préface du Dictionnaire du Commerce de Savari une ventillation du commerce des Manufactures de Lyon, où, déduction faite de l'achat des matieres premieres, des frais de fabrication, des intérêts & des gains des Entrepreneurs des Manufactures, & des dépenses & des gains des Commerçans qui transportent & trafiquent les Marchandises fabriquées (abstraction faite des droits des Douanes qui retombent sur les acheteurs, sur-tout sur les acheteurs regnicoles) il est démontré que leurs Manufactures & leur commerce ne rendent rien au-delà des dépenses de l'exploitation : cela est évident, car leurs Agens ne sont occupés que pour la consommation, & ne travaillent point à la reproduction.

Mais le Commerce considéré en lui-même & distingué des frais du métier de commerce, peut être envisagé sous deux aspects, l'un relatif à la production à laquelle il donne la valeur venale, l'autre relatif à la consommation des productions dont il procure la jouissance aux consommateurs. Le premier effet ne doit pas être détaché de l'agriculture, parce qu'il entre en compte dans les calculs des produits mêmes de l'agriculture, & que ce feroit faire un double emploi que de le faire reparoître encore dans les calculs des produits du commerce. A l'égard du second effet qui est relatif à la consommation ; le commerce ainsi que les Manufactures, ne présentent d'autre avantage qu'un service qui est payé par les consommateurs, & qui dans ce point de vue, se trouve renfermé totalement dans la classe stérile.

Les Commerces extérieurs réciproques prospèrent les uns par les autres.

Si l'on considére simplement le commerce d'exportation dans un Royaume agricole, qui peut jouir d'un grand commerce extérieur des denrées du crû, lequel doit être favorisé préférablement à tout autre ; il faudra convenir alors que si cette Nation s'attache aussi à exercer elle-même un grand commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre, ce commerce sera immanquablement fort préjudiciable à son commerce de propriété, qui doit assurer les revenus de son territoire, & qui doit être provoqué par un commerce réciproque & abondant avec l'Etranger. Car une Nation qui s'empareroit de tous les genres de commerce, ne pourroit avoir avec ses voisins qu'un commerce fort borné. Toutes les Nations ont besoin de vendre pour

acheter ; ainsi leur commerce ne peut exister que par des ventes réciproques. Tout autre système de commerce est chimérique. Il faut donc qu'une Nation fasse prospérer le commerce qui lui est le plus avantageux, en favorisant, par ses achats, le commerce des autres. Elle ne doit pas chercher à les en priver, ni se détourner du plein exercice & des avantages de son propre commerce, d'un commerce qui lui assure ses revenus, & la rétribution des ouvriers qu'employe la production, pour s'appliquer à d'autres branches de commerce qui ne rendent que la rétribution. Elle ne doit pas, dis-je, s'y livrer sous prétexte que cette rétribution, payée par l'étranger, multiplie chez elle les consommateurs & la population. En effet, la culture & le commerce des productions qui assurent, dans un grand Royaume, beaucoup plus de rétributions & de grands revenus, étendent bien davantage la consommation & la population. Les artisans, employés dans un Royaume à fabriquer pour l'étranger, dépensent dans ce même Royaume, la rétribution que leur paye l'étranger. Jusques-là ils ne peuvent être envisagés que comme des pensionnaires qui résident chez autrui, où ils payent leur dépense, sans que l'on s'intéresse dans la maison d'où vient l'argent du payement, ni si ces pensionnaires travaillent pour payer leur dépense.

Quelles seroient donc les vues singulieres d'une grande Nation agricole qui s'interdiroit le commerce d'exportation des denrées de son crû, qui anéantiroit ses propres revenus en faisant baisser la valeur vénale de ses productions, pour faire subsister à bas prix des artisans & des Ouvriers de manufactures, afin de se procurer un commerce extérieur dominant de marchandises de main-d'œuvre ? Pourroit-elle ne pas s'appercevoir qu'elle se ruine, & que c'est elle qui paye par la non-valeur de ses denrées, par la suppression de ses revenus, la rétribution des ouvriers & autres agens de ce commerce, qui ne peut avoir pour objet que la dépense de cette rétribution même de ces ouvriers & commerçans ? Seroit-ce l'exemple du succès brillant du commerce de quelques petites Nations maritimes, qui n'ayant pas de territoire, n'ont d'autres ressources que les gains que peut leur procurer, par la navigation, le commerce de revendeurs & de rétribution de main-d'œuvre ? Il seroit aisé de faire toucher au doigt que, dans ces étapes mêmes de commerce, les denrées s'y achetent à un prix courant, constant, & au moins aussi haut que nulle autre part. Mais ni plus ni moins l'abondance de salaires & l'emploi y attirent les hommes, qui, en général, ne demandent qu'à recevoir & dépenser ; au lieu que dans les cantons où les denrées sont à bas prix, il n'y a ni revenus, ni salaires, ni consommateurs. Mais ce seroit faire tort à la solide puissance d'un Etat agricole que de la comparer en rien aux petits Etats qui vivent des profits variables & incertains du simple commerce de revendeurs. Ce trafic peut enrichir une Ville, un petit Etat ; mais les richesses de ces petits Etats, qu'on appelle commerçans, & dont l'histoire a stupi-

dement célébré l'opulence, ne doivent pas séduire le Gouvernement des grandes Nations, qui périroient dans l'indigence, si elles se bornoient à de telles ressources; & ce seroit se méprendre bien grossierement sur la vraie source de la prospérité des grandes Monarchies.

C'est sur ces principes bien entendus que l'Ambassadeur de Henri IV négocioit avec les Hollandois. *Mais cet Empire de la mer*, leur disoit-il, *que vous partagez, sans contredit, avec l'Angleterre, on va vous le disputer; & vous sçavez que vos richesses & celles de l'Angleterre ne subsistent que par la liberté du commerce. A l'égard de la France, riche de son propre fonds, & de ce qu'elle produit dans son sein, elle se met peu en peine de cet avantage.*

Des flottes militaires peuvent soumettre de petites isles, elles peuvent aussi s'emparer de pays incultes; mais elles ne subjugueront pas des Empires qui peuvent leur opposer des forces supérieures. Si les Armées navales des Romains vainquirent les Carthaginois, c'est que ceux-ci se livrerent entierement au commerce, & négligerent un territoire immense, qui leur auroit fourni de grandes richesses & des Armées formidables. La République Carthaginoise se trouva réduite à une ville opulente, à un comptoir de Marchands, plus attachés à leurs trésors qu'aux intérêts de l'Etat. La République Romaine, vaincue ensuite par les Chefs de ses Armées, & dévastée par le despotisme, qui accumula dans la ville de Rome toutes les richesses des Provinces de l'Empire d'Occident, fut envahie à son tour par les Nations brigandes & pirates du Nord. Une Nation qui domine sur les Mers n'est donc redoutable qu'à des Nations foibles sur terre; car toute autre Nation maritime, qui sera plus puissante que celle-là, par les richesses ou les revenus de son territoire, pourra toujours, s'il en est besoin, faire construire un plus grand nombre de Vaisseaux, & solder des Armées navales plus formidables. Ce sont donc les forces de terre qui dominent sur les mers, & non les forces de la mer qui soumettent les Royaumes de la terre. Les Romains qui avoient cru qu'on étoit maître de la terre quand on étoit maître de la mer, ont éprouvé qu'on n'est plus maître de la mer quand on n'est plus maître de la terre.

Le Commerce extérieur ne doit pas préjudicier au Commerce de la premiere main.

Jamais une Nation ne doit perdre, dans son commerce extérieur de marchandises de main-d'œuvre, sur le prix des matieres dans la vente de la premiere main, en faveur de l'emploi de ces matieres dans les manufactures du Pays. Car cette perte est au détriment des revenus des biens fonds, & elle ne peut porter que sur la Nation, à moins qu'elle ne procure un débit d'autres denrées, dont elle feroit monter, avec profit, le prix dans la vente de la premiere main. Ce cas d'exception doit être bien rare, si ce n'est peut-être dans le produit des forges, qui releve le prix du bois dans les Pays où il seroit en non-valeur. Mais la matiere premiere du travail de ces forges, n'est pas, dans son état brute, du genre de celles qui sont recherchées par l'étranger; ainsi cet exemple, qui est peut-être unique, n'apporte pas même d'exception à la regle générale.

Commerce de détail.

Il nous reste à parler du troisieme point de subdivision du commerce de revendeurs, celui sans doute qui est le plus à charge de tous ; c'est le commerce des marchands débitans, toujours d'autant plus onéreux qu'il semble employer & faire vivre plus de gens. C'est dans ce débit que le vulgaire croit voir le commerce. Ce fut souvent cette partie qui fascina le plus les yeux de l'administration, par préférence à l'Agriculture, au commerce rural, & enfin au commerce en gros, déifié d'abord dans les rêveries politiques des Nations qui crurent quitter la barbarie de leurs peres, & se décorer des plumes du commerce de revendeur, ou plutôt du métier de Marchand en détail. Un Sage qui voit une Ville dont tous les rez-de-chaussées sont en boutiques, y reconnoît la ménagerie du luxe sans faire une plus ample recherche de ce qui s'y vend ; car il sçait bien qu'une seule rue suffiroit pour tous les Marchands destinés à établir le nécessaire d'une Nation moins livrée aux dépenses destructives. Une inspection plus détaillée, en effet, lui montrera bien-tôt le monopole du goût de la saison & de la mode exercé sur les marchandises les plus courantes ; les singeries de l'art & de la recherche, poussées jusqu'à l'enfance & au ridicule, dans tout le reste de ces réduits, les vapeurs & les maux de nerfs, transformés en parfums & en vernis, & toutes les inutilités morales & physiques, érigées en marchandises. C'est sur les Ports & les quais, c'est dans les marchés, dans les rues de rôtisserie & de boulangerie que le Sage cherchera la grande Ville, la Ville plantureuse. Un Bourgeois croit bonnement voir plus de commerce dans les sales du Palais & dans la rue Saint-Honoré que sur la Seine. Il est néanmoins très-aisé de démontrer que cette prétendue prospérité, n'est autre chose qu'une surabondance de frivolités très-onéreuses à une Nation agricole.

Fausse idée de ce Commerce.

Comment il peut devenir préjudiciable au Public.

La surabondance de debitans est fort à charge au public. Car, 1°. ce sont autant de têtes qui doivent vivre sur la chose, & subsister sur les frais entre le producteur & le consommateur. 2°. Ces Marchands détailleurs, surabondans, sont autant d'habitans inutiles, & qui doivent même se faire payer par la Nation une subsistance relative à la façon de vivre des citadins, plus fastueuse & plus chere que celle des gens de la campagne, bien plus utilement laborieux. 3°. L'existence de ces hommes précaires & oisifs, qu'on voit passer les jours entiers sur la porte d'une boutique, prêts à saluer les passans & à haranguer les marchandeurs, rend frauduleux ce commerce, si surchargé de détailleurs, par la nécessité d'y vivre d'expédiens. Dans ce genre, la multitude de marchands devient un monopole ; ils s'entre-affament, ils s'entre-forcent de survendre, & d'altérer même les marchandises. Le vulgaire, au contraire, s'imagine qu'ils se forcent réciproquement au rabais ; mais pour peu qu'on veuille calculer, ne voit-on pas qu'il faut que cette surabondance de marchands vive ; que les moins foncés d'entr'eux sont ceux qui sont forcés à faire les plus mauvais marchés, les plus mauvais achats, n'ayant ni les facultés, ni le crédit pour saisir les temps, les cir-

constances & les occasions d'acheter à profit; qu'en conséquence, loin de pouvoir vendre à meilleur marché & loyalement, ce n'est que sur la mal-façon, & sur les fausses qualités des drogues, qu'ils peuvent se ravoir. Leur concours hausse la valeur des mauvaises marchandises; ce sur-taux porte, par contre-coup, sur les autres; & le gros débitant qui peut attendre, profite aussi tranquillement du monopole, que tous ces moucherons ont introduit dans la marchandise aux dépens du public. 4°. Dix débitans peuvent remplir facilement, plus fidélement, & à moins de frais la fonction de vingt, qui font sur-abondance. C'est la plus forte des erreurs de croire que cette surabondance provoque le débit; ces détailleurs font nécessairement un effet contraire, puisqu'ils le surchargent de dépenses à proportion de la surabondance des familles de marchands débitans, qui accroissent les frais de ce débit. Or il n'y a qu'une mesure fixe & certaine du débit; elle est déterminée par le fonds du revenu. S'il y a 300 millions de revenu, il y a 150 millions de débit dans les villes qui ne doit occuper que le nombre d'hommes nécessaires pour satisfaire complettement à ce service public. Vous n'avez qu'une maniere d'accroître le débit, c'est d'augmenter le revenu. Or vous en diminuez la reproduction de tout ce que vous en faites consommer par des habitans dont le service est à charge. Nous l'avons dit & prouvé. 5°. Tous ces habitans affairés manquent effectivement & réellement, eux & leurs facultés, dans les campagnes; & tout cela n'est qu'un effet & un symptôme du dérangement général.

Causes qui occasionnent ce préjudice.

En effet, les marchands débitans surabondent dans les Villes; ce n'est pas que l'homme se livre volontairement à la servitude & à l'avilissement de tenir auberge pour les fantaisies d'autrui; c'est l'oppression des campagnes, c'est l'interdiction du commerce rural, c'est le dangereux & cruel état du Laboureur, le peu de sureté des personnes & des richesses étalées & employées sur le sol; c'est tout cela, dis-je, qui force l'habitant à venir se cantonner sur un stérile pavé, & à tâcher d'y vivre du débit d'une nouvelle espéce de lunettes ou d'almanach. Somme toute, voulez-vous faire prospérer tout genre de commerce, songez à en restraindre les frais. Mais dans cette spéculation, chacune des parties du commerce doit être attaquée par les moyens d'attrait, conformes à l'ordre naturel; chacune, dis-je, doit être plutôt renfermée dans cette opération en raison de ce qu'elle est plus distante de la production; car c'est la marque certaine qu'elle est plus pesante par les frais. En vertu de cette régle, ce qui doit être restraint d'abord, c'est le commerce des débitans, ensuite le commerce en gros, puis le commerce rural, le tout en faveur du commerce de premiere main, & incidemment à l'avantage de tout commerce de revendeurs. Par ce moyen, la production redoublera; son excédent enflera le commerce de la premiere main; l'excédent de celui-ci fournira amplement au commerce rural, le commerce rural au commerce en gros, qui contribueront à l'accroissement du revenu, & l'accroissement du revenu fournira à un débit multiplié & constant. Par

Ce Commerce rentreroit dans l'ordre par la sûreté & la liberté de se conformer à l'ordre.

cette rotation assurée & continue, tous les commerces seront appuyés sur leur base naturelle, abondans, perpétués, & tourneront tous au profit du centre & du foyer de prospérité, c'est-à-dire, de la reproduction.

Commerce des Colonies avec la Métropole, & de la Métropole avec les Colonies exclusivement aux autres Nations.

Il nous reste à parler d'une sorte de commerce regardé comme le plus intéressant de tous de notre temps, où les Peuples ne sont que l'écho des prestiges présentés par l'ordre des revendeurs, appellés Commerçans, & où les Gouvernemens attaqués de la même épidémie, subjugués, pour ainsi dire, par la prépondérance des riches, s'épuisent à la poursuite de ces phantômes réalisés. C'est le *Commerce des Colonies* que je veux dire, c'est aujourd'hui la pomme de discorde des Nations acharnées à s'entre-ravir les moyens exclusifs d'enrichir leurs Marchands. Ce commerce, tant en chargement qu'en retour, roule principalement sur l'échange des denrées du crû de climats absolument étrangers les uns aux autres. C'est donc ici la place d'en traiter, & cet article ne sçauroit être passé sous silence, puisque les erreurs dont est tissue cette portion de la politique de l'Europe, ont de tels effets, qu'elles tendent, par la plus courte voye, à épuiser, dévaster, & réduire enfin plusieurs Colonies au même état de ruine & de désertion, où l'on voit maintenant *Campos ubi Troja fuit.*

Rien n'est si singulier & si contradictoire à l'ordre naturel que les conditions auxquelles les puissances de l'Europe semblent accorder leur droit de protection & de souveraineté à leurs Colonies. Je n'en considérerai ici qu'une, qui porte toute entiere sur l'objet de nos spéculations. Elle consiste à brider le colon dans les rapports nécessaires avec l'Europe, de maniere qu'il ne puisse avoir de commerce qu'avec le marchand de la Nation Européenne métropole, ce qui équivaut à lui prescrire d'acheter tout du plus cher vendeur, & de tout vendre au moindre enchérisseur. C'est à l'exécution de cette loi contre nature que sont dévoués tous les chefs, à peu près despotiques, qui leur sont envoyés de l'Europe, les frais de garde, les armemens, les guerres nationales, &c. Je m'arrête à l'exposition simple de ce monopole, & je laisse d'abord à juger.

On me dira, sans doute, que le commerce des Colonies d'un Royaume, doit être envisagé sous un autre point de vue que le commerce réciproque entre différentes nations, & entre les différentes Provinces d'un même Royaume qui concourent ensemble au bien de l'Etat; au lieu que c'est, dit-on, sur le commerce entre la métropole & la colonie que le Souverain retire un revenu de la colonie, & que c'est par conséquent, par ce moyen même, que la colonie est profitable à la métropole. En conséquence, on lui interdit tout commerce avec les autres Nations, toute culture de productions, que la métropole peut lui vendre, elle ne peut acheter que de celle-ci, qui par-là se procure le débit de ses productions; & la colonie ne peut vendre à d'autres les productions qu'elle cultive. Par le moyen de ces entraves on s'assure de tout son commerce & de toutes

toutes ses marchandises, & l'on charge ces marchandises de droits par lesquels la colonie rend un revenu au Souverain.

Tous ces beaux moyens se présentent, il est vrai, à l'autorité & à la force sous des apparences trompeuses, qui cachent un monopole aussi désavantageux à la métropole qu'à la colonie & au Souverain. Ce qu'on porte à la colonie lui est vendu à des prix exhorbitans, auxquels elle ne peut atteindre qu'en vendant aussi ses productions bien au-dessus de leur valeur. Le Commerçant s'y prête volontiers, parce qu'il est sûr de faire retomber à son retour la surcharge de ce monopole sur ses Concitoyens, & en partie sur l'Etranger. On fait accroire à la Métropole qui sur-achete, qu'elle est dédommagée par le gain excessif que le Commerçant retire aussi de la portion qu'il vend à d'autres Nations ; & elle reste effectivement dans la persuasion que c'est elle-même qui profite de ce gain que le Commerçant retire sur elle & sur l'Etranger.

Pour lui mieux fasciner les yeux à ce sujet, on lui prouve qu'en portant à la Colonie pour soixante millions de marchandises du pays, on en rapporte pour 150 millions de denrées, d'où il paroît évident que ce commerce qu'on fait avec sa Colonie est en effet très-avantageux. A la vérité, ce n'est que de retour à la Métropole & aux dépens de celle-ci, que ces marchandises valent 150 millions, mais c'est un mystère que l'on ne pénetre pas. La Métropole voit tout simplement que le Commerçant porte peu à la Colonie, & en rapporte beaucoup. C'est pour lui, Commerçant, qu'est ce profit que la Nation lui paye elle-même, & elle croit que c'est pour elle. Les Commerçans revendeurs, en faisant de grosses fortunes, accumulent des richesses qui sont distraites de la masse commune, lorsque l'on croit au contraire qu'elles s'y réunissent & qu'elles l'accroissent continuellement. Ce sont les fortunes mêmes de ces Commerçans qui nous persuadent que le commerce, & même le monopole qui retombe sur nous-même, est pour nous une source de richesses, sur-tout quand l'Etranger y contribue, du moins en partie. Car, disons-nous, ces fortunes restent dans notre pays, elles accroissent donc nos richesses. Mais pourquoi ne pensons-nous pas de même des redoutables fortunes des concussionnaires, des exacteurs, des usuriers, des agioteurs, &c. qui restent aussi dans le pays ? C'est que les premieres s'acquierent par le commerce ; que nous sommes fort prévenus en faveur du commerce exercé par nos Concitoyens ; & que nous pensons sur-tout, que nous ne devons pas nous intéresser de même à la fortune des Commerçans étrangers, quand même le commerce qu'ils exerceroient avec nous, nous seroit beaucoup plus profitable que celui de nos Commerçans. Cette erreur assez démontrée telle ailleurs, n'a réellement d'autre fondement que parce que les Etrangers ne sont pas de notre Nation. Cette raison, si claire & si bien cavée, a toujours prévalu sur notre propre intérêt, & suscité des guerres fréquentes que nous soutenons jusqu'à l'épuisement en faveur de nos Commerçans revendeurs & de leur monopole.

Mais, dira-t-on, vous avez effleuré seulement, comme en passant, l'article du profit de nos Commerçans sur l'Etranger par le moyen de la vente exclusive des denrées de nos Colonies : c'est pourtant-là le point le plus intéressant de ce commerce, & celui que nous regardons comme tel ; celui par lequel nous recouvrons les sommes que les désavantages sur d'autres branches de Commerce nous feroient perdre sans ressource, si nous ne conservions ce moyen de récupération. C'est enfin cette portion importante des fortunes de nos Commerçans qui nous les fait regarder comme favorables, & fort différentes de celles auxquelles vous les avez comparées.

Y revenons-nous donc, à cette louche opinion des profits faits sur l'Etranger, comme si c'étoit un vol fait au Diable. J'ai tant éventré cette question, que j'aurois du dégoût à la reprendre, si je n'étois excité dans mon travail uniquement par des vues de charité, & ce sentiment ne se lasse point. Je sçais qu'il est des Lecteurs, & malheureusement il en est nombre, qui écoutent tout, comme le vent souffler, jusqu'à ce qu'on en soit à l'article qui touche leur intérêt, ou qui contredit l'opinion qu'ils ont chaussée sur parole. J'écris aussi pour ceux-là, & l'envie de leur parler surmonte l'ennui des répétitions. L'Etranger ne perdra point sur cette branche de votre Commerce, qu'il ne gagne sur quelqu'autre, ou bientôt forcé de se passer de votre sucre, il mangera le miel de ses abeilles. Mais il gagne en effet par ailleurs ; ce que vous appellez récupération, est, au contraire, le principe des désavantages que vous cherchez à réparer. Voulez-vous vous en convaincre ? faites ouvrir les Tarifs de vos balances, je sçais que vous en tenez. Vous verrez que vos Marchands ne gagnent sur l'Etranger que ce qu'ils font perdre à vos Colonies, & que ce que vous perdez vous-mêmes en leur accordant le commerce exclusif de vos productions, dont les débouchés sont bornés au commerce de ces Colonies, ce qui vous interdit chez vous-mêmes cette concurrence d'Acheteurs qui assureroient le débit & la valeur vénale de vos denrées. Votre commerce tombant ainsi nécessairement aux mains du monopole, qui s'enrichit à vos dépens, vous ne retirez pas de ce commerce les avantages requis pour la reproduction. Votre production, surchargée encore de ces droits que vous croyez retirer sur les produits de vos Colonies, & que vous retirez en effet sur vos denrées, fournies en échange de ces retours, retombent sur vous par ce coin-là, comme par tous les autres. D'ailleurs vous êtes obligé de tirer des productions de l'Etranger, parce que vous lui voulez vendre du sucre ; au lieu que s'il achetoit vos bleds & vos laines, & vous vendoit du sucre, le profit des Commerçans seroit à la charge de l'Etranger, & non à la vôtre. Mais, dites-moi, cette denrée n'est-elle pas assujettie aussi aux regles communes à toutes les productions ? Si vous ne survendiez pas vos sucres à l'Etranger, n'en acheteroit-il pas davantage ? Cette double consommation ne feroit-elle pas double production & double commerce,

&, ce qui est bien plus important, l'accroissement de vos Colonies & la multiplication de consommateurs, de vendeurs, de sujets & de forces? Il ne resteroit donc plus qu'à chercher la maniere de recevoir les revenus du Souverain. Ce point va venir tout-à-l'heure.

Continuons notre examen. Est-il avantageux pour les Colons, que l'Etranger sur-achete, par monopole du Marchand revendeur, les productions de la Colonie? Ne leur seroit-il pas plus profitable de jouir uniquement de la propre valeur de leurs productions, & d'en favoriser le débit par un prix plus modéré qui leur seroit à eux-mêmes plus avantageux, sur-tout par une pleine liberté de commerce qui leur procurât une concurrence de Commerçans de toutes Nations, pour leur porter leurs besoins & pour leur acheter leur superflu? Ne font-ce pas-là les grands moyens de faire prospérer les Colonies, comme tous les Territoires du monde? Mais la Métropole, me dira-t-on, ne doit s'intéresser aux Colonies qu'autant qu'elles lui sont profitables. C'est uniquement par le commerce exclusif qu'elle fait avec elles que le Souverain retire des droits qu'il impose sur leurs marchandises, que la Métropole les force à acheter ses denrées, & qu'elle profite seule du commerce de leurs productions. Examinons sommairement ces trois questions l'une après l'autre.

Comment une Colonie en prospérité peut contribuer au revenu.

La premiere, est celle de la levée des droits du Souverain. Le fondement des revenus du Prince, est la richesse de ses Sujets. La base donc des profits du fisc sur les Colonies, est de fonder de grandes, riches & fortes Colonies, & les moyens que vous suivez pour cela sont uniquement propres à faire précisément l'effet contraire. Car ces moyens étant bien examinés, on apperçoit clairement qu'ils tournent au profit de quelques Particuliers qui les font valoir tyranniquement au préjudice de la Métropole, du Souverain & des Colonies. Qu'est-ce qu'une Colonie, sinon une Province, qui, comme les autres Provinces du même Etat, doit jouir des mêmes prérogatives, & contribuer aux mêmes charges que tout le reste. Elle doit, dis-je, jouir des mêmes prérogatives pour prospérer, accroître ses richesses, sa population & sa contribution. Ainsi tel doit être le gouvernement & la contribution proportionnelle des Colonies. Les progrès des Colonies dépendent des progrès de la culture du territoire; & de ces progrès résulte l'accroissement successif de la Colonie & de sa contribution, c'est-à-dire, de la population, de la consommation, de la reproduction, & du produit net, dont le Souverain est Co-propriétaire avec le possesseur des terres cultivées. Car je distingue ici les Colonies, des simples Comptoirs éloignés & sans territoire, où le commerce se fait par des Compagnies privilégiées & exclusives, qui s'enrichissent par un monopole autorisé qu'elles exercent sur la Nation & sur les Nations voisines, & qu'il faut toujours regarder au fond comme bien plus préjudiciables qu'avantageuses.

Distinction des Comptoirs éloignés qui appartiennent à des Compagnies qui exercent un Commerce privilégié d'avec les Colonies.

On nous objectera que la contribution des Colonies ne peut pas

s'établir d'abord sur le produit des terres cultivées, parce qu'il faut que la culture s'établisse auparavant, & que les premieres dépenses de cet établissement soient restituées aux Colons dans les premieres années par les produits de la culture même, avant qu'il y ait un produit net pour fournir à la contribution. Or dans cette attente, dira-t-on, le Souverain ne retireroit pas de revenu. Ainsi les Colonies, pendant ce tems-là, ne seroient pas profitables à l'Etat.

Non, sans doute, si vous fauchez votre bled en herbe, vous ne le recuillerez pas en grain; il faut attendre qu'il mûrisse. Mais l'attente de la prospérité économique sera fort courte, au moyen de l'active avidité des Colons, des faveurs du climat, & sur-tout de la pleine & entiere liberté du commerce. Au lieu de cela, si vous préférez de jouir tout-à-l'heure, vous étoufferez la Colonie, & réduirez la Métropole au même sort, & vous-même à la condition de ne pouvoir retirer vos droits dans le Royaume, que de la même maniere dont vous usez hostilement pour épuiser l'enfance de vos Colonies, c'est-à-dire, par des levées sur le commerce, & des surpoids sur la respiration. Mais rentrés dans la voie naturelle, elle vous montrera que les Colons eux-mêmes commencent par des dépenses, & non par des rétributions & des revenus, que ces dépenses doivent leur rentrer avant de tirer du profit de leur culture; & n'est-il pas juste que le fisc attende aussi que la terre lui paye annuellement le revenu qui lui est dû.

Premiers secours naturels qui facilitent l'établissement d'une Colonie.

N'y a-t-il pas, dira-t-on, dans les deserts mêmes où une Colonie arrive, des productions naturelles, comme la chasse, la pêche, &c. sur lesquelles le Souverain a d'abord son droit comme sur les richesses acquises, & peut par conséquent retirer un tribut? Non, car ces productions doivent faire partie des avances de l'établissement pour hâter les premiers progrès de la culture. La partie de la Peuplade qui ne se livre pas à la culture des terres, & qui s'adonne à la chasse & à la pêche, & qui fait un trafic sur lequel elle subsiste, ne peut payer des droits au Gouvernement de la Colonie; car ce seroit établir un tribut nuisible sur le travail qui fait subsister cette portion de Colonie, qui ne peut faire les avances de la culture, mais qui contribue au progrès de la Colonie par son trafic, par ses échanges, par sa consommation qu'elle solde du produit de sa chasse, de sa pêche, &c. cette consommation procure le débit des premieres productions de la culture, & établit un commencement de commerce de denrées qui vivifie la Colonie, & qui retourne tout entier au profit de la culture : ce seroit rallentir extrêmement, & arrêter même les progrès de l'établissement de la Colonie, que de charger de droits ou d'impôts un commerce naissant, qui commence à donner une valeur vénale aux productions d'un Pays, que de nouveaux habitans commencent à défricher. Ce Pays & son commerce ne peuvent contribuer à enrichir l'Etat à qui elles appartiennent & qui les soutient, qu'à proportion qu'ils parviennent à leur plein dégré de population & de revenus.

De la nature, de la formation & de la multiplication des richesses.

Trois conditions constitutives des richesses, production, échange & jouissance.

Dès qu'il y a dans un Pays un nombre d'hommes de différens états, des Cultivateurs, des Artisans, des Marchands, &c. il y a des richesses; car il y a alors des échanges entre les ouvrages de l'Artisan, par exemple, & les productions du Cultivateur, & ces échanges se reglent au moins sur une valeur vénale de compensation, qui s'exprime par quelque mesure commune représentée par des écrits, par des piéces d'or ou d'argent, ou par d'autres marques convenues. Par ce moyen, la valeur vénale de chaque chose est spécifiée par compte & par mesure dans les échanges; & ce sont ces prix déterminés qui désignent les quotités de richesses des biens que chacun posséde, & dont il fait usage pour sa subsistance & ses autres besoins, commodités & agrémens. Alors tout ce qui a cet usage, a un prix d'échange, & tout ce qui a un prix est richesses. Ainsi, des hommes rassemblés dans un Pays fertile, avec sûreté & liberté, n'ont besoin que d'eux-mêmes pour s'y former des richesses, les accroître & les perpétuer. Si leur commerce s'étend avec d'autres Nations, il ne facilitera l'accroissement de leurs richesses que par un débit plus certain, par l'état plus stable & plus égal de la valeur vénale qu'il assûre à leurs productions; car du reste, ce commerce extérieur, qui sera réciproque, ne se soutiendra lui-même de part & d'autre, que par la consommation & la reproduction successive. Les richesses n'ont donc d'autre origine, ni d'autre existence, parmi les hommes, que la *production*, l'*échange* & la *jouissance* par les hommes mêmes. Mais il faut d'abord à ces hommes des biens d'avance pour s'établir dans un pays desert inculte; car il faut qu'ils puissent satisfaire à leur nourriture & à leurs besoins pendant qu'ils préparent la terre & attendent la récolte. Cela n'est point particulier aux Colonies: cette condition est également essentielle dans l'intérieur d'un Royaume par-tout où il y a des friches; & ces lieux incultes sont également des pays à colonies, qui resteront en friche tant qu'il n'y aura pas de Colons en état de faire les frais des défrichemens, & qu'il n'y aura pas de profit à cultiver; & une Nation réduite à ce degré de dépérissement, ne doit pas penser à se former des Colonies dans des Pays éloignés, ni s'abuser sur la forme des Colonies qu'elle fait retomber en monopole sur elle-même.

Somme totale, un homme qui n'a pas des avances assez fortes pour parfaire un défrichement, & attendre qu'il soit en rapport pour en tirer un produit, qui n'a pas même la liberté du débit, ni du choix de la culture; fait une forte imprudence de l'entreprendre. Les Colonies ne sont autre chose que de nouveaux défrichemens. Celles qui dans les anciens temps s'accrurent & prospérerent, livrées à elles-mêmes, & ne répondant à personne, firent dans leur commencement, sans doute, ce qu'on appelle, *de la terre le fossé.* Petit à petit elles s'accrurent, & profiterent par le travail, devinrent Sociétés complettes, & quelques-unes de grands Empires. Celles d'aujourd'hui auroient encore de plus grands avantages naturels, 1°. dans la perfection de la Navigation qui les enfanta, & qui établit tout-à-coup les branches de leurs rapports avec

les sociétés formées, & donne une valeur vénale à tous leurs produits, qui étoient interdits par la nature à l'Europe, & qui lui sont devenus nécessaires : 2°. par l'adoption dont les principales Nations ont prétendu les favoriser, & qui les engage à appuyer à propos, par des frais & des avances, le progrès des Colonies. Mais si cette adoption devient achat & servitude, ce n'est pas la peine d'y consommer des frais & de se maintenir en querelle avec ses voisins pour se conserver des esclaves, qu'on ne peut ni nourrir ni employer. Sommes-nous en avances, & n'avons-nous plus de place pour les employer utilement, entreprenons des défrichemens, c'est bienfait ; mais attendons qu'ils soient en plein rapport, pour qu'ils nous rendent nos avances. Avons-nous au contraire besoin de fonds, de produit & de revenu pour vivre au jour le jour : ne l'allons pas chercher si loin ; défrichons notre enclos, & laissons aux avanturiers le soin de courir les avantures.

La seconde question porte sur les avantages que trouve la Métropole, à forcer les Colonies à consommer ses denrées. Tout ce qui est tyrannique est également absurde, cela se trouveroit en tout & par-tout ; mais ici la chose frappe d'elle-même. Faut-il défendre à nos Colonies de semer & planter les denrées d'Europe, & d'en recevoir d'autres que de nous ? La question est d'un enfant sot & méchant. Si la Sicile, naturellement si fertile en grains, en vins & en huiles, devenoit une Colonie de la France, faudroit-il ordonner aux habitans de cette Isle d'arracher leurs vignes & leurs oliviers, & leur défendre de semer du bled, afin de les forcer à acheter nos grains, nos vins & nos huiles, & les empêcher pareillement d'en recevoir des étrangers, afin de leur vendre les nôtres plus cher que nous ne les vendrions à nos voisins par un commerce extérieur libre. Les Colonies ne sont-elles donc que des Nations étrangéres vaincues par des brigands, & traitées en ennemis ? Mais si on les regarde comme des Provinces d'un même Empire, ignore-t-on que chaque Province doit être riche par elle-même, & de son propre fonds, pour contribuer à la prospérité de l'Etat ? Ne sçait-on pas que chaque Pays est toujours peuplé à proportion de ses richesses, & qu'il entretient ses richesses par la consommation que les habitans font eux-mêmes des productions qu'ils font naître ! Quel est votre intérêt de vendre vos denrées aux Colonies ? C'est, comme en toute autre vente, l'intérêt de trouver des consommateurs : moins vous leur ferez surpayer la denrée, plus ils en pourront consommer. Plus ils vous en demanderont, plus ils vous donneront en échange de leurs denrées au rabais, plus ils en cultiveront : plus ils produiront, plus ils payeront en contributions directes sur leur produit net, de même que vos autres Provinces.

Mais, direz-vous, leurs ventes ne seront pas pour nous. Nos Emules en navigation, plus habitués & plus hasardeux, leur apporteront les denrées d'Europe à meilleur marché, prendront les leurs à plus haut prix ; & ce débouché nous sera enlevé par leur vigilance. Entendons-nous, sont-ce les profits de la revente que vous craignez de

perdre ? En ce cas nous sortons de notre objet, & nous allons traiter tout à l'heure de celui-là ; il ne s'agit maintenant que de la prospérité du Royaume. Or si les conditions, relatives à la prospérité de l'Agriculture, & que nous avons détaillées ailleurs, sont observées chez vous, certainement ce seront vos propres denrées que ces colporteurs habitués & hazardeux prendront le soin de porter dans le nouveau monde : car aucune Nation n'aura plus que vous des récoltes abondantes & à un prix raisonnable & constant, & de la meilleure qualité. Dès-lors la vigilance, l'habitude & l'intrépidité de ces Navigateurs sont un avantage pour vous, & il ne vous importe point que ce soient ceux-là ou vos Commerçans qui soient les Agens des communications entre les deux mondes. En effet, nous sommes convenus que tous les frais du commerce & de la correspondance entre le producteur & le consommateur, étoient à la charge de l'un ou de l'autre, ou des deux ensemble, & en perte pour la chose, pour sa reproduction & pour la richesse. Ainsi donc l'agent le plus habile à diminuer les frais, est celui qu'il vous importe le plus d'employer. Que faites-vous au contraire par votre systême exclusif & barbare. Vous, protecteurs de Marchands lourds, inhabiles & craintifs, vous leur permettez de grossir les frais à leur volonté, & c'est pour assurer leur fortune que vous tyrannisez vos colonies, nuisez à vos fonds, & traitez vos voisins en ennemis, & cela sous le prétexte que ces Marchands sont les vôtres. Hé ! au vrai, si votre œil vous scandalise arrachez-le ; & quel plus grand scandale que de forcer en tout la loi & l'ordre naturel, & le tout pour se nuire & se détruire ; terme certain, il est vrai, terme inévitable & calculé de toute tyrannie.

La troisieme question enfin, roule sur l'avantage de profiter seul du bénéfice du commerce des productions des colonies. En discutant ce que c'est que ce bénéfice, & quelle est la part que nous devons prendre aux profits & aux fortunes de nos Commerçans, nous avons répondu à cet article-là. Mais ignore-t-on qu'il ne peut y avoir de commerce considérable qu'entre des pays riches & peuplés ; que la valeur des denrées est fixée par le prix convenu entre les Nations commerçantes ; que c'est sur ce prix que chaque pays régle la culture de ses productions, & qu'il ne faut, pour le maintien de cet ordre naturel, ni police ni réglemens. Considérons dans le commerce de nos Colonies ce que nous devons considérer dans le commerce du Royaume, c'est-à-dire, l'avantage du territoire & des différentes Provinces dont le commerce fait la richesse en apportant la valeur vénale à leurs productions, & par elle la reproduction & le retour constant des revenus. Dès-lors nous sentirons que plus le commerce quelconque arrive à nos Colonies, plus elles deviennent florissantes, plus elles s'assurent de revenus sur lesquels le Souverain aura sa part, qui est la partie intéressante de l'Etat, plus elles consommeront de denrées, plus, par conséquent, leur existence & leur commerce s'accroîtront, plus elles contribueront à leur défense.

Il seroit peut-être à propos de parler ici de ces comptoirs de commerce

Commerce des Compagnies des Indes.

entretenus par des Compagnies privilégiées, que nous avons tout à l'heure exceptées dans nos discussions sur les Colonies. *En examinant*, dit un Anglois, (l'Auteur de la Lettre à Milor Butte) *les constitutions actuelles de notre Compagnie des Indes, on voit qu'il est très-difficile de décider si c'est la Nation ou le Particulier, qui doit retirer le plus d'avantages de nos conquêtes dans les Indes.*

L'exemple des petites Nations qui se sont procuré un état brillant par le commerce mercantile, & parmi lesquelles des associations de marchands ont tenté avec succès de se faire des établissemens aux extrémités du monde, pour en rapporter quelques denrées transportables, & sur-tout des marchandises rares & propres à exciter notre curiosité; cet exemple, dis-je, a porté depuis les grandes Nations, dans ces tems de rafolement du commerce, à vouloir entrer en concurrence de celui-là. Elles n'ont pas voulu voir que chez celle qui leur donna l'exemple, le profit des Marchands étoit le profit de l'Etat, puisque l'Etat n'étoit qu'une association de Marchands, qui tirent leur profit des autres Etats riches en productions, où ils débitent leurs importations. De pareilles Compagnies, établies dans de grands Royaumes, y font de même de petits États à part dont le métier de commerce de revendeur de marchandises des Indes, n'a rien de commun ni de réciproque avec le commerce naturel du Pays, ni avec les intérêts de la Nation, qui, à l'égard de ces associations regnicoles privilégiées, est toujours acheteur avec perte, & jamais vendeur avec profit; & elles deviennent plus préjudiciables à cette Nation même que les associations étrangeres du même genre, parce qu'elles y obtiennent de l'Etat des privilèges exclusifs, qui forment dans la Nation, contre la Nation même, un monopole rigoureux & inhumain. On ne peut donc envisager ces compagnies regnicoles privilégiées, que comme des troupes ennemies de la Nation, qui taxent la concurrence de contrebande de crime, qui exercent le pillage monopolaire, l'oppression, la captivité & le meurtre.

Un de nos plus mauvais calculs, en fait de commerce, est de croire qu'il est avantageux de nous épuiser en efforts pour avoir aussi nos comptoirs & nos magasins de marchandises des Indes. Si nos voisins les marchands nous vendent de ce qu'ils vont chercher si loin, c'est une preuve sûre qu'ils nous achetent de ce qui croît sous nos pas & sur notre terre. N'oublions pas que vouloir vendre de tout est une chimere; cherchons plutôt à acheter, ce sera la marque que nous aurons beaucoup à vendre. Pourquoi la France n'auroit-elle pas l'intelligence du riche Laboureur, qui achete, sans hésiter, le travail de ses domestiques, des Artisans qui lui fabriquent les ouvrages dont il a besoin, des autres Ouvriers qu'il employe, de ses chevaux mêmes pour obtenir de bonnes récoltes de grains, qu'il débite à quiconque en a besoin, sans se soucier même s'il les vend à ceux dont il achete le travail. Achetez à profit pour vendre, & vendez à profit pour acheter, l'étranger fera de même; car voilà le commerce. Mais pensez que son objet est la jouissance,

fance, & que la jouiffance fans luxe accroît & perpétue les richeffes que vous défirez acquerir par le commerce. Il femble que c'eft de l'argent que vous prétendez obtenir par le commerce; foit: mais vous n'y gagnerez pas davantage, car dans l'ordre économique d'une nation agricole, il faut que l'argent fe convertiffe en jouiffance & la jouiffance en richeffes. Ainfi, acheter ou vendre de l'argent, vendre ou acheter des marchandifes par le commerce, cela revient au même. Comment l'entendez-vous donc, lorfque vous voulez vendre de tout, & ne rien acheter ? Car vendre, c'eft acheter : & acheter c'eft vendre.

Arrêtons-nous, il en eft temps; ceci ne doit être que fommaire. On peut obferver par ce détail, que le commerce de propriété fe réduit précifément à l'acte du choix de l'échange qui conftitue le commerce purement ufuel; que le commerce mercenaire ou de revendeurs, n'eft qu'un métier de commerce dont la rétribution enchérit le prix des marchandifes au préjudice de ceux qui le payent; que cette rétribution eft toujours payée, directement ou indirectement, aux dépens du revenu des biens fonds, & que bien loin que le métier de commerce foit une richeffe pour les Nations qui poffédent les biens fonds, & qui font naître les productions, il n'eft, pour ces Nations, qu'un objet de dépenfe qu'elles doivent fupprimer autant qu'il eft poffible : 1°. Par la facilité des débouchés & des charrois : 2°. Par la plus grande concurrence poffible des marchands tant regnicoles qu'étrangers, qui exercent le commerce rural & le commerce en gros d'exportation : 3°. Par la fuppreffion de la furabondance des Marchands de détail, qui ne font que des doubles & des triples emplois, tous entretenus fur la chofe. Cette fuppreffion fe fera naturellement par l'attrait d'autres emplois & par la permiffion d'habiter les campagnes avec profit & liberté. 4°. Par la chute des Manufactures dont l'exploitation ne fçauroit être profitable à la Nation.

L'épargne fur les dépenfes du commerce confifte à vendre fes marchandifes le plus haut prix qu'il eft poffible dans les ventes de premiere main, & acheter celles de l'étranger le plus bas prix qu'il eft poffible, & à préférer toujours, dans le commerce, & dans les achats des marchandifes étrangères & même du Pays, *cæteris paribus*, le fervice le moins cher. Car, de même que l'on doit ménager les frais de fabrication & de commerce, par les machines, les canaux, les rivieres, &c. *On doit acheter au plus bas prix qu'on le peut, & vendre au plus haut poffible*, pour ne pas perdre d'une part, & profiter d'ailleurs de toute la valeur vénale de fes marchandifes; & voilà donc toujours, entre les Nations & les Marchands, des intérêts oppofés, qui doivent être décidés par la concurrence la plus libre. Or, ce n'eft que par les quatre conditions que l'on vient d'indiquer, que l'on peut fe procurer de l'épargne fur les frais du commerce, & que l'on peut étendre le revenu & la jouiffance du revenu d'une Nation, qui poffède les biens fonds, fource des richeffes, & qui doit s'attacher à la culture de celles qui lui font les plus profitables par le commerce.

CHAPITRE XII.

Rapports des Dépenses avec les Richesses d'une Nation.

Science par excellence, dictée par l'ordre immuable & évident des Loix divines.

NOUS touchons aux bornes de notre carriere, à la fin de nos contemplations sur l'œuvre de la sagesse éternelle & infinie; & je l'ose dire, à la fin de l'œuvre de vérité & de justice. S'il eût été possible que nos talens fussent proportionnés à l'importance de la matiere, & seulement à nos lumieres en ce genre, à notre intention & à notre courage, ce seroit ici, après la loi suprême même qui nous a guidé, le premier des Livres pour les humains. Un temps viendra (& plût au Ciel que ce temps ne tarde guères) où l'on nous accusera de nous être trop étendus sur certains détails d'abus visibles, que l'énonciation seule des principes, ou même la conséquence infaillible des vérités primordiales, anathématisoit assez, sans nous donner la peine de les analyser & de les combattre.

L'évidence de ces Loix suprêmes dissipe les ténébres de l'ignorance, & manifeste le crime.

On nous reprochera d'avoir refroidi quelques-uns des lecteurs par ces détails devenus des digressions; d'avoir distrait l'attention & la réflexion des autres, qui portés d'abord par la nouveauté, attachés ensuite par la clarté & l'importance des principes, faisoient un effort volontaire de jugement pour en suivre le nœud & les conséquences. Mais rappellés par nous mêmes sur la voie des abus & des usages, ils se retrouvent dans la carriere de l'imagination & de la mémoire, où ils repassent encore en revue leurs prestiges & leurs premiers préjugés. Puisse bientôt l'humanité nous faire de tels reproches! Heureux, je le répete, heureux, & trois fois heureux, le siécle où l'on ne verra dans cet Ouvrage que l'enfance de la résurrection de l'ordre naturel! Qu'aussi équitable que le furent nos illustres classiques du siécle passé, qui se reconnoissoient redevables à Montagne & à Amyot, des premieres richesses d'une Langue qu'on a depuis perfectionnée, ce siécle nous sçache gré de cette esquisse, tracée d'après la nature, & qu'il en récompense nos manes en usant sagement de son bonheur, qui nous a coûté. Mais qu'il cesse de nous objecter d'avoir trop longuement combattu les principes courans des miseres présentes. Quoi! parce que les combats des gladiateurs ont cessé, fera-t-on un crime aux grands Hommes qui attaquerent à coups redoublés ce barbare usage, ce cruel préjugé de leur temps? Ce sentiment même, si vivement affecté aujourd'hui de l'horreur de ces combats, est le grain semé par la parole de ces hommes respectables. Ainsi le bonheur résultant de l'établissement de l'ordre naturel, sera peut-être une suite du travail pénible & fastidieux par lequel nous avons attaqué pied à pied tous les désordres qui lui disputoient son empire. Et n'est-ce rien que de parler au cœur & à l'ame de ses contemporains? Ce n'est point l'homme qui s'éloigne de

l'ordre, parce qu'il voit ses semblables vicieux, endurcis, injustes, dédaigneux; c'est l'orgueil qui ne peut souffrir de contradiction, & qui se rejette vers la postérité muette aujourd'hui, & qui ne parlera que quand nous serons muets. Non, l'homme a d'autres entrailles: c'est un être entraîné en substance & par nature vers la justice & la charité; & tous les maux qu'il endure, & qu'il se procure à lui-même, ne proviennent que du dénuement & du malheur de son état, livré à des desirs & à des intérêts mal entendus, & fourvoyé par l'abus qu'il fait de sa liberté. L'homme, dis-je, aime la lumiere & la vertu; c'est sans effort de génie, & par une simple condescendance à son propre sentiment intérieur, qu'il apperçoit que l'erreur & le vice ne sont que misere & contagion; l'endurcissement, qu'aveuglément; l'injustice, que déreglement; l'intérêt mal entendu, que séduction, qu'égarement, que délire. C'est ce que notre cœur nous dit à tous, si nous daignons l'écouter dans le silence de notre intérieur. C'est à l'homme, institué tel par les mains de son Créateur, que nous offrons notre travail comme un tribut d'amour & de justice, & la route de son propre bonheur dans la connoissance de ses vrais intérêts.

Les abus de la liberté de l'homme l'écartent de l'ordre, mais ils ne dérangent point l'ordre. Le désordre est l'œuvre de l'homme pervers: l'ordre est l'œuvre de l'intelligence par essence.

L'homme est pénétré de la vérité & de la justice de l'ordre immuable & éternel.

Il importe de finir ce traité par une indication des rapports des Dépenses avec les richesses d'une Nation. Je dis une indication, attendu que ce Chapitre ne comprendra que quelques apperçus sur la nature des richesses, sur la dépendance où elles sont des dépenses, quelques vérités de droit & de fait, enfin sur la maniere d'envisager cet objet éblouissant avec une juste précision. Des détails d'approximation plus circonstanciés n'auroient été que la répétition de ce qui a été dit en ce genre dans l'explication du Tableau économique, imprimé à la fin du Traité de l'Ami des hommes, on y voit, (& au ch. VII de cet Ouvrage-ci), le détail des rapports des dépenses & du revenu annuel, avec la masse totale des richesses d'une Nation; & nous ne pourrions ajoûter rien d'instructif à cette ventilation sûre & proportionnelle. Il suffit donc de l'indiquer ici, & de nous en tenir d'ailleurs à l'énonciation des principes appuyés de faits & de circonstances qui y sont relatifs.

Distinction des biens & des richesses.

Les biens sont le fonds des richesses, mais la richesse est une qualité fugitive, qui ne se réunit aux biens que par l'intelligence des hommes. La richesse disparoît quand l'abondance des biens surpasse les besoins des hommes, ou quand les hommes sont dans l'impuissance de jouir des biens. Ainsi où il y a beaucoup de biens, il faut beaucoup d'hommes qui ayent la faculté d'en jouir, pour donner à ces biens la qualité de richesses.

Les biens ne sont richesses qu'en raison de la demande qu'en font les hommes. L'eau, par sa nature, l'un des premiers biens, n'est richesse qu'aux lieux où sa rareté la met à prix. Les hommes donc sont le premier principe des richesses, & ne le sont que par leurs besoins. Les besoins ne sont autre chose que des nécessités de dépenses; ainsi donc les dépenses ont le rapport le plus direct avec les richesses d'une Nation. Transportez des dépenses où il y a des biens à consommer, vous y trans-

portez des richesses ; car les dépenses donneront à ces biens une valeur vénale, dont la liaison transforme seule les biens en richesses.

Les besoins satisfaits d'une Nation, c'est-à-dire ses dépenses, sont donc la mesure certaine de ses richesses. Etendez la mesure, vous étendez le point mesuré. Multipliez les besoins, vous multipliez les richesses. C'est là le point politique qui fait entrer à leur place, dans l'édifice & la masse économique, les arts mêmes qui ne semblent que de pur agrément, & jusqu'aux êtres moraux. Je m'explique. Il est des besoins naturels, il en est plus encore d'opinion ; il est, en conséquence, des richesses foncieres, il en est de mobiliaires, il en est enfin de morales. Ce dernier point n'entre pas dans nos spéculations, quoiqu'au fond rien ne leur soit étranger, & moins ceci qu'autre chose, mais nous ne calculons que le physique.

Richesses d'opinion.

Les richesses mobiliaires qui répondent aux besoins que nous appellons *d'opinion*, n'en ont pas moins un prix foncier, relatif à la valeur de la matiere & du travail qui sont entrés dans leur composition, ou pour mieux dire, à la valeur que l'intelligence, le concours & la convention des hommes ont donné à cette matiere & à ce travail. Mais leur prix réel est néanmoins relatif à l'opinion, en ce que les hommes peuvent subsister sans cela, & que ces richesses perdroient la qualité de biens. L'opinion des Sarrasins ravala le prix immense que les Nations policées attachoient à la bibliothéque des Ptolomées, à la valeur des fagots, propres à chauffer leurs bains. Les Joyaux de Charles le Téméraire n'eurent plus aucune valeur dans les mains des Suisses.

Les richesses mobiliaires d'une Nation dépendent donc, non-seulement de sa civilisation, mais encore de celle de ses voisins. Car il ne suffiroit pas qu'on estimât les Tableaux en Italie, pour que les Italiens fussent riches en Tableaux. Cela se peut d'un Particulier à un autre lorsque tous les deux ont le même goût, & qu'ils sont environnés d'autres dont la passion en ce genre rend cette opinion regnante dans le canton. Mais par la même raison, il faut qu'on estime les Tableaux en France, en Angleterre, &c. pour que les Tableaux en Italie deviennent richesse mobiliaire nationale, estimée telle par les autres Nations.

Quand je dis que les richesses mobiliaires d'opinion dépendent de la *civilisation*, je trouve l'adhérence de ces deux choses dans leur nature même. La civilisation est une extension des facultés & des jouissances de l'humanité par les forces & les moyens de l'opinion. Rien ne tient à l'homme qui n'éveille ses appétits, & ne lui indique des besoins. Les besoins d'opinion donnent l'être & la valeur aux richesses d'opinion.

Mais il n'est pas question ici de traiter métaphysiquement de la nature & de l'essence des besoins & des richesses d'opinion. Il s'agit de trouver les rapports des dépenses avec ces richesses, & ces rapports sont simples & clairs.

Les besoins d'opinion sont susceptibles d'une extinction individuelle ; & les besoins naturels n'en peuvent trouver que dans celle de l'espéce.

Je m'explique. Je puis avoir à la fois besoin, pour ma satisfaction, d'une nombreuse bibliothéque, de deux grands parterres, & deux beaux appartemens de bains, & je ne puis avoir besoin de dîner deux fois. Si je veux consommer deux portions, il faut que je m'associe mon semblable. Mais cet avantage démontré, sitôt qu'il est convenu que c'est du concours & de la multiplicité des besoins que dépend la multiplication des richesses; cet avantage, dis-je, n'empêche pas que les besoins d'opinion ne soient dans la pleine dépendance des besoins naturels. Le nécessaire passe avant le superflu; l'on sçait cela, & il est inutile de l'analyser. Ce n'est que de la satiété des besoins naturels que naissent les besoins d'opinions : ces derniers doivent être considérés comme les branches, & les premiers sont le tronc.

Richesses foncieres.

C'est donc de la quotité des richesses foncieres que dépend celle des richesses mobiliaires. Nous avons, dans tout le cours de cet Ouvrage, démontré que c'étoit des dépenses que dépendoient la reproduction & la perpétuité des richesses foncieres ; que la quotité des dépenses étoit la mesure de la quotité des richesses ; que l'accroissement ou la diminution des dépenses faisoient l'accroissement ou la diminution des richesses ; que de la direction des dépenses, par la voye la plus courte, vers la consommation & la subsistance, naissoit l'accroissement des richesses ; & que du dévoyement des dépenses de cette route simple, pour s'égarer dans les circuits des frais, dérivoit la diminution des richesses. Tout cet Ouvrage, en un mot, n'a roulé que sur le développement de l'influence des dépenses sur les richesses; & les résultats de cette vérité ont été non-seulement prouvés, mais calculés. Les calculs justes & bien établis sont décisifs ; tout le monde est convaincu de leur certitude : le Paysan même ne doute pas qu'ils ne puissent prédire avec sûreté & avec certitude le moment d'une éclipse. Qu'on ne soit donc pas surpris, si, du calcul de la charrue, on parvient à l'énumération des richesses foncieres & mobiliaires d'une Nation.

Ce n'est que du superflu de ses revenus, qu'un Peuple peut se procurer un superflu de jouissances. Les Edifices, les Somptuosités, les Statues, les Tableaux, les Richesses mobiliaires, en un mot, de tous les genres, peuvent, il est vrai, s'amonceler en un Pays par le pillage, mais elles cessent dès-lors d'être la source des richesses renaissantes : elles deviennent poison pour leurs possesseurs, s'ils sont livrés à la passion d'en jouir, ou du moins inutile & dangereux fardeau, s'ils en ignorent & dédaignent l'usage. Rome dépouilla l'Univers par l'avidité de cette jouissance, & Rome débilitée par la guerre intestine que ce poison alluma dans son sein, devint, par la stérilité des richesses mêmes, la proye des Barbares, à qui elle n'avoit laissé aucun moyen de connoître & de desirer ces richesses. Les Huns amoncelerent depuis, dans leur Pannonie, les dépouilles de Rome dévastatrice & dévastée, & n'en firent d'autre usage que de sçavoir qu'ils avoient-là des trésors. Les Nations belliqueuses le sçurent aussi ; elles forcérent les retranchemens des

Huns, & trouverent ces dépouilles entassées, qui n'avoient pas fourni la matiere d'une seule palissade.

Rien ne peut être richesse qu'autant qu'on en jouit réellement, ou qu'elles se commercent entre les hommes. Ces conditions sont refusées aux fruits du brigandage accumulé. Ainsi donc une Nation ne peut être riche que de ses revenus, & augmenter en richesses mobiliaires qu'autant qu'elles proviennent de l'emploi de ses revenus.

Tels sont les rapports des dépenses avec les richesses d'une Nation, même mobiliaires ou de pure ostentation. Telles sont les tendances qui nous autorisent à dire & calculer avec une sorte de certitude : une Nation qui a tant de revenu, ou tant de richesses perpétuellement renaissantes, doit avoir tant en richesses mobiliaires ; car de la valeur vénale des choses de premier besoin, dépend la valeur vénale des richesses d'agrément, non-seulement par la dépendance naturelle de ces dernieres, & du prix de la subsistance & du salaire de ceux qui les ont travaillées, mais bien plutôt, parce qu'à raison de l'abondance, croît & s'étend l'estime & l'appréciation du superflu. Passons maintenant aux rapports des dépenses avec ce que nous avons appellé richesses foncieres, c'est-à-dire, richesses productives ou sans cesse renaissantes, pourvu qu'elles soient sans cesse consommées. C'est ainsi seulement qu'il faut entendre la qualité de *foncieres* que nous leur donnons ici; car si l'on prétendoit inférer de cette dénomination, que ce sont des richesses existantes d'elles-mêmes, & non dépérissables, qualités que l'on attribue aux biens-fonds, on seroit dans l'erreur; & nous allons prouver qu'il n'est aucune sorte de richesse qui ne soit fugitive de sa nature.

Conditions constitutives des richesses.

Les biens qui ne s'acquierent, ou qui ne renaissent que par le travail des hommes, sont par eux-mêmes des richesses, parce qu'ils ne s'obtiennent que par des richesses, c'est-à-dire, que par des dépenses avec lesquelles les biens qu'elles procurent doivent avoir une valeur de compensation, sans laquelle ce commerce primitif des hommes avec la terre cesseroit, la terre resteroit inculte. Donc tout ce qui a une valeur de compensation ou d'échange est richesse.

Mais si la valeur de cette richesse se bornoit à la dépense de la reproduction, elle ne donneroit point au bien fonds, à la terre même qui la produit, la qualité de richesse. Ainsi les biens fonds ne pourroient avoir de valeur vénale, & ne pourroient rapporter par surcroît aucun revenu aux possesseurs de ces biens, si la reproduction ne valoit que la dépense.

En raison de ce que les temps deviennent durs pour une Nation, c'est-à-dire, que cette Nation tombe dans la pauvreté, causée, soit par les tributs qui enlevent les richesses d'exploitation, soit par le défaut de débouchés & de consommation de ses denrées, on voit le prix des fonds de terres y décheoir en proportion de la progression de la misere. Ce prix pourroit être une boussole sûre de l'état d'une Nation, si les produits & la valeur des denrées de premier besoin n'étoient pas eux-mêmes la mesure du prix des biens-fonds. En raison de ce que

les hommes deviennent pauvres, la terre le devient auſſi. Un Prince arbitraire & dur, qui gouverna durement une grande Nation dans le quinzieme ſiécle, fut le premier qui, par une loi fixe, dénatura certains droits ſeigneuriaux ou revenus que les Colons payoient à leurs Seigneurs, alléguant que ces droits étoient trop onéreux à ſes Sujets. Ceux qui nous donnent les droits primitifs réſultans des inféodations, pour des droits barbares, & qui outragent le droit naturel, ignorent, ſans doute, que l'homme n'eſt point cloué à la terre; qu'on a beau l'offrir aujourd'hui en ajoûtant des privileges & franchiſes aux défrichemens, que perſonne ne ſe préſente pour occuper des ſols plantureux de leur nature. Auparavant on la recherchoit quoique chargée alors de redevances, dont nous ne ſçaurions bien connoître le vrai prix, faute de pouvoir bien comparer, avec nos mémoires, la valeur réelle & numéraire de l'argent dans ces temps reculés. Donc les emphitéotes comptoient y trouver leur compte. La terre, plus expoſée aux ravages & aux cas fortuits, avoit néanmoins une valeur qu'elle n'a plus : donc que ſes fruits avoient une valeur vénale qui leur eſt maintenant prohibée. Quoi qu'il en ſoit, la terre elle-même ne peut avoir de valeur que relative à ce qu'elle rapporte en ſurcroît de la reſtitution des dépenſes néceſſaires pour la fertiliſer; & ſans ce ſurcroît, peu d'hommes & peu d'argent.

Propriété des biens & des richeſſes.

Les biens fonds que l'on regarde comme la richeſſe fondamentale, comme la mine des richeſſes d'un Etat, ne peuvent donc être eux-mêmes des richeſſes qu'autant que la valeur des productions ſurpaſſe la valeur des frais. Ainſi tout ce qui attaque la valeur venale des productions & des dépenſes qui les font naître, attaque la propriété, & ne laiſſe plus aux poſſeſſeurs des terres que le vain titre de propriétaire établi par des loix ſpécieuſes qui n'ont pas pourvu à la ſûreté de la propriété effective des biens, par la ſûreté de la propriété mobiliaire.

Fauſſe propriété des biends-fonds.

Une legiſlation ſi bornée & ſi peu éclairée, ne forme qu'une conſtitution illuſoire; car ſi l'erreur ou l'intérêt particulier anéantiſſent les dépenſes d'exploitation & la valeur venale des productions, toutes les richeſſes d'une nation s'évanouiſſent dans l'inſtant.

Il n'y a donc rien de ſi fugitif que les richeſſes d'une nation, puiſque ce n'eſt qu'un mode d'être qui n'a d'adherence aux biens fonds que par des cauſes extérieures qui peuvent aiſément être livrées à l'erreur & à la rapine, qui anéantiſſent les richeſſes d'exploitation.

Qui détruit les richeſſes annuelles, détruit la propriété des biens-fonds.

Arrêtons-nous ſur ces principes, & jugeons de l'erreur de ceux qui penſent que les biens fonds, quoique conſtituans une propriété pénible & peu rapportante au gré des mœurs molles & dépravées d'une nation qui a joui de l'avantage éphemere, paſſager & ruineux des rentes ou revenus factices; qui penſent, dis-je, que les biens fonds aſſurent du moins une hypotheque ſtable que rien ne peut enlever : mais ils n'apperçoivent pas que le fond de terre n'eſt rien ſans les richeſſes qui le font valoir. Ainſi qui enleve ces richeſſes, annulle le fonds, & l'hypotheque du Rentier. Les premiers Seigneurs propriétaires des Iſles du Vent

avoient certainement là de belles terres, & ils les cederent au Roi à meilleur marché qu'ils n'auroient fait un ſimple jardin à Paris. La ligne de démarcation partagea ces terres déſertes ſans conteſtation, à peu près dans le même tems où chaque pouce de terre dans les Pays-Bas coûtoit un ruiſſeau de ſang. Les Etats donc ne doivent pas plus que les particuliers, meſurer leur puiſſance par l'étendue de leurs frontieres, ni leur ſtabilité par la nature de leurs poſſeſſions. Qui leur enleve les richeſſes d'exploitation, leur enleve les produits, les revenus, l'argent, les hommes, la Souveraineté, la propriété, & même l'exiſtence.

Toutes ces choſes conſiſtent donc dans la poſſeſſion des richeſſes d'exploitation : mais qu'il eſt important de ne pas ſe méprendre dans la vraie connoiſſance de ces richeſſes, & de ſuivre à cet égard les traces de la Nature.

Enlevement de l'argent, cauſe de la deſtruction des richeſſes.

Dès qu'il y a des richeſſes dans un Etat, il y a de l'argent; mais l'argent, comme valeur de toutes richeſſes, devient le vehicule de la ſpoliation des richeſſes, lorſque l'autorité tutelaire, ou l'ignorance de la nation, ſéduites par de fauſſes apparences du bien général, ſe confient à une ſous-adminiſtration inſidieuſe & dévorante, qui enleve l'argent, qui ne reſpectent ni l'ordre, ni les richeſſes qui perpétuent les richeſſes.

Gouvernement tutélaire des richeſſes.

L'objet général de tout gouvernement quelconque, doit être d'aider à la nature, s'il eſt poſſible ; c'eſt ſur-tout de veiller à ce que rien ne s'oppoſe à ſa marche préordonnée & preſcrite par les loix mêmes du mouvement. Par elles les dépenſes de conſommation s'arrangent, de ſorte qu'elles montent toujours au niveau des productions ; ce travail s'accroît en proportion ; & la reproduction fruit du travail, ſurpaſſe le taux des dépenſes précédentes, & crée ainſi de nouvelles dépenſes qui vont exciter une plus forte reproduction. Ainſi l'homme obéit à l'ordre du Créateur, & participe en quelque ſorte à ſa puiſſance. Il croît & multiplie ſon eſpece, ſes richeſſes, ſes jouiſſances, & les fruits de la terre à l'infini. Il vit laborieux, utile, heureux, & perpétue la chaîne immenſe des ouvrages de Dieu, dans laquelle il eſt compris comme être intelligent, & d'un ordre ſupérieur à toute autre eſpece.

Ce que c'eſt que bon Gouvernement.

Le Pyrrhoniſme politique a cru triompher des ſpéculations philoſophiques ſur l'excellence d'un gouvernement parfait (ſpéculation qu'il compare à la recherche futile du mouvement perpétuel) ; en demandant quel eſt le gouvernement qu'on devroit préferer de tous ceux que les Sociétés ont imaginés, pour éviter les abus de l'autorité ? Eſt-ce le Monarchique ? Eſt-ce l'Ariſtocratique ? Eſt-ce le Républicain ? Eſt-ce le Democratique, &c ? Le Sage répond froidement, pour prouver la réalité d'un bon gouvernement, ſans entrer dans ces diſcuſſions, &c ; *que le meilleur gouvernement eſt celui d'un Etat naiſſant qui parvient à un haut degré de puiſſance & de proſpérité, & qui s'y maintient.* Je dis, *qui s'y maintient*, attendu que toute maniere d'être a, pour ainſi dire, par elle-même & par l'attrait naturel à la nouveauté, une ſorte de force centrale qui l'aide à l'accroiſſance, & qui par cela même contrarie la ſtabilité. Rome eut

eut dans sa constitution & dans ses préjugés le principe de ses succès & de ses conquêtes ; elle avoit même celui d'une force intérieure qui la rendoit comme inébranlable contre les attaques du dehors ; mais sa Constitution indigeste & fortuite en ses principales institutions, renfermoit les vices corrosifs qui nécessitoient sa ruine future dès l'instant même où il ne lui resteroit plus rien à conquérir. Rien n'est plus rare, & ne seroit peut-être si neuf dans l'histoire, qu'une legislation qui pose des fondemens de stabilité. La pierre angulaire & principale manque toujours dans l'institution de tous les Gouvernemens. Les Sujets plus occupés de leur intérêt que de celui de l'Etat, écarteroient toujours, ainsi qu'on l'a déja remarqué, la nécessité d'assigner sur les biens fonds un revenu public suffisant, ample, bien déterminé, & toujours proportionnel au revenu des biens, pour subvenir aux dépenses du Gouvernement, & à la défense de la nation, conformément à sa puissance & à ses forces ; & pour réunir les intérêts du Souverain & ceux du Peuple par un partage bien clair du revenu général, dont la conservation & l'accroissement intéressent la nation, mais intéresseroient alors, d'une maniere invariable & précise également l'un & l'autre. Ils intéresseroient aussi directement le Souverain que les Sujets, parce que ce partage lui assureroit un plus grand revenu, un revenu plus immanquable qu'aucun autre qui seroit fourni par une contribution indirecte & arbitraire, si excessive qu'elle pût être. Chez quelques Peuples on a bien senti cette nécessité, puisqu'on a rendu inaliénables par des loix auxquelles les Tribunaux sont fort attachés, de grands & immenses Domaines annexés à la Couronne ; mais une telle provision ne peut suffire que chez les Incas qui avoient rassemblé sous un empire prospere un peuple immense environné de Sauvages, de Deserts & de Mers inconnues, & qui ne connoissoit ni commerce, ni autres besoins que ceux auxquels les fruits du territoire suffisoient, & en conséquence ne payoit de tribut que l'obéissance. Il est impossible qu'un grand Monarque qui a des voisins, & qui commande ou en impose à des nations civilisées, n'aye la suprématie de l'économie rurale ; *Tu regere imperio populos*, &c. C'est où doivent tendre tous ses soins ; car il faut qu'il connoisse l'état de ses Sujets & sa propre puissance ; & lorsqu'il aura sa part fixe & proportionnelle dans le revenu même du territoire, le Thermometre sera sûr. Quoi qu'il en soit, le Sage dit, je le répéte, *que le meilleur gouvernement est celui d'un Etat naissant qui parvient à un haut degré de puissance & de prospérité, & qui s'y maintient.* Il apperçoit d'ailleurs que l'opulence d'une Nation excite la cupidité de ceux à qui l'autorité est confiée, & suscite le brigandage ; & conclut enfin que le plus mauvais de tous les gouvernemens est celui qui se détruit lui-même par son autorité, & qui dissout le concours mutuel du Souverain & des Sujets.

Ce dernier point n'est aucunement étranger aux rapports des dépenses avec les richesses. Les dépenses, quant à la conduite de l'économie politique, sont dans la main du Souverain, les richesses d'exploitation dans

celles des Sujets. Tout gouvernement où il y a dissention d'intérêt, & qui néglige les rapports moraux entre ces deux genres de possessions faites pour rentrer les unes dans les autres, pour s'entendre & se rapprocher sans cesse, suit, peut-être même sans le sçavoir, le chemin de la ruine fonciere & de l'interception du mouvement.

Charlemagne ne négligeoit pas les assemblées des Etats, alors même qu'il étendoit sa Domination, & qu'il distribuoit les dépouilles de l'ennemi à ses Sujets pour enrichir la culture & accroître les revenus de son Empire.

Les différentes formes de gouvernement imaginées par les hommes, ne doivent pas être confondues avec l'essence du vrai gouvernement. Le vrai gouvernement n'est pas d'institution humaine.

Est-ce donc dans les différentes formes de gouvernement imaginées par des hommes livrés à des intérêts particuliers mal entendus & discordans, qu'il faut chercher le modèle d'un bon gouvernement ? L'archetype du gouvernement le plus parfait, ne se présente-t-il pas avec évidence dans l'ordre immuable des loix de la Nature, où tout ce qui peut être le plus avantageux à l'autorité tutelaire & aux Sujets, se démontre par la mesure & par le calcul, & où les loix positives n'en doivent être que les résultats par la démonstration la plus complette & la plus décisive ? C'est cette Theocratie, & c'est elle seule qui constitue le gouvernement parfait, le vrai gouvernement des Sociétés, le gouvernement par essence. Le gouvernement parfait n'est pas d'institution humaine; les hommes n'y peuvent rien ajouter, ni rien réformer. Il faut le considerer dans toute sa pureté & dans toute sa perfection, avec abstraction de tous genres de gouvernement institués & corrompus par les hommes, toujours dominés par des intérêts dereglés, par des passions tyranniques, par l'erreur & la séduction. Bannissez l'ignorance & l'imposture, *éclairez les voyes*, tout se rapprochera de l'ordre.

Fausses apparences de la richesse des Empires.

Comment, dans les tems de désordres & de la décadence des Empires, pourroit-on découvrir les rapports des dépenses avec les richesses d'une nation ? Ceux qui habitent les Villes, jugent de l'opulence d'un Royaume par l'éclat du luxe de ceux qui le détruisent, par les fortunes pecuniaires que l'usure transforme en faux revenus, qui ne sont qu'une contribution imposée sur la nation; ils jugent de la prospérité d'un Etat par l'accroissement de leurs rentes. La ville de Rome ne parut jamais si florissante que dans le tems où se préparoit la décadence de l'Empire, que dans le tems où elle avoit envahi les richesses des Campagnes, & où tôt après les Provinces épuisées & sans force furent livrées aux incursions des Voisins, & Rome elle-même, sans défense, abandonnée au pillage, au carnage & à l'incendie. Son opulence stérile, qui n'étoit que le magasin des dépouilles des Provinces, n'a laissé que de superbes monumens de sa magnificence & de sa ruine ; les Historiens mêmes ont confondu cette fausse opulence avec l'état de la plus grande prospérité de cette nation, qui avoit subjugué les autres nations, & que les autres nations pouvoient alors envahir sans y trouver aucune résistance. Ces historiens superficiels ne voyent les Etats que comme les voyent les Voyageurs ignorans, qui jugent de la richesse

des nations par le faste des principales Villes où ils séjournent, & par la magnificence des édifices.

Ces Voyageurs croyent connoître l'Angleterre, lorsqu'ils on vu Londres; & la France, lorsqu'ils ont vu Paris. Mais l'homme instruit des principes naturels, en juge autrement; il n'estime d'une Ville que ses proportions avec son territoire & sa fécondité actuelle; si elle excede ces proportions, il cherche quel est l'autre territoire qui fournit à son extension; si c'est le territoire regnicole, il ne voit dans cette masse que la transplantation de plusieurs autres villes ou habitations champêtres qui seroient placées bien plus utilement ailleurs. Il voit que cette transplantation ne sçauroit être que par extrait, attendu la perte de tout le suc alimentaire qui s'est imbibé par les chemins avant que d'arriver à la Capitale. Si cet excedent est fourni par le séjour du commerce qui le tire des Etats voisins, il considere cet excedent comme mal assis, précaire, variable & fugitif: s'il découvre enfin, qu'il soit le fruit de la spoliation & de la rapine, il voit l'éternel *mane tekel e phares* empreint sur ces murs odieux, & prévoit fort aisément leur démolition & leur ruine.

Ce qui en impose le plus au peuple, & même à ceux qui sont chargés du gouvernement d'une Nation, ce sont les fortunes pecuniaires de quelques citoyens. Car, c'est uniquement à l'argent qu'ils fixent leur attention pour juger des richesses & de la puissance de la nation.

Ce n'est pas par l'argent ou la monnoye qu'on doit juger de la richesse des Nations.

On sera surpris, sans doute, que dans le détail où nous sommes entrés sur les richesses d'une nation dans son état de prospérité, nous n'ayons pas encore parlé *argent*, cette richesse si précieuse aux hommes, regardée comme l'extrait ou la quintessence de l'opulence. Ce metal, qui seul semble mériter le nom de richesse, ne devoit-il pas être le principal objet de notre attention? Ne devrions-nous pas nous occuper des moyens d'attirer l'or & l'argent des autres nations, & d'enrichir l'Etat de la richesse même qui, à ce que l'on croit, peut rendre un peuple heureux & redoutable à ses voisins ? On pourroit effectivement nous faire ce reproche, si nous composions un traité de l'Alchymie, sans parler du grand œuvre de la pierre philosophale ; mais cette chimere ne se rencontre pas dans l'ordre des réalités que nous avons examinées. L'argent ne peut être envisagé que comme une richesse qui s'acquiert par d'autres richesses, & qui n'est utile qu'autant qu'il rend richesse pour richesse. L'argent ne peut donc pas nous enrichir, puisqu'il coûte autant qu'il vaut, & qu'il ne rend que ce qu'il vaut. Il n'y a là qu'échange & point de production, point de richesse renaissante, point de profit. Ayez toujours de quoi vendre, vous aurez toujours de l'argent.

Le pecule d'Angleterre n'étoit, dit-on, que de 11 millions sterlings au commencement de la guerre de 1740; il se trouva augmenté de 5 millions sterlings à la fin de cette guerre, & ce fut par cette augmentation même que cette nation clairvoyante apperçut le dommage que la guerre lui avoit causé ; car cet accroissement de pecule ne provenoit que des fonds du commerce qui étoient rentrés alors, & qui étoient restés

oisifs par les entraves que la guerre & les impositions sur les denrées avoient apporté au commerce de ce Royaume.

L'argent monnoyé n'est lui-même qu'un ustencile de commerce, qu'un gage & une mesure de la valeur venale des autres richesses dont nous jouissons. Je dis l'argent monnoyé, car il doit être distingué de l'argent marchandise employé à différens ouvrages pour la jouissance, & qui alors est véritablement une richesse de jouissance ; au lieu que l'argent monnoyé est soustrait à la jouissance par son emploi fixé & borné au seul usage d'échange, & n'est bon qu'autant qu'on s'en défait pour se procurer la jouissance effective de quelqu'autre bien, & faire renaître de nouvelles richesses. Ce n'est qu'une richesse à demeure qui ne s'use point, qui n'a d'autre effet qu'une circulation par laquelle il se répéte tellement, qu'une petite quantité suffit pour multiplier prodigieusement son emploi ; & des lettres de change entre des citoyens riches, y satisfont encore plus commodément que l'argent même.

Les Colonies d'Amérique qui n'ont point d'argent, ont autant de richesses & de jouissance par l'entremise du papier, que les autres nations qui abondent le plus en pecule. Quelque abondante que fût la richesse pécuniaire en Europe, nous n'en serions pas plus riches en argent, si nous n'avions pas des productions à vendre, ou si une police déréglée ou des taxes désordonnées faisoient tomber nos productions en non valeur en accablant le commerce ; mais si nous avions beaucoup de productions de bon prix à vendre & un commerce libre & immense, nous aurions aussi une grande quantité d'argent pour acheter d'autres richesses plus profitables & plus satisfaisantes que l'argent.

Ce cercle nous ramene donc toujours aux productions, & à la liberté & à l'immunité du Commerce qui procurent l'opulence, & qui perpétuent le bonheur, la force & la puissance des nations agricoles, & nous avons observé que la masse totale du pecule qui y circule, ne doit être qu'à peu près égale au revenu d'une année des biens fonds. L'argent, dit-on, est le nerf de la guerre; mais la guerre épuise l'argent, lorsqu'elle éteint les revenus par des impôts & des emprunts ruineux.

* Ce n'est pas par les revenus arbitraires des Souverains que l'on doit juger de leur puissance & de la richesse de leurs Etats.

Les Geographes & les Historiens qui nous parlent des richesses & de la force des Etats, en jugent ordinairement par l'impôt que les Souverains levent sur leurs Sujets, sans examiner comment il est imposé. Ce signe équivoque de la prospérité ou de la ruine d'une nation n'en impose pas à la politique des voisins, & ils apperçoivent que l'accroissement forcé des revenus du Souverain ne produit que la décadence de ses Etats & de sa puissance.

S'ils ne l'ont pas calculé, les effets en démontrent bientôt l'insuffisance. La guerre se déclare ; ces revenus destructifs & illusoires, qui n'ont pu aucunement pendant la paix, liberer l'Etat & le fisc, parce que le Gouvernement rendoit d'une main à ses Fermiers dans tous les détails de ses dépenses, ce qu'il en recevoit de l'autre ; ces revenus, dis-je, ne peuvent suffire à aucuns des frais de la guerre. Il faut doubler l'impôt

& le lever par des impositions accablantes. Il faut recourir aux emprunts qui se tarissent bien-tôt eux-mêmes par l'épuisement d'un pecule que l'imagination multiplie, & qui, dans le fait, est toujours fort médiocre dans un Royaume où la culture est languissante. Tout cela va se perdre dans le même gouffre, & l'Etat énervé ne fait d'effort réel que contre lui-même. C'est sur la montre même de ces gros revenus du fisc, que l'ennemi prévoit la foiblesse & la ruine de son ennemi. *La politique ne calcule plus aujourd'hui l'argent des Nations, ni le revenu des Souverains, elle calcule les revenus & l'ordre économique des Nations mêmes. Car l'argent est toujours renaissant à raison des revenus.*

On voit dans l'exposition détaillée du Tableau économique que nous venons de citer, les rapports des dépenses & de la masse totale des richesses d'une Nation. Ces richesses y sont évaluées par le revenu du territoire; le revenu par le prix & la quantité des productions annuelles des biens fonds; & la valeur venale des biens fonds & des autres immeubles, par le revenu. Ainsi c'est toujours le prix des productions annuelles & leur quantité proportionnelle à l'étendue du territoire, qui décident de l'état actuel de la masse totale des richesses d'une nation; je dis de l'état actuel, parce que la richesse, je le répéte, n'est qu'une qualité fugitive des biens de tous genres, qui disparoît par-tout où les productions annuelles d'une nation agricole tombent en non-valeur; de-là cet adage vulgaire, *le prix fait tout.*

Mais le prix est relatif aux dépenses qui font renaître annuellement les productions avec profit, & il est relatif aussi à l'argent qui sert de mesure à la valeur venale de ces productions, & la valeur venale de l'argent est fixée par son prix qui a cours entre les nations commerçantes. Ainsi aucune nation en particulier ne peut mettre le taux au prix de l'argent.

L'argent est une mesure très-variable & très-irréguliere du prix des richesses.

Cependant, c'est une prétention assez commune aux Souverains, que celle de croire qu'ils peuvent user du droit de taxer le prix de l'argent à leur volonté; & en s'arrogeant en effet ce droit absurde, ils portent dans l'ordre économique une confusion fort difficile à débrouiller, sur-tout dans les recherches qui concernent l'état des richesses, ou de la puissance d'une nation dans les différens siècles, ce qui est le point le plus intéressant de l'Histoire des Empires.

A cette difficulté s'en joint une autre; celle de démêler dans les différens tems la vraie valeur réelle de l'argent, relativement à la rareté générale de cette richesse & à la valeur des productions dans les années ordinaires de fertilité, & dans la pleine liberté & immunité du commerce. Cette derniere condition est essentielle pour connoître le véritable prix courant & général de l'argent entre les Nations commerçantes, par le prix courant des denrées; car une Nation qui s'interdiroit le commerce d'exportation des productions de son crû, ne pourroit pas connoître par le prix de ses productions, la vraie valeur ou cherté de l'argent entre les Nations commerçantes. Elle ne pourroit

Combinaisons à remarquer entre le prix de l'argent & le prix des richesses en différens siécles.

le connoître que par le prix des marchandises mêmes qu'elle acheteroit de l'étranger ; car elle peut appercevoir dans le commerce passif, la perte qu'elle souffre sur le prix de ses propres denrées, par celui des marchandises qu'elle achete des autres Nations ; mais oubliant un instant les siècles aveugles livrés à ce régime désastreux, nous parlons ici du prix courant de l'argent entre les Nations, évalué par le prix des marchandises payées en argent, & de l'argent payé en marchandises.

La valeur réelle commune du marc d'argent, relativement au prix des denrées de premier besoin, & du salaire des bas ouvriers, & du fermage des terres, est celle de trois septiers de bled pesant 240 livres pour un marc d'argent, du vingtieme du prix d'un septier de bled pour le prix du salaire du manouvrier ; pour le revenu d'un arpent de terre de 100 perches à 22 pieds la perche, & d'une qualité moyenne, ce revenu, comprenant le fermage, l'impôt & la dixme, est égal environ au prix d'un septier de bled. Cependant on remarque, que, dans des tems assez suivis, la valeur réelle du marc d'argent a été de 10, de 12, & même de 15 septiers de bled, dans d'autres tems de 6, dans d'autres de 4, &c. Ainsi on ne peut connoître la vraie valeur vénale, ou le prix réel de l'argent, & les richesses des Nations en différens siècles, que par le rapport de l'échange de l'argent avec le prix des productions dans chaque siècle.

Depuis Pepin jusques vers la fin des guerres d'Outre-mer, la valeur réelle de l'argent a été assez constamment dans sa proportion ordinaire, avec la valeur venale du bled sur le pied de trois septiers pour un marc d'argent.

Depuis ces guerres, la valeur réelle de l'argent a augmenté successivement jusqu'à Louis XI ; un marc d'argent valoit sous ce regne autant que la totalité du prix de 15 septiers de bled, ensuite elle a diminué successivement jusqu'à Henri II, où la valeur du marc est retombée à la valeur de trois septiers de bled, & même de deux septiers dans les regnes suivans. Nous parlons de la valeur reglée sur le prix commun du bled qui a cours présentement dans cette partie de l'Europe entre les Nations commerçantes ; je dis du prix qui a cours entre les Nations commerçantes ; car en France, la prohibition de l'exportation des grains, & l'interception de leur commerce entre les Provinces du Royaume, causent de si grandes & de si funestes variations dans les prix du bled en différens tems & en différens lieux, & à l'égard de l'acheteur & à l'égard du vendeur, qu'il n'est pas possible, dans un tel désordre, de les réduire à un prix commun relatif aux dépenses & au produit, ni d'en faire l'application à la valeur réelle, c'est-à-dire, à la valeur de change de l'argent.

Sous Charlemagne le marc de huit onces d'argent fin monnoyé, étoit quinze sols ; ainsi le sol étoit à peu près demi-once d'argent fin. Le prix commun du bled étoit alors environ 5 sols sterling quelques deniers, plus ou moins. Le sol sterling valoit 4 sols tournois d'alors.

Sous le regne de Louis le Jeune, le prix du septier de bled se sou-

tenoit encore au moins à la valeur du tiers du marc d'argent, c'est-à-dire, à 5 f. & quelques deniers ſterling (1); le numeraire du marc d'argent étoit encore alors à peu près le même que ſous Charlemagne; ainſi on peut ſe regler ſur la même ſupputation.

Examen de la valeur de l'argent par le prix des denrées dans les différens ſiécles de la Monarchie.

Je n'examinerai pas ici les différens poids des monnoies qui ont été confondus ſous la même dénomination, & qui laiſſent beaucoup de doutes ſur la valeur réelle des denrées dans les ſiècles paſſés; je me bornerai à un même poids, & à un même ordre de monnoies connues ſous les dénominations les plus conſtantes, afin de me fixer à une maniere de compter générale, & applicable aux différens tems & relative à notre monnoie d'aujourd'hui, & à la valeur actuelle de nos denrées. Depuis la rédaction des Coutumes du Royaume vers le milieu du quinzieme & au commencement du ſeizieme ſiècle, qui eſt le tems où le prix des denrées ſemble avoir beaucoup varié, ces Coutumes ont apprécié alors le ſeptier de bled au douzieme du marc d'argent, preuve de l'uniformité du prix des denrées dans les différentes Provinces du Royaume dans ces tems-là. Or le poids du marc d'argent eſt reſté le même qu'il étoit alors; ainſi il peut ſervir du moins à comparer ſûrement la valeur des denrées dans ces tems-là & dans les tems ſuivans, avec celle d'aujourd'hui, & ces rapports connus indiquent aſſez clairement la valeur des denrées dans les ſiècles précédens: car on reconnoît facilement ſi les variations des prix dépendent du poids des monnoies & de la valeur des denrées, ou de l'un & de l'autre enſemble. Depuis Henri II. juſqu'à préſent, les différences du numeraire du marc d'argent étant conciliées, on trouve que la valeur des denrées eſt conſtamment à peu près la même. Mais depuis les guerres des Croiſades juſqu'à Henri II, cette uniformité ne ſe trouve plus, & la même variation dans les prix ne ſe remarque point dans les premiers ſiècles de la Monarchie. Cette variation a augmenté peu à peu depuis les guerres des Croiſades juſqu'à Louis XI, & l'uniformité s'eſt établie enſuite en fort peu de tems dans le même état que ſous le regne de Charlemagne, & les regnes ſuivans juſqu'à Philippe Auguſte.

Valeur de l'argent ſous Charlemagne.

Sous Charlemagne la livre de poids d'argent étoit à peu près onze onces: l'once de huit gros, le gros de 72 grains. La livre de poids d'argent fut diviſée en vingt ſols; ainſi il y avoit, à peu près, quinze ſols au marc d'argent de huit onces.

Sous S. Louis le marc d'argent valoit 58 ſols tournois.

Dans deux Ordonnances de S. Louis, il eſt dit, que le ſol ſterling ne ſera reçu que pour 4 ſols tournois; or les 58 ſols (ou à peu près trois livres) du prix du marc d'argent ſous S. Louis, & les 15 ſols à peu près du prix du marc d'argent ſous Charlemagne, étoient dans la même proportion que les ſols tournois & les ſols ſterling, qui étoient chacun quadruple du ſol tournois. Les 15 ſols qui étoient le prix du marc d'ar-

(1) Eſſai ſur les Monnoyes, page 80.

gent ſous Charlemagne, étoient donc équivalens à 60 ſols tournois, & les 3 livres qui étoient à peu près le prix du marc d'argent ſous Saint Louis, étoient donc auſſi équivalens à 15 ſols ſterling. Les 15 ſols du prix du marc d'argent ſous Charlemagne, étoient donc des ſols ſterling, & les 58 ſols du prix du marc d'argent ſous S. Louis, étoient donc, par la même raiſon, des ſols tournois.

Les prix des denrées depuis Charlemagne juſqu'à préſent.

Le prix du bled ſous Charlemagne étoit 5 ſols ſterling quelques deniers plus ou moins; il étoit ſous S. Louis environ 15 ſols tournois, & par conſéquent environ un quart moins de valeur en poids d'argent que ſous Charlemagne.

Nous n'avons pas de monumens ſuffiſans pour nous aſſurer du prix courant du bled pendant le regne de S. Louis; la journée du Manouvrier qui s'établit ſur le prix commun le plus conſtant du bled, & qui eſt aſſez régulierement le vingtieme du prix du ſeptier de bled meſure de Paris, eſt un moyen qui peut indiquer à peu près le prix courant du bled. Or on voit, dans un état de compte, qu'en Languedoc, du tems de S. Louis, on a payé la journée d'homme ſix deniers tournois, qui eſt le vingtieme de 10 ſols tournois qu'auroit coûté alors un ſeptier de bled; mais on ne marque point ſi c'étoit dans la ſaiſon d'hyver ou d'été, ce qui décideroit plus exactement le prix moyen du ſalaire; il eſt dit ſeulement, *Pro 40 jornalibus hominum, 20 turn.* (1). D'ailleurs, dans une Province ſi éloignée, les prix pourroient être moindres qu'au milieu du Royaume, où les Provinces ont plus de communications entr'elles; ainſi l'on peut conjecturer par toutes ces raiſons, que le prix commun du bled, ſous le regne de S. Louis, devoit être environ de 15 ſols: ce prix ſe concilie aſſez bien avec ceux des tems precédens & des tems ſuivans.

Sous Charles V, le marc d'argent valoit 5 livres ou 100 ſols tournois. La valeur numéraire du ſol tournois étoit donc montée de 3 à 5. Le bled valoit ſous Charles V 20 ſols tournois, c'étoit 5 ſeptiers pour un marc d'argent, & par conſéquent le bled avoit près de moitié moins de valeur en poids d'argent que ſous Charlemagne, où 3 ſeptiers valoient un marc d'argent.

Sous Louis XI, le marc d'argent valoit 10 livres ou 200 ſols tournois. Le ſol tournois étoit diminué de trois quarts & un tiers en poids d'argent. Sous Charlemagne, le ſeptier de bled valoit 5 ſols ſterling ou le tiers du marc d'argent. Sous Louis XI, il valoit 13 ſols tournois ou le $\frac{1}{15}$ du marc d'argent, & par conſéquent le bled valoit alors quatre fois moins en poids d'argent que ſous Charlemagne.

Aujourd'hui le marc d'argent vaut 54 liv. 6 ſols ou 1086 ſols tournois. Le ſol tournois eſt diminué de dix-ſept fois moins en poids d'argent. Le ſol tournois, depuis Charlemagne juſqu'à S. Louis, étoit la 58[e] partie; prenons le compte rond, la 60[e] partie du marc d'argent; & le

(1) Eſſai ſur les Monnoyes. Variat. page 4.

ſol

fol fterling, la 15ᵉ partie. Le fol tournois fe trouve aujourd'hui diminué de dix-fept fois moins en poids d'argent, il ne préfente donc plus aujourd'hui que la 1086ᵉ partie du marc d'argent, au lieu de la 60ᵉ qu'il repréfentoit fous Charle-magne jufqu'à S. Louis exclufivement; ainfi dans ces tems, un fol tournois étoit égal à 18 fols tournois d'aujourd'hui, & un écu de 60 fols tournois égal à 18 écus de 60 fols tournois d'aujourd'hui. Le bled vaut 18 liv. ou le tiers du marc d'argent, ainfi la valeur du bled en poids d'argent, fe trouve aujourd'hui au même état que fous Charle-magne, quoique notre numéraire foit fort différent.

Rapports de la Monnoye d'aujourd'hui avec celle des fiécles précédens.

Sous S. Louis le bled fe vendoit environ 15 fols tournois; il fe vend aujourd'hui 18 liv. tournois. Ainfi le fol tournois, fous S. Louis, étoit égal à environ 20 fols tournois d'aujourd'hui. Sous Charles V le bled valoit 20 fols tournois; par conféquent le fol tournois étoit égal à 18 fols tournois d'aujourd'hui. Sous Louis XI le bled fe vendoit 13 fols tournois; ainfi un fol tournois étoit égal à 26 fols tournois d'à-préfent. Sous Charles IX le prix du bled étoit de 23 liv. il s'eft foutenu à peu près à ce prix dans les Régnes fuivans; & il eft encore fur ce pied en Angleterre où le commerce extérieur des grains eft libre; ce prix revient aux 5 fols & quelques deniers, qui étoit la valeur du bled fous Charlemagne & les regnes fuivans jufques vers le regne de Saint Louis.

Valeur de l'argent fous Saint Louis.

Nous avons remarqué que fous S. Louis un fol tournois étoit égal à 20 fols tournois d'aujourd'hui; ainfi un denier tournois étoit égal à 20 deniers tournois d'aujourd'hui, une livre tournois égale à 20 liv. tournois d'aujourd'hui; ainfi on peut par cette fupputation connoître quelle étoit, par exemple, la folde militaire fous le regne de S. Louis. Celle du Chevalier Baneret (1), y compris les hommes d'armes, étoit par jour pour la paye ordinaire, 20 fols (20 liv.); pour la grande paye, qui étoit d'ufage en certains cas, & qui étoit d'un tiers en fus, c'eft-à-dire 30 fols (30 liv.) par jour.

Solde militaire fous S. Louis.

Celle de Bachelier & de l'Ecuyer Baneret de 10 f. (10 liv.), la grande paye de 15 fols (15 liv.)

Celle d'Ecuyer fimple 5 fols (5 liv.), la grande 7 fols 6 den. (7 liv. 11 f. 6 den.).

Celle du Gentilhomme à pied 2 fols (2 liv.), la grande 3 fols (3 l.).

Celle du Sergent à pied 12 den. (1 liv.), la grande 16 d. (1 l. 10 f.).

Celle de l'Arbalêtrier 15 den. (1 liv. 5 f.), la grande 22 deniers, (1 liv. 11. f. 4 den.).

Gouvernement économique de S. Louis.

Les foins du Monarque s'étendoient à tout. Souvent il envoyoit des Commiffaires (2) pour veiller à ce que les rivieres fuffent navigables, rien enfin n'étoit oublié. Tant de foins en établiffant l'ordre dans l'Etat, en affuroient le repos & la tranquillité. Ils répandirent l'abondance dans le Royaume, c'eft peu dire, ils augmenterent les revenus de la Couronne; ce qu'on peut regarder, dit l'Hiftorien, comme un chef-

(1) L'Abbé Velly, Hift. de Fr. Tome V, page 30.
(2) *Idem*, pages 301 & 302.

d'œuvre de la politique : car ce ne fut pas, en effet, dit cet Auteur, par les Impositions extraordinaires que le Monarque s'enrichit, on ne les connoissoit presque pas dans ces anciens tems. *Louis persuadé que ce qui est à charge au Sujet ne peut être avantageux au Prince, fut toujours en garde contre les vexations. Finalement, dit Joinville, le Royaume se multiplia tellement, pour la bonne droiture qu'on y voyoie regérer, que le Domaine, censive, rente & revenu du Roi croissoient tous les ans de moitié.* Le Roi, ennemi de toute violence, étoit toujours prêt à sacrifier son droit lorsqu'il y avoit l'ombre de doute ; cette noble équité se manifestoit dans toutes les occasions où on lui faisoit des représentations judicieuses.

Valeur de l'argent sous Charles V.

Sous Charles V le marc valoit, relativement au numéraire d'aujourd'hui, & relativement aussi à son prix d'échange avec les denrées (ces valeurs combinées), valoit, dis-je, 90 livres 10 f. de notre monnoie. Ainsi dans ce tems-là une livre, ou un franc, valoit 18 liv. d'aujourd'hui, un denier valoit 18 deniers, un sol 18 sols. Les Historiens, faute d'être entrés dans cet examen, font remarquer à leurs Lecteurs la modicité des gages & des dépenses de ces tems. Ils sont étonnés de la simplicité des vêtemens, parce que la robe d'un Conseiller au Parlement ne coûtoit que 40 livres, qui étant multipliés par 18, font 720 livres ; ainsi, suivant la valeur du numéraire d'alors, & la valeur d'échange de l'argent dans ces tems-là avec les marchandises, on trouve que cette robe valoit 720 livres de notre monnoie d'aujourd'hui.

D'après ces principes on peut juger de la valeur de 17 millions (306,000,000 d'aujourd'hui) de réserve qui se trouverent au trésor royal à la mort de Charles V, & de la puissance, & de la cause des succès des armes, & de la politique de ce sage Monarque, qui d'ailleurs avoit réuni, par acquisitions, à sa Couronne plusieurs Principautés ou grands Fiefs, & accumula en outre des richesses immenses en argenterie, pierreries & autres effets mobiliers, nonobstant les dépenses des guerres qu'il soutint victorieusement pendant presque tout son regne. Son opulence le fit nommer *Charles le riche*.

Mais nos Historiens calculateurs confondent encore dans leurs calculs, qu'ils réduisent au simple numéraire, le prix de l'argent, marchandise ou matiere premiere, avec le prix de l'argent monnoyé. Ainsi cette partie fondamentale de l'Histoire est si négligée, qu'il semble que les Historiens n'ayent d'autre objet que la narration des événemens merveilleux d'un jeu de hazard.

Valeur de l'argent sous Louis XI.

Sous le regne de Louis XI, l'argent étoit extrêmement cher en Europe. On avoit quinze septiers de bled pour un marc d'argent, sa valeur réelle ou d'échange avec les denrées étoit un peu plus que le quintuple de sa valeur d'échange d'aujourd'hui. La valeur numéraire du marc étoit à 10 livres, c'est-à-dire, à peu près comme 2 à 11 de ce qu'elle est aujourd'hui. Le revenu du Souverain, réduit à l'étendue de sa domination & aux taux des impositions d'alors, étoit de 4 millions 700

mille livres, qui, ramenées d'abord à notre numéraire actuel, feroient 26 millions, lesquelles étant quintuplées par la valeur réelle ou d'échange de l'argent avec les denrées, dans ce tems-là, formeroient à peu près 128 millions de notre monnoye d'aujourd'hui. Le denier seroit 26 deniers, le sol tournois 26 sols, la livre 26 liv. Un arpent de terre, à Marly-sur-Marne près Paris, étoit affermé 16 sols, c'est 21 livres de notre monnoie (*a*) d'aujourd'hui. Il paroît que l'impôt territorial n'étoit environ qu'un dixiéme du revenu. Revenu Royal sous Louis XI.

Le revenu que le Roi retiroit alors de la Normandie étoit, selon Philippe de Comines, de 950,000 livres, ce produit étoit à peu près 26 millions d'aujourd'hui. L'impôt étoit fourni sans entremise de Fermes générales; car à la réserve d'un droit de 12 deniers par minot de sel, qui étoit marchand alors, les denrées & marchandises n'étoient point chargées d'impositions. Sous Louis XI il n'y avoit gueres que les deux tiers des Provinces de la domination actuelle du Roi qui fussent réunies immédiatement à la Couronne.

Sous Louis XII, le numéraire du marc d'argent étoit à 11 livres, & sa valeur d'échange avec les denrées étoit quadruple d'aujourd'hui; car selon les coutumes rédigées dans ces tems-là, & selon les coutumes rédigées sous le regne de Charles VII, le prix du septier de bled étoit évalué à un douziéme du marc d'argent. Sous Louis XI, comme nous l'avons vu, il étoit tombé d'un cinquiéme plus bas, & on le trouve déja remonté d'un cinquiéme sous Louis XII. Le revenu de ce Monarque étoit 7,650,000 liv. Cette somme équivaloit à 143,000,000 de notre monnoie; le sol d'alors étoit comme 1 à 20 d'aujourd'hui. Valeur de l'argent sous Louis XII. Revenu Royal sous Louis XII.

Sous le regne de François premier, la valeur d'échange de l'argent avec les denrées diminua rapidement & tomba à la moitié de ce qu'elle étoit dans le regne précédent.

Le marc d'argent étoit à 13 l. Le revenu du Roi étoit de 15,730,000, abstraction faite des subventions fournies par la Nation pour les besoins extraordinaires. Cette somme de 15,730,000 livres équivaloit à 128,840,000 liv. d'aujourd'hui; le sol d'alors étoit comme 1 à 8 $\frac{1}{4}$ d'aujourd'hui. Le revenu paroît environ le double de celui de Louis XII, comparativement aux sommes totales de ces tems-là, & les Sujets de François I[er] faute de faire attention aux valeurs numéraires & d'échange de l'argent avec les denrées, pouvoient penser qu'ils supportoient une grande augmentation d'imposition, tandis qu'ils payoient réellement près d'un huitiéme moins que dans le regne précédent. Les Historiens se fixant à l'augmentation du nombre de millions, nous laissent croire, & ont cru aussi eux-mêmes, que François premier avoit beaucoup plus chargé d'impôts ses Sujets que Louis XII. Cependant on sçait que ce Monarque étoit peu avide d'argent, & qu'il étoit même aussi économe que Louis XII, que l'on accusoit de parcimonie. On n'a pas accordé Valeur de l'argent sous François I. Revenu Royal.

(1) Les terres étoient alors peu chargées d'impôt, ainsi le prix du fermage devoit être plus haut qu'il ne l'est aujourd'hui.

cette qualité à François premier qui avoit moins de revenu, & qui a laissé à sa mort une épargne de 800,000 écus d'or (à multiplier par $8\frac{1}{2}$), & d'un quart de son revenu à recevoir.

La cherté ou la rareté générale de l'argent ne change rien à l'état des richesses des Nations.

La rareté générale, ou la cherté de l'argent ne retranche rien à la richesse des Etats, puisque sa plus grande valeur réelle ou d'échange, prête toujours, sous d'autres dénominations, aux autres richesses la même mesure de valeur vénale. Ainsi la pénurie de l'argent n'est pas une disette de richesses dans les Etats fertiles en productions qui conservent toujours au fond la même valeur vénale qui a cours entre les Nations commerçantes. Nous ne nous trompons pas à cet égard sur la valeur de l'or, par exemple, qui est environ quatorze fois aussi cher que l'argent. Mais si l'or venoit à diminuer de moitié de son prix dans les siecles à venir, on pourroit se former alors une idée fausse de nos richesses actuelles.

La découverte des mines de l'Amérique n'a donc pas enrichi les Nations de notre Continent. Elle nous a seulement fourni plus de matiere premiere d'or & d'argent pour les ouvrages d'orfévrerie, matiere qui peut maintenant s'acquérir à meilleur marché, mais toujours dans la proportion réciproque des valeurs vénales des richesses commerçables. Ainsi cette plus grande quantité d'ouvrage d'orfévrerie n'est pas non plus un accroissement de richesses. Au tems de Louis XI, la richesse d'un plat d'argent de 6 marcs étoit égale à celle de 5 plats d'argent du même poids de 6 marcs chacun. Aujourd'hui notre magnificence en argenterie ne doit donc pas nous en imposer. Le bon marché & la mode ont pu déterminer nos dépenses de ce côté là, & nous donner une apparence d'opulence que l'on n'avoit pas dans d'autres siecles, où la Nation étoit plus riche qu'elle ne l'est à présent. L'éclat des dorures qui nous éblouit tant aujourd'hui, se réduit à peu de chose par le calcul, qui d'ailleurs feroit voir que ce goût pour la dépense en orfévrerie forme une excroissance qui retient les sucs de l'arbre. D'ailleurs il ne faut pas se dissimuler que l'argent est une marchandise étrangere, & qu'en tenant nos denrées à bas prix, nous l'achetons par échange fort cher, tandis que nous vendons à bas prix celui que l'Etranger retire de nous dans les achats que nous lui payons en argent; lors même qu'il remploye cet argent chez nous en achats de nos marchandises; nous qui n'envisageons que l'argent dans le commerce, nous sommes cependant des commerçans bien mal habiles.

RÉCAPITULATION.

Les dépenses précédent l'origine des richesses.

Le véritable fond des richesses ne peut consister que dans les productions. On ne peut obtenir l'accroît des productions que par l'accroît des dépenses; car tout marche par les dépenses.

La premiere dépense est celle des productions spontanées de la nature. L'homme a choisi celles qui lui étoient propres. Ce premier choix

donna la premiere valeur, & la valeur l'engagea à fertiliser la terre qui lui rendit de nouvelles & semblables productions en échange de son travail & de ses dépenses. Tant que ces productions n'excéderent pas la somme du travail, toujours inséparable de la dépense de subsistance, la terre ne nourrit encore que la classe cultivatrice ou productive, & ses coadjuteurs.

Gradation de l'accroissement des richesses par les dépenses.

Les besoins de cette classe, autres que ceux de la simple subsistance, l'obligerent à appeller à son secours la coopération de l'industrie, qu'elle paya par échanges en subsistances; & la nécessité de ce concours commença à appeller richesse cet excédent de production, qui devint richesse, parce qu'il avoit dès-lors une valeur d'échange avec l'industrie. Ces deux valeurs, *valeur de subsistance* & *valeur d'industrie* réunies, donnerent de nouvelles forces à la production. La terre une fois reconnue une source abondante de biens, prit de cette notion même une troisiéme valeur, fondée sur l'accroît du produit qui, par la valeur vénale, surpasse les frais : c'est *la valeur de propriété*. Cette troisiéme valeur mise en échange dans le loyer des bien fonds, excita le Cultivateur à s'assurer annuellement de l'excédent & de l'accroît pour solder son engagement avec le Propriétaire, & pour accroître son profit.

Trois sortes de dépenses dans l'état complet des sociétés.

C'est ce dernier excédent qui s'appelle *revenu*. Dès-lors la Société fut complette & roula sur trois sortes de dépenses; dépenses des avances de la culture, dépenses de l'industrie, & dépenses du revenu, qui font entr'elles ce qu'on appelle *circulation*. De ces trois valeurs tirées de la terre, les deux premieres sont astreintes & liées à leur emploi, qui ne peut souffrir d'interception. La troisiéme est la seule disponible en apparence. Elle a néanmoins sa marche circonscrite par l'ordre naturel, comme les deux autres. Les Propriétaires la doivent repartir à leurs besoins. Ils la reversent ainsi sur les deux classes qui se la repercutent par la réciprocité des achats & la continuité des dépenses. Ainsi donc toute richesse vient de la production. Les productions ne sont elles-mêmes une richesse, que parce que la demande leur donne une valeur, & la demande n'est qu'une suite de dépenses. Ce sont donc les dépenses qui donnent le branle à toute la machine économique.

Source des dépenses.

En vertu de ce cercle bienfaisant, la source des dépenses est la dépense elle-même qui excite le travail productif. Cette source a des canaux circonscrits, par lesquels elle doit tout vivifier & refluer sur elle-même, pour perpétuer à jamais le mouvement & la vie végétative, aliment de la vie animale & principe du nécessaire, de l'abondance & du superflu.

Avances des dépenses.
Deux sortes d'avances de richesses pour la reproduction des richesses.

Pour former le courant de cette source, il faut un fond d'avances qui fournisse aux dépenses de l'attente & aux frais du travail. La nature fait d'abord le fond de ces avances, ainsi que je l'ai dit, en offrant un produit spontané. Mais ce foible produit n'a suffi qu'à un petit nombre d'hommes pauvres, & sollicitant pauvrement le produit futur. Ce produit croissant, le nombre d'hommes, de besoins & de demandes se

sont accrus en proportion, & ont sollicité une plus forte production. Celle-ci demande une forte culture œconomisée à l'aide des animaux & des outils de toute espece. Le fond de tout cela constitue celui des avances primitives. Les frais de leur action, de leur entretien, & des dépenses continuelles pour la subsistance, demandent des avances annuelles. Il est aussi des avances pour la classe stérile, qui font un amas de denrées qu'elle doit ouvrer & des marchandises ouvrées, & la dépense préalable de subsistance qui précéde la rétribution. Ce fond fournit à profit à la consommation, & quoiqu'il ne produise rien, non plus que le travail qui le met en œuvre, il est néanmoins appréciable en raison de la valeur que la dépense donne à ces matieres, & au travail qui les approprie à nos besoins, lequel est inséparable de la dépense de la subsistance de l'Ouvrier. Ce fond doit être sans cesse renouvellé, à mesure que la dépense & la demande attirent le debit : il doit être entretenu, dis-je, attendu que c'est l'huile de la lampe de l'industrie. Mais les avances productives ont une qualité bien supérieure, en ce que ce sont elles qui produisent tout. Elles tirent de la terre, 1°. leur propre renouvellement : 2°. L'intérêt des avances primitives pour les réparations de ces avances mêmes, & des pertes casuelles : 3°. Tout ce qui doit servir à l'entretien des deux autres classes, à la circulation, & au maintien de la Société. Plus ces avances sont fortes, plus la production donne d'excédent ; plus, au contraire, elles s'appauvrissent, plus l'abondance rentre dans la terre, & la Société dépérit. L'immuable loi de la nature est de nous demander des dépenses, avant de nous rien accorder; dépenses en consommations, dépenses en frais de travail, dépenses en avances. Mais ce sacrifice une fois fait, elle nous rend à proportion & avec usure. L'immunité, l'activité & l'opiniâtreté des dépenses est la seule voie de prospérité.

Revenus, fonds de richesses annuelles essentiel à la constitution des Etats agricoles.

La distribution des dépenses se fait dans l'ordre que nous avons esquissé ci-dessus. La Société n'est complette que quand la culture donne un excédent qu'on appelle *revenu*, portion de la classe propriétaire. Jusques-là elle ne peut être considérée que comme une réunion d'hommes pauvrement cultivateurs, entraînant après eux un petit nombre de mercenaires, qui fournissent à leurs plus pressans besoins, les instrumens, les vêtemens, &c. & qui sont alimentés des restes d'un foible produit. Une telle association où chaque membre est cloué à son travail journalier, sous peine de manquer de subsistance, n'a nulle des conditions de sûreté, de liberté & de jouissance, nulles richesses disponibles, & nul emploi d'hommes disponibles qui constituent un Etat abondant, stable & puissant. Toutes ces choses ne se trouvent que dans le revenu. Le revenu complette la population, étend les travaux de l'industrie, fournit à la défense de l'Etat, à l'entretien du culte, au maintien des Loix & de la propriété, à la création de l'abondance & du riche superflu.

Ordre de la distribution des richesses annuelles.

La distribution du revenu, en apparence plus libre que celle des autres parties de la production, toutes appliquables à leur objet direct,

a néanmoins des regles inviolables, sous peine d'entraver & d'arrêter la machine, de borner la production, & de détruire, par conséquent, le revenu : ces regles se trouvent suivies d'elles-mêmes & désignées par l'impulsion des besoins. Le besoin de subsistance me fait verser une partie du revenu directement sur la classe productive, qui offre de la premiere main les matieres de subsistance. Les besoins de vêtemens, logemens, meubles, ustenciles, services particuliers, publics & d'Etat, instructions scientifiques, récréations méchaniques, & autres nécessités & commodités de la vie, attirent l'autre portion de revenu du côté de la classe stérile, qui fournit les matieres ouvrées adaptées à ces besoins. Ainsi commence le cercle de dépenses & d'échanges qu'on appelle circulation, qui donne le mouvement à la société, qui ordonne le travail à tous les individus, & qui leur départit la subsistance en échange de ce travail. Chacune des deux classes laborieuses ayant reçu sa portion du revenu, en dépense la moitié sur elle-même pour fournir à ses besoins, du genre relatif à son institution, & verse l'autre moitié sur la classe latérale, en échange des fournitures relatives à ses besoins, du genre auquel cette classe doit pourvoir. Ainsi chacune de ces classes reçoit le revenu tout entier, moitié de la premiere main, moitié de la seconde. Le revenu repassant ainsi en entier par achats réciproques dans chacune des classes, fait par-tout son effet vivifiant, semble se multiplier à l'œil en raison de la multitude de mains par lesquelles il passe sans y séjourner, & de la quotité des biens à qui la dépense donne une valeur que le signe convenu des valeurs représente, signe que la circulation reporte au Propriétaire pour recommencer sans cesse la même circulation.

Effets des dépenses.

Voilà donc la transmission continuelle entretenue par les dépenses. La premiere condition qu'elle exige, est que le revenu soit dépensé. L'objet premier de la dépense du revenu, est la vivification de tous les rameaux de la société. Mais son objet définitif, auprès duquel le premier n'est qu'un véhicule, est de faire renaître, par la reproduction, la substance de la dépense qui satisfait aux besoins, & qui renouvelle successivement le revenu. Ces effets entretiennent continuellement cette circulation, par laquelle chaque homme qui peut, à l'aide de son travail, offrir quelque chose de propre aux besoins des autres, peut manifester ses propres besoins, & obtenir en échange de son travail, de quoi satisfaire à ses demandes. Cette multitude de demandes toujours croissantes en raison de ce qu'on a plus d'espoir apparent de les pouvoir satisfaire, crée en même-tems, & de droit naturel, une multitude de valeurs de compensation, excite une multitude de travaux réciproques, qui tous reviennent par reflet à l'accroît du travail créateur.

Reproduction des dépenses par les dépenses.

L'objet réel & entier de ce travail est la reproduction, point central de tout le labeur des hommes, par lequel seul leurs travaux & leur jouissance renaissent & se perpétuent par la renaissance & la perpétuité circulaire des revenus. Plus les dépenses font de circuit, pour arriver à

ce point central, plus elles augmentent en frais, plus elles diminuent en profit, & plus leur effet reproductif s'affoiblit & diminue, en entretenant un nombre de têtes oisives, ou dont le travail n'est que d'ostentation ou d'inutilité. Plus au contraire les dépenses diminuent en frais inutiles, plus elles augmentent en profit, & plus les richesses renaissent promptement & abondamment, & rapportent un excédent de revenus, seul principe de tous les excédens de tout genre, qu'on appelle abondance & superflu.

Les divers rapports des dépenses avec les différentes parties constitutives des Etats agricoles.

C'est à ce principe démontré qu'il faut ramener les rapports de toute espéce, par lesquels les dépenses tiennent la société; & réunissant tous ses efforts, les dirige vers le principe unique de sa perpétuité. En subdivisant & rangeant par classes ces rapports, on trouve que les dépenses ont, 1°. des rapports entr'elles : 2°. des rapports avec la Population : 3°. des rapports avec l'Agriculture : 4°. des rapports avec l'Industrie : 5°. des rapports avec le commerce : 6°. des rapports avec les Richesses de la Nation. Et tous ces rapports sont des rapports mesurés, réglés & fixés par des loix primitives, souveraines & invariables, & dans lesquels consiste tout l'ordre économique prescrit aux hommes.

Rapports des dépenses entr'elles & avec les richesses annuelles.

Les rapports des Dépenses entr'elles établissent la juste distribution alimentaire des biens communs de la société, donnent la connoissance anatomique des vaisseaux & rameaux de tout genre, par lesquels se répandent les fluides de la circulation, qui vont nourrir jusqu'aux moindres parties de la Société. De-là l'on connoît ce qui est obstruction, excroissance, loupe, chair morte, éjection, &c. ce qui appartient à chaque partie, ce qui lui revient, & ce qui lui suffit; & l'on voit sur-tout que la pleine & libre circulation est le vrai principe de la santé & de la vie.

Rapports des dépenses avec la Population.

Les Rapports des Dépenses avec la Population, démontrent qu'il faut faire sur les hommes la même spéculation que sur toute la machine économique; que c'est par leur dépense & leur travail, que les hommes peuvent influer sur la prospérité en excitant la reproduction. Qu'en conséquence, plus les hommes peuvent faire de dépenses, plus ils sont utiles; moins ils peuvent dépenser, plus ils deviennent inutiles; ce qui les conduit à être nuisibles enfin par la pauvreté. C'est là que se manifeste la bonté de l'Etre suprême, qui a tout arrangé si parfaitement pour le bonheur des hommes, que c'est par leur plus grande jouissance qu'ils peuvent être utiles, & que tous doivent participer largement à la jouissance pour accroître, perpétuer & assûrer à tous la jouissance, & sur-tout la jouissance de subsistance. Ici donc est la Loi & les Prophetes. Tout nous attache religieusement à notre souverain bienfaiteur; tout nous y invite à adorer & à suivre ses voyes; à coopérer au bonheur de notre prochain comme au nôtre même, à nous fixer à l'ordre; car la récompense est inséparable, dès ici bas, de l'observation de cette loi obligatoire & admirable, qui est la lumiere naturelle qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Rapports des dépenses avec l'Agriculture.

Les Rapports des dépenses avec l'Agriculture, présentent, dans le détail,

détail, l'analyse du foyer de la société, dont le phénix des anciens fut l'emblême, & la découverte de ce point central où s'opére la *réproduction*. On y voit que les dépenses ne font tout aller que parce qu'elles excitent les demandes; que celles-ci accroissent la valeur vénale, dont l'effet est d'augmenter le travail toujours recompensé avec usure par le produit tiré du sein inépuisable de la nature. Que ces différentes roues sont tellement engrainées, qu'une même impulsion les fait aller, qu'un même obstacle les arrête; que tout ce qui tend à nuire à l'une d'elles intercepte toutes les autres; qu'en conséquence les fortes dépenses, les nombreuses demandes, la haute valeur vénale & le plus opiniâtre travail, sont les mobiles de la prospérité; comme aussi tout ce qui tend à enchevêtrer les dépenses, les demandes, la valeur vénale, le travail, à diminuer les richesses d'exploitation, fait la ruine de la Société.

Rapports des dépenses avec l'Industrie.

Les rapports des dépenses avec l'Industrie montrent que l'Industrie est un travail second & subordonné, qui ne peut prospérer que par la prospérité du travail productif; qu'en vertu de la regle qui fait que le versement le plus direct & le plus prochain à la classe productive, est aussi le plus promptement & le plus efficacement reproductif, il arrive que plus le versement qui se fait sur la classe stérile, est distant de la classe productive, plus il ralentit & énerve la production. En conséquence, la dépense la plus recherchée & la plus futile, est la plus nuisible à la reproduction, comme étant la plus distante & la plus infructueuse, & celle dont le tribut a passé par le plus de mains laborieuses en recherches, & stériles dans le fait. Ils montrent enfin que vouloir prospérer ou prédominer, par ce travail, c'est cueillir les fleurs de l'arbre économique & en supprimer le fruit.

Rapports des dépenses avec le Commerce.

Dans le Rapport des Dépenses avec le Commerce, on voit que l'échange est vraiment le commerce; que plus il est rapproché de la production, plus il la vivifie; que l'entremise de ses agens n'est qu'une barriere à ce rapprochement, & que le vrai & seul moyen de rendre cette entremise utile, nombreuse & continuelle, est de la considérer comme ennemie, & de la restreindre par tous les moyens propres à en diminuer les frais, par la faveur accordée au commerce de la premiere main, par la facilité des communications, &c. On voit qu'il en est, en un mot, de ce rapport comme de tous les autres qui doivent, dans le plan politique, être tous sacrifiés à l'avantage du point central, *à la reproduction :* Que c'est dans cette méthode unique que chacun d'eux en particulier trouvera son extension, sa solidité & sa perpétuité.

Rapports des dépenses avec les Richesses totales d'une Nation.

Les Rapports enfin des Dépenses avec les richesses des Nations, démontrent qu'il n'est aucune richesse qui ne soit fugitive ici bas, toute richesse n'est que valeur vénale, puisque rien ne reçoit une valeur vénale ou de compensation, que de son propre usage, que rien n'a d'usage que provenant d'un besoin, & que dans cette roue circulaire, composée de piéces de rapports, qui intercepte un des rapports, décrete l'extinction de tous les autres. La vie n'est qu'un souffle, mais c'est ce souffle qui fait tout aller.

La source de la société consiste dans l'ordre naturel & régulier de toutes les parties du corps politique; mais l'Agriculture & la reproduction qui pourvoyent à la demande des besoins, à leur accroissement toujours renaissant, font sa vie, qui assigne à chaque chose créée son usage; par le moyen de l'usage, sa valeur; par l'enchere, la qualité de richesses; qualité qui désigne au travail de l'homme son objet, & sa récompense.

Dévouement des hommes à l'ordre immuable des loix physiques & morales qui assurent la prospérité des Empires.

Ainsi se meut, dans l'ordre naturel & prescrit dès l'instant de la création, la nature entiere en faveur de la créature privilégiée. Ainsi l'homme remplit la tâche de travail qui lui fut prescrite, à laquelle furent attachés sa subsistance & son bonheur ici bas. Ainsi se trouve sous ses pieds le canevas de son existence. La terre est le bien universel de l'humanité. L'homme peut transformer en richesses les fluides, les solides, les chairs & les os; il peut aussi languir & sécher sur le sein de sa mere nourrice; il lui est libre d'obéir ou d'être sourd à la voix de son instituteur, mais il ne peut changer l'ordre primitif de la nature. Par cet ordre la terre est l'unique source de tous les biens; c'est la source commune. Toute la terre est le partage du genre humain. Chaque famille divisée par des arrangemens domestiques, cherche à s'en approprier les sucs. Que chacune d'elles apprenne que la source dont elles se disputent de foibles rameaux, est un fleuve inépuisable de richesses, aisées à découvrir en ouvrant son lit. Mais au contraire, si chacune d'elles tend à combler le ruisseau de son voisin, pensant en attirer davantage dans celui qui lui est propre, bientôt le cours de l'eau sera interrompu: partout les cataractes du fleuve seront comblées, bientôt par nos soins parricides les terres desséchées ne seront plus couvertes que d'ossemens. L'or & ses agioteurs ont rendu la face de l'Europe abominable devant Dieu, comme autrefois le fut le Pays de Canaan; l'ignorance n'est que faute aux yeux du Tout-Puissant, mais l'erreur volontaire est un crime.

Et qui de nous peut, sans frémir, envisager l'horreur du crime considéré seulement comme révolte de l'infiniment petit contre l'infiniment grand! Hommes de tout culte & de tous sens, la loi physique de la nature vous est développée; il ne sera plus temps d'en alléguer l'ignorance; le crime par essence est désigné. Si l'épaississement de vos organes vous flatte d'un asile dans la lie de la matiere, cherchez du moins à vous la rendre propice pendant le court espace de temps où elle doit fermenter en vous. L'homme n'est créature privilégiée & supérieure à toutes autres ici bas, qu'en tant qu'il est un être intelligent, & que par cette faculté il connoit tous les avantages qu'il doit retirer de l'observation des Loix de l'ordre éternel & immuable; & ce n'est que par cette faculté même qu'il peut prétendre au droit naturel dont il doit jouir, en se conformant à l'ordre qui est lui-même la regle du droit naturel. L'homme est créé libre, parce que sa liberté est essentielle à sa destination. De sa liberté dérivent les crimes & les vertus. Les désordres de l'humanité n'éteignent pas la lumiere qui l'éclaire: ainsi l'homme inique ne peut être que rebut & exécration devant Dieu: il

n'y a que l'homme juste qui puisse être compris dans les desseins de son Auteur. Les crimes & les désordres qui bouleversent les Nations, n'ébranlent point le Sage ; il voit clairement que le *Tout-Puissant* ne peut rien perdre, & que la perdition de l'homme n'est que pour celui qui se perd lui-même. La multitude de ceux qui s'égarent sciemment & volontairement, nous paroît immense ; hélas ! ce n'est, dans l'ordre de la justice éternelle, qu'un limon abandonné à sa corruption. La Providence a tout arrangé pour le bonheur des hommes : elle les éclaire, mais elle ne les force pas ; elle ne veut que des actions de choix, de dignité, d'obéissance & d'amour : ce n'est que dans ce point de vue que l'œuvre du Créateur est parfait par rapport à lui, & par rapport à nous, & qu'il lui suffit à lui-même : il a créé l'homme libre ; il l'a voulu ainsi pour sa gloire. Mais par son essence absolue & inaltérable, il est indépendant des volontés de ses créatures ; toute imperfection est incompatible & inaliable à l'Etre infiniment parfait par essence. L'homme doit obéir à la loi, telle est sa condition & son mérite ; celui qui la transgresse est coupable, tels sont les decrets de l'Eternel, tel est l'ordre immuable manifesté à tous les hommes, telle est la lumiere qui nous éclaire, telle est l'image de la divinité qui caractérise l'homme, qui constitue sa raison & sa dignité, & sans laquelle il n'y a point de milieu entre l'homme & la bête. Cette multitude innombrable d'hommes dégradés & livrés à la brutalité, ne m'en impose pas plus contre l'ordre & la réalité évidente & admirable de la Providence, que cette prodigieuse quantité d'animaux de toute espéce répandue sur la terre, assujettis uniquement aux impulsions physiques, & à un instinct féroce.

L'homme, tiré du néant, condamné à la mort, qui croit que tout est créé pour lui, & qui ne se demande pas pourquoi il est créé lui-même, & quels sont ses devoirs, est un insensé. Cependant la perversion & les crimes de ses semblables ne lui inspirent que du mépris & de l'indignation pour eux, & il ne s'apperçoit pas qu'il se juge lui-même. L'homme peut-il donc ignorer qu'il n'est homme que par la raison, & que sans la raison il n'est qu'un monstre livré à ses excès, un être vil & détestable, selon son propre jugement ; jugement qu'il ne peut désavouer ni révoquer, parce qu'il est conçu avec une évidence de délit & d'indignité à laquelle il ne peut se refuser. En vain entreprend-il, pour autoriser lui-même sa conduite criminelle, d'obscurcir les notions du juste & de l'injuste ; son aversion pour les méchans, & la lumiere naturelle le ramenent toujours à la même décision ; ses inconséquences sont elles-mêmes une démonstration continuelle de son aveuglement & de sa perversion. Je ne juge pas ici les hommes, nous ne connoissons que leurs actions ; Dieu seul voit naître leurs pensées & leurs déterminations : Dieu seul en connoît le mérite ou le démérite ; Dieu seul peut les juger. Ses jugemens sont impénétrables ; mais sa loi est notre guide. Ne disputons point sur le pouvoir de l'accomplir ; celui qui nous juge le connoît & ne peut se tromper dans ses jugemens, il est la vérité & la justice même. Tous

nos raisonnemens abstraits, & détachés de ces vérités essentielles, ne peuvent être qu'erreurs & absurdités. Quant à moi, qui rempli déja de plus de moitié de la vie qui nous est commune, me sens encore tout entier par l'esprit & par le cœur; cette raison seule, si j'étois assez malheureux pour n'en avoir pas d'autre, me feroit regarder mon écorce comme les langes de l'enfance de mon ame, qui débarrassée un jour de cette enveloppe corruptible & passagere, tendra, par l'attrait invincible de sa substance, à une plus haute destination. Je dois être noblement ambitieux pour l'avenir, & l'on ne peut trop tôt s'instruire & se former à sa vocation définitive. Si j'avois ici bas apperçu une plus haute ambition que celle d'être utile à mes semblables, de prévenir de grands maux, d'indiquer de grands biens, d'être l'organe enfin de l'ordre naturel, de la loi divine, de l'obligation & de la prospérité humaine, je l'aurois suivi sans doute; mais j'ai cru voir la carriere du meilleur emploi de mes forces & de mon temps, & j'y suis entré. J'ai cru voir le bien possible, selon ma portée, & je l'ai fait. Puisse-t-il être utile à d'autres quelque jour. Mais ma conscience, mon vrai juge actuel, m'en promet quelque sorte de mérite au pied du grand Tribunal.

BON PAIN, ET BONNE CONSCIENCE.

Hæc meta laborum.

FIN.